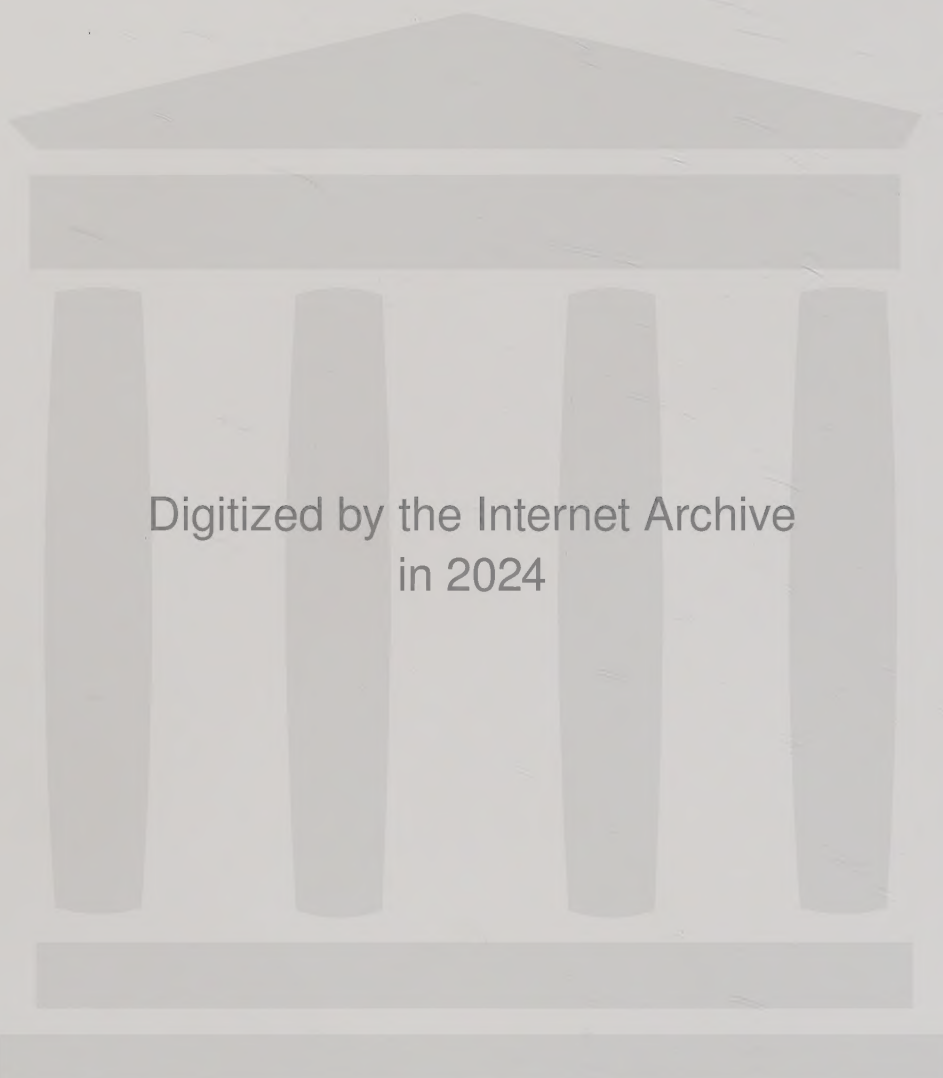


Sous la direction
de Guillaume Bourel
et Marielle Chevallier

le T L-ES HISTOIRE

Regards
historiques
sur le monde
actuel





Digitized by the Internet Archive
in 2024

<https://archive.org/details/histoiretleslesd0000unse>

T^{le} L-ES HISTOIRE

**Regards historiques
sur le monde actuel**

Pascal BURESI

Directeur de recherche au CNRS

Anne DESCAMPS

Professeur en CPGE, lycée Jean Jaurès à Reims (51)

Ivan DUFRESNOY

Professeur au lycée Jean Monnet à Franconville (95)

Marie-Reine HAILLANT

Professeur au lycée Auguste Blanqui à Saint-Ouen (93)

Jean HUBAC

Académie de Rouen

Sandrine LEMAIRE

Professeur en CPGE au lycée Jean Jaurès à Reims (51)

François-Xavier NÉRARD

Maître de conférences en histoire contemporaine
à l'université de Bourgogne

Xavier PAULÈS

Maître de conférences à l'EHESS

Sandrine SAULE

Professeur au collège Jean-Jacques Rousseau
au Pré-Saint-Gervais (93)

Marie-Bénédicte VINCENT

Maître de conférences en histoire contemporaine
à l'université d'Angers

Sous la direction de

Guillaume BOUREL

Professeur
en classes préparatoires
au lycée Auguste Blanqui
à Saint-Ouen (93)

Marielle CHEVALLIER

Centre national
de documentation
pédagogique (75)

Programme d'Histoire Tle L/ES (BO spécial du 13 octobre 2011)

Regards historiques sur le monde actuel

Introduction

Le programme de terminale des séries ES et L se situe dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme, qui offre l'opportunité de développer une réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline, est ainsi de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline.

Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème est consacré à une réflexion sur la discipline, montrant ce qui différencie l'histoire d'autres rapports des sociétés à leur passé. Les trois thèmes suivants (« Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^e siècle à nos jours », « Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours », « Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours ») ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel, en faisant appel à des temporalités différentes adaptées à chacun des thèmes.

Pour traiter le programme

Les quatre thèmes sont déclinés en dix questions dont la mise en œuvre se fait à partir d'études reliées aux problématiques des thèmes et des questions. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée. Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme. À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

© Hatier, 2012

ISBN : 978-2-218-96113-7

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction, même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation préalable est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf. : loi du 11 mars 1957, alinéas 2 et 3 de l'article 41. Une représentation ou reproduction sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du droit de copie (20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris) constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Programme

Regards historiques sur le monde actuel

THÈME 1 - Le rapport des sociétés à leur passé (9-10 heures)

Questions	Mise en œuvre
Le patrimoine : lecture historique	Une étude au choix parmi les trois suivantes : - le centre historique de Rome ; - la Vieille Ville de Jérusalem ; - le centre historique de Paris.
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : - l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; - l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

Dans le manuel
Hatier



Chapitre 1

Chapitre 2

THÈME 2 - Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^e siècle à nos jours (15-17 h)

Questions	Mise en œuvre
Socialisme et mouvements ouvriers	Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875
Médias et opinion publique	Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus
Religion et société	Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

Chapitre 3

Chapitre 4

Chapitres 5

THÈME 3 - Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (17-18 h)

Questions	Mise en œuvre
Les chemins de la puissance	- Les États-Unis et le monde depuis les « 14 Points » du Président Wilson (1918) - La Chine et le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 »
Un foyer de conflits	Le Proche et Moyen-Orient : un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale

Chapitre 6

Chapitre 7

Chapitre 8

THÈME 4 - Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (16-17 h)

Questions	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administrations. Héritages et évolutions
L'échelle continentale	Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)
L'échelle mondiale	La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Chapitre 9

Chapitre 10

Chapitre 11

À chaque picto correspond un document multimédia de votre manuel interactif.



Carte interactive



Document interactif



Vidéo



Histoire des arts



Exercices interactifs



Résumé sonore

SOMMAIRE

Regards historiques sur le monde actuel

THÈME 1

Le rapport des sociétés à leur passé 12

CHAPITRE 1

Le patrimoine : lecture historique 14

Introduction 16

Cartes 18

Leçon 20

Étude 22

Étude 26

Leçon 28

Étude 30

Leçon 34

Étude 36

Étude 40

Histoire des arts 42

Vers le bac

Réviser 46

1. Le centre historique de Rome 20

Rome, un musée de l'art occidental à ciel ouvert 22

Rome : un patrimoine entre valorisation et destruction 26

2. La Vieille Ville de Jérusalem 28

Le patrimoine de la Vieille Ville 30

3. Le centre historique de Paris 34

La variété des monuments et des paysages parisiens 36

Détruire, conserver, remanier : le Louvre 40

Viollet-le-Duc et Notre-Dame de Paris 42

Composition Montrez en quoi le patrimoine urbain donne à voir l'histoire de la ville et éclaire le rapport des sociétés actuelles à leur passé 44

CHAPITRE 2

Les mémoires en France : une lecture historique 48

Introduction 50

Leçon 52

Histoire des arts 54

Étude 56

Leçon 58

Étude 60

Leçon 62

Leçon 64

Étude 66

Étude 68

Histoire des arts 70

Vers le bac

Réviser 76

1. Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France 52

Le Chant des partisans 54

Entretenir la mémoire de la Résistance 56

2. Le réveil des différentes mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France 58

La mémoire du génocide juif : du silence à la reconnaissance 60

3. La difficile reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie 62

4. La guerre d'Algérie : une guerre des mémoires 64

Quelle date pour commémorer la guerre d'Algérie ? 66

La torture en Algérie 68

La BD lève le voile sur le 17 octobre 1961 70

Étude critique La mémoire de la Résistance en France 72

Étude critique La mémoire de la guerre d'Algérie 73

Composition Une ou des mémoires de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945 ? 74

THÈME 2

Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis, de la fin du XIX^e siècle à nos jours

78

CHAPITRE 3 Socialisme et mouvement ouvrier en Allemagne depuis 1875

80

Introduction	82
Cartes	84
Leçon	86
Étude	88
Étude	90
Leçon	92
Histoire des arts	94
Étude	96
Leçon	98
Étude	100
Leçon	102
Étude	104
Étude	106
Vers le bac	108
	109
	110
Réviser	112

CHAPITRE 4 Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France

114

Introduction	116
Leçon	118
Étude	120
Leçon	122
Étude	124
Étude	126
Leçon	128
Étude	130
Étude	132
Histoire des arts	134
Leçon	136
Vers le bac	138
	139
	140
Réviser	142

CHAPITRE 5 Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

144

Introduction	146
Cartes	148
Leçon	150
Étude	152
Étude	154
Leçon	156
Étude	158
Étude	160
Leçon	162
Étude	164
Étude	166
Vers le bac	168
	170
	172
Réviser	174

THÈME 3

Puissances et tensions dans le monde, de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours	176
--	-----

CHAPITRE 6 Les États-Unis et le monde depuis 1918

Introduction	180
Cartes	182
Leçon 1. L'échec du wilsonisme durant l'entre-deux-guerres	184
Étude La SDN divise les Américains	186
Étude Franklin D. Roosevelt : de la paix à la guerre	188
Leçon 2. Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale	190
Étude Se battre pour la liberté	192
Histoire des arts Des <i>cartoons</i> au service de la guerre idéologique	194
Leçon 3. Lutter contre le communisme : la Guerre froide	196
Étude John Foster Dulles, artisan de la lutte contre le communisme	198
Étude La Détente : négocier avec l'ennemi ?	200
Étude Les États-Unis et l'Amérique latine durant la Guerre froide	202
Leçon 4. Les États-Unis entre multilatéralisme et unilatéralisme	204
Étude Bill Clinton et l' <i>enlargement</i>	206
Étude La politique étrangère de G. W. Bush en débat	208
Vers le bac Étude critique La guerre contre le terrorisme	210
Composition Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de grande puissance depuis 1918 ?	212
Réviser	214

CHAPITRE 7 La Chine et le monde depuis le mouvement du 4 mai 1919

Introduction	218
Cartes	220
Leçon 1. La Chine de la République (1912-1949)	222
Étude Le mouvement du 4 mai 1919	224
Étude La guerre sino-japonaise (1937-1945)	226
Leçon 2. La Chine de Mao (1949-1978)	228
Étude Du modèle soviétique à un modèle chinois ?	230
Étude La révolution culturelle	232
Leçon 3. L'affirmation sur la scène internationale (1949-1976)	234
Étude La Chine et le Tiers-Monde	236
Étude La tentation maoïste à l'Ouest	238
Leçon 4. Quand la Chine se réveille (depuis 1978)	240
Étude La Chine, puissance mondiale	242
Étude La Chine, géant économique	246
Vers le bac Étude critique La Chine, nouveau leader mondial ?	248
Composition La lente émergence de la puissance chinoise sur la scène internationale depuis 1919	250
Composition La Chine communiste et le monde	251
Réviser	252

CHAPITRE 8 Le Proche et le Moyen-Orient : un foyer de conflits

Introduction	256
Cartes	258
Leçon 1. L'héritage des dominations impériales	260
Étude Une mosaïque religieuse, linguistique et culturelle	262
Étude Le difficile chemin vers les indépendances nationales	266
Leçon 2. Un carrefour convoité	268
Étude L'intervention des grandes puissances : la Guerre froide	270
Étude Les conséquences de la fin de la Guerre froide	272
Leçon 3. États et sociétés au Moyen-Orient	274
Étude Des territoires occupés, des frontières contestées	276
Étude La question palestinienne	278
Étude Du nationalisme aux identités religieuses	282
Étude « Printemps arabe » et « Indignés »	286
Vers le bac Étude critique Les tensions dans le Golfe persique	288
Étude critique Le Moyen-Orient, une région instable	289
Composition Les hydrocarbures au Moyen-Orient	290
Réviser	292

THÈME 4

Les échelles de gouvernement dans le monde, de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours 294

CHAPITRE 9 Gouverner la France depuis 1946 296

Introduction		298
Leçon	1. Gouverner un État républicain	300
Étude	L'armée en France	302
Leçon	2. L'évolution des institutions	304
Étude	Vers l'abolition de la peine de mort	306
Étude	L'ENA, l'école de l'État	308
Leçon	3. Le rôle économique et social de l'État	310
Étude	État, économie et société	312
Étude	État et société après mai 1968	316
Leçon	4. Gouverner la France, c'est décentraliser	318
Histoire des arts	Le Centre Pompidou de Metz : décentraliser la culture	320
Étude	Gouverner la France d'outre-mer	322
Vers le bac	Étude critique La République et les jeunes	326
	Étude critique La cohabitation	327
	Composition L'État en France depuis 1945	328
Réviser		330

CHAPITRE 10 Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948) 332

Introduction		334
Cartes		336
Leçon	1. Les tâtonnements de l'Europe (1948-1956)	338
Étude	Les pères fondateurs de l'Europe	340
Leçon	2. L'Europe communautaire (1957-1986)	342
Étude	Le couple franco-allemand	344
Étude	Quelle Europe dans la Guerre froide ?	346
Leçon	3. Une nouvelle ambition ? (1986-2011)	348
Étude	Les citoyens face à l'Europe	350
Étude	La directive européenne sur l'immigration	352
Leçon	4. Les grandes familles politiques face à l'idée d'Europe	354
Vers le bac	Étude critique L'union économique et politique et ses conséquences politiques	356
	Étude critique L'idée européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale	357
	Composition Les étapes de la mise en place d'une Europe politique à partir de 1948	358
Réviser		360

CHAPITRE 11 La gouvernance économique mondiale depuis 1944 362

Introduction		364
Cartes		366
Leçon	1. Reconstruire l'économie mondiale	368
Étude	Les institutions économiques mondiales	372
Leçon	2. Libéraliser les marchés	374
Étude	Les États dans la libéralisation des échanges (1975-années 2000)	376
Étude	La libéralisation des marchés financiers depuis 1980	378
Leçon	3. Réguler les flux	380
Étude	La puissance américaine fragilisée	382
Étude	Une crise mondiale	384
Étude	La gouvernance économique d'un monde en crise	386
Vers le bac	Étude critique La naissance des organisations de gouvernance économique mondiale	388
	Étude critique La refonte des institutions de gouvernance aujourd'hui	389
	Composition Les enjeux de la gouvernance économique mondiale	390
Réviser		392

Lexique		395
Biographies		402

L'épreuve au baccalauréat (Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011)

Épreuve écrite

- série ES, durée 4 heures, coefficient 5
- série L, durée 4 heures, coefficient 4

L'épreuve écrite d'histoire et de géographie porte sur le programme de la classe de terminale des séries ES et L.

Les modalités de l'épreuve sont communes à ces deux séries.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser des documents de sources et de nature diverses et à en faire une étude critique ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

L'épreuve est composée de deux parties.

Sa durée totale est de quatre heures dont l'utilisation est laissée à la liberté du candidat, même s'il lui est conseillé de consacrer environ deux heures et demie à la première partie.

Dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie.

La deuxième partie se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :

- en histoire, une étude critique d'un ou de deux document(s) ;
- en géographie, soit une étude critique d'un ou de deux document(s), soit une production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire).

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet au choix parmi deux proposés dans la même discipline. Pour traiter le sujet choisi, en histoire comme en géographie :

- il montre qu'il sait analyser un sujet, qu'il maîtrise les connaissances nécessaires, et qu'il sait les organiser ;
 - il rédige un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion ;
 - il peut y intégrer une (ou des) productions(s) graphique(s).
- Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'intitulés du programme, question ou affirmation ; la problématique peut être explicite ou non.

2. L'étude critique de document(s) ou production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire)

L'exercice d'étude critique de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux document(s) et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.

• En histoire, l'étude critique d'un ou de deux document(s)

Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s), et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus historiques évoqués.

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document en histoire :

- en dégagant le sens général du ou des document(s) en relation avec la question historique à laquelle il(s) se rapporte(nt) ;
- en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question historique et en prenant la distance critique nécessaire ;
- en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents.

Méthodes et sujets guidés dans le manuel

Sujets guidés

→ Étude critique de document(s)

Chap. 2	SUJET 4 La mémoire de la Résistance en France	72
	SUJET 5 La mémoire de la Guerre d'Algérie	73
Chap. 3	SUJET 8 La révolution allemande	108
	SUJET 9 Le SPD dans la politique allemande	109
Chap. 4	SUJET 12 L'affaire Dreyfus dans la presse	138
	SUJET 13 La critique des médias par mai 68	139
Chap. 5	SUJET 16 La place des religions dans le débat public aux États-Unis	170
Chap. 6	SUJET 19 La guerre contre le terrorisme	210
Chap. 7	SUJET 21 La Chine, nouveau leader mondial ?	248
Chap. 8	SUJET 24 Les tensions dans le Golfe persique	288
	SUJET 25 Le Moyen-Orient, une région instable	289
Chap. 9	SUJET 28 La République et les jeunes	326
	SUJET 29 La cohabitation	327
Chap. 10	SUJET 33 L'Union économique et politique et ses conséquences politiques	356
	SUJET 34 L'idée européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale	357
Chap. 11	SUJET 39 La naissance des organisations de gouvernance économique mondiale	389
	SUJET 40 La refonte des institutions de gouvernance aujourd'hui	388

→ Composition

Chap. 1	SUJET 1 Comment le patrimoine urbain donne à voir l'histoire de la ville et éclaire le rapport des sociétés actuelles à leur passé ?	44
Chap. 2	SUJET 6 Une ou des mémoires de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945 ?	74
Chap. 3	SUJET 10 Le Parti social démocrate d'Allemagne (SPD) de 1875 à la réunification allemande	110
Chap. 4	SUJET 14 Le rôle joué par les médias dans les crises politiques en France au XX ^e siècle	140
Chap. 5	SUJET 18 Les spécificités du modèle religieux américain	172
Chap. 6	SUJET 20 Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de grande puissance depuis 1918 ?	212
Chap. 7	SUJET 22 La lente émergence de la puissance chinoise sur la scène internationale depuis 1919	250
	SUJET 23 La Chine communiste et le monde	251
Chap. 8	SUJET 26 Les hydrocarbures au Moyen-Orient	290
	SUJET 27 Le Moyen-Orient, enjeu stratégique pour les puissances depuis la Première Guerre mondiale	291
Chap. 9	SUJET 30 L'État en France depuis 1945	328
Chap. 10	SUJET 35 Les étapes de la mise en place d'une Europe politique à partir de 1948	358
	SUJET 36 Acteurs et débats de la construction d'une Europe politique depuis le congrès de la Haye	359
Chap. 11	SUJET 41 Les enjeux de la gouvernance économique mondiale depuis 1944	390

Capacités et méthodes

Exploiter un document

Présenter un texte engagé	108
Étudier un discours, son intérêt et ses limites	210
Étudier un discours politique	248
Étudier un texte politique	288
Analyser une carte	289
Identifier la structure d'un texte long	356
Étudier un texte institutionnel	388

Confronter des documents

Confronter des dessins de presse	138
Étudier un texte et une photographie	170
Confronter une affiche et un texte	326
Confronter une carte et un texte	389

Organiser et synthétiser des informations

Dégager une problématique	44
Construire un plan chronologique	74
Construire un plan chronologique détaillé	328
Comparer deux sujets d'ampleur chronologique différente	250
Rédiger la réponse à la consigne	248
Rédiger une introduction	110
Rédiger le développement	140, 172
Rédiger la conclusion	212
Rédiger une composition	290, 390
Rédiger une transition	358

Méthode et conseils pour le bac

L'épreuve dans son ensemble dure 4 heures. Pour la composition, il est recommandé de passer 2 h 30, pour l'étude critique de(s) document(s) 1 h 30.

Composition

1 ANALYSER LE SUJET → Au brouillon - 20 min

→ Analyser les termes du sujet

Identifiez les mots-clés

- Cherchez une définition précise des termes du sujet.
- Veillez aux mots de liaison qui donnent le sens du sujet : « et », « dans », « face à », etc.

→ Déterminer les bornes chronologiques et spatiales du sujet

Identifiez le début et la fin

- Le début : quand commence le sujet ? La fin : le sujet se poursuit-il jusqu'à nos jours ?
- À noter : le terme « depuis » induit une évolution.
- Identifiez, le cas échéant, des dates-clés et/ou ruptures qui permettent de déterminer des périodes au sein d'une évolution.

→ Dégager et formuler une problématique au sujet

La problématique est l'idée centrale que le devoir va démontrer

- Repérez le thème du programme abordé et les notions liées au sujet.
- Dressez la liste des questions que le sujet amène à se poser.
- Proposez une reformulation du sujet qui en souligne les principaux enjeux.

2 ORGANISER LE PLAN → Au brouillon - 40 min

→ Sélectionner et classer les informations

Mobilisez vos connaissances

- Triez vos idées et dressez une liste d'exemples qui appuieront la démonstration :

Idées	Exemples

→ Élaborer un plan en 2 ou 3 parties, puis dégager les sous-parties

Choisissez le plan le mieux adapté

- Le plan chronologique permet d'étudier une évolution et suppose de trouver des dates charnières.
- Le plan thématique permet de dresser un tableau en classant vos idées suivant des thèmes (différentes tendances du socialisme, différentes modalités de la puissance, etc.)
- Le plan analytique permet d'étudier un phénomène, ses causes, ses acteurs, ses modalités, ses conséquences.
- Subdivisez l'idée centrale en 2 ou 3 questions qui constituent les parties du plan.
- Cherchez des liens logiques entre les parties.
- Dégagez les sous-parties.

3 RÉDIGER LE DEVOIR → Sur la copie - 1 heure 30

→ Rédiger l'introduction

L'introduction est composée d'éléments distincts

- L'accroche permet d'entrer dans le sujet. Cela peut être la date qui ouvre le sujet.
- La définition et la mise en contexte du sujet.
- L'annonce de la problématique sous forme de question.
- L'annonce du plan.

→ Rédiger le développement

Le développement permet de dérouler la démonstration

- Annoncez l'idée centrale de la partie en une phrase.
- Rédigez chaque sous-partie en distinguant bien l'idée, l'argument et l'exemple.
- Rédigez des transitions entre chaque partie qui soulignent l'enchaînement logique.

→ Rédiger la conclusion

La conclusion répond à la problématique

- Faites la synthèse du devoir et répondez à la problématique.
- Élargissez le sujet sur les implications qu'a pu avoir le phénomène par la suite.

N'oubliez pas de consacrer 5 minutes à la relecture de votre devoir.

Étude critique de document(s)

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE → Au brouillon - 5 min

→ Analyser les termes de la consigne

Repérez la démarche demandée

- S'agit-il uniquement de montrer l'apport du document à la question posée ? Ou est-il également demandé d'en dégager l'intérêt **et** les limites ?
- Faut-il confronter les documents, dans le cas où deux sont proposés ?

Identifiez les mots-clés

- Cherchez une définition précise des termes de la consigne.

2 ANALYSER LE(S) DOCUMENT(S) → Au brouillon - 25 min

→ Présenter le document

Lisez attentivement le(s) document(s) une première fois pour en prendre connaissance, puis une deuxième de manière active.

- Dans le cas d'un texte : officiel ou privé, édité (dans une revue, un journal, un ouvrage), prononcé (discours, allocution).
- Dans le cas d'une image : peinture, dessin, caricature, affiche, photographie, etc.
- S'agit-il d'un personnage public ou d'un acteur privé ?
- S'agit-il d'un collectif (déclaration commune, éditorial d'un journal, etc.) ?
- La personnalité de l'auteur est-elle un gage de neutralité ou au contraire de partialité ?
- S'agit-il d'un document à usage public ou privé ?
- Quelle est sa source ?
- Quel est le public visé ?
- Que doit-il au contexte événementiel, politique, économique ou culturel ?
- À quelle date le document a-t-il été réalisé ou écrit ?
- Répond-il à un événement particulier ?
- Est-il tributaire ou reflète-t-il les événements en cours lors de sa réalisation ?

→ Dégager le sens général du document

Remplacez le document dans le contexte plus large du thème auquel il est lié

- À quelles problématiques pouvez-vous le relier ?
- Quelles notions utilise-t-il de manière explicite ou non ?

→ Repérer la structure du document

Analysez la structure du document

- S'il s'agit d'un texte, dégagez les idées force de chaque paragraphe.
- S'il s'agit d'une image, analysez ses composantes.

→ Mobiliser ses connaissances

Posez-vous des questions permettant de relier le document à vos connaissances

- Quels éléments du cours, quels autres exemples, permettent de comprendre le point de vue affiché par le document ?

→ Critiquer le document : en dégager la portée, l'intérêt, les limites

Posez un regard critique sur le document

- A-t-il eu des effets concrets : traité de paix, déclaration politique, etc. ?
- Est-il généralisable ou au contraire incomplet ?
- Est-il neutre ? Faut-il le nuancer ?

→ Confrontez les documents (s'il y en a deux)

La confrontation consiste à repérer les points communs ou au contraire les divergences entre les documents

- Les documents sont-ils complémentaires ?
- Les documents sont-ils opposés ?

3 RÉDIGER LE DEVOIR → Au brouillon, puis sur la copie - 1 heure

→ Organiser sa réponse

La réponse est organisée selon un plan

- Interrogez-vous sur le type de plan adapté (chronologique ou thématique).
- Bâissez ensuite les sous-parties : chaque sous-partie correspond à une idée illustrée par un ou des exemples qui peuvent être tirés du document et/ou de vos connaissances.

→ Rédigez le développement

La réponse est introduite par la présentation du document

- Soyez précis dans la présentation : nom, fonction de l'auteur, date du document.
- Liez la présentation au contexte.

Le développement répond à la consigne

- Dans le cas d'un texte, illustrez votre démonstration d'extraits entre guillemets sans prendre des citations trop longues.
- Dans le cas d'une image, soyez précis dans la description.

N'oubliez pas de vous relire.

La réponse se termine par une conclusion qui fait le bilan du devoir

Le rapport des sociétés à leur passé

- ➔ Quels rapports les sociétés entretiennent-elles avec leur passé ?
- ➔ Comment l'historien peut-il aider les sociétés à lire et à comprendre leur passé ?

La place occupée par le patrimoine, ainsi que le surgissement régulier de telle ou telle mémoire d'un événement dans l'espace public, révèlent une instrumentalisation grandissante du passé pour servir des émotions présentes. Ce télescopage du passé et du présent doit être décrypté par l'historien. En effet, patrimonialisation et mémorialisation relèvent de la même logique : celle qui amène une société, à un moment donné, à attribuer une valeur aux traces du passé. Ces choix ne sont pas neutres, ils reflètent la subjectivité de l'instance qui les opère et visent à sacraliser le passé.

Ce thème amène à réfléchir aux liens qui existent entre l'histoire et le patrimoine d'une part, entre l'histoire et la mémoire d'autre part. Il invite à regarder de manière critique l'utilisation qui est faite du passé dans les sociétés contemporaines.

Les questions du programme

Le patrimoine : lecture historique

Le patrimoine d'une nation, compris au sens large, englobe des traces matérielles et immatérielles du passé. On peut en faire l'histoire, c'est-à-dire montrer comment et pourquoi une société décide de conserver une trace de son passé et pas une autre. Sa constitution, progressive, suppose un consensus de la collectivité autour d'un récit commun, un roman national.

Les mémoires : lecture historique

La mémoire individuelle est la faculté humaine de retenir des éléments du passé. Face à l'histoire, la mémoire collective peut se définir comme un patrimoine mental, un ensemble de souvenirs qui nourrissent les représentations, assurent la cohésion des individus dans un groupe ou dans une société et peuvent inspirer leurs actions présentes. Mais cette mémoire collective est sujette à des remises en cause au fur et à mesure que resurgissent des mémoires individuelles oubliées, voire volontairement tues.

“ [La mémoire collective] ne conserve pas le passé, mais elle le reconstruit à l'aide des traces matérielles, des rites, des traditions qu'il a laissés, et aussi à l'aide des données psychologiques et sociales récentes, c'est-à-dire avec le présent ”

Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925.

La mise en œuvre du programme

Chapitre 1

Le patrimoine : lecture historique

- Qu'est-ce qu'un patrimoine urbain ?
- De quoi témoigne-t-il ?
- Que décide-t-on de conserver et dans quel but ?



Affiche pour l'Année du patrimoine, réalisée en 1980 par Raymond Savignac.

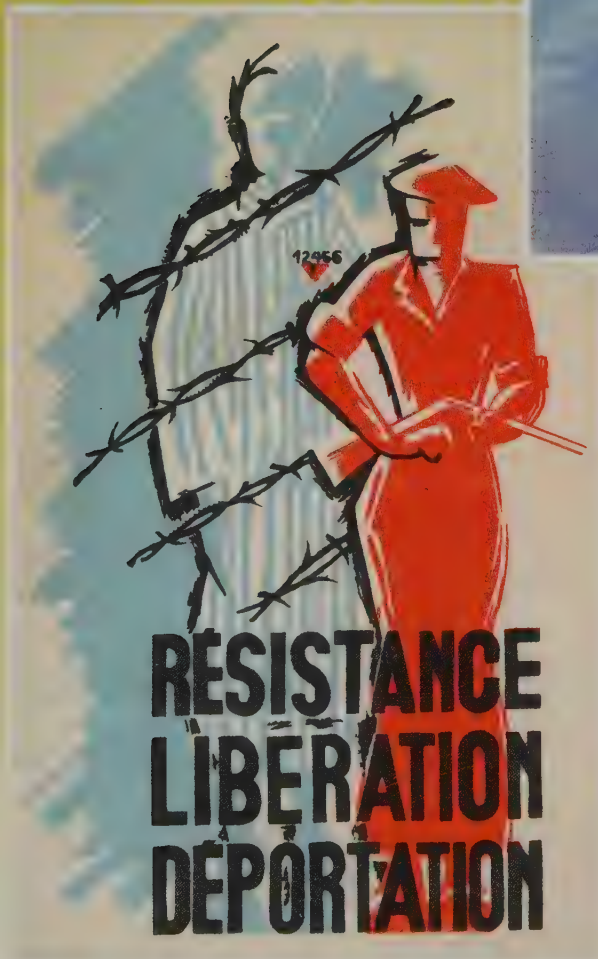


Illustration réalisée par R. Ferrari pour une carte postale éditée vers 1950 par le Mémorial départemental de la résistance et de la déportation.

Chapitre 2

Les mémoires en France :
lecture historique

- Quelles sont les différentes composantes de la mémoire collective ?
- Pourquoi les mémoires des guerres suscitent-elles des débats ?
- Qu'est-ce qu'un conflit de mémoires ?



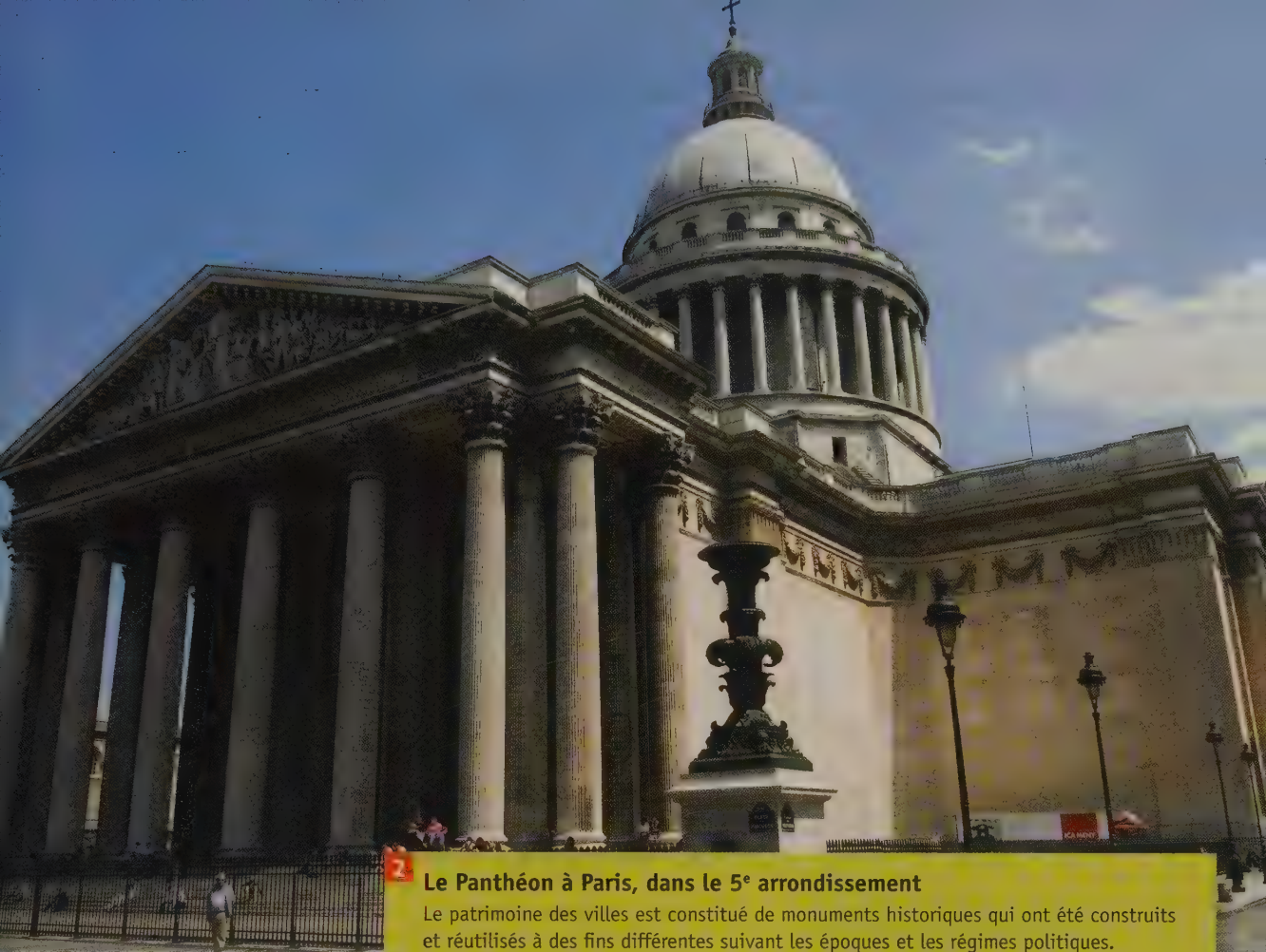
1

Une représentation de Rome au IV^e siècle

L'architecte Paul Bigot (1870-1942) a consacré sa vie à reconstituer la Rome antique à partir des fouilles réalisées jusqu'à son époque dans la ville. C'est la première reconstitution virtuelle d'une ville en partie disparue.

Le patrimoine : lecture historique

Les Journées européennes du patrimoine, marquées chaque année par de longues files d'attente, montrent l'attachement des sociétés actuelles à leur passé. Par l'ancienneté de leur fondation, des villes comme Jérusalem, Rome ou Paris concentrent un patrimoine exceptionnel, dont la conservation est un enjeu culturel, mais aussi politique.



Le Panthéon à Paris, dans le 5^e arrondissement

Le patrimoine des villes est constitué de monuments historiques qui ont été construits et réutilisés à des fins différentes suivant les époques et les régimes politiques. Le Panthéon, qui s'inspire du Panthéon de Rome, est d'abord une église néoclassique édifiée au XVIII^e siècle à Paris. Sous la Révolution, le bâtiment est transformé en temple républicain pour abriter la dépouille des « grands hommes ».

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Quelle empreinte l'Antiquité a-t-elle laissée dans la ville d'aujourd'hui ?

Leçon 1 Le centre historique de Rome, p. 20

Étude Rome, un musée de l'art occidental à ciel ouvert, p. 22

Étude Rome, un patrimoine entre valorisation et destruction, p. 26

Quelle est la spécificité du patrimoine de la Vieille Ville de Jérusalem, lieu saint des trois monothéismes ?

Leçon 2 La Vieille Ville de Jérusalem, p. 28

Étude Le patrimoine de la Vieille Ville, p. 30

En quoi l'ancienneté de sa fonction de capitale explique-t-elle la richesse du patrimoine de Paris ?

Leçon 3 Le centre historique de Paris, p. 34

Étude La variété des monuments et des paysages parisiens, p. 36

Étude Détruire, conserver, remanier : le Louvre, p. 40

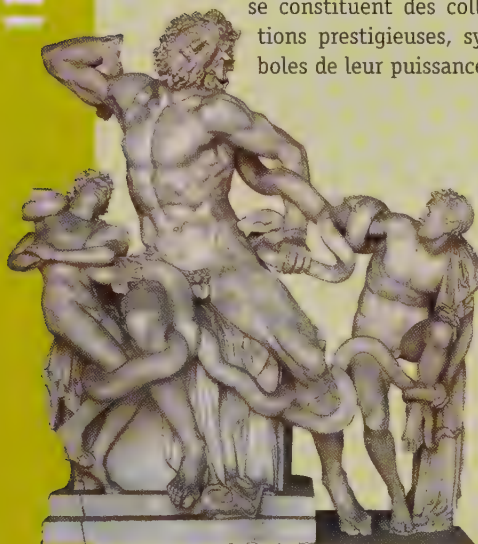
Histoire des arts Viollet-le-Duc et Notre-Dame de Paris, p. 42

La notion actuelle de patrimoine est récente. À l'origine, le mot patrimoine renvoie à des biens transmis au sein d'une même famille, c'est donc la base de la propriété privée. Le patrimoine culturel dépasse la propriété personnelle. C'est un héritage à transmettre aux générations suivantes et, à ce titre, un bien public.

Du XVI^e au XVIII^e siècle Le temps des collectionneurs

À la Renaissance, les humanistes redécouvrent l'Antiquité. Naît alors le souci d'en collectionner les vestiges. Les architectes et les peintres vont puiser dans les modèles antiques les règles du beau.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, les princes se constituent des collections prestigieuses, symboles de leur puissance.



Laocöon et ses enfants

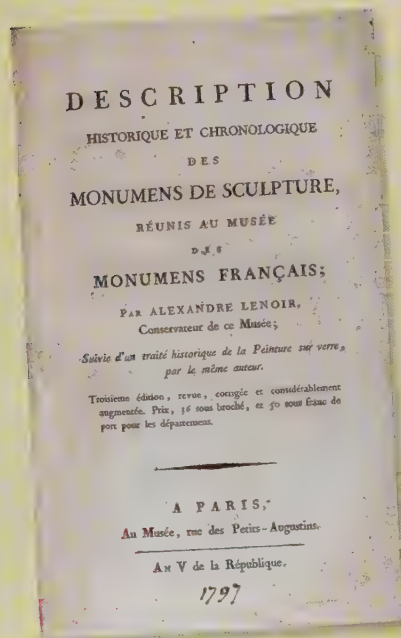
Statue du héros troyen Laocöon, II^e siècle avant J.-C.

Cette statue fut découverte en 1506 à Rome et achetée par le pape Jules II.



Le Forum romain au XVII^e siècle

Peinture du XVII^e siècle montrant le temple de Castor et Pollux. Le forum romain abandonné est alors un terrain vague où vient paître le bétail. Mais depuis les humanistes, ces ruines prennent un sens nouveau : celui d'archives du passé.



À la Révolution La naissance du patrimoine

Le patrimoine désigne une trace du passé dont l'intérêt historique et/ou esthétique justifie qu'elle soit conservée pour le présent et pour l'avenir. Le patrimoine est donc devenu un héritage qui intéresse une collectivité, et d'abord la nation. C'est dans la France de la Révolution, puis de l'Empire, que naît ce projet de préserver les traces de ce qui constitue l'histoire nationale, dans le but d'éduquer les citoyens à une histoire commune. En 1795, Alexandre Lenoir ouvre à Paris le musée des Monuments français. Au XIX^e siècle, l'État se charge d'inventorier les bâtiments classés au patrimoine national. Comme l'écrit Victor Hugo en 1834, « quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à ces ignobles spéculateurs que leur intérêt aveugle [...]. Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que de le détruire. » (« Halte aux démolitions ! », *Littérature et philosophie mêlées*, 1834).

Le catalogue du musée des Monuments français

Catalogue établi par Alexandre Lenoir, 1797.



Les Journées européennes du patrimoine, affiche de 2005

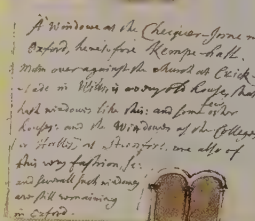
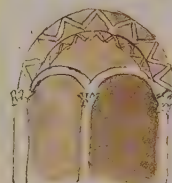
Du XVI^e au XVIII^e siècle Les premiers archéologues, des chercheurs de trésor

L'archéologie naît également à la Renaissance. Plus que de préserver un site, il s'agit alors de retrouver des objets précieux ou considérés comme sacrés (tombes de rois, de saints...).

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, l'Anglais John Aubrey pose les bases d'une méthode scientifique en systématisant le relevé des bâtiments qui sont peut-être voués à disparaître avec le temps.

John Aubrey, archéologue

Page des Monumenta britannica, 1670.



Fouilles à Paris en 1906

Fouilles archéologiques sur l'Île de la Cité après la découverte de vestiges gallo-romains lors de la construction du métro.

Au XIX^e siècle

Naissance de l'archéologie moderne

Au XIX^e siècle, l'archéologie devient une discipline permettant de connaître et comprendre les sociétés anciennes. Alliée à la démarche historique, qui repose sur l'analyse et la confrontation de sources de nature diverse, elle permet de restituer une ville comme le produit d'une longue et constante évolution. Elle rappelle aussi que la ville est un espace vivant, habité et que l'exigence de protection du patrimoine ne doit pas transformer les centres anciens en « ville musée ».

L'archéologie a vu ses méthodes s'affiner au XX^e siècle. Les fouilles permettent de mettre au jour les différentes strates d'occupation – les plus anciennes étant les plus profondes et les plus récentes les plus superficielles – qui font l'objet de relevés systématiques, et de prélever outils, céramiques, ossements humains... qui seront ensuite analysés et datés.

Une organisation rigoureuse du chantier est fondamentale

car, à l'exception des sites destinés à être présentés au public et qui seront restaurés, ce qui est fouillé est toujours détruit. La destruction est nécessaire pour accéder aux niveaux inférieurs ou pour construire un nouvel aménagement. De plus en plus, les fouilles de sauvetage précèdent le réaménagement définitif d'un lieu à une autre fin.

Rome, Jérusalem, Paris aujourd'hui

Plan de Rome



Plan de Jérusalem



Plan de Paris



Superficie de Paris : 105 km²
 Superficie de Paris avant 1860 : 34 km²
 Distance est-ouest : 18 km
 Distance nord-sud : 9,5 km
 Longueur du périphérique : 35 km

Statut : Paris est la capitale de la France,
 chef-lieu de la région Île-de-France,
 unique commune-département du pays.

Dates-clés

- v. 200 Arènes de Lutèce, thermes de Cluny
- v. 1160 Début du chantier de la cathédrale Notre-Dame
- 1180-1223 Règne de Philippe Auguste (enceinte, forteresse du Louvre)
- 1515-1559 Réaménagements du Louvre sous François I^{er} et Henri II
- 1612 Inauguration de la place des Vosges
- 1764 Église Sainte-Geneviève (actuel Panthéon)
- 1977 Inauguration du Centre Pompidou
- 1986 Ouverture du musée d'Orsay
- 1989 Pyramide du Louvre

Le centre historique de Rome

Comment appréhender le patrimoine d'une ville dont le site remonte à l'Antiquité ?

1 Un intérêt précoce pour les vestiges antiques

→ C'est au Quattrocento* que l'idée de patrimoine trouve son origine. Les hommes de la Renaissance s'intéressent aux monuments antiques présents au cœur de Rome. Mais, dans un premier temps, la prise de conscience de la valeur historique et esthétique de ces ruines n'empêche pas que les monuments soient détruits ou lourdement endommagés du fait du réemploi des pierres. (DOC. 1 ET 2)

→ Les techniques d'étude des vestiges antiques évoluent avec le temps. Les humanistes de la Renaissance approfondissent leur connaissance du passé par la transcription et l'interprétation des inscriptions gravées sur les monuments (épigraphie). Les artistes, par le dessin des œuvres antiques, renouvellent la théorie et la pratique de la sculpture et de l'architecture. À partir du XVI^e siècle, et surtout aux XVIII^e et XIX^e siècles, les fouilles archéologiques se développent, en particulier dans le Forum romain, le centre religieux, politique et judiciaire de la ville antique.

2 Un patrimoine exceptionnel

→ Les monuments antiques sont un élément essentiel du patrimoine romain (DOC. 3, ÉTUDE P. 22-23). Le mur d'Aurélien (270-275), encore en place, délimite le centre historique. Le Colisée, véritable emblème de la ville, est le monument le plus visité de Rome. Les différents forums font toujours l'objet de fouilles et de mise en valeur (réouverture au public en 2007 du site du Forum et des marchés de Trajan).

→ L'empreinte de l'Antiquité est très profonde. La place Navone, par exemple, doit sa forme au stade de Domitien sur lequel elle a été aménagée (ses vestiges sont situés à 3,5 m en dessous du niveau actuel du sol). Les réemplois sont nombreux : colonnes antiques utilisées pour l'édification d'églises au Moyen Âge ou pour orner une place.

→ Ce poids de l'Antiquité n'a pas empêché une intense créativité, notamment du XV^e au XVIII^e siècle, sous l'impulsion des papes, alors maîtres de la ville. De grands artistes de la Renaissance et de l'âge baroque y ont laissé leur marque : Michel-Ange (place du Capitole (DOC. 4), coupole de la basilique Saint-Pierre) et Le Bernini (palais Barberini, colonnade de la place Saint-Pierre, place Navone (ÉTUDE P. 24-25)).

3 Concilier conservation et modernisation

→ Devenue, en 1870, capitale du royaume d'Italie, Rome doit se moderniser. Les travaux concernent pour l'essentiel le centre historique et entraînent des destructions irréversibles : une part importante des vestiges de la Rome médiévale a disparu avec la construction du Vittoriano, monument à la gloire de Victor-Emmanuel II, entre 1885 et 1911.

→ La politique patrimoniale de Mussolini est ambivalente. Le régime fasciste exalte l'Antiquité romaine, mais seuls les monuments imposants, qui peuvent participer à la mise en scène de la grandeur de la Rome antique que veut retrouver Mussolini, retiennent son attention. Ainsi, à côté du Colisée magnifié par la construction de la via dei Fori imperiali, les traces moins fastueuses de l'Antiquité et les édifices du Moyen Âge et de la Renaissance subissent des destructions massives. (ÉTUDE P. 26-27)

→ Depuis l'époque fasciste, toute construction nouvelle dans le centre historique est sujette à polémique. Le musée de l'Ara Pacis (autel de la paix), inauguré en 2006, est le premier bâtiment moderne réalisé dans le centre historique depuis la fin du fascisme. L'édifice de l'architecte américain Richard Meier a suscité un vif débat, qui témoigne des enjeux de la protection du patrimoine urbain (ÉTUDE P. 27).

➤ À Rome, l'Antiquité a laissé des traces importantes sur la ville d'aujourd'hui, ce qui pose des problèmes spécifiques, car tout nouvel aménagement est susceptible de porter atteinte au patrimoine.

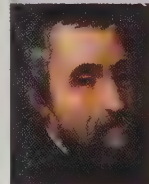
Dates-clés

- 753 av. J.-C. Fondation de Rome (selon la tradition). L'occupation du site est attestée au milieu du VIII^e siècle.
- 509 av. J.-C. Début de la République romaine
- 27 av. J.-C. Début de l'Empire
- 476 Fin de l'Empire romain. L'autorité des papes sur Rome s'affirme peu à peu.
- 1870 Achèvement de l'unité italienne : Rome, conquise aux dépens du pape, devient la capitale du royaume d'Italie.
- 1922-1943 Mussolini au pouvoir
- 1946 Instauration de la république

Personnages-clés



Gian Lorenzo Bernini, dit Le Bernin (1598-1680)
Architecte et sculpteur. À la demande du pape Urbain VIII, il a transformé Rome en ville baroque.



Michel-Ange (1475-1564)
Peintre, sculpteur et architecte, appelé à Rome par le pape Jules II, il est l'un des artistes majeurs de la Renaissance italienne.



Benito Mussolini (1883-1945)
Fondateur du fascisme, il accède au pouvoir en 1922 et installe un régime totalitaire. Il veut repenser l'organisation urbaine de Rome. Il est exécuté en 1945.

Mot-clé

Patrimoine L'héritage commun de biens matériels ou immatériels (culture, histoire, langue, systèmes de valeurs, monuments, œuvres artistiques, etc.), protégés afin d'être transmis aux générations suivantes.

1 Le Pape protège les vestiges antiques

« Puisque nous désirons que notre Ville nourricière soit conservée dans sa dignité et sa splendeur, nous devons déployer un soin particulièrement vigilant non seulement afin que les basiliques et les églises de cette Ville, et les lieux de piété et de religion dans lesquels se trouvent de très nombreuses reliques des saints soient maintenus et préservés dans leurs admirables édifices, mais aussi afin que les édifices de l'Antiquité et du plus lointain passé ainsi que leurs débris [vestiges] demeurent pour la postérité, car ces édifices confèrent à ladite Ville le summum de l'ornement et du lustre, et les monuments de la vertu antique sont autant d'incitations à en suivre les mérites ; et, ce qui importe encore davantage, c'est que la vision de ces édifices et de leurs vestiges permet de se représenter avec plus de justesse la fragilité des choses humaines et le fait qu'il ne faut leur accorder aucune confiance puisque ces

mêmes édifices, que nos ancêtres forts de leur pouvoir immense et de leurs dépenses gigantesques, pensaient promis à l'immortalité, nous les voyons amoindris ou même effondrés sous l'effet de l'âge et d'autres circonstances fâcheuses. Pour ces motifs et d'autres raisons qui émeuvent notre âme [...], sous peine d'excommunication, ainsi que des amendes fixées par l'édit [...], nous interdisons formellement que quiconque, et quelle que soit la façon dont il s'y prend, directement ou indirectement, publiquement ou en cachette, détruise, détruise, mutilé, éventre ou convertisse en chaux quelqu'édifice public antique ou débris d'édifice antique demeuré sur le sol, dans ladite Ville ou dans ses environs, même s'il s'agit d'une propriété personnelle [...]. »

Bulle *Cum aliam nostram urbem* du pape Pie II, 1462, citée par F. Choay, *Le Patrimoine en questions*, © Le Seuil, 2009.

■ Quelle mesure prend Pie II dans cette bulle de 1462 ?

2 Les artistes à l'école de l'Antiquité

Alors que Raphaël a repris depuis 1514 le chantier de la basilique Saint-Pierre, il écrit au Pape Léon X.

« I. Mesurant à l'aune de leur jugement étroit les choses grandioses que l'on écrit concernant les faits d'armes des Romains ainsi que le savoir-faire admirable, la richesse, les ornements et la grandeur propres aux édifices de la ville de Rome, nombreux sont ceux, Très Saint Père¹, qui estiment que ce sont là des fables plutôt que la vérité. Mais, pour moi, il en va autrement [...]. Ayant étudié avec assez d'attention ces antiquités et ayant déployé beaucoup de soin et de minutie à les rechercher et à les mesurer, après avoir lu les bons auteurs et confronté ces réalisations à leurs écrits, je pense avoir acquis quelques notions de l'architecture antique. Ce qui, d'un côté, me procure un immense plaisir par la connaissance d'une chose aussi excellente et, de l'autre, me cause une immense douleur quand je vois le cadavre – ou presque – de cette noble patrie, qui fut la reine du monde, aussi misérablement lacéré.

II. Dès lors, puisque tout un chacun est soumis à un devoir de piété à l'égard de ses parents et de sa patrie, je me sens obligé de rassembler toutes mes faibles forces pour que, dans la mesure du possible, demeure vivante une petite part de l'image de cette ville qui est, en vérité, la patrie universelle de tous les chrétiens, et qui fut, un temps, si noble et si puissante. [...]

III. [...] Combien de pontifes², Très Saint Père, [...] se sont appliqués à ruiner temples antiques, statues, arcs [de triomphe] et autres glorieux édifices ! [...] Toute cette Rome que nous voyons aujourd'hui, si grande soit-elle et si magnifiquement ornée de palais, d'églises et d'autres édifices, n'a été fabriquée qu'avec la chaux de marbres provenant d'édifices antiques [...]. »

Lettre de Raphaël au pape, rédigée avec l'aide de Baldassare Castiglione à l'automne 1519, dans F. Choay, *Le Patrimoine en questions*, © Le Seuil, 2009.

1. Le pape.
2. Papes.

■ **DOC. 1 ET 2.** Quel regard portent ces deux humanistes sur les vestiges de l'Antiquité ?



3 Le Panthéon

Ce temple, construit à la demande de l'empereur Hadrien (117-138), a été transformé au VII^e siècle en église. À partir de la Renaissance, y sont inhumés de grands personnages comme Raphaël ou le roi Victor-Emmanuel II. Autant d'usages qui expliquent qu'il nous soit parvenu quasiment intact.



4 La place du Capitole

Place aménagée par Michel-Ange au milieu du XVI^e siècle à la demande du pape Paul III.



Rome, un musée de l'art occidental à ciel ouvert



Au I^{er} siècle av. J.-C, Rome compte plus d'un million d'habitants. Capitale de l'Empire, elle concentre un grand nombre de monuments qui se trouvent encore aujourd'hui au cœur de la cité. Mais la fascination qu'exerce Rome est aussi liée à son rôle dans les révolutions artistiques que furent la Renaissance et le Baroque.

Quelles traces l'Antiquité, la Renaissance et le Baroque ont-ils laissées dans le centre historique de Rome ?

A • Les traces de l'Antiquité dans le paysage urbain

1 L'Arc de Septime Sévère vu par Stendhal

« 10 janvier 1828. [...] Après avoir admiré la vue dont on jouit du haut de la tour [située sur le Capitole], nous sommes descendus au Forum par la rue [...] qui débouche vis-à-vis de l'arc de triomphe de Septime Sévère. Il paraît qu'au VII^e siècle le Forum était encore dans toute sa splendeur ; mais [au Moyen Âge] [...] ces édifices, si fameux dans tout l'univers, furent dépouillés de tous leurs ornements, et, à ce qu'il paraît, ruinés de fond en comble. Par

la suite, pour comble de misère, le Forum devint le marché aux bœufs, et c'est sous le nom ignoble de *Campo Vaccino*, qu'il a été connu à l'époque des fouilles ordonnées par Napoléon. [...]

Une curiosité que rien ne peut arrêter porte le voyageur à parcourir en entier le Forum. Nous sommes revenus ensuite à l'arc de Septime Sévère [...]. Ce qui frappe d'abord dans l'arc de Septime Sévère, c'est la longue inscription destinée à porter l'histoire

de ses exploits à la postérité la plus reculée. Et cette histoire *y arrive en effet*. [...]

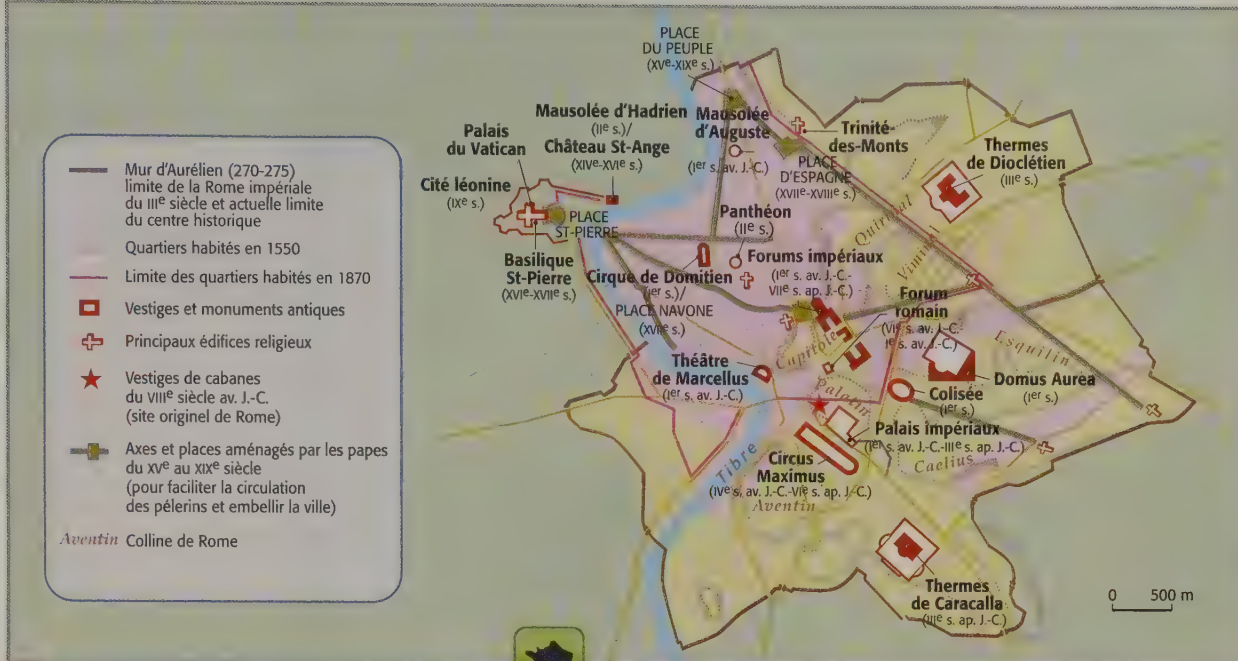
En 1803, le pape Pie VII fit enlever la terre qui cachait et conservait ce monument jusqu'à la hauteur de douze pieds. [...] D'où sont venus ces dix à douze pieds de terre répandus sur le sol de la Rome antique ? Cette terre couvre en partie la plupart des monuments, même ceux qui sont placés dans des lieux élevés. »

Stendhal, *Promenades dans Rome*, 1829.



2 Le Forum vu du Palatin

- 1 Curie (début IV^e siècle, restaurée en 1937) : lieu de réunion du Sénat romain
- 2 Basilique émilienne (II^e siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.)
- 3 Temple d'Antonin et Faustine (II^e siècle, transformé en église au XI^e siècle, façade baroque du début du XVII^e siècle)
- 4 Temple de Vesta (début III^e siècle)
- 5 Maison des Vestales (II^e siècle)
- 6 Temple de César divinisé (I^{er} siècle av. J.-C.)
- 7 Colonne de Phocas (début VII^e siècle)
- 8 Arc de Septime Sévère (début III^e siècle)



3 Rome de l'Antiquité au XIX^e siècle

Le théâtre de Marcellus

Achevé au I^{er} siècle avant J.-C., cet amphithéâtre devint au Moyen Âge une forteresse. Au XVI^e siècle, un étage fut ajouté pour transformer l'ensemble en palais. Il est toujours habité aujourd'hui.

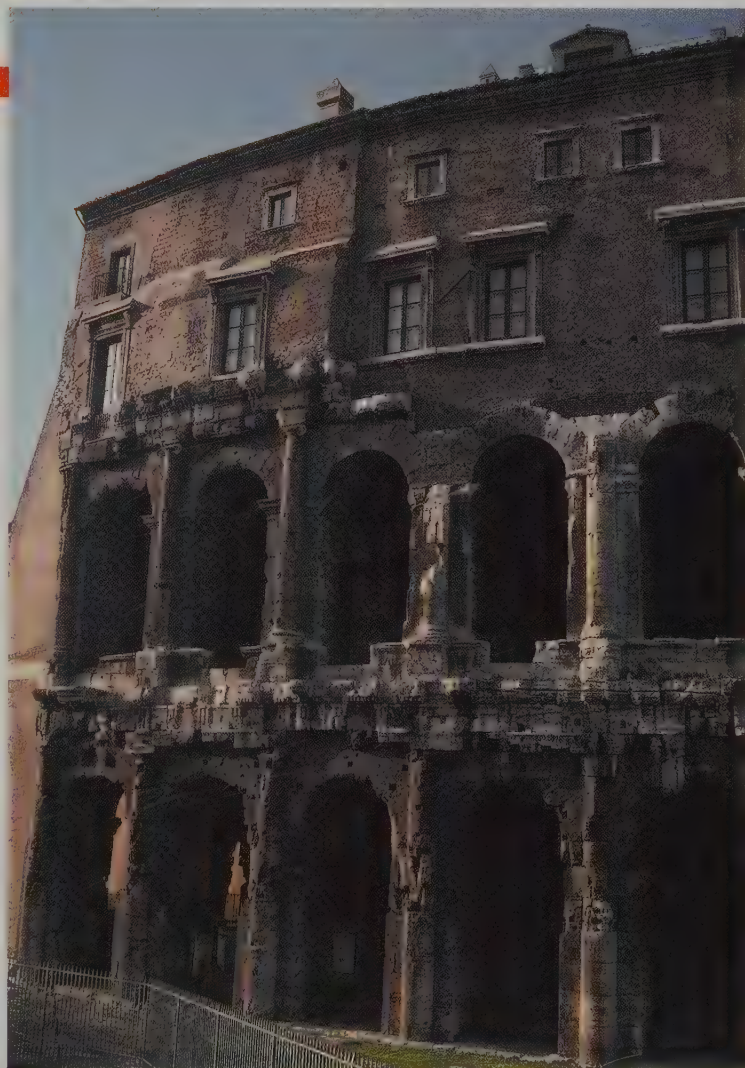
?

- 1 **DOC. 3.** Quel vestige antique définit les limites du centre historique de Rome aujourd'hui ?
- 2 **DOC. 1 ET 3.** Comment a évolué l'occupation du site depuis l'Antiquité ?
- 3 **DOC. 2 À 4.** Quelle place les monuments antiques occupent-ils dans la ville aujourd'hui ?
- 4 **DOC. 1.** Dans quel état était le Forum au début du XIX^e siècle ? Qu'a-t-il fallu faire pour le redécouvrir ?
- 5 **DOC. 1 ET 2.** Qu'est-ce qui fait la particularité du Forum romain aujourd'hui ?

4

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 2 ET 4. À partir de ces deux documents, expliquez pourquoi l'apport de l'histoire et de l'archéologie est nécessaire pour comprendre le patrimoine romain.



B • Rome, ville de la Renaissance et du Baroque

5 L'inscription du centre historique de Rome au patrimoine mondial de l'humanité

« Bien proposé : Le centre historique de Rome

Justification : L'inscription du centre historique de Rome sur la liste du Patrimoine mondial constitue une priorité absolue. [...] Depuis la fondation, que la légende place en 753 avant J.-C., Rome a été constamment associée à l'histoire de l'humanité. Capitale d'un empire qui a dominé le monde méditerranéen pendant cinq siècles, elle est devenue par la suite celle du monde chrétien, et conserve

aujourd'hui encore ces fonctions religieuses et politiques essentielles. Il serait difficile de trouver une autre ville rassemblant, dans un espace moins étendu, autant de réalisations esthétiques uniques dont l'influence sur le développement de l'architecture et des arts ait été plus considérable.

La proposition soumise à l'UNESCO se fonde uniquement sur la présence de monuments antiques majeurs dans l'enceinte du mur d'Aurélien (272-274). [...]

Cependant, l'ostracisme dont sont victimes les monuments postérieurs à l'Antiquité ne se justifie nullement. [...]

Il paraît indispensable que l'intégration [d'autres] quartier[s] ancien[s] soit assurée par le report de la limite à l'enceinte du XVI^e siècle, achevée par Urbain VIII en 1624-1630¹. »

UNESCO, Conseil international des monuments et des sites, 1980.

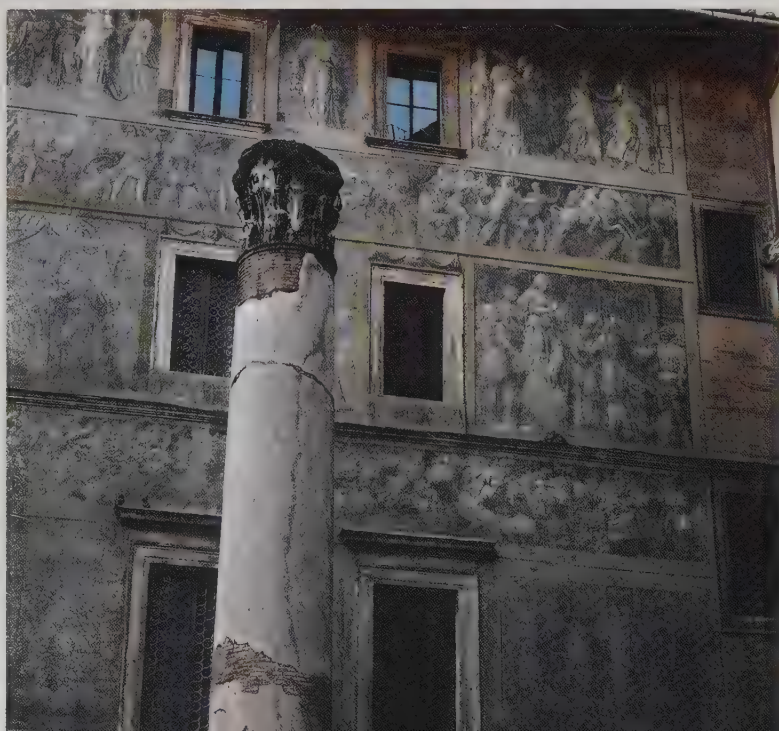
1. Cette intégration est décidée en 1990.



6 La place Navone et la fontaine des Quatre-Flueves du Bernin (XVII^e siècle)

La place Navone a été aménagée sur l'emplacement d'un stade antique, auquel elle doit sa forme. C'est l'un des plus beaux ensembles baroques de Rome.

- 1 Palais Pamphili
- 2 Église Sant'Agnese in Agone de Borromini
- 3 Fontaine du Maure de Giovanni Antonio Mari, d'après Le Bernin
- 4 Fontaine des Quatre-Flueves surmontée d'un obélisque du Bernin



7 Le palais Massimo alle colonne

Ce palais a été édifié au XVI^e siècle par B. Peruzzi (1481-1536) sur le site d'un théâtre antique (théâtre de Domitien, I^{er} siècle ap. J.-C.). L'une des colonnes a été réemployée pour décorer la place sur laquelle donne la façade ornée de fresques du palais.

La villa Médicis

8

La façade intérieure de ce palais du XVI^e siècle intègre des sculptures antiques en bas-relief.



La fontaine de Trevi

9

Achevée en 1762, cette fontaine témoigne de la longévité du style baroque à Rome.



?

6 DOC. 5. Quels quartiers de Rome sont classés au patrimoine mondial de l'humanité ? Comment l'UNESCO justifie-t-elle ce classement ?

7 DOC. 7 ET 8. En quoi ces deux palais sont-ils caractéristiques de la Renaissance ?

8 DOC. 6. Pourquoi la place Navone est-elle considérée comme l'un des fleurons de l'art baroque ?

9 Comment expliquer sa forme ?

10 DOC. 9. En quoi la fontaine de Trevi se rattache-t-elle au style baroque ?

VERS LE BAC Composition

Élaborez un plan répondant au sujet suivant :
« Montrez que le centre historique de Rome se caractérise par l'imbrication d'éléments d'époques différentes ».

Repères

1861 Unité italienne sous le règne de Victor-Emmanuel II
 1870 Rome devient la capitale du royaume
 1922-1943 Mussolini au pouvoir
 2006 Inauguration du musée de l'Ara Pacis

Rome : un patrimoine entre valorisation et destruction

En 1870, Rome devient la capitale de l'Italie. En quelques décennies, cette ville d'à peine 200 000 habitants, qui n'occupe qu'une petite partie du périmètre défini par le mur d'Aurélien, se transforme (gare, nouveaux quartiers d'habitation, bâtiments administratifs). Ces travaux se font au prix de destructions irréversibles de monuments de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance.

Comment concilier héritage monumental et modernisation à Rome ?



1 Le Vittoriano

Le Vittoriano, qui symbolise l'unification italienne et célèbre le premier roi d'Italie, Victor Emmanuel II (1861-1878), a été inauguré en 1911. Il est adossé à la colline du Capitole. L'axe qui le relie au Colisée est la via dei Fori Imperiali, ouverte sous le fascisme.

2 Mussolini et Rome

« Je dirais que les problèmes de la capitale se divisent en deux grands groupes : les problèmes de la nécessité et ceux de la grandeur. [...] Mes idées sont claires, mes ordres sont précis, et je suis sûr qu'ils deviendront une réalité concrète. Dans cinq ans, Rome devra sembler merveilleuse à tous les gens de la terre... Vous continuerez à dégager le tronc du grand chêne de tout ce qui l'encombre. Vous ferez des trouées autour du théâtre de Marcellus, du Capitole, du Panthéon ; tout ce qui a poussé tout autour pendant les siècles de la décadence devra disparaître. D'ici à cinq ans, une grande percée doit rendre la coupole du Panthéon visible depuis la Piazza Colonna. Vous libérerez également des constructions parasitaires et profanes les temples majestueux de la Rome chrétienne. Les monuments millénaires de notre histoire doivent se dresser comme des géants dans une nécessaire solitude. »

Discours de **Mussolini** au Capitole, 31 décembre 1925.



3

Place Augusto Imperatore

Place aménagée entre 1930 et 1937 autour du mausolée d'Auguste (à droite sur la photographie).



4

L'autel de la Paix (Ara Pacis Augustae)

Marbre, construit sur le Champ de Mars entre 13 et 9 av. J.-C.

?

- 1 **DOC. 1.** Qu'est-ce que le Vittoriano ? Comment s'inscrit-il dans le paysage urbain ?
- 2 **DOC. 1 ET 3.** Quelles réalisations de l'ère fasciste sont visibles sur ces documents ?
- 3 **DOC. 2 ET 4.** Qu'est-ce que Mussolini entend conserver de l'Antiquité ? Pourquoi ?
- 4 **DOC 4 ET 5.** Qu'est-ce que l'Ara Pacis ?
- 5 **DOC. 5.** Quand a été construit le musée de l'Ara Pacis ? Quelle est la fonction du bâtiment ?
- 6 Comment expliquer que ce soit la première création architecturale dans le centre historique depuis la fin du fascisme ?
- 7 **DOC. 5.** Décrivez l'édifice de R. Meier. Pourquoi est-il au centre d'une polémique ?

5

L'inauguration du musée de l'Ara Pacis (2006)

« À Rome a été inauguré le bâtiment – très discuté – de l'architecte Richard Meier. [...] Ce grand parallélépipède blanc, trop vaste et mal intégré à son environnement selon certains, abrite l'Ara Pacis, dont le Sénat romain avait décidé l'élévation en 13 av. J.-C. afin de célébrer pour toujours l'empereur Auguste [...]. Ce monument antique, dont les parois extérieures et intérieures sont décorées de scènes de processions et de motifs végétaux sculptés en bas-relief, forme une enveloppe de 11,6 sur 10,6 mètres qui renferme l'autel proprement dit, sur lequel étaient pratiqués les sacrifices. Ce bâtiment est la première création architecturale jamais réalisée dans le centre historique de Rome depuis la fin du fascisme comme l'a rappelé le maire Walter Veltroni.

On y entre après avoir traversé l'espace aménagé par Meier face à l'église San Girolamo degli Illirici du XVI^e siècle, espace perçu par certains comme une violence faite aux lieux, par d'autres comme une esplanade, surélevée et protégée, qui permet d'admirer, mieux qu'auparavant, la façade de l'église. [...] L'Ara Pacis est désormais à l'abri de la pollution [...] et des brusques changements de température qui sont à l'origine de la dégradation déjà avancée du marbre. On oublie en effet souvent que le précédent "écrin" de l'architecte Ballio Morpurgo réalisé en 1938¹ ne le protégeait pas des agressions de l'extérieur. Prochainement, le maire lancera un nouvel appel à projets international [...] pour procéder à l'aménagement – sans démolitions – de l'ensemble constitué par la place Augusto imperatore et le mausolée d'Auguste, que Mussolini avait négligé parce qu'il n'était pas assez monumental. »

Article de **Goffredo Silvestri**, *La Repubblica*, 21 avril 2006.

1. L'Ara Pacis, dont les fragments ont été découverts dans le quartier du Champ de Mars, a été reconstitué et installé à proximité du mausolée d'Auguste sous Mussolini.



2 La Vieille Ville de Jérusalem

En quoi l'histoire des trois monothéismes permet-elle de comprendre l'enjeu patrimonial que constitue la Vieille Ville de Jérusalem ?

1 Jérusalem, un héritage plurimillénaire

→ La Vieille Ville entourée par des murailles, qui s'étend sur une superficie de 1 km², est constituée de quatre quartiers. L'histoire de Jérusalem est celle de dominations successives, qui ont laissé des traces plus ou moins importantes. Les plus anciens vestiges archéologiques datent de 3 500 av. J.-C. La ville se situait alors sur la pente sud de l'actuelle Jérusalem. Mais le patrimoine de la Vieille Ville est héritier de temps moins éloignés et renvoie à la domination romaine (I^{er} s. av. J.-C. - IV^e s. ap. J.-C.) (DOC. 3), byzantine (IV^e-VII^e s.), omeyyade (VII^e -VIII^e s.), à celle des croisés (XI^e-XII^e s.), des Mamelouks (XIII^e-XVI^e s.) et des Ottomans (1517-1917).

→ Étudier le patrimoine de Jérusalem soulève des enjeux spécifiques, liés à son statut de ville sainte pour les trois monothéismes (judaïsme, christianisme, islam). Ainsi, lorsque des archéologues européens engagent les premières fouilles au XIX^e siècle, c'est pour retrouver les traces de Jérusalem telle qu'elle est décrite dans la Bible et en valider le récit. Les vestiges ne sont pas seulement de « vieilles pierres », ils sont investis d'une dimension sacrée (DOC. 1 ET 2).

2 Jérusalem, lieu saint des trois monothéismes

→ Dans le judaïsme, le Mur occidental est un lieu saint. C'est le seul vestige de l'esplanade agrandie par Hérode* (I^{er} siècle av. J.-C.) et sur laquelle s'élevait le Second Temple, détruit par les Romains en 70 ap. J.-C. ; le Premier Temple, que la Bible attribue au roi Salomon (X^e s. av. J.-C.), ayant été détruit en 587 av. J.-C.

→ Pour les chrétiens, Jérusalem est la ville de la crucifixion et de la résurrection du Christ. Après la conversion de l'empereur romain Constantin, sa mère Hélène visita Jérusalem pour retrouver les lieux des derniers épisodes de la vie de Jésus. En 326, Constantin fit édifier la basilique du Saint-Sépulcre sur le site supposé de son tombeau. Jérusalem est une destination majeure de pèlerinage chrétien.

→ Jérusalem est le troisième lieu saint de l'islam, après La Mecque et Médine. Selon la tradition, la sourate XVII du Coran fait allusion au voyage nocturne du Prophète : transporté de La Mecque à Jérusalem, il se serait ensuite élevé vers les cieux. Le Dôme édifié par les Omeyyades à la fin du VII^e siècle abrite le Rocher à partir duquel Mahomet* aurait quitté la Terre. (ÉTUDE P. 30-31)

3 Jérusalem, au cœur des civilisations méditerranéennes

→ La Vieille Ville est un espace à part dans Jérusalem. Elle est délimitée par les remparts de Soliman le Magnifique*, au sein desquels elle s'est développée jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Malgré les destructions répétées (guerres, catastrophes naturelles) et les changements de domination, la Vieille Ville présente une unité liée à la pierre. Son utilisation est en effet obligatoire pour toute restauration. La particularité de la Vieille Ville tient aussi aux réemplois (colonnes antiques intégrées dans des monuments postérieurs) et à des formes architecturales (la coupole) reprises dans de nombreux édifices (ÉTUDE P. 32-33).

→ Le Haram al-Sharif constitue un musée en plein air de l'art islamique. À titre d'exemples, retenons les céramiques à motifs floraux et calligraphiques* du Dôme du Rocher, plus ancien édifice musulman conservé dans son intégrité architecturale, ou encore le dôme sculpté du *sabil* de Qaitbay (XV^e siècle) (DOC. 4).

➤ Miroir de l'histoire du bassin méditerranéen, et surtout enjeu de mémoires multiples, Jérusalem exerce aujourd'hui encore une fascination particulière.

Dates-clés

- 70 ap. J.-C. Destruction du Second Temple par les Romains
- 1099 Conquête par les croisés
- 1187 Conquête par Saladin
- 1517 Conquête ottomane
- 1917 Conquête britannique débouchant sur un mandat confié par la SDN (1922)
- 1948 Proclamation de l'État d'Israël.
- Vieille Ville contrôlée par les Jordaniens
- 1967 Vieille Ville contrôlée par les Israéliens



1 Jérusalem, centre du monde

« Il y a des noms de villes ou des noms d'hommes, qui, lorsqu'on les prononce dans quelque langue que ce soit, éveillent à l'instant même une si grande pensée, un si pieux souvenir, que ceux qui entendent prononcer ce nom, cédant à une puissance surnaturelle et invincible, se sentent tout près de ployer les deux genoux. Jérusalem est un de ces noms saints pour toutes les langues humaines : le nom de Jérusalem est balbutié par les enfants, invoqué par les vieillards, cité par les historiens, chanté par les poètes, adoré par tous. Dans l'opinion des vieux siècles, Jérusalem était le centre du monde ; dans la croyance des siècles modernes, elle est restée le centre de la famille universelle. *Ye rousch al A i m'* dont nous avons fait Jérusalem, veut dire vision de paix. »

Alexandre Dumas, *Isaac Laquedem*, œuvre inachevée de 1853.

1. Il y a plusieurs explications de l'étymologie du nom Jérusalem, dont celle établie au XIX^e siècle : Jérusalem viendrait de *YeRu ShLM*, qui signifierait ville de la plénitude, de la paix.

1 Pourquoi Alexandre Dumas attribue-t-il une puissance surnaturelle au nom de la ville de Jérusalem ?

2 Quelle étymologie retient-il pour expliquer le nom de Jérusalem ? Que symbolise Jérusalem à ses yeux ?



2 Bassin du Patriarche ou d'Ezéchias dans le quartier chrétien

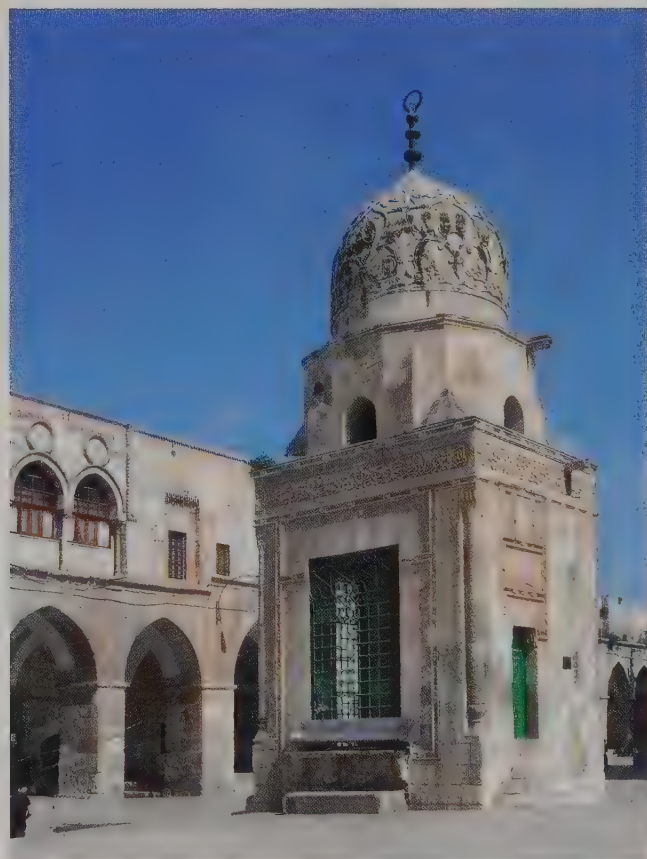
Photochrome de 1890-1900.

Les archéologues chrétiens du XIX^e siècle s'attachent à retrouver les traces de la Jérusalem biblique, notamment celles des aménagements hydrauliques du roi Ezéchias évoqués dans l'Ancien Testament. L'actuel bassin du Patriarche est alors considéré comme celui d'Ezéchias.



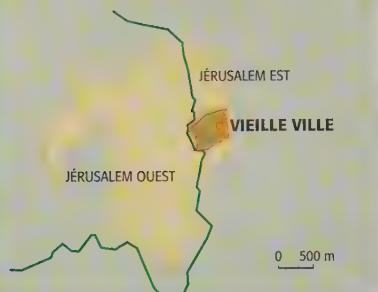
3 Mur du palais du roi Hérode (I^{er} siècle av. J.-C.)

Les archéologues mettent au jour des pièces de marbre du mur et du carrelage du palais du roi Hérode, 1970.



4 Sabil de Qaitbey : fontaine publique sur le Haram al-Sharif

Au premier plan, la fontaine, au second plan, la *madrasa* (école) Ashrafiyya, commandées par le sultan mamelouk Qaitbey en 1482.



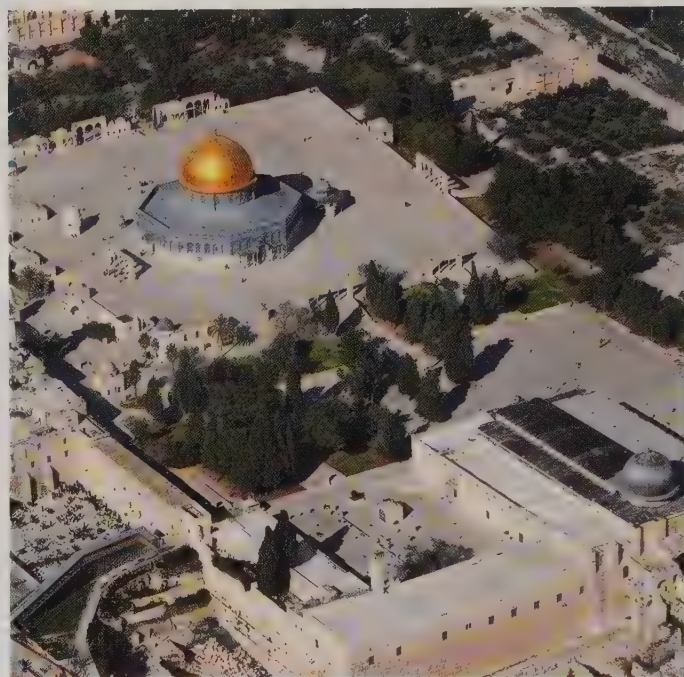
Le patrimoine de la Vieille Ville

Jusqu'au XIX^e siècle, Jérusalem n'a pas dépassé les limites fixées par l'enceinte ottomane du XVI^e siècle. Ce centre historique, appelé « Vieille Ville », ne représente plus aujourd'hui qu'une petite partie de Jérusalem. Il est divisé en plusieurs quartiers (juif, chrétien, arménien et musulman) et se trouve, par les lieux saints qu'il abrite, au cœur des trois monothéismes.

Sur quoi repose la spécificité du patrimoine de Jérusalem ?

A • Jérusalem, ville sainte

1 Les quatre quartiers de la Vieille Ville



2 L'esplanade du Temple ou Haram al-Sharif

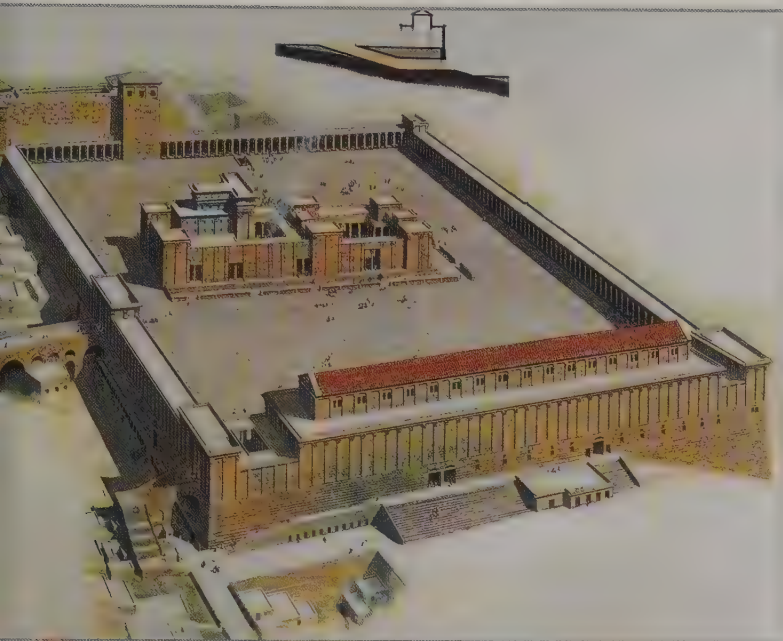
Vue aérienne de l'esplanade aménagée sur le mont Moriah.

3 Le Mur occidental et le Dôme du Rocher

Le Mur occidental (appelé mur des Lamentations par les chrétiens) est un lieu saint du judaïsme. L'esplanade située en contrebas est dédiée au culte.

Au second plan, le Dôme du Rocher domine le Haram al-Sharif (« le noble sanctuaire »), également nommé l'esplanade des mosquées ou esplanade du Temple.

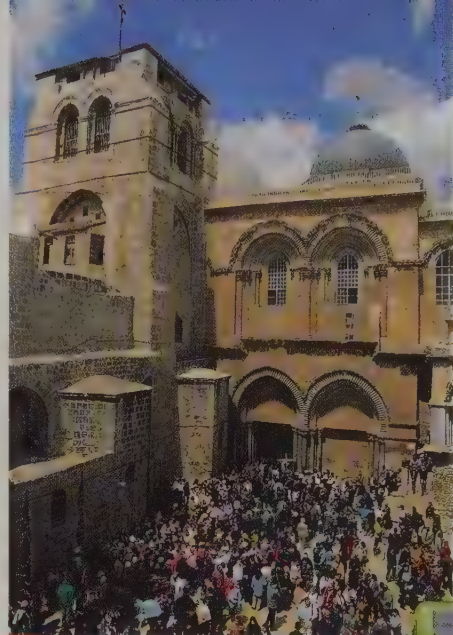




4 Reconstitution du Second Temple

Aquarelle de P. Connolly, 1983.

Le Second Temple, réaménagé en 20 av. J.-C. sous le règne d'Hérode, fut détruit par les armées de l'empereur romain Titus en 70 ap. J.-C.



6 L'église du Saint-Sépulcre

La première basilique a été érigée sur le site présumé du tombeau de Jésus, au début du IV^e siècle. Le sanctuaire actuel, surmonté de deux coupôles, date des XI^e et XII^e siècles.

5 La construction du Dôme du Rocher

« Lorsque Omar¹ s'empara de Jérusalem², il paraît que l'espace du temple, à l'exception d'une très petite partie, avait été abandonné par les chrétiens. Saïd-ebn-Batrik, historien arabe, raconte que le calife s'adressa au patriarche Sophronius, et lui demanda quel serait le lieu le plus propre de Jérusalem pour y bâtir une mosquée. Sophronius le conduisit sur les ruines du temple de Salomon. Omar, satisfait d'établir sa mosquée dans une enceinte si fameuse, fit déblayer les terres et découvrir une grande roche où Dieu avait dû parler à Jacob. La mosquée nouvelle prit le nom de cette roche, Gâmeat-el-Sakhra, et devint pour les musulmans presque aussi sacrée que les mosquées de La Mecque et de Médine. Le calife Abd-el-Maleck en augmenta les bâtiments, et renferma la roche dans l'enceinte des murailles. Son successeur, le calife El-Louid, embellit encore El-Sakhra et la couvrit d'un dôme de cuivre doré, dépouille d'une église de Baalbek. Dans la suite, les croisés convertirent le temple de Mahomet en un sanctuaire de Jésus-Christ ; et lorsque Saladin reprit Jérusalem, il rendit ce temple à sa destination primitive. »

François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811.

1. Second calife de l'histoire musulmane.

2. En 637.

7 Une restauration polémique

« Une partie du mur du site saint le plus fréquenté de Jérusalem menace de s'effondrer, ont annoncé mardi les archéologues et le maire israélien de la ville, préoccupation que ne partagent pas les responsables musulmans chargés du site. Ceux-ci assurent que le mur bordant l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa est stable. Ils accusent Israël d'exploiter la situation pour accroître son contrôle sur le site, vénéré à la fois par les musulmans et les juifs.

La protubérance, large de 10,70 mètres, concerne le mur soutenant le coin sud-est de l'esplanade des Mosquées construite sur le site biblique du deuxième Temple de Jérusalem. [...]

Le Mur occidental ou mur des Lamentations, le premier lieu saint du judaïsme, qui était un des côtés du Temple, n'est pas concerné.

Eilat Mazar, chef du Comité israélien pour la protection des antiquités du mont du Temple, a confirmé que le mur était abîmé de manière irrémédiable [...]. « Le mur s'effondrera » [...]. « La question principale maintenant est de savoir s'il tombera sur les milliers de personnes qui prient ici ou si ce sera fait de manière contrôlée comme il conviendrait ».

Adnane Husseini, directeur de la société musulmane qui s'occupe de l'esplanade des Mosquées, a assuré que la protubérance ne s'était pas agrandie ni n'avait bougé depuis près de 30 ans et qu'elle ne présentait aucune menace immédiate. [...] »

Site internet www.nouvelobs.com, 27 août 2002.

?

1 DOC. 1. Qu'appelle-t-on la « Vieille Ville » de Jérusalem ?

2 DOC. 2, 3 ET 5. Pourquoi l'esplanade du mont Moriah porte-t-elle différents noms ?

3 DOC. 2 À 4. Qu'est-ce que le Mur occidental ? Quelle partie du mur remonte à l'époque d'Hérode ?

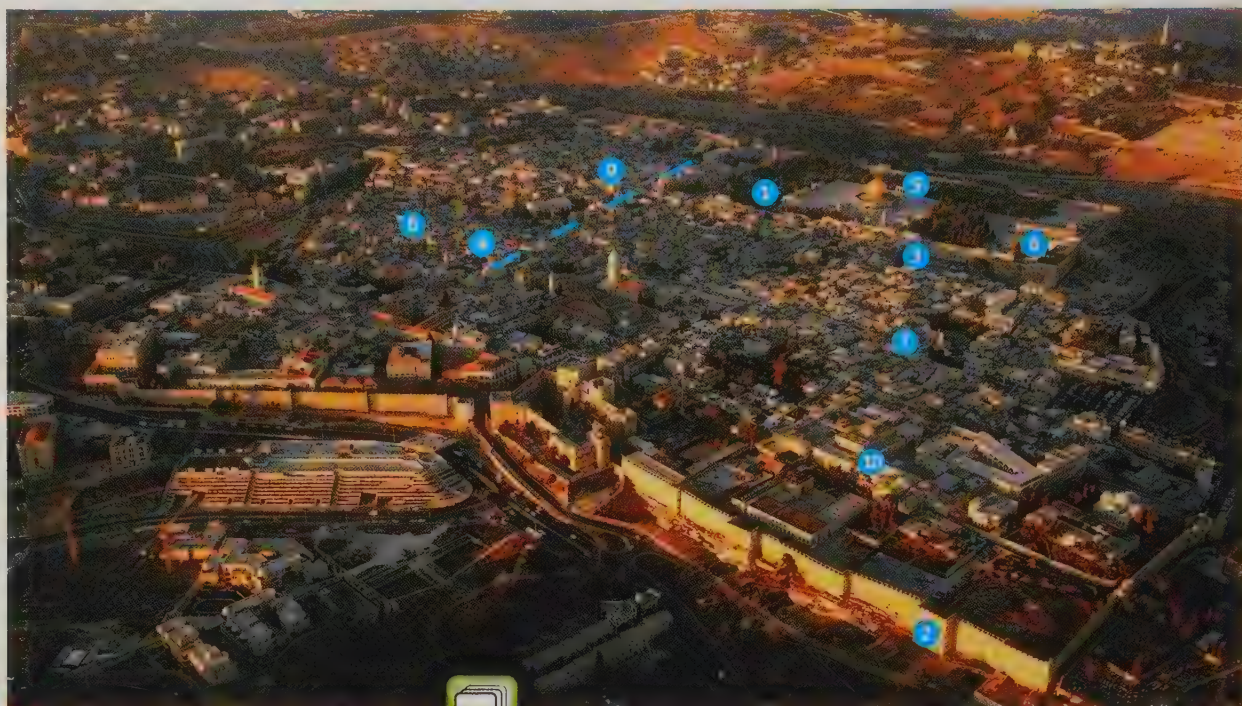
4 DOC. 5. Pourquoi le Dôme du Rocher est-il le troisième lieu saint de l'islam ?

5 DOC. 6. Qu'est-ce que le Saint-Sépulcre ?

6 DOC. 5. Comment les occupations successives de la ville ont-elles modifié le patrimoine religieux ?

7 DOC. 7. Pourquoi l'esplanade est-elle au cœur de polémiques ?

B • Un patrimoine à la croisée des civilisations méditerranéennes

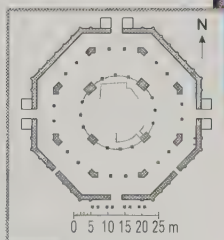


8 Une Vieille Ville composite



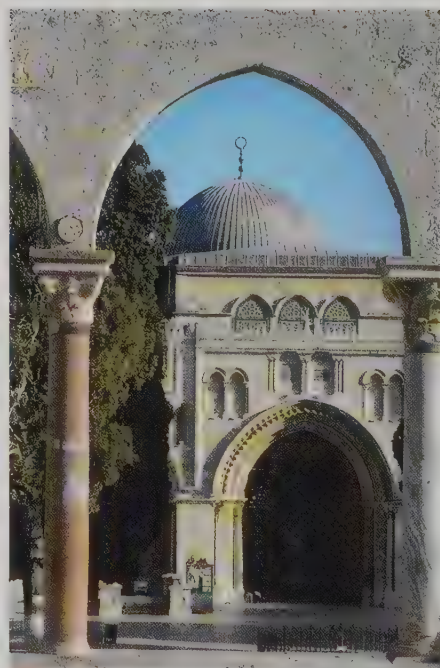
- 1 Haram al-Sharif ou mont du Temple
- 2 Enceinte de Soliman le Magnifique (XVI^e siècle)
- 3 Mur occidental (Ha-Kotel ha-Maaravi)
- 4 Église du Saint-Sépulcre
- 5 Dôme du Rocher
- 6 Mosquée al-Aqsa
- 7 Quartier juif
- 8 Quartier chrétien
- 9 Quartier musulman
- 10 Quartier arménien

— — Via Dolorosa
(axe est-ouest qui correspond, selon la tradition chrétienne, au chemin de Jésus du lieu de son jugement à celui de sa crucifixion)



9 Fenêtre du Dôme du Rocher

À l'origine orné de mosaïques, l'octogone est recouvert de carreaux de céramiques sous Soliman le Magnifique en 1561 (restaurés en 1963).



10 La mosquée al-Aqsa

Vue sur le porche du XIII^e siècle à travers le portique sud de l'esplanade.



11 Le quartier chrétien

À l'arrière-plan, à gauche, les coupoules du Saint-Sépulcre.



12 La Porte de Damas

Cette porte nord de l'enceinte de Soliman le Magnifique a été construite en 1537.

?

- 8 **DOC. 8.** Repérez les différents quartiers de la ville. Cette différenciation se traduit-elle dans le paysage urbain ?
- 9 **DOC. 14.** Quels vestiges les fouilles archéologiques ont-elles permis de mettre au jour ?
- 10 **DOC. 8, 11 ET 13.** Quels éléments confèrent une harmonie au paysage urbain ?
- 11 **DOC. 2, 3 ET 9.** Décrivez le Dôme du Rocher. Quelle influence artistique sa forme et certains éléments de sa décoration révèlent-ils ?
- 12 **DOC. 10.** Observez les colonnes du portique ouvrant sur la mosquée al-Aqsa. Quelle est leur origine ? Justifiez votre réponse.
- 13 **DOC. 6 ET 10.** Quels rapprochements peut-on faire entre l'architecture de l'église du Saint-Sépulcre et les édifices musulmans du Haram al-Sharif ? Comment les expliquer ?
- 14 Qu'est-ce qui fait l'originalité du patrimoine de la Vieille Ville de Jérusalem ?



13 Une ruelle du quartier juif



14 Le cardo

Vestiges de la rue principale de Jérusalem à l'époque romano-byzantine, mis au jour dans le quartier juif.

VERS LE BAC Composition

Quelles traces les pouvoirs et les civilisations qui se sont succédé à Jérusalem ont-ils laissées sur la Vieille Ville ?

Le centre historique de Paris

Comment expliquer la variété du patrimoine parisien ?

1 Un patrimoine héritier d'une longue histoire

→ Paris connaît un essor spectaculaire à partir du XI^e siècle, et, jusqu'au XIX^e siècle, son développement, guidé par les enceintes successives, se fait en **cercles concentriques** (ÉTUDE P. 36-37). Les origines de Paris remontent à l'Antiquité. Après leur victoire sur les **Parisii** (52 av. J.-C.), les Romains fondent Lutèce sur la rive gauche de la Seine mais, au IV^e siècle, l'Île de la Cité devient le centre de la ville.

→ **L'absence de destructions majeures jusqu'au XIX^e siècle explique la richesse du patrimoine parisien.** Paris concentre des vestiges gallo-romains (DOC. 2), des édifices gothiques (Notre-Dame, Sainte-Chapelle) (HISTOIRE DES ARTS, P. 42-43), des bâtiments Renaissance (aile Lescot du palais du Louvre) ou néoclassiques du XVIII^e siècle (Panthéon).

→ **Le patrimoine parisien porte aussi la marque des aménagements du Second Empire.** Le baron Haussmann donne à la ville son visage moderne. L'Île de la Cité est profondément remaniée. Les maisons anciennes et les ruelles tortueuses du Moyen Âge disparaissent au profit d'axes rectilignes ; le parvis de Notre-Dame est agrandi, ouvrant une perspective inédite sur la cathédrale (DOC. 1).

2 L'empreinte du pouvoir politique sur le patrimoine

→ **À la fin du X^e siècle, Paris devient la capitale.** Les souverains embellissent la ville par des monuments et des places. Le Louvre, dont l'histoire s'étire sur huit siècles, illustre l'intérêt du pouvoir politique pour la capitale (ÉTUDE P. 38-39). La forteresse édifée par Philippe Auguste devient résidence royale sous Charles V. Le palais est ensuite constamment remanié, de François I^{er} à Louis XIV, puis sous Napoléon I^{er}, Napoléon III, et enfin sous la présidence de François Mitterrand avec la construction de la pyramide de verre (1989). (ÉTUDE P. 40-41)

→ **La concentration des pouvoirs à Paris attire les élites.** Au XVII^e siècle, la noblesse fait ainsi construire des hôtels particuliers sur l'Île Saint-Louis et dans le Marais, quartier classé « secteur sauvegardé » en 1965 et devenu l'un des fleurons du patrimoine parisien.

3 Le patrimoine, une invention de la Révolution

→ **Avec la Révolution naît en France la conscience du patrimoine.** L'idée s'impose alors que les édifices remarquables et les œuvres d'art hérités du passé sont des biens appartenant à la nation. Il faut les protéger contre le vandalisme au nom de l'art, mais aussi au nom de l'histoire qui doit servir à éduquer le citoyen. (DOC. 4)

→ **La loi de 1913 sur la protection des monuments historiques constitue l'aboutissement du processus engagé dans les années 1790.** Ses dispositions s'appliquent à tout monument classé, y compris ceux appartenant à un propriétaire privé, de façon à enrayer la dégradation du patrimoine.

→ **Le champ des « monuments historiques » s'élargit, témoignant d'une évolution de la sensibilité patrimoniale.** L'intérêt pour l'Antiquité et le Moyen Âge date du XIX^e siècle. Dans l'entre-deux-guerres, sont pris en considération des édifices de la Renaissance, des XVII^e et XVIII^e siècles. L'attention pour le XIX^e siècle émerge plus tardivement. C'est dans les années 1980, après la destruction des Halles de Baltard (1971) (DOC. 3), que des bâtiments de l'âge industriel entrent dans le patrimoine.

➤ Capitale et ville parmi les plus peuplées d'Europe dès le Moyen Âge, Paris s'est adapté aux exigences de chaque époque, donnant naissance à un patrimoine varié.

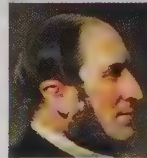
Dates-clés

1790 L'Assemblée constituante met en place une commission des Monuments, chargée d'organiser l'inventaire et la conservation des œuvres d'art

1913 Loi sur la protection des monuments historiques (meubles et immeubles, publics ou appartenant à des propriétaires privés)

1962 Loi Malraux sur la sauvegarde des quartiers anciens

Personnage-clé



Georges Eugène Haussmann
(1809-1891)

Préfet de la Seine de 1853 à 1870, il transforme Paris en ville moderne et lui donne

un nouveau visage : annexion des communes limitrophes, percement de boulevards et d'avenues, règles strictes encadrant la construction des nouveaux îlots (alignement des immeubles, façades en pierre de taille avec balcons aux 2^e et 5^e étages...).

Mot-clé

Parisii Gaulois défaits par les Romains en 52 av. J.-C. Au IV^e siècle ap. J.-C., Lutèce prend le nom de Paris, en souvenir de cette tribu gauloise.



1

Les rives de la Seine

Les rives de la Seine, du pont de Sully au pont d'Iéna, ont été classées site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1991.

- ① Notre-Dame (XII^e-XIII^e siècles)
- ② Sainte-Chapelle (XIII^e siècle)
- ③ Place Dauphine, aménagée sur décision d'Henri IV (inaugurée en 1607)
- ④ Pont-Neuf (inauguré en 1607)



2

Les vestiges de Lutèce

Les thermes gallo-romains de Cluny (I^{er}-III^e siècles), ici le frigidarium, sont englobés dans les bâtiments de l'Hôtel des abbés de Cluny, musée national du Moyen Âge.



3

La destruction des Halles

Les pavillons construits par Victor Baltard sous Napoléon III, témoignage de l'architecture métallique et moderniste du XIX^e siècle, sont détruits en 1971 quand le pouvoir décide de déplacer les Halles en dehors de Paris, à Rungis.

4

L'invention du patrimoine

« Enfin votre comité doit mettre sous vos yeux une sorte de délit qui intéresse le département de l'instruction publique : il lui est revenu de plusieurs endroits que des monuments précieux avaient été pillés ou indignement dégradés. Les chefs-d'œuvre des arts sont de grands moyens d'instruction, dont le talent enrichit sans cesse les générations suivantes. C'est la liberté qui les fait éclore, c'est donc sous son règne qu'ils doivent être religieusement conservés, et l'Assemblée nationale ne saurait trop se hâter de fixer sur cet objet la surveillance active des différents corps administratifs du royaume. »

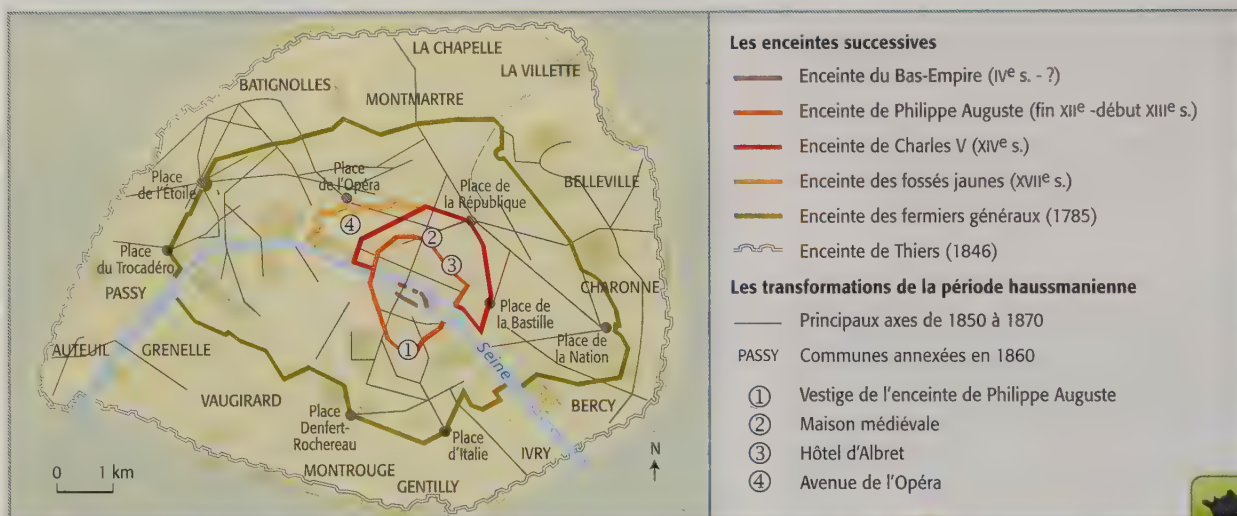
Charles de Talleyrand, président de l'Assemblée constituante, projet de décret sur l'Instruction publique présenté devant l'Assemblée, 13 octobre 1790.

La variété des monuments et des paysages parisiens

Depuis le Moyen Âge, Paris n'a cessé de s'agrandir. La dernière phase importante d'expansion date de 1860 : les communes limitrophes sont annexées et les limites de Paris fixées à l'enceinte de Thiers. Parallèlement, la capitale est embellie et aménagée sur décision royale, impériale, puis présidentielle.

Comment expliquer la diversité du patrimoine parisien ?

A • Les marques de la croissance en auréoles concentriques dans le paysage parisien



1 La croissance concentrique de Paris depuis l'Antiquité

Afin de protéger la capitale, des enceintes successives ont été construites. Paris n'a pu s'étendre que par strates denses et concentriques.

2 Paris au début du XVI^e siècle

Plan de Braun et Hogenberg vers 1530, publié en 1572.

- ① Île de la Cité
- ② Notre-Dame
- ③ Louvre
- ④ Hôtel-de-Ville et place de Grève
- ⑤ Bastille



3

L'enceinte de Philippe Auguste

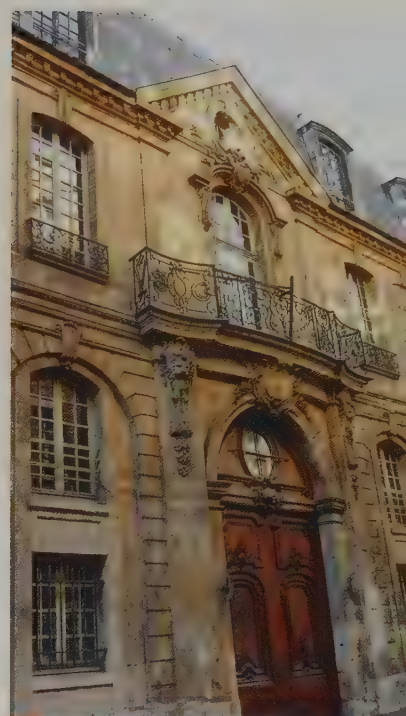
Vestiges de l'enceinte, rue Clovis (5^e arrondissement).



4

Maison médiévale (XV^e siècle)

Il s'agit là de l'une des plus anciennes maisons de Paris, rue du Grenier sur l'eau (4^e arrondissement).



5

Façade de l'Hôtel d'Albret (XVIII^e siècle)

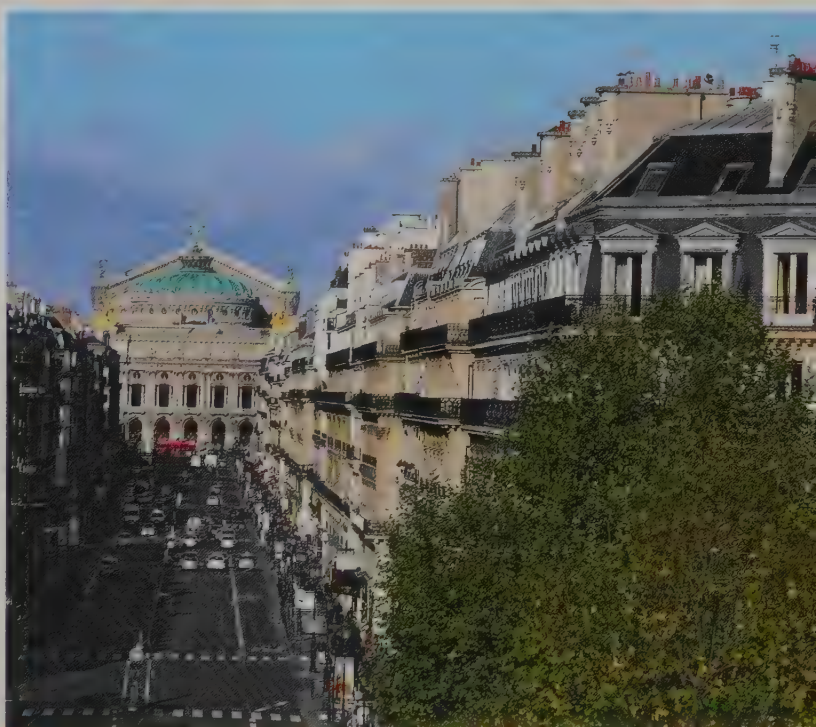
Acquis par la ville de Paris en 1975, cet hôtel particulier du Marais a été restauré dans les années 1980 (4^e arrondissement).

?

- 1 **DOC. ET 2.** Sur quel site s'est développée la ville de Paris ?
- 2 **DOC. 1 À 3.** Localisez et datez les enceintes successives de Paris. Lesquelles apparaissent sur le document 2 ?
- 3 **DOC. 1 À 3.** Quelles marques ont-elles laissées dans le paysage urbain ?
- 4 **DOC. 1 À 5.** Où se situent les monuments présentés ? Du point de vue patrimonial, quelle différence peut-on faire entre les quartiers centraux et ceux datant de l'annexion de 1860 ?
- 5 **DOC. 1.** Quels quartiers sont concernés par les travaux engagés par Haussmann ? En quoi bouleversent-ils l'organisation de la ville ?
- 6 **DOC. 1 ET 6.** Qu'est-ce qui fait l'originalité de la rue haussmannienne ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 1 ET 2. Montrez en quoi ces documents sont représentatifs des aménagements successifs du centre historique de Paris.



6

L'avenue de l'Opéra

L'avenue a été aménagée au temps du préfet Haussmann et s'ouvre sur l'Opéra de Charles Garnier (1875), classé monument historique en 1923 (9^e arrondissement).

B • La diversité du patrimoine parisien



7 La place des Vosges

Projet d'Henri IV, cette place, appelée place Royale jusqu'en 1800, fut inaugurée en 1612 par Louis XIII.



8 La rue de Rivoli : un nouvel axe est-ouest

Le tronçon situé le long du jardin des Tuileries a été ouvert sous le Premier Empire.

Entrée du métropolitain par Hector Guimard (1900)

9





10 Le musée d'Orsay

Cette gare, construite en 1898-1900, a été transformée dans les années 1980 en musée.

?

- 7 DOC. 7, 8 ET 11.** Dated et décrivez les monuments et aménagements représentés. À quels objectifs répondent-ils ?
- 8 DOC. 7.** Pourquoi le nom de la place a-t-il été changé en 1800 ?
- 9 DOC. 7, 8 ET 11.** Que nous apprennent ces documents sur le rôle du pouvoir politique dans l'organisation de la ville ?
- 10 DOC. 9.** À quel courant artistique se rattache ce mobilier urbain ?
- 11 DOC. 9 ET 10.** Comment expliquer que la gare d'Orsay et l'œuvre de Guimard appartiennent aujourd'hui au patrimoine parisien ?

VERS LE BAC Composition

En quoi la fonction de capitale de Paris permet-elle de comprendre la richesse du patrimoine parisien ?



11 Le quartier Beaubourg (4^e arrondissement)

- 1** Église Saint-Merri (XVI^e siècle), qui illustre la perpétuation du style gothique à Paris.
- 2** Centre d'art contemporain Pompidou, créé à l'initiative du président de la République Georges Pompidou (1969-1974).

Repères

Fin XII^e siècle Construction de la forteresse du Louvre
1202 Achèvement du donjon du Louvre
1672 Achèvement de la colonnade
1988 Inauguration de la pyramide du Louvre
1989 Ouverture au public du Grand Louvre

Détruire, conserver, remanier : le Louvre



Le 1^{er} arrondissement est l'un des plus anciens quartiers de Paris. Le pouvoir royal y installe au XII^e siècle une forteresse intégrée à la nouvelle enceinte, le Louvre. Devenu musée en 1793, c'est un haut lieu du patrimoine parisien.

En quoi l'histoire du Louvre permet-elle de comprendre le rapport de la France contemporaine à son passé ?



1 Le Louvre médiéval

Manuscrit enluminé, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, le mois d'octobre, 1412-1416.



2 La construction de la colonnade

En 1672, la colonnade est presque achevée : face à la ville, une façade monumentale dominée par un péristyle à colonnes doubles occupe tout l'étage. Mais Louis XIV délaisse le Louvre pour Versailles, laissant l'ensemble inachevé.



3 Le Louvre : la cour carrée

Dans les années 1980, des fouilles mettent au jour la base de la forteresse de Philippe Auguste (XII^e siècle). Le Louvre médiéval a en effet été rasé par François I^{er} en 1528 pour édifier une nouvelle résidence royale. Au fond, l'aile Renaissance de l'architecte Pierre Lescot, ornée des sculptures de Jean Goujon.



4 Le Louvre transformé en musée

Hubert Robert, *Projet d'aménagement de la Grande Galerie du Louvre*, 1796, musée du Louvre.

1 DOC 1 À 7. Quelles ont été les différentes fonctions du Louvre ? Quelles transformations architecturales successives a-t-il connues ?

2 DOC 1, 3 ET 7. Quel était l'aspect du Louvre à l'époque médiévale ? Comment expliquer qu'il n'en reste que des vestiges archéologiques ?

3 DOC. 2 À 7. Depuis quand peut-on considérer le Louvre comme un monument historique ?

4 DOC. 5 À 7. Décrivez la pyramide de l'architecte Pei. À quelles exigences répond-elle ?

5 DOC. 7. Comment et pourquoi François Mitterrand replace-t-il la pyramide dans la généalogie du Louvre ?



5 Le Louvre : la cour Napoléon

La cour Napoléon est délimitée au nord par l'aile Richelieu (à droite sur la photographie) édifée sous Napoléon III. Au centre, la pyramide de l'architecte Ieoh Ming Pei (1989), réalisée dans le cadre du projet Grand Louvre, lancé par François Mitterrand en 1981 pour moderniser le musée.

7 L'Inauguration du Grand Louvre

« Vous êtes venus comme beaucoup d'autres Parisiens voir enfin la pyramide, ses alentours, la manière dont elle s'imbrique à l'ensemble du paysage monumental du Palais du Louvre. [...] Vous savez qu'initialement il y avait d'un côté, le château fort dont nous venons de visiter les fondations et qui à travers les temps de Philippe Auguste à Charles V et François I^{er} a été considérablement modifié ; et puis, à partir de Catherine de Médicis, le Palais des Tuileries [...] détruit en 1871.

Et le Louvre, tel qu'on le voit autour de la Cour Napoléon, celle sous laquelle nous sommes, a connu des transformations architecturales considérables sous le Second Empire et sous la III^e République [...].

Vous êtes donc là devant le premier élément d'une reconstruction, d'une nouvelle conception du musée du Louvre devenu le Grand Louvre tandis qu'au moment même où nous engageons ces travaux, on a naturellement pensé à [...] ouvrir pour la première fois depuis des siècles certains éléments de ce qui fut l'histoire de France. D'où les fouilles de la Cour Carrée, la base du château fort et de la tour du Louvre, Philippe Auguste et la suite. [...] Le château fort, l'origine, la monarchie, très bien, le Palais des Tuileries, une reine italienne qui cherche plus de beauté, plus de

confort, et qui dessine un Palais à l'italienne. [...] Naturellement, elle a dessiné un [...] jardin à l'italienne, bien dessiné, avec un axe. Cet axe c'était la porte du Palais des Tuileries et c'est ainsi que s'est esquissée la perspective [...] de la Concorde, des Tuileries, des Champs-Élysées, les Arcs de Triomphe, jusqu'à la future, l'actuelle Arche de la Défense. [...] La Cour Napoléon, là au-dessus de nous, c'était la ville. Lorsque l'on a creusé, [...] on a découvert également toutes les fondations de la ville [...].

On ne doit jamais être choqué de ce que chaque siècle apporte, ses modes, ses styles, ses architectures. [...]

[...] Est-ce que le travail de Napoléon III et des architectes de la III^e République a été si désastreux, je ne le crois pas, puisque l'opinion publique reconnaît devant le Louvre l'un des lieux dominants de l'architecture française. Mais enfin, un caractère sacré n'empêche pas d'imaginer qu'au siècle suivant, on puisse faire quelque chose d'autre. C'est ce qui a été fait avec la pyramide, dont la hauteur et les dimensions ont été calculées de telle sorte qu'elle n'offense pas l'harmonie générale. [...] On peut dire que ce qui a été ici reconquis représente une avancée très importante pour l'ensemble du patrimoine français. La rénovation de ce qui existait, la découverte de ce que nous ne connaissions pas, l'harmonie entre les différents éléments en question, maintenant cette pyramide [...]. »

Discours prononcé par le Président François Mitterrand, le 14 octobre 1988.



6 Le Louvre : la cour Napoléon (vue intérieure)

VERS LE BAC

Composition

Que nous apprend l'histoire du Louvre sur la conception du patrimoine en France ?



Objectifs

- Connaître les styles architecturaux gothique/néogothique
- Montrer l'évolution de la conception de la restauration

Notre-Dame de Paris est le monument historique le plus visité en France. Il fallut un chantier d'une ampleur inédite et plusieurs décennies, de la fin du XII^e au début du XIII^e siècle, pour bâtir cette vaste cathédrale gothique (40 m de large, 120 m de long, 69 m de haut). Au XIX^e siècle, l'édifice est très détérioré :

modification du portail central en 1771 pour faciliter le passage des processions ; suppression de la flèche et destructions des statues pendant la période révolutionnaire. Aussi, en 1845, sa restauration est confiée à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc.

Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)



Architecte français. Il fut chargé de la restauration de nombreux monuments du Moyen Âge (Notre-Dame de Paris, basilique de la Madeleine à Vézelay, fortifications de Carcassonne, château de Pierrefonds...). Admirateur de l'art gothique, il menait des recherches précises avant d'intervenir sur le monument. Dans son *Dictionnaire raisonné* (1849), il écrit : « restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer

ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. » Cette définition, autant que ses interventions jugées par certains excessives, suscitèrent de vives réactions.

Vocabulaire des arts

Architecture gothique Style architectural qui s'épanouit en Europe du XII^e siècle à la Renaissance et qui se caractérise par l'utilisation de techniques permettant l'élévation des bâtiments (voute sur croisée d'ogives) et l'usage des vitraux. Le **néogothique** apparaît vers 1750, en Angleterre, et vise à imiter les formes gothiques appréciées pour leur caractère pittoresque.

Restauration Intervention directe sur un monument (ou une œuvre) détérioré ou endommagé. Aujourd'hui, elle obéit à trois principes : respect de la création originale (la recreation d'un élément disparu ne peut se faire que si l'on dispose d'une documentation historique suffisante), lisibilité (la partie restaurée doit se distinguer des parties originales), réversibilité (la restauration doit pouvoir être effacée).

Vandalisme révolutionnaire Expression inventée sous la Révolution pour désigner les destructions volontaires d'édifices ou de statues considérés comme des symboles de l'Ancien Régime.



1 Façade occidentale de la cathédrale avant les transformations du XVIII^e siècle

Gravure de Antoine Aveline, musée de notre Dame de Paris, XVIII^e siècle.



2 Façade occidentale de la cathédrale au XIX^e siècle

Impression en couleur, 1802.



Lire, écouter, voir

- Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1831 (ce roman attira l'attention générale sur la cathédrale et son état de dégradation avancé).
- www.crypte.paris.fr (rubrique « La crypte. Plus de 2000 ans d'histoire ») : la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame (vestiges de la ville gallo-romaine et de la première cathédrale du haut Moyen Âge).
- D'autres monuments gothiques à Paris : la Sainte-Chapelle, la Tour Saint-Jacques, l'église Saint-Eustache.

3

Chevet et façade sud de Notre-Dame

La vue depuis la façade sud permet de voir la flèche reconstruite par Viollet-le-Duc, pour laquelle il invente un étage ajouré supplémentaire.

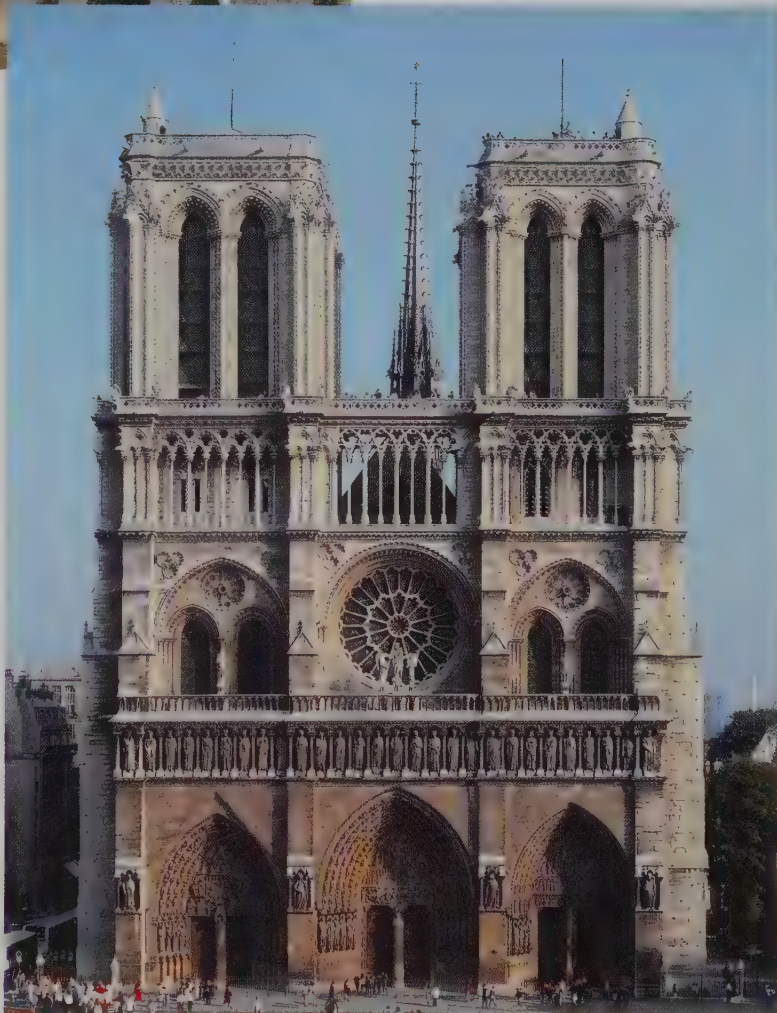
?

LECTURE DE L'ŒUVRE

- 1 Présentez le monument : date d'édification, dimensions, style architectural. (DOC. 4)
- 2 Repérez les dommages subis par le monument à la fin du XVIII^e siècle. (DOC. 1 ET 2)
- 3 Sur l'édifice actuel, quels éléments datent de la restauration dirigée par Viollet-le-Duc ? (DOC. 3 ET 4)
- 4 Quelle est l'importance de l'apport de Viollet-le-Duc à la cathédrale d'aujourd'hui ?

ANALYSE DE L'ŒUVRE

- 5 Comparez la façade du XVIII^e siècle et celle de Viollet-le-Duc (DOC. 1 ET 4). Quelle conception de la restauration d'un monument se faisait Viollet-le-Duc ?
- 6 Pourquoi peut-on parler de « néogothique » à propos de son intervention sur la cathédrale ? (DOC. 1 ET 4)
- 7 Une telle restauration serait-elle encore acceptée aujourd'hui ?



4

Façade occidentale de Notre-Dame aujourd'hui

SUJET 1

À partir de l'étude menée en classe, montrez en quoi le patrimoine urbain donne à voir l'histoire de la ville et éclaire le rapport des sociétés actuelles à leur passé.

> Qu'est-ce qu'une composition ?

La composition consiste à répondre à un sujet en élaborant une démonstration :

- ordonnée, c'est-à-dire organisée selon **un plan** ;
- argumentée, c'est-à-dire s'appuyant sur **des idées** illustrées par **des exemples**.

> À noter

Seule la composition vous sera proposée au bac pour les chapitres 1 et 2.

Il n'y aura pas d'étude critique de document(s) sur les études au choix. Cela ne vous empêche pas de vous entraîner (voir, par exemple, l'exercice proposé page 23).

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Délimiter le sujet : espace géographique, domaine d'étude, lien avec le thème étudié

• « **À partir de l'étude menée en classe** » : le thème 1 du programme s'appuie sur des études thématiques au choix. Votre devoir s'appuiera sur celle analysée en classe.

1 Pourquoi le patrimoine de Rome/Jérusalem/Paris (en fonction de l'étude menée en classe) est-il particulièrement remarquable ?

→ Définir les termes du sujet

• « **le patrimoine urbain** » : il s'agit de la notion centrale du programme. Le patrimoine est une trace du passé dont l'intérêt historique et/ou esthétique justifie qu'elle soit conservée pour le présent et pour l'avenir. Le patrimoine est donc devenu un héritage qui intéresse la collectivité nationale, mais aussi mondiale.

2 Dans quelle mesure l'histoire de Rome/Jérusalem/Paris (en fonction de l'étude menée en classe) explique-t-elle la diversité et la richesse du patrimoine urbain ?

• « **donne à voir l'histoire de la ville** » : le patrimoine architectural et urbanistique, visible ou non, révèle les occupations successives de la ville, son organisation. Les pouvoirs publics interviennent sur le paysage urbain (construction, destruction, restauration) : comment, pourquoi, avec quel objectif ?

• « **éclaire le rapport des sociétés actuelles à leur passé** » :
– le patrimoine peut être révélé à l'occasion de fouilles : il est à nouveau enfoui sous de nouvelles constructions ou au contraire mis au jour ;
– il peut rester à l'état de traces ;
– il peut être l'objet d'une mise en valeur.
Cela témoigne de l'intérêt ou non des pouvoirs publics.
Il faut se demander quel passé est mis en valeur et pourquoi ?

3 Par qui, comment et pourquoi ce patrimoine est-il sauvegardé ?

4 Quels sont les enjeux de la politique patrimoniale à Rome/Jérusalem/Paris (en fonction de l'étude menée en classe) ?

→ Identifier le type de sujet	Il existe trois grands types de sujets : – les sujets chronologiques qui impliquent d'étudier une évolution ; – les sujets thématiques qui visent à dresser un tableau d'une situation à un moment donné ; – les sujets analytiques qui amènent à étudier un phénomène (ses causes, ses origines, ses acteurs, ses modalités, etc.) 5 Quel est le type de sujet proposé ici ?
→ Dégager et formuler une problématique	Il s'agit de dégager l'idée centrale que le devoir va démontrer et la formuler de manière explicite. Attention, il ne s'agit pas de recopier l'intitulé du sujet. 6 Parmi les propositions suivantes, choisissez la problématique qui convient et justifiez votre choix : – Comment expliquer la richesse et la variété du patrimoine de Rome/Jérusalem/Paris ? – Comment la politique patrimoniale à Rome/Jérusalem/Paris révèle-t-elle le regard que les contemporains portent sur le passé ? – Quels sont les acteurs et les enjeux de la politique patrimoniale à Rome/Jérusalem/Paris ?

2 ORGANISER LE PLAN

→ Au brouillon, sélectionner et classer les informations	Pour opérer un tri parmi ses connaissances, il faut : – repérer les informations nécessaires au traitement du sujet dans les leçons ; – identifier les notions ou mots-clés qui devront figurer dans le devoir ; – dresser la liste, si besoin, des personnages-clés à citer ; – chercher, dans le manuel, les documents susceptibles d'enrichir votre démonstration par des exemples concrets.
→ Au brouillon, élaborer un développement en deux ou trois parties	Dans un premier temps, identifiez vos grandes parties, puis détaillez-les en 2 ou 3 sous-parties. Il faut garder à l'esprit que votre plan doit présenter des parties équilibrées.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction	L'introduction doit présenter : – le sujet, – votre problématique, – le plan de votre devoir.
→ Rédiger le développement	→ Voir la méthode générale, p. 10 et un exemple de rédaction p. 290.
→ Rédiger la conclusion	→ Voir la méthode exposée dans le chapitre 6, page 212.

AUTRES SUJETS

SUJET 2 Sauvegarder, restaurer, détruire : les enjeux de la politique patrimoniale à Rome/Jérusalem/Paris.

SUJET 3 À partir de l'étude menée en classe (centre historique de Rome, Vieille Ville de Jérusalem ou centre historique de Paris), montrez en quoi la mise en valeur du patrimoine joue un rôle dans la construction identitaire des mémoires collectives.

7 En vous appuyant sur la méthode ci-dessus, dégagez une problématique pour chacun des sujets suivants.

Le patrimoine : lecture historique

Dates à retenir

ROME

VI^e-I^{er} s. av. J.-C. Forum romain

I^{er} s. av. J.-C.-V^e s. ap. J.-C.

Forums impériaux

270-275 Enceinte d'Aurélien

(limites actuelles du centre historique)

1932 Inauguration de la via dei Fori Imperiali

2006 Inauguration du musée de l'Ara Pacis (premier édifice contemporain dans le centre historique depuis le fascisme)

JÉRUSALEM

70 ap. J.-C. Destruction du Second Temple

326 Première basilique du Saint-Sépulcre (reconstruite au XI^e siècle)

691 Dôme du Rocher

XIX^e siècle Fouilles archéologiques menées par des Européens, témoignant du nouvel engouement occidental pour la Terre sainte

PARIS

Vers 200 Arènes de Lutèce, thermes de Cluny

Vers 1160 Début du chantier de la cathédrale Notre-Dame

1180-1223 Philippe Auguste (enceinte, forteresse du Louvre)

1853-1870 Napoléon III (Louvre, aménagements haussmanniens, annexion des communes limitrophes)

1965 Le quartier du Marais classé « secteur sauvegardé »

1988 Inauguration de la pyramide du Louvre

FICHE DE RÉVISION

1 Le centre historique de Rome, l'héritage antique

- L'importance de la ville durant l'Antiquité explique que celle-ci ait durablement imprimé sa marque sur le paysage urbain.
- La fascination pour l'héritage antique remonte au XV^e siècle, lorsque les humanistes virent dans les ruines non plus des réserves de matériau pour de nouvelles constructions, mais des « archives » dont l'étude permettait d'approfondir la connaissance du passé.
- Le patrimoine romain d'aujourd'hui est constitué pour l'essentiel de vestiges de l'Antiquité, de monuments de la Renaissance et de l'âge baroque, réalisés à la demande des papes. Du fait des aménagements de la fin du XIX^e siècle et du fascisme, il reste peu de traces de la Rome médiévale.

2 La Vieille Ville de Jérusalem, un patrimoine entre histoire et sacré

- Les dominations successives de la ville de Jérusalem depuis l'Antiquité ont donné lieu à des destructions ou à des réappropriations. Le patrimoine de Jérusalem témoigne de cette histoire mouvementée et des relations complexes entre les différentes civilisations du bassin méditerranéen.
- L'originalité du patrimoine de Jérusalem tient aussi à sa dimension sacrée : Jérusalem est une ville sainte pour les trois monothéismes. Dans la Vieille Ville se trouvent en effet le Mur occidental, vestige du Second Temple détruit en 70 ap. J.-C., le Saint-Sépulcre, élevé sur le site présumé du tombeau de Jésus, et le Dôme du Rocher, qui abrite le lieu d'où Mahomet se serait élevé vers le ciel.
- Les interventions des archéologues et les restaurations peuvent donner lieu à des débats très virulents entre les différentes communautés.

3 Le centre historique de Paris, patrimoine d'une capitale ancienne

- Paris s'est développé à partir de la ville gallo-romaine de Lutèce, déplaçant son site de la rive gauche à l'Île de la Cité. Au Moyen Âge, la ville connaît une accélération de sa croissance et devient une capitale politique.
- La diversité du patrimoine parisien est liée à l'ancienneté de la ville et à l'intérêt du pouvoir politique pour Paris, de Philippe Auguste aux présidents de la V^e République. Chaque période historique a laissé des traces, au gré de l'expansion en cercles concentriques de la ville et des réaménagements des XIX^e (travaux haussmanniens) et XX^e siècles (quartier des Halles-Beaubourg).
- Le patrimoine parisien est constitué de monuments, mais aussi d'ensembles urbains remarquables, comme le quartier du Marais.



EXERCICE TICE

> Le site du musée Carnavalet à Paris : www.carnavalet.paris.fr

- Allez dans la rubrique « Collections », puis cliquez sur le thème « Maquettes et modèles d'architecture ».
- Observez les maquettes de l'Île de la Cité vers 1527 et de la rue Beaubourg au début du XX^e siècle.

1. Localisez ces deux quartiers sur une carte de Paris.
2. De quand datent-ils ?
3. Quand, comment et pourquoi ont-ils été transformés (pour l'Île de la Cité, aidez-vous de la leçon) ?
4. Selon vous, de tels choix seraient-ils faits aujourd'hui ? Justifiez votre réponse à l'aide de vos connaissances.



POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

- *Fellini Roma* de Federico Fellini, 1972
- *Vacances romaines* de William Wyler, 1953
- *Paris vu par...* de Claude Chabrol, Jean Douchet, Jean-Luc Godard, Jean-Daniel Pollet, Éric Rohmer, Jean Rouch, 1965 : six réalisateurs de la Nouvelle Vague revisitent six quartiers de Paris
- *Minuit à Paris* de Woody Allen, 2011



Lire

- Émile Zola, *Le Ventre de Paris*, 1873
- Stendhal, *Promenades dans Rome*, 1829
- Saul Bellow, *Retour de Jérusalem*, 1976

Surfer

- Le site du musée du Louvre : www.louvre.fr (rubrique « Musée », puis rubrique « Histoire du Louvre »).
- Le site du parc archéologique de Jérusalem : www.archpark.org.il
- Le site des Journées du patrimoine : www.journeesdupatrimoine.culture.fr

L'histoire des mémoires permet de comprendre comment le passé peut constituer, encore actuellement, un enjeu. Les mémoires d'un conflit sont aussi diverses que les acteurs qui y ont pris part, ou leurs descendants. Elles peuvent être déformées dans un but politique. Elles divisent donc encore la société française.



2

5 décembre 2002 : inauguration du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Le 5 décembre 2002, le Président Jacques Chirac inaugure le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Sur les trois piliers, défilent les noms de quelque 23 000 soldats dont 3 000 harkis ayant participé au conflit.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué en France ?

Leçon 1 Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France, p. 52

Histoire des arts Le Chant des partisans, p. 54

Étude Entretenir la mémoire de la Résistance, p. 56

Leçon 2 Le réveil des différentes mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France, p. 58

Étude La mémoire du génocide juif : du silence à la reconnaissance, p. 60

Pourquoi la guerre d'Algérie suscite-t-elle autant de débats et de conflits de mémoire ?

Leçon 3 La difficile reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie, p. 62

Leçon 4 La guerre d'Algérie : une guerre des mémoires, p. 64

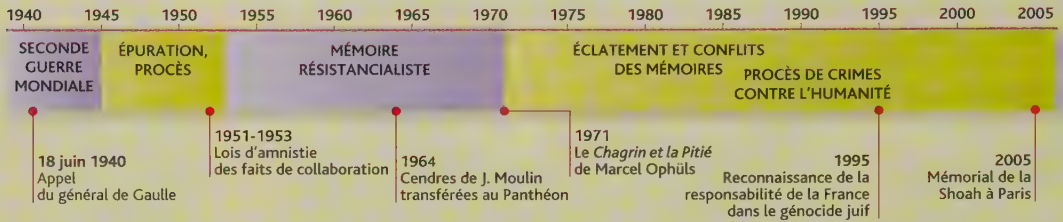
Étude Quelle date pour commémorer la guerre d'Algérie ?, p. 66

Étude La torture en Algérie, p. 68

Histoire des arts La BD lève le voile sur le 17 octobre 1961, p. 70

A lors que la mémoire de la Grande Guerre rassemble, celles de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie divisent. Elles sont le reflet de la diversité des acteurs y ayant pris part et de la pluralité de leurs engagements. Les enjeux mémoriels contemporains questionnent également la volonté collective de taire un passé sombre et douloureux.

1939-1945 La Seconde Guerre mondiale : l'événement et son écho en France



Le 22 juin 1940, en pleine débâcle de l'armée, le maréchal Pétain demande l'armistice et, son gouvernement installé à Vichy, appelle à une « Révolution nationale » fondée sur l'obéissance au chef et prive de leurs droits les étrangers et certaines catégories de Français (Juifs, francs-maçons...). L'État français s'engage aussi dans la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance depuis Londres un appel à la résistance. Il réunit autour de

lui la « France libre » qui refuse la défaite et l'abolition de la République. Une « résistance intérieure » s'organise et s'unit sous l'autorité de De Gaulle.

À la veille du débarquement de juin 1944, un gouvernement provisoire est créé à Alger. Il restaure l'État républicain au fur et à mesure de la libération du territoire. L'effort de guerre se poursuit jusqu'à la capitulation de l'Allemagne et permet à la France de Pétain de figurer parmi les vainqueurs.

La France durant la Seconde Guerre mondiale



La France de l'armistice

Zone occupée

Zone dite « libre »

975 000 Prisonniers français en Allemagne

Exode devant l'avancée allemande

Les réalités de l'occupation

Zone interdite : accès et circulation très contrôlés

Zone réservée en vue de la création d'un « espace germanique », installation de colons allemands

Zone annexée et germanisée. Mobilisation des jeunes Alsaciens-Lorrains dans la Wehrmacht (les « malgré-nous »)

Déportation des Juifs (76 000)

75 000 ouvriers envoyés en Allemagne au titre du STO (février 1943)

Principaux camps d'internement

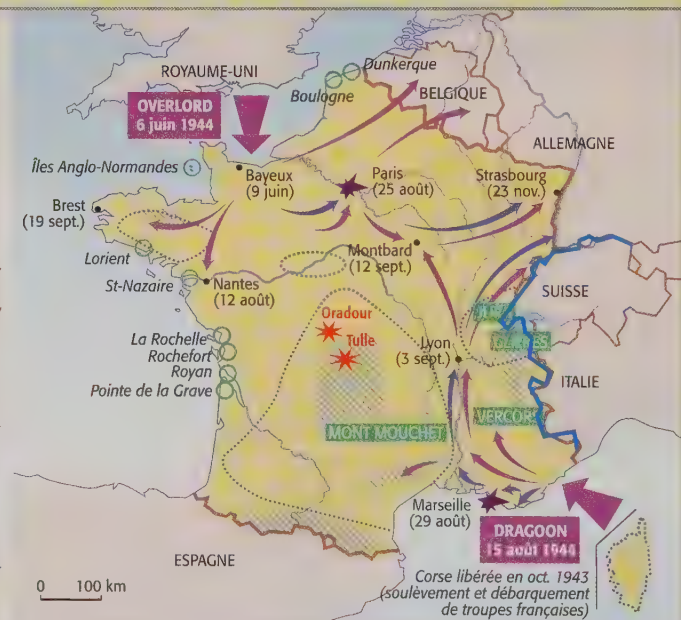
Le devenir de la zone libre

Zone annexée et occupée par les Italiens de juillet 1940 à septembre 1943

Zones occupées par les Allemands à partir de novembre 1942

Zones occupées par les Allemands en septembre 1943

La libération de la France



Le rôle essentiel des Alliés

Les débarquements

L'avancée des troupes alliées

Lyon (3 sept.)

Ville libérée en 1944

La France combattante

Les forces françaises libres

Les principales zones de maquis

Insurrections urbaines

Zones libérées par l'action des FFI (maquis et réseaux de résistance)

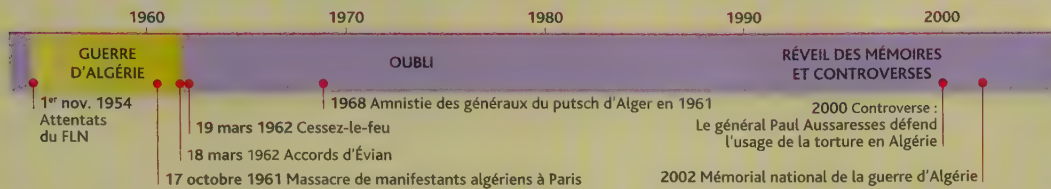
Le repli allemand

Principaux maquis décimés par l'armée allemande et la milice

Massacre de civils

Poches de résistance côtières

1954-1962 La guerre d'Algérie : l'événement et son écho en France



Au lendemain de la guerre, la France refuse d'envisager l'indépendance de l'Algérie, notamment en raison de l'ancienneté de la présence française (1830) et du million de colons qui y résident. Mais, l'indépendance est la seule issue envisagée par le Front de libération nationale (FLN,) créé en octobre 1954.

Le FLN passe dès 1954 à l'action par des attentats puis, élargissant son recrutement, mène une guerre de libération. Les gouvernements de la IV^e République répondent par un engagement militaire de plus en plus important. L'armée, qui a reçu les pouvoirs de police, utilise la torture, déplace les populations pour tenter de contrer ce qui est en fait une guérilla. En 1958, le gouvernement envisage une négociation qui provoque la chute de la IV^e République. Proposée par le général de Gaulle, l'autodétermination du peuple algérien, approuvée par les accords d'Évian entre la France et le FLN (mars 1962), aboutit au départ précipité des Européens, les pieds-noirs, et à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie (juillet 1962).

Algérie, épine dans notre chair...

Illustration de Hughes Ghiglia pour *Le Pèlerin*, 1^{er} mai 1955.



Mémoire et histoire

Les mémoires des deux conflits sont diverses et parfois conflictuelles. Car la mémoire n'est pas l'histoire d'un événement ; elle est un souvenir subjectif et en partie reconstruit *a posteriori*. La mémoire ne peut donc être dissociée d'une réflexion critique sur ses utilisations en s'interrogeant sur qui et quoi elle sert, et dans quel but.

Qu'est-ce que la mémoire ?

« La "mémoire" est souvent utilisée comme synonyme d'histoire, et a une tendance singulière à l'absorber en devenant elle-même une sorte de catégorie métahistorique. Ainsi, elle appréhende le passé dans un filet aux mailles plus larges que celles de la discipline traditionnellement appelée histoire, en y déposant une dose bien plus grande de subjectivité, de "vécu". [...]

La mémoire se décline toujours au présent, qui détermine ses modalités : la sélection des événements dont il faut garder le souvenir (et des témoins à écouter), leur interprétation, leurs "leçons", etc. Elle se transforme en enjeu politique et prend la forme d'une injonction éthique – le "devoir de mémoire" – qui devient souvent source d'*abus*. [...]

L'histoire est une mise en récit, une écriture du passé selon les modalités et les règles d'un métier – d'un art ou, avec beaucoup de guillemets, d'une "science" – qui essaie de répondre à des questions suscitées par la mémoire. L'histoire naît donc de la mémoire, puis s'en affranchit en mettant le passé à distance. [...] Elle transforme la mémoire en l'un de ses *objets*. [...] Puisant à l'expérience vécue, la mémoire est éminemment *subjective*. »

Enzo Traverso, *Le Passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, La Fabrique Éditions, 2005.

Notions déjà vues

Collaboration Le soutien à l'occupant. Il peut être le fait de l'État, de mouvements politiques ou d'individus. La collaboration d'État s'accompagne chez certains dirigeants français de la volonté d'instaurer un régime autoritaire. La collaboration peut aussi avoir des motifs idéologiques ou économiques pour certains industriels.

Décolonisation Terme apparu en 1952 pour désigner le retrait des puissances impériales des colonies.

Résistance Actions et mouvements visant à combattre l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. Le terme recouvre en fait des réalités diverses : elle peut être isolée ou constituée en réseaux organisés, intérieure ou extérieure, aller de la collecte de renseignements à la lutte armée. Les résistants ont des motivations différentes : idéologique (lutte contre le nazisme), politique (lutte contre le régime de Vichy), patriotique (lutte pour libérer le territoire).

1 Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

Comment naissent les mémoires de la résistance après la Seconde Guerre mondiale ?

1 Dès 1945 : tous résistants !

→ Après la guerre, effacer les divisions devient, aux yeux des autorités, le seul moyen de conserver l'unité de la nation. Devant l'ampleur des traumatismes, l'objectif primordial est d'enterrer les épisodes peu glorieux de ces années de conflit, en élaborant une politique mémorielle visant à taire les divisions. Une **mémoire historique** dominante, centrée sur la Résistance, se met alors en place.

→ La **mémoire gaulliste s'organise autour d'une double négation**. D'une part, elle minimise le rôle joué par les Alliés dans la libération de la France, insistant notamment, dès 1944, sur le fait que Paris et la France entière auraient été libérés par les Français (**DOC. 1**). D'autre part, elle nie la légitimité du gouvernement de Vichy. Ce double déni s'accompagne d'une mise en valeur du rôle de la Résistance minimisant la collaboration (**DOC. 2**). On tente d'effacer la défaite de 1940 en survalorisant une victoire qui aurait été largement soutenue par les Français et permise par une Résistance unie derrière de Gaulle (**DOC. 3**). L'objectif est clair, il s'agit de rassembler les Français pour reconstruire la cohésion nationale.

2 Une concurrence des mémoires de la Résistance

→ La **mémoire gaulliste se voit concurrencée par celle de la résistance communiste**. Les gaullistes mettent en avant la France Libre de Londres et donc la Résistance extérieure. Le Parti communiste fonde lui sa légitimité sur le rôle joué, à partir de 1941, par les communistes dans la Résistance intérieure et la lutte clandestine (**DOC. 4**).

→ La **mémoire communiste fait aussi une sélection de certains aspects de la guerre**. Il faut faire oublier la période 1939-1941 pendant laquelle le pacte germano-soviétique faisait figurer les communistes parmi les alliés des nazis. À l'inverse, l'image d'un parti « martyr » crée le mythe des « 75 000 fusillés » (**DOC. 4**), chiffre largement grossi puisqu'au total 30 000 civils ont été exécutés par les Allemands. Par ailleurs, le Parti communiste met en exergue la résistance ouvrière et paysanne.

3 Le consensus résistancialiste (1945-1969)

→ **Toute construction d'un récit national nécessite un héros**. De Gaulle, l'homme du 18 juin, est incontesté, mais il faut aussi incarner la mémoire de la Résistance avec la figure d'un martyr. C'est le sens du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964. C'est le héros par excellence qui est ainsi consacré, l'homme qui a rallié le général de Gaulle après avoir été révoqué par le gouvernement de Vichy, qui a unifié les mouvements de Résistance et qui est mort sous la torture. Le Parti communiste récupère également son image en insistant sur son parcours d'homme de gauche.

→ **De nombreux lieux servent à honorer les héros**. L'école entretient la mémoire de la Résistance (**ÉTUDE P. 56-57**). Dès 1945, nombre de stations de métro sont rebaptisées afin de célébrer les grands noms ou les anonymes de la Résistance : Jacques Bonsergent, Charles Michels, Guy Môquet, Gabriel Péri, Honoré d'Estienne d'Orves...

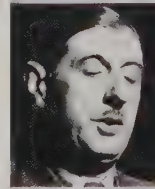
→ **Néanmoins, ce consensus résistancialiste occulte des pans de la mémoire commune, comme celle des déportés.**

→ La reconstruction de la France s'est faite grâce au mythe d'une France unanimement résistante mais au prix de l'oubli des divisions passées.

Dates-clés

- 1960** Inauguration du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien
- 1961** Création du Concours national de la Résistance et de la Déportation à destination des scolaires
- 1964** Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon

Personnages-clés



Charles de Gaulle
(1890-1970)

Il incarne le refus de la défaite par son célèbre appel du 18 juin 1940 dans lequel il appelle à la résistance. Exilé à Londres, il mène

les Forces Françaises Libres et unifie la Résistance.



Jean Moulin
(1899-1943)

Envoyé en France par de Gaulle en janvier 1942 pour coordonner la résistance intérieure, il crée en 1943 le Conseil national

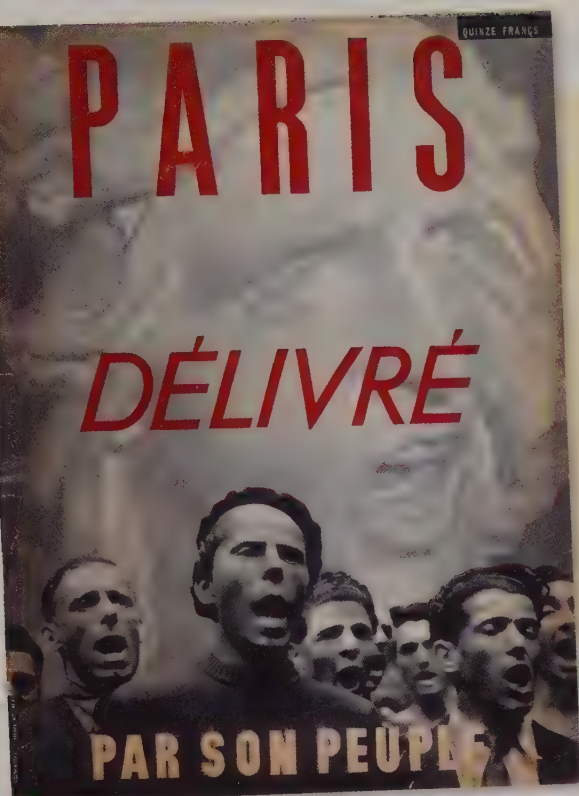
de la Résistance. Arrêté par la Gestapo près de Lyon, il meurt sous la torture.

Mots-clés

Mémoire commune Souvenirs de la guerre qui résultent de l'expérience des individus, des familles, etc. Elle est multiple et contradictoire. Elle survit difficilement à la disparition de la génération qui a vécu la guerre.

Mémoire historique Récit qui réduit la diversité des souvenirs à une interprétation dominante. Elle se manifeste lors des commémorations (11 novembre, 8 mai) qui utilisent le passé à des fins politiques.

Résistancialisme Concept forgé par l'historien Henry Rousso désignant le mythe qui a visé à minimiser le soutien accordé par les Français à Vichy et à les présenter majoritairement et naturellement résistants. Il a une version gaulliste et une autre communiste.



1 Les Français acteurs de leur libération

Couverture du livre *Paris délivré par son peuple*,
Éditions Braun Et Cie, 1945.



3 Tous derrière « l'homme du 18 juin »

Affiche anonyme de 1945 à la gloire de Charles de Gaulle.

1 Décrivez la composition de l'affiche en distinguant les différents plans.

2 Quel sens donne-t-elle au geste de De Gaulle portant le drapeau français ?

2 Mémoire gaulliste contre mémoire communiste

« Tout le monde sait qu'il a fallu attendre jusqu'en 1941 et l'agression hitlérienne contre la Russie pour que le Parti communiste abandonne sa politique de neutralité envers l'Allemagne nazie. Encore lui faudrait-il des mois avant que son organisation commence à se manifester. C'est seulement au printemps 1942 que les FTP (Francs-Tireurs et Partisans, groupes formés par le PCF) entrent en contact, par l'intermédiaire du colonel Rémy, avec la France combattante. Le général de Gaulle a rendu, à Rennes, le 27 juillet 1947, un hommage mérité à ceux des communistes qui ont, à partir de ce moment, combattu aux côtés des FFL et des FFC (Forces françaises combattantes) de l'intérieur qui "tenaient le front" depuis 1940. Mais que penser des chefs communistes qui, tandis que ces combattants se sacrifiaient, donnaient tout leur soin au noyautage politique, en prévision de la Libération ? Pour eux, la Résistance n'a été que l'une des phases de leur tactique dans la marche à la dictature. C'est pourquoi, sans jamais nous abaisser à marchander aux résistants communistes de la base l'hommage qui leur est dû, nous nous refusons à entériner l'imposture inique des chefs communistes qui se font un piédestal de "leurs morts". »

L'Étincelle, revue gaulliste, n° 16 du 9 août 1947.

1 Quel est le contexte international lors de la rédaction de cet article ?

2 Quel événement le journal évoque-t-il pour discréditer les communistes ?

75.000
COMMUNISTES
ONT ÉTÉ MASSACRÉS PAR LES BOCHES
OU ASSASSINÉS PAR LES TRAITRES DE VICHY.

ILS SONT
L'HONNEUR ET LA FIERTÉ
DU PARTI DES FUSILLÉS.
DU PARTI DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE.
DU PARTI DE L'UNITÉ OUVRIÈRE
ET DE L'UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS.

Français ! Françaises !
POUR ÊTRE FIDÈLES À LA MÉMOIRE DE CES HÉROS
QUI SONT MORTS POUR QUE VIVE LA FRANCE.

VOTEZ
POUR LES LISTES COMMUNISTES
d'UNION RÉPUBLICAINE et RÉSISTANTE.

4 Le parti des fusillés

Affiche du Parti communiste pour les élections
législatives de 1945-1946.

Objectifs

- Étudier un chant
- Montrer comment un art populaire se met au service de la Résistance

Le Chant des partisans

Le Chant des partisans est composé le 30 mai 1943 pour répondre à une commande d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, chef du réseau Libération, qui considérait que l'« on ne gagne la guerre qu'avec des chansons ». Le texte est diffusé en France par tracts parachutés par la *Royal Air Force* et par la BBC où il est sifflé et non chanté, afin de rester audible malgré le système de brouillage allemand.

Cette ode à la liberté et à l'insoumission, considérée comme

la « Marseillaise de la Résistance », est une œuvre marquante de notre patrimoine immatériel et classée comme monument historique depuis 2006.

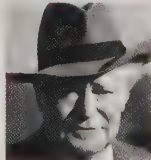
Joseph Kessel (1898-1979)



Aventurier, journaliste et romancier, il rejoint la Résistance par le réseau Carte et s'engage dans les Forces Françaises Libres auprès de De Gaulle à Londres. Avec Maurice

Druon, il a composé les paroles sur une mélodie d'Anna Marly qui sert d'inductif à l'émission *Honneur et Patrie*, diffusée sur la BBC de mai 1943 à mars 1944.

Maurice Druon (1918-2009)



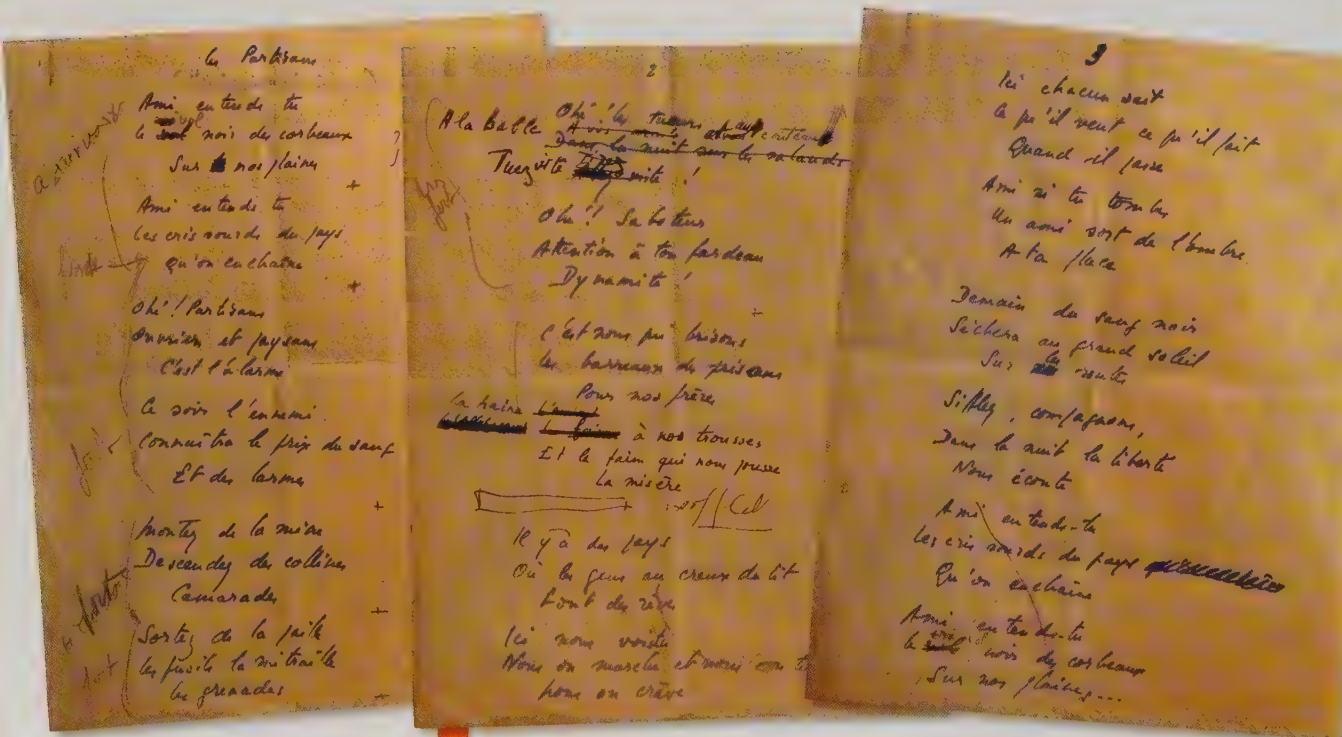
Écrivain, neveu de Joseph Kessel, il gagne Londres en janvier 1943 où il s'occupe de l'émission *Honneur et Patrie*.

Anna Marly (1917-2006)



À son sujet, Charles de Gaulle a dit : « Elle fit de son talent une arme pour la France ». D'origine russe, cette artiste, surnommée la « troubadour de la Résistance », a composé la mélodie du Chant

des partisans à Londres.



Manuscrit original, 30 mai 1943

2 Chant des partisans ou Chant de la Libération

« Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
Ce soir, l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
Ohé les tueurs, à la balle et au couteau tuez vite !
Ohé saboteur, attention à ton fardeau dynamite...



C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
Il y a des pays où les gens aux creux des lits font des rêves.
Ici, nous vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...

Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait, quand il passe.
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place.
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur les routes.
Chantez compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute... »

?

LECTURE DE L'ŒUVRE

DOC. 2 ET 3

- 1 Quels éléments rappellent l'occupation de la France à cette période ?
- 2 À qui s'adresse ce chant ?
- 3 Comment célèbre-t-il l'action de la Résistance ?
- 4 Quelles valeurs défend-il ?

ANALYSE DE L'ŒUVRE

- 5 Rappelez le contexte de rédaction de cette œuvre (DOC. 1).
- 6 Quels sont les risques encourus par ceux qui résistent ?
- 7 Dans quel but ce chant est-il écrit et diffusé ?
- 8 Quel sentiment cherche-t-il à susciter ?

Lire, écouter, voir

Le Chant des partisans a été repris et adapté par de nombreux artistes dont Germaine Sablon, Jean Ferrat, Philippe Léotard, Nuclear Device ou Zebda-Les motivés.



3

Couverture de la partition

Couverture illustrée par René Lefèvre, vers 1945.

Repères

18 juin 1940 Appel du général de Gaulle

22 octobre 1941 Le militant communiste Guy Môquet est fusillé à Châteaubriant par les Allemands

2007 Lecture obligatoire dans les établissements scolaires de la dernière lettre de Guy Môquet à ses parents

Entretenir la mémoire de la Résistance

L'école est un lieu privilégié pour toucher les jeunes générations et leur transmettre un certain nombre de valeurs. Aussi les concours officiels, les manuels

contribuent à véhiculer une ou des mémoires de la Seconde Guerre mondiale selon le contexte historique. L'histoire de la Résistance y a longtemps été privilégiée car elle permettait de diffuser l'image d'une France unie.

Quels relais ont été utilisés pour véhiculer la mémoire de la Résistance ?

1 Extrait d'un manuel de cours moyen 1^{re} année (CM1), 1964

« LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

1. L'invasion de la France

En septembre 1939, l'Angleterre et la France ont déclaré la guerre à Hitler, le chef de l'Allemagne, pour défendre leur alliée, la Pologne, envahie à la fois par les Allemands et par les Russes. Cette nouvelle guerre est, plus encore que la guerre de 1914, une guerre mondiale. L'Italie et le Japon combattent avec les Allemands. Les Russes puis les Américains deviennent les alliés de la France et de l'Angleterre.

L'armée française, mal préparée à la guerre, est rapidement vaincue par les Allemands en mai-juin 1940. La défaite entraîne la fin de la Troisième République. Les ennemis occupent notre pays.

2. La Résistance et la Victoire

Un certain nombre de Français ont pu, à ce moment, quitter la France. Ils créent à Londres, en Angleterre, un gouvernement dirigé par le général de Gaulle. Ils organisent, en France même, la résistance contre les Allemands.

Des troupes françaises nouvelles combattent, avec les Anglais et les Américains, les armées allemandes en Afrique du Nord et en Italie. Le 6 juin 1944, une puissante armée anglo-franco-américaine débarque en Normandie. Paris est libéré le 24 août 1944 par les résistants insurgés, soutenus par les blindés du général Leclerc. Puis l'Allemagne est envahie à son tour et vaincue par les armées alliées. Elle capitule le 8 mai 1945. [...]

RÉSUMÉ

1. La France est vaincue par les Allemands en 1940.
2. Le général de Gaulle organise la Résistance. La France est libérée en 1944. [...]

A. Bonifacio et P. Maréchal, *Histoire de France – Cours moyen 1^{re} année*, Hachette, 1964.

2 L'organisation de la mémoire

- 1 « Célébration du Souvenir et Concours d'Histoire de la Résistance et de la déportation parmi les jeunes
Le Ministre de l'Éducation nationale à Messieurs les Inspecteurs d'Académie

- 5 **OBJET.** – Célébration du souvenir des déportés et des résistants

Pour exalter le sacrifice et rappeler les souffrances des héros et des martyrs de la déportation, un monument du souvenir sera érigé à Paris, dans l'Île de la Cité. [...]

- 10 Enfin, j'ai décidé qu'un concours sur un sujet tiré de l'histoire de la Résistance et de la Déportation serait ouvert le 12 mai 1961 dans tous les départements aux élèves âgés de 15 ans au moins, désireux d'y participer. Il sera ensuite organisé annuellement. [...] Les lauréats, accompagnés de leurs maîtres seront conviés à Paris, après l'inauguration du monument du souvenir, et visiteront les hauts lieux de la Résistance.

- 15 Je suis certain que tous les universitaires – dont beaucoup ont pris une part active et brillante à la Résistance – auront à cœur d'expliquer aux enfants ce qu'elle fut et ce qu'elle a donné à la France. Il ne s'agit pas de réveiller des haines, mais d'évoquer le souvenir de sacrifices très purs et héroïques dont le combat livré pour que les jeunes Français puissent vivre libres et fraternellement unis dans la patrie retrouvée.

Lucien Paye »

Circulaire du ministère de l'Éducation nationale, 11 avril 1961, citée dans *La Voix de la Résistance*, organe du Comité d'Action de la Résistance, n° 60, avril 1961.



1 **DOC. 1.** Pourquoi peut-on dire que cet extrait de manuel témoigne d'une volonté de mettre en valeur une mémoire au détriment d'autres ?

2 **DOC. 2.** Pour quelles raisons le concours de la Résistance et de la Déportation est-il mis en place ?

3 **DOC. 2.** Qui est concerné par ce concours ? Pourquoi ?

4 **DOC. 3.** Quels sont les grands thèmes qui reviennent fréquemment dans le concours ? Quels sont ceux qui apparaissent progressivement ?

5 **DOC. 4.** Pourquoi avoir choisi Guy Môquet parmi tous les autres fusillés de la Seconde Guerre mondiale ?

- 1961 Vous avez entendu parler d'un événement se rattachant à l'histoire de la Résistance. Faites-en le récit et dites brièvement quels sentiments il vous inspire.
- 1964 La part prise par la Résistance dans la libération du territoire.
- 1965 La déportation pour faits de Résistance et le système concentrationnaire nazi.
- 1967 Les monuments de la Résistance (y compris les plaques commémoratives).
- 1969 Les Français se sont engagés dans la Résistance non seulement pour libérer la Patrie, mais aussi pour restaurer une société respectueuse des Droits de l'homme.
- 1971 Le général de Gaulle, chef de la Résistance française (18 juin 1940-8 mai 1945).
- 1973 L'action des jeunes dans la Résistance française.
- 1975 La déportation, les camps de concentration, la libération des camps.
- 1982 La vie et la mort dans les camps de concentration nazis.
- 1983 Jean Moulin.
- 1985 Quarantième anniversaire de la Libération. Pourquoi la déportation et les camps de concentration ne doivent pas être oubliés. L'importance de ce souvenir pour le présent et l'avenir.
- 1989 En quoi les résistants de la Deuxième Guerre mondiale ont-ils repris, réanimé la grande tradition patriotique, démocratique et civique, léguée aux générations futures par la Révolution française ?
- 1990 Le général de Gaulle, chef de la France Libre et de la Résistance.
- 1991 La déportation et les camps nazis de concentration.
- 1993 Pourquoi les résistants ont-ils combattu non seulement contre l'Allemagne nazie puissance occupante, mais aussi contre le gouvernement de « l'État Français » du maréchal Pétain ?
- 1998 Entre les deux guerres, la France a largement accueilli des immigrés. Quel rôle ont pu jouer ces étrangers dans la résistance à l'occupant ? Beaucoup d'entre eux sont morts pour la France, soit au cours d'actions de résistance, soit dans les camps de déportation.
- 2007 Le travail dans l'univers concentrationnaire nazi.
- 2008 L'aide aux personnes persécutées et pourchassées : une forme de résistance.
- 2009 Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi.
- 2010 L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945.

« 22 octobre : commémoration du souvenir de Guy Môquet et de ses 26 compagnons fusillés »

Note de service n° 2007-138 du 2 août 2007
Le 22 octobre 2007, le Président de la République commémorera le souvenir de Guy Môquet, cet élève résistant du lycée Carnot arrêté à 16 ans en octobre 1940, puis fusillé le 22 octobre 1941 après avoir adressé, la veille de sa mort, une lettre poignante à sa mère. Cet épisode n'est malheureusement pas le seul moment tragique de cette période sombre, mais il fait partie des temps forts de l'histoire de notre pays et, à ce titre, mérite de servir d'exemple à la jeune génération.

La commémoration de la mort de Guy Môquet, de ses 26 compagnons d'infortune et de tous les autres fusillés est en effet l'occasion de rappeler aux élèves des lycées l'engagement des jeunes gens et jeunes filles de toutes régions et de tous milieux qui firent le choix de la résistance, souvent au prix de leur vie. [...]

Individuelle ou collective, nationale et européenne, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est encore aujourd'hui une condition du vivre ensemble et c'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale entend s'associer avec force à la commémoration du 22 octobre. C'est pourquoi je demande aux chefs d'établissements de mobiliser les équipes éducatives autour de ce souvenir et de ce qu'il signifie.

La commémoration au cours de la matinée du 22 octobre commencera par la lecture, en classe ou en grand groupe selon le choix des établissements, de la lettre de Guy Môquet. [...]

Le ministre de l'Éducation nationale
Xavier Darcos »

Bulletin Officiel
de l'Éducation nationale
n° 30, 30 août 2007.

Fresque de l'Agence
Curius, rénovation
de la station Guy Môquet.



VERS LE BAC Étude critique

DOC. 2. Après avoir situé ce document dans son contexte, vous montrerez comment l'école a servi à entretenir la mémoire nationale de la Seconde Guerre mondiale et comment cette mémoire a évolué.

Le réveil des différentes mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

Comment la mémoire de la Seconde Guerre mondiale a-t-elle été « revisitée » depuis les années 1970 ?

1 Le souvenir de Vichy resurgit

→ **Le début des années 1970 marque un tournant majeur dans l'appréhension de l'histoire et de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.** Plusieurs éléments y contribuent : la mort de De Gaulle en 1970, le film *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls en 1971 (DOC. 1) – et surtout sa censure jusqu'en 1981 –, la grâce présidentielle accordée par Georges Pompidou à Paul Touvier, ancien chef milicien. De plus, le livre *La France de Vichy* (1973) de l'historien américain Robert Paxton revient sur l'histoire de la collaboration et du régime de Vichy et suscite une multitude de recherches sur cette période. Ces thèses portent le débat sur la place publique via les chroniques de la grande presse.

→ **Cette réévaluation ne s'est pas faite sans difficultés.** Les thèses **négaționnistes** professées dès 1978 trouvent des échos complaisants dans l'extrême droite. Des procès de collaborateurs tels Paul Touvier, condamné en 1994, ou Maurice Papon, en 1998, et des révélations, par exemple autour du passé de François Mitterrand à Vichy, suscitent de vifs débats.

→ **Dans les années 1990 s'opère la reconnaissance officielle de la responsabilité de Vichy.** En 1993, Mitterrand – pour apaiser les protestations soulevées par la révélation par la presse que les présidents de la République font déposer chaque 11 novembre une gerbe de fleurs sur la tombe du maréchal Pétain en tant que héros de Verdun – institue, sous la pression, une journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous autorité de l'État français, à la date anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv (16 juillet 1942). Néanmoins, il refuse que la France, et non le régime de Vichy, assume la responsabilité dans la déportation des Juifs français. Jacques Chirac la reconnaît officiellement dans un discours le 16 juillet 1995 (DOC. 2).

2 L'éclatement des mémoires

→ **La mémoire de la Seconde Guerre mondiale est donc profondément modifiée.** Si, jusqu'en 1969, elle véhiculait l'image d'une France vainqueur, elle doit désormais tenir compte des aspects sombres de la collaboration et de la déportation.

→ **De nombreuses revendications mémorielles surgissent.** Les souvenirs des camps de concentration français, des Justes*, des maquis, des Malgré-nous, des requis du Service du travail obligatoire (STO) refont surface. C'est surtout la mémoire du **génocide** juif qui acquiert une place centrale dans les années 1990 et qui aboutit, en 2005, à l'inauguration du Mémorial de la **Shoah** à Paris. Les victimes surclassent dorénavant les héros. (ÉTUDE P. 60-61)

→ **Le pouvoir s'efforce d'apaiser ces contentieux et de retrouver une unité mémorielle.** La réapparition de toutes ces mémoires a fait éclater le message résistancialiste et suscite des divisions que reflètent les aléas de la date commémorative de la fin de la guerre (DOC. 3). De nombreuses mémoires sont réintégrées dans le souvenir national : celle des anciens du STO, celle des combattants de l'Empire français, celle de la déportation. Par ailleurs, un décret du 10 mars 2006 a institué le 18 juin comme « Journée commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » (DOC. 4).

→ Des années 1970 à nos jours, un travail de mémoire sur le passé de la France durant la Seconde Guerre mondiale s'est opéré, non sans divisions.

Dates-clés

1971 *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls

1973 Ouvrage de l'historien Robert Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*

1995 Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs

2005 Inauguration du Mémorial de la Shoah

Mots-clés

Génocide Défini dans le Code pénal de 1993 comme « un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire au nom d'un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique ».

Négaționnisme Théorie qui nie l'existence du génocide juif. Réfutées par les historiens, ces idées sont passibles de poursuites devant la justice (loi Gayssot, 1990).

Shoah Terme emprunté à l'hébreu qui signifie « catastrophe ». Il désigne, à partir des années 1980, le génocide des Juifs d'Europe.



Pièce commémorative de 2 euros, avec la célèbre photographie du général de Gaulle dans les studios de Radio Londres et émise à 20 millions d'exemplaires le 18 juin 2010 à l'occasion des « 70 ans de l'Appel du 18 juin 1940 ».

1 Le Chagrin et la Pitié

« Ce film, vous ne le verrez pas sur le petit écran auquel il était destiné. On tient en haut lieu les Français incapables de se regarder dans une glace, tels qu'ils furent, tels qu'ils se dépeignent eux-mêmes, tels qu'ils se jugent. [...] Le premier choc est dur. Pour peu qu'on ait eu plus de quinze ans en 1940, on en suffoque. Pleurer soulagerait. Mais on ne pleure pas. On rage.

La foule, fervente, agitant des petits drapeaux, acclamant un vieux soldat, parce qu'"en France, ça finit toujours par un militaire" dit cruellement un Anglais. Maurice Chevalier chantant : "Ça sent si bon la France...". En 41. En 42. Pendant que le général Hutzinger demandait aux Allemands "si nos deux pays ne pouvaient pas aller plus loin sur le plan de la collaboration militaire". Il ne fallait pas avoir l'odorat sensible. La brochette de vedettes de l'écran partant joyeusement visiter les studios de Berlin, de Vienne, de Munich... le Dr Goebbels les accueillera. Hitler devant la Tour Eiffel, devant l'Opéra, montant les marches de la Madeleine, et, sur son passage, les agents de police saluant spontanément. Spontanément.

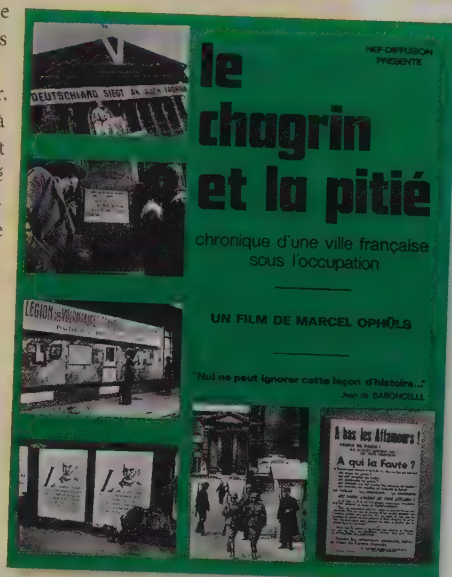
Tant et tant d'images qui font mal, de discours chevrotants, de proclamations ignobles ou imbéciles, que l'on croyait oubliés, que nous étions nombreux à avoir volontairement enfouis, pour toujours, dans le sable de la mémoire parce que la vie, ce n'est jamais hier, c'est aujourd'hui.

Oui, le premier choc est dur. Il faut savoir que, au-delà de 40 ans, personne ne peut voir *Le Chagrin et la Pitié* innocemment. Sans retrouver le goût amer de sa propre lâcheté, si l'on fut de la majorité, soit le tremblement de la fureur, si l'on fut des autres. »

Françoise Giroud, « Le choc du passé », *L'Express*, 3 mai 1971.

Affiche du documentaire *Le Chagrin et la Pitié*, 1971.

Dans ce film, Marcel Ophüls et André Harris brisent le mythe résistancialiste d'une France fière et digne, unie contre l'occupant.



1 Quel aspect de la Seconde Guerre mondiale ce film révèle-t-il ?

2 Pourquoi est-ce un choc en 1971 ?

3 Expliquez la première phrase de l'article.

2 La responsabilité de la France dans la déportation des Juifs

« Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. [...] La France, patrie des Lumières et des Droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

[...] Il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. [...] Elle est dans les sables libyens et partout où se battent les Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces "Justes parmi les nations" qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir. »

Extraits du discours du président de la République Jacques Chirac, 16 juillet 1995.

3 Histoire de la commémoration du 8 mai 1945

1953 Par la Loi du 20 mars, le 8 mai, anniversaire de la capitulation allemande de 1945, est déclaré jour férié.

1959 Le Président de Gaulle supprime ce jour férié.

1975 Le Président Giscard d'Estaing décide de ne plus célébrer cet anniversaire par volonté de réconciliation avec l'Allemagne.

1979 Le 27 juin, les sénateurs votent à l'unanimité en faveur du rétablissement du 8 mai comme jour férié, mais le secrétaire d'État aux Anciens combattants oppose une exception d'irrecevabilité.

1981 Le Président Mitterrand fait de nouveau du 8 mai un jour férié.

Le 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin

Le train Eurostar, à la gare de Lille Europe, décoré des portraits de Charles de Gaulle, de Jean Moulin, du général Leclerc des Forces Françaises libres, de Bertie Albrecht, résistante arrêtée par la Gestapo en 1943, et de Félix Éboué, gouverneur du Tchad rallié à de Gaulle dès 1940.

1 Comment expliquer le choix des personnages associés au souvenir de l'appel du 18 juin ?

2 Quelle mémoire de la Seconde Guerre mondiale est mise en avant à l'occasion de cet anniversaire ?



Repères

Procès de Français ayant collaboré à la déportation des Juifs

1979 Inculpation de Jean Leguay, responsable de la police et ordonnateur de la rafle du Vel d'Hiv. Il meurt avant la fin de l'instruction

1991 Instruction de René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy. Il meurt assassiné avant d'avoir été traduit en justice

1994 Condamnation de Paul Touvier, ancien chef de la milice à la réclusion à perpétuité pour crime contre l'humanité

1998 Condamnation de Maurice Papon à 10 ans de prison, pour complicité de crime contre l'humanité

La mémoire du génocide juif : du silence à la reconnaissance

L'extermination des Juifs constitue le crime qui fait de la Seconde Guerre mondiale un épisode particulier de l'histoire du XX^e siècle. Pourtant, la mémoire de ce crime contre l'humanité est d'abord restée individuelle ou familiale, voire tue en France au sortir de la guerre. La déportation soulève à la fois la question de la collaboration de l'État français et de la collaboration individuelle.

Comment la mémoire du génocide juif a-t-elle été progressivement reconnue en France ?

1 Ignorer la déportation des Juifs

« Au sortir de l'Occupation, [...] la division des Français, les réticences de beaucoup d'entre eux à admettre les responsabilités du gouvernement de Vichy ont conduit de nombreux responsables à minimiser, voire à gommer tout ce qui pourrait aggraver ces divisions et contrarier leur désir de faire oublier ces fractures, notamment en ce qui concerne les persécutions et la déportation des Juifs. Beaucoup de Juifs, eux-mêmes encore traumatisés par des événements qu'ils avaient crus impensables de la part d'un gouvernement français, ont souscrit à cette volonté d'oubli ou au moins de silence.

[...] Une de mes sœurs a été déportée à Ravensbrück pour faits de résistance. Dès son retour, elle a été invitée dans diverses ins-

tances, comme bien d'autres résistants, à parler de la Résistance et de la déportation, mais ce ne fut jamais le cas pour ma sœur aînée également déportée à Auschwitz, ni pour moi. Nous n'étions que des victimes, non des héros : peu importe ce que nous avons vécu. D'ailleurs on ne manquait pas de nous le rappeler brutalement, même dans les associations d'anciens déportés résistants. »

Simone Veil, « Réflexions d'un témoin », *Les Annales* n°3, mai-juin 1993.

SHOAH



UN FILM DE
CLAUDE LANZMANN

2 Oublier la collaboration d'État

Cette photographie, montrée dans *Nuit et brouillard*, film documentaire d'Alain Resnais en 1956, a été censurée. Un gendarme français y surveille le camp de transit de Pithiviers, où des Juifs sont regroupés avant d'être déportés vers les camps de concentration et d'extermination.

3 Le réveil de la mémoire

Affiche de *Shoah* de Claude Lanzmann, 1985. Le film, construit uniquement sur des témoignages, décrypte les rouages du génocide juif.

En 1997, s'ouvre à Bordeaux le procès de Maurice Papon, accusé de complicité de crime contre l'humanité pour avoir organisé la déportation de quatre convois de Juifs entre 1942 et 1944 alors qu'il était Secrétaire général de la préfecture de Bordeaux. Il est condamné en 1998 à 10 ans de prison.

« Ce procès n'est pas nécessaire, il est indispensable.

Indispensable, par exemple, pour la mémoire de ces onze enfants juifs, [...] que Maurice Papon a choisi de livrer, en août 1942, aux barbares nazis alors qu'il pouvait, sans risque personnel aucun, les faire disperser, puisque les Allemands n'avaient pas voulu d'eux lors de la rafle de juillet. Ces onze enfants dont Papon ne pouvait ignorer qu'ils seraient envoyés vers leur anéantissement. Ces onze enfants juifs qui, partis de Bordeaux, traversent l'Europe durant trois jours et deux nuits, sans hygiène, sous la canicule du mois d'août pour finir, gazés et brûlés, à Auschwitz, et dont 55 ans après Papon repousse les photos avec arrogance. Indispensable procès aussi pour la mémoire du peuple français qui, contrairement à ses élites, a voulu et a su réagir, pendant l'été 1942, lorsqu'il comprit que les familles juives, arrêtées par la police française, étaient convoyées vers la mort. Indispensable procès pour tous ceux qui, à l'instar de Maurice Papon, auraient pu

mais ont choisi de ne pas faire carrière au sein d'un régime qui de sa seule initiative, a décidé de faire des Juifs les boucs émissaires de la défaite [...].

Indispensable procès pour les futures générations de Français afin que soit clairement, et espérons-le, définitivement condamnée une administration prête à apporter son concours à des mesures ignominieuses du moment qu'elles se trouvent couvertes par des instructions hiérarchiques.

Indispensable enfin, pour les familles des victimes qui attendent depuis plus d'un demi-siècle que justice leur soit rendue. »



Serge et Arno Klarsfeld, avocats des parties civiles lors du procès Papon, « L'indispensable verdict », *Le Figaro*, 29 août 1997.



Manifestation devant le tribunal de Bordeaux aux derniers jours du procès de Maurice Papon.



1 DOC. 1 ET 2. Dans l'immédiate après-guerre, la société française est-elle à l'écoute des Juifs rescapés des camps ? Pourquoi ?

2 DOC. 3 ET 4. Comment évolue la mémoire de la déportation des Juifs ? Quels éléments y ont contribué ?

3 DOC. 4. Pour les Klarsfeld, quel rôle joue le procès Papon ?

4 DOC. 4, 5 ET DOC. 2 P. 49. Dans quel contexte s'inscrit la commémoration, par l'État et ses représentants, de la déportation des Juifs de France ?

VERS LE BAC

Composition

Élaborez une problématique et un plan chronologique répondant au sujet suivant : « Comment a évolué la mémoire de la déportation des Juifs en France depuis 1945 ? »



La déportation des Juifs de France commémorée

Jean Tibéri, maire de Paris, et Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'État aux Anciens combattants, lors de la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, le 25 avril 1999, au Mémorial du martyr juif inconnu à Paris.

3 La difficile reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie

Pourquoi a-t-il été difficile de commémorer la fin de la guerre d'Algérie en France ?

1 Une « guerre sans nom »

→ Ce conflit a longtemps fait l'objet d'une véritable politique de l'oubli. Cela commence par le refus de l'État de reconnaître la situation de guerre en Algérie à compter du 1^{er} novembre 1954, date de « l'insurrection » officielle. L'Algérie étant composée de trois départements français, il aurait fallu alors reconnaître l'existence d'une « guerre civile ». Les gouvernements successifs ont donc privilégié des termes comme « événements » d'Algérie. (DOC. 2)

→ Cette guerre a divisé les Français comme les Algériens. Les acteurs en ont été nombreux et leurs engagements multiples. En Algérie : **Front de libération nationale (FLN)**, **pieds-noirs**, **harkis**, engagés et appelés de l'armée française, **OAS** qui réunit les ultras de l'Algérie française. En métropole, partisans et opposants de l'indépendance. Les divisions sont telles que l'on a pu parler de guerre civile franco-française.

2 Une politique officielle de l'oubli

→ La fin de la guerre, et ses victimes, ne furent pas ou peu commémorées par le gouvernement français. La commémoration d'une guerre qu'on continuait à appeler « opération de pacification » ne permettait pas de délivrer un message constructif capable de rassembler tous les Français. Aussi, l'État a longtemps cru que la politique de l'oubli serait la mieux à même de conserver l'unité. Sur « l'Algérie fantôme » règne un « étrange silence », constate l'historien Pierre Nora.

→ L'oubli fut en partie organisé par une série de décrets et de lois d'amnistie entre 1962 et 1982. (DOC. 1) Les actes commis pendant la guerre furent amnistiés, ce qui englobait les actes de torture. De même, les généraux ayant participé à la tentative de coup d'État de 1961 furent amnistiés en 1968. Cela devait permettre, pensait-on, d'effacer les traumatismes de la mémoire nationale.

3 La reconnaissance officielle de la guerre

→ Le conflit algérien fut pour un temps seulement une guerre taboue (DOC. 4). En effet, si l'État a voulu l'occulter, il n'a pu empêcher à l'échelle individuelle les diverses mémoires des acteurs de continuer à se construire. Ce silence était d'autant plus difficile à tenir que les commémorations des deux conflits mondiaux ne cessaient de s'affirmer. Par ailleurs, la guerre d'Algérie, en provoquant la chute d'une République, a marqué la vie politique française. Enfin, dans la société, les stigmates de la guerre sont toujours aussi présents chez les anciens combattants que chez les rapatriés. (DOC. 3).

→ La fiction de l'oubli s'achève avec la reconnaissance officielle de la guerre en 1999. Les anciens combattants d'Afrique du Nord ont été parmi les premiers à la revendiquer. Ainsi, ils sont à l'origine du vote à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 10 juin 1999, de la reconnaissance officielle de la « guerre » d'Algérie. Cette adoption tardive s'explique par des raisons idéologiques mais aussi financières, car elle entraîne le versement de pensions aux anciens combattants. C'est un tournant car, dès lors, plusieurs courants portant leur propre mémoire du conflit vont désormais avoir à cœur de se faire entendre.

→ La fin de la guerre d'Algérie n'a pas suscité l'émergence d'une mémoire consensuelle. Elle a, au contraire, été marquée par une politique officielle de l'oubli.

Dates-clés

19 mars 1962 Cessez-le-feu
10 juin 1999 L'Assemblée nationale vote à l'unanimité la reconnaissance officielle de la « guerre d'Algérie » entérinée par la loi du 18 octobre 1999.

Mots-clés

Front de libération nationale (FLN) Mouvement politique créé en novembre 1954 pour obtenir l'indépendance de l'Algérie.

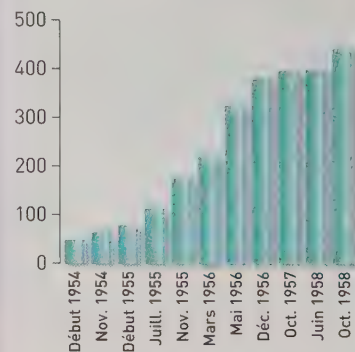
Harkis Nom donné aux troupes supplétives algériennes de l'armée française. Après le cessez-le-feu, les représailles qu'ils subissent font entre 30 000 et 100 000 victimes.

Organisation armée secrète (OAS) Organisation armée secrète créée le 11 février 1961 est une organisation française politico-militaire clandestine, partisane de l'Algérie française.

Pieds-noirs Nom donné aux Français d'Algérie.

Chiffres-clés

Estimation des effectifs de soldats envoyés en Algérie (en milliers)



Source : Guy Pervillé, *La Guerre sans nom : appelés et rappelés en Algérie*, © Le Seuil, 1992.

Au total, près de 2 millions de soldats, en grande majorité des appelés et rappelés, ont servi en Algérie entre 1954 et 1962.

1 Une guerre sans gloire

« Les soldats du contingent se découvrirent les seuls responsables de cette putain de guerre. Les rares de 14-18, les nombreux de 39-45 étaient rentrés glorieux. Même les Américains avec le Vietnam avaient su tirer leur épingle du jeu. Ils avaient eu 48 000 types au tapis. Tous les jours des Rambos de pacotille envahissaient les petits écrans pour glorifier les GI. Les Français avaient eu presque autant de morts en Algérie et on continuait à faire croire que c'était une promenade de santé. »

François Joly, *L'Homme au mégot*,
© Éditions Gallimard, 1990.

1 Que dénonce le romancier concernant le retour des soldats du contingent ?

2 Pourquoi compare-t-il la guerre d'Algérie à la guerre du Vietnam ?

POINTS

Patrick
Rotman
Bertrand
Tavernier

La guerre sans nom

Les appelés d'Algérie 1954-1962

DOCUMENT



2 Une « guerre sans nom »

Couverture de l'ouvrage de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier, *La Guerre sans nom. Les appelés d'Algérie (1954-1962)*,
© Le Seuil, 2001.

1 DOC. 2 ET 4. Pourquoi la guerre d'Algérie pouvait-elle être qualifiée de « guerre sans nom » ?

2 Quels arguments le rapporteur de la loi utilise-t-il pour convaincre les députés de changer l'appellation officielle des « événements » d'Algérie ?

Les rapatriés français

3

Affiche de 1962 réalisée par le Mouvement d'entraide et de solidarité pour les Français d'outre-mer. Cette association d'aide aux rapatriés était notamment animée par Pierre de Léotard, député et fervent partisan de l'Algérie française.



4 La « guerre d'Algérie » est officialisée

1 « L'ambiguïté longtemps entretenue autour de la nature des opérations militaires menées en Algérie entre le 1^{er} novembre 1954, date à laquelle des commandos du FLN entrent en action dans tout le pays, et le 19 mars 1962, date de l'entrée en vigueur des accords d'Évian, témoigne du caractère douloureux de cette période de l'histoire de notre pays.

À l'image de l'occultation de l'histoire du régime de Vichy jusqu'au milieu des années soixante-dix, l'attitude à l'égard de ce qu'il était convenu d'appeler les événements d'Algérie est demeurée à la fois parcellaire et passionnée dans les vingt années qui ont suivi leur dénouement.

10 Certes, la loi du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 a reconnu la dette du pays à l'égard des militaires français et des membres des forces supplétives mêlés à conflit.

Il n'en reste pas moins que la forme euphémisée actuelle que revêt l'appellation officielle de cette période, alors même que l'expression « guerre d'Algérie » fait partie du langage courant, n'est pas conforme à la réalité des faits, ce que confirment d'ailleurs les prises de position récentes des plus hautes autorités de l'État qui vont dans le sens souhaité par les associations d'anciens combattants.

15 Il apparaît désormais nécessaire de faire un pas supplémentaire dans la prise en compte pleine et entière de la réalité des faits en substituant à l'expression trop imprécise d'« opérations effectuées en Afrique du Nord », celle réelle et juste de « guerre d'Algérie » au sein des dispositions de principe inscrites dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ainsi que dans le code de la mutualité.

25 Article 1^{er}. Reconnaissance par la République française d'un droit à réparation au titre de la guerre d'Algérie

Cet article a pour objet de requalifier sous le terme de « guerre d'Algérie » les actions précédemment désignées sous le vocable « opérations effectuées en Afrique du Nord » au sein de l'article L. 1 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre. »

Rapport de la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, 2 juin 1999.

La guerre d'Algérie : une guerre des mémoires

Pourquoi la guerre d'Algérie suscite-t-elle autant de débats et de conflits de mémoire ?

1 Les « accélérations de la mémoire »

→ La guerre d'Algérie suscite des controverses encore plus exacerbées aujourd'hui. L'historien Benjamin Stora considère qu'il y a eu « accélération de la mémoire » à compter de 1999 et montre comment la guerre d'Algérie a resurgi de manière plus pressante. Les groupes antagonistes qui l'ont vécu revendiquent le droit à s'exprimer. Par ailleurs, plus de quarante ans après les événements, les mémoires se « libèrent » et les acteurs, mais aussi leurs familles, éprouvent le besoin de raconter.

(DOC. 1)

→ Dans les années 1990, les mémoires liées à la guerre d'Algérie donnent lieu à de véritables batailles. Celles-ci sont alimentées par de nombreuses publications, des films de fiction et des documentaires, des témoignages qui se multiplient, notamment en raison de l'ouverture des archives. Ces exigences de mémoire participent de la remise en cause de la politique de l'oubli, poussant les pouvoirs publics à s'engager dans la voie de la reconnaissance mémorielle.

→ Les mémoires, éclatées, émanent des différents acteurs du conflit. Ce « retour des mémoires » voit s'affronter les points de vue de communautés (pieds-noirs, harkis, anciens combattants, immigrés, enfants d'immigrés) en mal de reconnaissance. Le problème, pour l'État, est alors de produire des gestes de reconnaissance en direction des différents groupes.

2 Une nouvelle politique mémorielle ?

→ En Algérie, le FLN, au pouvoir depuis la fin de la guerre, a longtemps imposé une histoire officielle de la guerre. À partir de 1970, l'État a organisé ce que l'historien Guy Pervillé appelle une « hyper-commémoration obsessionnelle », passant sous silence les aspects les moins glorieux de sa « guerre de libération », afin de légitimer le pouvoir en place. Aujourd'hui, cependant, l'État tend à perdre son monopole sur la mémoire de la guerre. (ÉTUDE P. 68-69)

→ Pendant longtemps, la France n'a pas eu de lieu de mémoire à l'échelle nationale. Cette situation change lorsque le Président Jacques Chirac inaugure le 5 décembre 2002, à Paris, quai Branly, un Mémorial national aux soldats français morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie de 1952 à 1962. Il invite dès lors les deux pays à reconnaître toutes les mémoires pour encourager le travail de l'histoire. (DOC. 4)

→ La difficulté à commémorer la guerre d'Algérie résulte de ces divisions mémorielles. En effet, la difficulté de trouver une date commémorative reflète les querelles des diverses mémoires portées par les acteurs du conflit et leurs descendants (ÉTUDE P. 66-67). Mais la « guerre des mémoires » se joue également autour de la reconnaissance d'événements spécifiques comme, par exemple, la répression de la manifestation du 17 octobre 1961, à Paris, pour laquelle le maire de Paris a apposé une plaque commémorative en 2001 sur le pont Saint-Michel à la mémoire des Algériens tués ce jour-là. (HISTOIRE DES ARTS P. 70-71)

➤ Encore aujourd'hui, les différentes mémoires de la guerre pèsent sur une société française composée en partie d'enfants d'immigrés algériens et d'anciens combattants qui ont tué ou qui ont été tués...

Dates-clés

17 octobre 1961 Répression à Paris d'une manifestation d'Algériens

17 octobre 2001 Commémoration du 17 octobre 1961 par le maire de Paris

5 décembre 2002 Inauguration du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1962

5 décembre 2003 Le 5 décembre devient la date de commémoration officielle de la guerre d'Algérie

1 Des anciens appelés se souviennent

« Jean Manin : « [...] À la suite [de l'interrogatoire d'un Algérien], notre compagnie a été envoyée de nuit encercler un village ; on a fait sortir les gens des maisons. L'Algérien interpellé était avec nous et il a indiqué une maison où, selon lui, il y avait des gens du FLN. Ces gens ont été ramenés au campement, et c'est là que s'est déroulé l'interrogatoire. Puis, on est allé dans un village, ils ont rassemblé tous les hommes, et ils ont sorti l'appareil, ce qu'on appelle la gégène¹. Des officiers et deux ou trois appelés se sont mis à torturer un suspect. La séance a duré un bon moment. On l'a pendu par les pieds. J'ai entendu le capitaine le menacer de le tuer s'il ne parlait pas. Toutes les femmes se mettaient à hurler. C'est un souvenir qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. »

Manin s'interrompt. Des sanglots étouffent sa voix.

« Tous les prisonniers ont été ramenés au campement et, pendant deux mois, ils ont tous été torturés. Un jour que j'étais de garde, on m'a demandé d'aller chercher un prisonnier ; je l'ai trouvé par terre, dans son urine, déshabillé. La gégène était à côté. On entendait les cris jour et nuit. Quelle réaction avait-on ? Il faut du courage, il aurait fallu en avoir plus. »

Ezio Goy : « [...] Au retour [en France], j'ai continué plus que jamais la lutte pour la paix en Algérie. Mes deux frères sont partis également en Algérie, en tant qu'appelés, ils ont fait vingt-sept mois. Le deuxième, il en a bavé, il est resté sur son piton. J'ai essayé une fois de le questionner sur ce qu'il avait vécu en Algérie. Rideau, il n'a rien dit. – Avec votre frère, depuis trente ans, vous n'avez jamais parlé de la guerre d'Algérie à laquelle vous avez participé tous les deux ? – C'est exact. » »

Témoignages de **Jean Manin** et d'**Ezio Goy**, dans Patrick Rotman et Bertrand Tavernier, *La Guerre sans nom : les appelés d'Algérie, 1954-1962*, © Éditions Seuil, 1992.

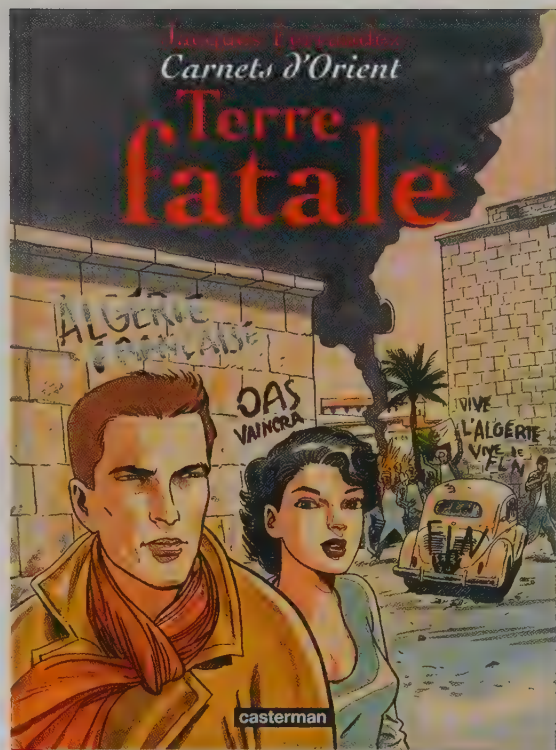


1. Torture par l'électricité produite par un petit générateur, d'où son nom.



2 Des nostalgiques de l'Algérie commémorent

Stèle érigée en 2005 à Marignane à la mémoire des membres de l'OAS morts en Algérie. L'inauguration en a été interdite par le préfet pour éviter un trouble à l'ordre public.



3 Des mémoires éclatées

Couverture de la bande dessinée de Jacques Ferrandez, série *Carnets d'Orient*, qui raconte l'histoire de l'Algérie, de la conquête jusqu'à l'indépendance.

4 Une histoire partagée

« Nos deux histoires ont été liées pendant 132 ans. C'est pourquoi je souhaite ici rendre solennellement hommage à tous ces enfants d'Algérie qui, en 1914-1918, en 1939-1945, ont participé, en sacrifiant leur vie, à la défense et à la victoire finale de la France, de ses alliés et du monde libre. La France sait ce qu'elle leur doit. Elle ne l'oublie pas. [...] D'un côté comme de l'autre, sachons regarder ce passé en face. Reconnaitre ses blessures, sa dimension tragique. Accueillons ensemble les mémoires, toutes les mémoires. Respectons toutes les victimes de la guerre d'Algérie, toutes celles et ceux qui ont combattu dans la sincérité de leurs engagements. Celles et ceux qui n'ont pu voir se lever les jours de l'indépendance, comme celles et ceux qui ont dû se résoudre à l'exil. [...] »

Discours du Président **Jacques Chirac** devant le Parlement algérien à Alger, le 3 mars 2003.

1 À quelle occasion Jacques Chirac fait-il ce discours ?

2 Pourquoi la mémoire de la guerre d'Algérie divise-t-elle d'après lui ? Par quel argument tente-t-il de dépasser cette division ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 1 ET 2. Après avoir présenté la nature de chacun des deux documents, expliquez pourquoi la mémoire de la guerre d'Algérie, après avoir été longtemps tue, est aujourd'hui conflictuelle.

Repères

1963 La Fédération nationale des Anciens combattants en Afrique du Nord prend l'initiative de commémorer le 19 mars 1962

2000-2001 Neuf propositions de loi en faveur de l'officialisation du 19 mars

2001 La loi votée par l'Assemblée est abandonnée par le gouvernement

Quelle date pour commémorer la guerre d'Algérie ?

À la suite des accords d'Évian, le « cessez-le-feu » est proclamé le 19 mars 1962.

Près de 20 000 municipalités auraient depuis baptisé une rue, une place ou un square, « 19 mars 1962 ». Mais cette date divise le monde des anciens combattants, des associations de rapatriés français ou de harkis. Fin de la guerre pour les uns, défaite pour les autres ou encore continuation des violences faisant de nombreux morts, cette date est loin de faire l'unanimité.

Pourquoi la date commémorative de la guerre d'Algérie en France suscite-t-elle encore autant de débats ?

1 Quand commémorer la guerre d'Algérie ?

« Question du député

M. Alain Néri attire l'attention de M. le Secrétaire d'État aux anciens combattants sur l'importance des cérémonies qui se sont déroulées dans toute la France le 19 mars 1998 pour commémorer le souvenir des 30 000 militaires français et des victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962). [...] Il lui demande la suite qu'il envisage de réserver à la demande d'officialisation de cet hommage national soutenue par près de 18 000 vœux de conseils municipaux, de toutes les sensibilités, adoptés à ce jour.

Réponse du Secrétaire d'État aux Anciens combattants

Les conflits armés liés à la décolonisation sont les seuls pour lesquels aucun hommage officiel n'était rendu à la mémoire des combattants qui y ont laissé leur vie. Dans le cas de la guerre d'Algérie, l'honorable parlementaire n'ignore pas que les associations d'anciens combattants sont partagées sur la date de cette commémoration. Aucune des dates historiques ne fait en effet l'unanimité. Ni la date de la mise en œuvre du cessez-le-feu (19 mars, lendemain de la signature des accords d'Évian), ni celle qui marque l'indépendance de l'Algérie (2 juillet 1962). Cette absence d'unanimité a aussi suscité la proposition de date sans rapport direct avec la guerre elle-même : la date de l'inhumation d'un soldat inconnu à la Nécropole de Notre-Dame-de-Lorette (16 octobre 1997), la date de l'armistice de la Première Guerre mondiale (11 novembre 1918). Le choix d'une date divise de ce fait tant les associations de rapatriés généralement hostiles au choix du

19 mars que les associations d'anciens combattants dont certaines soutiennent ce choix (FNACA, ARAC...), d'autres celui du 16 octobre (FNCPG-CATM) d'autres enfin celui du 11 novembre (UNC). Cette division rend aujourd'hui impossible la fixation d'une date qui s'imposerait dans le calendrier commémoratif français. Une telle date doit en effet rassembler les Français, ainsi que le font le 14 juillet, le 11 novembre et le 8 mai, et non les diviser ainsi que risquerait de le faire une des dates indiquées ci-dessus pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. [...] Dans cet esprit de mesure, tous doivent agir, en respectant la douleur encore ressentie aujourd'hui [...]. »

Débats à l'Assemblée nationale, 11 mai 1998.



2 Inauguration du square du 19 mars 1962 à Valence (19 mars 2009)



3 Manifestation contre les commémorations du 19 mars 1962 à Valence

?

1 DOC. 1. Relevez les différentes controverses liées au choix du 19 mars comme date de commémoration officielle de la guerre d'Algérie.

2 DOC. 2 ET 3. Comment ces controverses envahissent-elles l'espace public ?

3 DOC. 4. Qui a décidé de la date du 5 décembre ? En quoi est-ce révélateur de la volonté de mettre fin aux querelles de mémoire ?

4 À quoi correspond la date du 5 décembre ? Ce choix permet-il réellement de mettre fin aux divisions ?

4 Le 5 décembre, un choix neutre

Le choix du 5 décembre ne renvoie à aucun fait propre à l'histoire de la guerre d'Algérie, il est simplement lié à l'inauguration en 2002 du Mémorial national de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, par Jacques Chirac, quai Branly à Paris.

« Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre de la Défense [...]

Décète :

Art. 1^{er}. – Il est institué une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette journée est fixée au 5 décembre.

Art. 2. – Chaque année, à cette date, une cérémonie officielle est organisée à Paris. [...]

Fait à Paris le 26 septembre 2003

Par le Président de la République Jacques Chirac »

Décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003.

VERS LE BAC Composition

Dégagez une problématique et construisez un plan pour le sujet suivant : « En quoi les hésitations de l'État à déterminer une date pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie illustrent-elles les conflits mémoriels dans la France actuelle ? »

Repères

- 1956 Le Parlement délègue les pouvoirs de police à l'armée en Algérie
- 1957 Bataille d'Alger
- 1958 *La Question* d'Henri Alleg
- 1968 Loi d'amnistie de tous les crimes perpétrés durant la guerre d'Algérie
- 2000 Le général Aussaresses justifie l'usage de la torture en Algérie

La torture en Algérie

La guerre d'Algérie a été marquée dans l'opinion publique par l'emploi de la torture, notamment lors de la bataille d'Alger durant laquelle les parachutistes français ratissent la ville pour démanteler le FLN. Si la torture est dénoncée dès l'époque par les intellectuels, son souvenir ravive régulièrement les mémoires.

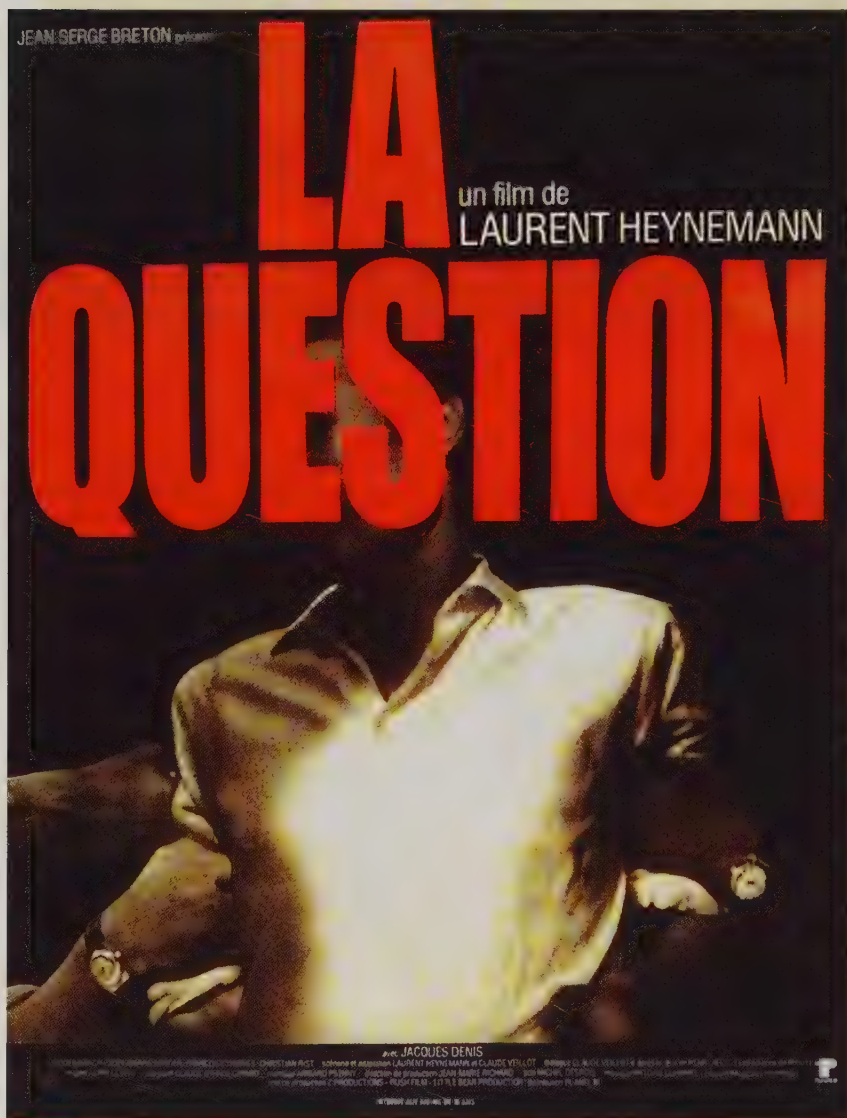
Pourquoi la torture cristallise-t-elle les débats de mémoire de la guerre d'Algérie ?

1 Témoignage d'un torturé, ouvrage interdit à sa parution

« Il y a maintenant plus de trois mois que j'ai été arrêté. J'ai côtoyé, durant ce temps, tant de douleurs et tant d'humiliations que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces

nuits de supplices si je ne savais que cela peut être utile, que faire connaître la vérité c'est aussi une manière d'aider au cessez-le-feu et à la paix. Des nuits entières, durant un mois, j'ai entendu hurler des hommes que l'on torturait, et leurs cris résonnent pour toujours dans ma mémoire. J'ai vu des prisonniers jetés à coup de matraque d'un étage à l'autre et qui, hébétés par la torture et les coups, ne savaient plus que murmurer en arabe les premières paroles d'une ancienne prière. »

Henri Alleg, *La Question*, Éditions de Minuit, 1958.



2 Film tiré de l'ouvrage *La Question*

Affiche du film de Laurent Heynemann, *La Question*, 1976.

?

- 1 **DOC. 1.** Pourquoi Henri Alleg ne voulait-il pas parler de la torture en Algérie et pourquoi décide-t-il de témoigner néanmoins ?
- 2 **DOC. 1 ET 2.** Comment cette mémoire se diffuse-t-elle ?
- 3 **DOC. 3.** Quelle mémoire les auteurs de l'appel d'octobre 2000 veulent-ils voir reconnaître ?
- 4 **DOC. 3.** Que réclament-ils du gouvernement français ?
- 5 **DOC. 4.** Quels événements ont fait resurgir récemment le débat sur la mémoire autour de la torture en Algérie ?
- 6 Quelles raisons ces historiens invoquent-ils pour s'engager dans ce débat ?

3 Revendications autour de la mémoire de la torture en Algérie

- 1 « Des deux côtés de la Méditerranée, la mémoire française et la mémoire algérienne resteront hantées par les horreurs qui ont marqué la guerre d'Algérie tant que la vérité n'aura pas été dite et reconnue.
- 5 Ce travail de mémoire appartient à chacun des deux peuples et aux communautés, de quelque origine que ce soit, qui ont cruellement souffert de cette tragédie dont les autorités françaises portent la responsabilité essentielle en raison de leur obstination à refuser aux Algériens leur émancipation.
- 10 Aujourd'hui, il est possible de promouvoir une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre. En France, le nouveau témoignage d'une Algérienne, publié dans la presse, qui met en accusation la torture, ne peut rester sans suite ni sanction. Le silence officiel serait ajouter au crime de l'époque une faute d'aujourd'hui. En Algérie, se dessine la mise en cause de pratiques condamnables datant de la guerre et surtout lui ayant survécu, commises au nom de situations où "tout serait permis". Il reste que la torture, mal absolu, pratiquée de façon systématique par une "armée de la République" et couverte en haut lieu à Paris, a été le fruit empoisonné de la colonisation et de la guerre, l'expression de la volonté du dominateur de réduire par tous les moyens la résistance du dominé. Avec cette mise à jour il ne s'agit pas seulement de vérité historique, mais aussi de l'avenir des générations issues des diverses communautés qui vivent avec ce poids, cette culpabilité et ce non-dit.
- 25 Pour nous, citoyens français auxquels importent le destin partagé des deux peuples et le sens universel de la justice, pour nous qui avons combattu la torture sans être aveugles aux autres pratiques, il revient à la France, eu égard à ses responsabilités, de condamner la torture qui a été entreprise en son nom durant la guerre d'Algérie. Il en va du devoir de mémoire auquel la France se dit justement attachée et qui ne devrait connaître aucune discrimination d'époque et de lieu. Dans cet esprit, et dans cet esprit seulement, tourné vers un rapprochement des personnes et des communautés et non vers l'exacerbation de leurs antagonismes, nous demandons à Monsieur Jacques Chirac, président de la République et, à Monsieur Lionel Jospin, Premier ministre, de condamner ces pratiques par une déclaration publique. Et, nous invitons les témoins, les citoyens à s'exprimer sur cette question qui met en jeu leur humanité. »
- 40 **Henri Alleg**, ancien directeur d'Alger républicain, auteur de *La Question* ;
- Josette Audin**, épouse de Maurice Audin assassiné par ses tortionnaires ;
- 45 **Simone de La Bollardière**, veuve du général Pâris de La Bollardière, opposé à la torture et condamné à deux mois de détention ;
- Nicole Dreyfus**, avocate de Baya Hocine et Djohor Akrou ;
- Noël Favrelière**, rappelé, déserteur ;
- 50 **Gisèle Halimi**, avocate de Djamilia Boupacha ;
- Alban Liechti**, rappelé, insoumis ;
- Madeleine Rebérioux**, historienne, secrétaire du Comité Audin ;
- Laurent Schwartz**, mathématicien, président du Comité Audin ;
- Germaine Tillion**, ethnographe, résistante, auteur de *L'Afrique bascule vers l'avenir* ;
- 55 **Jean-Pierre Vernant**, historien, résistant ;
- Pierre Vidal-Naquet**, historien, auteur de *La Torture dans la République*. »
- Appel paru dans *L'Humanité*, 31 octobre 2000.

4 Un général tortionnaire honoré aux Invalides ?

- 1 « Quelques jours après le 11 novembre, le ministre de la Défense a annoncé que le général Marcel Bigeard, combattant de la France libre et résistant, officier en Indochine puis en Algérie, allait entrer aux Invalides. [...] La
- 5 cérémonie interviendra sans doute en 2012. Elle s'inscrit donc, d'ores et déjà, dans le calendrier commémoratif de la guerre d'Algérie. [...] Celui qui avait commencé sa
- 10 carrière militaire par un engagement dans la Résistance, l'a prolongé par une longue campagne d'Extrême-Orient, qui s'achève dans le désastre de
- 15 Diên Biên Phu et plusieurs mois de captivité. Il s'impose comme un baroudeur audacieux, doublé d'un grand chef militaire. Tout cela, nous ne l'oublions pas. En
- 20 Algérie, sa renommée se trouble. Elle est associée aux pires excès de la guerre : interrogatoire sous la torture et méthodes antisubversives, qu'il enseigne et expose dans plusieurs
- 25 ouvrages à grand succès. Il assume, vis-à-vis de ses hommes, l'usage de méthodes illégales. A l'époque, son nom est attaché à l'une des techniques de disparition mises en œuvre à Alger en 1957 (les "crevettes Bigeard").
- 30 Beaucoup de familles algériennes s'en souviennent aujourd'hui : Marcel Bigeard, c'est aussi la torture. Pendant la guerre, il utilise, en toute conscience, des méthodes radicales de lutte, alors que d'autres officiers, qui furent l'honneur de l'armée française, les refusèrent. Il y a dix ans encore, quand le général Aussaresses revendique les crimes commis pendant cette guerre¹, le général Massu choisit au contraire d'exprimer es regrets. Marcel Bigeard, quant à lui, reste campé dans une position de déni et de mépris. [...]
- 35 Les historiens n'ont pas pour mission d'alimenter le tribunal de l'opinion en jugeant les hommes de guerre du passé. Mais ils sont dans leur rôle lorsqu'ils rappellent les enjeux d'une inhumation officielle aux Invalides, qui n'est pas un acte anodin, à une époque où la France entretient des relations complexes avec son passé colonial. [...] Est-ce l'armée de Marcel Bigeard qui doit, en 2012, être donnée en exemple ? »



Raphaële Branche et Pierre Cabanes, « Le passé colonial de l'armée peut-il être donné en exemple ? », *Le Monde*, 2 décembre 2011.

1. En 2002 le général Paul Aussaresses est condamné par le tribunal correctionnel avec ses deux éditeurs à une amende de 7500 euros chacun, pour « apologie de crimes de guerre et complicité », après la publication de ses mémoires sur la guerre d'Algérie, *Pour la France Services spéciaux, Algérie 1955-1957*.

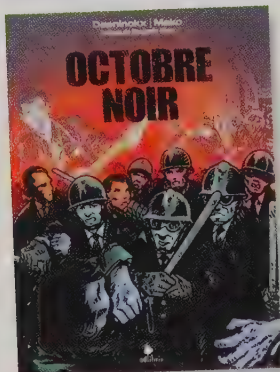
VERS LE BAC Étude critique

DOC. 3. Après avoir présenté le document, montrez en quoi il illustre les débats liés à l'évocation de la torture dans les mémoires de la guerre d'Algérie.

Objectifs

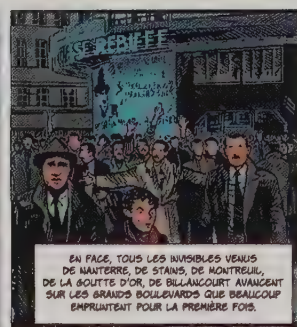
- Analyser une bande dessinée
- Étudier le « dégel » récent de la mémoire de la guerre d'Algérie

La BD lève le voile sur le 17 octobre 1961



et sa sœur Khelloudja manifestent contre le couvre-feu. À la sortie du concert, il assiste à la répression brutale de la manifestation. Rentré chez lui, il apprend la disparition de Khelloudja.

En 1961, la guerre d'Algérie dure depuis 7 ans dans une violence qui se radicalise, même si les négociations ont commencé avec le FLN. En octobre, le préfet de police de Paris, Maurice Papon, ordonne un couvre-feu qui ne s'applique qu'aux seuls musulmans. En réaction à cette mesure discriminatoire, la fédération française du FLN organise une manifestation de protestation le soir du 17 octobre. Il s'agit aussi de mobiliser la gauche française en faveur de l'indépendance. La répression policière est terrible : plus de 11 000 arrestations, 150 à 200 militants tués selon les estimations (les autorités ne reconnaissent que deux morts à l'époque). Longtemps tu, cet événement est évoqué en 2011 dans *Octobre noir* (Éditions Ad Libris), adaptation en bande dessinée par Mako et Didier Daeninckx, du roman de ce dernier, *Meurtres pour mémoire* (1985). Le soir du 17 octobre 1961, Mohand, un Algérien de Saint-Denis, donne un concert tandis que ses amis, son père



1 Le 17 octobre 1961 dans la presse

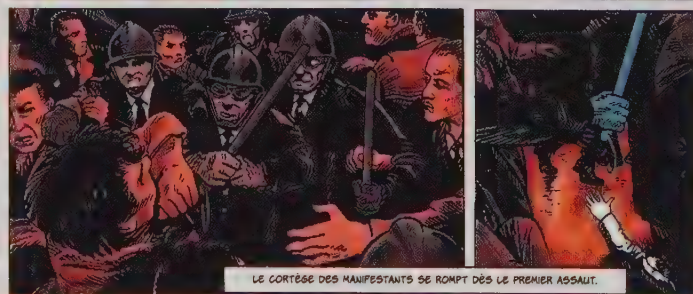
« Le FLN ne manquera pas d'exploiter les sanglants incidents de Paris et les atroces ratonnades¹ d'Oran. Pourtant il en porte la responsabilité puisqu'ici et là, c'est le terrorisme musulman qui est à l'origine de ces drames. » (*Le Monde*, 19 octobre 1961.)

« Avec un peu de recul, certains faits qui avaient été mal connus à l'issue des manifestations de mardi soir apparaissent mieux. De nombreux témoins des rassemblements d'Algériens et des débuts des manifestations affirment qu'à ce stade tout au moins, les cortèges n'étaient pas menaçants et que la démonstration se voulait non violente. » (*Le Monde*, 20 octobre 1961.)

« Est-il exact que douze Algériens ont été, la semaine dernière, précipités dans la Seine ? Est-il exact que plusieurs Algériens disparaissent sans qu'on puisse trouver leur trace dans les prisons ou les centres de tri ? Si tout cela est exact, et nous avons de bonnes raisons de le croire, qui sont les auteurs de ces crimes ? » (*Libération*, 19 octobre 1961.)

Cités par **Benjamin Stora**, préface d'*Octobre noir*, Éditions Ad Libris, 2011.

1. Terme utilisé par les Français pour désigner les brutalités à l'égard de Nord-Africains, il est construit à partir d'un terme injurieux pour désigner les Nord-Africains.



2 La répression de la manifestation (planche 41)

Didier Daeninckx (1949-)



Il est surtout célèbre pour ses romans policiers. C'est un écrivain engagé pour qui le roman est souvent l'occasion d'une critique sociale ou politique.

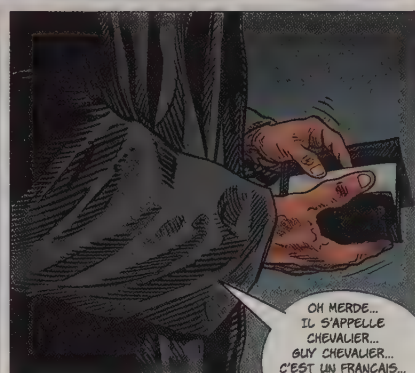
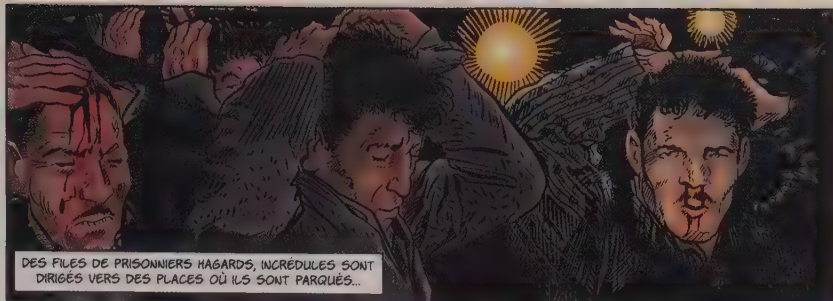
Vocabulaire des arts

Bande dessinée Ouvrage constitué d'une succession de vignettes pour raconter une histoire dans un album. La bande dessinée se distingue des autres types de récit illustrés en ce que le texte est lui-même travaillé sous une forme graphique et inséré dans le dessin au sein d'une bulle ou phylactère.

Vignette La bande dessinée est une suite de vignettes organisée à la fois linéairement et de haut en bas sur l'ensemble d'une planche. Délimitée par une bordure, elle isole une action. Sa composition s'inspire beaucoup du cinéma dans l'échelle des scènes dessinées. Le dessinateur utilise le plan d'ensemble (tout un paysage), le plan moyen (un personnage entier), le plan américain (un personnage coupé au-dessus du genou), le gros plan.

Profondeur de champ Comme toute image, une vignette est composée de plusieurs plans. La composition, la lumière et les couleurs permettent de représenter plus ou moins de profondeur.

Appendice Élément graphique qui relie le personnage à la bulle où sont écrites ses paroles ou ses pensées.



?

LECTURE DE L'ŒUVRE

- 1 Décrivez les scènes représentées dans les documents 2 et 3. Où se déroulent-elles ?
- 2 Comment sont présentés les Algériens qui manifestent ?
- 3 Quel est le comportement des policiers ?
- 4 Comment la presse a-t-elle rendu compte des événements du 17 octobre 1961 ? (DOC. 1)

ANALYSE DE L'ŒUVRE

- 5 Comment est construite chaque planche ? Par quels procédés graphiques le dessinateur montre-t-il l'extrême violence de la répression ?
- 6 Quel élément d'explication la bande dessinée donne-t-elle à cette répression ? (DOC. 3)
- 7 En comparant les documents 1 et 3, expliquez quelle dimension nouvelle les auteurs donnent au 17 octobre 1961, 40 ans après les faits.

3

L'arrestation des manifestants (planche 44)

Lire, écouter, voir

Voir

- *Nuit noire* d'Alain Tasma, 2005
- *Hors-la-loi* de Rachid Bouchared, 2010
- *Ici on noie des Algériens*.
- 17 octobre 1961 de Yasmina Adi, 2010 (documentaire)

Lire

Guerre d'Algérie. Mémoires parallèles, hors-série du Monde, 2012.

SUJET 4

La mémoire de la Résistance en France

Rappelez le contexte politique dans lequel les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon. Quelle mémoire de la Seconde Guerre mondiale le discours d'André Malraux continue-t-il d'entretenir ?

→ Analyser la consigne

La cérémonie a lieu en 1964, de Gaulle est revenu au pouvoir depuis 1958 = l'homme du 18 juin.

Depuis la Révolution, les cendres des « grands hommes » sont transférées au Panthéon, en reconnaissance des services rendus à la patrie.

Le transfert des cendres de Jean Moulin relève d'une décision politique : incarner (et raviver) le souvenir du martyr de la résistance et consolider le récit résistancialiste.

Rappelez le contexte politique dans lequel les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon. Quelle mémoire de la Seconde Guerre mondiale le discours d'André Malraux continue-t-il d'entretenir ?

La question sous-entend qu'il y a plusieurs mémoires : lesquelles ?
Le texte en privilégie une : laquelle ?
Pourquoi celle-là ?

André Malraux est ministre des Affaires culturelles de De Gaulle et écrivain. Il a eu un rôle dans la Résistance. Son discours ne vise pas à reconstituer l'itinéraire d'un acteur de l'histoire, mais propose un récit à but politique et édificateur.

→ Repérer la structure d'un texte

1 Jean Moulin au Panthéon

1 « Monsieur le Président de la République,
Voilà donc plus de vingt ans que Jean Moulin partit, par un temps de décembre sans doute semblable à celui-ci, pour être parachuté sur la terre de Provence, et devenir le chef d'un peuple de la nuit. [...]

5 Le général assumait alors le Non du premier jour ; le maintien du combat, quel qu'en fût le lieu, quelle qu'en fût la forme ; enfin, le destin de la France. [...] C'est pourquoi l'armée d'Afrique, depuis la Provence jusqu'aux Vosges, combattrait au nom du gaullisme comme feront les troupes du Parti communiste. C'est pourquoi Jean Moulin avait emporté, dans le double fond d'une boîte d'allumette, la microphoto du très simple ordre suivant : "M. Moulin a pour mission de réaliser, dans la zone directement occupée de la métropole, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs."

15 [...] Entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les ton-
dus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les 8 000 Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes. Commémorant

20 l'anniversaire de la Libération de Paris, je disais : "Écoute ce soir, jeunesse de mon pays, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France."

Relever les idées principales de chaque paragraphe

Le résistancialisme :
• un récit
• deux acteurs
• un combat

Le sacrifice consenti par les résistants

L'entretien de la mémoire

Rappel de l'itinéraire de Jean Moulin au sein de la Résistance

Le martyr de Jean Moulin

Discours d'André Malraux, ancien résistant et ministre des Affaires culturelles, le 19 décembre 1964.

La mémoire de la Guerre d'Algérie

Après avoir présenté le document et son contexte, vous montrerez comment il révèle à la fois une évolution dans la mémoire de la guerre d'Algérie et des conflits de mémoire encore très vifs.

→ Analyser la consigne

« une évolution dans la mémoire de la guerre d'Algérie » : la mémoire de la guerre d'Algérie n'a jamais été consensuelle : long silence de l'État, mais la situation a changé.

① Le texte témoigne de cette évolution, de quelle manière ?

« des conflits de mémoire encore très vifs » : il y a autant de mémoires que d'acteurs du conflit : lesquels ? L'État s'interpose dans le débat : de quelle manière ?

→ Repérer la structure du texte

1 La reconnaissance de la nation

La présence coloniale française en Afrique du Nord

La guerre d'Algérie

La politique mémorielle de l'État

Nature ← Loi du 23 février 2005. → Date

1 « Article 1^{er}. La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.

5 Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.

10 Art. 2. La Nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Évian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc, à l'hommage rendu le 5 décembre aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord.

15 Art. 3. Une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie est créée, avec le concours de l'État.

20 Art. 4. Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite.

25 Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit¹.

30 Art. 5. Sont interdites :

- toute injure ou diffamation commise envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur qualité vraie ou supposée de harki, d'ancien membre des formations supplétives ou assimilés ;
- toute apologie des crimes commis contre les harkis et les membres des formations supplétives après les accords d'Évian. »

Relever les idées principales

L'État reconnaît :

- La colonisation

- La décolonisation

- Les victimes françaises de la guerre (militaires et civils) et les victimes algériennes en Algérie (Harkis)

L'État encourage :

- la reconnaissance de l'événement
- la recherche scientifique
- la transmission d'une vision officielle de la présence française

L'État lutte contre les conflits mémoriels

1. Suite à d'intenses polémiques, ce 2^e alinéa de l'article 4 de la loi a été annulé par décret le 15 février 2006.

SUJET 6

Une ou des mémoires de la Seconde Guerre mondiale depuis 1945 ?

MÉTHODE GÉNÉRALE	TRAVAIL GUIDÉ
1 ANALYSER LE SUJET	
→ Définir les termes du sujet	• « Seconde Guerre mondiale » : période sombre de l'histoire contemporaine de la France (défaite militaire, armistice avec l'Allemagne nazie, régime de Vichy, attentisme de la majorité, collaboration ou résistance d'une minorité). • « mémoire » : individuelle ou collective, la mémoire repose sur le souvenir vécu ou transmis d'un événement et présuppose la sélection et donc l'oubli. La mémoire est subjective et par définition plurielle. • « une ou des mémoires » : la mémoire collective développe un récit consensuel autour d'un événement : elle se veut hégémonique et écrase les autres mémoires. Au cours du temps, des mémoires individuelles (groupes, individus, institutions), jusque-là enfouies, se réveillent et peuvent entrer en contradiction avec la mémoire collective. • « depuis 1945 » : depuis la fin de la guerre, la France a connu de nombreux conflits mémoriels liés notamment à la résurgence de certaines mémoires et au contexte politique.
→ Identifier le type de sujet	En fonction de l'intitulé du devoir, on peut adopter : – un plan chronologique, pour étudier une évolution – un plan thématique, pour dresser le tableau d'une situation à un moment donné – un plan analytique, pour étudier un phénomène, ses causes, ses origines C'est le plan chronologique qui paraît ici le plus approprié.
→ Dégager et formuler une problématique au sujet	1 Choisissez l'une des deux problématiques et justifiez votre choix. a) La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France fait-elle l'objet d'un consensus ou, au contraire, est-elle disputée entre plusieurs visions de l'événement ? b) Quels évolutions et événements ont entraîné un éclatement des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis 1945 ?
2 ORGANISER LE PLAN	
→ Au brouillon, sélectionner et classer les informations	Repérer, dans les leçons et les études, les informations nécessaires au traitement du sujet. 2 Dresser la liste des notions et des personnages-clés qui devront figurer dans votre devoir. 3 Cherchez, dans le manuel, les documents susceptibles d'enrichir votre démonstration par des exemples concrets.
→ Construire le plan	Le sujet implique de traiter une évolution, il faut donc adopter un plan chronologique en choisissant des dates-clés qui constitueront les bornes chronologiques de chaque partie. 4 Complétez le plan proposé ci-dessous en précisant les bornes chronologiques. I. Une mémoire univoque : glorifier les héros (.....-) II. Des mémoires refoulées qui resurgissent (.....-) III. Des mémoires fragmentées (.....-)

Chaque partie est ensuite divisée en sous-partie, chacune correspondant au développement d'un argument illustré par un ou plusieurs exemples.

5 Élaborez ensuite un plan détaillé.

I. Une mémoire univoque : glorifier les héros (.....-)

1.

2.

II. Des mémoires refoulées qui resurgissent (.....-)

1.

2.

III. Des mémoires fragmentées (.....-)

1.

2.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

L'introduction doit permettre d'entrer dans le sujet, d'énoncer la problématique et d'annoncer le plan.

Exemple d'introduction

Depuis 1945, les mémoires françaises de la Seconde Guerre mondiale sont non seulement le reflet de la division des Français lors du conflit mais également le fruit d'une évolution dépendant des changements de contexte politique et social. De fait, la Seconde Guerre mondiale a cette particularité de ne pas pouvoir opposer de manière simple et évidente deux visions et donc de délivrer un message clair : la lutte du bien contre le mal. En effet, la multiplicité des acteurs du conflit explique la diversité des mémoires.

Ces mémoires sont-elles restées figées ou se sont-elles modifiées au gré des événements, de la recherche historique ou même des intérêts politiques, faisant dès lors ressurgir certaines mémoires longtemps après la guerre ? Nous verrons donc que, dans l'immédiate après-guerre, une mémoire résistancialiste s'impose avant de voir ressurgir dès les années 1970 des mémoires étouffées, puis naître de véritables enjeux autour de mémoires fragmentées du début des années 1990 à nos jours.

→ Rédiger le développement

6 En vous appuyant sur le plan détaillé et sur l'introduction, rédigez la première partie de votre développement.

→ Rédiger la conclusion

Exemple de conclusion

Il n'y a donc pas une mémoire de la Seconde Guerre mondiale mais des mémoires. Portées par différents acteurs et évoluant selon le contexte, ces mémoires continuent chroniquement d'alimenter les débats contemporains et s'inscrivent de plus en plus dans le paysage quotidien au travers d'une volonté commémorative toujours forte, mais aussi d'une production intellectuelle et culturelle dynamique.

AUTRE SUJET

SUJET 7 Pourquoi la guerre d'Algérie suscite-t-elle une guerre des mémoires dans la France contemporaine ?

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale

Dates à retenir

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

- 1964 Cendres de Jean Moulin au Panthéon
- 1973 L'historien américain Robert Paxton publie *La France de Vichy, 1940-1944*
- 1978 Scandale de la thèse négationniste : *À Auschwitz, on n'a gazé que les poux*
- 1990 Loi Gayssot contre le négationnisme
- 16 juillet 1995 Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de la France dans les crimes commis par Vichy
- 2005 Mémorial de la Shoah à Paris

LA GUERRE D'ALGÉRIE

- 10 juin 1999 L'Assemblée nationale vote la reconnaissance officielle de la « guerre d'Algérie »
- 17 octobre 2001 Le maire de Paris appose une plaque commémorative en mémoire du 17 octobre 1961
- 5 décembre 2002 Inauguration du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie de 1952 à 1962
- 5 décembre 2003 Le gouvernement choisit le 5 décembre comme date de commémoration officielle de la guerre d'Algérie

FICHE DE RÉVISION

1 La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France

- De 1945 à 1969, une vision unanime et univoque de la Résistance vise à unifier la société française en glorifiant les héros mais en ne laissant que peu de place aux autres mémoires. Ainsi, le mythe d'une France résistante, unie derrière le général de Gaulle, a permis d'occulter le régime de Vichy et sa politique de collaboration. Cette vision est défendue par les gaullistes et les communistes. Si la Résistance a indéniablement existé, c'est un phénomène complexe et loin de rassembler l'ensemble des Français. Par ailleurs, de nombreuses mémoires, comme celles des prisonniers ou déportés, sont étouffées par ce mythe hégémonique.
- De 1969 à nos jours, les travaux des historiens mais aussi les médias et les procès intentés pour crime contre l'humanité (Barbie en 1987 ou Papon en 1997-1998) brisent ce mythe. Des mémoires plurielles revendiquent alors une place et une reconnaissance nationale : celle de Vichy et de la collaboration, celle des résistances non gaulliste et non communiste, celle du génocide juif. Elles mettent fin au mythe résistancialiste.
- Ainsi est-on passé d'une mémoire destinée à faire taire les divisions pour construire l'unité nationale, à des mémoires portées par les différents acteurs du conflit.

2 La mémoire de la guerre d'Algérie

- De 1962 à 1999, la guerre d'Algérie est une guerre « taboue ». Une occultation est organisée à l'échelle étatique. En conséquence, il n'existe pas de mémoire officielle et consensuelle de la guerre d'Algérie. Cela ne signifie pas pour autant un oubli de l'événement car la mémoire nationale conserve nombre de souvenirs de l'Algérie. Longtemps enfouis, cachés et contenus, ils resurgissent violemment à l'occasion d'événements de l'actualité.
- Depuis 1999, on assiste à une nouvelle politique mémorielle. La difficulté réside dans la prise en compte de mémoires antagonistes liées aux nombreux acteurs : anciens combattants, FLN, harkis, pieds-noirs. Engagés dans une véritable « guerre de mémoires », ces groupes ont contribué à faire émerger une nouvelle politique officielle visant à reconnaître les traumatismes liés à la guerre d'Algérie.
- Si la guerre d'Algérie suscite autant de débats mémoriels, c'est parce qu'elle constitue encore une fracture dans la conscience nationale contemporaine.

NE PAS CONFONDRE

> Histoire/mémoire

L'**histoire** est la volonté de comprendre et de connaître un phénomène ou un événement passé et implique une démarche scientifique et intellectuelle reposant sur l'analyse et le discours critique. La **mémoire** – individuelle ou collective – est subjective puisqu'elle est de l'ordre de l'affectif et de l'émotionnel. Elle repose sur le souvenir vécu ou transmis et présuppose la sélection et donc l'oubli.

LES MÉMOIRES EN FRANCE : UNE LECTURE HISTORIQUE

MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

1945

1945-1969 : des mémoires visant à préserver l'unité de la nation

→ Mémoire gaulliste et mémoire communiste : le mythe d'une France unanimement résistante

= hégémonie du résistancialisme

1955

1965

1975

1969 à nos jours : résurgence de mémoires plurielles en concurrence

→ Celle des différentes formes de Résistance

1985

→ Celle des déportés et du génocide

→ Celle de Vichy et de la collaboration

1995

2005

2010

MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

1962-1999 : une politique de l'oubli organisée à l'échelle officielle

→ Des mémoires individuelles occultées

1999 à nos jours : résurgence de mémoires plurielles en concurrence

→ Celle des anciens combattants

→ Celle des harkis

→ Celle des pieds-noirs

POUR ALLER PLUS LOIN...

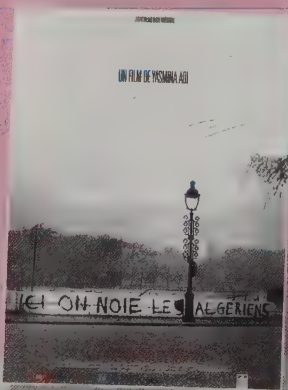
Voir

Sur la Seconde Guerre mondiale

- *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls, 1971
- *Shoah* de Claude Lanzmann, 1985

Sur la guerre d'Algérie

- *Une guerre sans nom* de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, 1992
- *L'Ennemi intime* de Florent-Emilio Siri, 2007
- *Ici, on noie les Algériens. 17 octobre 1961*, documentaire de Yasmina Adi, 2011



Lire

Sur la Seconde Guerre mondiale

- Jorge Semprun, *L'Écriture ou la vie*, 1992

Sur la guerre d'Algérie

- Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, 1987-2009

Surfer

Dernière édition du Guide des lieux de mémoire (Petit Futé) qui propose un tour de France des sites historiques traversant les époques de la Révolution à la Seconde Guerre mondiale, en téléchargement sur www.cheminsdememoire.gouv.fr.

Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^e siècle à nos jours

Comment l'historien étudie-t-il une société ?

Quelles sont les composantes d'une société ?

L'histoire sociale vise à étudier le fonctionnement des sociétés et de ses composantes. Depuis le XIX^e siècle, les historiens s'intéressent aux **groupes sociaux** et à leur rôle comme **acteurs collectifs de l'histoire**. Les groupes sociaux peuvent être envisagés sous différents angles :

- économique : niveau de fortune, place dans les rapports de production (bourgeois, ouvriers, classes moyennes, etc.) ;
- sociologique : place dans la société en tant que groupe (femmes, jeunes, immigrés, etc.) ;
- idéologique : identité collective, adhésion et pratiques politiques (socialisme, libéralisme, syndicalisme) ;
- culturel : pratiques culturelles, croyances religieuses, évolutions des mœurs, etc.

Ce thème amène à approfondir la compréhension des sociétés occidentales qui ont en commun aujourd'hui d'être démocratiques, pluralistes et développées. Chaque prisme permet d'éclairer les relations qui s'établissent entre les différents acteurs de la société selon leur appartenance (politique, religieuse) et leurs pratiques (culturelles).

Les questions du programme

Socialisme et mouvement ouvrier

Le socialisme a connu un essor important partout en Europe à partir de la fin du XIX^e siècle et devient au XX^e siècle une **force politique majeure**. Il suscite la création de partis et de syndicats qui jouent un rôle important dans l'émergence d'une conscience ouvrière.

Médias et opinion dans un régime démocratique

La **démocratie**, qui s'approfondit partout en Europe à la fin du XIX^e siècle, suscite le **débat d'idées**, la controverse, dont les médias se font l'écho. Ces derniers reflètent les mouvements de l'opinion publique qui, en retour, s'en nourrit.

Religion et société

Depuis la fin du XIX^e siècle, les sociétés occidentales ont connu un retrait de la religion de l'espace public. Pour autant, l'**étude des croyances religieuses** et de leur poids dans le **débat public** constitue un élément de compréhension essentiel des sociétés.

“ Non seulement les représentations collectives sont faites d'autres éléments que les représentations individuelles, mais encore elles ont en réalité un autre objet. Ce qu'elles expriment, en effet, c'est l'état même de la société. ”

La mise en œuvre du programme

Chapitre 3

Socialisme et mouvement ouvrier

- Qu'est-ce que l'idéologie socialiste ?
- Qu'est-ce qu'une classe sociale ?
- En quoi a consisté l'action politique et syndicale de ceux qui se réclament de cette idéologie ?



La sortie des journaux du soir, rue du Croissant à Paris, en 1914. Peinture de Jean-Louis Lefort.



« Inscris-toi au SED ». Affiche du Parti socialiste unifié d'Allemagne, éditée en RDA en 1947.

Chapitre 4

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France

- Qu'est-ce que l'opinion publique ?
- Quel est son poids dans une démocratie ?
- Comment les médias se font-ils l'écho du débat public ?
- Dans quelle mesure les médias influencent-ils l'opinion publique ?

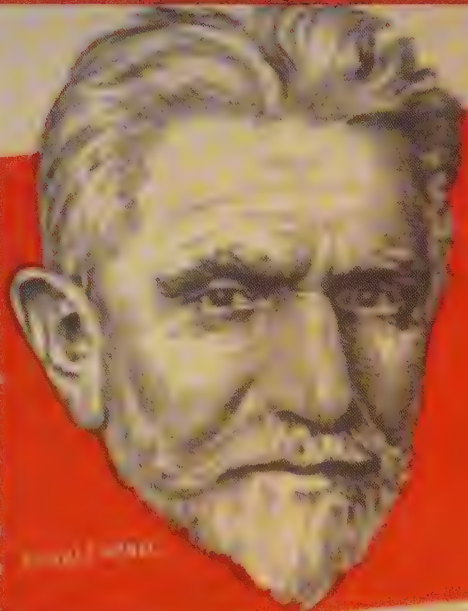
Chapitre 5

Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

- Qu'est-ce que le paysage religieux d'un pays ? Comment évolue-t-il ? Pourquoi ?
- Comment mesurer le poids des religions dans la société ?
- Quels rapports s'établissent entre les religions et l'État ?

Manifestation en 2011 contre la décision de la cour d'appel de San Diego (Californie) de supprimer une croix géante érigée en 1953 sur le mont Soledad.





Sozialist sein heißt

arbeiten für eine Gesellschaftsordnung,
in der alle aktiven Kräfte harmonisch
verbunden werden und zu aller Nutzen
zusammenarbeiten sollen.

Friede soll anstelle des Krieges treten,
und die Solidarität der Interessen
an die Stelle der Selbstsucht.

**Das war
und ist die Parole der**

SPD

SOZIALDEMOKRATISCHE PARTEI DEUTSCHLANDS

1 1945 : la renaissance du SPD en Allemagne de l'Ouest

Affiche du SPD en 1945. « Être socialiste, c'est travailler pour un ordre social, dans lequel toutes les forces actives sont harmonieusement liées et doivent travailler ensemble à tous les bénéfices. La paix doit succéder à la guerre, et la solidarité des intérêts à l'égoïsme. C'était et c'est toujours le slogan du SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands : Parti social-démocrate allemand). »

À Hanovre, en avril 1945, Kurt Schumacher refonde le SPD, mais refuse la fusion avec les communistes (KPD).

CHAPITRE

3

Socialisme et mouvement ouvrier en Allemagne depuis 1875

Après son unification en 1875, le parti social-démocrate domine le mouvement ouvrier et devient le premier parti d'Allemagne avant 1914. Il oscille entre révolution et réformisme et marque profondément l'histoire du pays. Son opposition au communisme depuis 1918 culmine lors de la division de l'Allemagne de 1945 à 1990. La social-démocratie exerce une grande influence sur le mouvement ouvrier international jusqu'à aujourd'hui.

1. MAI 1948



2

1^{er} mai 1948 : le SED fait fusionner social-démocratie et communisme

Affiche électorale du SED, Parti socialiste unifié d'Allemagne : « Avec le SED pour une Allemagne démocratique unie ».

Au lendemain de la guerre, en Allemagne de l'Est, les Soviétiques contraignent socialistes et communistes à fusionner au sein d'un nouveau parti dominé par les communistes, le SED. Le parti se place dans la tradition marxiste du mouvement ouvrier allemand.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment la social-démocratie allemande s'est-elle affirmée avant 1914 ?

Leçon 1 Le mouvement ouvrier sous l'Empire, p. 86

Étude Le temps des lois antisocialistes (1878-1890), p. 88

Étude Le mouvement ouvrier dans la Première Guerre mondiale, p. 90

Quelles ont été les conséquences de la division de la social-démocratie entre 1918 et 1945 ?

Leçon 2 De la division à l'interdiction du mouvement ouvrier (1918-1945), p. 92

Histoire des arts, Les artistes face à la répression de la révolution, p. 94

Étude Le mouvement ouvrier sous le nazisme (1933-1945), p. 96

Comment l'héritage socialiste a-t-il été porté dans les deux Allemagne créées après la Seconde Guerre mondiale ?

Leçon 3 Le mouvement ouvrier en RDA (1945-1990), p. 98

Étude La dictature du SED (1946-1989), p. 100

Leçon 4 Le mouvement ouvrier à l'Ouest depuis 1945, p. 102

Étude Une nouvelle gauche après la réunification ?, p. 104

Étude La force du syndicalisme en Allemagne de l'Ouest, p. 106

Le terme « social-démocrate » apparaît lors de la révolution de 1848 : il est synonyme de partisan de la démocratie sociale. L'ambiguïté du terme vient de ce qu'il contient à la fois l'idée de révolution et de réformisme. Le mouvement ouvrier allemand est dès le départ divisé entre ces deux tendances. L'union est néanmoins réalisée en 1875 au congrès de Gotha.

1848 Le Printemps des peuples

En 1848, un élan révolutionnaire embrase l'Europe. Dans les États allemands, les révolutionnaires ont des revendications à la fois nationales (l'unité) et sociales (suppression des derniers droits féodaux, défense des travailleurs). Le mouvement est réprimé mais permet l'affirmation d'un nouveau programme politique : le socialisme marxiste.

Le marxisme est à la fois une doctrine et un programme politique. Il tient son nom de son

principal théoricien, Karl Marx. En 1847, la Ligue des communistes demande à ce dernier de mettre par écrit son manifeste. Dans le *Manifeste du Parti communiste*, rédigé avec Friedrich Engels, Marx explique que la lutte des classes est le moteur de l'histoire et que le prolétariat, s'il s'organise au niveau international, s'emparera par la révolution des moyens de production et d'échange, supprimera le capitalisme et réalisera la société communiste (sans classe).

Des peuples en armes

Lithographie d'après une gravure de Johann Kirchhoff, 1848, édition Gustav Kühn, Neuruppin. Le texte dans le drapeau a été traduit et recomposé.

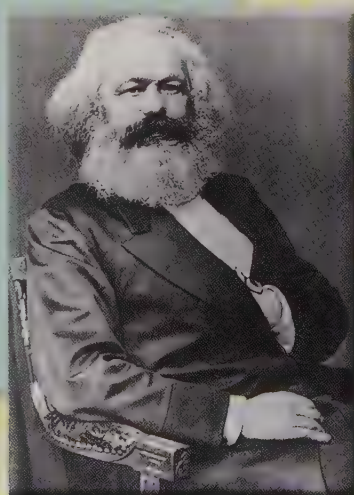


La lutte des classes

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes [...]. À mesure que grandit la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, se développe aussi le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à condition de trouver du travail et qui n'en trouvent que si leur travail accroît le capital [...]. Le but immédiat des communistes est [...] le renversement de la domination bourgeoise, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat. [...] Les communistes peuvent résumer leur théorie dans cette formule unique, abolition de la propriété privée [...], une forme de propriété qui ne peut exister qu'à condition que l'immense majorité soit frustrée de toute propriété. [...] Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher petit à petit tout le capital à la bourgeoisie, pour centraliser les instruments de production entre les mains de l'État [...]. Les communistes proclament que leurs buts ne peuvent être atteints que par le renversement violent de tout l'ordre social passé. »

K. Marx et F. Engels, *Manifeste du Parti communiste*, 1848.

Karl Marx (1818-1883)



Philosophe et économiste socialiste allemand, rédacteur avec Friedrich Engels (1820-1895) du *Manifeste du Parti communiste* (1848). Fondateur de la Première Internationale (1864), il définit sa doctrine dans *Le Capital* (premier livre en 1867).

1863 L'Association générale des travailleurs allemands

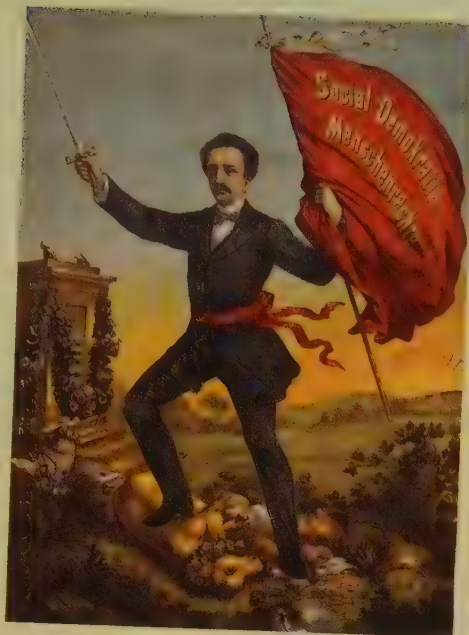
Ferdinand Lassalle, philosophe et économiste socialiste allemand, ancien révolutionnaire de 1848 (ce qui lui coûta un an d'emprisonnement), fonde l'Association générale des travailleurs allemands. Il s'oriente vers un socialisme réformiste, ce qui lui vaut l'opposition des marxistes.

Ferdinand Lassalle, combattant du capitalisme

Lithographie, 56,1 x 40,3 cm, vers 1870.

1 « Social-démocratie, Droits de l'homme »

2 « Liberté »



1864 La Première Internationale

L'Association internationale des travailleurs (AIT), aussi appelée Première Internationale, est fondée le 28 septembre 1864, à Londres, par des ouvriers venus de toute l'Europe. Karl Marx en rédigea les statuts et l'adresse inaugurale. Son objectif est d'organiser la lutte de tous les prolétaires, au-delà de leur appartenance nationale, pour l'émancipation et la mise en place d'une société sans classes. Son mot d'ordre est : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ». Elle comprend un comité central et des sections nationales.

Victime des dissensions grandissantes entre marxistes et anarchistes, l'association disparaît dix ans plus tard. En 1889, l'Internationale ouvrière (II^e Internationale) est fondée à l'initiative d'Engels. Elle réunit les partis socialistes d'Europe.

Wilhelm Liebknecht (1826-1900)

Ancien révolutionnaire de 1848, il l'est des fondateurs de la Première Internationale de 1864 et contribue à la diffusion du marxisme en Allemagne. Il crée, avec August Bebel, le Parti ouvrier social-démocrate (1869).



Une réunion de la Première Internationale

Premier congrès de l'Association internationale des travailleurs à Genève, du 3 au 9 septembre 1866.

Notions déjà vues

Internationalisme prolétarien Solidarité active entre les ouvriers des différents pays du monde, primant sur leur appartenance nationale, qui doit permettre l'émancipation commune des travailleurs.

Prolétariat Ensemble formé par les travailleurs contraints de vendre leur force de travail pour vivre.

Socialisme Doctrine qui critique la société née de la révolution industrielle et ses inégalités, et vise à la rendre plus juste, par la propriété collective des moyens de production.

Socialisme marxiste Doctrine inspirée de Karl Marx qui vise au renversement de la société capitaliste par la révolution. La dictature du prolétariat qui s'ensuivra, permettant la nationalisation des biens de production, assurera la mise en place d'une société communiste, sans classe.

Socialisme réformiste Doctrine qui vise la transformation des structures économiques, sociales et politiques du capitalisme par des voies légales (participation aux élections et réformes) et non par la révolution.

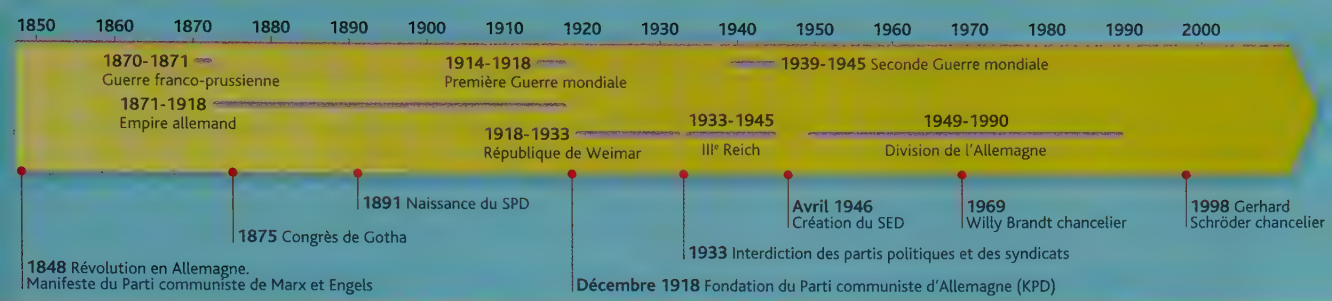
L'Allemagne de 1871 à nos jours

L'Empire allemand en 1871

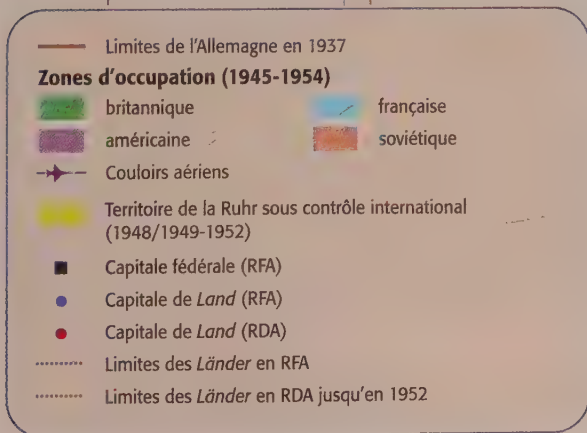


L'Allemagne de la République de Weimar





Les Allemagne en 1949



L'Allemagne aujourd'hui

Le mouvement ouvrier sous l'Empire

Comment le mouvement ouvrier, principale force d'opposition sous l'Empire allemand, réussit-il à devenir la première force politique en 1912 ?

1 La social-démocratie haïe et interdite jusqu'en 1890

→ **L'union du mouvement ouvrier allemand est réalisée lors du congrès de Gotha en 1875.** Le parti de Ferdinand Lassalle* et celui de Wilhelm Liebknecht* fusionnent pour former le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne. Son programme exprime à la fois des revendications réformistes et révolutionnaires (DOC. 1).

→ **La social-démocratie dénonce les structures politiques autoritaires de l'Empire allemand, créé comme État fédéral le 18 janvier 1871.** Malgré l'introduction du suffrage universel masculin au Parlement (Reichstag), le pouvoir exécutif, aux mains de l'empereur (Guillaume I^{er} de 1871 à 1888, puis Guillaume II de 1888 à 1918) et de son chancelier domine le Reichstag qui peut être dissout.

→ **Le 21 octobre 1878, le chancelier Bismarck fait voter des lois antisocialistes, en vigueur jusqu'en 1890.** Considérant les sociaux-démocrates comme des traîtres à la patrie depuis leur opposition à la guerre franco-prussienne de 1870-1871, Bismarck impose, après dissolution du Reichstag, l'interdiction du Parti ouvrier socialiste et de ses journaux (ÉTUDE P. 88-89). Malgré les difficultés de l'organisation clandestine, le parti continue de présenter des candidats aux élections législatives.

2 Le développement du mouvement ouvrier

→ **La social-démocratie a le monopole de la représentation des ouvriers.** En 1913, l'Allemagne est devenue la première puissance économique européenne, fondée sur l'industrie lourde et les industries nouvelles (électricité, chimie, optique), de grandes usines et un système bancaire moderne. Parmi les 8,4 millions ouvriers de l'industrie et de l'artisanat, le sentiment de solidarité de classe grandit.

→ **Le parti ouvrier s'appuie sur le syndicalisme.** L'unification nationale des « syndicats libres » (socialistes) a lieu en 1892, sous la direction de Carl Legien*. Ils organisent des grèves pour revendiquer de meilleures conditions de travail (DOC. 2 ET 3).

→ **Le mouvement ouvrier organise une contre-société.** Les ouvriers se regroupent au sein de coopératives, créent des associations, des clubs sportifs (vélo, natation, gymnastique), des journaux. L'apogée de cette culture ouvrière se situe entre 1890 et 1914.

3 Un parti traversé par des débats internes

→ **Au congrès d'Erfurt en 1891, le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) adopte un programme marxiste rédigé par Karl Kautsky*.** Cependant, une tendance révisionniste, animée par Eduard Bernstein*, veut évoluer démocratiquement vers le socialisme. Malgré de vifs débats, August Bebel maintient l'unité du parti.

→ **Dans les faits, la pratique du parti est réformiste jusqu'en 1914.** Le SPD participe à toutes les élections et soutient des gouvernements dans plusieurs États de l'Empire. Aux élections du Reichstag de 1912, il devient la première force politique du pays (DOC. 4). Lors de la déclaration de guerre, en août 1914, la social-démocratie accepte l'Union sacrée proposée par l'empereur (ÉTUDE P. 90-91).

→ **Les débats sur l'union sacrée divisent le parti.** En janvier 1916 est créé le groupe révolutionnaire Spartakus, autour de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, qui dénonce la guerre annexionniste et intègre le Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne (USPD), créé le 6 avril 1917. De leur côté, les députés sociaux-démocrates votent avec les centristes une résolution en faveur de la paix. La fin de l'isolement politique du SPD se paye d'une division du mouvement ouvrier.

➤ Malgré la politique anti-socialiste de Bismarck, le Parti ouvrier allemand est devenu la première force politique du pays en 1914.

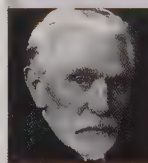
Dates-clés

1875 Congrès de Gotha
1878-1890 Lois antisocialistes
1889 II^e Internationale
1891 Congrès d'Erfurt et naissance du SPD
1912 Le SPD gagne les élections législatives (34,8 % des voix)

Personnages-clés



Otto von Bismarck
(1815-1898)
Premier ministre conservateur du roi de Prusse depuis 1862, il est l'artisan de l'unité allemande. Il est chancelier de l'Empire de 1871 à 1890.



August Bebel
(1840-1913)
Ouvrier tourneur, il fonde avec W. Liebknecht le Parti ouvrier social-démocrate en 1869. Il joue un rôle prépondérant au sein de la II^e Internationale (1889) et fait figure de chef du SPD de 1890 jusqu'à sa mort.

Mots-clés

Culture ouvrière Pratiques (actions politiques, loisirs, lieux de sociabilité) permettant aux ouvriers de se retrouver autour d'une identité commune.

Révisionnisme / Réformisme Attitude qui remet en cause la théorie marxiste de la révolution inéluctable et de la nécessaire destruction de la société bourgeoise au profit d'une transformation de cette société par les réformes.

Social-démocratie Courant politique d'inspiration socialiste, né à la fin du XIX^e siècle, qui vise l'instauration d'une société où la gestion collective des moyens de production permettrait la disparition des inégalités sociales et des classes sociales.

Syndicalisme Mouvement ayant pour objet de grouper des travailleurs exerçant la même profession en vue de la défense de leurs intérêts communs.

1 Extraits du programme du Parti socialiste ouvrier d'Allemagne (1875)

« Dans la société actuelle, les moyens de travail sont le monopole de la classe capitaliste ; l'état de dépendance qui en résulte pour la classe ouvrière est la cause de la misère et de la servitude sous toutes ses formes.

L'affranchissement du travail exige la transformation des instruments de travail en patrimoine commun de la société et la réglementation, par la communauté, du travail collectif, avec affectation d'une partie du produit aux besoins généraux et partage équitable du reste.

L'affranchissement du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière, en face de laquelle toutes les autres classes ne forment qu'une masse réactionnaire.

Partant de ces principes, le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne s'efforce, par tous les moyens légaux, de fonder l'État libre et la société socialiste, de briser la loi d'airain¹ des salaires par la destruction du système du travail salarié, d'abolir l'exploitation sous toutes ses formes, d'éliminer toute inégalité sociale et politique.

Le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne, bien qu'il agisse tout d'abord dans le cadre national, a conscience du caractère international du mouvement ouvrier, et il est résolu à remplir tous les devoirs qui s'imposent de ce fait aux travailleurs en vue de réaliser la fraternité de tous les hommes. Le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne réclame, pour préparer les voies à la solution de la question sociale, l'établissement de sociétés ouvrières de production avec l'aide de l'État, sous le contrôle démocratique du peuple travailleur. Les sociétés de production doivent être suscitées dans l'industrie et l'agriculture avec une telle ampleur que l'organisation socialiste de l'ensemble du travail en résulte. »

1. Impitoyable

1 Quels sont les objectifs politiques du Parti ouvrier en 1875 ?

2 Par quels moyens entend-il agir ?



3 La grève

À Crimmitschau (Royaume de Saxe), des grévistes revendiquent la journée de dix heures dans l'industrie textile (novembre 1903).

2 La multiplication des grèves ouvrières

Année	Nombre de grèves	Nombre de lock-out ¹	Ouvriers grévistes	Ouvriers « lock-outés »
1900	806	46	101 081	14 630
1905	2 070	253	363 917	144 047
1906	3 059	421	22 686	93 356
1910	2 224	970	142 113	226 898
1914	1 293	116	68 769	27 912

Sandrine Kott, *L'Allemagne du XIX^e siècle*, Hachette, 1999.

1. Fermeture d'une usine par la direction pour faire pression sur le personnel en grève.

1 Décrivez l'évolution quantitative des grèves en Allemagne au début du XX^e siècle.

2 Que montre l'usage du lock-out par les patrons ?



4 Siegfried rouge

« Siegfried rouge après la bataille électorale de 1912 », carte postale du SPD à l'issue des élections au Reichstag.

« Le peuple s'est élevé au-dessus de l'abîme et a réglé ses comptes. La social-démocratie a obtenu 113 048 voix et 2 députés en 1871, 1 427 296 voix et 35 députés en 1890, 2 113 536 voix et 56 députés en 1898, 3 010 756 voix et 81 députés en 1903, 4 250 329 voix et 110 députés en 1912. »

■ Que célèbre cette affiche de 1912 ?

Repères

Mai et juin 1878 Deux tentatives d'assassinat contre Guillaume I^{er}

21 octobre 1878 « Loi des socialistes »

1888 Avènement de Guillaume II

Septembre 1890 Levée de la loi antisocialiste et départ de Bismarck

Le temps des lois antisocialistes (1878-1890)

En 1878, le chancelier Bismarck saisit le prétexte d'un attentat contre Guillaume I^{er} pour imposer une loi d'exception qui interdit la social-démocratie et les syndicats affiliés. Bismarck pense intégrer les ouvriers à l'Empire par sa politique sociale, notamment les assurances sociales (1883-1889). Malgré le départ de Bismarck en 1890, la social-démocratie reste en marge de la classe politique allemande.

Quelles sont les conséquences de la législation antisocialiste pour le mouvement ouvrier allemand ?

1 La loi contre les socialistes

« Loi contre les agissements dangereux pour la collectivité de la social-démocratie (21 octobre 1878) :

Nous, Guillaume, Empereur allemand par la grâce de Dieu, Roi de Prusse, ordonnons au nom du Reich, après l'accord du Bundesrat [conseil fédéral] et du Reichstag, ce qui suit :

1. Les associations, qui par leurs agissements sociaux-démocrates, socialistes ou communistes visent le renversement de l'ordre étatique et social existant, sont interdites. »

3 L'activité de la social-démocratie

« Avant tout, il s'agissait de retrouver un terrain solide, de rassembler les masses dérouterées par le premier orage de la loi antisocialiste et de consolider leur colonne vertébrale. La représentation selon laquelle les dirigeants d'alors avaient perdu la tête, les masses devant sauver le parti, est fautive. Masses et dirigeants ont besoin les uns des autres et les uns ne peuvent agir sans les autres. Bien sûr, il y eut parmi les dirigeants – au sens large – plus de maraudeurs et de poules mouillées que nous ne l'aurions souhaité, mais la misère matérielle de la plupart excusa beaucoup de choses. L'abattement et la passivité régnaient aussi dans les masses, notamment dans les petites et moyennes localités. De nombreuses réunions et assemblées secrètes et une agitation énergique furent nécessaires pour relever du désespoir ceux qui y étaient tombés et les convaincre de reprendre leur activité. Et cela réussit. Mais il ne fallait rien laisser voir et entendre de cette activité laborieuse et absolument nécessaire en dehors du cercle des personnes concernées, sous peine de dénonciation. »

Traduction libre de **August Bebel**, *Aus meinem Leben, dritter Teil herausgegeben von Karl Kautsky*, Stuttgart, Dietz, 1914.



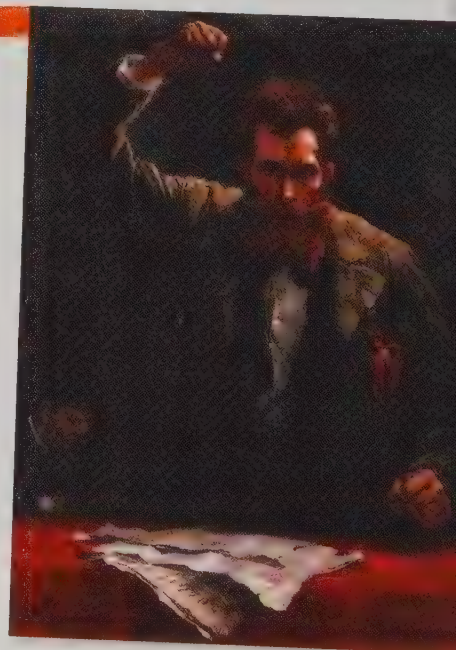
2 « Nous nous asseyons sur la loi ! »

Pipe diffusée par le journal *L'Ami du peuple de Braunschweig*, le 29 octobre 1878, en signe de protestation contre la loi antisocialiste qui interdit sa parution.

Le Socialiste

Robert Koehler (1850-1917), né en Allemagne, a émigré avec ses parents aux États-Unis dans la ville industrielle de Milwaukee. Le sujet du tableau fait allusion aux voyages de dirigeants sociaux-démocrates allemands qui, interdits de publication et de réunion en Allemagne en 1878, interviennent dans des rassemblements de masse à New York, Boston, Philadelphie ou Chicago, contribuant à créer un mouvement socialiste aux États-Unis.

Peinture de **Robert Koehler**, *Le Socialiste*, 39,7 x 31 cm, Deutsches Historisches Museum, 1885.



Die deutsche Sozialversicherung steht in der ganzen Welt vorbildlich und unerreicht da.

Die Krankenversicherung

Seit ihrer Einführung im Jahre 1885 rund 18 Millionen Menschen soziale Deckung. Seit der Reichsversicherungsordnung von 1911 entsprechend sich sogar auf etwa die doppelte Anzahl.



Für ärztliche Hilfe und Krankengeld wurden 1885 18 Millionen Mark aufgewendet, während im Jahre 1913 37

Invaliden-Fürsorge

Millionen Invaliden der Arbeit wurde in den Jahren von 1885 bis 1913 eine Summe von 11 Milliarden Mark ausbezahlt



Neben der Unterstützung im Invaliditätsfall hat Deutschland durch den Gewerkschutz auch vorwiegend großes Gelingen.



11 Milliarden Mark wurden in der deutschen Arbeiterversicherung-Sozialfürsorge in der Zeit von 1885 bis 1913 aufgewendet.

	Deutschland	England	Frankreich
Krankenversicherung 1912 in Beiträge in Millionen Mark	464	426	41
Leistungen " " " "	426	24	24
Verhältnis von Leistung zu Beitrag	92 %	erst seit Mitte 1912	59 %
Leistung pro Fall in Mark	65	1912	40

Altersversicherung

Seit der Einführung dieser Zweig der Sozialversicherung hat das Alter auch für den bescheidenen Arbeiter seine Schrecken verloren.



480 Millionen Mark kamen in der Zeit von 1911 bis 1913 500 000 Altersrentnern zuteil.

Hinterbliebenen-Fürsorge

Ist ein neuer Zweig der Arbeiter- und Anstellersfürsorge (seit 1912)



Alle diese Maßnahmen haben zu vermehrter Arbeitsfreudigkeit und Leistungsfähigkeit der deutschen Arbeiterschaft geführt.



5 Les assurances sociales bismarckiennes

« Le système d'assurances sociales allemandes constitue un modèle inégalé pour le reste du monde », affiche à Berlin, 1914.

- « Contribution quotidienne en 1913 : plus de 2,25 millions de marks »
- « 11 milliards de marks ont été dépensés dans les assurances sociales entre 1885 et 1913 »
- « L'assurance maladie »
- « L'assistance aux invalides »
- « L'assurance vieillesse »
- « L'assistance aux veuves et orphelins »

6 La levée de la législation antisocialiste en 1890

- « Déjà en mai 1889, l'attitude que l'empereur avait prise, à l'occasion de la grève des mineurs, m'avait fait craindre de ne pas pouvoir rester d'accord avec lui sur ce terrain. Deux jours avant de recevoir la députation¹ des mineurs en grève, le 14 mai 1889, il avait fait, sans nous prévenir, une apparition à la réunion du Conseil des ministres et avait déclaré qu'il ne partageait pas mon opinion en ce qui concernait la manière de traiter la grève. Il avait alors déclaré que les entrepreneurs et les actionnaires devraient céder ; que les ouvriers étaient ses sujets, qu'il devait s'inquiéter de leur sort ; que si les industriels millionnaires ne voulaient pas lui obéir, il retirerait ses troupes ; que si les villas des riches propriétaires et les directeurs devenaient alors la proie des flammes, et si leurs jardins étaient saccagés, ils deviendraient plus modestes. J'objectai que les possédants étaient pourtant eux aussi des sujets, qui avaient le droit de réclamer du souverain aide et protection ; mais Sa Majesté ne voulut rien entendre et dit d'un ton irrité que si l'extraction du charbon s'arrêtait, notre marine serait désarmée ; que nous ne pourrions pas mobiliser si le manque de charbon empêchait les transports par voie ferrée ; que nous étions dans une situation si critique, qu'il déclarerait la guerre immédiatement s'il était à la place de la Russie. L'idéal de Sa Majesté semblait être à cette époque un absolutisme populaire. »

Otto von Bismarck, *Pensées et souvenirs*, présentation par Joseph Rovay, Éditions Calmann-Lévy, 1984.

1. Délégation.

1 DOC. 1. Quelle est la raison invoquée pour justifier l'interdiction de la social-démocratie en 1878 ? Quelle forme prend cette interdiction ?

2 DOC. 2. Décrivez ce document en montrant toute sa dimension contestataire.

3 DOC. 3. Selon Bebel, quelles sont les difficultés de l'action clandestine à partir de 1878 ?

4 DOC. 4. Comment l'orientation socialiste de l'orateur est-elle ici figurée ?

5 DOC. 4. Que signifie la présence d'un socialiste allemand aux États-Unis vers 1885 ?

6 DOC. 5. Décrivez l'ampleur des assurances sociales mises en place par Bismarck. Quel est leur but politique ?

7 DOC. 6. Comment Guillaume II justifie-t-il la levée de la législation antisocialiste ? Comment cette décision est-elle perçue par Bismarck ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 6. Après avoir présenté le document et son auteur, vous soulignerez son intérêt pour comprendre la situation du mouvement ouvrier allemand à l'avènement de Guillaume II.

Repères

4 août 1914 Vote des crédits de guerre
Janvier 1916 Création du mouvement Spartakus
Avril 1917 Création du Parti social-démocrate indépendant (USPD)
19 juillet 1917 Vote d'une résolution de paix par les députés centristes et sociaux-démocrates

Le mouvement ouvrier dans la Première Guerre mondiale

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale marque la défaite du mouvement socialiste international. En août 1914, les socialistes allemands, comme français, votent les crédits de guerre. Cependant, très vite, les débats sur l'Union sacrée, puis la continuation de la guerre, divisent le parti.

Pourquoi la démarche réformiste adoptée en août 1914 conduit-elle à une scission du mouvement ouvrier ?



1 Guillaume II tend la main aux ouvriers en août 1914

« Je ne connais plus de partis », détail d'une carte postale représentant Guillaume II et des ouvriers avec la célèbre citation de son discours sur l'Union sacrée du 4 août 1914 au Reichstag.

2 Le SPD et les crédits de guerre

- 1 « Nous nous tenons devant une heure décisive. Les conséquences de la politique impérialiste, qui a ouvert une ère de compétition pour le réarmement et de renforcement des oppositions entre les peuples, ont fondu sur l'Europe comme le déluge. La responsabilité en revient aux défenseurs de cette politique ; nous la déclinons. Les sociaux-démocrates ont combattu de toutes leurs forces cette évolution funeste et, jusqu'à la dernière heure, ils ont œuvré pour le maintien de la paix à travers des manifestations puissantes dans tous les pays, notamment en accord profond avec leurs frères français. Leurs efforts sont restés vains. Maintenant, nous voici devant la réalité brute de la guerre. Les horreurs de l'invasion ennemie nous menacent. Il n'est plus l'heure de se prononcer pour ou contre la guerre, mais sur la question des moyens nécessaires à la défense de notre pays. Il nous faut désormais penser aux millions de compatriotes, qui sont entraînés malgré eux dans cette fatalité et qui sont les plus durement touchés par les dévastations de la guerre.
- 15 Nos vœux ardents accompagnent nos frères appelés sous les drapeaux sans distinction de parti. »

Déclaration de **Hugo Haase**, député et dirigeant du SPD, au Reichstag, le 4 août 1914.

3 Manifeste de Zimmerwald (Suisse), octobre 1915

Texte signé par des socialistes de nombreux pays, dont Lénine. Les représentants de la délégation allemande sont Georg Ledebour et Adolf Hoffmann.

« Travailleurs d'Europe !

La guerre dure depuis plus d'un an. Des millions de corps humains gisent sur les champs de bataille ; des millions d'hommes ont été mutilés pour la vie. L'Europe est devenue une demeure gigantesque où des hommes s'entre-tuent. Toute la science, le travail des générations passées sont voués à la destruction. La barbarie la plus sauvage célèbre son triomphe sur tout ce qui était naguère la fierté de l'humanité. La guerre qui a causé ce chaos est la conséquence des rivalités impérialistes, des tentatives des classes capitalistes de chaque nation de satisfaire leur appétit de profit en exploitant le travail de l'homme et les trésors de la nature.

Dans chaque pays, les capitalistes qui forgent l'or des bénéfices de guerre avec le sang et la chair des combattants déclarent que cette guerre est une guerre de défense nationale, de défense de la démocratie et pour la libération des nationalités opprimées. Ils mentent.

En vérité, ils procèdent aux funérailles des libertés de leur propre peuple comme à celle de l'indépendance des autres nations. Ce sont de nouveaux fers, de nouvelles chaînes, de nouveaux fardeaux qu'ils forgent, et ce sont les travailleurs de tous les pays, aussi bien les vainqueurs que les vaincus, qui auront à les supporter. Le but annoncé au commencement de la guerre était une civilisation et une vie meilleure : la misère et la privation, le chômage et le besoin, la sous-alimentation et la maladie, tels sont les résultats. Ainsi se révèle l'aspect véritable du capitalisme moderne, incompatible non seulement avec les intérêts de la masse des travailleurs ou avec le développement historique mais avec les conditions les plus élémentaires de l'existence en société. »

Au début de l'année 1916, hostile à la guerre et à la position du SPD, Karl Liebknecht fonde avec Rosa Luxemburg la ligue spartakiste.

- « Ouvriers, camarades, femmes du peuple, ne laissez pas passer ce deuxième 1^{er} mai de la guerre mondiale sans en faire une manifestation du socialisme international, un acte de protestation contre la boucherie impérialiste !

En ce premier mai, nous tendons notre main fraternelle, par dessus les barrières de toutes les frontières, au peuple de France, de Belgique, de Russie, d'Angleterre, de Serbie, du monde entier. Le 1^{er} mai, nous crions à des milliers et des milliers de voix :

Halte au crime infâme du meurtre des peuples ! À bas les responsables – décideurs, provocateurs, profiteurs ! Nos ennemis ne sont pas le peuple français, russe ou anglais, ce sont les hobereaux¹ allemands, les capitalistes allemands et leur comité exécutoire, le gouvernement allemand ! Luttons contre ces ennemis mortels de toute liberté, luttons pour tout ce que représente le bien-être et l'avenir de la cause ouvrière, de l'humanité et de la culture !

Halte à la guerre ! Nous voulons la paix !
Vive le socialisme ! Vive l'Internationale ouvrière !

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

1. Petite noblesse terrienne.

Une paix d'entente

« Le Reichstag désire une paix d'entente, de réconciliation durable entre les peuples. Les conquêtes territoriales obtenues par la force, les mesures violentes d'ordre politique, économique et financier, sont incompatibles avec une paix de ce genre. »

Motion de paix votée par le Reichstag, le 19 juillet 1917, avec les voix du SPD et des catholiques du centre.



Affiche du KPD (parti communiste) créée en 1919.

L'affiche rappelle la lutte contre le militarisme ①, le capitalisme ② et la noblesse foncière ③ menée par le groupe Spartakus.

1 DOC. 2. Comment Haase justifie-t-il le vote des crédits de guerre ?

2 DOC. 1 ET 2. Pourquoi peut-on dire que son discours est une réponse à l'empereur ?

3 DOC. 3. Comment et pourquoi le mouvement socialiste international revient-il sur l'acceptation initiale de l'Union sacrée ?

4 DOC. 4 ET 5. Comment les spartakistes soulignent-ils leur différence avec le SPD ?

5 DOC. 6. Que révèle l'alliance entre les députés sociaux-démocrates et catholiques du centre en juillet 1917 ?

VERS LE BAC

Étude critique

DOC. 2 ET 4. Après avoir présenté les documents et le contexte de leur rédaction, vous montrerez leur intérêt pour comprendre les divisions au sein du mouvement socialiste allemand durant la Première Guerre mondiale.

De la division à l'interdiction du mouvement ouvrier (1918-1945)

En quoi la division du mouvement ouvrier affaiblit-elle la République de Weimar proclamée lors de la révolution de 1918 ?

1 La répression de la révolution allemande

→ **Le 9 novembre 1918, une révolution initiée par les marins de Kiel se répand en Allemagne.** Des conseils d'ouvriers et de soldats se forment dans les grandes villes. À Berlin, la République est proclamée par Philipp Scheidemann (SPD) depuis le Reichstag (**DOC. 1**) et par Karl Liebknecht (USPD) depuis l'hôtel de ville. L'Empire s'effondre, mais une ambiguïté pèse sur le nouveau régime : doit-il être une dictature du prolétariat* sur le modèle **bolchevique** ou une démocratie parlementaire ?

→ **Les années 1919-1921 sont sanglantes pour l'extrême gauche.** Au sein du nouveau gouvernement, socialistes majoritaires (SPD) et indépendants (USPD) siègent ensemble. Mais la création du Parti communiste d'Allemagne (KPD) par les **spartakistes** entraîne le départ des socialistes indépendants du gouvernement. Le KPD veut continuer la révolution et accuse le SPD de trahir le mouvement ouvrier. Le ministre social-démocrate de la Défense, Gustav Noske, ordonne la répression des soulèvements communistes (**DOC. 2**). Les dirigeants spartakistes Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht sont assassinés le 15 janvier 1919 (**HISTOIRE DES ARTS, P. 94-95**).

→ **Le 28 juin 1919, la nouvelle Assemblée vote la signature du traité de Versailles.** Ce vote en faveur d'un texte dont les clauses sont très rigoureuses pour l'Allemagne pèse fortement sur la jeune République et alimente la propagande nazie.

2 Weimar, une période de conquêtes sociales

→ **La Constitution de la République de Weimar de 1919 assure des avancées démocratiques et sociales.** Le premier Président de la République est un social-démocrate, Friedrich Ebert. Le nouveau gouvernement initie plusieurs réformes : abolition des privilèges nobiliaires, émancipation civile et politique des femmes, droit à l'instruction. Cependant, les structures économiques restent libérales.

→ **Les syndicats acquièrent un réel pouvoir de négociation.** Le 15 novembre 1918, les syndicats sont reconnus officiellement comme représentants des salariés et les conventions collectives* deviennent obligatoires. La loi instaure la journée de huit heures, les comités d'entreprise et l'assurance chômage (1927) (**DOC. 3**). La Confédération des syndicats allemands (ADGB), proche du SPD, compte 3 millions d'adhérents.

3 Une concurrence fatale face au nazisme

→ **Les ouvriers sont fragilisés par la dépression économique des années 1930.** L'Allemagne, touchée de plein fouet, compte 6 millions de chômeurs en 1932.

→ **La République est contestée par l'extrême gauche et par toute la droite.** Les communistes, sous la direction de Ernst Thälmann, luttent contre le SPD et contre le NSDAP* de Hitler. Ce dernier profite de la crise (**DOC. 4**) (28 % de ses membres sont ouvriers en 1930). Il promet le relèvement de l'Allemagne au plan économique (résolution du chômage), politique (suppression du régime parlementaire) et international (révision du traité de Versailles). Ses troupes paramilitaires (SA) brutalisent les militants de gauche.

→ **L'Allemagne nazie persécute le mouvement ouvrier.** Quand Adolf Hitler est nommé chancelier le 30 janvier 1933, il ordonne la répression du mouvement ouvrier : le KPD est interdit au lendemain de l'incendie du Reichstag et, bientôt, le NSDAP est le seul parti autorisé. Plusieurs députés de gauche sont assassinés ou contraints à l'exil, tandis que les opposants sont internés dans les camps de concentration. (**ÉTUDE P. 96-97**)

➤ Dans un contexte troublé, la République de Weimar ne parvient pas à s'appuyer sur un mouvement ouvrier uni. L'arrivée au pouvoir des nazis est fatale à la gauche.

Dates-clés

- 9 novembre 1918** Proclamation de la République de Weimar
- Décembre 1918** Fondation du Parti communiste d'Allemagne (KPD)
- 28 juin 1919** Traité de Versailles
- 11 août 1919** Constitution de la République de Weimar
- 30 janvier 1933** Hitler nommé chancelier de la République

Personnages-clés



Philipp Scheidemann
(1865-1939)
Député de 1903 à 1918, il proclame, depuis le Reichstag, la République, le 9 novembre 1918. Chancelier en février

1919, il démissionne en juin pour ne pas signer le traité de Versailles.



Friedrich Ebert
(1871-1925)
Cet ancien ouvrier prend la direction du SPD en 1913. Après avoir contribué à la répression de l'insurrection

spartakiste, il est le premier Président de la République de Weimar (1919-1925).



Ernst Thälmann
(1886-1944)
Secrétaire général du Parti communiste allemand, il est candidat aux élections présidentielles en 1925 et 1932. En mars 1933, il est arrêté. Il meurt dans le camp de concentration de Buchenwald.

Mots-clés

Révolution bolchevique En octobre 1917, en Russie, le parti bolchevique de Lénine s'empare par la force du pouvoir et instaure la dictature du prolétariat et l'étatisation de l'économie.

Spartakistes Militants du mouvement révolutionnaire Spartakus, fondé en 1916. Ralliés au bolchevisme, ils se heurtent aux socialistes. Ils sont à l'origine de la fondation du KPD.

1 La proclamation de la République

« L'empereur a abdiqué. Lui et ses amis se sont éclipsés, le peuple les a vaincus sur toute la ligne. Le Prince Max de Bade a transmis au député Ebert la chancellerie du Reich. Notre ami va former un gouvernement des travailleurs, auquel vont adhérer tous les partis socialistes. Le nouveau gouvernement ne doit pas être anéanti dans son travail pour la paix et son souci de procurer à tous du travail et du pain. Ouvriers et soldats, soyez conscients de l'importance historique de ce jour. L'inouï est arrivé. Un travail immense est devant nous. Tout pour le peuple. Tout par le peuple. Rien ne doit survenir qui conduise au déshonneur du mouvement ouvrier. Soyez unis, fidèles et conscients de vos devoirs. L'ancien et le pourri, la monarchie se sont effondrés. Que vivent les temps nouveaux ! Que vive la République allemande ! »

Philipp Scheidemann, 9 novembre 1918.



3 L'Allemagne face à la crise économique

Des chômeurs attendent pour être enregistrés par l'Office du travail à Hanovre, en 1930.

1 À qui la proclamation de Scheidemann s'adresse-t-elle ?

2 En quoi reflète-t-elle la peur du SPD face à un débordement de la révolution ?

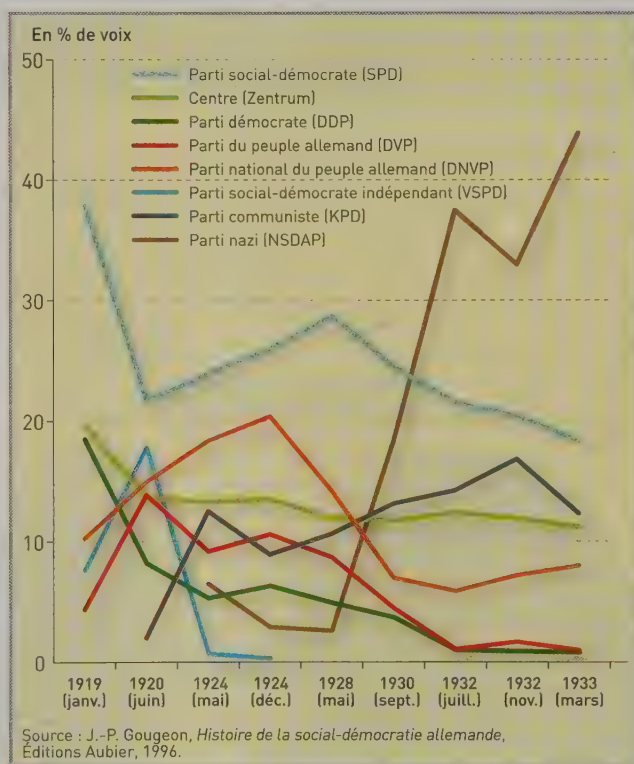


2 La fin de la révolution

Des ouvriers faits prisonniers à l'issue des insurrections révolutionnaires de mars 1921 dans le centre de l'Allemagne.

1 Décrivez cette photographie.

2 Pourquoi le SPD est-il dénoncé par les communistes comme un parti traître au mouvement ouvrier ?



4 Les résultats aux élections du Reichstag de 1919 à 1933

1 Décrivez l'évolution du poids politique du SPD et du KPD entre 1919 et 1933.

2 Quand la percée électorale du Parti nazi s'opère-t-elle ?

Objectifs

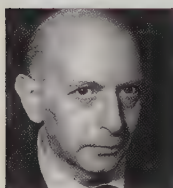
- Analyser une œuvre expressionniste
- Étudier l'engagement politique des artistes de gauche sous Weimar

Les artistes face à la répression de la révolution



Le 15 janvier 1919, les dirigeants spartakistes Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg sont exécutés à Berlin par les soldats d'un corps franc nationaliste et antibolchevique. Les sociaux-démocrates du gouvernement Friedrich Ebert et Gustav Noske ont ordonné la répression de l'insurrection. Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg font dès lors figure de martyres de la révolution.

Rudolf Leonhard (1889-1953)



Poète expressionniste allemand engagé. Pacifiste depuis la Première Guerre mondiale, il participe au mouvement spartakiste et émigre à Paris en 1927. Il se

fait connaître comme résistant antinazi en France. Il rejoint la RDA en 1950.

Käthe Kollwitz (1867-1945)



Femme sculpteur et graveur. En 1914, après la mort de son second fils au front, elle se tourne vers le socialisme et le pacifisme. Elle doit démissionner

en 1933 de son poste à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin.

Bertolt Brecht (1898-1956)



Poète, auteur dramatique et théoricien du théâtre allemand. Il contribue à la naissance d'un théâtre engagé sous la République de Weimar et s'exile sous le nazisme. Il rentre en 1948

à Berlin-Est où il fonde la troupe du Berliner Ensemble.

1 Épitaphe de Rosa Luxemburg

« Ci-gît Rosa Luxemburg
Juive polonaise
En tête du combat
Pour les ouvriers allemands
Assassinée sur ordre des
Oppresseurs allemands
Peuple opprimé
Enterrez vos désaccords »

Bertolt Brecht, 1919.

2 Liebknecht mort

« Son corps git dans la ville entière,
Dans toutes les cours, dans toutes rues.
Toutes les pièces
Sont ternies de son sang qui coule.

Alors des sirènes d'usines se mettent
À mugir, un infiniment
Long bâillement qui gronde,
Par la ville entière une stridence creuse.

Et son cadavre soudain
Avec une pâle lueur
Sur ses dents
Claires et fixes
se met à sourire. »

Poème de **Rudolf Leonhard**, 1919, cité dans Jean-Pierre Lefebvre, *Anthologie bilingue de la poésie allemande*, © Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1993.





3 Lithographie en mémoire de Karl Liebknecht (1920)

Lithographie de Käthe Kollwitz, *Gedenkblatt für Karl Liebknecht*, musée Käthe Kollwitz de Berlin.

?

LECTURE DES ŒUVRES

- 1 **DOC. 2.** Relevez dans ce poème le vocabulaire décrivant le Berlin ouvrier.
- 2 **DOC. 2.** Quel élément témoigne de la mort violente de Karl Liebknecht ?
- 3 **DOC. 3.** Comment Liebknecht est-il représenté dans la lithographie de Käthe Kollwitz ?

ANALYSE DES ŒUVRES

- 4 **DOC. 2 ET 3.** Par quels procédés les deux œuvres font-elles de la mort de Liebknecht un événement intéressant l'ensemble de la classe ouvrière ?
- 5 **DOC. 2.** Comment interpréter l'image finale du sourire ?
- 6 **DOC. 2.** En quoi le poème relève-t-il du courant expressionniste ?
- 7 **DOC. 3.** Quelle est la référence choisie par Käthe Kollwitz pour figurer la mort de Liebknecht et quel est son sens ?
- 8 **DOC. 1.** Quel message Brecht, qui n'appartient pas au courant expressionniste, veut-il transmettre au mouvement ouvrier quand il évoque la mort de Rosa Luxemburg ?

Vocabulaire des arts

Expressionnisme Mouvement artistique, qui se développe en Allemagne à partir de 1905, exaltant les sentiments de l'artiste.

Lire, écouter, voir

- Alfred Döblin, *Karl & Rosa*, tome IV de *Novembre 1918. Une révolution allemande* (1942), traduit de l'allemand par M. Litaize et Y. Hoffmann, Éditions Agone, 2008.
- Dessins du peintre Georg Grosz : *Remember !* (« Ne l'oubliez pas ! »), *À la tienne Noske ! – le prolétariat est désarmé ou Les Communistes tombent et les devises montent* (1919).

Repères

28 février 1933 Interdiction du KPD
 après l'incendie du Reichstag
 2 mai 1933 Interdiction des syndicats
 22 juin 1933 Interdiction du SPD

Le mouvement ouvrier sous le nazisme (1933-1945)



1 « Le Troisième Reich ? Non ! »

Affiche électorale du SPD en 1932-1933.

Le NSDAP devient parti unique le 14 juillet 1933. Les ouvriers sont invités à rejoindre les organisations corporatives nazies. Le mouvement ouvrier est décapité : ses dirigeants sont emprisonnés, envoyés en camps de concentration ou contraints à l'exil. Néanmoins, des petits groupes de sociaux-démocrates et de communistes continuent de dénoncer le nazisme.

De quelle manière le mouvement ouvrier s'est-il opposé à la dictature du régime nazi ?

2 Le SPD à la veille du vote des pleins pouvoirs à Hitler

« On peut nous prendre notre liberté, mais pas notre honneur. Après les persécutions subies par le Parti social-démocrate ces derniers temps, personne ne pourra raisonnablement attendre de sa part qu'il vote la loi sur les pleins pouvoirs qui nous est soumise. Les élections du 5 mars ont donné la majorité aux partis gouvernementaux et elles leur ont donné ainsi la possibilité de gouverner en respectant strictement la lettre et l'esprit de la Constitution. Là où cette possibilité existe, existe aussi le devoir de le faire. La critique est saine et nécessaire. Jamais encore, depuis qu'il y a un Reichstag allemand, le contrôle des affaires publiques par les représentants élus du peuple n'a été réduit à ce point, et la loi sur les pleins pouvoirs va encore aggraver la situation. Un pouvoir à ce point absolu du gouvernement a des conséquences d'autant plus graves que la presse voit aussi sa liberté de mouvement entravée... [...] »

La Constitution de Weimar n'est pas une Constitution socialiste. Mais nous sommes les défenseurs de l'État de droit, de l'égalité des droits, de la justice sociale qu'elle garantit. Nous autres sociaux-démocrates, nous proclamons, en cette heure historique, que nous sommes fidèles aux principes de l'humanité et de la justice, de la liberté et du socialisme.

Les pleins pouvoirs ne vous donnent pas le pouvoir d'anéantir des idées qui sont éternelles et indestructibles. Vous-mêmes, vous vous êtes déclarés socialistes. La loi contre les socialistes [de Bismarck] n'est pas venue à bout de la social-démocratie. Et la social-démocratie allemande peut puiser de nouvelles forces dans de nouvelles persécutions. »

Discours d'**Otto Wels** (chef du SPD) au Reichstag avant le vote des pleins pouvoirs à Hitler le 23 mars 1933, cité dans Gilbert Merlio, *Les Résistances allemandes à Hitler*, Éditions Tallandier, 2001.



3 L'organisation des loisirs ouvriers

Affiche de l'organisation nazie des loisirs ouvriers Force par la joie (KdF), 1937.

« Allez à Hambourg avec la communauté nazie Force par la joie », guide de voyage, de 1937.

4 Appel des communistes à constituer un front populaire allemand (1936)

Le Drapeau rouge, organe du Parti communiste édité en exil et diffusé clandestinement en Allemagne, publie cet appel à la constitution d'un front populaire allemand lancé le 2 février 1936, à Paris, par le Comité Lutetia réunissant des exilés allemands.

« Face au danger de guerre accru et à la catastrophe menaçante, l'union est plus indispensable que jamais pour démasquer les menées hitlériennes et réduire à néant la démagogie chauvine et la préparation idéologique de la guerre.

Notre appel s'adresse à tous les travailleurs allemands, à toutes les femmes et tous les hommes qui veulent préserver l'Allemagne et le monde d'une nouvelle guerre. Unissez-vous ! Combattez ensemble pour la chute de la dictature hitlérienne ! Elle fait le malheur de notre peuple et fera celui du monde entier, si nous ne l'empêchons pas d'agir.

Notre appel s'adresse en même temps aux travailleurs et aux organisations ouvrières du monde entier, à tous les hommes et à toutes les femmes de tous les pays pour que, par une action commune, en empêchant tout soutien financier à l'Allemagne de Hitler, en combattant pour l'amnistie des adversaires du régime nazi emprisonnés, ils soutiennent les forces démocratiques et pacifiques du peuple allemand dans leur lutte héroïque. »

Extrait cité dans **Gilbert Merlio**, *Les Résistances allemandes à Hitler*, Éditions Tallandier, 2001.



Eingelieferte Mannschaften



Abmarsch vom Frühlingsport

5 Des militants sous surveillance

« En 1937, l'attitude des sociaux-démocrates dans notre pays a été la même que pendant les années précédentes. Ils se sont contentés d'attendre un élément déclencheur venu de l'extérieur. Pourtant, il faut se préparer au pire, et nous continuons à les surveiller de près. Dans cet esprit, et suivant la volonté de la direction de leur parti de ne pas mettre en place d'organisations structurées, les clandestins du pays restent dans l'attentisme. Le soir, ils se réunissent après la fermeture de l'entreprise pour boire une bière ; ils se retrouvent avec d'anciens camarades dans les immeubles, ils gardent des liens en rendant visite à la famille, évitant de reformer tout ce qui peut ressembler à une organisation : ils se contentent ainsi, entre amis, de maintenir vivaces les idées qui les rassemblaient. Lors de ces rencontres, ils évoquent naturellement la situation politique, échangent des informations qu'ils ont réussi à obtenir, pratiquent le bouche-à-oreille, qui constitue pour l'instant le travail illégal le plus efficace contre les mesures prises par l'État et contre notre parti. »

Rapport de la Gestapo (police secrète d'État) sur les activités des sociaux-démocrates en 1937, cité dans **Günther Weisenborn**, *Une Allemagne contre Hitler*, Éditions du Félin, 1998.

VERS LE BAC Composition

À quelles difficultés le mouvement ouvrier s'est-il heurté face à l'émergence du NSDAP, puis à l'instauration du régime nazi ?

6 La répression

Photographie émanant des services du camp de concentration d'Oranienburg, 1934.

Des prisonniers communistes, gardés par des SA, se préparent aux exercices physiques du matin.



- 1 **DOC. 1.** Que représente l'affiche du SPD de 1932-1933 ? Quel message est alors donné aux électeurs ?
- 2 **DOC. 2.** Quels sont les arguments donnés par Otto Wels pour dénoncer la loi sur les pleins pouvoirs ?
- 3 **DOC. 3.** Comment les nazis cherchent-ils à faire adhérer les ouvriers au nouveau régime ?
- 4 **DOC. 4 ET 5.** Dans quelles conditions les sociaux-démocrates continuent-ils ? Quels sont les modes d'action possibles ?
- 5 **DOC. 5 ET 6.** Quels sont les moyens de répression mis en place par les nazis pour combattre le mouvement ouvrier ?

3 Le mouvement ouvrier en RDA (1945-1990)

Quel est le décalage entre le projet d'édification du socialisme en RDA et la réalité du régime est-allemand ?

1 Le rôle dirigeant du Parti socialiste unifié d'Allemagne (SED)

→ Dans la zone soviétique, le rôle dirigeant du SED est établi dès la période de l'occupation (1945-1949). En 1945, les communistes allemands prennent le pouvoir au sein de l'ancien KPD. En avril 1946, les sociaux-démocrates sont contraints par les Soviétiques de fusionner avec les communistes, conduits par Wilhelm Pieck, au sein du SED qui fonctionne selon les règles du **centralisme démocratique**.

→ Le 7 octobre 1949 est fondée la République démocratique allemande (RDA) sous la tutelle du SED. C'est une réponse à la création, le 24 mai 1949, de la République fédérale allemande (RFA). Produit de la Guerre froide et de la division des blocs, la RDA est dirigée par le SED et son Secrétaire général Walter Ulbricht (jusqu'en 1971), même si l'appareil d'État reste distinct des organes du parti (**ÉTUDE P. 100-101**).

→ Le parti s'appuie sur des organisations de masse pour mobiliser la société est-allemande. La population est encadrée par de multiples associations : la Jeunesse libre allemande (FDJ), les Pionniers ou le syndicat unique (FDGB). La grève disparaît du code du travail en 1961, année de la construction du mur de Berlin.

2 Le projet de transformation socialiste

→ La suppression du capitalisme* commence dès l'occupation soviétique. Le mouvement ouvrier soutient l'expropriation des terres et l'étatisation des entreprises ordonnées entre 1945 et 1947 par les Soviétiques dans le cadre de la dénazification*.

→ La RDA est érigée comme modèle des réussites économiques et sociales communistes. En tant que **démocratie populaire**, la RDA appartient au bloc soviétique, cela suppose l'adhésion au Kominform*, puis au Pacte de Varsovie* et au Comecon*. Le premier plan quinquennal est mis en place en 1951, la collectivisation* se poursuit à un rythme soutenu jusqu'en juin 1953, plus lentement ensuite jusqu'en 1961. La planification*, mise en place dès 1947, est assouplie à partir de 1971.

→ La RDA ne reconnaît que deux classes, les ouvriers et les paysans. Ils représentent respectivement 82,5 % et 13,5 % de la population active en 1964. En réalité, le monde ouvrier est parcouru d'inégalités de salaires, et l'émergence d'une catégorie de cadres privilégiés, liés au parti, contredit l'idéal d'une société sans classes.

3 La réalité ouvrière et les contestations

→ Le régime réprime toute contestation. La RDA développe une propagande qui glorifie la figure de l'ouvrier. Cette propagande se heurte à de fortes résistances. L'élévation des cadences provoque des grèves, puis le soulèvement du 17 juin 1953 (**DOC. 3**). L'insurrection gagne toute la RDA : les ouvriers réclament la démocratie dans l'entreprise, des élections libres et la réunification. L'intervention des troupes soviétiques sauve le régime. Après 1953, l'opposition politique réduite est surveillée par la police politique, la Stasi.

→ Mais l'opposition ne disparaît pas totalement. La population développe toute une gamme de comportements distants (**DOC. 4**). La *Perestroïka*, lancée en 1986 en URSS, alimente les mouvements d'opposition en RDA. 500 000 personnes participent aux manifestations pacifiques de Leipzig à l'automne 1989 pour réclamer plus de liberté. La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, entraîne la réunification le 3 octobre 1990.

→ Avec la création de la RDA, le SED entend installer un régime socialiste, conforme au projet marxiste, qui prend fin en 1990 avec la réunification.

Dates-clés

21-22 avril 1946 Création du SED
7 octobre 1949 Fondation de la RDA
17 juin 1953 Grèves insurrectionnelles
13 août 1961 Mur de Berlin
9 novembre 1989 Chute du mur
3 octobre 1990 Réunification allemande et fin de la RDA

Personnages-clés



Erich Honecker
(1912-1994)
Entré au KPD en 1930, il est emprisonné sous le nazisme et libéré par les Soviétiques en 1945. Il est Premier Secrétaire

du SED et chef de l'État de 1971 à octobre 1989.



Wilhelm Pieck
(1876-1960)
Membre fondateur du KPD, il s'exile en 1933. Premier Secrétaire du SED en 1946, il devient le premier

Président de la RDA de 1949 à 1960.



Walter Ulbricht
(1893-1973)
Membre fondateur du KPD, il s'exile en 1933. Premier Secrétaire du SED en 1950, il est président du Conseil d'État de 1960

à 1971, date de son retrait sous pression des Soviétiques.

Mots-clés

Centralisme démocratique

Fonctionnement du Parti communiste dans lequel les décisions sont prises par le Bureau politique du comité central et imposées au reste de l'appareil.

Démocratie populaire Régimes d'Europe de l'Est dans lesquels les partis communistes ont accédé au pouvoir après 1945 et qui calquent leurs institutions, leur organisation économique et sociale sur le modèle soviétique.

La création de la RDA en 1949

1 « Que vive le front national de l'Allemagne démocratique ! »

Séance constitutive de l'Assemblée du peuple provisoire de la RDA, le 7 octobre 1949 à Berlin-Est.

■ Expliquez le slogan affiché en arrière-plan de la séance de fondation de la RDA.

2 Constitution de la RDA (9 avril 1968)

« Article 6. La République démocratique allemande est, à jamais, et de manière irrévocable, liée à l'Union des Républiques socialistes soviétiques. L'alliance étroite et fraternelle avec celle-ci garantit au peuple de la République démocratique allemande de nouveaux progrès sur la voie du socialisme et de la paix. La République démocratique allemande est partie intégrante et indissociable de la communauté des États socialistes. Conformément aux principes de l'internationalisme socialiste, elle contribue à son renforcement, elle pratique et développe l'amitié, la coopération dans tous les domaines et l'assistance mutuelle avec tous les États de la communauté socialiste. »



3 Le soulèvement ouvrier du 17 juin 1953

Des ouvriers avec des drapeaux noir-rouge-or franchissent la Porte de Brandebourg et pénètrent dans Berlin-Ouest.

■ Quel est le sens du défilé et du drapeau brandi par les ouvriers est-allemands ?

4 La vie rythmée par le calendrier socialiste

En 1991, un ingénieur d'une grande entreprise résume le calendrier socialiste en vigueur dans l'ancienne RDA.

« Ca commençait avec Luxemburg et Liebknecht qui ont été assassinés en 1919. C'était le premier jour où quelque chose devait se passer dans le journal de la brigade¹. Il y avait aussi toujours une grande "manif" au milieu de l'hiver, ensuite il y avait toujours des tas de gripes [...]. Ensuite, on s'orientait vers les "points culminants" comme on disait alors, le 1^{er} mai, le 8 mai et l'anniversaire de la fondation de la RDA, le 7 octobre, l'anniversaire de la révolution d'Octobre et tout un tas de fatras. [...] C'étaient des dates standard. »

Document cité par Sandrine Kott, *Histoire de la société allemande au XX^e siècle* (tome III : La RDA), © Éditions La Découverte, 2011.

1. La brigade de travail socialiste est la communauté de travail de base dans les entreprises de RDA. Ses membres doivent « travailler, apprendre et vivre de manière socialiste ». Ils contribuent à un journal de brigade. En 1989, 5,5 millions de personnes (soit 65 % de la population active de RDA) sont organisés dans 310 000 brigades socialistes.

1 Présentez l'origine des différentes fêtes du calendrier socialiste.

2 Que révèle ce témoignage de la distance des citoyens envers les directives du parti ?

Repères

21-22 avril 1946 Fondation du SED
(parti communiste est-allemand)

7 octobre 1949 Naissance de la RDA

1950 Walter Ulbricht est nommé
Secrétaire général du SED

Décembre 1989 Fin du SED

La dictature du SED (1946-1989)

La RDA vit sous la domination politique du SED.
Le parti veut imposer le socialisme par la terreur
et la surveillance de la population. Mais l'emprise

du SED sur les citoyens est loin d'être totale et une distance grandissante s'instaure
entre les nouvelles générations et le régime.

Quels sont les moyens mis en œuvre par le SED pour organiser sa dictature ?



1 Le mythe de la fusion volontaire du KPD et du SPD en 1946

Scène du film *Unité KPD-SPD* de Kurt Maetzig
(mars-avril 1946) représentant la réunion
des deux courants du mouvement ouvrier allemand
derrière la banderole unique du Parti de l'unité
socialiste, pour justifier le mythe d'une fusion
spontanée des deux partis.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 2. En quoi le parcours de Walter Ulbricht
est-il représentatif de l'histoire du mouvement
ouvrier allemand ?

2 Le parcours de Walter Ulbricht

« Après l'arrivée de Hitler au pouvoir, 1
Walter Ulbricht échappe à la vague d'ar-
restations des parlementaires commu-
nistes. Il quitte l'Allemagne pour Paris, 5
où il tente sans succès, à l'hôtel Lutetia,
de faire l'unité d'action avec l'ennemi de
la veille, le SPD, puis se rend à Prague et à
Moscou. Il sera commissaire politique en
Espagne pendant la guerre civile. [...] 10

Le 1^{er} mai 1945, en compagnie de dix fon-
ctionnaires du parti, le voici dans Berlin en
ruines. Il commence par dissoudre tous
les groupuscules antifascistes existants et
affirmer son autorité.

[...] Vice-président, avant de devenir 15
Premier Secrétaire en 1950, il s'empare
systématiquement des leviers de com-
mande. Dans le grand débat politique
de l'après-guerre : tenter de communiser
une Allemagne réunifiée ou construire le 20
socialisme dans la seule "zone soviétique"
érigée en État, il semble qu'il ait très vite
choisi son camp.

En 1953, c'est la bourrasque. La classe
ouvrière, qui a tant de droits dans les dis- 25
cours et les textes et si peu à l'atelier, des-
cend dans la rue. Les troupes soviétiques
sortent de leur cantonnement pour sauver

le régime. La répression sera dure et, dans le style de son chef, le pouvoir se
refusera toujours à reconnaître qu'il a subi une défaite. 30

Une priorité absolue est désormais posée. Envers et contre tout, la Répu-
blique démocratique allemande doit exister. Son armée défile au pas de
l'oie, sa jeunesse est formée dans la vénération des grands ancêtres, la fierté
nationale est à nouveau flattée. Mais la déstalinisation, avant même le ving-
tième congrès, ébranle l'Allemagne communiste. Les intellectuels s'agitent. 35
Walter Ulbricht, qui ne leur marqua jamais la moindre considération,
frappe sans ménagement [...].

Ulbricht promet même, imprudemment, que [la RDA] aura dépassé éco-
nomiquement la République fédérale aux alentours de 1962. Affaiblie par
la fuite de ses citoyens, la RDA érige un mur à Berlin. [...] » 40

Paul-Jean Franceschini, *Le Monde*, 3 août 1973.

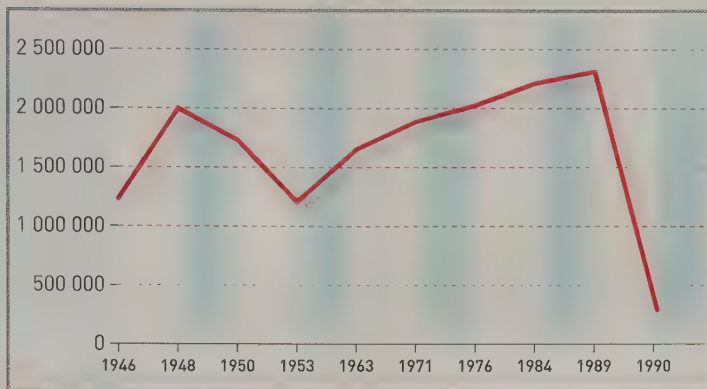
3 L'hymne du SED

« Il nous a tout donné
Le soleil et le vent, sans jamais compter.
Où il est passé, fleurit la vie.
Ce que nous sommes, nous le sommes à travers lui.
Il ne nous a jamais abandonnés.
Quand le monde gelait, nous avions chaud.
Lui, le père des masses, nous protège.
Son bras puissant nous porte.

Refrain

Le Parti, le Parti, il a toujours raison !
Et camarades, il doit en rester ainsi
Car qui combat pour le droit
A toujours raison
Contre le mensonge et l'exploitation.
Qui offense la vie
Est stupide ou mauvais.
Mais qui défend l'humanité
A toujours raison.
Ainsi, issu de l'esprit de Lénine
Grandit, soudé par Staline
Le Parti, le Parti, le Parti. »

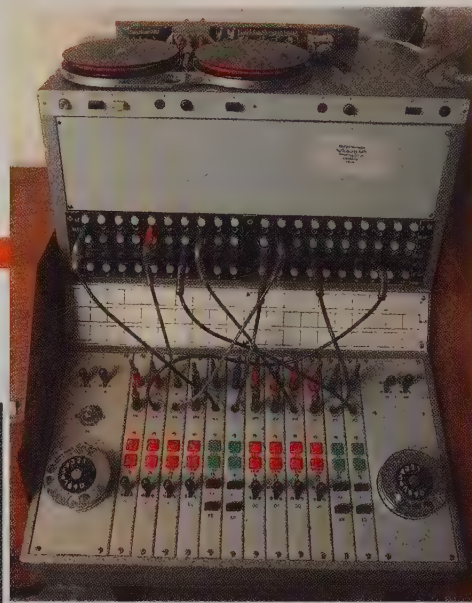
Texte et musique de **Louis Fünberg** en 1950.



4 Les effectifs du SED de 1946 à 1990

5 Une société sous surveillance

Appareil d'écoute téléphonique utilisé par le ministère de la Sécurité d'État (Stasi) de la RDA.



?

1 DOC. 1. Pourquoi produire un film de propagande sur la fusion du KPD et du SPD en 1946 ?

2 DOC. 2. Quel est l'objectif politique d'Ulbricht en 1945 et comment y parvient-il ?

3 DOC. 3. Quelle est l'ambition du SED d'après l'hymne de 1950 ?

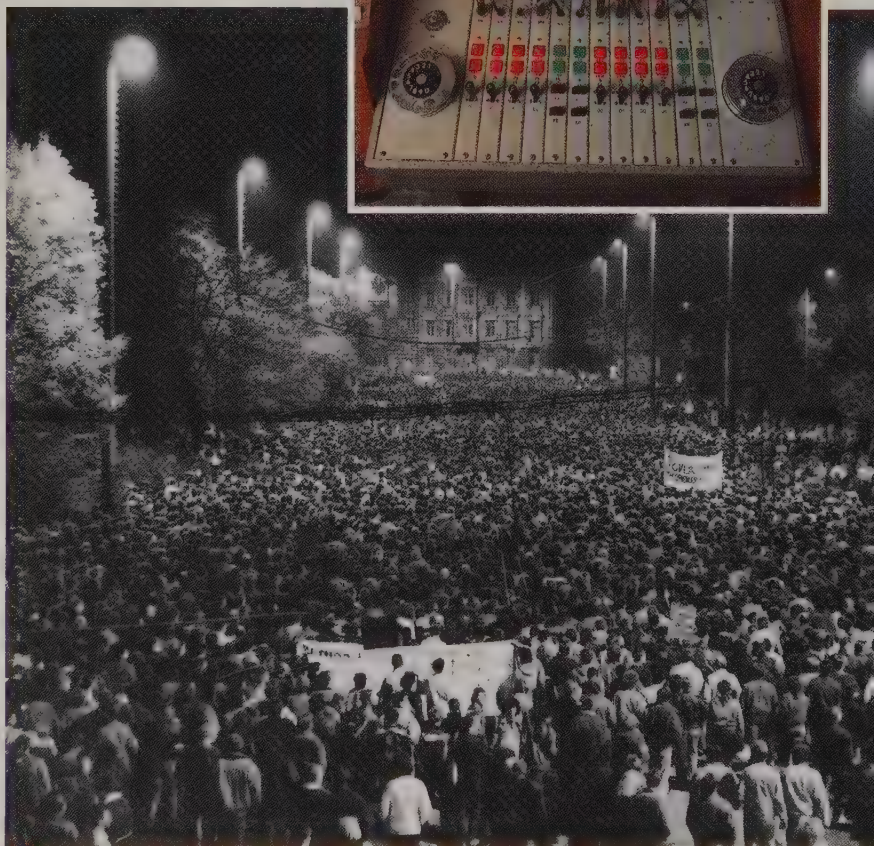
4 DOC. 3. Qu'apprend-on sur le fonctionnement du parti et sur ses rapports avec l'URSS ?

5 DOC. 4. Décrivez l'évolution des effectifs du SED de 1946 à 1989. Dans quelle mesure peut-on parler de parti de masse ?

6 DOC. 2 ET 5. De quelle manière le SED lutte-t-il contre les tentatives d'opposition ?

7 DOC. 6. Quel est le contexte des manifestations de Leipzig en 1989 ? Que révèlent ces manifestations de la désaffection de la population à l'égard des cadres du SED ?

8 Jusqu'où le SED est-il parvenu à diriger politiquement et encadrer la population est-allemande ?



6 « Manifestation du lundi » à Leipzig, le 16 octobre 1989

Le mouvement ouvrier à l'Ouest depuis 1945

Comment le SPD parvient-il à s'imposer comme un parti de gouvernement ?

1 La refondation et la modernisation du SPD

→ **Le 19 avril 1945, à Hanovre, Kurt Schumacher refonde le SPD.** Il veut reconstruire l'économie sur la base des nationalisations et de la planification. Antisoviétique, il réclame l'unité et la souveraineté de l'Allemagne. Mais l'**Union chrétienne démocrate (CDU)** gagne les premières élections au Parlement (Bundestag) (**DOC. 2**). Konrad Adenauer (CDU) est alors chancelier de 1949 à 1963, et donne la priorité à l'intégration de la RFA au bloc occidental.

→ **Les années 1950 voient une refondation du pacte social.** La loi du 11 octobre 1952 institue dans les grandes entreprises la **cogestion** patronat-syndicat (**DOC. 3**). Ce système devient le pilier de l'**économie sociale de marché** qui se met en place en RFA. (**ÉTUDE P. 106-107**)

→ **Au congrès de Bad Godesberg en 1959, le SPD renonce à la référence marxiste dans son programme (DOC. 1).** En 1960, il accepte l'intégration de la RFA à l'Ouest et à l'OTAN*. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest, est choisi comme candidat-chancelier en 1961. Il s'entoure d'une nouvelle génération de socialistes.

2 Le SPD au pouvoir : Willy Brandt et Helmut Schmidt

→ **En 1966, une coalition associant le SPD et la CDU accède au pouvoir.** Dans le gouvernement de Kiesinger (CDU), Brandt est ministre des Affaires étrangères. Si le parti gagne en légitimité, la révolte étudiante de 1968-1969 montre que la jeunesse désapprouve l'orientation modérée du SPD.

→ **En 1969, Willy Brandt devient le premier chancelier social-démocrate de la RFA.** Il veut « plus de démocratie » pour l'Allemagne. Il initie une politique de rapprochement avec la RDA (*Ostpolitik*). Mais le choc pétrolier de 1973 lui ôte les moyens financiers de poursuivre les réformes sociales. En 1974, il cède la chancellerie à Helmut Schmidt, qui préserve les acquis sociaux malgré la crise économique.

→ **Le militantisme socialiste, qui avait augmenté depuis 1959, baisse après 1976.** Le parti vieillit. Surtout, le SPD recrute de plus en plus dans les couches moyennes, dans un contexte de transformation globale de la société.

3 De la réunification à nos jours

→ **Lors de la réunification (1990), le SPD est en retrait face à la détermination du chancelier Helmut Kohl (CDU).** Désavoué aux élections de 1990, le SPD est contraint de réfléchir aux problèmes économiques nés de la réunification : il accepte, par exemple, la privatisation de l'économie. En axant sa campagne sur l'idée d'un « nouveau centre », le SPD dépasse la CDU en 1998 : Gerhard Schröder devient chancelier et associe les Verts au gouvernement (**ÉTUDE P. 104-105**).

→ **Après la réunification, le SED devient le PDS (Parti du socialisme démocratique).** Lors des premières élections de l'Allemagne réunifiée, en décembre 1990, il obtient 10 % des voix en ex-Allemagne de l'Est mais 5 % à l'échelle nationale. Le parti cultive l'**Ostalgie** (**DOC. 4**) et utilise volontiers la mémoire des anciens communistes.

→ **Dans les années 2000, la gauche cherche à se rénover.** Le SPD promeut l'idée d'un « État social prévoyant » (Programme de Hambourg, 2007). *Die Linke* (« La Gauche »), né en juin 2007, développe un discours anti-libéral. (**ÉTUDE P. 104-105**)

→ **En RFA, le SPD se refonde et construit sa légitimité comme parti de gouvernement.** Après la réunification, la gauche cherche à s'adapter à une société en évolution.

Dates-clés

- 1949 Création de la RFA
- 1959 Programme de Bad Godesberg
- 2007 Création de *Die Linke*

Personnages-clés



Willy Brandt
(1913-1992)

Il s'exile en Norvège à l'avènement du nazisme. De retour en 1945, il est élu en 1950 au Bundestag député de Berlin-Ouest,

dont il devient maire entre 1957 et 1966. Ministre des Affaires étrangères en 1966, il est chancelier de 1969 jusqu'à sa démission en 1974.



Kurt Schumacher
(1895-1952)

Député SPD de la République de Weimar, il est déporté dans le camp de Dachau sous le nazisme. En 1945, il qu'il dirige jusqu'en 1952.



Helmut Schmidt
(1918-)

Ce social-démocrate entre au SPD en 1946, est élu au Bundestag en 1953 et devient chancelier SPD de la RFA de 1974 à 1982.

Mots-clés

Union chrétienne démocrate (CDU)
Parti fondé en 1945 à partir d'un noyau de l'ancien Parti catholique du Centre, mais sur une base interconfessionnelle.

Cogestion Gestion en commun de l'administration des entreprises. Au sein des conseils de surveillance, représentants du personnel et du patronat déterminent ensemble la politique de l'entreprise en matière de salaires, conditions et temps de travail.

Économie sociale de marché
Système où l'État encadre le marché en garantissant la libre concurrence, tout en promouvant une certaine compensation sociale.

Ostalgie Nostalgie de la RDA.

1 Le programme de Bad Godesberg en 1959

« Liberté, justice et solidarité, ainsi que les devoirs mutuels qui découlent de la vie commune sont les fondements de la volonté socialiste. Le socialisme démocratique, qui a ses racines en Europe dans l'éthique chrétienne, l'humanisme et la philosophie classique, ne veut proclamer aucune vérité sur les fins dernières, non par manque de compréhension ni par indifférence face aux conceptions du monde ou aux vérités religieuses, mais par respect de la liberté de conscience de l'homme,

dont le contenu ne peut être déterminé ni par un parti politique ni par l'État. Le SPD est le parti de la liberté de l'esprit. [...]

Nous nous opposons à toutes les dictatures, à toutes les formes de domination totalitaire et autoritaire, car celles-ci méprisent la dignité de l'homme, anéantissent sa liberté et détruisent le droit. Le socialisme ne peut se réaliser que dans la démocratie, la démocratie enrichie par le socialisme. C'est à tort que les communistes se réclament de traditions socialistes. En réalité, ils ont falsifié l'héritage socialiste. Les socialistes veulent réaliser la liberté et la justice, alors que les communistes utilisent les divisions de la société pour établir la dictature de leur parti. [...]

Le SPD vit et agit à l'intérieur de l'ensemble du peuple allemand. Il prend parti pour la Loi fondamentale de la RFA. Dans le sens de celle-ci, il réclame l'unité de l'Allemagne dans la liberté et la sécurité. [...]

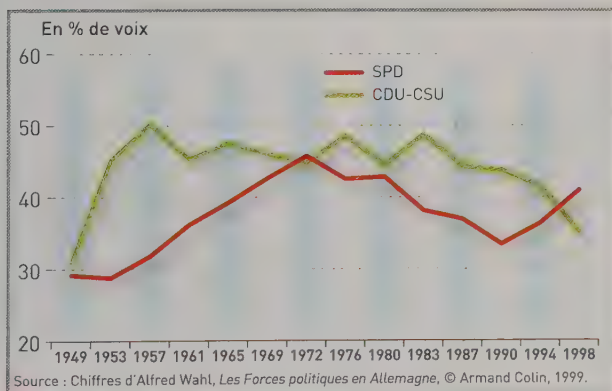
La propriété privée des moyens de production doit être protégée et encouragée, tant qu'elle n'empêche pas l'édification d'un ordre social juste. Les petites et moyennes entreprises viables doivent être encouragées, pour qu'elles puissent concurrencer économiquement les grandes entreprises. La concurrence des entreprises publiques est un instrument décisif pour empêcher la domination du marché privé. Ces entreprises publiques doivent favoriser l'intérêt général. [...]

Site du SPD www.spd.de (traduction libre), 2011.



1 Quelles sont les innovations majeures du programme de Bad Godesberg ?

2 Comment le SPD se situe-t-il par rapport à la RDA ?



2 Scores du SPD et de la CDU aux élections législatives de la RFA

Quand le SPD devient-il le premier parti de la RFA et combien de temps le reste-t-il ?

3 La cogestion

« En se rendant hier matin à la cérémonie organisée par les syndicats allemands en l'honneur de trente ans de cogestion, [la chancelière] Angela Merkel a surtout cherché à rassurer : «la cogestion est un élément essentiel de notre économie sociale de marché. Mais elle doit être adaptée à la concurrence européenne et internationale», a insisté la chancelière face à un parterre de syndicalistes. Mise en place en 2005, une commission constituée de représentants du patronat et des syndicats travaille depuis des mois à une réforme de ce système de gestion paritaire. Accusé de ralentir les processus de décision par le patronat allemand, il est également montré du doigt par certains investisseurs étrangers. [...]

Profondément ancrée dans les mentalités outre-Rhin, la cogestion à l'allemande remonte à l'après-guerre, à l'époque où les Alliés voulaient éviter de voir se développer un capitalisme trop puissant en Allemagne. Le fonctionnement actuel prévoit que les sociétés de capitaux (les entreprises familiales ne sont donc pas concernées) disposent d'un conseil de surveillance, doté de pouvoirs très importants : il nomme les membres du directoire et doit valider toute décision stratégique, notamment en cas de restructuration. Les représentants des salariés détiennent un tiers des sièges du conseil de surveillance dans les entreprises de 500 à 2 000 personnes, la moitié des sièges au-delà de 2 000 salariés (soit 746 entreprises aujourd'hui). Bien des experts estiment même que ce système présente plus d'avantages que d'inconvénients. Une étude du cabinet de consultants Roland Berger affirme que les restructurations sont particulièrement réussies dans les entreprises où la direction travaille en étroite collaboration avec les salariés. [...]

Nathalie Versieux, « Allemagne : la cogestion se cherche », *Libération*, 31 août 2006.

Die DDR im Rückblick

Von je 100 Befragten sagen:

Die DDR hatte...

...ganz überwiegend gute Seiten
...mehr gute als schlechte Seiten
...mehr schlechte als gute Seiten
...ganz überwiegend schlechte Seiten
keine Antwort

West

Ost

4

3



2941

Quelle: BMVB, Emnid Stand 2009

La RDA en rétrospective

Sur 100 personnes interrogées, répondent en % :

La RDA avait...

- ...majoritairement de bons côtés
- ...plutôt des bons que de mauvais côtés
- ...plutôt des mauvais que de bons côtés
- ...majoritairement des mauvais côtés
- pas de réponse

West : Ouest

Ost : Est

4 L'Ostalgie en 2009

L'Ostalgie, néologisme formé à partir de « Ost » et « nostalgie », désigne la nostalgie de la RDA, au moins dans son organisation économique et sociale.

Repères

Février 1990 Le SED devient le PDS (Parti du socialisme démocratique)

Octobre 1990 Réunification

Octobre 1998 Gerhard Schröder (SPD) devient chancelier

Juin 2007 Die Linke (« La Gauche »)

Octobre 2007 Programme de Hambourg du SPD

Une nouvelle gauche après la réunification ?

Le paysage politique, économique et social allemand est profondément bouleversé par la réunification. Dans une économie mondialisée où le libéralisme semble avoir triomphé, les partis politiques de gauche cherchent à se rénover et à s'adapter à un électorat en pleine mutation.

Quelle est la stratégie du mouvement ouvrier allemand pour affirmer sa place dans le paysage politique du début du XXI^e siècle ?



1 Les difficultés sociales liées à la réunification

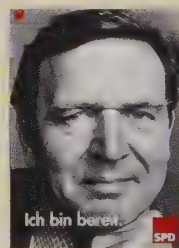
« D'un peuple de travailleurs à un peuple sans travail » : slogan d'une manifestation contre le chômage de masse à Leipzig (ex-Allemagne de l'Est), le 6 avril 1991.

3 Le nouveau centre de Gerhard Schröder

« “Les chrétiens démocrates ont gagné l'élection, [...] nous avons compris le message”, a déclaré sans ambages le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, hier, après la déroute de son parti à l'élection européenne. Pour aussitôt ajouter, fidèle à lui-même : “le projet pour un nouveau centre continue”. En un mot, pas question de changer le virage libéral que les sociaux-démocrates (SPD) allemands [...] veulent insuffler à la gauche traditionnelle en Allemagne [...]. La prochaine étape est déjà programmée, avec l'examen le 30 juin en Conseil des ministres de la réforme fiscale [...] (baisse de l'impôt sur les sociétés, rigueur budgétaire...). Les critiques n'ont pas manqué, ici et là, contre le “nouveau cours” de M. Schröder après le plus mauvais score jamais enregistré par le SPD dans une élection européenne [...]. Le SPD n'a pas assez clairement montré qu'il mène d'abord une politique en faveur de la famille et des employés, a concédé le ministre des Transports et chef du parti en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Franz Müntefering. [...] Le SPD doit se concentrer sur les électeurs centristes, a-t-on répété dans l'entourage du chancelier. »

« G. Schröder sous le feu des critiques », *La Dépêche du Midi*, 15 juin 1999.

« Je suis prêt. »
(affiche électorale du SPD, 1998).



2 Le recrutement sociologique du SPD

	1960	1969	1993
Ouvriers	55,7 %	39,6 %	24,4 %
Employés et fonctionnaires	21,2 %	33,6 %	38,54 %
Professions indépendantes	5 %	5,6 %	4,28 %
Professions libérales et intellectuelles	2,7 %	7,8 %	11,46 %
Retraités	5 %	5,6 %	9,77 %
Femmes sans profession	9,3 %	9,6 %	11,55 %

Tableau construit avec les chiffres donnés par **Alfred Wahl**, *Les Forces politiques en Allemagne, XIX^e-XX^e siècles*, © Armand Colin, 1999.



1 DOC. 1. Que montre ce document des difficultés économiques liées à la réunification allemande ? Explicitez le slogan sur la banderole.

2 DOC. 2 ET 3. Qu'est-ce que le « Nouveau Centre » défendu par le chancelier Schröder ? Quel électorat le SPD veut-il séduire ? Pourquoi ?

3 DOC. 4. En quoi consiste la rénovation du SPD lors du congrès de Hambourg en 2007 ? Dans quelle logique se situe-t-elle ?

4 DOC. 5. De quelle famille politique le PDS se réclame-t-il ?

5 DOC. 6. Quelle est l'idéologie de *Die Linke* ? À quelle tradition politique se rattache-t-il ?

6 DOC. 7. Comment s'explique sa percée électorale de 2007 ? Dans quelle région son audience est-elle la plus forte ? Pourquoi ?

4 Un SPD rénové

Le socialisme démocratique

« Notre histoire est marquée par l'idée du socialisme démocratique, d'une société d'hommes libres et égaux dans laquelle nos valeurs fondamentales sont réalisées. Elle exige une organisation de l'économie, de l'État et de la société dans laquelle les droits civiques, politiques, sociaux et économiques fondamentaux sont garantis pour tous [...].

La fin du socialisme d'État de type soviétique [a] confirmé de façon prégnante l'attachement de la sociale démocratie à ses valeurs fondamentales. [...]

La social-démocratie ne garantit pas seulement les droits civiques, politiques et culturels fondamentaux, mais aussi les droits sociaux et économiques fondamentaux [...].

Elle assure la participation sociale à égalité de droit pour chacun grâce à la démocratisation de la société, en particulier par le truchement¹ de la cogestion, d'un État social prévoyant basé sur les droits et libertés individuels, et d'une économie de marché coordonnée dans laquelle est assurée la primauté de la démocratie sur les marchés. »

L'État social prévoyant

« L'État social est une grande conquête de civilisation du XX^e siècle. Il complète les libertés individuelles par les droits sociaux des citoyens. C'est pourquoi nous considérons que la démocratie et l'État social vont de paire. L'État social a libéré des millions de personnes du joug de leurs origines, les a protégés des rigueurs du marché et leur a offert les chances de déterminer eux-mêmes le cours de leur existence. [...]

Pour renouveler aujourd'hui cette promesse de sécurité et d'ascension, nous transformons l'État social en un État social prévoyant. [...]

Les objectifs centraux de l'État social prévoyant sont la sécurité, la participation et l'émancipation. [...] »

Programme de Hambourg du SPD, 2007, Fondation Friedrich Ebert, Paris.

1. Par le biais.



5 La référence aux grandes figures communistes

« Thälmann est très fort, beaucoup plus fort que ses bourreaux qui veulent le faire disparaître ... » Heinrich Mann (frère du prix Nobel de Littérature, Thomas Mann).

Berlin, 18 août 1994 : commémoration par le PDS de l'assassinat par les nazis d'Ernst Thälmann, ancien dirigeant du KPD.

6 La liberté par le socialisme

- 1 « Devant vous en tant qu'ancien président du SPD, je dis : la gauche se situe dans la tradition du mouvement ouvrier allemand ! Elle se
- 5 situe dans la tradition de celles et de ceux qui étaient réprimés par les lois contre les socialistes sous Bismarck, dans la tradition de celles et de ceux qui ont péri dans les camps de concentration d'Hit-
- 10 ler, et elle se sent obligée par l'héritage de celles et de ceux qui avaient été emprisonnés en RDA en tant que sociaux-démocrates comme par l'héritage des communistes qui avaient été emprisonnés et poursuivis en République fédérale allemande, et il faut dire les deux choses.



- 15 Je veux commémorer aujourd'hui trois figures de référence du mouvement ouvrier. Il y a là d'abord la grande socialiste qu'était Rosa Luxemburg. Son héritage est le suivant : "La liberté est toujours la liberté de celui qui pense autrement." Il y a là Karl Liebknecht, qui a [...] inauguré l'héritage du mouvement ouvrier en se dressant contre la guerre, quand il avait
- 20 voté contre les crédits de guerre au Reichstag allemand. Et en ce sens-là nous nous sentons aussi proche [...] du prix Nobel de la Paix, Willy Brandt, et de ce qu'il a dit : "Plus jamais de guerre partant du sol allemand !" [...]

- 25 Nous sommes le parti de l'État social. S'il y a un résultat de la fausse politique des dernières années, c'est la destruction de l'État social, qui pourtant avait créé une identification de millions d'Allemands avec leur État. [...] Et maintenant ils ont réussi ces dernières années à détruire complètement cet État social, en mettant
- 30 par exemple au monde des monstres terminologiques néolibéraux qui sont répétés sans réfléchir par les non-penseurs des partis concurrents, comme par exemple "L'État social prévoyant". »

Discours d'Oskar Lafontaine, président du parti *Die Linke*, au congrès de la fondation du parti, juin 2007.

7 Première percée électorale de *Die Linke*

« Co-dirigé par l'ancien chef de file des sociaux-démocrates Oskar Lafontaine, le parti rassemble une alliance parfois hétéroclite de communistes de l'ex-RDA, de militants associatifs ou syndicaux et de transfuges du SPD. Situé "à la gauche de la gauche", *Die Linke* a fait campagne sur des revendications sociales fortes : salaire horaire minimum de 10 euros, baisse d'impôts pour les revenus les plus faibles, création d'un impôt pour les grosses fortunes et nationalisation des banques.

Le parti siège dans 11 des 16 *Länder* (États régionaux) et bénéficie de la désaffection des électeurs traditionnels du SPD. Chez les chômeurs, qui votaient traditionnellement pour les sociaux-démocrates, *Die Linke* est devenu le premier parti, avec 26 % des voix [...].

Pour partie héritier de l'ancien parti communiste de RDA, le parti est très fortement implanté dans la partie orientale de l'Allemagne, mais a progressé peu à peu sur le territoire de l'ex-RFA, où il reste cependant bien moins puissant. »

Site www.lemonde.fr, 27 septembre 2009.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 6. En quoi l'itinéraire d'Oskar Lafontaine et ses positions politiques en 2007 sont-ils représentatifs d'une partie de l'histoire du mouvement ouvrier allemand ?

Repères

Octobre 1949 Création de la Confédération des syndicats allemands (DGB)

Avril 1951 Loi sur la cogestion dans la sidérurgie et les charbonnages

Novembre 1963 Nouveau programme du DGB reconnaissant l'économie sociale de marché

La force du syndicalisme en Allemagne de l'Ouest

Depuis 1949, le DGB revendique la cogestion. Elle est partiellement obtenue avec la loi d'avril 1951, qui donne la parité aux salariés dans les conseils de surveillance des charbonnages et de la sidérurgie. Ce principe de gestion en commun doit permettre d'assurer une redistribution équitable des fruits de la croissance alors que la RFA connaît un véritable « miracle économique ».

Quelle est la place des syndicats ouest-allemands dans l'économie sociale de marché ?

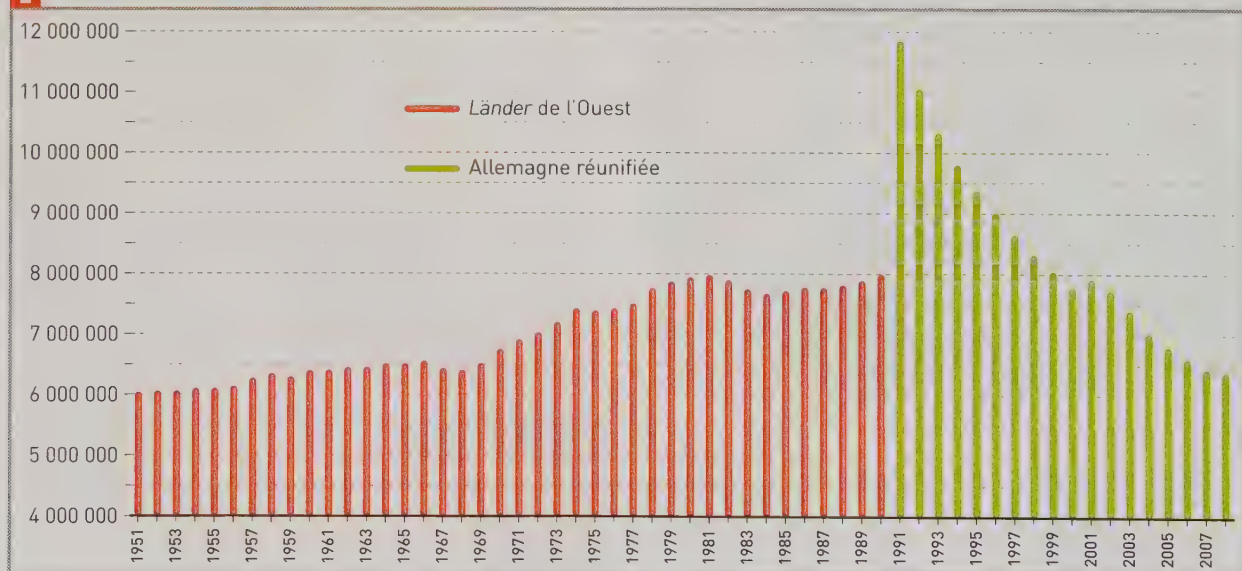
1 La composition de la Confédération des syndicats allemands (DGB)

Syndicat	Principales branches
Industriegewerkschaft Metall (IG Metall)	Métallurgie, électrotechnique, sidérurgie, textile/habillement, nettoyage textile, travail du bois, automobile, électricité, menuiserie, plomberie, etc.
Vereinte Dienstleistungsgewerkschaft (ver.di)	Services publics, commerce, banques et assurances, santé, transports, activités portuaires, médias, services sociaux et éducatifs, imprimerie, services privés, pompiers, etc.
Industriegewerkschaft Bergbau, Chemie, Energie (IG BCE)	Chimie, pharmacie, mines, fournisseurs d'énergie, etc.
Industriegewerkschaft Bauen-Agrar-Umwelt (IG BAU)	Bâtiment, nettoyage industriel, agriculture
TRANSNET Gewerkschaft GdED (TRANSNET)	Chemin de fer, transport par rail
Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (GEW)	Enseignement, éducation, enseignement supérieur
Gewerkschaft Nahrung-Genuß-Gaststätten (NGG)	Industrie agroalimentaire, meunerie, hôtellerie, restauration
Gewerkschaft der Polizei (GdP)	Police

La confédération syndicale la plus importante est de loin le DGB qui, avec 8 syndicats affiliés, représente, fin 2008, près de 6,4 millions de membres, soit presque 80 % des adhérents du mouvement syndical allemand.

Article en ligne sur le site de la fondation Friedrich Ebert Paris (auteur Heiner Dribbusch).

2 L'évolution des effectifs du DGB



3 Un nouveau programme

« Les changements dans la société, la liberté de coalition, l'autonomie tarifaire et la politique sociale ont modifié les formes d'apparition du conflit social. Certes, l'élévation générale du niveau de vie, due à la force créatrice et au zèle des travailleurs et pas moins à l'engagement permanent des syndicats, a ouvert de nouvelles possibilités de vie à de nombreux travailleurs. Mais l'injustice dans la répartition des salaires et des biens, la dépendance face au marché et au pouvoir de l'économie privée, et l'inégalité des chances culturelles n'ont pas disparu. [...]

L'économie doit servir l'épanouissement libre et autonome de la personnalité à l'intérieur de la communauté humaine. Comme chaque membre de la société, le travailleur aussi doit pouvoir façonner sa vie librement et de manière autonome. Chaque économie est par nature sociale. Elle ne doit pas être déterminée uniquement par la recherche de bénéfices. Les travailleurs en particulier sont concernés par les décisions économiques. C'est pourquoi ils doivent participer, eux et leurs syndicats, paritairement à l'organisation de l'économie. La cogestion économique des travailleurs est un des principes d'organisation d'une société libre. Elle correspond à l'essence de l'État de droit démocratique et social.

Les syndicats revendiquent un ordre économique :

- garantissant un degré élevé de liberté et d'autonomie à chaque travailleur qui participe de manière paritaire à l'organisation de l'économie ;
- assurant une activité durable et conforme à sa personnalité ;
- permettant une répartition juste des salaires et des biens ;
- rendant possible une croissance optimale de l'économie ;
- empêchant les abus de pouvoir économique ;
- mettant en place la planification et la concurrence pour atteindre les objectifs économiques ;
- rendant possible la connaissance des paramètres économiques par une transparence de toutes les données. »

Extrait du nouveau programme du DGB voté lors du congrès extraordinaire des 21-22 novembre 1963 à Düsseldorf.



4

Manifestation pour les 35 heures

Manifestation devant le bâtiment administratif des usines Hoesch à Dortmund, le 21 décembre 1978 : le syndicat IG Metall réclame les 35 heures afin de maintenir les emplois.



5

Manifestation de syndicats allemands

Des syndicats manifestent à Berlin pour une Europe plus sociale (2006). Au premier plan, on peut lire : « Sans règles, ça ne va pas. »

?

- 1 DOC. 1. D'où vient la force du DGB ? En quoi cela le légitime-t-il pour les négociations collectives ?
- 2 DOC. 2. Dégagez les grandes phases de l'évolution des effectifs du DGB depuis 1951 et expliquez-les.
- 3 DOC. 3. Quelle est la nouveauté du programme du DGB de 1963 par rapport à la tradition du mouvement ouvrier ?
- 4 Quel parallèle peut-on faire avec le programme de Bad Godesberg du SPD en 1959 (voir doc. 1 p. 103) ?
- 5 DOC. 4 ET 5. Sur quels points les revendications syndicales portent-elles ? Quelle forme peut prendre l'action syndicale ?

VERS LE BAC

Composition

Vous proposerez un plan pour le sujet suivant : « Comment le syndicalisme ouest-allemand est-il devenu un partenaire social déterminant de la RFA depuis 1949 ? »

SUJET 8

La révolution allemande

Après avoir présenté l'auteur et le contexte historique du document, montrez d'où vient, selon Rosa Luxemburg, la faiblesse de la révolution allemande. Qu'est-ce qui fait pourtant d'elle une révolution socialiste prolétarienne ?

1 Le point de vue de Rosa Luxemburg sur la révolution allemande de novembre 1918

1 « Son point de départ fut le 9 novembre. Le 9 novembre a été
une révolution pleine d'insuffisances et de faiblesses. Ce n'est
pas étonnant. Cette révolution est survenue après quatre ans de
guerre, après quatre ans au cours desquels, grâce à l'éducation
5 que lui ont fait subir la social-démocratie et les syndicats libres, le
prolétariat allemand a révélé une dose d'infamie et de reniement
de ses tâches socialistes qui n'a son égal dans aucun autre pays.
[...] On ne peut s'attendre à voir surgir soudain, le 9 novembre
1918, une révolution grandiose, animée par la conscience de
10 classe et des objectifs à atteindre, dans une Allemagne qui a
offert l'image épouvantable du 4 août et des quatre ans qui ont
suivi ; ce que nous a fait vivre le 9 novembre, c'était pour les
trois quarts l'effondrement de l'impérialisme existant, plutôt que
la victoire d'un principe nouveau. Simplement, pour l'impéria-
15 lisme, colosse au pied d'argile, pourri de l'intérieur, l'heure était
venue, il devait s'écrouler ; ce qui suivit fut un mouvement plus
ou moins chaotique, sans plan de bataille, très peu conscient ;
le seul lien cohérent, le seul principe constant et libérateur était
résumé dans le mot d'ordre : création de conseils d'ouvriers et
20 de soldats.

C'était le mot-clé de cette révolution qui lui a conféré sans délai la
teinture spéciale de révolution socialiste prolétarienne – malgré les
insuffisances et les faiblesses des premiers instants – ; et quand on
viendra nous servir des calomnies contre les bolcheviks russes, nous
ne devons jamais oublier de répondre : où avez-vous appris l'abc de
25 votre révolution actuelle ? C'est chez les Russes que vous êtes allés le
chercher, dans le modèle des conseils d'ouvriers et de soldats ; et à
la tête du gouvernement allemand soi-disant socialiste, des hommes
de rien considèrent que cela fait partie de leur fonction que d'atti-
rer, main dans la main avec les impérialistes anglais, les bolcheviks
russes dans un guet-apens ; eux aussi s'appuient formellement sur les
30 conseils d'ouvriers et de soldats et ils sont bien obligés de reconnaître
que c'est la révolution russe qui a émis les premiers mots d'ordre de
la révolution mondiale. Nous pouvons affirmer avec certitude ce qui
résulte spontanément de toute la situation actuelle : quel que soit le
pays après l'Allemagne où éclatera la révolution prolétarienne, son
premier geste sera la création de conseils d'ouvriers et de soldats. » 35

Rosa Luxemburg, *Notre programme et la situation politique*,
discours tenu au congrès de fondation du Parti communiste allemand,
le 31 décembre 1918. 40

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes
de la consigne

Les expressions importantes à définir sont ici : « la faiblesse de la révolution allemande » (première partie du texte) et « une révolution socialiste prolétarienne » (seconde partie du texte).

2 ANALYSER LE DOCUMENT

→ Présenter le document

Sa nature
Son auteur
Son contexte

- 1 Quelle est la nature du texte ? À qui s'adresse-t-il ?
- 2 Qui est Rosa Luxemburg ?
- 3 Quelle est la conséquence politique de la défaite de l'Allemagne en 1918 ?
- 4 Quel événement évoqué par Rosa Luxemburg a eu lieu le 9 novembre ?
- 5 Comment s'achève ce premier épisode révolutionnaire ?

→ Analyser le document
pour répondre à la consigne

Vous avez identifié deux parties dans la consigne. L'analyse du texte peut se faire en deux temps.

- 6 Expliquez, grâce à vos connaissances, les expressions surlignées en jaune.
- 7 Expliquez les extraits surlignés en vert.

3 RÉDIGER LA RÉPONSE À LA CONSIGNE

Le SPD dans la politique allemande

Après avoir présenté les documents et leur contexte, montrez comment ils témoignent de la place du SPD dans l'histoire du mouvement ouvrier allemand.

1 Programme de Hambourg du SPD (2007)

- 1 « La social-démocratie allemande, le plus vieux parti démocratique d'Al-
lemagne, a toujours fait partie d'un mouvement international pour la
liberté. Après sa fondation, elle fut les deux : un mouvement d'émanci-
pation des travailleurs et un mouvement pour la démocratie, qui devait
5 vaincre l'État autoritaire. C'est elle qui a
porté en Allemagne les idées de la Révolu-
tion française et de la Révolution de 1848.
En Allemagne, l'histoire de la démocratie
est indissociable de l'histoire de la social-
10 démocratie. Elle a conquis par ses luttes les
libertés individuelles et la démocratie, le
droit de vote des femmes, elle s'est opposée
à toute dictature. Elle a reconnu très tôt le
danger du national-socialisme et refusé au
15 Reichstag d'accorder les pleins pouvoirs à
Hitler. Beaucoup de sociaux-démocrates,
hommes et femmes, ont participé à la résis-
tance et ont été victimes de la terreur du
régime nazi. L'attachement à la liberté a
20 rendu inévitable la rupture avec les commu-
nistes. La refondation de la social-démocra-
tie en RDA fut un signal pour la liberté.
La social-démocratie est issue du mouve-
ment ouvrier. Elle a conquis les droits des
25 travailleurs, développé l'État social et, avec
les syndicats, elle a transformé les prolé-
taires méprisés en citoyens et citoyennes
fiers et sûrs d'eux, et ayant les mêmes droits
que les autres. »



2 Affiche pour l'unification du KPD et du SPD

Création du SED par la fusion du SPD et du KPD en avril 1946, au "Admiralspalast" à Berlin : « L'unité de tous les travailleurs garantit le succès de notre travail ».

> Faire une lecture active

Une lecture active nécessite de souligner dans le texte les allusions à expliquer, les notions à définir et à commencer à les expliquer sur une feuille au brouillon ou dans la marge du texte.

SUJET 10

Le Parti social démocrate d'Allemagne (SPD) de 1875 à la réunification allemande

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Définir les termes du sujet

- « **SPD** » : parti créé à l'issue du congrès de Gotha (1875), né de la fusion du parti réformiste de Lassalle et du Parti ouvrier social-démocrate de Bebel de tendance marxiste.
- « **social-démocratie** » : courant politique d'inspiration socialiste, qui vise l'instauration d'une société où la gestion collective des moyens de production permettrait la disparition des inégalités sociales et des classes sociales. Dès l'origine, la social-démocratie porte en elle une tradition révolutionnaire et une autre réformiste.

→ Déterminer les bornes chronologiques du sujet

- « **1875** » : le congrès de Gotha. À cette date, l'Empire allemand vient d'achever son unification sous la tutelle d'un État autoritaire (la Prusse).
- « **1918** » : une date à rappeler = effondrement de l'Empire et proclamation de la République et création d'un parti communiste allemand qui va concurrencer le SPD.
- « **réunification allemande** » : en 1990, la RFA absorbe la RDA. Les deux États avaient été créés en 1949, en pleine Guerre froide. Les deux Allemagne ont suivi des voies politiques différentes.

→ Dégager et formuler une problématique

- Cela suppose de poser les questions soulevées par le sujet :
 - Qu'est-ce que la social-démocratie ?
 - Quand, comment et pourquoi s'est-elle organisée en parti ?
 - Quels sont ses objectifs ?
 - Par quels moyens compte-t-elle y parvenir ?
 - Quelles évolutions le SPD connaît-il face à la Première Guerre mondiale, la révolution allemande, l'installation du nazisme et la partition de l'Allemagne en 1945 ?
 - Le SPD de 1875 est-il le même que celui de 1990 ?
- Les questions sont synthétisées et reformulées afin de dégager une problématique générale :

Exemple de problématique

Comment, entre 1875, date de sa création, et 1990, le SPD devient-il un parti réformiste ?

2 ORGANISER LE PLAN

→ Classer et trier des informations

→ Consultez les dates-clés de la leçon, elles vous aideront à bâtir votre plan.

→ Construire le plan

- Le sujet implique de traiter l'évolution du SPD sur une période qui s'étend de 1875 à 1990 : **le plan à adopter est donc chronologique.**
- Il permet de montrer comment, au cours de l'histoire du XX^e siècle, la place et les objectifs du SPD se sont transformés.

1 À l'aide des dates-clés de la leçon, distinguez les périodes et les ruptures chronologiques qui constitueront les bornes chronologiques des parties du plan.

→ Chaque partie est subdivisée en sous-parties

2 Finissez de construire le plan en vous aidant des documents du chapitre :

I. 1875 -

1.
2.
3.

II. -

1.
2.
3.

III. - 1990

1.
2.
3.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

L'introduction doit :

- expliciter le sujet en le reformulant (grâce à l'analyse des termes qui aura été menée préalablement)
- formuler l'objet de la démonstration : la problématique
- annoncer le plan du devoir

Exemple de reformulation du sujet

La social-démocratie allemande est née dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La fondation d'un parti social-démocrate uni en 1875 fait coexister une tendance révolutionnaire et une tendance réformiste. Les accommodements du parti avec la doctrine marxiste ne sont pas acceptés par tous. La division du mouvement ouvrier entre partis concurrents marque l'histoire de l'Allemagne et sa partition.

3 Complétez l'introduction en annonçant la problématique et le plan.

AUTRE SUJET

SUJET 11 RFA et RDA face à l'héritage du mouvement ouvrier allemand

Deux États créés en 1949 dans le contexte de la Guerre froide.

→ Quels types de régimes ?

Quand le mouvement ouvrier allemand est-il né ?
Quelle est son idéologie ?

Quels sont les deux grands courants qui le composent depuis la Première Guerre mondiale ?

RFA et RDA face à l'héritage du mouvement ouvrier allemand.

C'est la formule qui donne le sens du sujet :

Quel courant du mouvement ouvrier domine en RDA ? Et en RFA ?

Qui mène le mouvement ouvrier en RFA ?

Qui entend être l'héritier à lui seul du mouvement ouvrier en RDA ?

Socialisme et mouvement ouvrier en Allemagne depuis 1875

Dates à retenir



1891 Création du SPD
 1878-1890 Lois antisocialistes imposées par Bismarck
 9 novembre 1918 Révolution allemande et proclamation de la République
 31 décembre 1918 Fondation du Parti communiste allemand (KPD)
 30 janvier 1933 Hitler chancelier. Répression du mouvement ouvrier
 21-22 avril 1946 Création du SED dans la zone d'occupation soviétique
 1949 Création de la RFA et de la RDA
 1969-1982 SPD au pouvoir en RFA
 3 octobre 1990 Réunification allemande

NE PAS CONFONDRE

> Révolution / Réforme

Les socialistes se divisent en deux groupes : ceux qui prônent la **révolution** pour renverser la société bourgeoise et instaurer la société sans classe ; ceux qui privilégient l'action politique légale à travers des **réformes** pour transformer la société afin de la rendre plus juste.

> SPD / KPD / SED

Le **SPD** est le Parti social démocrate allemand, né en 1891 lors du congrès d'Erfurt. À l'issue de la guerre, une tendance révolutionnaire naît au sein du parti, qui fait scission pour fonder le Parti communiste allemand **KPD**. En 1946, dans les territoires allemands libérés par les Soviétiques, les militants SPD et KPD sont contraints de fusionner pour former le **SED**, qui deviendra le parti unique en RDA.

FICHE DE RÉVISION



1 Les débuts du mouvement ouvrier allemand

- Le mouvement ouvrier allemand naît lors de la révolution de 1848, quand les premières associations ouvrières formulent des revendications sociales et démocratiques.
- Après 1848, le mouvement ouvrier se divise en une tendance marxiste, dirigée par Wilhelm Liebknecht, et une tendance réformiste, animée par Ferdinand Lassalle.
- L'unification de ces deux tendances a lieu au congrès de Gotha en 1875 avec la création d'un parti ouvrier socialiste.
- La social-démocratie est interdite par le chancelier Bismarck entre 1878 et 1890. Mais le mouvement ouvrier continue de présenter des candidats aux élections. En 1891, au congrès d'Erfurt, le parti prend le nom officiel de SPD et entame une croissance qui le conduit en 1912 à devenir la première force politique d'Allemagne.
- Le soutien du SPD à l'Union sacrée, lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, le prépare à l'exercice du pouvoir, mais au prix d'une scission des socialistes indépendants (USPD) en 1917.

2 Le mouvement ouvrier de 1918 à 1945

- Le 9 novembre 1918, la République est proclamée par le SPD, qui souhaite une démocratie parlementaire, et par l'USPD, qui veut la dictature du prolétariat.
- Le SPD participe au gouvernement de la République de Weimar en collaborant avec les partis démocratiques bourgeois, ce que dénoncent les communistes, victimes d'une répression sanglante.
- L'arrivée de Hitler au pouvoir se traduit par l'interdiction, en 1933, des partis et syndicats ouvriers, dont les leaders sont pourchassés, emprisonnés ou tués. Un mouvement ouvrier clandestin et en exil tente de s'opposer au nazisme jusqu'en 1945.

3 L'héritage du mouvement ouvrier dans les deux Allemagne

- En avril 1946, les partis ouvriers de la zone d'occupation soviétique fusionnent au sein du SED, qui impose sa domination sur la RDA de 1949 à 1989.
- Le SPD reconstitué dans les zones occidentales en 1945 subit la concurrence de la CDU d'Adenauer. Il doit se moderniser pour conquérir l'électorat de la RFA et parvient au pouvoir en 1966 avec le chancelier Willy Brandt, dont l'*Ostpolitik* est très populaire.
- Le SPD n'est pas l'acteur principal de la réunification et peine à trouver son identité après 1990. Il faut attendre 1998 pour qu'il revienne au pouvoir. Une opposition de gauche, fidèle à l'héritage marxiste du mouvement ouvrier, se reconstitue au sein d'abord du PDS, puis de *Die Linke*.

LES DEUX PÔLES DU MOUVEMENT OUVRIER ALLEMAND DEPUIS 1875

RÉGIMES POLITIQUES EN ALLEMAGNE	PÔLE RÉFORMISTE	PÔLE RÉVOLUTIONNAIRE	ÉVÉNEMENTS AU RETENTISSEMENT INTERNATIONAL
Division de l'Allemagne en de nombreux États	Association générale des travailleurs allemands (1863) (Ferdinand Lassale)	Parti social-démocrate des travailleurs (1869) (Wilhelm Liebknecht)	• 1864 I^{re} Internationale • 1870-1871 Guerre franco-allemande
Empire (1871-1918)	• Unification de la social-démocratie au Congrès de Gotha (1875) • Fondation du Parti social démocrate d'Allemagne (SPD) au Congrès d'Erfurt (1891) (August Bebel) Tendance révisionniste (Eduard Bernstein)	Tendance révolutionnaire (Karl Liebknecht)	• 1871 Commune de Paris • 1889 II^e Internationale
République de Weimar (1918-1933)	SPD pilier de la coalition de Weimar (Friedrich Ebert, Philipp Scheidemann)	Fondation du Parti communiste d'Allemagne (KPD), 1919 (Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht)	• 1914-1918 Première Guerre mondiale • Octobre 1917 Révolution bolchevique
III ^e Reich (1933-1945)	Interdiction du SPD par les nazis le 22 juin 1933.	Interdiction du KPD par les nazis le 28 février 1933	• 1919 III^e Internationale communiste • 1929 Début de la Grande Dépression économique
Occupation de l'Allemagne (1945-1949)	Dans les trois zones occidentales, renaissance du SPD en 1945-1946 (Kurt Schumacher)	Dans la zone soviétique, création du SED en avril 1946 (Wilhelm Pieck)	• 1945-1947 Dénazification de l'Allemagne par les Alliés • 1947 Début de la Guerre Froide
Division de l'Allemagne en deux États (1949-1990)	En RFA, modernisation du SPD (Willy Brandt, Helmut Schmidt)	En RDA, dictature du SED (Walter Ulbricht, Erich Honecker)	Crises de la Guerre froide • 1948 Blocus de Berlin • 1961 Mur de Berlin • Années 1970 Détente entre les deux Allemagne
République fédérale allemande (depuis 1990)	Rénovation du SPD (Gerhard Schröder)	Parti du socialisme démocratique (PDS), néo-communiste, devenu Die Linke	Fin de la bipolarisation du monde • 1991 Fin de l'URSS

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

Sur le mouvement spartakiste

- *Rosa Luxemburg* de Margarethe von Trotta (film allemand), 1985

Sur la vie en RDA

- *La Vie des autres* de Florian Henckel von Donnersmarck (film allemand), 2006
- *Good Bye Lénine* de Wolfgang Becker (film allemand), 2003



Lire

Sur les ouvriers grévistes de la République de Weimar

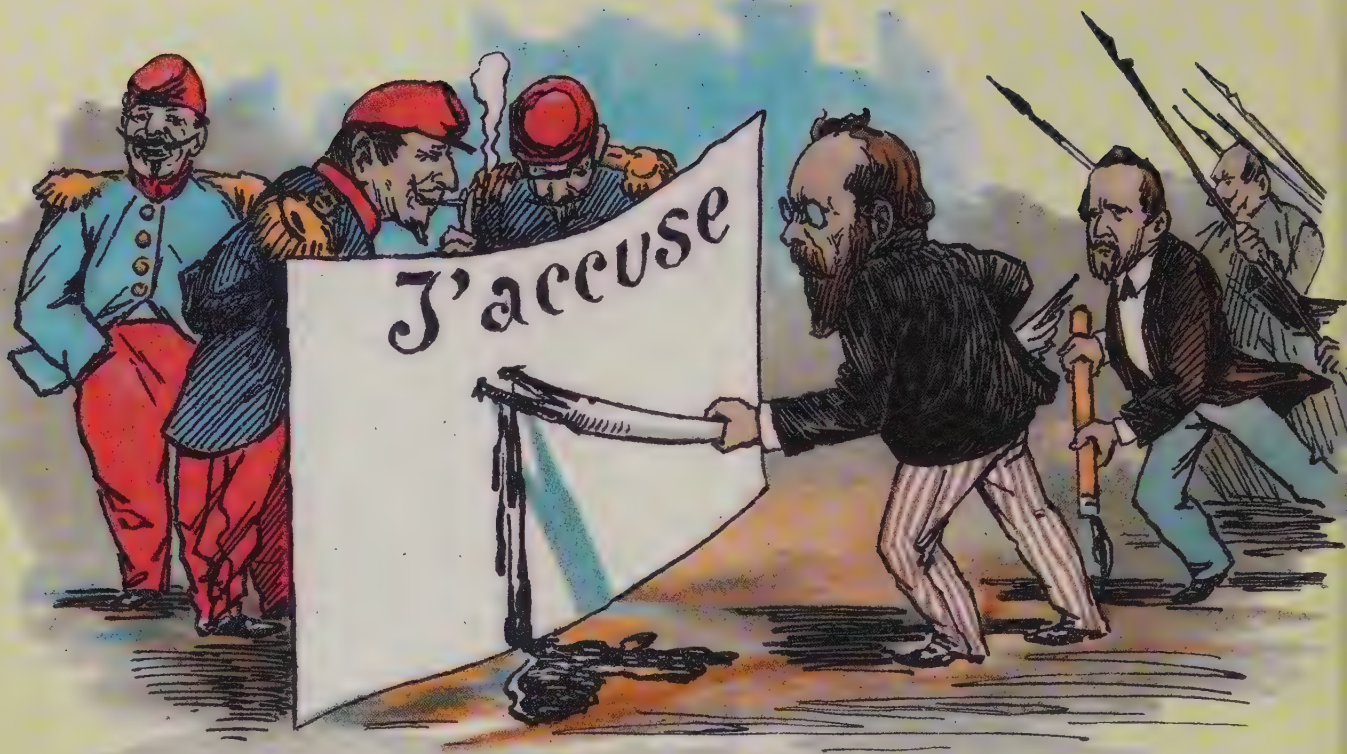
- Anna Seghers, *La Révolte des pêcheurs de Sainte Barbara*, roman de 1928, traduction française aux Éditions de L'Arche, 1997

Sur la résistance des ouvriers au nazisme

- Hans Fallada, *Seul dans Berlin*, roman de 1947, traduction française aux Éditions Gallimard, 2004

Surfer

- Pour des photos commentées des monuments historiques de Berlin : le site de la ville de Berlin (version en français disponible), www.berlin.de
- Pour des photos du mouvement ouvrier allemand : portail de la Fondation Friedrich Ebert (site en allemand) : www.fes.de



1 Janvier 1898 : « J'accuse » de Zola transforme un fait divers judiciaire en affaire Dreyfus

La décision d'Émile Zola de prendre la défense de Dreyfus en publiant dans *L'Aurore* une lettre ouverte au Président de la République déclenche une campagne de presse très virulente qui oppose dreyfusards et antidreyfusards.

CHAPITRE

4

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France

À la fin du XIX^e siècle, l'essor de la presse écrite coïncide avec la consolidation de la République en France. Au XX^e siècle, le paysage médiatique s'enrichit des actualités filmées, de la radio, puis de la télévision. Ces médias participent à la formation de l'opinion publique et interviennent dans les crises politiques qui ont déstabilisé le régime républicain depuis l'affaire Dreyfus.

PAS DE RECTANGLE BLANC POUR UN PEUPLE ADULTE.



INDÉPENDANCE et AUTONOMIE de l'O.R.T.F.

2

Mai 1968 : la dénonciation de la mainmise du pouvoir politique sur les médias

Durant la crise de mai 1968, la contestation étudiante renouvelle la tradition de la caricature qui, ici, dénonce le contrôle de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision françaises) par le gouvernement.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Quel rôle la presse a-t-elle joué dans l'affaire Dreyfus ?

Leçon 1 L'affaire Dreyfus et l'âge d'or de la presse écrite, p. 118

Étude L'affaire Dreyfus et la caricature, p. 120

Comment le rôle politique des médias s'impose-t-il à l'ère de la culture de masse ?

Leçon 2 Les médias face aux crises politiques des années 1930, p. 122

Étude La presse face à la crise du 6 février 1934, p. 124

Étude Juin-juillet 1940 : la guerre des ondes, p. 126

Comment les médias ont-ils rendu compte des crises politiques en France après 1945 ?

Leçon 3 L'engagement des médias dans les crises politiques après 1945, p. 128

Étude Les « événements d'Algérie » vus par la presse d'opinion, p. 130

Étude La radio et la télévision au service de l'État (1958-1968) ?, p. 132

Histoire des arts Mai 1968, la critique des médias s'affiche, p. 134

Leçon 4 L'avènement de la société de communication, p.136

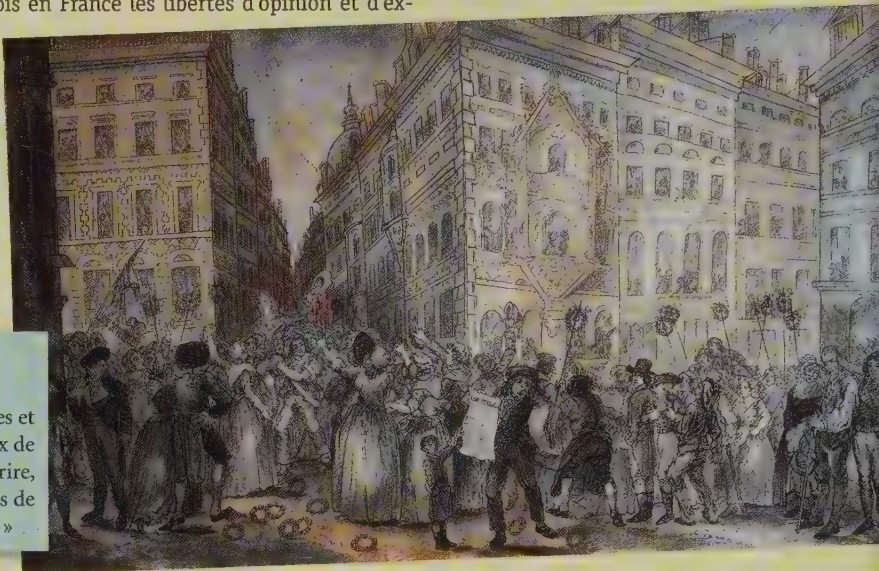
En France, la liberté d'expression est acquise de haute lutte. Les vicissitudes politiques du XIX^e siècle entraînent des remises en cause régulières d'un droit pourtant inscrit dans la Déclaration de 1789. La critique du pouvoir en place, les débats sur les questions politiques, sont étroitement encadrés par les régimes qui se succèdent tout au long du siècle.

1789 La liberté d'expression, un droit de l'homme

C'est la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, votée le 26 août 1789, qui établit pour la première fois en France les libertés d'opinion et d'expression. Durant la Révolution, les Français, devenus citoyens, font l'apprentissage de la politique. Témoin de cette effervescence politique, les journaux se multiplient. La presse va de *L'Ami du Roi*, contre-révolutionnaire, à *L'Ami du peuple*, le journal de Marat.

Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789

« Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »



L'effervescence politique dans le Paris révolutionnaire

Dessin anonyme du XVIII^e siècle, musée Carnavalet, Paris.

Au premier plan, un vendeur du journal de Marat, *L'Ami du peuple*, dans Paris.

1800-1880 Le temps de la censure



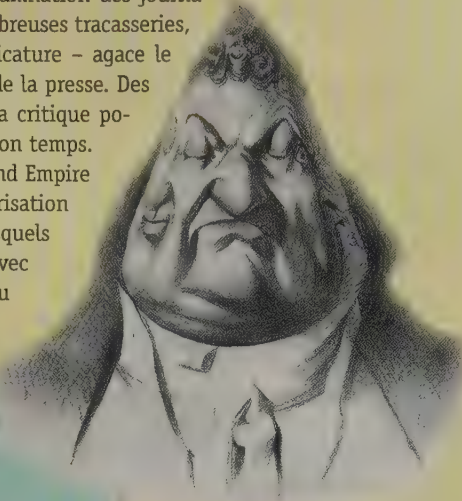
Au XIX^e siècle, favorisée par le progrès technique, la multiplication des journaux contribue à la formation d'une opinion publique. Leur diffusion est néanmoins sévèrement contrôlée par le pouvoir. Durant l'Empire (1804-1815) et la Restauration (1815-1830), la censure est rétablie pour faire taire toute forme d'opposition. Parmi les ordonnances contestées de Charles X, à l'origine de la révolution de 1830, figure la suspension de la liberté de la presse.

Charles X contre la presse

Lithographie de Victor Adam, Bibliothèque nationale, Paris.

Le 27 juillet 1830, sur ordre du ministre de Charles X, Polignac, les gendarmes font détruire les presses du journal *Le National*, fondé six mois plus tôt par Adolphe Thiers.

Sous Louis-Philippe (1830-1848), la saisie des journaux et la condamnation des journalistes restent pratique courante. La presse républicaine subit de nombreuses tracasseries, et le recours à une nouvelle forme d'expression politique – la caricature – agace le pouvoir. Son importance grandit à mesure que se diffuse la liberté de la presse. Des journaux spécialisés comme *La Caricature* popularisent cet art de la critique politique. Honoré Daumier est l'un des plus célèbres caricaturistes de son temps. Après la brève parenthèse de la II^e République (1848-1851), le Second Empire (1851-1870) rétablit un contrôle strict de la presse passant par l'autorisation préalable, le droit de timbre et un cadrage étroit des sujets sur lesquels les journalistes peuvent s'exprimer. Cette législation va de pair avec une méfiance accrue à l'égard du débat politique limité aussi bien au sein des institutions que dans l'opinion (les Français ne peuvent s'exprimer que par voie plébiscitaire ou lors d'élections truquées).



Le régime de la presse sous le Second Empire

« Article 1^{er}. Aucun journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou d'économie sociale [...] ne pourra être créé ou affiché sans l'autorisation préalable du gouvernement. [...] »

Art. 3. Les propriétaires de tout journal [...] sont tenus, avant sa publication, de verser au Trésor un cautionnement en numéraire. [...] »

Art. 6. Les journaux [...] seront soumis à un droit de timbre [...].

Art. 16. Il est interdit de rendre compte des séances du Sénat autrement que par la reproduction des articles insérés au journal officiel. [...] »

Art. 17. Il est interdit de rendre compte des procès pour délit de presse. [...] »

Art. 32. Un journal peut être suspendu par décision ministérielle, alors même qu'il n'a été l'objet d'aucune condamnation, mais après deux avertissements motivés. Un journal peut être supprimé par un décret spécial du Président de la République publié au Bulletin des Lois. »

Décret du 17 février 1852.

La caricature politique

Lithographie de 1834 d'Honoré Daumier, parue dans *La Caricature*.

Dans ce portrait à charge, Daumier représente les trois visages du roi Louis-Philippe : le passé souriant, le présent grimaçant, l'avenir effrayant.

1881 La liberté de la presse

L'instauration de la III^e République en 1870 et l'enracinement progressif de la démocratie se traduisent par un rétablissement des libertés civiles. La loi du 29 juillet 1881 ressuscite la liberté de la presse. Seules la diffamation et l'injure publique sont susceptibles de poursuites. Dans le même temps, les Français, mieux instruits (lois scolaires de Jules Ferry, 1881-1882), font l'apprentissage du métier de citoyen et se passionnent pour les débats publics et les affaires. Au début du XX^e siècle, chaque Français lit un journal et la presse écrite devient un véritable pouvoir.

Extraits de la loi du 29 juillet 1881

« Article 1^{er}. L'imprimerie et la librairie sont libres. »

Art. 2. Tout écrit rendu public portera l'indication du nom et du domicile de l'imprimeur, à peine, contre celui-ci, de 25 000 F d'amende. La distribution des imprimés qui ne porteraient pas la mention exigée au paragraphe précédent est interdite. [...] »

Art. 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement. »



Un journal quotidien à gros tirage

L'immeuble du journal *Le Matin* (publicité de 1914).

Les six Immeubles du *Matin* situés sur les Grands Boulevards ont une façade de 106 mètres et couvrent une superficie de 3297 mètres carrés

L'affaire Dreyfus et l'âge d'or de la presse écrite

Quel rôle a joué la presse écrite dans l'affaire Dreyfus ?

1 La montée en puissance de la presse écrite

→ La liberté de la presse, acquise par la loi du 29 juillet 1881, entraîne l'augmentation du nombre de journaux. En 1890, deux quotidiens populaires, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, tirent ensemble à près de 2,5 millions d'exemplaires. 79 titres à Paris et 257 en province emploient plus de 5 000 rédacteurs. L'élargissement du lectorat est favorisé par la progression de l'instruction primaire, et les innovations techniques permettent l'augmentation des tirages et donc un prix modique. (DOC. 1)

→ Sous la III^e République, le développement de la presse accompagne l'enracinement de la démocratie et façonne l'opinion publique. Les quotidiens populaires illustrés côtoient la presse d'opinion de gauche (*L'Humanité* fondé par Jean Jaurès ; *L'Aurore*, journal de Georges Clemenceau), du centre (*Le Journal des Débats* ou *Le Temps*) ou de droite (*La Libre Parole* d'Édouard Drumont ; *La Croix*, quotidien catholique ou *L'Action française* de Charles Maurras*), qui touche un lectorat plus instruit.

2 La presse, une puissance d'opinion dans l'affaire Dreyfus

→ Procès d'espionnage, fait divers judiciaire, l'affaire Dreyfus devient un combat d'opinions orchestré par la presse. En décembre 1894, Alfred Dreyfus, capitaine de l'armée française, est accusé de trahison en faveur de l'Allemagne et condamné à la prison à perpétuité. L'événement est traité dans la presse comme un feuilleton à épisodes pendant plus d'un an et demi. En 1897-1898, au sommet de la crise politique, la presse d'opinion s'emballe.

→ En publiant une lettre ouverte au Président de la République à la Une de *L'Aurore*, Émile Zola affirme le rôle de la presse dans la mobilisation politique. Son « J'accuse » (DOC. 2), diffusé à 200 000 exemplaires, déclenche une mobilisation des intellectuels* et un duel entre la presse dreyfusarde, favorable à la révision du procès, et la presse antidreyfusarde qui la refuse (DOC. 3).

→ L'affaire Dreyfus suscite la publication d'hebdomadaires illustrés. Les publications satiriques, dont les caricatures se répondent, touchent un large public. Le caractère simplificateur et direct de la caricature en fait un moyen efficace de propagande. (ÉTUDE P. 120-121)

3 L'affaire Dreyfus, une « guerre » franco-française

→ La presse nourrit les divisions au sein de la population. Deux conceptions politiques, véhiculées par les journaux, s'affrontent. Aux dreyfusards qui combattent pour réparer une erreur judiciaire au nom de la justice et de la vérité, les antidreyfusards opposent la raison d'État et la nécessaire défense de l'armée. (DOC. 4)

→ La presse antidreyfusarde contribue à enraciner dans l'opinion publique les stéréotypes antisémites. Pour les nationalistes réunis autour de Charles Maurras, Dreyfus symboliserait « l'anti-France » du fait de son origine juive.

→ L'affaire pose la question des valeurs sur lesquelles repose le régime. Elle contribue – au-delà du cas de Dreyfus, gracié en 1899 –, avec la participation de la presse de masse, à façonner des appartenances politiques : à droite, un mouvement nationaliste se structure, à gauche, les socialistes acceptent de participer au gouvernement de « défense républicaine » de Pierre Waldeck-Rousseau.

➤ À la fin du XIX^e siècle, l'émergence d'une presse de masse contribue à la formation des identités politiques. Les journaux jouent un rôle central dans l'affaire Dreyfus.

Dates-clés

- 29 juillet 1881 Loi établissant la liberté de la presse
- 1894 Condamnation de Dreyfus
- 1898 Zola publie « J'accuse »
- 1906 Réhabilitation de Dreyfus

Personnages-clés



Émile Zola (1840-1902)
Écrivain, chef de file du naturalisme, il met sa plume au service de Dreyfus.



Dreyfus (1859-1935)
Capitaine dans l'armée française, il est victime d'un complot à l'issue duquel il est condamné pour espionnage, dégradé et envoyé au bagne à l'Île du Diable (1894). Rejugé en 1899, il est gracié. Son innocence n'est reconnue qu'en 1906.



Édouard Drumont (1844-1917)
Fondateur du journal *La Libre Parole* en 1892, sous-titré « La France aux Français ». Antisémitisme et nationaliste, il est l'un des plus farouches antidreyfusards.

Mots-clés

Antisémitisme Racisme à l'égard des Juifs.

Crise politique Période de tension politique et de mobilisation publique au cours de laquelle le système de gouvernement est l'objet d'une remise en cause.

Opinion publique Jugements et convictions considérés comme émanant de la majorité de la population.

Presse d'opinion Publication qui défend un point de vue, qui suit une ligne politique.



1 Le succès de la presse à 1 sou
Supplément illustré du *Petit Journal*, 19 janvier 1902.



3 « L'âge du papier »
Eau-forte de Félix Vallotton publiée dans *Le Cri de Paris*, 23 janvier 1898.

■ Que signifie le titre du dessin « l'âge du papier » ? Justifiez-le en vous aidant du document 1.

2 « J'accuse »

« Lettre à M. Félix Faure, Président de la République
Monsieur le Président,
[...] J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

[...] J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Vari-nard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir cou-vert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accom-plis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !
J'attends. »

Émile Zola, *L'Aurore*, 6 janvier 1898.



- 1** Quelle institution est mise en cause par Zola ?
- 2** Au nom de quelles valeurs agit-il ?
- 3** Quel rôle a joué la presse dans l'affaire Dreyfus selon Zola ?

4 Charles Péguy à propos de « J'accuse » (1902)

« Toute la journée dans Paris les camelots à la voix éraillée crièrent *L'Au-rore*, coururent avec *L'Aurore* en gros paquets sous le bras, distribuèrent *L'Aurore* aux acheteurs pressés. Ce beau nom de journal, rebelle aux enrouements, planait comme une clameur sur la fiévreuse activité des rues. Le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner. »
Cahiers de la Quinzaine, 4 décembre 1902.

■ **DOC 2 ET 4.** Que révèle ce texte de l'impact de l'article de Zola ?

Repères

Janvier 1895 Dégradation du capitaine Dreyfus
Sept. 1896 Révélations dans la presse sur le dossier secret
Mars 1898 Émile Zola condamné à un an de prison ferme pour « J'accuse »

L'affaire Dreyfus et la caricature

À l'occasion de l'affaire Dreyfus, le dessin et la caricature font une entrée en force dans la presse. Les illustrations, tout en informant sur les rebondissements de l'Affaire, tiennent aussi lieu d'éditorial et définissent l'identité politique du journal.

Comment les dessins satiriques reflètent-ils la bataille idéologique liée à l'affaire Dreyfus ?

1 « Ils en ont parlé »

UN DINER EN FAMILLE

PARIS, CE 12 FÉVRIER 1898

par CARAN D'ACHE



— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



— Ils en ont parlé...

Dessin de Caran d'Ache paru dans le *Figaro*, 14 février 1898.

2 « Un condamné est un condamné »



Dessin de Hermann-Paul paru dans *Le Cri de Paris*, 7 novembre 1897.

« — Un condamné est un condamné... sans quoi on ne serait plus sûr de rien...
 — Et on ne pourrait pas avoir d'opinion. »

3 La caricature dans l'affaire Dreyfus

« Comme les lettres, comme la presse, comme l'opinion publique elle-même, la caricature française a été fort divisée au sujet de ce qui était, il y a quelques mois encore, l'affaire Dreyfus, et de ce qui tend de plus en plus, à devenir bien autre chose, quoiqu'on continue à l'appeler de ce nom. Et de ces divergences, il ne faut point s'étonner puisque les journaux à images exprimant par le crayon ce que les journaux à tartines politiques expriment par la plume, c'est-à-dire les opinions, les intérêts et, trop souvent, malheureusement, les passions politiques. Bleus, blancs, rouges, il leur a fallu, pour suivre graphiquement l'actualité, se déclarer dreyfusiens ou anti-dreyfusiens, de même que, toujours pour obéir aux nécessités du moment, ils commencent à s'appeler sémites ou antisémites. Esclaves de l'actualité, ce grand mal moderne, journaux à images et dessinateurs sont donc forcés de descendre dans l'arène, chaque fois que surgit un événement nouveau, et on ne saurait trop le dire, dans une arène singulièrement amoindrie. Au lieu de l'idée jadis triomphante chez les maîtres du crayon, c'est l'œuvre terre à terre ; au lieu de la grande satire sociale, ce sont les attaques personnelles, ce sont les injures graphiques, digne pendant des insultes que distille avec amour la presse quotidienne. »

John Grand-Carteret (journaliste et historien de l'art), *L'affaire Dreyfus et l'image : 266 caricatures françaises et étrangères*, 1898.

LE GRELOT

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

INTERNATIONALISME



— Moi aussi, je fais ma bedide gomme internationaliste, et pis après ?

4 Dreyfus, un sans-patrie ?

Caricature de Pépin parue à la Une du *Grelot*, 11 novembre 1894.

PSST....!

Images
par

FORAIN
CARAN D'ACHE

N° 26
23 JANUARY 1898

Le NUMERO : 10 continues.
ABONNEMENTS : FRANCE, 6 fr. ; ÉTRANGER, 8 fr.

BUREAUX
RUE LABANNOLE, 10

Allegorie



Dreyfus, agent de l'étranger ?

Dessin de Forain paru à la Une de *Psst... !*, 23 juillet 1898.

1 DOC. 1. Comment Caran d'Ache présente-t-il les conséquences de l'affaire Dreyfus dans l'opinion ? Affirme-t-il un point de vue ?

2 **DOC. 3.** Que reproche l'auteur à la presse engagée dans l'affaire Dreyfus ?

3 **DOC. 4 ET 5.** Quelles accusations ces caricatures portent-elles contre Drevfus ?

4 **DOC. 4 ET 5.** Relevez tous les éléments graphiques qui relèvent de l'antisémitisme.

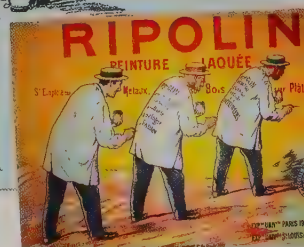
5 DOC. 2. Quelle catégorie sociale les deux personnages incarnent-ils ? Quel point de vue le dessinateur cherche-t-il à ridiculiser ?

6 DOC. 6. Quelle institution est remise en cause par le dessinateur ?



6 « Ceci couvrira cela »

Dessin de Couturier paru
dans *Le Sifflet*, 11 novembre 1898.



Affiche publicitaire
d'Eugène Vavassey pour
les peintures Ripolin, 1897.

VERS LE BAC Étude critique

DOC 3 ET 5. Comment ces documents témoignent-ils de la médiatisation de l'affaire Dreyfus et de la violence des débats qu'elle a suscités dans l'opinion ?

Les médias face aux crises politiques des années 1930

Comment la modernisation des médias renforce-t-elle leur rôle dans la vie politique de la première moitié du XX^e siècle ?

1 De nouveaux moyens d'information

→ **Au sortir de la guerre, la profession de journalistes s'organise.** Le syndicat des journalistes est créé en 1918 et, en 1935, un statut régit la profession. Le grand reportage se développe, porté par l'essor de la photographie de presse. Les premiers magazines lancés à la fin des années 1920, sur le modèle américain, reflètent la nouvelle **culture de masse**. Les caricaturistes, tel Sennep, continuent néanmoins de jouer un rôle central dans le commentaire de la vie politique (**DOC. 2**).

→ **Les actualités filmées, apparues au début du XX^e siècle, deviennent sonores dès 1929.** L'élargissement du réseau de distribution (5 000 salles en 1939) permet une progression de l'audience. En décalage avec l'actualité immédiate, les actualités cinématographiques jouent cependant un rôle moindre dans la chronique de la vie politique.

→ **La radiodiffusion est soumise au contrôle de l'État.** Les premières stations privées apparaissent en 1922 (Radiola, Radio PTT) (**DOC. 1**) ; elles cohabitent avec une chaîne de radio publique : Radio Paris rachetée par l'État en 1933. En 1939, la moitié des Français est équipée de postes et la radio concurrence la presse écrite.

2 La presse face à la crise du 6 février 1934

→ **Dans les années 1930, l'instabilité ministérielle et les scandales politico-financiers alimentent l'antiparlementarisme.** Les **ligues** entretiennent un climat d'agitation teinté d'antisémitisme et de xénophobie. En pleine crise économique, sociale et politique, ces organes de presse bénéficient d'une forte croissance de leur audience. (**ÉTUDE P. 124-125**)

→ **La crise politique du 6 février 1934 est orchestrée par la presse d'opinion***. À la fin de l'année 1933, l'affaire Stavisky, qui implique des ministres et des députés radicaux dans une vaste escroquerie, cristallise les mécontentements. Par le biais de la presse, les ligues appellent à manifester le 6 février 1934, le jour où Daladier* se présente à la Chambre. La manifestation dégénère en émeute, faisant 15 morts et 1 500 blessés. Le lendemain, la gauche fustige une tentative de coup de force fasciste tandis que la droite dénonce la répression. Pour la première fois, la rue renverse un gouvernement. La crise témoigne de l'impact de la presse sur l'opinion publique (**DOC. 3 ET 4**).

3 L'instrumentalisation des médias

→ **Au début de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement renforce son contrôle sur les médias.** La censure est rétablie. Le premier ministère de l'Information est créé par le président du Conseil, Paul Reynaud, en mars 1940.

→ **La presse est désorganisée par la débâcle***. Le 14 juin 1940, les Allemands occupent Paris et interdisent tous les journaux. La radio reste la seule source d'information.

→ **De 1940 à 1944, la « guerre des ondes » bat son plein.** C'est à la radio que le maréchal Pétain annonce la demande d'armistice le 17 juin 1940. Le lendemain, quelques Français captent sur Radio-Londres l'appel à la résistance du général de Gaulle. Les Allemands prennent le contrôle de Radio Paris. Durant toute la guerre, émissions de propagande, chroniques politiques répondent aux émissions françaises de la BBC à Londres. (**ÉTUDE P. 126-127**)

→ **De nouveaux médias voient leur audience croître dans les années 1930 et deviennent un enjeu politique important, mais la presse écrite continue à jouer un rôle central dans les crises politiques.**

Dates-clés

6 février 1934 Manifestation violente organisée par les ligues

Mai-juin 1940 Débâcle française face à l'armée allemande

18 juin 1940 Appel à la résistance radiodiffusé depuis Londres du général de Gaulle

Personnages-clés



Charles de Gaulle
(1890-1970)

Militaire de carrière, il se fait connaître des Français lors de son appel à la résistance lancé de Londres le 18 juin 1940.

Il organise la France libre et parvient à s'imposer comme chef de la France combattante.



Philippe Pétain
(1856-1951)

Militaire de carrière, il est nommé maréchal en 1918. En juin 1940, il est nommé président du Conseil et annonce

l'armistice. Investi des pleins pouvoirs par le Parlement, il suspend les libertés. Il engage la France dans la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Mots-clés

Antiparlementarisme Mouvement d'opinion hostile au régime parlementaire.

Culture de masse Désigne à la fois la démocratisation de la culture et de nouvelles formes culturelles, facilement accessibles et conçues pour un large public (cinéma, télévision, bande dessinée, etc.).

Ligue Organisation d'extrême droite luttant contre le régime parlementaire.

Média Tout moyen de diffusion écrit ou audiovisuel.



1 La TSF pour tous

Couverture de la publication « La téléphonie sans fil pour tous » (illustration de René Vincent réalisée en 1923).

3 Que s'est-il passé le 6 février 1934 à Paris ?

« Le 6 février a été une révolte contre le Parlement, un attentat contre le régime. On a voulu par un soulèvement populaire disperser les députés ; s'emparer de la salle des séances et proclamer à l'Hôtel de Ville de Paris un gouvernement autoritaire. La marche des colonnes de manifestants vers le Palais-Bourbon, les tracts répandus dans les divers quartiers, les instructions données par les ligues nationalistes ne laissent place à aucun doute. [...] Les grands comités économiques, la Fédération des Contribuables, certains groupements d'anciens combattants tels que l'Union nationale des anciens combattants, aveuglés par des chefs indignes, des ligues nationalistes comme la Solidarité française, les Croix de Feu, l'Action Française, les Jeunesses patriotes, menaient une action concertée contre les institutions parlementaires. La grande presse, docile aux inspirations de cet état-major factieux, exploitait méthodiquement le scandale et excitait l'opinion publique contre les députés. Elle répétait sous des formes variées la déclaration de guerre proclamée le 29 janvier 1933 à Magic-City par M. Large, délégué général de la Fédération des Contribuables : "Nous entreprendrons une marche convergente vers cet antre qui s'appelle le Palais-Bourbon et, s'il le faut, nous prendrons des fouets et des bâtons pour balayer cette Chambre d'incapables". C'est Gustave Hervé écrivant dans *La Victoire* du 10 janvier 1934 : "Comment se débarrasser de ce régime d'impuissance et de pourriture ? Quel est le chef qui émergera en France comme il a émergé en Italie et en Allemagne ?" C'est *L'Écho de Paris* du 29 janvier où l'on peut lire cette phrase d'Henri de Kérilis : "Le pays est écœuré, dégoûté, prêt à la colère et aux violences". C'est *Le Figaro* du 29 janvier, saluant par la plume de Philippe Henriot, les émeutiers mobilisés par *L'Action française* pendant plusieurs soirées préparatoires par ce mot : "C'est le réveil de la vraie France". »

Rapport de la commission d'enquête sur le 6 février 1934, rédigé par Charles Serre.

1 DOC. 2 ET 3. Quels sont les ressorts de la crise politique de 1934 ?

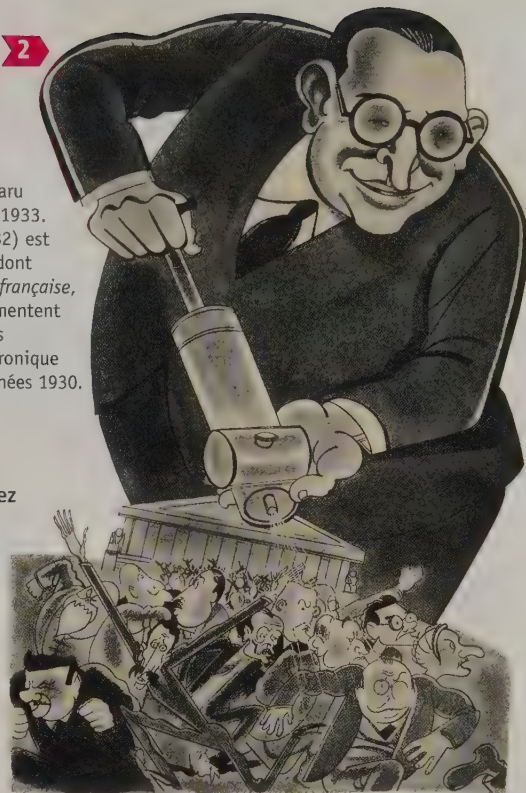
2 DOC. 2 ET 3. Quel rôle la presse a-t-elle pu jouer dans son déclenchement ?

Le pouvoir de la caricature politique

Le *Géant Sennepe*, dessin de Ralph Soupault sur le dessinateur Sennepe, paru dans *Fantasio*, 16 juillet 1933. Jehan Sennepe (1894-1982) est un célèbre caricaturiste dont les dessins dans *L'Action française*, *Candide* ou *Charivari*, alimentent l'antiparlementarisme. Ils constituent aussi une chronique de la vie politique des années 1930.

1 Décrivez et expliquez le dessin de Ralph Soupault.

2 D'après cette caricature, quel rôle jouent la presse et les journalistes politiques dans les années 1930 ?



4 Une nuit d'émeutes

Une de l'hebdomadaire *Photomonde*, 10 février 1934.

■ Analysez cette Une : quelle place la photographie occupe-t-elle ? Quel rapport s'établit entre l'image et le titre ?

Repères

8 janvier 1934 Mort de Stavisky
 28 janvier 1934 Démission
 de Chautemps, remplacé par Édouard
 Daladier
 3 février 1934 Linogeage du préfet
 Chiappe, favorable aux ligues
 6 février 1934 Violente manifestation
 à Paris (15 morts, 1 500 blessés)

La presse face à la crise du 6 février 1934

Au début de l'année 1934, la vie politique française est troublée par un scandale politico-financier et la mort suspecte de son principal acteur Alexandre Stavisky. La révélation des complicités politiques de Stavisky déchaîne la presse et les ligues d'extrême droite qui appellent à manifester devant l'Assemblée le 6 février 1934.

Février 1934 : la presse reflète-t-elle ou fabrique-t-elle l'opinion publique ?

1 Une analyse de l'affaire

« L'année puante a fini comme elle devait finir : par un banquet de puanteur [...] Mais voici Stavisky. À la bonne heure ! Parlez-nous de l'affaire Stavisky !... Enfin un scandale à la mesure de notre temps... Grâce soient rendues à l'enfant du ghetto de Kiev¹ qui, en guise d'étretnes, nous a fait ce beau cadeau [...]. Si l'âme du pays doit mourir, que ce soit en pleine clarté, dans le feu de la bataille et non sous le manteau des étouffeurs, dans les couloirs de la Chambre, dans les coulisses de la Bourse, le vestibule des Loges² ou le corridor du Palais³. [...] Les étrangers chez nous, la racaille des spéculateurs, la vermine des rats d'hôtel, la pègre de l'espionnage, de l'agitation, de la provocation, des attentats, des enlèvements, et couvrant le tout, le permanent scandale des naturalisations où politiciens et fonctionnaires semblent rivaliser d'imprudence, voilà ce que remue l'affaire Stavisky. »

Article d'**Henri Béraud** paru dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Gingoire*, 12 janvier 1934.

1. Stavisky est né en Ukraine.
2. Référence à la franc-maçonnerie.
3. De l'Élysée.

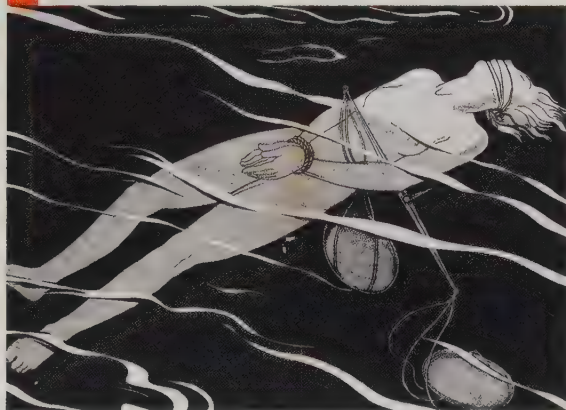
2 L'affaire Stavisky

Le Canard enchaîné, 10 janvier 1934.



3 « La justice suit son cours »

Dessin de Paul Iribé dans *Le Témoin*, 14 janvier 1934.



4 « Aux Parisiens »

Entre décembre 1933 et fin janvier 1934, le tirage de *L'Action française* passe de 40 000 à 186 000 exemplaires.

« Appelés au pouvoir pour faire la justice et l'ordre, MM. Daladier et Frot, à peine ministres, ont révoqué le gendarme [Chiappe] pour donner carrière à l'anarchie socialiste et sauver les voleurs francs-maçons.

Pour nous faire accepter ce retour au régime abject, pour étouffer la voix de l'indignation publique, MM. Daladier et Frot adressent aux honnêtes gens les menaces violentes que leur dictent la mauvaise conscience et l'effroi. Ils prétendent faire "marcher" la France.

Pour qui prennent-ils les Français ?

Exerçant le droit qui leur appartient dans la défaillance des pouvoirs publics corrompus, les Français relèvent cet ignominieux défi. Ce soir, à l'heure de la sortie des ateliers et des bureaux, ils se rassembleront devant la Chambre, au cri de "À bas les voleurs !" pour signifier au Ministère et à ses soutiens parlementaires qu'ils en ont assez du régime abject. »

Article paru dans *L'Action française*, 6 février 1934.

Un quotidien conservateur analyse les raisons de la crise politique

« Le cabinet Daladier vient de donner sa démission. C'était la conclusion nécessaire de douloureux événements qui viennent de s'accomplir. La journée d'hier a été la condamnation irrémédiable du Cabinet. Ce qui s'est passé hier dans Paris est affreux. Il n'y a pas eu de journée plus troublée et plus sanglante depuis la Commune. Les événements graves n'ont cependant pas manqué depuis plus d'un demi-siècle. Ils n'avaient jamais été l'occasion de pareils désordres marqués par tant de morts et tant de blessés. Le cabinet Daladier qui a commencé par l'incohérence a passé à la brutalité. Et pourquoi ? Le cabinet défend-il une idée, une politique ? Non. Il n'a pas pour lui l'opinion publique et a voulu s'imposer par la force. Il a hier refusé de s'expliquer devant le Parlement. Il a opposé aux anciens combattants et aux associations patriotes de la rue, des brigands mobiles qui ont tiré. »

Le Journal des Débats, 8 février 1934.

[illegible]

L'extrême droite condamne

L'Action Française, « Organe du nationalisme intégral », 7 février 1934.

17^{ME} ANNÉE

7

FÉVRIER 1934

N° 1019

LE POPULAIRE

Organe du Parti Socialiste (S.F.I.O.)

Le numéro : 30 centimes

147

ÉDITION DE PARIS

REDACTIOM ET ADMINISTRATION.
 8, rue Victor-Massé, 8 - Paris (8^e)
 Téléphone : Jemmapes 20-20 ou TRUDAIN 8-44
 À partir de 30 heures : TATTOUROT 47-10
 Adresser Télégrammes : NAPOPOP-PARIS
 Directeur-Publiciste : LÉON BLUM

Camarades, plus que jamais observez strictement
 les mots d'ordre du Parti !

ABONNEMENTS

France et Colonies	1 an	10 fr.
Europe	1 an	12 fr.
Indes	1 an	15 fr.
Amérique	1 an	20 fr.
Asie	1 an	25 fr.
Océanie	1 an	30 fr.

INSPÉCTION DE PUBLICITÉ : 8, rue Victor-Massé, PARIS
 Téléphone : LUTTE-BOULEVARD 17-28
 Administrateur-Délégué : JEAN LEBAS

LE COUP DE FORCE FASCISTE A ÉCHOUÉ

La presse socialiste accuse

Le Populaire, « organe du Parti Socialiste SFIO », 7 février 1934.

Dernière minute
Belgrade, 7 février.
Le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, M. Janjic, et celui de Roumanie, M. Titulescu, ont quitté Belgrade pour Athènes.

Paris-soir

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATIONS ILLUSTRÉES

JEUDI 8 FÉVRIER 1934

ABONNEMENTS: 12 francs par an (10 francs en 1935)
Publicité: 10 francs par ligne (12 francs en 1935)
Rég. Min. 10.000 du 10-12-33

IV^e EDITION
25 cent.

APRÈS L'ÉMEUTE : LE MINISTÈRE DÉMISSIONNE

*Une quinzaine de manifestants tués dont neuf identifiés
Trois gardes mobiles disparus. Plus de 900 blessés dont 400 agents, gardes et soldats*

Boulevard de Sébastopol, la foule examine un camion brûlé par les manifestants

M. Daladier remet à M. Lebrun la démission du Cabinet

ON PRÊTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
L'INTENTION DE FAIRE APPEL À M. DOUMERGUE

Des mesures sévères sont prises

INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT
ET CORTÈGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

En signe de deuil, le drapeau
de l'Hôtel de Ville est mis en berne

« DEVANT CES SANGLANTS ÉVÉNEMENTS, JE NE PUIS QUE ME TAIRE
NOUS DÉCLARE LE PRÉSIDENT GASTON DOUMERGUE

Un certain nombre de députés de l'opposition ne proposent
de ne plus siéger à la Chambre

Le devoir envers la patrie

Une foule silencieuse et triste se tient au milieu des débris et des cadavres, dans la rue de la Harpette

Boulevard des Grands-Miroirs, des employés de la Ville saluent les défilés des troupes brûlées hier soir

A midi, aujourd'hui, sur le site de la Chapelle de nombreux curieux viennent voir de près les dégâts

« Après l'émeute : le ministère démissionne »

Une du journal *Paris-Soir*, 8 février 1934.

VERS LE BAC

Étude critique

DOC 4 ET 6. Après avoir présenté les documents, vous montrerez comment ils témoignent du rôle joué par la presse dans la crise du 6 février 1934.

Repères

- 17 juin 1940** Le maréchal Pétain annonce la demande d'armistice à la radio
- 18 juin 1940** Appel du général de Gaulle sur la BBC
- 25 juin 1940** La radio française est suspendue par les autorités allemandes
- 5 juillet 1940** Installation de la radio à Vichy

Juin-juillet 1940 : la guerre des ondes

La radio s'impose dans les années 1930 comme un média populaire. Avec l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne en 1939, ce nouveau moyen d'information devient

un enjeu politique important et le contrôle de l'État se renforce. Les émissions radiophoniques se transforment en instrument de propagande et de lutte politique.

Quelle place tient la radio dans le contexte de la crise ouverte par la défaite française en 1940 ?

1 Pétain s'adresse aux Français au moment de la débâcle

« Français !

À l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires, contre un ennemi supérieur en nombre et en armes. Sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés. Sûr de l'appui des Anciens Combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.



En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les

moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du Gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la Patrie. »

Discours radiophonique de **Philippe Pétain** sur Bordeaux Lafayette, 17 juin 1940.

2 Les conditions de l'appel du 18 juin 1940

« La première chose à faire était de hisser les couleurs. La radio s'offrait pour cela. Dès l'après-midi du 17 juin, j'exposais mes intentions à M. Winston Churchill. Naufragé de la désolation sur les rivages de l'Angleterre, qu'aurais-je pu faire sans son concours ? Il me le donna tout de suite et mit, pour commencer, la BBC à ma disposition. Nous convînmes que je l'utiliserais lorsque le gouvernement Pétain aurait demandé l'armistice. Or, dans la soirée même, on apprit qu'il l'avait fait. Le lendemain, à 18 heures, je lus au micro le texte que l'on connaît. À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries. »

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre* (tome 1, *L'Appel*), Plon, 1954.



3 Un témoignage sur l'appel du 18 juin 1940

« Un soir, en juin 1940, alors que j'étais de service dans le Broadcasting House, un appel du *Foreign Office* nous informe qu'un officier français venait d'arriver, suite à la capitulation de la France, et qu'il venait pour émettre un message. "Pourrions-nous 'vérifier' son rédige avant de le diffuser ?" L'homme du *Foreign Office* ne pouvait pas tout à fait se rappeler du nom de l'officier – "Gaulle", ou quelque chose comme ça – c'était peut-être un pseudonyme. [...]

À notre demande de Gaulle a remis son papier, nous pouvions ainsi nous rendre compte du temps que cela prendrait et faire couper le temps nécessaire à la diffusion du programme précédant. Le papier faisait deux pages et demie, et ne présentait, à ma connaissance, aucun code. C'était le cri de cœur patriotique d'un soldat politicien, furieux de la défaite de son pays, refusant d'accepter les termes humiliants de l'armistice de Compiègne. [...]

Ce premier message était historique, mais dans la confusion du moment, la transmission n'a pas été enregistrée. Nous avons appris plus tard que de Gaulle était furieux de cet oubli, et était allé, en dehors de ses fonctions, dans un studio privé enregistrer ses mots pour la postérité. »

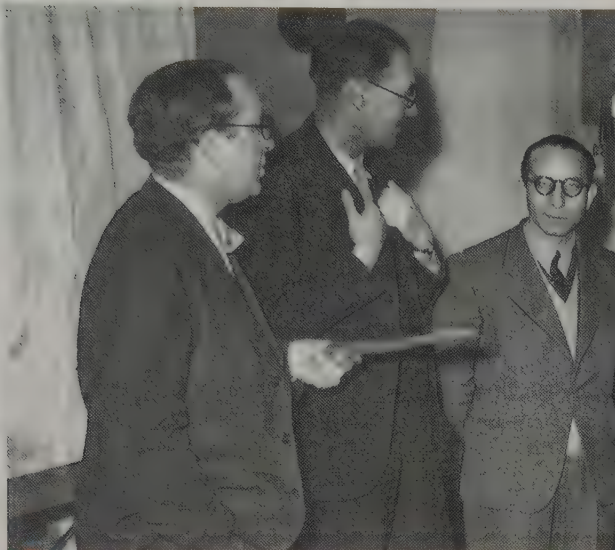
Témoignage tiré des *Mémoires* de Patrick Smith et traduit de l'anglais par sa petite fille (en ligne sur www.charles-de-gaulle.org).

4 La réception de l'appel du 18 juin 1940

« Au soir du 18 juin, arrivée à Marseille. Non loin de la gare Saint-Charles, nous prenons une chambre à l'Hôtel de Nice où nous passons une bonne nuit. Le lendemain matin, ayant acheté d'occasion quelques vêtements civils [...], nous voici à la recherche d'un embarquement. [...] En lisant *Le Petit Provençal*, du mercredi 19 juin je crois, j'apprends qu'un appel a été lancé de Londres par "le général de Gaulle" (*sic*). La première page du journal est

couverte de titre belliqueux : "Les armées françaises continuent la lutte" (5 colonnes), "Continuer la résistance" (3 colonnes), avec, en sous-titre, "Toutes les villes de plus de 20 000 habitants ont été déclarées villes ouvertes", ce qui paraît plutôt contradictoire. Décidément, la censure marseillaise laisse encore à désirer. »

Pierre Messmer (ancien résistant et Premier ministre de Georges Pompidou), *Après tant de batailles*, Albin Michel, 1992.



5 « Les Français parlent aux Français »

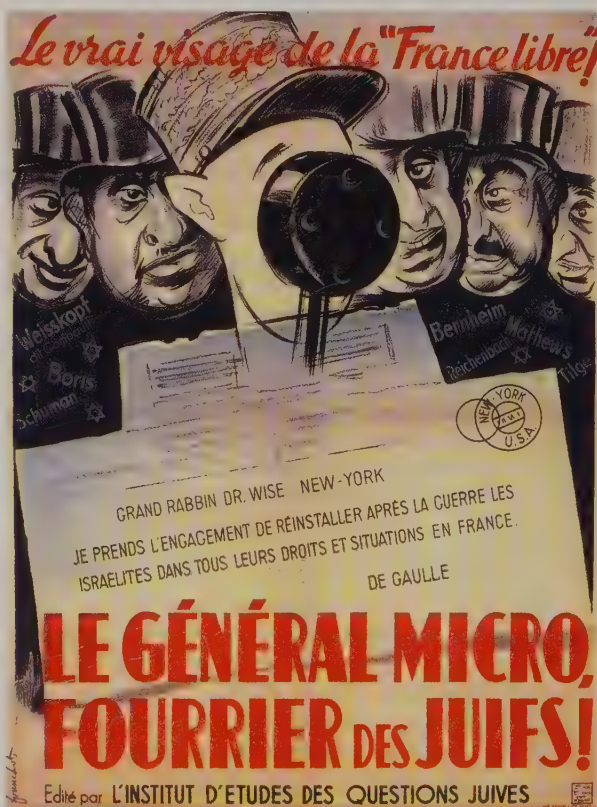
À partir de l'été 1940, l'émission de la France libre, « Les Français parlent aux Français », sur les ondes de la BBC, émet quotidiennement en direction de la France occupée où sa réception est interdite. Nouvelles du front, messages codés alternent avec les billets des chansonniers qui ridiculisent la propagande nazie. Ici, de gauche à droite : Jacques Duchesne, Paul Bouchon, Geneviève Wisner et J.P. Granville.

?

- 1 **DOC. 1.** À quel titre Pétain s'exprime-t-il sur les ondes françaises ? Qu'annonce-t-il ?
- 2 **DOC. 1.** Que demande Pétain aux Français ? Au nom de quelles valeurs ?
- 3 **DOC. 2.** Pourquoi de Gaulle ne prononce-t-il pas son discours depuis une station radio française ? Qui lui donne l'autorisation de s'exprimer à la BBC ? Pourquoi ?
- 4 **DOC. 2 ET 3.** Quel rôle doit jouer la radio pour de Gaulle ?
- 5 **DOC. 3.** Comment son appel est-il passé à la postérité ?
- 6 **DOC. 4.** A-t-il été entendu le jour même par les Français ? Comment Pierre Messmer en a-t-il pris connaissance ?
- 7 **DOC. 5 ET 6.** Que révèlent ces documents de la « guerre des ondes » menée des deux côtés de la Manche pendant la Seconde Guerre mondiale ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC 3 ET 4. Après avoir replacé les documents dans leur contexte, vous montrerez comment ils témoignent de l'enjeu que représente l'accès aux médias durant la Seconde Guerre mondiale.



6 « Le général Micro »

Caricature de Franchot pour une affiche éditée par l'Institut d'étude des questions juives, 18 novembre 1941.

L'engagement des médias dans les crises politiques après 1945

De quelle manière les médias ont-ils rendu compte des crises politiques en France après 1945 ?

1 La reconfiguration du paysage médiatique

→ **Dès 1944, les médias sont réorganisés.** Les journaux qui avaient été supprimés en 1940 reparaissent (*L'Humanité*) et cohabitent avec les titres issus de la Résistance (*Combat*, *France Soir*). De Gaulle est à l'origine de la naissance d'un nouveau quotidien, *Le Monde*, dirigé par Hubert Beuve-Méry. La radio est réorganisée au sein de la RDF (Radiodiffusion française).

→ **Le paysage médiatique s'enrichit.** Les hebdomadaires politico-culturels apparus au début des années 1950 cultivent un journalisme engagé. Ainsi *L'Express* et *France Observateur* mobilisent l'opinion publique* contre la politique du gouvernement en Algérie. Cette presse, marginale en termes de tirage, pèse sur le débat public. Dans les années 1950, les magazines illustrés comme *Paris-Match*, qui donnent une place centrale aux reportages photos, réalisent, en revanche, les plus gros tirages (DOC. 1).

→ **La presse écrite subit la concurrence de la radio et de la télévision.** La radio reste très populaire : au début des années 1950, chaque foyer possède en moyenne un poste. Les **radios périphériques** (*Radio Luxembourg* et *Europe 1*) qui concurrencent la radio publique, bénéficient de la diffusion du transistor. La télévision connaît une progression fulgurante au cours des années 1960 (DOC. 2). Elle va s'imposer comme l'un des principaux canaux d'information : le premier journal télévisé est créé en 1949 (DOC. 3).

2 Un contrôle accru de l'État

→ **La presse n'échappe pas à la censure.** Durant la guerre d'Algérie (1954-1962), les quotidiens *L'Humanité* et *Le Monde* et les hebdomadaires *L'Express* et *France Observateur* sont l'objet de saisies (ÉTUDE P. 130-131). En Algérie, les articles qui critiquent les méthodes de l'armée sont retirés de la vente. Des journalistes subissent des poursuites judiciaires. La censure avant parution est même rétablie pendant la crise de mai 1958 qui voit le retour au pouvoir de De Gaulle*.

→ **L'État exerce un contrôle étroit de l'information.** Sous l'égide de l'**ORTF**, la radio et la télévision sont des monopoles de l'État. Après mai 1958, ces médias participent à la personnalisation du pouvoir. De Gaulle apparaît régulièrement à la télévision lors d'allocutions solennelles, de conférences de presse ou lors de ses voyages en province. (ÉTUDE P. 132-133)

→ **La liberté de critique s'exerce sur les radios périphériques.** Le décalage dans la couverture des événements entre médias publics et privés est patent. Sur *Europe 1*, en février 1958, le journaliste Georges Fillioud dénonce l'usage de la torture en Algérie.

3 La liberté d'informer au cœur de mai 1968

→ **Les médias jouent un rôle important dans le mouvement de mai 1968.** Observateurs de la contestation, ils en sont également acteurs. Les radios périphériques retransmettent les événements et donnent la parole aux leaders politiques et syndicaux (DOC. 4). La radio d'État et la télévision sont paralysées par la grève d'une partie des journalistes et des techniciens.

→ **Mai 1968 voit fleurir de nouvelles formes médiatiques.** L'image est un média essentiel du mouvement : des slogans illustrés et contestataires sont placardés (HISTOIRE DES ARTS, P. 134-135). Les journaux raniment la tradition de la caricature, tel *L'Enragé*.

→ La presse écrite demeure une force majeure d'opinion, malgré la montée en puissance de la radio et de la télévision.

Dates-clés

1949 Premier journal télévisé
Début années 1950 Création de *L'Express* et de *France Observateur*
1954-1962 Guerre d'Algérie
1964 Loi créant l'ORTF
13 mai-23 juin 1968 Grève de l'ORTF

Personnages-clés



Jean-Paul Sartre
(1905-1980)
Philosophe français, grande figure de l'intellectuel engagé du XX^e siècle.

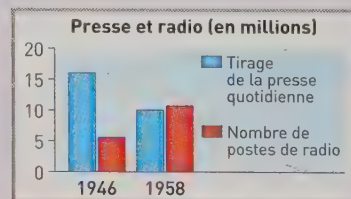
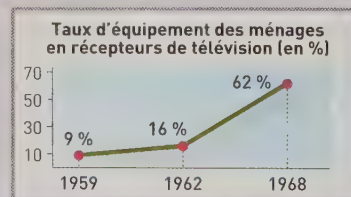
Charles de Gaulle (1890-1970)
> Voir p. 122.

Mots-clés

ORTF Office de radiodiffusion-télévision françaises, organisme d'État qui détient le monopole en matière d'émissions audiovisuelles jusqu'en 1975.

Radios périphériques Radios privées dont les stations émettrices sont hors du territoire français.

Chiffres-clés



et leur joie durera...



1 La guerre d'Algérie à la Une de *Paris Match* (24 mai 1958)

3 Entretien avec Pierre Dumayet, journaliste

« Je suis entré à la télévision en 1949, mais ça m'embêtait de quitter la radio. J'ai donc d'abord continué les deux. À la télévision, je commentais en voix off les "incroyables" sujets récupérés de actualités cinématographiques, courses de caisses ou autres. Je me souviens d'avoir commenté des images de mer ou de vaches à la Toussaint sur un ton sinistre. Ça faisait pleurer d'émotion les gens. [...]. Pendant un an, sans moyens, on a genté un magazine *Écoutez voir*. Puis cela a été le lancement de *Cinq colonnes à la Une* en 1959. C'était une idée de Pierre Lazareff. Cela correspond aussi au moment où la caméra synchrone existe et les magnétophones deviennent beaucoup plus légers. Quand il y avait un sujet sur la guerre d'Algérie, les représentants des ministères venaient visionner. On leur créait des leurres pour qu'ils se ruent dessus, ce qui permettait de passer ce qui nous intéressait vraiment. »

Entretien réalisé par Laurent Gervereau,
cité dans Collectif, *La Grande Aventure du petit écran.*
La Télévision française 1935-1975, BDIC/INA, 1997.

- 1 La télévision rend-elle librement compte de l'actualité ? Justifiez votre réponse.
- 2 Comment les journalistes contournent-ils la censure ?



...ils ont choisi leur téléviseur dans l'incomparable gamme Philips!

[illegible]

PHILIPS C'EST PLUS SÛR !
PARCE QUE :

[illegible]

2 Le succès de la télévision

Publicité pour les téléviseurs Philips, 1965.

- DOC 1 ET 2.** Que révèlent ces deux documents de l'évolution du paysage médiatique dans les années 1950 et 1960 ?

4 « L'imagination au pouvoir » en mai 1968

En mai 1968, le Nouvel Observateur sort un numéro spécial consacré aux événements qui secouent le pays et propose à ses lecteurs un dialogue entre l'intellectuel Jean-Paul Sartre et le leader étudiant Daniel Cohn-Bendit.

« Jean-Paul Sartre et ce : vouloir construire l'union de tous les hommes »

« Jean-Paul Sartre – Ce que beaucoup de gens ne comprennent pas, c'est que vous ne cherchiez pas à élaborer un programme, à donner à votre mouvement une structure. Ils vous reprochent de chercher à “tout casser” sans savoir – en tout cas sans dire – ce que vous voulez mettre à la place de ce que vous démolissez. »

Danièle Cohn-Bendit – Évidemment ! Tout le monde serait rassuré, Pompidou¹ le premier, si nous fondions un parti en annonçant : “Tous ces gens-là sont maintenant à nous. Voilà nos objectifs et voici comment nous comptons les atteindre...” On saurait à qui l’on a affaire et on pourrait trouver la parade. On n’aurait plus en face de soi l’“anarchie”, le “désordre”, l’“effervescence incontrôlable”.

La force de notre mouvement, c'est justement qu'il s'appuie sur une spontanéité "incontrôlable", qu'il donne l'élan sans chercher à canaliser, à utiliser à son profit l'action qu'il a déclenchée. [...]

J.-P. Sartre – Ce qu'il y a d'intéressant dans votre action, c'est qu'elle met l'imagination au pouvoir. [...] Quelque chose est sorti de vous, qui étonne, qui bouscule, qui renie tout ce qui a fait de notre société ce qu'elle est aujourd'hui. C'est ce que j'appellerai l'extension du champ des possibles. N'y renoncez pas. »

Interview de **Daniel Cohn-Bendit** par Jean-Paul Sartre dans *Le Nouvel Observateur*, 20 mai 1968.

1. Le Premier ministre du général de Gaulle.
- 1** Quelle autorité est contestée en mai 1968 ?
- 2** Comment la presse et les intellectuels prennent-ils part à la contestation ?

Repères

Novembre 1954 Début de la guerre d'Algérie

Janvier 1957 Bataille d'Alger

13 mai 1958 Coup de force de l'armée en Algérie qui finit de fragiliser la IV^e République

1^{er} juin 1958 De Gaulle, rappelé au pouvoir, est nommé président du Conseil

Les « événements d'Algérie » vus par la presse d'opinion

Les médias audiovisuels, soumis au gouvernement, évoquent avec prudence « les événements d'Algérie ». La critique de la politique du gouvernement est surtout le fait de la presse écrite. Si la grande presse relaie également l'information officielle en proscrivant par exemple le terme de « guerre », certains journaux tentent de mobiliser l'opinion publique.

Comment la situation algérienne et la crise politique qu'elle provoque sont-elles traitées par la presse d'opinion ?

1 Un officier au secours d'un journaliste

Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de *L'Express*, est inculpé d'atteinte au moral de l'armée pour avoir publié plusieurs articles relatant son expérience algérienne et dénonçant l'attitude du gouvernement français. Il demande alors à son ancien chef, le général de Bollardièrre, qui a demandé en mars 1958 à être relevé de son commandement en Algérie, de lui écrire une lettre de soutien qui paraît dans *L'Express* du 29 mars 1957.

« Vous avez servi pendant six mois sous mes ordres en Algérie avec un souci évident de nous aider à dégager, par une vue sincère et objective des réalités, des règles d'action à la fois efficaces et dignes de notre Pays et de son Armée.

Je pense qu'il était hautement souhaitable qu'après avoir vécu notre action et partagé nos efforts, vous fassiez votre métier de journaliste en soulignant à l'opinion publique les aspects dramatiques de la guerre révolutionnaire à laquelle nous faisons face, et l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre Armée.

Je vous envoie l'assurance de mon estime. »

Lettre du général de Bollardièrre publiée dans *L'Express*, 29 mars 1957.

2 Un intellectuel engagé prend la parole dans la presse

Jean-Paul Sartre évoque le livre d'Henri Alleg, *La Question*, consacré à la torture en Algérie, publié en février 1958 et interdit pour cause de « participation à une entreprise de démoralisation de l'armée, ayant pour objet de nuire à la défense nationale ».

« Le témoignage d'Alleg, en effet, – c'est peut-être son plus grand mérite – achève de dissiper nos illusions : non, il ne suffit pas de punir ou de rééduquer quelques individus ; non, on n'humanisera pas la guerre d'Algérie. La torture s'y est établie d'elle-même : elle était proposée par les circonstances et requise par les haines racistes ; d'une certaine manière, nous l'avons vu, elle est au cœur du conflit et c'est elle, peut-être, qui en exprime la vérité la plus profonde. Si nous voulons mettre un terme à ces immondes et mornes cruautés, sauver la France de la honte et les Algériens de l'enfer, nous n'avons qu'un moyen, toujours le même, le seul que nous ayons jamais eu : ouvrir les négociations, faire la paix. »

Jean-Paul Sartre dans *L'Express*, 7 mars 1958 (numéro saisi).



3 Une de *L'Express* du 7 mars 1958

4 Les saisies vues par France Observateur (mars 1958)

« Non seulement nos lecteurs, non seulement nos abonnés, mais beaucoup d'hommes qui ne partagent pas toutes nos opinions, ont tenu à nous manifester leur solidarité. Tous ont estimé qu'au-delà de notre journal, l'arbitraire du gouvernement met en cause la liberté de la presse elle-même. [...] Quatre saisies en moins d'un an. Les motifs officiellement évoqués ne trompent plus personne. À vrai dire, le gouvernement s'y efforce à peine. Il s'agit pour lui purement et simplement de faire taire un journal qui depuis bientôt huit années s'obstine à ne dépendre de personne, à dire envers et contre toute la vérité.

France Observateur vit uniquement de ses ventes. France Observateur n'a jamais bénéficié, n'acceptera de bénéficier d'une aide financière, d'une subvention quelconque. Le gouvernement le sait. Il sait que chaque saisie nouvelle nous porte un coup sensible sur le plan financier. Il pense que devant cette menace, nous accepterons de nous taire, de nous soumettre nous-mêmes à la censure préalable qu'il s'efforce d'imposer à la presse française. »



5 La crise du 13 mai 1958 présentée par Le Figaro...

Une du 14 mai 1958.

Le 13 mai 1958, les Français d'Alger forment un Comité de salut public, animé par les généraux Massu et Salan, pour protester contre la désignation de Pierre Pflimlin, réputé favorable à des négociations en Algérie, à la présidence du Conseil. Le Comité en appelle à de Gaulle qui, deux jours plus tard, se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République ».



6 ... et L'Humanité

Une du 14 mai 1958.



PARIS, MERCREDI 20 MAI.
« En raison des circonstances, le tout est impossible »
(Jean Grenouilleux - pourvoir.)

7 Les conséquences de la crise vues par L'Express

Une du 29 mai 1958.

- 1 DOC. 1 À 4. Quel point de vue défendent L'Express et France Observateur sur la guerre d'Algérie ? Au nom de quelle valeur ?
- 2 DOC. 1 ET 4. Quelle institution est remise en cause par ces journaux ? Pourquoi ?
- 3 DOC. 1 ET 4. Quelles sont les formes de censure auxquelles sont confrontés L'Express et France Observateur ?
- 4 DOC. 4. Quelles peuvent être les conséquences des saisies pour les journaux ?
- 5 DOC. 5, 6 ET 7. Quels sont les termes employés par chaque journal pour décrire la crise du 13 mai 1958 ? Expliquez la Une de chaque journal en fonction de sa sensibilité politique.
- 6 DOC. 7. Quelle est la conséquence de la crise d'après L'Express ?

VERS LE BAC Composition

Dégagez une problématique et un plan pour répondre au sujet suivant : « La presse écrite face à la guerre d'Algérie. »

Repères

- 1949 Création de la Radio Télévision Française (RTF)
- 1964 La RTF est transformée en ORTF (Office de la Radio Télévision Française)
- Mai 1968 Grève à l'ORTF
- 1975 Suppression de l'ORTF

La radio et la télévision au service de l'État (1958-1968) ?

La radio et la télévision sont sous monopole d'État depuis la Libération. L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958 à la faveur de la crise algérienne s'accompagne d'un renforcement du contrôle de l'État sur les médias publics.

Le contrôle du gouvernement sur les médias audiovisuels permet-il de préserver la liberté d'informer lors des crises politiques ?

A • Le pouvoir gaullien et la télévision

1 Un rapport direct avec les Français

« Mais c'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité. »

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*. Le Renouveau, © Plon, 1970.



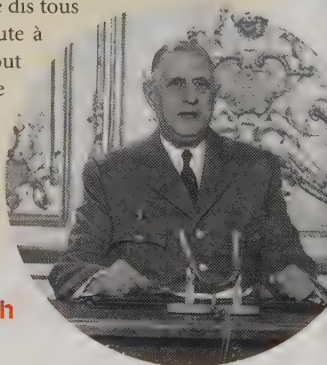
2 Première allocution télévisée du général de Gaulle (13 mai 1958)



« Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer partout la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, de n'exécuter aucun de leurs ordres. Français, Françaises, voyez où risque d'aller la France par rapport à ce qu'elle était en train de redevenir. Français, Françaises, aidez-moi ! »

Allocution télévisée du général de Gaulle, le 23 avril 1961, après la tentative de putsch des généraux en Algérie.

3 Les médias, relais du général de Gaulle face à la tentative de putsch



4 Quand la France s'ennuie

« Ce qui caractérise actuellement notre vie publique, c'est l'ennui. Les Français s'ennuient. Ils ne participent ni de près ni de loin aux grandes convulsions qui secouent le monde. [...] De toute façon, ce sont leurs affaires, pas les nôtres. Rien de tout cela ne nous atteint directement : d'ailleurs la télévision nous répète au moins trois fois chaque soir que la France est en paix pour la première fois depuis bientôt trente ans et qu'elle n'est ni impliquée ni concernée nulle part où que ce soit dans le monde.

La jeunesse s'ennuie. Les étudiants manifestent, bougent, se battent en Espagne, en Italie, en Belgique, en Algérie, au Japon, en Amérique, en Égypte, en Allemagne, en Pologne même. Ils ont l'impression qu'ils ont des conquêtes à entreprendre, une protestation à faire entendre, au moins un sentiment de l'absurde à opposer à l'absurdité. Les étudiants français se préoccupent de savoir si les filles de Nanterre et d'Antony pourront accéder librement aux chambres des garçons, conception malgré tout limitée des droits de l'homme [...]. Heureusement, la télévision est là pour détourner l'attention vers les vrais problèmes : l'état du compte en banque de Killy, l'encombrement des autoroutes, le tiercé, qui continue d'avoir le dimanche soir priorité sur toutes les antennes de France.

Le général de Gaulle s'ennuie. [...] À voix basse, il soupire de découragement devant la "vachardise" de ses compatriotes qui, pourtant, s'en sont remis à lui une fois pour toutes de leurs affaires. Ce qui fait d'ailleurs que la télévision ne manque pas une occasion de rappeler que le gouvernement est stable pour la première fois depuis un siècle.

Seuls quelques centaines de milliers de Français ne s'ennuient pas : chômeurs, jeunes sans emploi, petits paysans écrasés par le progrès, victimes de la nécessaire concentration et de la concurrence de plus en plus rude, vieillards plus ou moins abandonnés de tous. [...] La télévision, qui est faite pour distraire, ne parle pas assez d'eux. Aussi le calme règne-t-il. [...] Dans une petite France presque réduite à l'hexagone, qui n'est pas vraiment malheureuse ni vraiment prospère, en paix avec tout le monde, sans grande prise sur les événements mondiaux, l'ardeur et l'imagination sont aussi nécessaires que le bien-être et l'expansion. Ce n'est certes pas facile. L'impératif vaut d'ailleurs pour l'opposition autant que pour le pouvoir. S'il n'est pas satisfait, l'anesthésie risque de provoquer la consommation. Et à la limite, cela s'est vu, un pays peut aussi périr d'ennui. »

Pierre Vianson-Ponté, « Ce qui caractérise actuellement notre vie publique », *Le Monde*, 15 mars 1968.

5 Les relais du mouvement

« Depuis le 6 mai, le transistor est devenu le cordon ombilical qui relie la France à sa révolution. La télévision, muselée ou presque, a pour l'instant renversé le régime de l'image. Le pouvoir est à la parole. Et dans le domaine de l'information, les radios périphériques, grâce à leur souplesse, à leur mobilité, grâce aussi à une certaine liberté, ont affirmé leur puissance et, dans l'ensemble, assumé leur responsabilité. »

Danièle Heyman, *L'Express*, 3 juin 1968.

1. Radios émettant en France mais dont l'émetteur ne se trouvait pas sur le sol français.

6 Une du *Nouvel Observateur* (12-18 juin 1968)



Pouvoir et médias contestés

Affiche sérigraphiée de mai 1968.



?

- 1 DOC. 1 À 3. Dans quelles circonstances de Gaulle intervient-il à la télévision ? Quel avantage perçoit-il dans ce nouveau média ?
- 2 DOC. 2 ET 3. Comparez ses allocutions télévisées de 1958 et 1961 (attitude, vêtements, matériel...). Qu'en déduisez-vous ?
- 3 DOC. 4. Quel rôle joue la télévision dans l'ennui qui menace la société française d'après Pierre Vianson-Ponté ?
- 4 DOC. 5, 6 ET 7. Quels médias sont remis en cause en mai 1968 ? Pourquoi ?
- 5 DOC. 5. Comment s'informer sur les événements ?
- 6 DOC. 5 ET 7. Quelle est la différence de point de vue entre les deux documents ?
- 7 DOC. 6. Décrivez et expliquez la Une du *Nouvel Observateur*.

VERS LE BAC Composition

Proposez un plan pour le sujet suivant : « Médias et pouvoir politique en France après 1945 ».

Objectifs

- Étudier des affiches de propagande
- Comprendre le rôle social des artistes

Mai 1968, la critique des médias s'affiche



L'image est le support privilégié des idées et des slogans de mai 1968. Soutenus par des artistes comme Bernard Rancillac et Gérard Fromanger, les étudiants grévistes de l'école des Beaux-Arts produisent près de 350 affiches en sérigraphie.

Vocabulaire des arts

Sérigraphie Procédé d'impression qui utilise une trame de tissu en soie à la manière d'un pochoir.

1 L'atelier populaire de l'école des Beaux-Arts

« Le 8 mai 1968, à l'initiative des élèves architectes, un comité de grève se constitue à l'École des Beaux-Arts de Paris. Certains artistes du Salon de la Jeune Peinture, comme Aillaud, Arroyo, Biras, Buraglio, Fromanger, Rancillac ou Tisserand, et des membres de différentes tendances ou courants politiques (Internationale situationniste, anarchistes, Mouvement du 22 mars, trotskystes, UJCML, Parti communiste, etc.), accoutumés aux méthodes de travail collectives, rejoignent les étudiants

et les aident à mettre au point les bases d'un fonctionnement dans l'École occupée : assemblée générale journalière, discussions, décisions collégiales, préfiguration de l'atelier d'affiches... Le 14 mai, étudiants et artistes impriment une première affiche en lithographie à 30 exemplaires "Usines, Universités, Union". Le même jour, l'artiste Guy de Rougemont et le sérigraphe Éric Seydoux, qui connaissent la technique de la sérigraphie, sont chargés de mettre en place un atelier et initient étudiants et artistes à cette technique nouvelle, qui permet d'imprimer plus rapidement et efficacement que la lithographie un grand nombre d'affiches (le tirage de chaque affiche sérigraphiée ira jusqu'à 2 000 exemplaires). La totalité des affiches imprimées atteindra le million. Le 16 mai, l'atelier de lithographie occupé est rebaptisé. Sur la porte est placardé "Atelier Populaire : oui, Atelier Bourgeois : non". Les ateliers fonctionnent jour et nuit, le tirage se fait en continu, par équipes, dans différentes salles de fabrication. [...] Bernard Rancillac raconte que les rouleaux des rotatives sortaient des fenêtres du premier étage, au-dessus des bureaux de la direction, et séchaient jusque dans les jardins de l'École, étendus "grâce à un astucieux système de fils avec des roulettes, comme à Naples pour le linge". Des colleurs bénévoles passent chaque jour chercher leur lot pour le placarder dans la rue. Cet affichage est souvent risqué, car la police, les CRS et les CDR (comités de défense de la République) y font obstacle. Des marchands achètent pour soutenir les comités, d'autres réimpriment les plus efficaces ou aident les artistes de leur galerie à en réaliser. Chaque soir, les projets d'affiches sont soumis aux voix par l'assemblée générale. Le principe de



2 Le séchage des affiches

l'anonymat des auteurs des affiches est retenu pour "éliminer les pratiques de la création individualiste bourgeoise qui resurgissent toujours consciemment ou non". [...] Après une intense période d'activité, l'Atelier Populaire est contraint de fermer ses portes. Le 27 juin, vers 4 heures du matin, les gardes mobiles occupent l'École des Beaux-Arts. L'Atelier Populaire est fermé à 5 heures. Une dernière affiche verra le jour dans la foulée (réalisée au siège du PSU), elle déclare "La police s'affiche aux Beaux-Arts, les Beaux-Arts affichent dans la rue". »

Pascale Le Thorel, « L'Atelier Populaire de l'École des Beaux-Arts : mai et juin 1968 » dans *Les Beaux-Arts, de l'Académie aux Quat'z'arts*, Éditions Beaux-Arts de Paris, 2001.



3 « Presse, ne pas avaler »

Affiche sérigraphiée, mai 1968.



4 « La police vous parle tous les soirs à 20 h »

Affiche sérigraphiée, mai 1968.

? LECTURE DES ŒUVRES

- 1** Qui a réalisé ces affiches sérigraphiées ?
Par qui sont-ils aidés ? (DOC. 1 ET 2)
- 2** Quel est le thème commun de ces trois affiches ?
(DOC. 3, 4 ET 5)
- 3** Décrivez chacune d'elles.
- 4** Quel est le lien entre le slogan et l'image ?
- 5** Quels sont les éléments qui permettent une reproduction en série de ces affiches ? (DOC. 1)

ANALYSE DES ŒUVRES

- 6** Pourquoi les affiches ne sont-elles pas signées ?
- 7** Dans quel but sont-elles produites ?
- 8** Comment sont-elles diffusées ?
- 9** Justifiez l'expression « affiche de propagande ».



« On vous intoxique ! » 5

Affiche sérigraphiée, mai 1968.

4 L'avènement de la société de communication

Comment ont évolué les médias en France depuis 1968 ?

1 La crise de la presse écrite

→ **Le déclin des quotidiens se poursuit.** La presse écrite doit faire face à une hausse des coûts de production, auxquels s'ajoutent les difficultés financières liées à la baisse des ventes. La presse de province résiste mieux que les journaux nationaux. Les tirages des journaux d'opinion reculent fortement (DOC. 4).

→ **La publicité joue un rôle croissant.** L'investissement publicitaire profite cependant moins à la presse écrite qu'aux médias audiovisuels, et il se concentre sur les magazines qui visent un public plus ciblé. À la fin des années 1980, les journaux gratuits font leur apparition et absorbent une partie du marché de la publicité. Peu de journaux, comme *Le Canard enchaîné*, peuvent se passer des ressources publicitaires.

→ **L'État est le garant du pluralisme de l'information.** Ses subventions, en hausse régulière depuis les années 1970, aident les quotidiens d'information générale et politique à survivre.

2 L'éclatement du paysage audiovisuel

→ **Après 1968, la liberté de l'information audiovisuelle est un thème récurrent du débat politique.** Les « radios pirates », dites « radios libres », se développent à la fin des années 1970 sur la bande FM. La loi adoptée par le premier gouvernement socialiste en 1982 affirme la liberté de la communication audiovisuelle. L'arrivée des premières chaînes de télévision privées (Canal +) conforte la libéralisation du secteur audiovisuel (DOC. 1). TF1 est privatisée et achetée par Bouygues.

→ **Les radios et les télévisions se multiplient.** Les chaînes de télévision par câble* ou par satellite apparaissent au début des années 1990. Les premières chaînes thématiques sont lancées en 1993, suivies des **bouquets numériques** qui démultiplient l'offre audiovisuelle.

→ **La communication tend à supplanter l'information.** Dans les années 1980, les hommes politiques font appel à des conseillers en communication pour maîtriser les outils médiatiques. Médias et politiques multiplient les **sondages** censés mesurer l'opinion publique. Ces techniques ne permettent cependant pas de prévoir les grands mouvements d'opinion (DOC. 2).

3 Les bouleversements du système médiatique

→ **L'irruption d'internet au début des années 1990 bouleverse le monde des médias.** En 2010, deux tiers des ménages français ont un accès à internet à leur domicile. Les médias traditionnels s'adaptent à l'univers numérique. La radio, qui reste un média populaire, propose le **podcasting** sur Internet à ses auditeurs. La **TNT** se diffuse à grande échelle à partir de 2006. La presse écrite développe des sites complémentaires du support papier. Tous les supports médiatiques fusionnent dans des groupes multimédias qui dépassent l'échelle nationale (DOC. 4).

→ **Le métier de journaliste se transforme.** Les nouvelles technologies concurrencent les journalistes traditionnels dans la diffusion des nouvelles. Ces derniers sont parfois remis en cause et amenés à réfléchir à leur pratique.

→ **Les médias ne reflètent plus une opinion publique dominante.** En même temps, les médias, et surtout internet, sont le lieu de recherche d'information plus individuelle, mais aussi où chacun entend prendre la parole, témoigner et parfois relayer l'information par les réseaux sociaux par exemple (Facebook, Twitter...).

➡ Depuis 30 ans, la concentration des médias va de pair avec une démarche de recherche de l'information plus individuelle.

Dates-clés

1982 Loi sur l'audiovisuel
1984 Création de Canal +, première chaîne privée.
1989 Création du CSA
1993 Lancement de la première chaîne câblée et ouverture d'internet au public
2006 Développement de la TNT (télévision numérique)
2009 Réforme de l'audiovisuel.
La nomination des présidents de chaînes publiques revient au président de la République.

Mots-clés

Bouquet numérique Ensemble des chaînes de télévision thématiques diffusées par satellite.

Communication Ensemble des moyens qui permettent de diffuser un message. La communication est plus large que l'information qui consiste à apporter des éléments de connaissance.

Podcasting Téléchargement d'émissions sur internet.

Sondage Enquête menée sur un échantillon de la population.

TNT Lancée en France dès 2005, la télévision numérique terrestre a progressivement remplacé la diffusion hertzienne analogique. Elle diffuse, grâce à un adaptateur, 18 chaînes gratuites en qualité numérique.

Chiffres-clés

Utilisation d'internet en France au cours du dernier mois, selon l'âge

15-19 ans	91 %
20-24 ans	85 %
25-34 ans	78 %
35-44 ans	66 %
45-54 ans	52 %
55-64 ans	38 %
65-75 ans	14 %
75 ans et plus	7 %

Source : *Les Pratiques culturelles des Français*, rapport du ministère de la Culture, 2009.

« Y a-t-il eu des signes annonciateurs de la fin du monopole ? »

Un mouvement a commencé à se dessiner à partir de 1968, sous l'effet de deux forces majeures. D'une part, l'aspiration démocratique à plus de liberté, la prise de conscience que cette emprise sur la radio et la télévision n'était plus supportable dans un pays démocratique.

D'autre part, des avancées techniques comme la modulation de fréquence pour la radio, qui permet la multiplication des stations, en attendant le développement des satellites dont va profiter la télévision.

Sous ce double effet se dessine le progrès vers plus de liberté et de diversité au moment où la gauche arrive au pouvoir. Le principe de la liberté des ondes est dans le programme du candidat Mitterrand. Il préfigure le premier article de la loi de 1982 – « La communication audiovisuelle est libre » – inspiré de la loi sur la presse de 1881.

Quelles sont les lignes directrices des réformes engagées dans les années 1980 ?

On assiste dans l'ensemble à une libération incontestable, mais aussi à la redécouverte d'un principe ancien, connu jadis par la presse écrite : lorsqu'on se libère du pouvoir de l'état, on rencontre celui de l'argent...

Cette question s'est posée très vite, au sujet de la radio. Une fois affirmé le principe de l'ouverture de la modulation de fréquence aux radios locales privées, beaucoup ont pensé qu'elles pouvaient fonctionner grâce au bénévolat. On s'est aperçu que c'était illusoire, et que si l'on voulait garder des radios privées fortes, il fallait les ouvrir à la publicité. »

Jean-Noël Jeannerey, historien et président de Radio France (1982-1986), interrogé par Jean-Baptiste de Montvalon, *Le Monde*, 10 mai 2011.

Avril 2002, les limites des sondages

a. Sondage publié par l'institut B.V.A. le vendredi 19 avril 2002

Jacques Chirac (UMP)	19 %
Lionel Jospin (PS)	18 %
Jean-Marie Le Pen (FN)	14 %

b. Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle le dimanche 21 avril 2002

Jacques Chirac (UMP)	19,88 %
Jean-Marie Le Pen (FN)	16,86 %
Lionel Jospin (PS)	16,18 %

1 Relevez la différence entre le sondage du 19 avril 2002 et les résultats du premier tour deux jours plus tard.

2 Comment peut-on expliquer cette différence ?

« Rien ne symbolise mieux le désarroi de la presse en France, confrontée à une baisse alarmante de sa diffusion, que la récente disposition du quotidien *Libération*, jadis maoïste, à favoriser la prise de contrôle de 37 % de son capital par le banquier Édouard de Rothschild [...]. Si cette chute de la diffusion venait à se poursuivre, la presse écrite indépendante risquerait peu à peu de tomber sous le contrôle d'un petit nombre d'industriels – Bouygues, Dassault, Lagardère, Pinault, Arnault, Bolloré, Bertelsmann... – qui multiplient les alliances entre eux et menacent le pluralisme.

[...] Les causes externes de cette crise sont connues. D'une part, l'offensive ravageuse des quotidiens gratuits. En France, en termes d'audience, *20 Minutes* est déjà en tête et touche plus de 2 millions de lecteurs par jour en moyenne, loin devant *Le Parisien* (1,7 million) et un autre gratuit, *Métro*, lu chaque jour par 1,6 million de personnes. Ils drainent vers eux d'importants flux publicitaires, les annonceurs

ne distinguant pas le lecteur qui achète son journal de celui qui ne le paie pas. [...] L'autre cause externe est, bien sûr, internet, qui poursuit sa fabuleuse expansion. Au cours du seul premier trimestre 2004, plus de 4,7 millions de nouveaux sites web ont été créés. Il en existe actuellement dans le monde quelque 70 millions, et la Toile compte plus de 700 millions d'utilisateurs.

Dans les pays développés, beaucoup délaissent la lecture de la presse – et même la télévision – pour l'écran de l'ordinateur. [...] Pour des prix variant entre 10 et 30 euros par mois, on peut désormais s'abonner à l'Internet rapide. Déjà, en France, plus de 5,5 millions de foyers ont accès en très haut débit à la presse en ligne (79 % des journaux du monde possèdent des éditions en ligne), à toutes sortes de textes, à du courrier, des photos, des musiques, des émissions de télévision ou de radio, des films, des jeux vidéo, etc. [...]

En France, les désastres médiatiques ne sont pas moindres, comme l'a montré le traitement des affaires Patrice Alègre, du bagagiste d'Orly, des « pédophiles » d'Outreau et de Marie L., qui prétendait avoir subi une agression à caractère

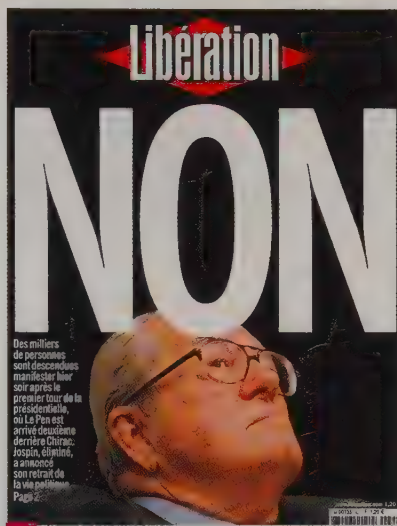
antisémite dans le RER D. [...] Toutes ces affaires, ainsi que l'alliance de plus en plus étroite avec les pouvoirs économique et politique, ont causé un tort dévastateur à la crédibilité des médias. Elles révèlent un inquiétant déficit démocratique. Le journalisme de bienveillance domine, alors que recule le journalisme critique. On peut même se demander si, à l'heure de la globalisation et des mégagroupes médiatiques, la notion de presse libre n'est pas en train de se perdre. [...] De plus en plus de citoyens prennent conscience de ces nouveaux dangers. Ils expriment une extrême sensibilité à l'égard des manipulations médiatiques et semblent convaincus que, dans nos sociétés surmédiatisées, nous vivons paradoxalement en état d'insécurité informationnelle. L'information prolifère, mais avec une garantie de fiabilité nulle. Il arrive souvent qu'elle soit démentie. On assiste au triomphe du journalisme de spéculation et de spectacle, au détriment du journalisme d'information. La mise en scène (l'emballage) l'emporte sur la vérification des faits. »

Éditorial d'Ignacio Ramonet, *Le Monde diplomatique*, mai 2005.

1 Quels sont les principaux signes de la crise de la presse écrite ?

2 Quelles en sont les causes ?

3 Quelles sont les dérives du journalisme dénoncées par l'auteur ?



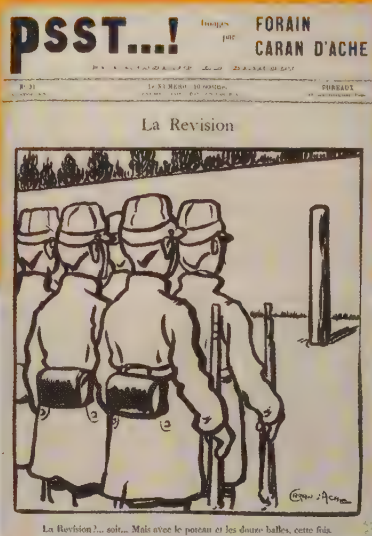
3 La presse d'opinion face au 21 avril

Une de *Libération*, le 22 avril 2002.

SUJET 12

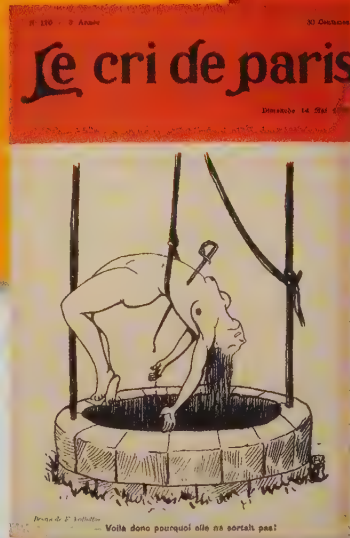
L'affaire Dreyfus dans la presse

Après avoir présenté les documents et leur contexte historique, expliquez de quelle manière la presse contribue à diviser l'opinion publique.



1 Une de *Psst... !*, 3 septembre 1898

« La révision? ...soit... mais avec un poteau et les douze balles, cette fois. »
Caricature de Caran d'Ache.



2 Une du *Cri de Paris*, 14 mai 1899

« Voilà donc pourquoi elle [la vérité] ne sortait pas ! »
Caricature de Félix Vallotton.

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes de la consigne

- « **Opinion publique** » : jugements considérés comme émanant de la majorité de la population et dont l'expression est favorisée par la liberté d'expression.
- « **La presse contribue à diviser** » : montrer comment la presse est divisée, comment (caricature, informations) elle « agit » sur l'opinion publique.

2 ANALYSER LES DOCUMENTS

→ Présenter les documents

Il vous faut rappeler le contexte historique.

- 1** En quoi a consisté l'affaire Dreyfus ?
- 2** Quel texte de Zola en fait véritablement une affaire politique ? À quelle date ?

→ Confronter les documents pour répondre à la consigne

Pour confronter deux documents et les critiquer, il faut repérer et classer les éléments d'opposition

Doc. 1	Doc. 2
Un peloton d'exécution. Un poteau qui attend le condamné.	Une femme hissée hors d'un puits. Elle a été assassinée, transpercée par un sabre.
3 Qui doit être lié au poteau ? Pourquoi ?	5 Que symbolise la femme ?
4 Pourquoi la peine capitale ? Quelle est l'accusation ?	6 Qui l'a assassinée ? Pourquoi ?
« La révision? ...soit... mais avec un poteau et les douze balles, cette fois. »	« Voilà donc pourquoi elle [la vérité] ne sortait pas ! »
7 De quelle « révision » est-il question ?	9 Au nom de quoi la vérité a-t-elle été sacrifiée d'après les dreyfusards ?
8 Quels sont les arguments des antidreyfusards ?	10 Que réclament-ils ?

3 RÉDIGER LA RÉPONSE À LA CONSIGNE

La critique des médias par mai 68

Après avoir rappelé le contexte de mai 68, vous montrerez en quoi ce document rend compte de la critique des médias durant cette crise.



 Dessin de Georges Wolinski pour *L'Enragé*, juin 1968

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes de la consigne

• « **La critique des médias** » : La critique porte ici sur la télévision qui se démocratise à partir des années 1960. Les moyens de cette critique : manifestations, affiches, tracts ; recours au dessin avec une grande liberté et une grande créativité.

• « **Cette crise** » : La crise de mai 68 a différentes dimensions : *une crise générationnelle* : elle part des étudiants ; *une crise de valeurs* : l'affrontement entre les aspirations de ces derniers et la morale et les valeurs de leurs parents ; *une crise politique* : une dénonciation d'un régime jugé pas assez démocratique et une société jugée sclérosée ; *une crise sociale* : un mouvement de grèves des salariés, aspect qui n'apparaît pas ici.

2 ANALYSER LE DOCUMENT

→ Présentez le document

- 1 Quelle est la nature du document ? Comment qualifier son ton ?
- 2 Que nous indique le titre du journal dans lequel il a été publié ?

→ Analyser le document pour répondre à la consigne

Confronter, au brouillon, le document à vos connaissances.

Éléments tirés de l'image	Connaissances
La télévision qui « marche au pas »	3 Qui dirige la V ^e République en 1968 ?
Des bottes de militaire	4 Quel est le statut de la télévision sous sa présidence ?
L'homme assis, une fleur à la bouche	5 Quelle catégorie de la société a lancé le mouvement de mai 68 ?
« Pas nous, Pas vous, merci »	6 Que signifie cette formule ? Quel est son ton ?
	7 Quelles sont les revendications du mouvement de mai 68 ?

3 RÉDIGER LA RÉPONSE À LA CONSIGNE

SUJET 14

Quel rôle ont joué les médias dans les crises politiques en France au XX^e siècle ?

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Définir les termes du sujet

- « **médias** » : règne de la presse écrite dans la première moitié du XX^e siècle ; apparition de la radio dans les années 1930 ; rôle croissant de la télévision dans les années 1960.
- « **quel rôle** » : les médias ont un rôle moteur dans la vie politique. Ils informent, critiquent, influencent, alertent, reflètent, sensibilisent mais aussi manipulent.
- « **les crises politiques au XX^e siècle** » : les périodes de tension politique et de mobilisation publique au cours desquelles le système de gouvernement est l'objet d'une remise en cause. La France en a traversé plusieurs au cours du XX^e siècle, qu'il s'agisse de crise interne au système politique, de crise extérieure (guerre) ou de crise sociale.

→ Dégager et formuler une problématique

Le risque du sujet proposé est de dresser un catalogue des crises politiques organisé selon un plan chronologique ou de faire une liste des médias en retenant un plan thématique selon le type de média.
Le mot-clé du sujet est « le rôle des médias », c'est-à-dire les modalités selon lesquelles les médias sont acteurs des crises politiques.

❶ Dédouisez-en une formulation de la problématique.

2 ORGANISER LE PLAN

→ Au brouillon, sélectionner et classer les informations

❷ Présentez rapidement les crises politiques qu'a traversées la France au XX^e siècle :

- 1934 :
- 1940 :
- 1958 :
- 1968 :

→ Construire le plan

Proposition de plan

- I. Le rôle moteur des journaux dans la crise politique de février 1934
- II. L'instrumentalisation des médias durant la débâcle et la Seconde Guerre mondiale
- III. Des médias entre contrôle et indépendance durant les crises de 1958 et 1968

❸ En vous appuyant sur cette proposition, trouvez les sous-parties du plan.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

4 Rédigez l'introduction : reformulation du sujet, énoncé de la problématique, annonce du plan.

→ Rédiger le développement

Le corps du devoir est rédigé directement sur la copie à partir d'un plan détaillé préparé au brouillon.

Chaque paragraphe du développement correspond à une idée illustrée par un ou des exemples.

5 En vous appuyant sur l'exemple ci-dessous, terminez la rédaction de la deuxième sous-partie.

I. le rôle moteur des journaux dans la crise politique de février 1934

1. Un climat de violence entretenu par la presse

Dans les années 1930, la France est touchée de plein fouet par la crise économique. Les gouvernements, qui se succèdent rapidement (on parle de « valse des ministères »), se montrent incapables de proposer des solutions pérennes. Dans ce contexte, la presse d'extrême-droite, portée par le dynamisme des ligues, se lance dans une campagne virulente contre le système parlementaire, accusé de tous les maux. *L'Action française*, organe de presse du mouvement monarchiste du même nom, dénonce la corruption des élites et en appelle à la mise en place d'un pouvoir fort. La mort suspecte de l'escroc Alexandre Stavisky en janvier 1934, soupçonné de collusion avec certains députés en vue, finit de discréditer la classe politique. La démission du président du conseil Camille Chautemps et la nomination d'Édouard Daladier ne calment pas l'agitation, largement entretenue par la presse. Quand Daladier renvoie le préfet de police Chiappe, favorable aux ligues, celles-ci appellent à manifester devant l'Assemblée le 6 février 1934.

2. Une violente manifestation qui se transforme en crise politique dont la presse se fait l'écho

6 Rédigez les autres paragraphes.

→ Rédiger la conclusion

7 Rédigez la conclusion de votre devoir, en répondant à la problématique et, si possible, en élargissant le sujet.

AUTRE SUJET

SUJET 15 La presse et l'affaire Dreyfus

La presse et l'affaire Dreyfus.

Il s'agit de mettre en relation les deux termes du sujet :

- Comment la presse rend-elle compte de l'affaire Dreyfus ?
- Comment la crise politique ouverte par l'affaire Dreyfus est-elle alimentée par la presse ?

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France

Dates à retenir



1881 Loi sur la liberté de presse
1898 « J'accuse » d'Émile Zola
Années 1920 Début de la radio, des actualités cinématographiques
1934 Campagne de presse antiparlementaire, manifestation du 6 février
Juin 1940 Demande d'armistice annoncée par Pétain à la radio, appel de De Gaulle sur Radio-Londres
1945 Radio et télévision sous l'autorité de l'État
1953-1954 Création de *L'Express* et de *France-Observateur*, mobilisation contre la guerre d'Algérie
1968 Crise sociale et politique, grève à l'ORTF

FICHE DE SYNTHÈSE



1 La presse écrite, puissance d'opinion

- À la fin du XIX^e siècle, l'affaire Dreyfus atteste du rôle croissant de la presse dans la société française. Les journaux se mobilisent, souvent de manière très virulente, pour ou contre Dreyfus. L'article d'Émile Zola dans *L'Aurore*, « J'accuse », devient un symbole de l'engagement journalistique. La presse écrite et ses dessins satiriques sont omniprésents dans cette crise politique.
- Dans les années 1930, la presse écrite continue de jouer un rôle central dans la formation de l'opinion publique. Elle participe à la déstabilisation du régime parlementaire lors du 6 février 1934 et au cours des années suivantes.
- La presse écrite doit faire face après la Seconde Guerre mondiale à une concurrence sévère des autres médias. Les années 1950-60 marquent cependant le développement des hebdomadaires politico-culturels qui sensibilisent l'opinion publique et sont des acteurs des crises politiques de cette période.

2 La radio, un média populaire à partir des années 1930

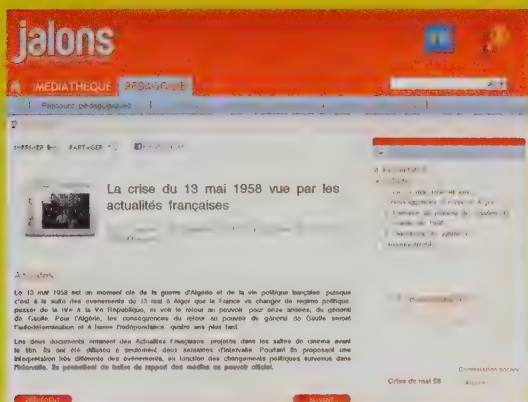
- Au moment de la crise de février 1934, le pouvoir politique prend conscience de l'enjeu politique de la radio, nouveau média né au début des années 1920. La radio nationale est alors placée sous contrôle du gouvernement, et le président du Conseil Gaston Doumergue s'y adresse à plusieurs reprises aux Français.
- Le contrôle de la radio se renforce pendant la « drôle de guerre ». En 1940 est créé un éphémère ministère de l'Information. La radio reste le seul média qui fonctionne jusqu'à l'interdiction d'émettre par les Allemands fin juin 1940. Pétain y annonce l'armistice aux Français, tandis que de Gaulle lance son appel de la BBC à Londres.

3 L'audiovisuel au service de l'État

- Après-guerre, la radio demeure un média très populaire. Les radios périphériques, qui échappent au contrôle de l'État, sont la seule source d'information en mai 1968 lorsque les imprimeries et l'ORTF sont en grève.
- Les actualités cinématographiques connaissent un succès croissant jusque dans les années 1950. L'analyse politique y occupe cependant peu de place et le point de vue exprimé par les journalistes est en général celui du gouvernement en place.
- Le petit écran entre dans les foyers dans les années 1960 et rencontre un succès fulgurant. La télévision, comme la radio, demeurent un monopole d'État jusqu'en 1975.

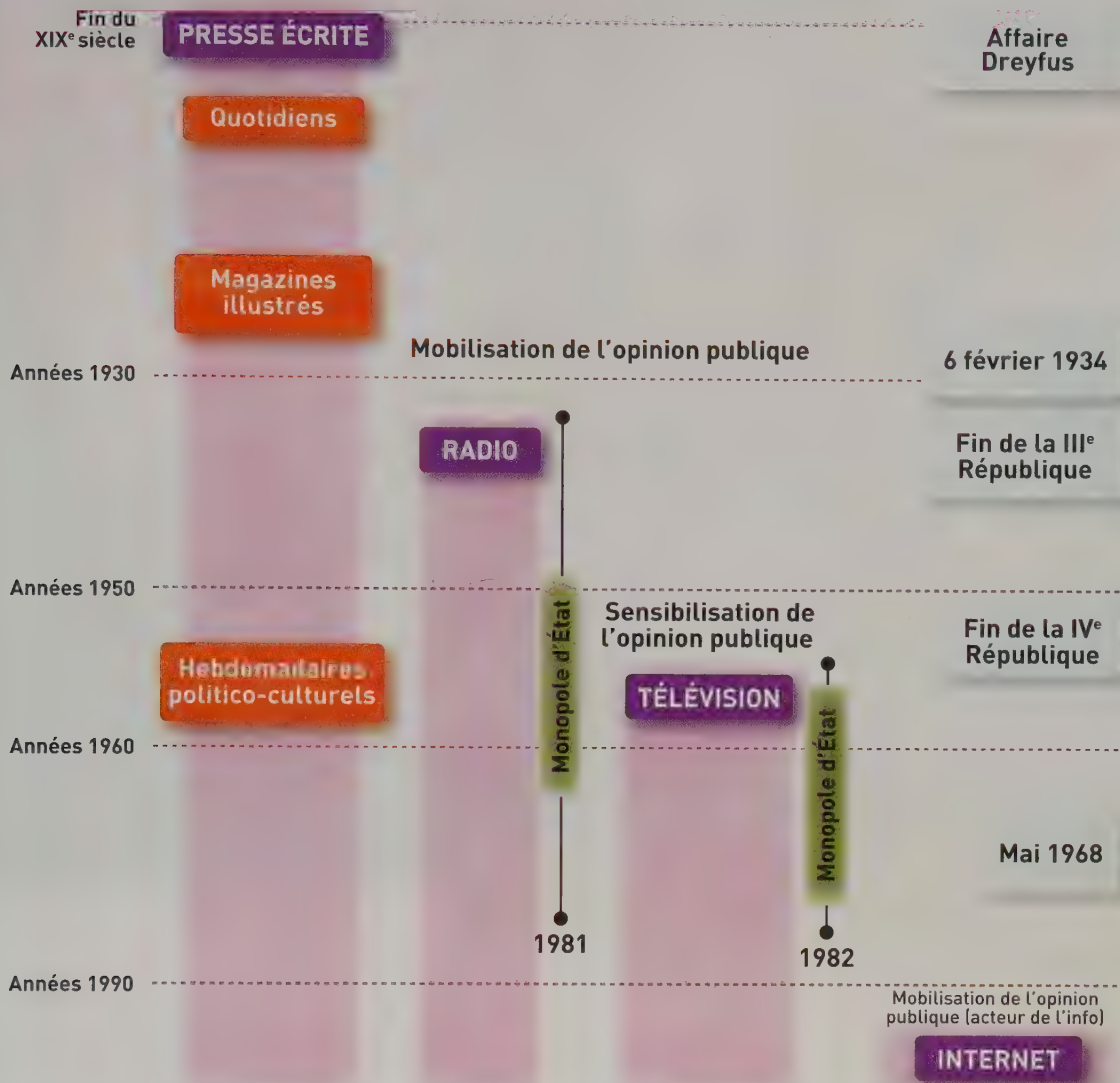
EXERCICE TYPE

« À la suite des événements du 13 mai à Alger, la France va changer de régime politique, passer de la IV^e à la V^e République, et voir le retour au pouvoir, pour onze années, du général de Gaulle. Pour l'Algérie, les conséquences du retour au pouvoir du général de Gaulle seront l'autodétermination et à terme l'indépendance, quatre ans plus tard. Les deux documents émanent des actualités françaises diffusés à seulement deux semaines d'intervalle. »
Rendez-vous à l'adresse indiquée, et répondez aux questions proposées (bouton « suivant »).



La crise du 13 mai 1958 vue par les actualités françaises sur le site de l'INA : www.ina.fr/fresques/jalons/parcours/0001_1

MÉDIAS ET OPINION PUBLIQUE EN FRANCE



POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

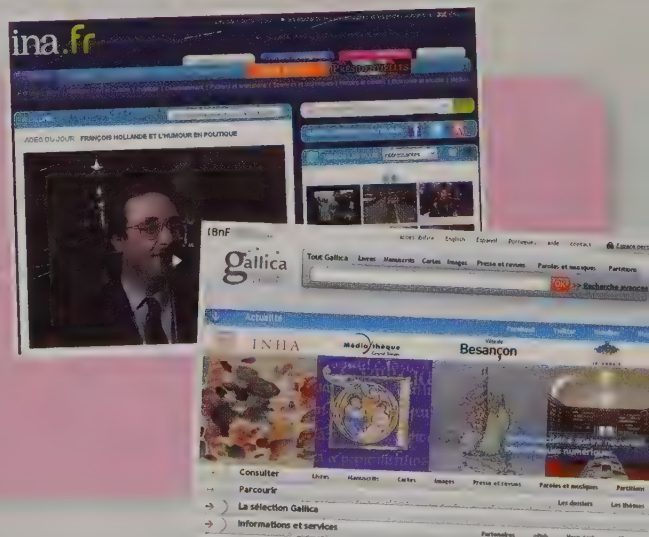
L'Affaire Dreyfus, téléfilm d'Yves Boisset (scénario de Jorge Semprun), 1995

Lire

Élisabeth Cazenave et Caroline Ulmann-Mauriat, *Presse, radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Hachette, 1994

Surfer

- Le site de l'Institut National de l'Audiovisuel : www.ina.fr
- Les archives Gaumont-Pathé : www.gaumontpathearchives.com
- Journaux anciens en ligne sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : gallica.bnf.fr





1 Années 1970 : les États-Unis, « paradis » des religions
Vitrine proposant des objets religieux de diverses confessions.

CHAPITRE

5

Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

Le paysage religieux américain se caractérise par une extrême diversité et par une grande vitalité dont découle une recomposition permanente. Fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et sur le respect du pluralisme religieux, la République vise à assurer la participation à égalité des différentes confessions à la vie de la communauté et à la définition de ses normes.

GOD BLESS



© CURT TEICH & CO., INC.
OB-H201

2

1940 : une nation sous le regard de Dieu

Carte postale de 1940 avec l'inscription :
« Dieu bénisse l'Amérique ».

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment se manifeste la diversité religieuse
aux États-Unis ?

Leçon 1 Une mosaïque religieuse, p. 150

Étude Les visages du protestantisme américain, p. 152

Étude Les catholiques, entre rejet et intégration, p. 154

Étude De nouvelles formes de religiosité, p. 156

Quelle a été l'influence des Églises
et des communautés religieuses sur la société
américaine depuis la fin du XIX^e siècle ?

Leçon 2 Religion et société, p. 158

Étude Dieu *versus* Darwin, p. 160

Étude Trois figures de l'activisme religieux, p. 162

Quelles sont les spécificités
de la laïcité américaine ?

Leçon 3 Les États-Unis, un État laïque, p. 164

Étude Billy Graham, le pasteur de l'Amérique, p. 166

Étude Dieu et la Maison Blanche, p. 168

L'État américain est laïc sur le plan constitutionnel mais empreint de religiosité sur le plan social. En cela, il propose un modèle original qui associe à la fois des aspirations à imposer la loi divine, régulièrement réactivées, et la conviction des pères fondateurs de la nécessaire séparation de l'Église et de l'État.

XVII^e-XVIII^e siècles

Le pluralisme religieux initial

La colonisation par les Européens fuyant les persécutions religieuses introduit en Amérique du Nord toute la palette des Églises nées à la suite des réformes luthériennes et calvinistes. Très tôt se manifeste un processus de fragmentation au sein du protestantisme. Les Réveils religieux (1730-1740, 1750-1775), périodes de ferveur religieuse intense, remettent en cause les communautés et les Églises traditionnelles. Combinés à d'autres dynamiques (interprétation par chacun de la Bible pour y trouver les voies de son propre Salut), ils conduisent à la multiplication de sectes.



Rencontre de protestants méthodistes américains

Gravure de 1819.

- 1 Boston
- 2 New York
- 3 Philadelphie
- 4 Baltimore
- 5 Charleston



Les 13 colonies

Fin XVIII^e siècle Un État fondé sur la séparation de l'Église et de l'État

La complète séparation de l'Église et de l'État

« À mon arrivée aux États-Unis, ce fut l'aspect religieux du pays qui frappa d'abord mes regards. À mesure que je prolongeais mon séjour, j'apercevais les grandes conséquences politiques qui découlaient de ces faits nouveaux. J'avais vu parmi nous l'esprit de religion et l'esprit de liberté marcher presque toujours en sens contraire. Ici, je les retrouvais intimement unis l'un à l'autre : ils régnaient ensemble sur le même sol. Chaque jour je sentais croître mon désir de connaître la cause de ce phénomène. Pour l'apprendre, j'interrogeai les fidèles de toutes les communions [...]. La religion que je professe me rapprochait particulièrement du clergé catholique, et je ne tardai point à lier une sorte d'intimité avec plusieurs de ses membres. À chacun d'eux j'exprimai mon étonnement et j'exposai mes doutes : je trouvai que tous ces hommes ne différaient entre eux que sur des détails ; mais tous attribuaient principalement à la complète séparation de l'Église et de l'État l'empire paisible que la religion exerce en leur pays. Je ne crains pas d'affirmer que, pendant mon séjour en Amérique, je n'ai pas rencontré un seul homme, prêtre ou laïque, qui ne soit tombé d'accord sur ce point. »

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, deuxième partie (chap. 9), 1840.

Selon la Constitution, tout ce qui peut entraver la liberté de culte viole le droit des individus. On veut plutôt favoriser l'entière liberté de la religion. La seule limite consiste à ne pas empiéter sur la liberté de conscience des autres. Le rejet de tout établissement d'une religion officielle s'oppose ainsi au modèle européen d'une Église institutionnalisée. Les pères fondateurs des institutions américaines jettent en même temps les bases de ce qui constituera la religion civile américaine.

Église et État, aucune union sous aucun terme

Gravure, vers 1871.

L'État, représenté sous les traits d'une allégorie féminine, renvoie les représentants des différentes Églises, signifiant ainsi sa volonté de ne privilégier aucun culte.



XIX^e siècle La diversification du paysage religieux

Le zèle religieux des colons américains

« J'ai vu des Américains s'associer pour envoyer des prêtres dans les nouveaux États de l'Ouest, et pour y fonder des écoles et des églises ; ils craignent que la religion ne vienne à se perdre au milieu des bois, et que le peuple qui s'élève ne puisse être aussi libre que celui dont il est sorti. J'ai rencontré des habitants riches de la Nouvelle-Angleterre qui abandonnaient le pays de leur naissance dans le but d'aller jeter, sur les bords du Missouri ou dans les prairies des Illinois, les fondements du christianisme et de la liberté. C'est ainsi qu'aux États-Unis le zèle religieux s'échauffe sans cesse au

foyer du patriotisme. [...] "Toutes les républiques américaines sont solidaires les unes des autres", vous diront [ces missionnaires de la civilisation chrétienne] ; si les républiques de l'Ouest tombaient dans l'anarchie ou subissaient le joug du despotisme, les institutions républicaines qui fleurissent sur les bords de l'océan Atlantique seraient en grand péril ; nous avons donc intérêt à ce que les nouveaux États soient religieux, afin qu'ils nous permettent de rester libres. »

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, deuxième partie (chap. 9), 1840.

La conquête et l'exploitation du territoire américain s'accompagnent de nouveaux Réveils et de nouvelles divisions. Esprit pionnier et vocation missionnaire des colons sont profondément liés. L'apparition de nouvelles Églises n'est pourtant pas toujours bien acceptée : pour échapper aux persécutions, les Mormons partent s'installer dans la vallée du Grand Lac Salé où sera fondée Salt Lake City (1847).

À partir des années 1840, les Irlandais fuyant la Grande Famine arrivent en masse aux États-Unis et vont former le noyau dur du catholicisme américain.

Moitié du XIX^e siècle

La question de l'esclavage divise les Églises

Les Noirs sont surtout évangélisés par les baptistes et les méthodistes qui dénoncent l'esclavage. Les Églises africaines-américaines, baptistes au sud et méthodistes au nord, deviennent le principal cadre d'organisation religieuse et sociale des communautés noires.

À partir de 1845, les congrégations se fracturent sur la question de l'esclavage. Les Églises sont abolitionnistes au nord, alors qu'elles défendent le maintien de l'esclavage au sud. Ainsi, baptistes et méthodistes se divisent, les premiers en 1845 et les seconds en 1861. La guerre de Sécession (1861-1865) prouve, comme le fait remarquer le Président Abraham Lincoln, que la religion est impuissante à cimenter la société. Néanmoins, la victoire des Nordistes scelle le triomphe des principes de liberté et de tolérance et permet l'abolition de l'esclavage dans l'ensemble des États de l'Union.

Swing Low, Sweet Chariot

Chant composé par un ancien esclave, Wallis Willis, en 1870. Dans ce *negro spiritual*, le fleuve Mississippi évoque le Jourdain et le prophète Élie rejoint le Paradis dans un chariot.

Chorus

Swing low, sweet chariot
Coming for to carry me home
Swing low, sweet chariot
Coming for to carry me home



I looked over Jordan and what did I see
Coming for to carry me home
A band of angels coming after me
Coming for to carry me home
(Chorus)

If you get there before I do
Coming for to carry me home
Tell all my friends I'm coming too
Coming for to carry me home
(Chorus)

Sometimes I'm up and sometimes I'm down
Coming for to carry me home
But still my soul feels heavenly bound
Coming for to carry me home
(Chorus)

La religion et la société aux États-Unis



IMMIGRATION EUROPÉENNE ET DIVERSIFICATION RELIGIEUSE

SÉCULARISATION PROGRESSIVE DE LA SOCIÉTÉ

1880
National Baptist
Convention
(Églises noires)

1908
Federal Council of Churches
(Protestants libéraux)

1925
Procès Scopes

1940
Transposition
du 1^{er} amendement
à l'ensemble des États fédérés

1942
Première église de scientologie
Association nationale des évangéliques

1956
La devise nationale devient « In God we trust »

1960
Kennedy,
premier
président catholique

1973
Arrêt Roe/Wade confirmant la
constitutionnalité de l'avortement



Religions majoritaires dans chaque État

	< 30 %	< 40 %	< 50 %	> 50 %
Catholique	Light blue	Medium blue	Dark blue	Very dark blue
Baptiste	Light purple	Medium purple	Dark purple	Very dark purple
Méthodiste	Light pink	Medium pink	Dark pink	Very dark pink
Luthérien	Light yellow	Medium yellow	Dark yellow	Very dark yellow
Mormon	Light green	Medium green	Dark green	Very dark green
Sans religion majoritaire	Light grey	Medium grey	Dark grey	Very dark grey

Pratique religieuse par État

- > 54 % des fidèles se rendant au moins une fois par semaine dans leur lieu de culte
- 50-54 % des fidèles se rendant au moins une fois par semaine dans leur lieu de culte
- Bible Belt

Immigration et diversification religieuse depuis le XIX^e siècle

- Immigration européenne au XIX^e siècle (catholiques, protestants, juifs)
- Immigration de Latinos depuis les années 1960 (catholiques)
- Immigration asiatique au XX^e siècle (religions orientales non chrétiennes)
- Immigration récente en provenance du Moyen-Orient et du Pakistan (musulmans)

Les lieux de la religion civile

- Cimetière militaire d'Arlington
- Cimetière national de Gettysburg
- Lincoln Memorial à Washington
- Washington Monument

1 Une mosaïque religieuse

Comment expliquer la diversité du paysage religieux américain ?

1 Un protestantisme hégémonique ?

→ Les Américains présentent un niveau élevé de pratique et d'affiliation religieuses. En 2007, 63 % affirment n'avoir aucun doute sur l'existence de Dieu. Les fidèles se répartissent dans plus de 200 Églises et des centaines de sectes. (DOC. 1)

→ Historiquement et culturellement, les États-Unis appartiennent à la sphère protestante. Le protestantisme englobe 90 % des dénominations (baptistes, méthodistes, presbytériens, pentecôtistes, etc.). Il en découle un caractère commun : une relation personnelle et directe du chrétien à Dieu et une vision marquée par le puritanisme. Au XIX^e siècle, des périodes de Réveils ont entraîné des scissions religieuses. La question noire a également été une cause de divisions : entre Églises noires et blanches d'abord, entre abolitionnistes et partisans du maintien de l'esclavage ensuite. (ÉTUDE P. 152-153)

→ Aujourd'hui, les protestants se divisent en trois groupes. 40 % appartiennent aux mouvements évangéliques, 30 % relèvent du protestantisme libéral en déclin et 30 % sont affiliés aux Églises noires. Les mouvements évangéliques, apparus dans les années 1940, sont en plein essor. Renouant avec les Réveils, ils multiplient les rassemblements populaires. (ÉTUDE P. 152-153)

2 Immigration et diversification religieuse

→ Au XIX^e siècle, l'immigration européenne amène une forte présence catholique : Irlandais et Allemands dans les années 1840, Italiens à partir de 1880. Entre 1890 et 1920, les catholiques passent de 7 à 18 millions. Cela entraîne des réactions de xénophobie* des protestants radicaux notamment durant les années 1920. Après 1945, les catholiques s'intègrent, comme en témoigne l'élection d'un Président catholique, J. F. Kennedy*, en 1960. À partir de 1960, les « Latinos » viennent grossir les rangs catholiques. Aujourd'hui, l'Église catholique américaine compte le plus grand nombre d'affiliés (60 millions). (ÉTUDE P. 154-155)

→ Fuyant les persécutions d'Europe de l'Est, les Juifs passent de quelques milliers en 1890 à 3 millions en 1920. Ils sont divisés entre une tendance réformée libérale, une communauté orthodoxe traditionaliste et une voie médiane, le judaïsme conservateur. Après 1945, arrivent des millions de réfugiés rescapés de la guerre. Le maintien des pratiques est dorénavant surtout social et culturel (DOC. 3).

→ Les religions non judéo-chrétiennes regroupent 10 % des croyants. La traite* a introduit l'islam aux États-Unis. Les musulmans restent très minoritaires (DOC. 4). À partir de 1930, *Nation of Islam* (NOI) politise la question noire. À partir de 1960, la mosaïque religieuse s'enrichit de nouvelles traditions bouddhiste, hindouiste, afro-caribéennes...

3 L'individualisation des croyances

→ Une majorité d'Américains ne considèrent pas la religion comme un héritage transmis et en changent au moins une fois dans leur vie. La religion est un outil d'accomplissement personnel devant proposer des solutions concrètes et immédiates (DOC. 2). Les Églises s'adaptent à la culture de masse (*megachurches*, émissions télévisées).

→ Le refus d'un dogme contraignant favorise la prolifération de croyances éclectiques : mouvements religieux alternatifs (dans le milieu hippie) et sectes psycho-religieuses axées sur la recherche du bien-être individuel (*New Age*, *Scientologie*...). (ÉTUDE P. 156-157)

→ Les recompositions permanentes au sein du protestantisme et l'impact de l'immigration expliquent la très grande diversité du paysage religieux américain.

Mots-clés

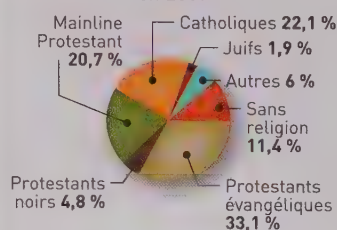
Évangélique Courant conservateur au sein du protestantisme, qui met l'accent sur le respect de l'autorité de la Bible, le développement d'une « relation » personnelle avec Jésus Christ, la « nouvelle naissance » (*born again*) en religion, le respect des valeurs morales et le devoir d'évangélisation.

Puritanisme Forme du protestantisme, issue idéologiquement du calvinisme et affirmée en Angleterre à partir des années 1560, en réaction à l'anglicanisme officiel. Plus largement, le terme désigne un état d'esprit religieux marqué par l'austérité des mœurs et la notion de responsabilité individuelle du chrétien devant Dieu. Il imprègne les Églises presbytériennes, méthodistes, baptistes et quakers.

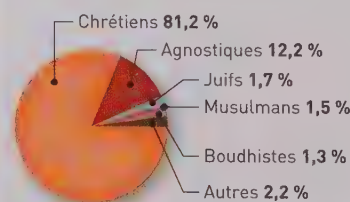
Réveil religieux / Revivalisme Période de ferveur religieuse intense sous la direction de prédicateurs itinérants qui mettent l'accent sur l'émotionnel au cours de rassemblements de masse. Ces mouvements de redynamisation de la foi sont désignés sous le nom de revivalisme.

Chiffres-clés

Les traditions religieuses en 2007



Les groupes religieux majoritaires en 2007



1 L'offre religieuse aux États-Unis

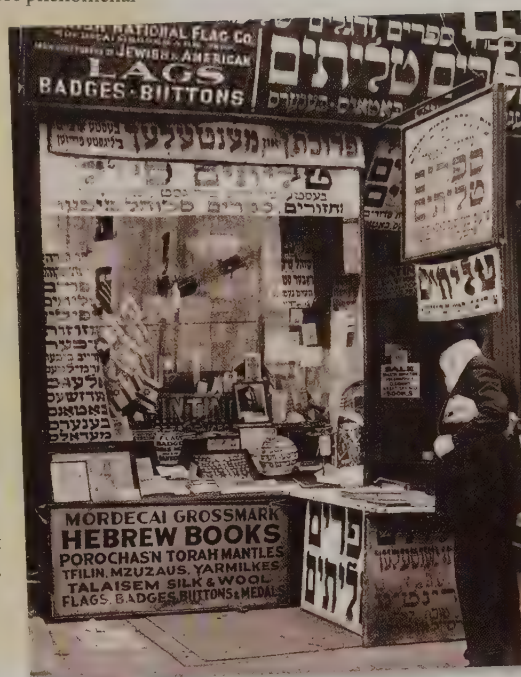
« Dans nos pays sécularisés d'Europe, un habitant sur dix pratique régulièrement un culte. La morale chez nous est devenue celle d'une sorte de religion sans Dieu. Le lien entre les questions d'éthique sociale et la foi est suffisamment distendu pour que nous nous sentions étrangers au débat américain. Là-bas, la plupart des citoyens sont activement engagés dans leurs religions. Certaines villes comme Seattle, au nord-ouest du pays, sont plus détachées du christianisme occidental et se tournent lentement vers des pratiques orientales. Mais 16 % seulement des Américains se déclarent athées. Parmi les 8 % de citoyens qui ont été élevés "sans religion", la moitié ensuite trouve une Église qui lui convient. La pratique religieuse, aux États-Unis, fait partie de la vie quotidienne.

Pour l'écrasante majorité des Américains, la Bible est avec la Constitution et la bannière étoilée l'un des trois piliers de l'identité nationale. [...]

Cette Bible, c'est celle du protestantisme, et donc de "la prétrise de tous les croyants". Pour les protestants, l'autorité divine ne s'incarne pas dans une Église universelle comme celle des catholiques, mais dans le cœur de chaque individu reconnaissant le Christ. Les protestants lisent la

Bible, ils l'étudient de près. Mais ils l'interprètent de mille manières. D'où un nombre phénoménal de configurations de cultes, et des dérives sectaires fréquentes. À Wichita, ville plate comme une limande et abritant un demi-million d'habitants, je me perds entre la Bible Church, l'Heritage Baptist Church, la First Baptist, la First United Methodist Church, la First Lutheran, la Central Christian Church, la Church of God, sans compter les centaines d'édifices presbytériens, calvinistes, évangélistes. Ici, les églises catholiques ressemblent à la cathédrale de Cantorbéry, les synagogues sont déguisées en Sainte-Sophie, les temples maçonniques ont l'air de coffres-forts, les temples des "sciences chrétiennes" s'abritent derrière des frontons doriques. On croirait des banques. [...]

François Hauter, www.lefigaro.fr, 24 juillet 2009.



- 1 Quelle religion est au fondement de la culture américaine ?
- 2 Comment l'auteur explique-t-il la prolifération des cultes protestants ?
- 3 Comment se manifeste le pluralisme religieux à Wichita ?
- 4 Quelles caractéristiques de la société américaine cela traduit-il ?

3 Le judaïsme, une identité religieuse et culturelle

Un quartier juif à New York au début du XX^e siècle.

2 Jésus, les raisons d'un succès

Le publicitaire Bruce Warton, fils d'un membre du clergé congrégationaliste, voit en Jésus l'inventeur de la publicité et le prototype de l'homme d'affaires. Dans l'extrait ci-dessous, il cherche à expliquer les ressorts du succès de Jésus.

« Oublions tous les credos pour l'instant, et prenons l'histoire [de Jésus] comme le récit nous le propose – un pauvre garçon, grandissant dans une famille de paysans, travaillant dans l'échoppe d'un charpentier ; il sent ses pouvoirs grandir peu à peu, commence à avoir une influence sur son voisinage, recrute quelques adeptes, supporte déceptions et revers, et finalement meurt. Pourtant ce qu'il avait construit était si solide que sa mort n'a représenté que le point de départ de son influence ! C'est l'histoire d'une grandiose réalisation, dépouillée de tout dogme.

Le succès est toujours passionnant ; nous ne nous lassons jamais de demander pourquoi et comment. Quelles étaient, alors, les raisons de son pouvoir sur les hommes ? Comment un paysan est-il devenu le plus grand des leaders ? Avant tout, il avait la voix et les manières d'un chef – le magnétisme personnel qui suscite loyauté et respect. [...] Nous parlons de magné-

tisme personnel comme s'il s'agissait de quelque chose de mystérieux – une qualité magique conférée à un individu sur cent et déniée à tous les autres. Ce n'est pas vrai. L'élément essentiel dans le magnétisme personnel est une sincérité enflammée – une foi immense dans l'importance du travail à réaliser. [...] Le second [secret du succès de Jésus] fut son formidable pouvoir de choisir les hommes, et de reconnaître en eux leurs capacités cachées. [...]

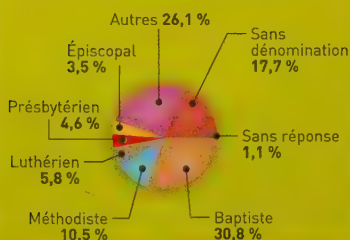
Ayant réuni son organisation, il restait à Jésus la tâche énorme de la former. Et là réside le troisième grand élément de son succès – sa patience infinie. L'Église a octroyé à chacun de ses disciples le titre de saint [...]. Ils étaient très éloignés de la sainteté quand il les a choisis. Il les a eus auprès de lui pendant trois ans, jour et nuit, et toute son énergie et toutes ses ressources étaient déployées pour créer en eux de la compréhension. »

Bruce Barton, *The Man Nobody Knows*, Bobbs-Merrill Company, 1925.



4 Un islam minoritaire

Qu'est-ce que Bruce Barton cherche à démontrer ici ?

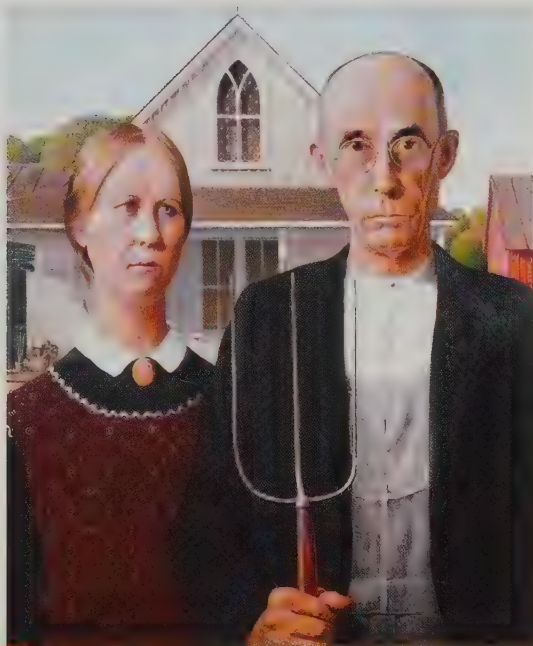


Les visages du protestantisme américain

Bien qu'en perte de vitesse, les Églises protestantes restent majoritaires aux États-Unis. Sous l'influence des périodes de Réveils et des dissensions internes, elles n'ont cessé

de se recomposer. Le refus de l'établissement d'une religion d'État et la concurrence des offres religieuses expliquent la grande diversité du paysage protestant.

Qu'est-ce qu'être protestant aux États-Unis ?



1 Fermiers puritains devant leur demeure de style gothique

Grant Wood, *American Gothic*, 62,4 x 74,3 cm, Institute d'Art de Chicago, 1930.

2 Un courant fondamentaliste

« Les auteurs de la Bible [...] furent préservés des erreurs qui apparaissent dans les autres livres, ainsi, le livre qui en est résulté, la Bible, est dans toutes ses parties la parole de Dieu, détenant la vérité dans toutes les matières, impérative dans ses commandements. C'est la doctrine de l'inspiration divine des Écritures saintes. »

Pasteur John G. Nachen, *The Christian Faith in the Modern World*, Eerdmans, 1936.

3 L'essor des Églises afro-américaines

Carte postale, « Sauvetage des pêcheurs » dans le Mississippi, vers 1905.



4 Un courant moderniste et libéral

Le protestantisme libéral regroupe, depuis le début du XX^e siècle, ce que l'on nomme les mainline churches. Elles s'associent au sein de la Federal Council of Churches en 1908, devenu le National Council of the Churches en 1950.

« Depuis sa fondation en 1950, le *National Council of the Churches of Christ* aux États-Unis a été la principale force de coopération œcuménique¹ entre les chrétiens des États-Unis. Les membres des groupes de foi du NCC – un large spectre d'églises protestantes, anglicanes, orthodoxes, évangéliques, africaines-américaines – incluent 45 millions de personnes dans plus de 100 000 congrégations locales à travers le pays. [...] »

Le travail de direction du NCC aide à nouer des liens entre les groupes de foi dans le pays et dans le monde entier. [...] La NCC crée également des réseaux avec des organisations œcuméniques et interreligieuses établies aux niveaux local, régional, national aux États-Unis et à l'étranger. Il promeut des relations harmonieuses entre chrétiens, juifs, musulmans, bouddhistes, fidèles de la religion traditionnelle des Indiens, et beaucoup d'autres groupes dans une société de plus en plus multireligieuse. Le NCC s'est particulièrement préoccupé d'établir des relations entre chrétiens et musulmans à la suite de la crise nationale de septembre 2001. »

Portail du site internet du *National Council of the Churches of Christ*, www.nccusa.org, 2012.

1. Rapprochement et dialogue entre les Églises.



5 Le revivalisme des « born again »

Rally des Youth for Christ (association évangélique), 1^{er} mars 1946.



6 La vision du monde des évangéliques

Couverture de l'hebdomadaire pentecôtiste américain *Pentecostal Evangel*, à la fin de la Deuxième guerre du Golfe, mai 1991.

?

1 DOC. 1 À 7. Recopiez, puis remplissez le tableau suivant afin de dégager les principales caractéristiques du protestantisme américain.

	Acteurs	Caractéristiques	Valeurs / idées défendues
DOC. 1			
DOC. 2			
DOC. 3			
DOC. 4			
DOC. 5			
DOC. 6			
DOC. 7			



7 La Bible Belt

Panneau à l'entrée d'une ville de l'Ohio, rappelant les dix commandements.

Repères

- 1840 Arrivée massive d'immigrés irlandais
- 1875 Le Vatican nomme le premier évêque américain
- 1880 Début de l'immigration italienne
- 1960 Élection de Kennedy, premier Président catholique

Les catholiques, entre rejet et intégration

Aux États-Unis, le catholicisme, longtemps méprisé et divisé, a d'abord été la religion des populations immigrées pauvres d'origine européenne. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, l'Église catholique devient la première obédience en nombre de fidèles.

Comment les catholiques se sont-ils intégrés à la société américaine ?



"DONT BELIEVE IN THAT."
WHAT THE IRISH ROMAN CATHOLIC CHILDREN WILL BE TOLD TO DO NEXT.
"Kick it out Peaceably!"

1 La méfiance à l'égard des catholiques

Dessin, de Thomas Nast, illustrateur protestant, vers 1871.

Un prêtre catholique irlandais se réjouit de voir des enfants donner des coups de pieds dans la Bible.



2 La Saint-Patrick à New York

Lithographie représentant les festivités organisées lors de la Saint-Patrick, patron de l'Irlande, à New York, en 1874.



3 Procession catholique en l'honneur de San Rocco

Catholiques d'origine italienne se rendant à l'église Saint-Joachim, New York, août 1933.



4 Chemin de croix des Mexicains catholiques

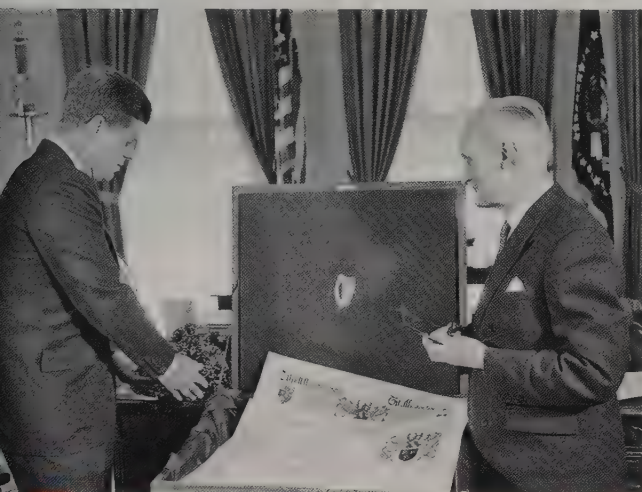
New York, mars 2002.



5

Le Boston college, une université d'élite catholique

Cette université, située à 10 km de Boston, fut fondée en 1827, en réponse aux discriminations faites aux étudiants catholiques. Elle est ouverte aux étudiants de toutes confessions et aux athées. C'est l'un des plus anciens exemples d'architecture néogothique aux États-Unis.



6

Un Président catholique

Durant la campagne électorale, Kennedy avait déclaré : « Je ne suis pas le candidat catholique à la présidence. Je suis le candidat du Parti démocrate à la présidence, qui s'avère également être catholique. Je ne parle pas au nom de mon église sur les questions d'intérêt public et l'Église ne s'exprime pas en mon nom ». On le voit ici, à la Maison Blanche en 1961, le jour de la Saint-Patrick, recevant de l'ambassadeur irlandais un panier rempli de trèfles, symbole de l'Irlande, et une reproduction de l'arbre généalogique montrant ses ancêtres irlandais.

VERS LE BAC Composition

Construisez un plan répondant au sujet suivant :
« La place des catholiques dans la société américaine de la fin du XIX^e siècle à nos jours. »



7

Les catholiques américains reçoivent le pape

Lors d'une visite du pape Jean-Paul II aux États-Unis en 1979, des catholiques brandissent des banderoles appelant à laisser une plus large place aux femmes au sein de l'Église. En réponse, le pape appelle les femmes à davantage de désintéressement.

?

- 1 DOC. 1, 2, 3 ET 6. Quelle est l'origine des premiers catholiques américains ?
- 2 DOC. 4. Par qui sont-ils rejoints à partir des années 1960 ?
- 3 DOC. 2 À 4. Quelle place semble tenir la religion dans ces communautés immigrées ?
- 4 DOC. 1. Que montre ce document des inquiétudes nées chez certains protestants devant l'afflux des catholiques ?
- 5 DOC. 2 À 5. Comment les catholiques sont-ils parvenus à préserver leur identité ?
- 6 DOC. 6. Que montre l'élection de J. F. Kennedy de l'intégration des catholiques dans la société américaine ? En quoi sa déclaration durant la campagne doit-elle néanmoins nuancer cette impression ?
- 7 DOC. 7. Pourquoi peut-on dire que l'Église catholique américaine défend des positions plus avancées que celles du Vatican ?

Repères

1953 Création de la première Église de scientologie dans le New Jersey
 1967 Apparition du *Jesus people movement* à San Francisco
 1968 Première Église homosexuelle
 1980 Théorisation du *New Age*, mélange de pratiques et de croyances visant à l'éveil spirituel

De nouvelles formes de religiosité

Les années 1950-1960 voient la prolifération de nouvelles pratiques et de nouvelles croyances, certaines nées de la critique de la société de consommation. L'individualisme

religieux et l'absence d'attachement à un dogme permettent toutes les fusions doctrinales et favorisent les expériences sectaires.

Pourquoi peut-on parler d'une individualisation des pratiques religieuses dans l'Amérique contemporaine ?

1 Jesus Revolution

a. Le « Christ psychédélique »

Le *Jesus People movement*, né de la contre-culture californienne des années 1960, vise à diffuser l'Évangile dans le monde hippie.

« La "révolution Jésus" ne rejette pas seulement les valeurs matérialistes de l'Amérique conventionnelle mais aussi la sagesse dominante de la théologie américaine. Le succès signifie souvent une vie impersonnelle et vide de toute spiritualité, qui de plus en plus se réfugie dans le sexe, la recherche du prestige, l'alcool et la consommation débridée. [...]

[Le *Jesus people movement*] transcende les divisions sociales, des cheveux courts aux cheveux longs, de la droite à la gauche, des riches aux pauvres. [...] Il a été assez puissant pour sortir de nombreux jeunes de leur addiction à la drogue. Son message est œcuménique¹, il attire des catholiques, des juifs, des protestants de toute tendance et de nombreuses personnes sans religion. Les catholiques visitent les églises protestantes avec une nouvelle empathie, et les protestants se retrouvent à discuter avec des nonnes et à apprécier la messe. »

Article paru dans *Time*, juin 1971.

1. Rapprochement et dialogue entre les Églises.



b. Baptêmes de masse en Californie (janvier 1971)



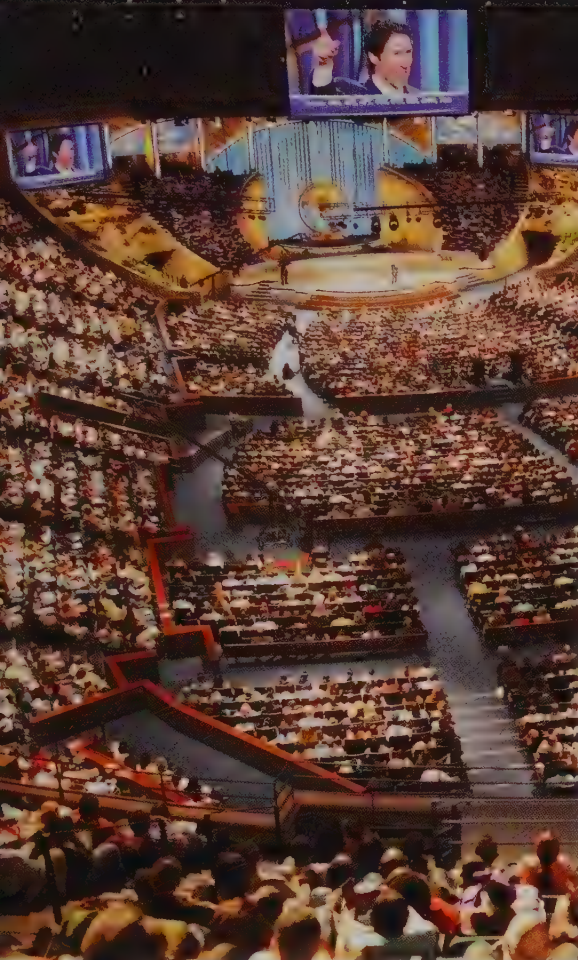
2 Des Églises homosexuelles

Troy Perry, fondateur de la *Metropolitan Community Church*, officiant lors d'un mariage entre deux hommes, Los Angeles, mars 1972. Il existe aujourd'hui 200 congrégations où l'on se réunit sur la base de préférences sexuelles, sans doctrine religieuse particulière.

3 Quand Hollywood donne le ton des nouvelles croyances

« Feivel Gruberger est un ancien agent d'assurances, reconverti en 1962 en rabbin. Il est depuis devenu Philip Berg. Son segment de marché, c'est la Kabbale à la portée de tous et à toutes les sauces. Comme Ron Hubbard, ancien auteur de science-fiction reconverti prophète de l'"Église" de scientologie, il n'hésite pas à recourir aux méthodes de vente les plus poussées. Comme la scientologie, le Centre de la Kabbale dispose en vitrine d'une belle brochette de stars qui pensent y avoir trouvé leur équilibre quand elles ne servent que de produits d'appel. Dans l'ordre d'apparition : Liz Taylor, Barbra Streisand, Jerry Hall (qui y avait entraîné Mick Jagger pour résoudre leurs problèmes de couple – manifestement en vain), Naomi Campbell et Madonna [...]. Comme en scientologie, des dérives sectaires sont pointées par d'anciens adeptes du Centre de la Kabbale. Mais, à la différence des partisans de feu Ron Hubbard, Philip Berg, lui, ne cherche pas à conquérir le monde. Seulement à développer son fonds de commerce. »

Renaud Lecadre, « Kabbale business », *Libération*, 18 novembre 2003.



Cérémonies vaudoues dans les caves de Brooklyn

« Il est 3 heures du matin. Dans une cave sombre de Brooklyn, Jack Laroche, un ingénieur en informatique d'origine haïtienne, attend nerveusement sa future épouse, un esprit vaudou nommé Ezili Freda qui a le pouvoir d'accorder amour et richesse.

Pendant que quatre hommes frappent les tambours en rythme, les prêtresses vaudoues vêtues de robes de couleurs vives dansent en cercles extatiques, aspergeant le sol de rhum et scandant «*Ayibobo !*» – l'amen vaudou. La mariée fait une entrée spectaculaire : l'une des prêtresses, vêtue d'une robe rose étincelante, est prise de violents tremblements, ses yeux se révulsent et elle s'évanouit ; lorsqu'elle revient à elle, elle est possédée par Ezili Freda. Elle prend la main de M. Laroche, lui suçote l'oreille avec coquetterie, puis les heureux époux échangent leur consentement en français.

Longtemps mal compris et mal perçu par la culture populaire occidentale, le vaudou est devenu un repère spirituel dans les enclaves haïtiennes des États-Unis. Ses adeptes y cherchent un réconfort après le tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti l'année dernière. New York compte 300 000 personnes nées en Haïti ou nées aux États-Unis de parents haïtiens.

[...] Le vaudou est une religion de guérison et a été apporté à Haïti par les esclaves d'Afrique centrale et occidentale. Les adeptes communient avec un dieu – Gran Met – en adorant les *loas*, des esprits puissants et parfois irascibles, qui gouvernent l'amour, la morale, la reproduction et la mort.

Selon les chercheurs, la moitié des Haïtiens pratiquent le vaudou sous une forme ou une autre, souvent en conjonction avec le catholicisme. Comme cette religion se pratique en secret et qu'elle accorde une grande importance aux esprits, aux sorts et aux sacrifices animaux, elle est stigmatisée et considérée comme primitive. [...]

Les aspirants *mambos* font en général leur apprentissage auprès d'un mentor expérimenté, et il faut parfois cinq ans pour maîtriser les divers rituels du vaudou, explique Mme Desir. Elle-même a choisi il y a des années de faire des études pour devenir *mambo* plutôt que de poursuivre ses études d'anthropologie. Sa mère, qui était catholique, en fut consternée, se souvient Mme Desir. [...]

Pour M. Laroche, qui est arrivé à New York à l'âge de 5 ans, le vaudou représente un lien avec le foyer familial à Port-au-Prince. Il ne voit aucune contradiction à manipuler un iPhone et à épouser un esprit vaudou. Pendant la cérémonie, il a décidé de célébrer ses noces avec son amie. Celle-ci n'a pas de raison d'être jalouse : elle a elle-même épousé Ogou, un esprit viril fumeur de cigares qui donne force et protection. »

Dan Bilefsky, *The New York Times*, repris dans *Courrier International*, 29 avril 2011.

4

Les mégaéglises

Service religieux dans l'église Lakewood à Houston en avril 2006, où le pasteur Joel Osteen prêche à 25 000 personnes chaque semaine.

Aux États-Unis, il existe plus de 800 mégaéglises d'obédience protestante, gigantesques centres commerciaux religieux, accueillant chaque dimanche plus de 3 millions de fidèles à qui sont proposés restaurants, boutiques, crèches.

?

1 DOC. 1 À 5. Recopiez et remplissez le tableau suivant.

	Tradition religieuse	Public visé	Message proposé
DOC. 1			
DOC. 2			
DOC. 3			
DOC. 4			
DOC. 5			

2 Que révèlent ces pratiques et ces croyances des évolutions religieuses en cours dans la société américaine ?

1 Des religions omniprésentes dans l'espace public

→ **Aux États-Unis, les Églises sont de riches organisations de masse.** L'État ne les subventionne pas, mais leur octroie de larges exemptions fiscales. Financées par les fidèles, elles développent leur réseau éducatif et s'appuient sur des médias puissants.

→ **Mouvements religieux et partis politiques s'allient.** L'engagement du Parti démocrate en faveur de la cause noire se manifeste, par exemple, par le soutien de John F. Kennedy* au combat du pasteur Martin Luther King (ÉTUDE P. 162). Le parti républicain, quant à lui, défend les positions de la droite chrétienne comme l'atteste la place prise, au sein du parti, par la Coalition chrétienne de Pat Robertson (1989).

→ **Dans l'ensemble des institutions, toutes les confessions sont représentées.** Les deux grands partis comptent chacun des élus protestants, catholiques et juifs, dont l'appartenance religieuse ne peut pourtant expliquer à elle seule les prises de position.

2 Tradition et modernité

→ **La société américaine est divisée entre libéraux, ancrés dans les États du Nord-Est, et conservateurs implantés dans les États du Sud-Est (Bible Belt).** Les combats actuels des conservateurs font écho aux luttes anciennes des fondamentalistes. Le **fondamentalisme** chrétien se réfère aux *Fundamentals* parus entre 1909 et 1912 (refus de la modernité, lecture littérale de la Bible) et s'exprime notamment lors du procès Scopes (1925), qui oppose **créationnistes** et **évolutionnistes** (ÉTUDE P. 160). Les fondamentalistes rejettent les minorités – antipapisme, antisémitisme*, racisme – et veulent imposer leur morale à la société (DOC. 3) : tempérance (DOC. 1), prière à l'école, lutte contre l'avortement, l'homosexualité, etc.

→ **Moins intransigeant sur le plan théologique, les évangéliques combattent pour une Amérique régénérée et vertueuse.** Inquiets des évolutions en faveur de l'interdiction de la prière à l'école (1962), du mouvement des droits civiques (1964), de l'avortement (1973), ils mènent, depuis les années 1980, une guerre culturelle, notamment avec la *Moral Majority* de Jerry Falwell (ÉTUDE P. 163).

→ **Toutes les Églises ont vu émerger un courant moderniste et libéral qui prône l'adaptation aux évolutions sociales.** Dans leur immense majorité, les Églises légitiment l'économie capitaliste et prêchent le *Gospel of Wealth* (« l'évangile de la richesse ») – la réussite matérielle témoignant de la bienveillance de la providence. Certains en appellent cependant à davantage de justice, comme le courant du *Social Gospel* (DOC. 2). Sur le plan des mœurs, les libéraux ont entériné les évolutions contemporaines (divorce, sexualité hors mariage, contraception, homosexualité).

3 Une société sécularisée ?

→ **Le modèle culturel dominant concurrence le discours religieux.** Les préceptes moraux des Églises entrent en contradiction avec les valeurs promues par la société de consommation : la recherche du bonheur et de la réussite individuelle. Nombre d'entreprises, d'universités, de médias, de leaders d'opinion n'obéissent à aucun précepte religieux.

→ **L'essor des évangéliques révèle néanmoins une sécularisation inégale de la société.** Le discours évangélique, simple, patriote, conservateur au plan moral, séduit les classes moyennes et populaires blanches urbanisées du Sud et de l'Ouest.

→ **L'activisme religieux se traduit rarement dans la loi.** La pluralité des *lobbies** religieux empêche toute hégémonie d'une Église. Cependant, la puissance financière des associations leur assure une visibilité.

➤ **Les Églises prennent largement part au débat public.** Cette influence n'a pas empêché une sécularisation progressive de la société américaine.

Dates-clés

- 1909-1912 *The Fundamentals*
- 1925 Procès Scopes
- 1948 Interdiction de l'enseignement religieux dans les écoles publiques
- 1973 Légalisation de l'avortement
- 1979 Majorité morale de J. Falwell

Personnages-clés



Martin Luther King
(1929-1968)

Pasteur baptiste afro-américain, engagé dans le combat non-violent pour les droits civiques. Prix Nobel de la Paix

en 1964, il est assassiné le 4 avril 1968.

Jerry Falwell



(1933-2007)

Pasteur baptiste et télévangéliste. Il crée en 1979 un groupe de pression éthico-religieux, la Majorité morale, avant-garde militante de la

droite chrétienne.

Mots-clés

Bible Belt (« ceinture de la Bible »)
Les régions du sud et du centre des États-Unis où la pensée religieuse est dominée par la croyance dans la vérité littérale de la Bible et la volonté d'appliquer ses préceptes à la société.

Créationnisme/Évolutionnisme

Le **créationnisme** est la croyance que le monde est une création divine. Dans sa version contemporaine, il s'appuie sur l'idée du « *dessein intelligent* » (*intelligent design*), théorie pseudo-scientifique selon laquelle l'observation du monde du vivant et de l'univers révélerait un ordonnancement intelligent, donc divin. Il s'oppose à l'**évolutionnisme**, issu des théories de Charles Darwin, qui explique l'évolution par l'action de la sélection naturelle sur les espèces.

Fondamentalisme chrétien Attachement strict aux principes originels de la doctrine chrétienne.

Sécularisation Processus d'émancipation des sociétés à l'égard des religions.



1

Prêcher la tempérance

Un prédicateur s'adresse à la foule venue se divertir à Coney Island, vers 1900.

2

Le Social Gospel

Auteur en 1917 de *Theology for the Social Gospel*, le pasteur baptiste Walter Rauschenbusch affirme que la loi du Christ, mise en œuvre dans la vie sociale et individuelle, entraînera l'avènement du Royaume de Dieu.

• « Le progrès le plus important dans la connaissance de Dieu que puisse réaliser un homme aujourd'hui consiste à comprendre que le Père du Christ ne peut vouloir le maintien du régime capitaliste. »

• « L'acte de foi et d'espérance le plus courageux que puisse accomplir un chrétien, c'est de croire et d'espérer que ce salut est possible et que la loi de Jésus-Christ peut prévaloir un jour dans les affaires. »

• « Le Royaume de Dieu, c'est l'humanité organisée selon la volonté de Dieu. [...] Il penche du côté de l'ordre social qui sera le plus apte à garantir à toute personne humaine l'épanouissement le plus libre et le plus noble. [...] Les institutions de l'Église, ses activités, son culte et sa théologie doivent être testés à long terme par leur capacité de créer effectivement le Royaume de Dieu. »

Citations reproduites dans M. Rocard et al., *Itinéraires socialistes chrétiens 1882-1982*, Éditions Labor et Fides, 1983.

1 En quoi consiste la critique du système économique et social par Walter Rauschenbusch ?

2 Au nom de quoi ?

3

Le conservatisme, une nouvelle religion

- 1 « Le changement le plus profond qu'ait connu la culture politique américaine au cours des trente dernières années, c'est peut-être que le conservatisme est passé d'un mouvement politique à une sorte de fondamentalisme religieux. [...] En bref, ce que nous connaissons aux États-Unis, aujourd'hui, c'est un fondamentalisme politique qui a toutes les caractéristiques d'un fondamentalisme religieux. Pendant des siècles, la démocratie américaine s'est construite sur des concessions mutuelles, la négociation, le compromis, l'acceptation du fait que la majorité gouverne dans le respect des droits de la minorité, et surtout la volonté de se plier au vote de la majorité. Le fondamentalisme religieux, en revanche, repose sur des vérités immuables qui ne peuvent être négociées, faire l'objet d'un compromis ou changées. Il est en cela diamétralement opposé à la démocratie libérale telle que nous l'avons pratiquée aux États-Unis. Les démocrates de tous les bords politiques sont peut-être prêts à défendre la démocratie jusqu'à la mort, mais très peu d'entre eux défendront une politique particulière jusqu'à la mort. On ne lance pas une croisade sanglante pour la réglementation du système bancaire, le salaire minimum, voire la réforme du système de santé. Quand la politique devient religion, chaque décision politique devient une affaire de vie ou de mort, comme nous le constatons aujourd'hui. Les militants du mouvement *Tea Party*, les manifestants anti-Obama qui le haïssent avec une ferveur qui va au-delà de la politique, ceux qui le comparent à Hitler ou à Staline, les aspirants guerriers qui brandissent leurs armes en annonçant sombrement son trépas, les animateurs excités des chaînes de télévision câblées et des stations de radio qui gagnent leur vie en le diabolisant et en traitant les progressistes d'ennemis de l'Amérique, ces gens-là ne se contentent pas d'exercer leurs droits au sein du système politique. Ils croient sincèrement que le système politique américain, ce système qui a élu Obama, ne fonctionne plus. [...] Rien ne peut les faire évoluer parce qu'on ne peut convaincre des fanatiques religieux d'une chose en laquelle ils ne croient pas déjà, même si leur religion est un dogme politique. [...] Toute bataille politique est une croisade, une guerre sainte, une question de bien et de mal. Ceux qui s'opposent à la tournure religieuse prise par la politique pensent peut-être qu'il suffit de changer de stratégie, mais ils se trompent. Ils ne pourront jamais gagner parce que, pour les fondamentalistes politiques, il ne s'agit pas d'une joute politique mais de la dernière bataille de l'Apocalypse. »

Neal Gabler, article paru dans le *Los Angeles Times*, 17 décembre 2009.

1 D'après l'auteur, quelles sont les spécificités du fondamentalisme contemporain ?

2 Quels en sont les dangers ?

Repères

- 1909-1912 *The Fundamentals*, manifeste fondamentaliste
 1925 Procès Scopes à Dayton
 1977 *International Council on Biblical Inerrancy*, pour réaffirmer l'attachement au littéralisme biblique
 2007 Ouverture du musée de la Création dans le Kentucky

Dieu versus Darwin

À plusieurs reprises au XX^e siècle, les fondamentalistes chrétiens américains ont tenté d'empêcher l'enseignement de la théorie darwinienne de l'évolution qu'ils considèrent contraire à la version biblique de la création du monde et de l'homme.

Quels sont les objectifs et les moyens d'action des créationnistes américains ?

1 Le Tennessee refuse la théorie de l'évolution

La loi Butler reste en vigueur jusqu'en 1967.

- « 1. Dans toutes les universités et tous les établissements publics de l'État, financés tout ou partie par les fonds publics, il est illégal de professer toute théorie qui nie l'histoire de la création divine de l'homme telle qu'elle est enseignée dans la Bible, et d'enseigner en lieu et place que l'homme descendrait d'un ordre animal inférieur.
 2. Tout professeur déclaré coupable de violation de cette loi, se serait rendu coupable d'un délit et serait condamné à payer une amende supérieure à 100 dollars et une amende de 500 dollars à chaque nouvelle offense.
 3. Cette loi prend effet immédiatement dans le souci du bien public. »

Loi votée par l'État du Tennessee, mars 1925.

2 Le procès du singe

Cherchant à faire déclarer inconstitutionnelle la loi votée en 1925, l'American Civil Liberties Union (ACLU) demande à un enseignant, John T. Scopes, de se faire inculper volontairement pour avoir enseigné les thèses darwiniennes dans un établissement public et prend en charge sa défense lors du procès qui lui est intenté par l'État du Tennessee. Scopes est condamné à 100 dollars d'amende. L'opinion retient néanmoins que William

Bryan, l'avocat de l'accusation, interrogé par Clarence Darrow, avocat de Scopes, a dû admettre une lecture allégorique de la Bible.

« M. Darrow : Croyez-vous que l'histoire du déluge doit être interprétée littéralement ?

Réponse : Oui, Monsieur.

M. Darrow : Quand le déluge a-t-il eu lieu ?

Réponse : [...] La date est fixée, comme cela l'a été rappelé ce matin.

M. Darrow : Vers 4004 av. J.-C. ?

Réponse : C'est une estimation qui est acceptée aujourd'hui. Je ne saurais pas dire si c'est précis. [...]

M. Darrow : Ne savez-vous pas que les anciennes civilisations chinoises remontent à 6000 ou 7000 ans au moins ?

Réponse : Non, mais elles ne peuvent remonter au-delà de la création, selon la Bible, il y a 6000 ans.

M. Darrow : Vous ne savez pas à quand elles remontent, n'est-ce pas ?

Réponse : Je ne sais pas à quand elles remontent, mais vous le savez probablement. Je pense que vous donneriez votre préférence à quiconque s'oppose à la Bible, et je donne ma préférence à la Bible. [...]

M. Darrow : Maintenant, M. Bryan, savez-vous s'il existe des éléments ou avez-vous jamais entendu parlé d'éléments qui décri-

vent qu'un déluge, qui aurait eu lieu il y a 4200 ans environ, aurait détruit toute vie sur la Terre ?

Réponse : [...] J'ai vu dans les découvertes des archéologues qu'ils avaient trouvé des éléments qui décrivaient le déluge.

M. Darrow : M. Bryan, ne savez-vous pas que beaucoup de religions anciennes décrivent le déluge ?

Réponse : Non, je ne sais pas. [...]

M. Darrow : Avez-vous étudié assez loin la religion pour le savoir ?

Réponse : En dehors de la Bible ?

M. Darrow : Oui.

Réponse : Non, je n'ai pas étudié pour le savoir.

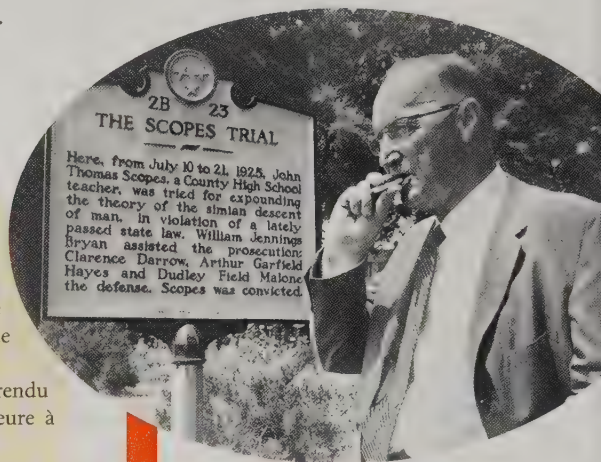
M. Darrow : Avez-vous déjà étudié d'autres religions ?

Réponse : Oui, Monsieur. [...]

M. Darrow : Et vous ne savez pas si aucune autre religion n'a pas donné une description similaire de la destruction de la Terre par le déluge ?

Réponse : La religion chrétienne m'a satisfait, et je n'ai jamais trouvé nécessaire d'aller étudier des religions concurrentes. »

P. Appleman, *State of Tennessee vs J. T. Scopes*, Éditions Darwin, 1970.



3

La mémoire du procès

John T. Scopes de retour à Dayton, en 1960, devant le panneau rappelant la tenue du procès et sa condamnation.



4 Le procès Scopes au cinéma

Inherit the wind, film réalisé en 1960 par Stanley Kramer.

« [L'évolution] est une simple théorie, qui a été, ces dernières années, remise en question dans le monde de la science et que la communauté scientifique ne considère plus désormais comme infaillible. Mais si elle devait être enseignée dans les écoles, je pense que la théorie biblique de la création, qui n'est pas une théorie mais le récit biblique de la création, devrait aussi être enseignée. »

Conférence de presse du candidat républicain à l'élection présidentielle, **Ronald Reagan**, en 1980 (article publié en ligne sur le site de l'Institut pour la recherche sur la création, www.icr.org, 2012).



- 1 **DOC. 1 ET 2.** Quel est l'enjeu du procès du singe qui se tient dans le Tennessee en 1925 ?
- 2 **DOC. 2 ET 3.** Quelle en est l'issue ?
- 3 **DOC. 2.** Quel est l'objet de l'interrogatoire de William Bryan par Clemence Darrow ? Qu'en ressort-il ?
- 4 **DOC. 3 ET 4.** Que montrent ces documents de l'impact de ce procès dans la mémoire américaine ?
- 5 **DOC. 5 ET 6.** Que révèlent ces documents de la place que tient la question de l'enseignement de l'évolution dans le débat politique contemporain ?
- 6 **DOC. 6.** Qu'est-ce que le créationnisme ? À quoi et à qui cette théorie s'oppose-t-elle ?
- 7 **DOC. 5 ET 6.** Qu'est-ce qui distingue les positions respectives de R. Reagan et S. Palin ?
- 8 **DOC. 7 ET 8.** Comment les créationnistes entendent-ils faire connaître leurs thèses ?
- 9 **DOC. 8.** En quoi cette reconstitution est-elle aberrante sur le plan scientifique ?



8

Un musée créationniste

Le musée, installé à Petersburg dans le Kentucky, a ouvert ses portes en mai 2007.

« [...] Depuis sa nomination, la colistière de John McCain [Sarah Palin] a été au centre de plusieurs affaires [...]. La dernière polémique en date est relayée par le *Los Angeles Times* dans son édition du lundi 29 septembre. Le quotidien californien rapporte les propos de Philip Munger, un ancien professeur de musique dans un lycée de Wasilla, qui affirme que Sarah Palin lui aurait confié en 1997 qu'elle croyait que "les dinosaures et les hommes avaient vécu en même temps sur Terre, il y a six mille ans". Il a expliqué au journal qu'il avait interrogé celle qui était alors maire de Wasilla sur "les fossiles préhistoriques et les empreintes qui dataient de millions d'années". "Elle m'a répondu qu'elle avait vu des traces d'humains à côté de celles des dinosaures", assure-t-il. [...]

Ce n'est pas la première fois que Sarah Palin est accusée de tenir des propos se réclamant du créationnisme "Jeune Terre", un courant de pensée radical présent dans certains cercles évangéliques américains, qui prône une lec-

ture littérale de la Genèse : la Terre a été créée en sept jours par Dieu il y a de cela six mille à dix mille ans, l'évolution des espèces est une invention de Darwin et les hommes auraient côtoyé les dinosaures. Selon les théories scientifiques les plus acceptées, les derniers dinosaures se seraient éteints il y a 65 millions d'années et les premiers hommes seraient apparus 200 000 ans avant J.-C. [...]

En Alaska, Sarah Palin a été membre, jusqu'en 2002, de l'*Assembly of God*, une Église fondamentaliste qui prône "un soutien sans détour du créationnisme" et estime que "le récit de la Genèse doit être interprété littéralement". Lors de sa campagne pour le poste de gouverneur de l'État en 2006, elle avait demandé que les théories du "dessin intelligent", autre nom du créationnisme, puisse être incluses dans les programmes scolaires aux côtés de l'évolution. Une fois au pouvoir, en revanche, elle n'a pas tenté d'appliquer cette idée. »

Lorraine de Foucher, www.lemonde.fr, 30 septembre 2008.

Le dessein intelligent

Le Discovery Institute, *laboratoire d'idées de la droite fondamentaliste américaine*, définit la théorie du « *dessein intelligent* » (intelligent design) dans ce document à usage interne.

« L'idée que l'être humain a été créé à l'image de Dieu est l'un des principes fondateurs de la civilisation occidentale. On peut discerner son influence dans la plupart, sinon dans toutes les plus grandes réussites de l'Occident, parmi lesquelles la démocratie représentative, les Droits de l'homme, la liberté d'entreprendre et les progrès des arts et des sciences. Pourtant, voici un peu plus d'un siècle, cette notion cruciale a été attaquée de toutes parts par des intellectuels qui s'appuyaient sur les découvertes scientifiques. Discreditant les conceptions traditionnelles de Dieu comme de l'Homme, des penseurs comme Charles Darwin, Karl Marx, Sigmund Freud ont dépeint les humains non comme des êtres moraux et spirituels, mais comme des animaux ou des machines évoluant dans un univers régi par des influences purement impersonnelles,

dont le comportement et même les pensées sont dictés par les forces inébranlables de la biologie, de la chimie et de l'environnement. Cette conception matérialiste de la réalité a fini par contaminer quasiment tous les domaines de notre culture – de la politique et de l'économie à la littérature et à l'art. [...]

Le Centre pour le renouveau scientifique et culturel n'a d'autres ambitions que de renverser le matérialisme et son héritage culturel. Rassemblant des spécialistes des sciences de la vie, mais aussi des sciences sociales et humaines, le Centre étudie les doutes sérieux que soulèvent les dernières découvertes de la biologie, de la physique et des sciences cognitives à propos du matérialisme scientifique, remettant à l'ordre du jour une appréhension globalement théiste [déiste] de la nature. Le Centre accorde des bourses sur des sujets de recherche originaux, organise des conférences, et explique aux décideurs politiques qu'il y a une vie après le matérialisme. »

Discovery Institute, « La Bible contre Darwin », *Le Nouvel Observateur*, 2005-2006.

1953 Martin L. King, pasteur baptiste ; Malcolm X intègre la *Nation of Islam*
 1957 King prend la tête de la *Southern Christian Leadership Conference*, organisation baptiste pour les droits civiques
 1973 Arrêt Roe/Wade confirmant la constitutionnalité de l'avortement
 1979 Majorité morale de Jerry Falwell

Trois figures de l'activisme religieux

Aux États-Unis, les Églises s'engagent sur les grandes questions politiques et sociales et cherchent à peser sur le débat public. Dans les années 1960, la lutte pour les droits

civiques met en lumière deux leaders religieux noirs, Martin Luther King et Malcolm X, assassinés en 1965 et 1968. Dans les années 1980, les chrétiens conservateurs font du pasteur baptiste Jerry Falwell, le héros de leur lutte pour un retour de l'ordre moral.

Comment les leaders religieux cherchent-ils à peser sur les grandes questions de société ?

A • La lutte contre la discrimination : Martin L. King et Malcolm X

1 Le rêve de Martin Luther King



« [...] Il est temps de quitter la vallée sombre et désolée de la ségrégation pour prendre le chemin ensoleillé de la justice raciale. Il est temps d'ouvrir les portes de l'opportunité à tous les enfants de Dieu.

[...] L'Amérique ne connaîtra ni repos ni tranquillité tant que les Noirs ne jouissent pas pleinement de leurs droits civiques. Les orages de la révolte continueront à secouer les fondations de notre pays jusqu'au jour où la lumière de la justice arrivera. Mais il y a quelque chose que je dois dire à mon peuple, qui est sur le point de franchir le seuil de la justice.

En luttant pour prendre notre juste place, nous ne devons pas nous rendre coupables d'actes injustes. [...]

Je vous dis aujourd'hui, mes amis, que malgré les difficultés et les frustrations du moment, j'ai quand même un rêve. C'est un rêve profondément enraciné dans le rêve américain.

J'ai un rêve qu'un jour, cette nation se lèvera et vivra la vraie signification de sa croyance : "Nous tenons ces vérités comme allant de soi, que les hommes naissent égaux".

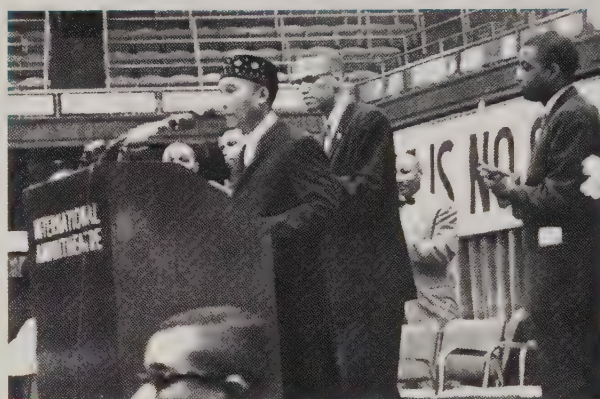
J'ai un rêve qu'un jour, sur les collines de terre rouge de la Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité.

J'ai un rêve qu'un jour même l'État de Mississippi, un désert étouffant d'injustice et d'oppression, sera transformé en une oasis de liberté et de justice.

J'ai un rêve que mes quatre enfants habiteront un jour une nation où ils seront jugés non pas par la couleur de leur peau, mais par le contenu de leur caractère.

[...] Quand nous laisserons retentir la liberté, quand nous la laisserons retentir de chaque village et de chaque lieu-dit, de chaque État et de chaque ville, nous ferons approcher ce jour quand tous les enfants de Dieu, Noirs et Blancs, Juifs, Catholiques et Protestants, pourront se prendre par la main et chanter les paroles du vieux spirituel noir : "Enfin libres ! Enfin libres ! Dieu tout-puissant, merci, nous sommes enfin libres !" »

Discours de **Martin Luther King**, pasteur baptiste, au Lincoln Memorial à Washington, 28 août 1963.



2 Le leader musulman Elijah Muhammad

Elijah Muhammad s'exprime lors de la convention annuelle des musulmans, 1^{er} février 1961. On aperçoit derrière lui Malcolm X.

3 Malcolm X défend la cause noire

« King est la meilleure arme que les Blancs, qui veulent brutaliser les Noirs, aient jamais eue dans notre pays, parce qu'à cause de lui, quand le Blanc veut attaquer les Noirs, ils ne peuvent se défendre parce que King a prêché cette stupide philosophie : vous n'êtes pas censés vous battre [...].

L'Honorable Elijah Muhammad nous enseigne que la solution ne viendra jamais des politiciens, elle viendra de Dieu, et que le seul moyen pour le Noir, dans ce pays aujourd'hui, de se faire respecter et reconnaître par les autres, est de se débrouiller seul ; [...] et que la solution que Dieu a donnée à l'Honorable Elijah Muhammad est celle que Dieu donna à Moïse quand les Hébreux dans la Bible se trouvaient dans une misère semblable à la misère des Nègres en Amérique aujourd'hui, qui n'est en somme qu'un esclavage moderne. Et la réponse de Moïse fut de séparer les esclaves de leurs maîtres et de montrer aux esclaves le chemin d'une terre qui serait la leur, où ils serviraient leur Dieu et leur religion, dans leur pays où ils pourraient se nourrir, se vêtir et s'abriter sans l'aide de personne. »

Nous, les nègres, James Baldwin, Martin Luther King, Malcolm X, entretiens avec Kenneth B. Clark (trad. André Chassaigneux), © Éditions La Découverte, 2008. www.editionsladecouverte.fr

B • La Majorité morale de Jerry Falwell



4 Jerry Falwell dans son studio d'enregistrement

À la fin des années 1970, Jerry Falwell, pasteur baptiste et célèbre télévangéliste, débute des campagnes contre l'avortement dans son programme de télévision hebdomadaire et crée un lobby religieux, la Majorité morale.

5 Les besoins des enfants selon la droite chrétienne

- 1 « 1. Être aimé d'une mère et d'un père qui comprennent leur différent rôle et s'acquittent de leurs responsabilités.
2. Bénéficier des soins d'une mère qui met la maternité au premier plan de sa carrière, au moins durant la période préscolaire si importante.
3. Vivre dans un système économique qui rend possible pour les maris d'avoir des épouses mères au foyer à plein-temps [...] ; qui respecte la dignité du mariage en n'imposant pas aux couples mariés des taxes plus lourdes qu'aux couples non mariés.
4. Porter le nom de son père si l'on est né dans le cadre d'une union légitime entre un homme et une femme.
5. Connaître le bonheur et les récompenses durables de la chasteté avant le mariage, suivie d'une vie monogame engagée dans le mariage [...].
6. Connaître le coût social et psychologique d'une conduite marquée par trop de promiscuités : maladie vénérienne, grossesse illégitime, échec du mariage et désordres psychologiques.
7. Recevoir une éducation sexuelle de ses parents, de l'Église ou d'une personne croyant dans les Dix Commandements.
8. Fréquenter des écoles où les valeurs morales sont enseignées et où la discipline est appliquée [...].
10. Apprendre des livres sacrés qu'honorer la famille constitue le socle de la société. [...]
12. Recevoir une éducation qui respecte l'identité des genres [masculin et féminin] de manière que l'enfant, une fois mature, développe une relation hétérosexuelle durable.
13. Savoir qu'il a été créé par un Dieu aimant et juste qui veille sur tous et a donné à chacun l'opportunité de la vie éternelle.

VERS LE BAC Étude critique

DOC 5. Après avoir présenté le document, vous montrerez son intérêt et ses limites pour comprendre la place des mouvements religieux dans le débat public américain.

?

- 1 **DOC. 1 À 3.** À quelles religions appartiennent les deux leaders noirs Martin Luther King et Malcolm X ?
- 2 **DOC. 1 ET 3.** Relevez dans chacun des deux discours les expressions qui relèvent du vocabulaire religieux.
- 3 **DOC. 1 ET 3.** Quelles sont les revendications des deux hommes ? Quels moyens proposent-ils pour y parvenir ?
- 4 **DOC. 4 À 6.** Dans les années 1980, quels sont les sujets sur lesquels s'engage la droite chrétienne ?
- 5 **DOC. 5.** Quel modèle familial, éducatif, économique veut-elle imposer ?
- 6 Comment diffuse-t-elle ses idées ?
- 7 À partir de l'ensemble des documents, montrez la place occupée par les mouvements et les leaders religieux dans le débat politique et social aux États-Unis.

14. Savoir que les États-Unis d'Amérique, selon les mots de notre Déclaration d'Indépendance, sont fondés sur la "vérité évidente" que chaque enfant est "créé" par Dieu et doté par son "Créateur" de "certains droits inaliénables".
15. Avoir l'opportunité de développer une conscience droite en apprenant que certaines choses sont justes et d'autres fausses, et que la civilisation et l'ordre social dépendent de l'application d'un code de conduite moral. [...]
19. Vivre dans une société où les individus peuvent jouir du fruit de leur travail, plutôt que de le voir confisqué et redistribué par un gouvernement qui prend toutes les décisions en matière politique et économique.
20. Être fier de sa nationalité [...]. »

Article publié dans *The Eagle Forum*, une revue conservatrice et citée par Jerry Falwell dans son ouvrage *Listen, America*, 1980.



6 La lutte contre l'avortement, enjeu majeur pour la droite chrétienne

Plaque d'immatriculation d'un conducteur chrétien à Miami avec les inscriptions : « Choisissez la vie », « L'avortement tue ».

Les États-Unis, un État laïque

Quelles sont les caractéristiques de la laïcité américaine ?

1 Un « mur de séparation » entre l'Église et l'État

→ La **laïcité** américaine repose sur deux principes : le **non-établissement** (*establishment clause*) et la **liberté religieuse** (*free exercise clause*). Au niveau fédéral, le 1^{er} amendement stipule que « le Congrès ne fera aucune loi qui touche à l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion ».

→ **C'est aux tribunaux, et à la Cour suprême en dernière instance, d'interpréter le 1^{er} amendement.** Si le gouvernement a le droit de mentionner la religion au sens large – sur la monnaie et dans les prestations de serment –, les lois qui promeuvent la religion sont invalidées – par exemple l'étude de la Bible dans les écoles publiques (DOC. 3). En 1943, la Cour suprême a confirmé aux Témoins de Jéhovah le droit, pour cause religieuse, de ne pas se soumettre au salut du drapeau. Tout au long du XX^e siècle, les arrêts de la Cour suprême ont confirmé la laïcisation croissante (DOC. 4).

→ **Le XX^e siècle est marqué par l'alternance entre aspirations théocratiques* et dynamique laïque.** Au début du siècle, l'inquiétude des chrétiens conservateurs face aux « dérives profanes » amène le vote du 18^e amendement instaurant la Prohibition (1919). De 1940 aux années 1980, l'esprit de laïcité l'emporte : transposition du 1^{er} amendement aux États fédérés (1940), suppression du critère religieux pour l'obtention d'un poste public dans les textes constitutionnels fédérés (1961).

2 Une religion civile

→ Le **puritanisme*** a joué un rôle important dans le développement de la démocratie. Les premiers puritains s'organisent en communautés religieuses ne dépendant d'aucune autorité ecclésiastique. L'Église, centre de la vie politique et sociale, rassemble des membres qui jouissent des droits de citoyen.

→ **L'unanimité se fait autour d'une religion civile.** Elle permet aux Américains de toutes confessions de communier autour des valeurs républicaines : respect d'un Dieu présidant aux destinées de la nation – le **déisme** –, conception universaliste du modèle républicain – l'exemplarité nationale –, volonté de défendre et de diffuser ses valeurs – le messianisme.

→ **La religion civile s'incarne dans des lieux** : le *Federal Hall* à New York, les cimetières nationaux d'Arlington et de Gettysburg, le *Lincoln Memorial* à Washington (DOC. 1). Le sacré imprègne les jours de commémoration nationale (*Memorial Day*, *Thanksgiving Day*, anniversaires de Washington et de Lincoln, *Martin Luther King Day*).

3 Dieu et la Maison Blanche depuis 1945

→ **Durant la Guerre froide, la religion est mobilisée pour donner une dimension spirituelle à la lutte contre le communisme.** L'État fait modifier la devise nationale qui devient « *In God we trust* » et le serment au drapeau (DOC. 2). C'est dans ce contexte que le prédicateur évangélique Billy Graham* lance ses croisades et s'installe comme le conseiller spirituel des Présidents successifs (ÉTUDE P.166-167). Sous son influence sont institués, sous Eisenhower, un petit déjeuner de prière annuel et un jour national de prière.

→ **La droite chrétienne soutient R. Reagan* et G. W. Bush*.** Après avoir apporté, en 1980, son appui au candidat républicain R. Reagan, la droite chrétienne se rallie, en 2000, au *born again* George W. Bush, considéré comme le meilleur défenseur des valeurs traditionnelles.

→ **La Maison Blanche promeut la liberté religieuse.** En 1998, le Congrès vote la loi sur la liberté religieuse dans le monde qui met en place un ambassadeur itinérant pour la liberté de religion dans le monde et un Bureau de la liberté religieuse. (ÉTUDE P.168-169)

→ La laïcité maintient une séparation stricte entre l'Église et l'État mais elle n'empêche pas la promotion d'une religion civile qui cimente la nation américaine.



La mention « *In God we trust* » est inscrite sur la monnaie en 1865 mais la devise nationale n'est modifiée qu'en 1956.

Dates-clés

- 1791 Non-établissement et liberté religieuse (1^{er} amendement)
- 1940 Transposition du 1^{er} amendement à l'ensemble des États fédérés
- 1948 Interdiction de l'instruction religieuse dans les écoles publiques
- 1956 La devise nationale devient « *In God we trust* »

Personnages-clés



Dwight David Eisenhower
(1890-1969)

Président républicain des États-Unis de 1953 à 1961, il dirige le pays dans une période de forte

tension idéologique avec l'URSS. Face à l'idéologie communiste matérialiste, il oppose la « foi » américaine, ciment de la religion civile.

Mots-clés

Déisme Doctrine qui admet l'existence d'un Dieu et son action sur l'univers mais sans se rattacher à une religion révélée et à des textes sacrés.

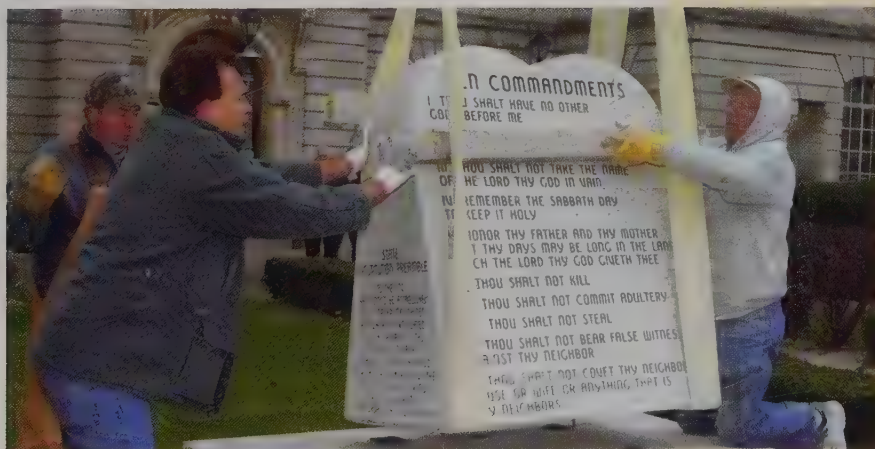
Laïcité Principe de séparation de l'Église et de l'État. Aux États-Unis, le modèle est celui d'une laïcité a-confessionnelle (neutralité par le non-établissement), alors que le modèle français est a-religieux (neutralité par le refus de toute expression religieuse dans l'espace public).

Religion civile Ensemble de valeurs, symboles et rites partagés par une nation, qui soutiennent la moralité, l'esprit civique et le patriotisme.



1 Une religion civile

Le Lincoln Memorial à Washington, en septembre 1939 : un vieil homme et un jeune garçon noirs agenouillés aux pieds de la statue d'Abraham Lincoln, Président de 1860 à 1865, qui a aboli l'esclavage.



3 Une laïcité en débat

Les batailles juridiques sur l'installation de monuments honorant les dix commandements ont eu lieu dans plusieurs collectivités. Dans le comté de Lawrence (Indiana), une association de lutte pour les libertés civiles a saisi les tribunaux pour faire enlever un monument sur la pelouse du Palais de Justice (17 novembre 2000).

2 Le serment d'allégeance au drapeau (version modifiée en 1954)

« Je déclare, par le présent acte, renoncer et faire abjuration d'obéissance et de fidélité à toute puissance étrangère, prince, potentat¹, État ou souverain, desquels j'ai été le sujet ou le citoyen ; soutenir et défendre la Constitution et la loi des États-Unis d'Amérique contre tout ennemi, qu'il vienne de l'extérieur ou de l'intérieur ; porter à ces derniers une foi et une obéissance entières ; prendre les armes pour les États-Unis si la loi l'exige ; accomplir mon service militaire pour les États-Unis si la loi l'exige ; exécuter un travail d'intérêt national sous autorité civile si la loi l'exige ; et prendre cet engagement librement sans aucune réserve ou volonté de fuite. Que Dieu me vienne en aide. »

1. Tyran.

DOC. 1 ET 2. Quels sont les symboles et les rites de la religion civile américaine ?

4 La constitution face à la liberté de culte

Quelques décisions de la Cour suprême des États-Unis en matière de liberté de culte.

1879 La Cour confirme la condamnation d'un chef mormon poursuivi pour bigamie.

1943 La Cour reconnaît le droit de refuser de participer à une cérémonie de salut au drapeau sur la base de la liberté d'expression et de la liberté de culte.

1961 La Cour rejette l'argument de commerçants juifs qui respectent le sabbat du samedi et s'opposent à la fermeture obligatoire du dimanche.

1963 La Cour décide qu'une règle imposée par la Caroline du Sud en matière de chômage, ayant pour effet de forcer une employée à choisir entre le respect du sabbat imposé par sa foi et son droit à percevoir des indemnités de chômage, enfreint la liberté de culte.

1986 La Cour décide que la liberté de culte ne permet pas à un capitaine de l'armée de l'air des États-Unis, de religion juive, le port d'un couvre-chef dans les bâtiments.

1987 La Cour décide que des contraintes de sécurité constituent un fondement raisonnable pour interdire la participation d'un détenu à un service religieux musulman.

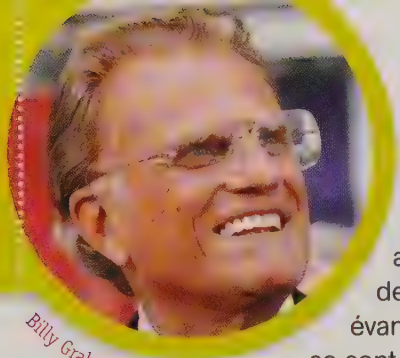
1990 La Cour confirme une décision refusant d'accorder des allocations de chômage à deux conseillers amérindiens en réhabilitation des toxicomanes licenciés pour avoir consommé du peyot¹ hallucinogène dans le cadre d'un rite religieux.

1993 La Cour décide que les ordonnances de la ville de Hialeah relatives à la protection des animaux sont

discriminatoires envers la religion de la Voie des saints (Santéria) et sa pratique des sacrifices d'animaux.

1. Cactus.

Montrez que les arrêts de la Cour suprême visent à maintenir un équilibre entre laïcité et liberté religieuse.



Billy Graham (1918-)

Billy Graham, le pasteur de l'Amérique

Billy Graham est considéré comme le pape de l'évangélisme américain. En 50 ans de carrière de prêcheur, il a rassemblé des foules immenses lors de ses « croisades ». Sa mission évangélique l'amène à agir auprès de tous les Présidents qui se sont succédé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Comment Billy Graham a-t-il cherché à « sauver » l'Amérique ?

1 Biographie en quelques dates

- 1918** Naissance près de Charlotte en Caroline du Nord.
- 1919** Baptême par aspersion.
- 1938** Baptême par immersion après sa conversion à l'évangélisme.
- 1938-1940** Études au *Florida Bible Institute* à Tampa.
- 1940** Ordination comme ministre du culte des Baptistes du Sud.
- 1943-1945** Pasteur à la *First Baptist Church* à Western Springs, Illinois.
- 1945-1948** Voyage en Amérique du Nord et en Europe pour prêcher dans le cadre de la campagne « *Youth for Christ International* ».
- 1949** Organisateur d'une croisade évangélique à Los Angeles qui dure 7 semaines.
- 1950** Création de la *Billy Graham Evangelistic Association* qui organise des rencontres évangéliques, produit des programmes de radio et de télévision et sponsorise de nombreuses actions.
- 1966** Premier d'une série de congrès internationaux sur l'évangélisme.
- 1980** Ouverture du *Billy Graham Center* à Wheaton, Illinois.
- 1983** Graham reçoit la *Presidential Medal of Freedom*.
- 1987** Ouverture du *Billy Graham Training Center* à The Cove en Caroline du Nord.
- 1996** Graham et sa femme reçoivent la *Congressional Medal of Freedom*.

3 « Le Christ est au cœur de notre nation »

- 1 « Partout dans le monde, on s'interroge sur la capacité morale de l'Amérique à diriger le monde libre. [...] Beaucoup d'entre nous craignent que nous soyons en grave danger de manquer cette opportunité, à moins qu'un renouveau de la foi en Dieu n'introduise une nouvelle fibre morale dans notre société [...]. La foi en Dieu est tissée dans la fibre de notre nation, sur nos pièces sont gravés les mots "nous croyons en Dieu". Dans chaque salle d'audience en Amérique il y a une Bible. Dans notre serment d'allégeance au drapeau, nous disons "une nation sous le regard de Dieu". [...]
- 10 Nous sommes menacés par des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Le communisme et son Empire en expansion rapide [...] et son serment de détruire notre mode de vie nous menacent de l'extérieur.
- La décadence morale nous menace de l'intérieur : divorce, crime, délinquance juvénile, disparition de l'honnêteté et de l'intégrité. Quatre millions d'alcooliques chroniques et une centaine de maladies psychologiques pèsent sur la nation, des tensions raciales montent de plusieurs régions du pays. [...]
- De nombreux Américains commencent à se demander : [...]
- 20 "Y a-t-il de l'espoir ?" [...] Je crois qu'il y a un espoir glorieux. Durant ces dix dernières semaines, j'ai lu la Bible nuit après nuit au *Madison Square Garden*, ce soir encore la Bible parle, le texte de la Constitution et celui de la Déclaration des droits sont nés dans la vérité de la Bible. Le Christ est la seule réponse à nos problèmes et à nos dilemmes.
- 25 1. Sur le plan international. Les principes du Christ forment la seule idéologie capable de stopper le communisme. Quand le communisme conquiert une nation, il fait de chaque homme un esclave. Le christianisme conquiert une nation et fait de chaque homme un roi [...].
2. Sur le plan national. Les préceptes du Christ forment la seule force de cohésion suffisamment forte pour maintenir ensemble les différentes communautés d'Américains, le travail et le management peuvent trouver leurs règles dans la croix, les minorités sont toujours bénies quand le Christ est proclamé. [...]
- 35 4. Sur le plan individuel. [...] Dans ces heures de tensions et de difficultés, [...] le Christ peut vous apporter la paix, la joie et avant tout l'espoir. [...]
- Nous sommes reconnaissants car il y a maintenant de nombreux signes d'un retour de Dieu et d'une résurgence de la foi dans le Christ en Amérique, la croisade de New York est devenue le point focal de ce réveil religieux. [...] Grâce à la radio, à la télévision et à la presse, nous avons pu atteindre plus de gens avec l'évangile que jamais dans l'histoire [...]. »
- 40 Sermon de **Billy Graham** au Yankee stadium, New York, 1957.



2 Une croisade de Billy Graham à New York

30 000 personnes sont rassemblées à Wall Street pour écouter le prédicateur, le 10 juillet 1957.



4 Religion et spectacle

Graham prêche à Dallas en 1972.



5 Graham et quelques Présidents américains

En haut, lors de la cérémonie d'investiture de R. Nixon à Washington, le 20 janvier 1969. En bas, à gauche, en prière avec L. Johnson (1964), à droite recevant la médaille de la liberté des mains de R. Reagan (1983).

?

- 1 **DOC. 1.** Que nous apprend l'itinéraire religieux de Billy Graham ? À quelle Église appartient-il ?
- 2 **DOC. 1 À 3.** Durant les premières années de son ministère, quel est l'essentiel de son activité ?
- 3 **DOC. 1 À 3.** À qui s'adresse-t-il ? Par quels moyens ? Avec quel succès ?
- 4 **DOC. 3.** Quel regard porte-t-il sur la société américaine des années 1950 ? D'après lui, quels dangers la menacent à l'intérieur ? À l'extérieur ?
- 5 **DOC. 5 ET 6.** Quelle mission joue-t-il auprès des Présidents américains ? Quelle vision politique défend-il ?

« William Franklin Graham Jr., connu dans le monde entier comme Billy, est maintenant âgé de 80 ans, et il a été notre leader religieux revivaliste pendant 50 ans, depuis son triomphe de 8 semaines à Los Angeles à l'automne 1949. En fait, pendant au moins 40 ans, Graham a été le pape de l'Amérique protestante [...]. Le meilleur moment de Graham a sans doute été son apparition aux côtés du Président Bush, Bible en main, au début de la guerre en Irak en 1991. La présence de ce célèbre revivaliste montrait que la croisade du Golfe était, sinon chrétienne, au moins biblique. Bush n'a pas été le seul de nos Présidents à afficher Graham. Eisenhower et Kennedy initièrent la tradition en consultant l'évangéliste, mais Johnson, Nixon et Ford intensifièrent cette mode qui se conclut lorsque Bush le désigne comme "le pasteur de l'Amérique". Le Président Clinton a progressivement privilégié le révérend Jesse Jackson, mais l'aura de l'apôtre plane encore autour de Billy Graham. [...]

Personne n'a jamais accusé Graham d'intellectualisme, d'une trop profonde spiritualité ou de trop de compassion sociale [...]. Sa sincérité, transparente et convaincante, ne peut lui être déniée. Il est une icône essentielle dans un pays dans lequel, depuis deux siècles au moins, la religion a été non pas l'opium mais la poésie du peuple. Aux États-Unis, 96 % d'entre nous croient en Dieu, 90 % prient, et 90 % croient que Dieu les aime, selon un sondage Gallup. Graham est complètement représentatif de l'universalisme religieux américain. [...] La cohérence et la signification de Graham sont à chercher dans l'histoire du revivalisme évangélique aux États-Unis. Cette histoire commence avec Charles Grandison Finney, qui créa une nouvelle version américaine du revivalisme religieux, un spectacle populaire, très organisé. [...] La tradition fut reprise par Dwight Lyman Moody, William Ashley Sunday et Graham [...]. Moody [...] inventa les méthodes de Graham en organisant les principes : des hommes engagés, des campagnes de publicité agressives, et une équipe de spécialistes (guides de prières, chanteurs, conseillers). Graham perfectionna les transformations revivalistes de Moody avec des divertissements populaires de masse [...].

La politique aurait pu détruire Graham, lui dont le succès avait commencé sous Eisenhower et qui fut un temps un fervent chasseur de "rouges", un admirateur de Joe McCarthy. [...] Graham a évolué avec son temps. Et dans les années 1980 il est devenu un prédicateur de la paix mondiale, exhortant à la réconciliation avec la Russie et la Chine. [...] Le ministère de Graham a répondu à un besoin américain : le témoignage public de la foi. [...] S'il existe une religion américaine indigène, alors Graham en reste le premier emblème. »

Harold Bloom, « Billy Graham, The Preacher », *Time Magazine*, 14 juin 1999.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 3. Après avoir présenté le document et son auteur, vous montrerez son intérêt et ses limites pour comprendre l'enchevêtrement du politique et du religieux dans la société américaine.

1801-1809 Mandats de Thomas Jefferson
1901-1909 Mandats de Theodore Roosevelt
1953-1961 Mandats de Dwight Eisenhower
2001-2009 Mandats de George W. Bush
2009-2012 Mandat de Barack Obama

Dieu et la Maison Blanche

Comment les Présidents successifs ont-ils envisagé la relation entre l'État et les religions ?

1 Thomas Jefferson défend le « mur de séparation » entre l'Église et l'État

En 1802, Jefferson justifie son refus d'instaurer un jour national de jeûne et de prières.

« Croyant avec vous que la religion est une matière qui regarde seulement l'homme et Dieu, qu'il n'a aucun compte à rendre concernant sa foi, que la légitimité du gouvernement ne réside que dans ses actions, et non ses opinions, je contemple avec vénération cette loi voulue par le peuple américain qui déclare que le législateur ne devrait faire "aucune loi concernant l'établissement d'une religion ou interdisant son libre exercice", créant ainsi un mur de séparation entre l'Église et l'État. Adhérant à cette expression de la volonté suprême de la nation en faveur des droits de la conscience, je verrai avec une sincère satisfaction le progrès de ses sentiments qui visent à rendre à l'homme ses droits naturels, convaincu que ses droits naturels ne sauraient entrer en opposition avec ses devoirs sociaux. »

Thomas Jefferson, lettre à l'association baptiste de Danbury (Connecticut), 1^{er} janvier 1802.

3 Eisenhower fait entrer la mention « in God We Trust » dans la loi (juin 1956)

« Ainsi réaffirmons-nous la transcendance de la foi religieuse comme étant le patrimoine et l'avenir de l'Amérique. Ainsi consoliderons-nous sans relâche ces armes spirituelles qui constitueront pour toujours les ressources les plus puissantes de notre pays en temps de guerre comme en temps de paix. »

2 Theodore Roosevelt et la liberté de conscience

« Discriminer un citoyen parce qu'il appartient à une Église particulière, ou parce que, comme Abraham Lincoln, il n'a avoué d'allégeance à aucune Église, est une violation de la liberté de conscience qui est l'un des fondements de la vie américaine. [...] Je ne crois pas un seul instant que la masse de nos concitoyens, ou qu'une part importante d'entre eux, pourraient être influencés par une bigoterie¹ étroite et refuser de voter pour un homme droit sous prétexte qu'il aurait un credo religieux particulier. [...] Je crois que cette République durera encore de nombreux siècles. S'il en est ainsi, il y aura sans aucun doute parmi ses Présidents des protestants et des catholiques, et très probablement, des juifs. [...] Dans mon cabinet, siègent ensemble catholiques et protestants, chrétiens et juifs, choisis parce que je les crois capables de remplir ce devoir pour l'ensemble de nos concitoyens. [...] Dans aucun cas, la croyance religieuse d'un individu ne doit influencer la manière dont il s'acquitte de ses devoirs [...]. Ce sont les principes selon lesquels tout bon Américain devrait choisir, par élection ou nomination, les hommes qui remplissent une fonction [...]. »

Lettre de Theodore Roosevelt, 9 novembre 1908.

1. Dévotion étroite et excessive.

4 Le Président G. W. Bush en prière à la Maison Blanche

G.W. Bush conduit ici la prière avec les membres de son Cabinet (l'équivalent français du Conseil des ministres), septembre 2001.



5 G. W. Bush, une exception ?

« La droite américaine aime penser que le gouvernement des États-Unis était, à son commencement, fortement religieux, fortement chrétien et plus spécifiquement, fortement biblique. Ce n'était pas vrai [...] jusqu'à 2000, quand la fiction du passé est devenue la réalité du présent. George W. Bush n'est pas seulement un "born again", comme Jimmy Carter. Sa conversion religieuse est venue tardivement [...]. Il fut converti lors d'une promenade avec Graham dans la propriété de son père. Il est vrai que Dwight Eisenhower fut guidé vers le baptême par Graham. Mais Eisenhower était célèbre et éduqué, la principale figure militaire de la Seconde Guerre mondiale, le chef de l'OTAN, le président de l'université de Columbia – son changement d'orientation religieuse ne faisait que s'ajouter aux nombreuses autres choses qu'il avait réussies dans sa vie. La conversion de Bush à une étape de sa vie où il était plus jeune visait à l'arracher au gaspillage des années précédentes. [...]

Bush fut un alcoolique sauvé – et, là encore, il eut un prédécesseur à la Maison Blanche. Ulysse Grant avait conquis la bouteille, mais sans l'aide de Jésus. D'autres Présidents furent des évangéliques. Trois d'entre eux appartenaient aux Disciples du Christ – James Garfield, Lyndon Johnson et Ronald Reagan. Mais aucun des trois [...] n'aurait répondu à une question lors d'un débat de la campagne électorale comme il le fit. Interrogé sur son philosophe favori, il répondit "Jésus-Christ". Et pourquoi ? "Parce qu'il a changé mon cœur." [...] Bush parle la langue des évangéliques comme jamais aucun Président ne l'a fait, pas même Jimmy Carter [...]. Bush a expliqué à plusieurs groupes évangéliques qu'il a senti que Dieu l'appelait pour la course à la présidence en 2000 : "je sais que cela ne sera pas facile pour moi et ma famille, mais Dieu veut que je le fasse." Bush a promis à ses partisans évangéliques des services sociaux fondés sur la foi, ce qu'il appelle le "conservatisme compatissant". Il leur a donné en plus une guerre sainte, une loi fondée sur la foi, une éducation fondée sur la foi, une médecine fondée sur la foi, une science fondée sur la foi. »

Garry Wills, « Un pays dirigé par la foi », *New York Review of books*, 16 novembre 2006.



6 Prestation de serment de B. Obama

Lors de son investiture, le 20 janvier 2009, Barack Obama choisit de prêter serment sur la Bible d'Abraham Lincoln. Durant la campagne présidentielle, il a dû à plusieurs reprises expliquer ses rapports avec l'islam, religion de son père.

7 La Journée de la liberté religieuse (2011)

« Notre pays a été fondé sur le socle commun de la justice, de la liberté et de l'égalité. En cette Journée de la liberté religieuse, nous commémorons l'adoption par la Virginie de la loi de 1786 dans laquelle Thomas Jefferson déclare que "tous les hommes seront libres de professer, et a fortiori de maintenir, leur opinion personnelle dans les affaires de religion". Le principe

fondamental de la liberté de religion, protégée par nos Pères fondateurs et incarnée dans le premier amendement à notre Constitution, étend sa protection aujourd'hui encore aux nombreuses confessions qui prospèrent au sein de nos frontières.

La prescription de nos Pères fondateurs fait que les Américains ont de tout temps conservé la possibilité de pratiquer leur religion à leur gré, ce qui inclut le droit de n'en avoir aucune. Toutefois, ces libertés ne se maintiennent pas toutes seules : il faut que chaque génération s'engage à les préserver et à les appliquer. Tout au long de notre histoire, cet idéal de la liberté religieuse présent dès la fondation de notre pays a servi d'exemple au monde. [...] L'attachement inébranlable des États-Unis à la liberté religieuse nous unit en un seul peuple, et la force de nos valeurs forme la base d'un pays qui est tolérant, juste et robuste. Mon gouvernement continue de défendre la cause de la liberté religieuse aux États-Unis et à travers le monde. [...] Nous portons témoignage pour ceux qui sont persécutés ou attaqués en raison de leur foi. Nous condamnons les attaques perpétrées ces derniers mois contre des chrétiens en Irak et en Égypte de même que les attaques contre les personnes de toute origine et de toute religion. Les États-Unis se tiennent aux côtés de ceux qui militent pour la liberté de l'expression religieuse et qui s'emploient à protéger le droit qu'a toute personne de suivre sa conscience, à l'abri de la persécution et de la discrimination. En cette Journée de la liberté religieuse, prenons le temps de réfléchir au principe de la liberté religieuse qui a de tout temps guidé notre pays et renouvelons notre engagement à faire respecter ce droit de l'homme universel, aux États-Unis et à travers le monde. [...] »

Proclamation du Président des États-Unis Barack Obama, 14 janvier 2011 (diffusée par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'État, www.america.gov).

?

1 DOC. 1 ET 2. Quelles conceptions des rapports entre l'État et la religion les Présidents Jefferson et Roosevelt défendent-ils ?

2 DOC. 3. Dans quel contexte géopolitique mondial la loi de 1956 est-elle votée ? Comment faut-il dès lors la comprendre ?

3 DOC. 4 ET 5. Quelle religion G. W. Bush professe-t-il ? De quelle manière cela influe-t-il sur sa gestion des affaires ?

4 DOC. 5. Ce positionnement est-il en rupture avec celui de ses prédécesseurs ?

5 DOC. 2 ET 6. Quelle Bible Barack Obama choisit-il pour sa prestation de serment ? Quel signe veut-il donner ?

6 DOC. 7. Comment la Maison Blanche envisage-t-elle son rôle dans la promotion de la liberté religieuse dans le monde ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 7. Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il témoigne des rapports entre l'État et les religions aux États-Unis.

SUJET 16

La place des religions dans le débat public aux États-Unis

Après avoir présenté les deux documents et leur contexte, vous soulignerez leur intérêt et leurs limites pour comprendre l'influence du conservatisme religieux dans la société américaine.



1

La ligue anti-évolution

Vente d'ouvrages organisée par la ligue anti-évolution, peu avant l'ouverture du procès intenté à un professeur de biologie, John Scopes, pour avoir enseigné la théorie de l'évolution dans le Tennessee, 10 juillet 1925.

2

La « crise morale » de l'Amérique vue par le télévangéliste Pat Robertson

« Hier soir, le Président Clinton a fait une courte déclaration. Elle n'a pas été accueillie par des cris d'acclamation sur le marché aujourd'hui, qui est tombé à 83 points, mais néanmoins, il a appelé à une augmentation des impôts pour combler notre déficit en plein essor. J'aimerais, ce soir, suggérer à notre Président [...] qu'il mette en place un agenda bien différent.

Au lieu de contraindre les forces armées à accepter des homosexuels dans leurs rangs, je voudrais appeler le Président à prendre position contre le style de vie impie qui détruit tout. Au lieu de chercher des milliards de dollars pour la recherche contre le sida, demandons-lui de traiter le sida comme n'importe quelle maladie transmissible, et non comme un virus ayant des droits civils.

Au lieu de favoriser l'information sur l'avortement, demandons-lui que soient enseignées dans nos écoles la fidélité dans le mariage et la chasteté.

Et j'ai l'impression que se joignent à moi, non

seulement les évangéliques, mais aussi les catholiques, les orthodoxes, et la plupart des gens qui disent ne pas vouloir un système scolaire fondé sur l'immoralité, ne pas vouloir des écoles qui distribuent gratuitement des préservatifs à nos enfants.

Au lieu de dépenser des milliards de dollars pour soigner les blessures et la pauvreté des femmes victimes du divorce, laissons le Président prendre la tête du combat pour la protection des femmes en abrogeant les lois sur le divorce à l'amiable [...]. Et au lieu de dépenser des milliards de dollars pour enfermer de jeunes criminels, laissons notre Président ouvrir la voie à la restauration de la moralité dans nos écoles. Bill Clinton, il est temps de ramener Dieu dans les écoles publiques d'Amérique.

Mesdames et messieurs, collègues diffuseurs, l'Amérique ne connaît pas de crise fiscale, mais une crise morale. Et, à moins que nous soyons prêts à baisser la tête face à cette anarchie morale, cette grande nation ne pourra pas longtemps le supporter. La réponse ne réside pas dans plus d'impôts et de dépenses de l'État providence. Il n'y a qu'une réponse aux problèmes que cette nation doit affronter, c'est la foi en Dieu et la soumission à sa sainte parole dans la Bible. »

Pat Robertson, discours prononcé lors du 50^e anniversaire des radiodiffuseurs religieux, 16 février 1993.

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Définir les termes de la consigne

- « **influence** » : l'impact sur l'opinion, les moyens de diffusion, des coups médiatiques
- « **conservatisme religieux** » :
 - le conservatisme religieux regroupe plusieurs obédiences : le fondamentalisme protestant (les *Fundamentals* (1910), Pat Robertson = un protestant évangélique) ; les franges conservatrices des autres Églises chrétiennes (catholique, orthodoxe) ;
 - il véhicule des idées constamment reprises tout au long du XX^e siècle : le refus de l'évolutionnisme et de la critique biblique, le rétablissement de la morale publique selon des préceptes chrétiens, la centralité de la Bible dans la vie publique, la critique de l'évolution des mœurs (divorce, homosexualité, éducation sexuelle dans les écoles, etc.), mais aussi la remise en cause du rôle de l'État fédéral, des impôts, etc.
- « **dans la société américaine** » :
 - un discours qui s'adresse à une population où la foi reste très prégnante ;
 - une société où le puritanisme est influent ;
 - une société où les mœurs ont évolué comme dans toutes les sociétés développées (sécularisation, émancipation quant aux préceptes religieux dans la vie privée, rationalisme, etc.).

2 ANALYSER LES DOCUMENTS

3 RÉDIGER LA CONSIGNE

SUIJET 17

Le fondamentalisme religieux aux États-Unis

Après avoir présenté le document et le contexte de sa réalisation, vous montrerez comment il illustre les menaces qui pèsent sur la laïcité aux États-Unis.

L'accord des civilisations > 1

Dessin de Telnaes, paru dans *Tribune Media Services*, 30 octobre 2001.
 La mère : « Il est temps de replacer la religion au cœur de nos institutions ! »
 Le taliban : « Ça a marché pour nous. »



SUJET 18

Quelles sont les spécificités du modèle religieux américain ?

MÉTHODE GÉNÉRALE	TRAVAIL GUIDÉ
1 ANALYSER LE SUJET	
→ Déterminer les bornes chronologiques du sujet	Le sujet ne les précise pas, il englobe la période au programme. Le devoir doit donc prendre en compte la profondeur historique du sujet. La situation à la fin du XIX^e siècle et celle d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes : – des évolutions dans le poids des différentes religions ; – des évolutions au sein des Églises ; – des évolutions sociales (révolution des mœurs).
→ Définir les termes du sujet	• « spécificités » : les traits originaux/d'autres modèles comparables en Europe. • « modèle religieux » : Pour comprendre ce terme, répondez aux questions suivantes. ❶ Quelle est la part de pratique religieuse dans la population ? ❷ Quelles sont les religions présentes aux États-Unis et comment sont-elles organisées ? ❸ Quel est le poids des religions dans la société américaine ? Dans le débat public ? ❹ Quelle place les leaders religieux occupent-ils aux États-Unis ? ❺ Quels rapports s'établissent entre les religions et l'État ? ❻ Une laïcité a-confessionnelle mais pas a-religieuse : qu'est-ce que la religion civile américaine ? • « américain » : l'espace concerné par le sujet : – une démocratie ancienne, un pays développé ; – un système fédéral : un État central/des États fédérés ; – une population diverse, constituée par des vagues d'immigrations successives (européennes, asiatiques, sud-américaines) ; – un haut niveau de vie ; – une société libérale fondée sur l'individualisme.
→ Dresser la liste des notions reliées au sujet	– Puritanisme – Revivalisme – Fondamentalisme / libéralisme – <i>Bible Belt</i> – Laïcité – Sécularisation – Religion civile
→ Dégager et formuler une problématique	Exemple de problématique Comment les États-Unis, pays laïque et sécularisé, sont-ils parvenus à maintenir l'équilibre entre « esprit de liberté » et « esprit de religion » ?

2 ORGANISER LE PLAN

→ Sélectionner et classer des informations

→ Consultez les dates-clés des leçons, la frise (p. 149) et les repères, pour sélectionner les événements à intégrer à votre devoir.

→ Construire le plan

7 Complétez les sous-parties du plan suivant.

I. Une grande diversité religieuse

1.
2.
3.

II. Une sécularisation inégale

1.
2.
3.

III. Une laïcité ancienne

1.
2.
3.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

8 Rédigez l'introduction.

→ Rédiger le développement

Chaque paragraphe du développement correspond à une idée illustrée par un ou des exemples.

9 Trouvez un exemple permettant d'illustrer l'idée développée dans chacun des trois paragraphes de la sous-partie 3 proposée ci-dessous.

I. Une grande diversité religieuse

1.
2.

3. Une individualisation grandissante des pratiques et des croyances

Dans la société américaine contemporaine, l'appartenance religieuse n'est pas considérée comme un héritage ou une tradition à entretenir. De très nombreux Américains changent de religion au moins une fois dans leur vie.

Depuis les années 1960, l'offre religieuse s'est considérablement élargie dans le sens d'une individualisation : des églises et des sectes se multiplient et ciblent des segments précis de la population (hippies, homosexuels, etc.).

Face à de telles évolutions, les Églises traditionnelles tentent de s'adapter en s'appuyant sur les techniques de communication modernes.

→ Rédiger une transition

Entre chaque grande partie, une phrase fait le bilan du paragraphe qui précède et annonce la suite de la démonstration : c'est la phrase de transition.

Exemple de transition entre les parties I et II

Cette diversité religieuse témoigne d'une forte vitalité des Églises dans la société américaine, Églises qui cherchent à s'imposer dans le débat public.

10 Proposez une phrase de transition entre les parties II et III.

→ Rédiger la conclusion

→ Voir la méthode détaillée, p. 10.

Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

Dates à retenir



1791 Non-établissement et liberté religieuse (1^{er} amendement)
 Vers 1910 Parution des *Fundamentals*
 1917 *Social Gospel*
 1925 Procès Scopes dans le Tennessee
 1940 Transposition du 1^{er} amendement à l'ensemble des États fédérés
 1948 Interdiction de l'instruction religieuse dans les écoles publiques
 1949 1^{re} croisade évangélique de Billy Graham à Los Angeles
 1956 La devise nationale devient « *In God We Trust* »
 1960 Élection de Kennedy, premier (et seul) président catholique
 Années 1960 Mouvement pour les droits civiques
 1973 Arrêt Roe/Wade confirmant la constitutionnalité de l'avortement
 1979 Création de la « Majorité morale » par Jerry Falwell

NE PAS CONFONDRE

> Laïcisation / sécularisation

La **laïcisation** concerne la politique volontaire d'un État qui s'émancipe de la tutelle des religions alors que la **sécularisation** désigne un mouvement d'autonomie de la société vis-à-vis de la religion.

> Église / Secte

Une **Église** est une institution ouverte, reconnue officiellement, où des fidèles se réunissent librement pour rendre un culte commun sous la direction d'une autorité religieuse. Une **secte** est une organisation fermée à visées religieuses ou spirituelles, dirigée par un leader charismatique, qui utilise souvent la manipulation mentale sur ses adeptes.

FICHE DE RÉVISION



1 Un paysage religieux d'une grande diversité

- Les Américains, dans leur immense majorité, se déclarent croyants, et le niveau de pratique religieuse est l'un des plus élevés parmi les démocraties développées.
- Le protestantisme imprègne la société. Introduit par les dissidents religieux fuyant l'Europe au XVII^e siècle, il s'est divisé en une multitude d'Églises. Aujourd'hui, parmi les protestants, 40 % se disent évangéliques conservateurs, 30 % relèvent du protestantisme libéral et 30 % des Églises noires.
- Les vagues d'immigration successives ont entraîné une diversification du paysage religieux. Les catholiques, longtemps méprisés, représentent la première Église en nombre de fidèles. De nombreux juifs trouvent refuge aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle, mais surtout après la *Shoah*. Les religions non judéo-chrétiennes regroupent près de 10 % des croyants. L'islam connaît un certain essor du fait de la diversification de l'immigration. À partir des années 1960, la mosaïque religieuse américaine s'enrichit de l'apport de nouvelles traditions, notamment orientales.
- De nombreux Américains changent de religion au moins une fois dans leur vie. On constate une individualisation des pratiques au profit d'un ensemble éclectique de croyances.

2 Église et société

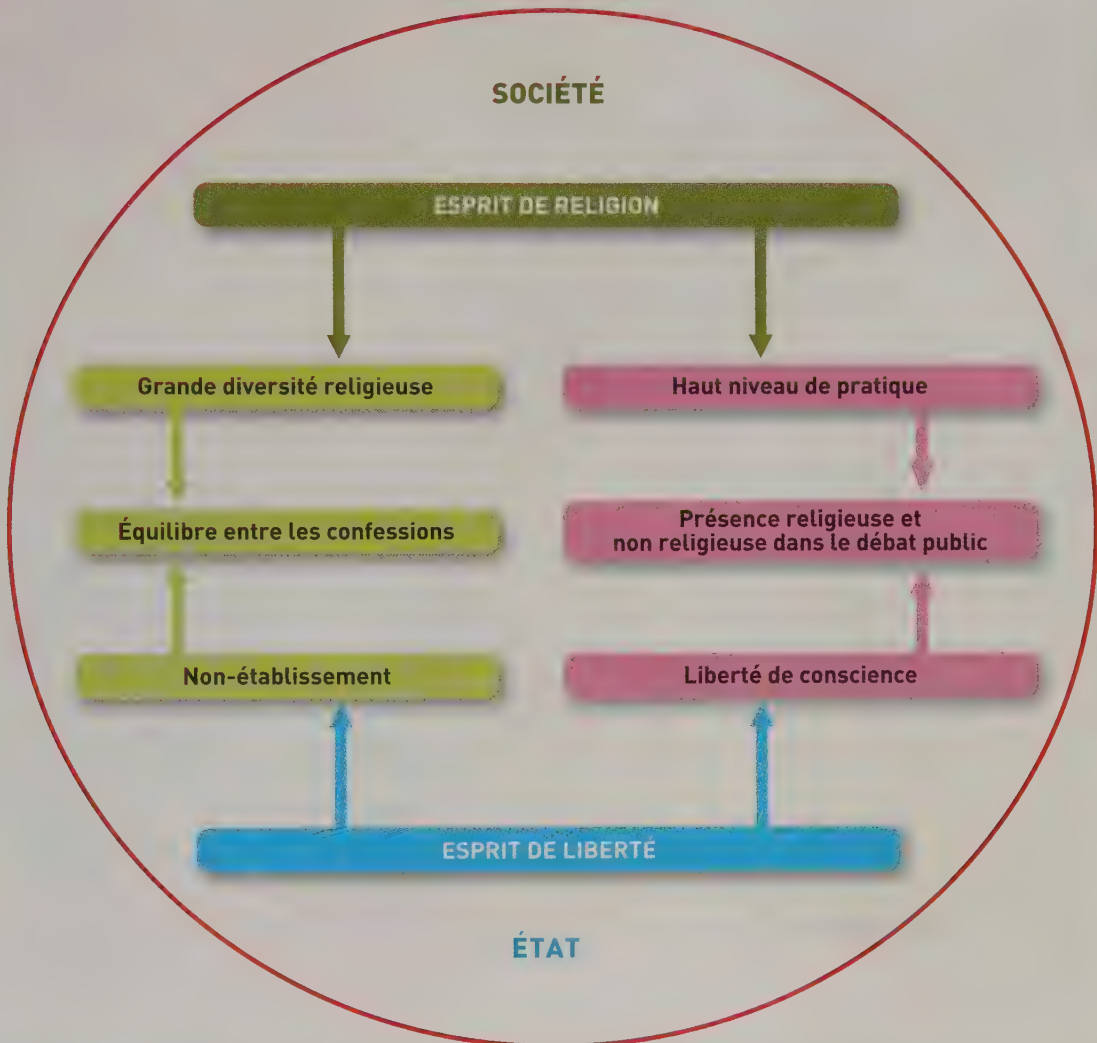
- Les Églises sont représentées dans les principales institutions. Le *lobbying* et les médias de masse leur permettent de peser sur les débats de société.
- La ligne de partage au sein des différentes confessions s'établit entre libéraux et conservateurs. Les premiers accompagnent les évolutions sociales et entérinent la révolution des mœurs ; les seconds cherchent à imposer à l'ensemble de la société une morale rigoriste, fondée sur les préceptes religieux, et mènent une véritable guerre culturelle pour imposer leurs valeurs.
- Cette réalité ne doit pas cacher une sécularisation réelle de la société américaine. Les discours des Églises ne peuvent empêcher la diffusion, dans la bourgeoisie et les classes moyennes urbanisées, d'un modèle culturel tourné vers la réussite matérielle individuelle. L'Amérique profonde (Sud rural) reste néanmoins profondément imprégnée par le puritanisme.

3 Une laïcité originale

- La séparation de l'Église et de l'État, établie dès 1791, ne vise pas à proscrire la religion de l'espace public, mais à maintenir un équilibre entre les différentes religions, sans en privilégier aucune.
- Une religion civile cimente la communauté autour de valeurs communes. Elle vise à soutenir la moralité, l'esprit civique et le patriotisme.
- Depuis 1945, la religion a été néanmoins instrumentalisée par les présidents successifs, soit dans le cadre de la lutte contre le communisme, soit pour des raisons électoralistes.

RELIGION, ÉTAT ET SOCIÉTÉ AUX ÉTATS-UNIS

RELIGION CIVILE



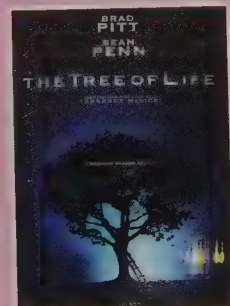
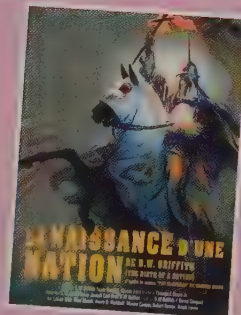
POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

- *Naissance d'une Nation* de David W. Griffith, 1915
- *L'Odyssée des Mormons* de Henry Hathaway, 1940
- *Inherit the wind* de Stanley Kramer, 1960
- *Witness* de Peter Weir, 1985
- *The Tree of life* de Terence Malik, 2011

Lire

- Douglas Kennedy, *Au pays de Dieu*, Poket Éditions, 2006



Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours

Quels sont les enjeux de la géopolitique du monde actuel ?

Quelles sont les origines des conflits ?

Ce thème a pour objectif de faire comprendre les origines historiques de la géopolitique du monde actuel.

La **géopolitique** est la discipline qui s'interroge sur les rapports entre espace et politique et propose une explication de l'ordre mondial.

Les questions du programme

Les chemins de la puissance

La puissance correspond à la capacité d'un État à imposer sa volonté aux autres États. La **puissance brute** (*hard power*) repose sur la force politique, diplomatique et militaire et la capacité de projection de cette force à l'extérieur. La **puissance douce** (*soft power*) mesure la capacité d'influence (puissance économique, production culturelle, rayonnement scientifique et universitaire, etc.). Tout au long du XX^e siècle, les États-Unis ont affirmé leur puissance à l'échelle mondiale pour apparaître, à l'issue de la Guerre froide, comme l'unique **superpuissance**. Les années 1990 voient naître des **puissances émergentes**, comme la Chine, dont l'essor repose avant tout sur un développement économique spectaculaire intégré dans la mondialisation.

Un foyer de conflits

Les conflits peuvent avoir des origines multiples. De plus, la pluralité des acteurs, le jeu des forces intérieures et extérieures en rendent le décryptage souvent complexe. Le **Moyen-Orient**, région-carrefour qui imbrique des populations aux identités ethniques, linguistiques, religieuses diverses et qui détient les plus importantes réserves mondiales de pétrole, est une **zone stratégique** au centre de différends et de conflits anciens.

“ La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre ”

Yves Lacoste, géographe et géopoliticien.

La mise en œuvre du programme

Chapitre 6

Les États-Unis et le monde depuis les « Quatorze Points » du Président Wilson

- Qu'est-ce qu'une puissance globale ?
- Quelles sont les étapes de son affirmation ?
- Comment intervient-elle sur la scène mondiale ?



« Les Américains se battent toujours pour la liberté ». Affiche américaine de propagande réalisée en 1943.



« Donne tout pour ton pays ». Affiche chinoise de propagande réalisée en 1950.

Chapitre 7

La Chine et le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 »

- Qu'est-ce qu'une puissance émergente ?
- De quelles tutelles doit-elle s'émanciper ?
- Quelles sont les manifestations de sa puissance sur la scène internationale ?

Chapitre 8

Le Proche et Moyen-Orient : un foyer de conflits

- Qu'est-ce qu'une région-carrefour ?
- Quels sont les acteurs intervenant dans une région considérée comme stratégique ?
- Quelles sont les origines des conflits ?

Le quartier palestinien de la Quarantaine rasé par les milices chrétiennes à Beyrouth, janvier 1976.





1

1917-1918 : les troupes américaines au secours des démocraties

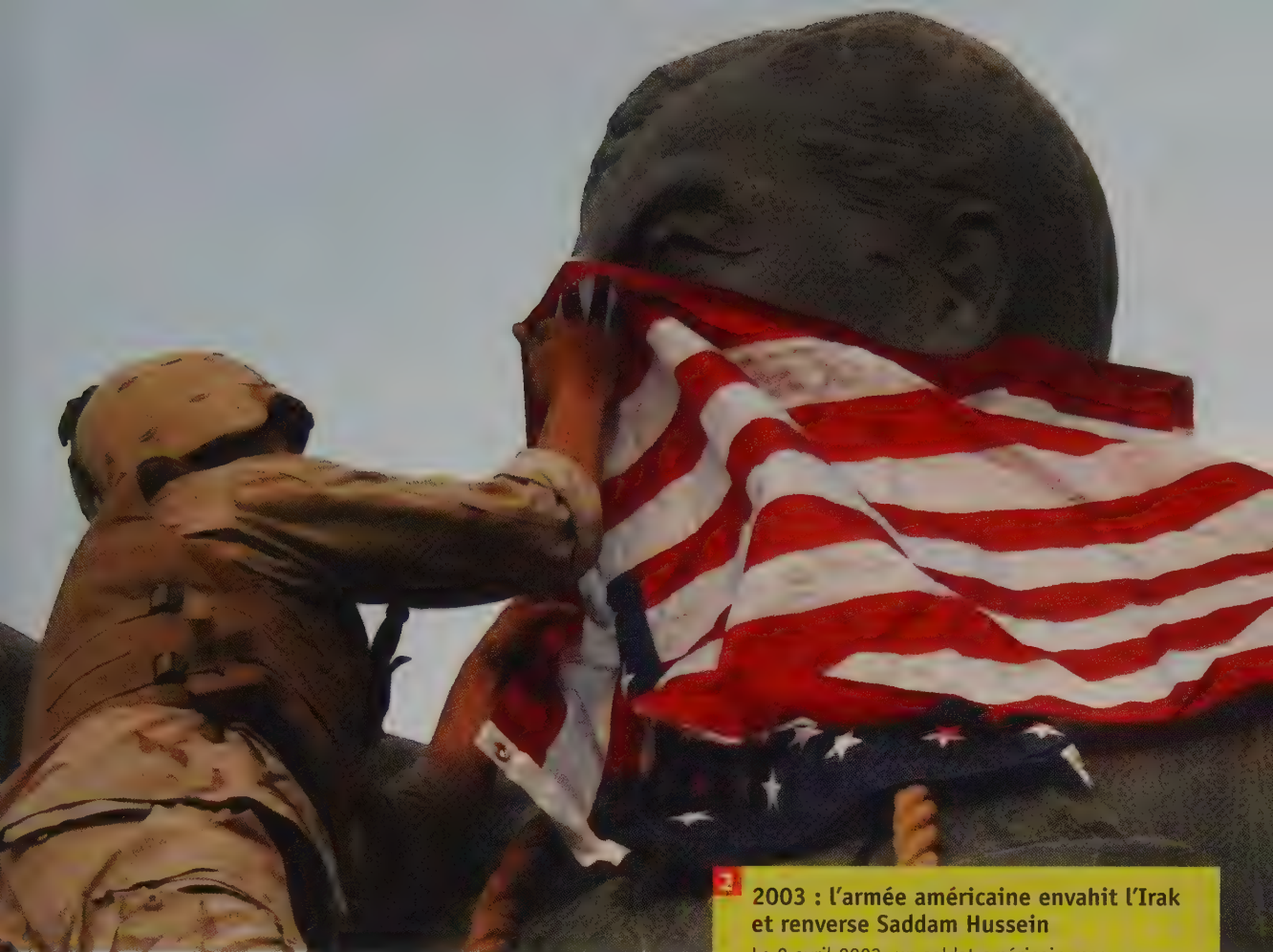
Les troupes américaines embarquent pour rejoindre le front français. En avril 1917, le Président Wilson a fait entrer les États-Unis dans la Première Guerre mondiale aux côtés de l'Entente. L'effort militaire américain se déploie surtout à partir de la fin 1917, apportant une aide décisive à la victoire sur les Empires centraux.

CHAPITRE

6

Les États-Unis et le monde depuis 1918

Au XX^e siècle, les États-Unis d'Amérique sont à la fois la première puissance mondiale et une puissance qui projette dans et sur le monde une conception collective et morale de la sécurité internationale. Leur attitude a constamment évolué entre la tentation de l'isolement et celle de l'intervention, entre la recherche d'un consensus international et l'action unilatérale.



2003 : l'armée américaine envahit l'Irak et renverse Saddam Hussein

Le 9 avril 2003, un soldat américain recouvre du drapeau des États-Unis une statue monumentale de Saddam Hussein à Bagdad.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Pourquoi le projet de sécurité collective porté par le Président Wilson a-t-il échoué ?

Leçon 1 L'échec du wilsonnisme durant l'entre-deux guerres, p. 184

Étude La SDN divise les Américains, p. 186

Étude Franklin D. Roosevelt : de la paix à la guerre, p. 188

En quoi la Seconde Guerre mondiale marque-t-elle une rupture dans la politique étrangère américaine ?

Leçon 2 Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale, p. 190

Étude Se battre pour la liberté, p. 192

Histoire des arts Des *cartoons* au service de la guerre idéologique, p. 194

Comment les États-Unis ont-ils assumé leur statut de première puissance mondiale depuis 1945 ?

Leçon 3 Lutter contre le communisme : la Guerre froide, p. 196

Étude John Foster Dulles, artisan de la lutte contre le communisme, p. 198

Étude La Détente : négocier avec l'ennemi ?, p. 200

Étude Les États-Unis et l'Amérique latine durant la Guerre froide, p. 202

Leçon 4 Les États-Unis, entre multilatéralisme et unilatéralisme, p. 204

Étude Bill Clinton et l'*enlargement*, p. 206

Étude La politique étrangère de G. W. Bush en débat, p. 208

Les anciennes colonies britanniques d'Amérique du Nord sont devenues indépendantes en 1776 et ont pris le nom d'États-Unis d'Amérique. Il s'agit de la première république présidentielle fondée sur une Constitution (1787). La politique étrangère des États-Unis a longtemps consisté à défendre leurs valeurs libérales tant sur le plan politique qu'économique, tout en préservant leur neutralité, favorisée par l'isolement océanique.

1796 Le « non entanglement »

Depuis l'indépendance, les dirigeants américains se sont efforcés de ne pas s'engager dans des alliances contraignantes, selon le principe de « *non entanglement* » (non-implication). L'intérêt national implique de chercher à maintenir la neutralité des États-Unis dans les querelles européennes, même si les dirigeants américains estiment que les valeurs qui sous-tendent leur système politique et économique méritent d'être exportées.

Lettre ouverte au peuple
américain, 19 septembre 1796

Dans son discours d'adieu, le Président George Washington (1789-1797) explique que les causes européennes sont étrangères aux États-Unis et que ceux-ci ne doivent donc pas s'y impliquer, au risque de perdre leur souveraineté et la maîtrise de leur prospérité.

THE ADDRESS OF
To the People
ON HIS DECLINING
OF
UNITED



GEN. WASHINGTON
of America,
THE PRESIDENCY
THE
STATES.

Friends and Fellow-Citizens

[illegible][illegible]

Without looking forward to an extremity of this kind (which nevertheless ought not to be entirely the common and constant motives of the spirit of party are sufficient to make it the interest and pride to discourage and restrain it.

It serves always to unsettle the public councils, to embroil the patron administrations with ill-founded jealousies and false alarms; kindles the animosity of one party against another; invades and usurps the rights of the citizen; it opens the door to foreign influence and corruption, which find a ready market in government itself through the channels of party passions. Thus the policy and the will of one country to the policy and the will of another.

There is an opinion in politics in free countries, that we must preserve to keep alive the spirit of liberty. This, within certain limits, is probably true, and in a geometrical case patriotism may look with intolerance, if not with favour, upon the spirit of party; the popular character, or even the spirit, is purely elective, it is a spirit not to be encouraged. From this it is certain there will always be enough of that spirit for every salutary purpose. And there being no other effect would be to have of similar opinion, to malignity and outrage. A fire not

It is important, likewise, that the habit of thinking in a free, lively, unshuffled manner exist in those departments of the mind which are the basis of the individual's character. The mind must be trained to think for itself, and not to be content with the conclusions of others. The mind must be trained to think in a free, lively, unshuffled manner, and not to be content with the conclusions of others. The mind must be trained to think for itself, and not to be content with the conclusions of others.

of that love of power and preeminence to abuse it, which predominates in the human heart, is shown in the truth of this position. The security of reciprocal checks in the exercise of political power, distributing it into different depositories, and constituting each the guardian of the public weal against the others, has been evolved by experiments ancient and modern; some of them in our own country.

on the way which the constitution designates. But let there be no change by usurpation; for that instance, may be the instrument of good, it is the customary way by which free governments are precluded must always greatly overbalance, in permanent evil, any partial or transient benefits which any title yields.

Of all the acquisitions and habits which lead to political prosperity, religion and morality are

1823 La doctrine Monroe

En décembre 1823, le Président James Monroe (1817-1825) annonce que les États-Unis ne s'immisceront pas dans les affaires de l'Europe, à condition que les puissances

européennes renoncent à leurs ambitions américaines. De fait, c'est la mise sous protection étasunienne du continent américain que défend Monroe. Cette conception est renforcée par la « Destinée manifeste » à partir du milieu du XIX^e siècle, qui justifie l'expansion territoriale des États-Unis sur le continent américain.

« Défense d'entrer »

Caricature de la doctrine de Monroe, 1896.

Les souverains et chefs d'État européens **1**
sont empêchés de passer sur le continent américain
gardé par l'Oncle Sam **2**.
3 « Défense d'entrer. L'Amérique aux Américains ».

La « Destinée manifeste »

Suite à l'annexion du Texas en 1848, le directeur de la revue *Democratic review of New York*, John Lee O'Sullivan, théorise la mission des États-Unis.

« Les États-Unis feront battre en retraite tous ceux qui tenteront de s'opposer à notre politique ou de faire obstacle à notre puissance, de limiter notre grandeur et d'empêcher la réalisation de notre Destinée manifeste, qui est de nous répandre à travers tout le continent pour assurer le libre-épanouissement de millions de personnes [...]. »

John Lee O'Sullivan, *Democratic review of New York*, 1848.



Début XX^e siècle L'impérialisme de Theodore Roosevelt

Pour le Président Theodore Roosevelt (1901-1909), « l'expansionnisme est la politique historique de l'Amérique ». Cette idée découle de la certitude que les États-Unis incarnent la civilisation et le progrès. Armé d'un « gros bâton », Roosevelt défend avec vigueur la doctrine Monroe : c'est aux États-Unis que revient la mission de maintenir la paix et de faire respecter le droit sur le continent américain. Dans son discours au Congrès du 6 décembre 1904, il affirme que « la doctrine de Monroe peut forcer les États-Unis, même à contrecœur, dans des cas flagrants d'injustice et d'impuissance, à exercer un pouvoir de police internationale ». Roosevelt adopte donc une politique interventionniste, voire impérialiste, en prenant par exemple le contrôle de l'isthme de Panamá pour y construire un canal interocéanique.

« Le gros bâton dans la mer des Caraïbes »

Caricature de la politique étrangère de Theodore Roosevelt dans la mer des Caraïbes, 1904.



THE BIG STICK IN THE CARIBBEAN SEA

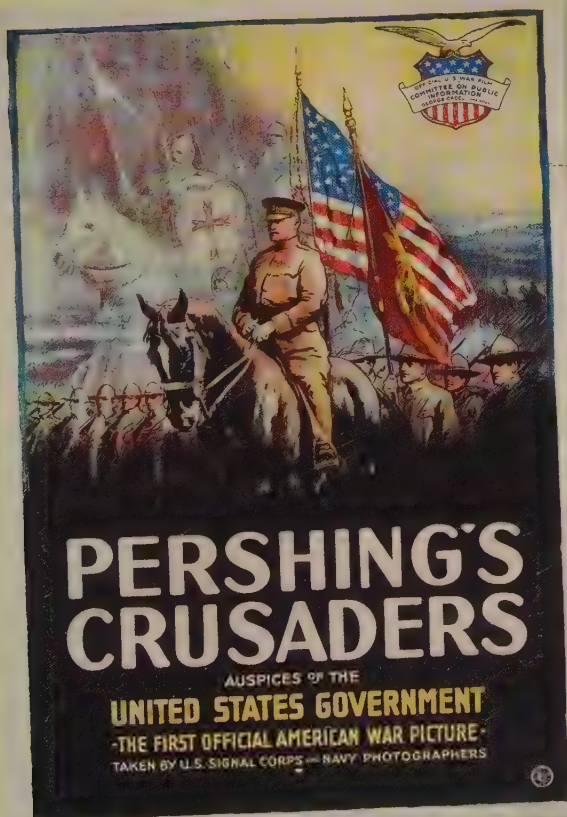
1917 Les États-Unis dans la Première Guerre mondiale

Au début de la Première Guerre mondiale, les États-Unis conservent leur neutralité. Le Président Woodrow Wilson (1913-1921) échoue à se poser en médiateur entre les belligérants, tandis que le pays prête de l'argent et vend du matériel aux démocraties en guerre.

Alors que des navires américains sont coulés par des sous-marins allemands et que l'Allemagne se rapproche du Mexique, le Congrès vote l'entrée en guerre des États-Unis contre les Empires centraux (avril 1917). Le pays sort ainsi pour la première fois de son isolationnisme. La mobilisation concerne l'ensemble du pays, et l'État utilise la propagande pour convaincre l'opinion publique de la justice de l'intervention armée. Le corps expéditionnaire est placé sous le commandement du général Pershing. L'investissement matériel, financier et humain des États-Unis est décisif dans l'obtention de la victoire en 1918.

Les croisés de Pershing

Affiche du gouvernement des États-Unis, 1917 ou 1918.



Notion déjà vue

Impérialisme

Politique visant la constitution d'un empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

De l'isolationnisme à l'interventionnisme

La puissance américaine dans les années 1950-1960



1. Le bloc occidental : les États-Unis structurent le « monde libre »

- États-Unis
- Membres de l'OTAN
- Membres d'autres alliances avec les États-Unis
- Autres alliés des États-Unis

2. L'ennemi : le bloc soviétique

- URSS
- Alliés de l'URSS
- États communistes refusant l'alliance soviétique

3. Les principaux facteurs de tension

- Grandes crises de la Guerre froide
- Rideau de fer
- Puissances nucléaires en 1964

Première Guerre mondiale 1914-1918		Seconde Guerre mondiale 1939-1945	Guerre de Corée 1950-1953	GUERRE FROIDE Engagement américain dans la guerre du Vietnam 1962-1973	Retrait relatif des États-Unis 1973-1980	America is back (Reagan) 1981-1989	Politique de l'«enlargement» 1992-2000
8 janv. 1918 Quatorze Points du Président Wilson 1920 Rejet du traité de Versailles par le Sénat américain	1935 Première loi de neutralité 14 août 1941 Charte de l'Atlantique	1945 Fin de la 2^e Guerre mondiale, bombe A, ONU - Juillet 1944 Conférence de Bretton-Woods 7 décembre 1941 Pearl Harbor	1947 Doctrines Truman + plan Marshall	1962 Crise de Cuba		- Attentat contre le WTC et le Pentagone 1991 Guerre du Golfe Disparition de l'URSS	1992-2000 Invasion de l'Irak 2003 7 octobre 2001 Invasion de l'Afghanistan 11 septembre 2001

Les États-Unis, superpuissance mondiale au début du XXI^e siècle ?



1. Un monde dominé par les États-Unis

- La superpuissance : États-Unis
- Pays membres de l'OTAN
- Autres pays liés aux États-Unis par des accords militaires

2. Les moyens de la domination étasunienne

- Flottes de guerre étasuniennes
- Interventions militaires des États-Unis depuis 1991
- Pays occupés par l'armée étasunienne et ses alliés

3. Les remises en cause de la domination étasunienne : vers un monde multipolaire

- Pays possédant l'arme nucléaire
- Rivaux potentiels des États-Unis
- Pays désignés par les États-Unis comme « hostiles »
- Principales zones de crise (guerre civiles, conflits frontaliers)
- Principaux attentats attribués à Al-Qaïda

L'échec du wilsonisme durant l'entre-deux-guerres

Comment les États-Unis conçoivent-ils leur rôle dans le monde après la Première Guerre mondiale ?

1 Refonder l'ordre international ?

→ En 1918, les États-Unis s'imposent comme un partenaire incontournable pour régler la paix. Le Président démocrate Woodrow Wilson expose sa vision dans les « Quatorze Points » présentés au Congrès début 1918 : ordre international fondé sur le droit, le désarmement, la liberté, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et garanti par la future Société des Nations (SDN)* (DOC. 1). Le wilsonisme assigne aux États-Unis la tâche de défendre la liberté dans le monde.

→ Favorablement accueilli en Europe, le wilsonisme est contesté par de nombreux Américains. L'ancien Président Theodore Roosevelt refuse le principe de la SDN au nom de l'isolationnisme. En 1920, le Sénat rejette le traité de Versailles, dont le préambule fonde la SDN et les démocrates sont battus aux élections présidentielles. L'idéalisme internationaliste wilsonien a échoué. (ÉTUDE P. 186-187)

2 La paix par la prospérité

→ La diplomatie des présidents républicains (1921-1933) profite de la prospérité économique des États-Unis. Depuis 1918, le pays domine la hiérarchie économique mondiale (16 % du commerce mondial et 60 % du stock d'or en 1929) (DOC. 3). Protectionnistes pour eux-mêmes, ils défendent la politique de la « porte ouverte » dans les pays où ils investissent. Créanciers de l'Europe, ils participent au règlement de la question des réparations allemandes (plan Dawes en 1924 (DOC. 4), accord Young en 1929).

→ Les Américains sont attachés à l'« indépendance » de leur pays. Ils sont prêts à défendre leurs intérêts dans le monde, mais sans conclure d'alliance contraignante. Ils maintiennent leur influence en Amérique latine, dont la stabilité et le contrôle sont considérés comme essentiels pour leur sécurité.

→ Le pacifisme se développe dans les années 1920. En 1928, le Secrétaire d'État Franck B. Kellogg signe avec 15 États le « pacte Briand-Kellogg » qui met la guerre « hors-la-loi » (DOC. 2). Le Sénat américain ratifie le traité, qu'il juge sans contrainte.

3 Les États-Unis : une puissance isolationniste

→ La crise économique plonge le monde dans la dépression. Après le krach de Wall Street du 24 octobre 1929, les États-Unis relèvent leurs tarifs douaniers et rapatrient leurs capitaux.

→ L'élection du démocrate Franklin D. Roosevelt en 1932 ne provoque pas de changement majeur en politique extérieure. Roosevelt doit compter avec le nationalisme de l'opinion publique et du Sénat et donne la priorité au redressement intérieur (New Deal*). Les États-Unis reconnaissent officiellement l'URSS en 1933, accordent l'indépendance aux Philippines en 1934, abandonnent l'étalon-or* et dévaluent le dollar*. Ils développent une politique de « bon voisinage » en Amérique latine.

→ Le pays reste prudent face à la montée des tensions internationales durant les années 1930. L'agression japonaise contre la Chine en 1931 n'est condamnée que moralement. Lorsque l'Italie menace l'Éthiopie, le Congrès américain vote en août 1935 une première loi de neutralité, interdisant la vente d'armes à des États belligérants. Deux autres lois suivent, en 1936 et 1937. (ÉTUDE P. 188-189)

➤ Durant l'entre-deux-guerres, la politique extérieure des États-Unis consiste à maintenir un équilibre entre la défense de leurs intérêts économiques et le refus de tout engagement contraignant.

Dates-clés

8 janvier 1918 « Quatorze Points » du Président Wilson

11 novembre 1918 Armistice de la Première Guerre mondiale

19 mars 1920 Rejet du traité de Versailles par le Sénat américain

1928 Pacte Briand-Kellogg

1935 Première loi de neutralité

Personnages-clés



Thomas Woodrow Wilson (1856-1924)
Président démocrate des États-Unis de 1913 à 1921, il engage son pays dans la Première Guerre mondiale en 1917.

Il s'efforce de fonder les traités de paix sur les « Quatorze Points » qu'il a énoncés en 1918. Prix Nobel de la Paix en 1919, il échoue à imposer son idéalisme diplomatique.

Franklin Delano Roosevelt (1882-1945)

> Voir p. 190

Mots-clés

Isolationnisme Doctrine diplomatique dominante aux États-Unis au XIX^e siècle et dans l'entre-deux-guerres. Elle pose le principe de la non-ingérence des États-Unis dans les conflits extérieurs et surtout celui de sa neutralité dans les conflits en Europe.

Nationalisme Attachement à la nation à laquelle on appartient ; politique qui consiste à promouvoir la grandeur nationale.

Protectionnisme Politique qui vise à limiter le volume des importations pour protéger la production nationale.

Wilsonisme Doctrine politique défendue par le Président Wilson selon laquelle les relations internationales doivent être régies collégialement et fondées sur les principes du droit et de la liberté.

1 Les « Quatorze Points » du Président Wilson

« Le programme de la paix du monde, [...] le seul possible selon nous, est le suivant :

1. Des conventions de paix publiques, ouvertement conclues, après lesquelles il n'y aura pas d'accords internationaux privés d'aucune sorte, mais une diplomatie qui agira toujours franchement à la vue de tous ;
2. Liberté absolue de navigation sur les mers en dehors des eaux territoriales [...] ;
3. Suppression, autant qu'il sera possible, de toutes les barrières économiques [...] ;
4. Garanties convenables, données et prises, que les armements nationaux seront réduits au dernier point compatible avec la sécurité du pays ;
5. Libre arrangement, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales, sur l'observation et le strict principe qu'en fixant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal à celui des demandes équitables du gouvernement dont le titre doit être déterminé. [...]

Les points 6 à 13 concernent les frontières des pays européens : Russie, Belgique, France, Italie, ex-Autriche-Hongrie, Balkans.

14. Une association générale des nations unies devra être formée d'après des conventions spéciales, dans le but de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits États. »

Woodrow Wilson, discours prononcé devant le Congrès le 8 janvier 1918.

- 1 Sur quels principes le Président Wilson entend-il fonder le nouvel ordre international ?
- 2 Que préconise-t-il à propos de la question coloniale ?

3 La puissance financière des États-Unis dans le monde

Investissements américains à l'étranger durant l'entre-deux-guerres
(en millions de dollars)

	1919	1924	1929	1935
Canada	1 543	2 632	3 660	3 657
Antilles	606	1 101	1 154	871
Mexique	909	1 005	975	912
Amérique centrale	115	155	286	192
Amérique du Sud	776	1 411	3 014	2 574
Total Amériques	3 949	6 304	9 089	8 206
Europe	1 987	2 653	4 600	3 026
Afrique	31	59	119	125
Asie	309	672	1 040	915
Océanie	54	141	403	413
Divers	125	125	140	151
Total général	6 455	9 954	15 391	12 836

Cleona Lewis, *America's Stake in International Investments*, Washington, 1938, cité dans Yves-Henri Nouailhat, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, © Armand Colin, 2000.

- 1 Quelles régions du monde les investisseurs des États-Unis privilégient-ils ?
- 2 Quelles sont les conséquences financières de la crise économique consécutive au krach boursier de 1929 ?



2 La guerre hors-la-loi

Signature du pacte Briand-Kellogg par le Président Coolidge ① et le secrétaire d'État Frank B. Kellogg ②, à Washington, le 27 août 1928.

4 Un isolationnisme relatif

Le plan Dawes (du nom du banquier américain Charles Dawes), adopté en 1924 lors de la conférence de Londres, prévoit une réduction des réparations dues par l'Allemagne.

« Le Parti républicain se déclare de nouveau favorable au principe d'un accord entre les nations en vue de prévenir la guerre et de préserver la paix. Considérant qu'elle représente un progrès important dans cette direction, nous approuvons la Cour permanente de Justice internationale et sommes favorables à l'adhésion des États-Unis à ce tribunal dans les formes recommandées par le Président Coolidge. Le gouvernement américain a définitivement refusé de faire partie de la Société des Nations, ou d'assurer des obligations aux termes du Pacte. Nous nous tenons à cela.

Les principes fondamentaux de notre politique étrangère doivent être l'indépendance sans indifférence à l'égard des droits et des nécessités d'autrui, et la coopération sans alliances « enchevêtrantes ». La sagesse de cette politique, approuvée par le peuple à une écrasante majorité, a été établie par les événements qui se sont déroulés depuis la fin de la guerre.

La participation des États-Unis aux affaires mondiales sous les gouvernements du Président Coolidge et du Président Harding a démontré la sagesse et la prudence du jugement national. Un exemple impressionnant de la façon dont les États-Unis peuvent servir la cause de la paix mondiale, en dehors de toute affiliation politique, a été fourni par l'œuvre efficace et bienfaisante accomplie par le comité Dawes dans le sens de la solution de l'épineuse question des réparations dues par l'Allemagne. [...] »

Programme du Parti républicain, *New York Times*, 12 juin 1924.

- Pourquoi ce texte permet-il de relativiser l'isolationnisme américain des années 1920 ?

Repères

8 janvier 1918 « Quatorze Points » du Président Wilson
11 novembre 1918 Armistice
28 juin 1919 Traité de Versailles
19 mars 1920 Rejet du traité de Versailles par le Sénat américain
2 novembre 1920 Défaite des démocrates aux élections présidentielles

La SDN divise les Américains

S'appuyant sur les Quatorze Points du Président démocrate Woodrow Wilson, le traité de Versailles prévoit la création d'une Société des Nations (SDN). Bien que promu

par le Président américain, le projet de SDN provoque un débat qui reprend en partie le clivage républicains/démocrates.

Comment la classe politique américaine a-t-elle réagi face au projet de SDN ?

1 Appel en faveur de la SDN

« [...] J'ai pris conscience de manière croissante que des hommes s'étaient évertués à créer une impression complètement fautive de ce que le traité de paix et le pacte de la Société des Nations contenaient et signifiaient. J'estime du reste qu'une véritable propagande est organisée contre la SDN et contre le traité [...].

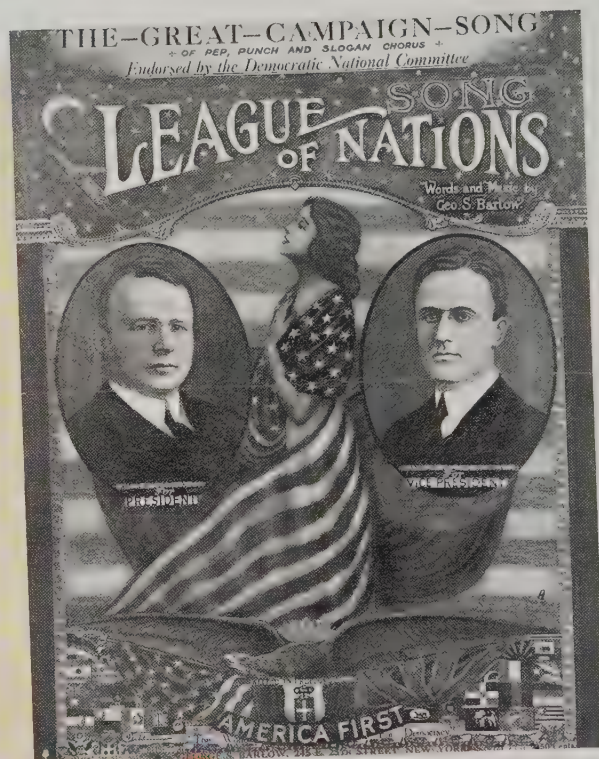
Il s'agit d'un accord très sévère pour l'Allemagne, mais il n'y a rien dans cet accord qu'elle n'ait mérité. [...]. Cette punition est absolument nécessaire pour qu'aucune autre nation ne puisse conspirer de la sorte contre l'humanité et la civilisation. Mais le traité est bien davantage que cela. [...]

Quels sont ces axes [qui structurent le traité de paix] ? Ils sont fondés sur l'objectif que chaque gouvernement concerné par ce grand règlement soit confié aux mains du peuple et retiré de celle des coteries¹ et des souverains, qui n'avaient aucun droit à régner sur le peuple. [...] Au début de ce grand traité a été placé le pacte de la Société des Nations. [...] Pensez, mes chers concitoyens, que la communauté de cette grande société va inclure toutes les grandes nations belligérantes du monde, aussi bien que les nations les plus faibles. [...] Toutes les nations qui ont une puissance mobilisable vont devenir membres de cette société, y compris les États-Unis. [...] Elles acceptent, quoi qu'il arrive, de soumettre tout différend entre elles au jugement de l'humanité [...]. L'article 10 prévoit que tout membre de la société s'engage à respecter et préserver l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de chacun des autres membres, contre toute agression extérieure. [...] Pas un homme autour de la table n'a refusé de reconnaître le caractère sacré du droit à l'autodétermination. [...]

Que nous l'utilisions à bon ou mauvais escient, nous pouvons utiliser le vote des États-Unis [au Conseil de la SDN] pour rendre impossible d'être entraînés dans une entreprise qui ne nous intéresse pas. [...] »

Woodrow Wilson, discours prononcé à Pueblo, 25 septembre 1919.

1. Groupe restreint de personnes qui agissent pour défendre leurs intérêts de façon informelle.



2 La SDN en chantant

Affiche démocratique de 1920 favorable à la ratification du traité de Versailles. Une campagne de chansons exaltant les États-Unis et leur engagement en faveur de la paix et de la liberté a été orchestrée par les démocrates.

3 La SDN, un danger pour l'identité américaine ?

« L'indépendance des États-Unis est plus précieuse, non seulement à nos yeux mais aux yeux du monde entier, que n'importe quelle possession. Regardez les États-Unis aujourd'hui. Nous avons commis des erreurs par le passé. Nous avons eu des défauts. [...] Mais pourtant, y a-t-il un pays à la surface de la terre qui puisse être comparé avec celui-ci en matière de liberté, de paix ? [...] Je n'ai jamais aimé qu'un seul drapeau et je ne peux étendre cette dévotion à une bannière composite créée pour une ligue [la SDN]. [...] Je ne serai jamais rien d'autre qu'un Américain et je dois penser aux États-Unis d'abord [...].

Les États-Unis constituent le meilleur espoir pour le monde, mais si vous les enchaînez aux intérêts et querelles d'autres nations, si vous les emmêlez aux intrigues européennes, vous détruirez leur pouvoir de faire le bien et mettrez en danger son existence même. [...]

Notre idéal premier est notre pays, et nous le voyons dans l'avenir, comme dans le passé, rendre service à son peuple et au monde entier. [...] »

Discours du leader républicain **Henry Cabot Lodge**, président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, 12 août 1919.



LOOKING A GIFT HORSE IN THE MOUTH
From the *Beacon* (Wichita, Kansas)



MACCUTCHEON, CHICAGO TRIBUNE-NEW YORK NEWS SYNDICATE, INC.

4

La Société des Nations : le « mauvais cheval » ?

Caricature parue dans *The Beacon*, vers 1920.

Le Président Wilson dit à l'Oncle Sam : « Évidemment, comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas parfait mais c'est mieux que rien », pendant que le Sénat examine la denture du cheval représentant la Société des Nations. Le titre détourne le proverbe « *Don't look a gift horse in the mouth* », signifiant qu'il ne faut pas critiquer le cadeau qu'on reçoit.

5

Le Sénat, sauveur des États-Unis ?

Caricature de John T. MacCutcheon, parue dans *The Chicago Tribune*, 1918.

Le Sénat intervient dans le mariage, au nom de la SDN, de l'Oncle Sam avec une allégorie des liens étrangers dont la politique extérieure américaine dépendrait dorénavant en cas de célébration de l'union. De fait, le Sénat refuse de ratifier le traité de Versailles le 19 mars 1920. Les États-Unis n'adhèrent donc pas à la SDN.

?

1 DOC. 1 ET 2. Quels sont les arguments développés par Wilson en faveur de la SDN ?

2 DOC. 1. Quelle critique Wilson fait-il aux opposants à la SDN ?

3 DOC. 3. Pourquoi Henry C. Lodge préconise-t-il un rejet de la SDN ?

4 DOC. 3, 4 ET 5. Quel est le rôle du Sénat américain dans le débat sur la SDN ?

5 DOC. 1, 3, 4 ET 5. Que révèle le débat sur la SDN du rapport de force entre le Président et le Sénat concernant la définition de la politique étrangère des États-Unis ?

6 DOC. 6 Quelle position le Président Warren Harding défend-il ? Qu'implique cette position pour la SDN ?

6

Un retour à l'isolationnisme ?

Candidat du Parti républicain, Warren Harding est largement élu Président le 2 novembre 1920 sur un programme de retour à la situation d'avant-guerre.

« Les progrès matériels et spirituels de notre république prouvent en eux-mêmes la sagesse de la politique traditionnelle de non-implication dans les affaires du Vieux Monde. Confiants dans notre capacité à accomplir notre propre destinée, et jaloux de conserver notre droit de le faire, nous ne recherchons aucune part à la direction de la destinée du Vieux Monde. [...] »

Nous reconnaissons le nouvel ordre mondial, fait de relations plus étroites permises par le progrès. [...] Mais l'Amérique, notre Amérique, l'Amérique édifiée sur les fondations établies par nos pères inspirés, ne peut prendre part à aucune alliance militaire permanente. Elle ne peut s'engager politiquement ni assumer aucune obligation économique qui soumettrait nos décisions à d'autres qu'à notre propre autorité. [...] »

Nous sommes prêts à nous associer avec les nations du monde, grandes et petites, lors de conférences ou de congrès ; à rechercher les avis de l'opinion mondiale ; à recommander un moyen d'obtenir le désarmement [...]. Pour traduire le nouveau concept d'humanité en terme de droit et de justice et la haine de la guerre en recommandations, nous sommes prêts de très bon cœur à nous unir, mais c'est dans l'exercice de notre souveraineté nationale que tout engagement devra être pris. Parce que la liberté a reçu une impulsion, parce que l'indépendance a été développée et les nationalités exaltées, un super-gouvernement mondial est contraire à tout ce que nous chérissons, et notre République ne peut pas le reconnaître. Ce n'est pas là de l'égoïsme, c'est du respect. Ce n'est pas là de l'isolement, c'est de la sécurité. [...] »

Warren Harding, discours inaugural, 4 mars 1921.

VERS LE BAC Composition

Proposez un plan répondant au sujet suivant : « En quoi les débats sur la SDN représentent-ils les clivages entre isolationnistes et interventionnistes aux États-Unis dans les années 1920 ? »

Repères

- 1932** Roosevelt est élu Président des États-Unis
1935 Vote du premier « *Neutrality Act* »
1937 Discours dit « de la quarantaine »
Mars 1941 Vote de la loi du « prêt bail » visant à soutenir matériellement les pays en guerre contre l'Axe

Franklin D. Roosevelt : de la paix à la guerre

Le Président démocrate Franklin Delano Roosevelt gouverne les États-Unis de 1933 jusqu'à sa mort en 1945. Son premier objectif est de relever les États-Unis de la crise économique

consécutives au krach boursier de Wall Street de 1929. En politique étrangère, Roosevelt doit composer avec une majorité d'Américains partisans de l'isolationnisme. La position du Président elle-même évolue à mesure que les menaces sur l'ordre international se précisent.

Quelle position le Président Roosevelt adopte-t-il face à la montée des tensions internationales ?

1 Une « neutralité bien organisée »

La loi de neutralité votée en 1935 est prolongée par le Congrès américain en 1936, avant de devenir permanente en 1937.

« Le Congrès américain délibère sur le « *Neutrality Act* » appliquant l'embargo aux matières premières. Dans son message, le Président Roosevelt se prononce pour « la neutralité bien organisée » des États-Unis. [...] »

Le projet de loi sur la neutralité

Voici les dispositions essentielles de ce projet :

1. Obligation pour le Président de proclamer l'embargo sur les exportations d'armements pour les belligérants [...].
2. Pouvoir discrétionnaire donné au Président de limiter les exportations aux belligérants de certains produits ou matières premières nécessaires à la guerre quand il jugera cette mesure [nécessaire] au maintien de la neutralité des États-Unis, les produits alimentaires et les médicaments étant exceptés.
3. Les transactions financières avec les États belligérants seront interdites, mais le Président pourra, à sa discrétion, autoriser celles ayant un caractère purement commercial. [...]

Les États-Unis réservent et affirment leurs droits de neutre, conformément au droit international, tel qu'ils étaient établis avant août 1914. [...]

Le message du Président Roosevelt

[...] En séance de nuit, le Président Roosevelt a donné lecture d'un message dans lequel il a déclaré notamment : « Nous avons atteint un point où les peuples d'Amérique doivent prendre conscience d'une mauvaise volonté croissante, des tendances marquées vers une politique d'agression, de l'accroissement des armements, d'une tension nerveuse régnant actuellement et engendrant une situation qui contient de nombreux éléments capables d'entraîner vers un conflit général. [...] »

Article paru en Une du journal français *Le Dauphinois*, 4 janvier 1936.

2 « L'Amérique déteste la guerre »

Ce discours suscite de vives réactions de la part des isolationnistes, qui représentent 95 % des Américains selon un sondage de février 1937. Roosevelt obtient pourtant du Congrès un vote favorable au réarmement en mai 1938.

« La paix, la liberté et la sécurité de 90 % de la population du monde sont mises en danger par les 10 % restants qui les menacent de rompre tout ce qui est ordre et droit. Certainement, les 90 % doivent trouver le moyen de faire prévaloir leur volonté. Quand une épidémie physique commence à s'étendre, la communauté approuve la mise en quarantaine des malades [...] afin de protéger la santé de la communauté contre l'extension de la maladie [...]. Il doit y avoir quelque chose de positif à faire pour préserver la paix. L'Amérique déteste la guerre. L'Amérique espère en la paix. Donc, l'Amérique s'engage dans la recherche de la paix. »

Franklin D. Roosevelt, discours sur la quarantaine, prononcé à Chicago le 5 octobre 1937.

3 Les dangers de la neutralité

« Nous savons ce qui peut nous arriver, à nous, les États-Unis, si les nouvelles philosophies totalitaires submergent les autres continents et envahissent le nôtre. Pas plus que les autres nations, nous ne pouvons nous permettre d'être encerclés par les ennemis de notre foi et de notre humanité. [...] Pour protéger cet hémisphère, cette paix et cet idéal contre les tempêtes d'où qu'elles viennent, nous sommes prêts à fournir notre part d'effort. Notre peuple et nos ressources sont déterminés à assurer cette protection. Et sur cet engagement, aucun Américain ne flanchera. [...] Le simple fait de refuser avec raison d'intervenir militairement pour prévenir des actes d'agression ne signifie pas que nous devons agir comme s'il n'y avait pas d'agression du tout. [...] Il y a beaucoup de méthodes autres que la guerre, plus fortes et plus efficaces que les mots pour faire comprendre aux gouvernements agresseurs les sentiments de notre peuple. [...] Nous avons appris que lorsque nous essayons de rester neutres, nos lois de neutralité peuvent avoir des conséquences inégales et injustes – en réalité, elles peuvent aider l'agresseur et desservir la victime. L'instinct d'auto-conservation devrait nous prémunir à jamais contre cela. [...] Nous devons disposer de forces armées et de défense suffisantes pour écarter toute attaque soudaine contre des positions stratégiques et des installations clés, afin de garantir une résistance prolongée et la victoire finale. [...] Une nation forte et unie peut être détruite si elle n'est pas préparée à contrer une agression soudaine. [...] »

Franklin D. Roosevelt, discours sur l'état de l'Union, 4 janvier 1939.

4 L'inquiétude des isolationnistes

a. « Nous ne sommes pas le gendarme du monde »

« Nous vivons dans un monde en raccourci, dans lequel, comparé à l'époque de Washington, le temps et l'espace ont relativement disparu. Mais je continue à remercier Dieu des deux océans qui nous isolent ; et quand bien même eux aussi rétréciraient, ils restent notre recours ultime s'ils sont utilisés largement et avec sagesse [...].

Toute notre compréhension et notre compassion vont aux victimes des agressions nationales ou internationales dans le monde entier ; mais nous ne sommes pas, nous ne pouvons pas être, le protecteur du monde ni le gendarme du monde. »

Discours du sénateur républicain Arthur Vandenberg devant le Sénat, le 27 février 1939.

b. « L'Amérique d'abord ! »



Réunion d'un comité *America first* en présence de l'aviateur Charles Lindbergh, 1940.

America first est une association isolationniste hostile à toute révision de la loi de neutralité préconisée par Roosevelt. Elle a compté jusqu'à 800 000 membres en 1940.



5 Roosevelt réveille l'Amérique

Caricature de Leslie Illingworth, parue dans le *Daily Mail*, 8 janvier 1941.

Oncle Sam : « Quel horrible rêve ! Hitler était après moi... »

Roosevelt : « Ce n'était pas un rêve mon ami ! »

Sur l'éponge : Discours de Roosevelt au Congrès.

6 Les États-Unis en état de défense

« Nous avons institué une politique d'aide aux démocraties [...]. Cette politique a été mise en place dès le premier mois de la guerre, lorsque j'ai poussé le Congrès à abroger l'embargo sur les armes, prescrit par l'ancienne loi de neutralité [...]. Dans les mois suivants, l'ombre s'est épaissie et étendue. La nuit est tombée sur la Pologne, le Danemark, la Norvège, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France. En juin 1940, la Grande-Bretagne s'est retrouvée seule pour affronter cette machine de terreur qui a écrasé ses alliés. Notre gouvernement envoya d'urgence des armes pour répondre à ses besoins désespérés. [...] Et en mars 1941, cette année, le Congrès a voté la loi du prêt-bail pour lequel un crédit de sept millions a été consenti. Cette loi fournit une aide matérielle "au gouvernement de tout pays dont le Président estime la défense vitale à la défense des États-Unis." L'ensemble de notre programme d'aide aux démocraties a été élaboré en ayant en permanence à l'esprit notre propre sécurité et le modèle de monde civilisé et sûr dans lequel nous souhaitons vivre. Chaque dollar envoyé repousse les dictateurs de notre hémisphère et chaque jour qui les en éloigne nous donne le temps de fabriquer plus d'armes, de chars, d'avions et de navires. Nous ne devons pas occulter notre intérêt dans cette aide [...].

Certaines personnes semblent croire que tant que des bombes ne sont pas larguées sur les rues de New York, San Francisco, La Nouvelle-Orléans ou Chicago, nous ne sommes pas attaqués. Ceux-là ferment tout simplement les yeux sur la leçon que nous devons tirer du sort de chaque nation conquise par les nazis. [...]

C'est pourquoi [...] j'ai proclamé ce soir l'état d'urgence national illimité et exigé le renforcement de notre défense [...]. »

Franklin D. Roosevelt, discours radiodiffusé, 27 mai 1941.

VERS LE BAC Composition

Montrez que la position adoptée par Roosevelt face à la montée des tensions internationales durant les années 1930 est ambiguë et a évolué.

- 1 **DOC. 1.** Que prévoit la loi de neutralité américaine ?
- 2 **DOC. 1 ET 2.** Comment Roosevelt remet-il en cause l'isolationnisme américain prévu par la loi de neutralité ?
- 3 **DOC. 3.** Comment et pourquoi Roosevelt montre-t-il que l'isolationnisme est devenu un danger en 1939 ?
- 4 **DOC. 4 ET 5.** Quelles réactions l'attitude diplomatique de Roosevelt provoque-t-elle dans l'opinion publique américaine ?
- 5 **DOC. 6.** Pourquoi peut-on dire que les États-Unis sont déjà en guerre en 1941 ?

Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale

Pourquoi et comment les États-Unis interviennent-ils dans le second conflit mondial ?

1 Roosevelt fait entrer les États-Unis dans la guerre

→ **Franklin D. Roosevelt prend tardivement conscience que la politique d'apaisement est inefficace devant Hitler.** Bien que refusant d'intervenir dans le conflit, les États-Unis vendent, dès novembre 1939, du matériel aux Alliés. Hésitant, Roosevelt condamne les régimes fascistes et réarme son pays.

→ **Roosevelt s'engage progressivement aux côtés du Royaume-Uni.** Fin 1940, il donne pour mission à son pays de devenir « le grand arsenal de la démocratie. » La **loi prêt-bail** est signée le 11 mars 1941, après une dure bataille au Congrès. En août 1941, Roosevelt signe avec Churchill la Charte de l'Atlantique. (ÉTUDE P. 192)

→ **Le 7 décembre 1941, l'attaque de Pearl Harbor provoque l'entrée en guerre des États-Unis.** L'expansion japonaise en Asie du Sud-Est se heurte aux intérêts britanniques, français et américains. Mais c'est l'attaque du Japon contre la base de Pearl Harbor qui amène les États-Unis à sortir de l'isolationnisme (DOC. 1).

2 Les États-Unis : « l'arsenal de la démocratie »

→ **L'économie étasunienne devient une économie de guerre au service de la victoire.** Le *Victory Program* nécessite la mobilisation de tous. En 1944, 14,5 millions d'Américains sont sous les drapeaux. En 1945, les États-Unis représentent 50 % de la production industrielle mondiale.

→ **La personnalisation du pouvoir militaire et diplomatique est accentuée lors de la guerre.** C'est Roosevelt qui détermine les priorités militaires : il privilégie le front européen même si l'Asie accapare aussi son attention et ses hommes.

→ **L'investissement américain contribue largement à la victoire des Alliés (DOC. 3).** Après les débarquements anglo-américains au Maghreb, puis en Italie, Roosevelt convainc Churchill* de la nécessité d'un débarquement en France : l'opération Overlord commence le 6 juin 1944 en Normandie. L'Allemagne capitule le 8 mai 1945 devant la coalition des forces soviétiques à l'Est et occidentales à l'Ouest. En Asie, pour accélérer l'issue du conflit et prendre de vitesse l'URSS, le Président Truman* fait lancer deux bombes atomiques sur Hiroshima (6 août) (DOC. 2) et Nagasaki (9 août 1945). Le Japon capitule le 2 septembre 1945.

3 La mise en place d'un ordre américain ?

→ **Pour rétablir la paix, Roosevelt compte sur la création d'une organisation internationale.** Il estime que quatre puissances (États-Unis, Royaume-Uni, URSS et Chine) sont appelées à y jouer un rôle majeur. Des conférences tripartites (États-Unis – Royaume-Uni – URSS) ont lieu à Moscou et Téhéran en 1943, à Yalta et Potsdam en 1945, au cours desquelles les divergences avec les Soviétiques croissent. Roosevelt décède en avril 1945, avant l'ouverture de la conférence de San Francisco, qui crée officiellement l'ONU* en présence du nouveau Président américain Harry Truman. Le siège de l'ONU est symboliquement fixé à New York.

→ **Les États-Unis sont aussi les bâtisseurs du monde économique et financier d'après-guerre.** La conférence de Bretton Woods (juillet 1944) conduit à la création d'un Fonds monétaire international (FMI)* et redessine le système monétaire international (SMI)*. Le dollar* devient la monnaie internationale de référence, dont le cours est fixé sur sa valeur en or. Premiers créanciers de la planète en 1945, les États-Unis imposent une vision libérale des échanges économiques mondiaux.

➤ **L'entrée en guerre des États-Unis est déterminante pour la victoire.** Forts de leur puissance, ils préparent le monde de l'après-guerre.

Dates-clés

7 décembre 1941 Attaque japonaise contre Pearl Harbor

6 janvier 1942 Roosevelt lance le *Victory Program*

6 juin 1944 Débarquement allié en Normandie

Février 1945 Conférence de Yalta

8 mai 1945 Capitulation allemande

Juillet-août 1945 Conférence de Potsdam

6 et 9 août 1945 Bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki

Personnages-clés



Franklin Delano Roosevelt (1882-1945)
Président démocrate des États-Unis (1933-1945), il contribue à relever l'économie américaine avec le New Deal et

accentue la personnalisation du pouvoir exécutif. Partisan de la lutte contre les régimes totalitaires, il rompt la tradition isolationniste et amène son pays à s'engager dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés des démocraties. Son engagement contribue à la victoire, acquise peu après sa mort en 1945.

Harry Truman (1884-1972)

> Voir p. 196

Mot-clé

Loi prêt-bail Loi américaine, votée en mars 1941, permettant d'aider le Royaume-Uni et les pays en guerre contre l'Axe et le Japon en leur fournissant une aide matérielle, sans s'engager officiellement dans la guerre.

1 Le « jour de l'infamie »

« Hier, le 7 décembre 1941 – une date qui restera marquée d'une honte éternelle – les États-Unis d'Amérique ont été l'objet d'une attaque soudaine et préméditée de la part des forces aériennes et navales de l'Empire du Japon. [...] Le Japon a ainsi entrepris une attaque surprise à l'échelle de l'aire pacifique. Les événements d'hier et d'aujourd'hui parlent d'eux-mêmes. Le peuple américain s'est déjà forgé une opinion et a bien compris les implications pour la vie et la sûreté mêmes de notre nation.

En tant que commandant en chef de notre armée et de notre marine, j'ai donné ordre que toutes les mesures soient prises pour notre défense.

[...] Je crois être l'interprète de la volonté du Congrès et du peuple en déclarant que non seulement nous nous défendrons jusqu'à l'extrême limite de nos forces, mais que nous agirons de façon à être bien sûrs que la menace d'une attaque brusquée de ce genre ne pèsera plus jamais sur nous.

[...] Confiants en nos forces armées, nous remporterons l'inévitable triomphe grâce à la résolution inébranlable de notre peuple. Et que Dieu nous aide ! Je demande au Congrès de déclarer que, depuis l'attaque lâche et injustifiée du Japon ce dimanche 7 décembre 1941, les États-Unis se trouvent en guerre avec l'Empire japonais. »

Discours du Président **Roosevelt** devant le Congrès, 8 décembre 1941.

1 Pourquoi Roosevelt engage-t-il les États-Unis dans la guerre ouverte contre le Japon ?

2 Qui prend la décision finale de déclarer la guerre ?

2 Truman annonce le bombardement d'Hiroshima à la radio

« Il y a seize heures, un avion américain a largué une bombe sur Hiroshima, une base capitale de l'armée japonaise. Cette bombe était plus puissante que 20 000 tonnes de TNT. [...] La bombe atomique permet d'intensifier d'une manière nouvelle et révolutionnaire la destruction du Japon. Sa force relève de la force élémentaire de l'univers, de celle qui alimente le Soleil dans sa puissance. Cette force vient d'être lancée contre ceux qui ont déchaîné la guerre en Extrême-Orient. [...] Le fait que nous soyons en mesure de libérer l'énergie atomique inaugure une ère nouvelle dans la compréhension de la nature.

Je vais proposer au Congrès de prendre immédiatement en considération la création d'une commission de contrôle pour la production et l'usage de l'énergie atomique aux États-Unis. D'autre part, je vais recommander au Congrès d'examiner dans quelles conditions l'énergie atomique pourrait devenir un instrument puissant du maintien de la paix mondiale.

Normalement, tout ce qui concerne la production de l'énergie atomique sera rendu public. Mais, dans les circonstances actuelles, nous n'avons pas l'intention de divulguer les procédés de la production, ni son application militaire, pour nous protéger nous-mêmes, et le reste du monde, contre le danger d'une destruction soudaine.

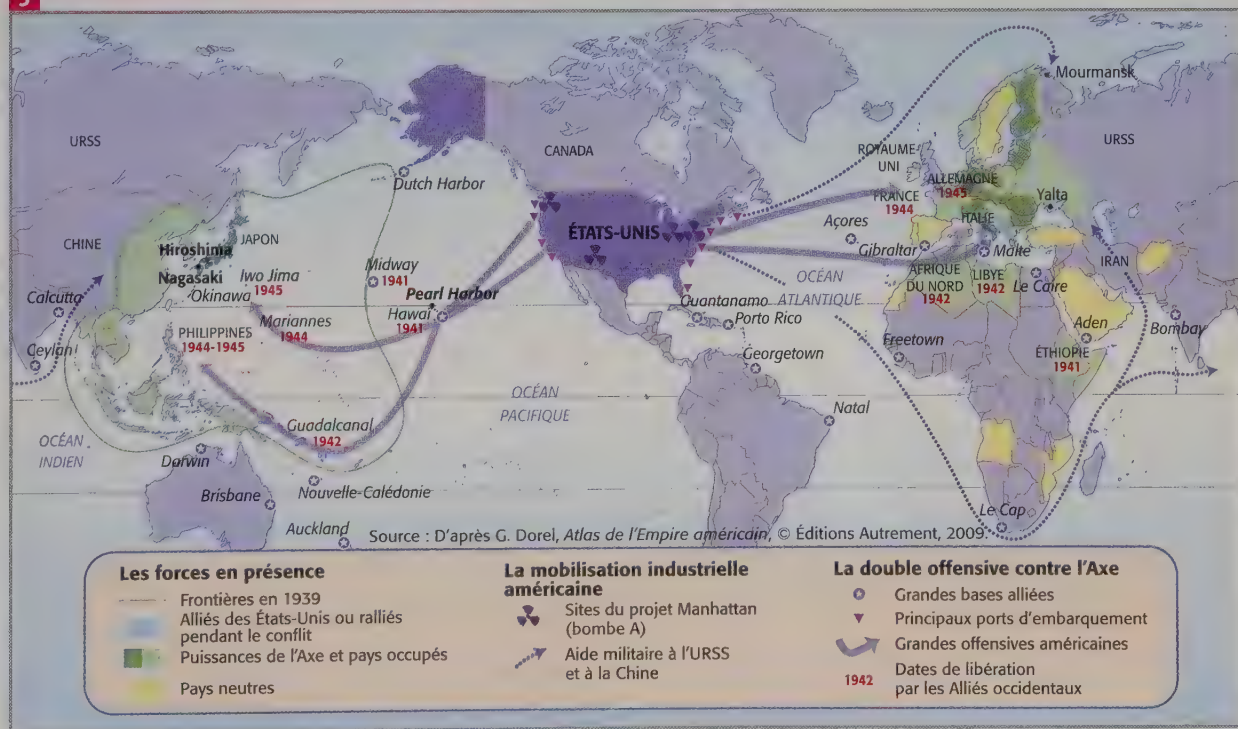
[...] Si [les Japonais] n'acceptent pas maintenant nos conditions, ils peuvent s'attendre à une pluie de destructions venant des airs comme on n'en a jamais vu sur cette terre. Après cette attaque aérienne, les forces navales et terrestres suivront en nombre et en puissance, telles qu'ils n'en ont jamais vu auparavant et avec cette adresse au combat qu'ils connaissent bien. »

Harry Truman, allocution radiodiffusée, 7 août 1945.

1 Comment Truman justifie-t-il l'utilisation de la bombe atomique ?

2 D'après lui, quelle est l'utilité de la bombe atomique à moyen terme ?

3 Les États-Unis en guerre (1941-1945)



Repères

Août 1941 Charte de l'Atlantique

6 juin 1944 Débarquement allié en Normandie

Février 1945 « Déclaration sur l'Europe libérée » adoptée à la conférence de Yalta

Se battre pour la liberté

Les Américains conçoivent leur investissement dans la Seconde Guerre mondiale comme un engagement pour la défense du monde libre. La signature de la Charte

de l'Atlantique en 1941, avant l'entrée en guerre officielle des États-Unis, montre l'attachement du Président Roosevelt à l'obtention d'une paix qui puisse garantir des droits et des libertés.

En quoi la Seconde Guerre mondiale est-elle une croisade américaine pour la liberté ?

1 La Charte de l'Atlantique

- 1 « 1. L'Angleterre et les États-Unis ne recherchent aucun agrandissement, territorial ou autre.
2. Ils ne veulent aucune modification territoriale qui ne soit pas conforme à la volonté librement exprimée des peuples intéressés.
3. Ils respectent le droit qu'ont tous les peuples de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre ; et ils désirent voir rétablir la souveraineté et l'autonomie de ceux qui en ont été dépouillés par la force.
4. Ils s'efforceront [...] de faciliter sur un pied d'égalité, l'accès de tous les États, grands ou petits, vainqueurs ou vaincus, au commerce et aux matières premières mondiales nécessaires à la prospérité économique.
5. Ils désirent établir la plus entière collaboration de toutes les nations dans le domaine économique, dans le but d'assurer à tous l'amélioration des conditions de travail, le progrès économique et la sécurité sociale.
6. Après la destruction définitive de la tyrannie nazie, ils espèrent voir s'établir une paix qui offrira à toutes les nations le moyen de vivre en sécurité dans leurs propres frontières [...].
7. Une telle paix devra permettre à tous les hommes de traverser librement les mers et les océans.
8. Ils croient que toutes les nations du monde pour des raisons spirituelles aussi bien que matérielles, doivent renoncer à l'usage de la force. »

Charte de l'Atlantique signée par Roosevelt et Churchill au large de Terre-Neuve à l'occasion de leur rencontre du 9 au 12 août 1941.



2 Les États-Unis « libérateurs du monde »

Affiche de la Seconde Guerre mondiale soulignant le rôle de Roosevelt et Churchill dans la « libération » du monde.

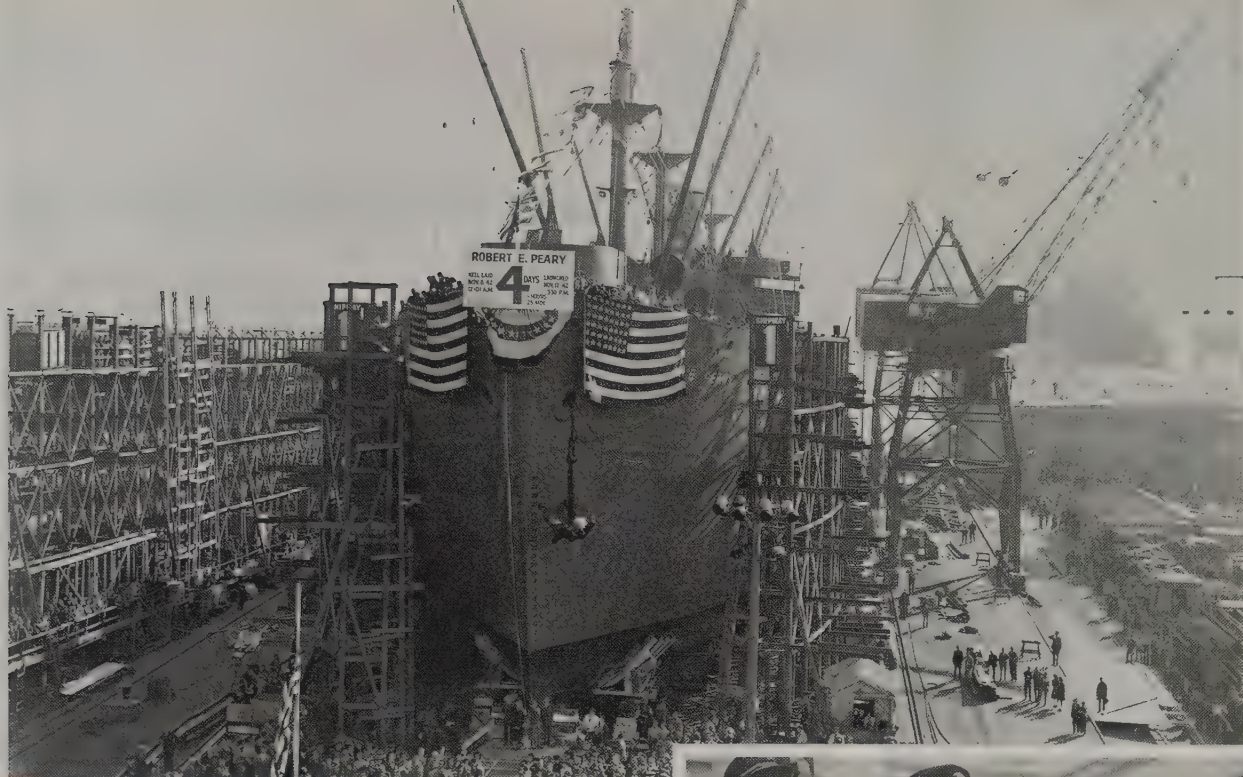
3 Roosevelt et les quatre libertés

« Les hommes de nos forces armées désirent une paix durable et des emplois stables pour eux-mêmes ; leurs familles et leurs voisins, lorsqu'ils seront démobilisés à la fin de la guerre. Il y a deux ans, j'ai parlé dans mon message annuel des Quatre Libertés. Les bienfaits de deux d'entre elles – la liberté d'expression et la liberté religieuse – sont une part essentielle de la vie même de cette nation et nous espérons que ces avantages seront accordés à tous les hommes où qu'ils soient.

La troisième liberté – la liberté de vivre à l'abri du besoin – intrigue davantage les gens ici et les soldats sur le front. Pour eux, cela signifie que lorsqu'ils seront démobilisés, lorsque la production de guerre cédera la place à une économie de paix, ils auront le droit d'attendre le plein-emploi – plein-emploi pour eux-mêmes et pour tous les hommes et les femmes valides d'Amérique désireux de travailler. [...]

Dans cette guerre pour la survie, nous devons non seulement garder à l'esprit les mauvaises choses contre lesquelles nous nous battons, mais aussi les bonnes pour lesquelles nous nous battons. [...] La victoire dans cette guerre est notre premier et plus grand objectif. La victoire dans la paix est le suivant. Cela signifie s'attacher à renforcer la sécurité de l'homme ici et partout dans le monde – et finalement lutter pour la quatrième liberté – la liberté de vivre à l'abri de la peur. [...] »

Franklin D. Roosevelt, discours sur l'état de l'Union, 7 janvier 1943.



4

Lancement d'un liberty ship

Le liberty ship Robert E. Peary est lancé le 12 novembre 1942. Les liberty ships sont des cargos de ravitaillement destinés à fournir du matériel aux Alliés. Les États-Unis en ont produit plus de 2 500 pendant la guerre. Rapides à construire – celui-ci a été assemblé en quatre jours –, ils témoignent de l'effort de guerre considérable accompli par les États-Unis.

5

Une nouvelle croisade pour la liberté

« Soldats, marins et aviateurs du corps expéditionnaire allié ! Vous êtes sur le point de vous embarquer pour la Grande Croisade, à laquelle vous avez consacré vos efforts ces derniers mois. Le monde a les yeux rivés sur vous. Les prières et les espoirs des gens épris de liberté vous accompagnent partout. Avec l'aide de nos courageux alliés et de nos frères en armes, vous provoquerez la destruction de la machine de guerre allemande, et l'élimination de la tyrannie nazie contre les peuples opprimés d'Europe, et vous assurerez votre propre sécurité dans un monde libre. [...]

Nous n'accepterons rien de moins qu'une victoire totale ! Bonne chance ! Et demandons à Dieu tout-puissant sa bénédiction sur cette formidable et noble entreprise. »

Discours du général **Dwight D. Eisenhower** aux troupes, à la veille du débarquement allié en Normandie, juin 1944.

?

1 **DOC. 1.** Montrez que la Seconde Guerre mondiale est idéologique pour Roosevelt et Churchill. Quels principes défendent-ils ?

2 **DOC. 3.** Quelles libertés Roosevelt entend-il défendre ? Pourquoi ?

3 **DOC. 2 À 5.** Comment les Américains comptent-ils garantir la liberté dans leur pays et dans le monde ?

4 **DOC. 6.** En quoi les négociations de Yalta montrent-elles les limites du combat pour la liberté ?



6

Les trois alliés à la conférence de Yalta

De gauche à droite, Churchill, Roosevelt et Staline se rencontrent à Yalta (Crimée, URSS), en février 1945, pour discuter de l'après-guerre. Le communiqué final de la conférence contient une « déclaration sur l'Europe libérée », qui prévoit l'organisation d'élections libres dans les pays délivrés du joug nazi.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 1. Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il témoigne de la vision qu'a l'administration américaine de sa mission durant la Seconde Guerre mondiale.

Objectifs

- ➔ Étudier les *cartoons*
- ➔ Montrer comment un art populaire se met au service de la guerre idéologique

Walt Disney (1901-1966)



Producteur, réalisateur et scénariste américain de dessins animés, il fonde la Walt Disney Company en 1923 et connaît un succès planétaire, grâce à des

personnages comme Mickey Mouse. Pendant la Seconde Guerre mondiale, son art est utilisé par le gouvernement pour servir la propagande d'État.

Tex Avery (1908-1980)



Réalisateur américain de *cartoons* délurés, il crée des personnages célèbres comme Bugs Bunny ou Droopy. Il travaille pour les studios d'animation de la Warner Bros, puis pour ceux de la MGM

(Metro Goldwyn Mayer). Parmi sa production, le *cartoon* *Blitz Wolf* (1942) se distingue par son caractère militant.

Vocabulaire des arts

Cartoon Terme qui désigne chacun des dessins composant un dessin animé. Par extension, il désigne un court-métrage d'animation caractérisé par une exagération des personnages et des situations. Le *cartoon* connaît une période florissante entre les années 1930 et 1950, au cours desquelles se distinguent les maisons de production Warner Bros, MGM et Walt Disney Productions.

Lire, écouter, voir

- *Blitz Wolf* de Tex Avery, MGM, 1942 (10 min.)
- *Bugs Bunny nips the Nips* de Leon Schlesinger, Warner Bros, 1944 (8 min.)
- *Der Fuehrer's Face* de Walt Disney, Walt Disney Productions, 1943 (8 min.)

Des cartoons au service de la guerre idéologique



La Seconde Guerre mondiale a entraîné la mobilisation des arts au service de la propagande d'État. Aux États-Unis, le gouvernement sollicite les réalisateurs de films d'animation, qui maîtrisent depuis plusieurs années déjà les techniques du *cartoon*. C'est ainsi qu'en 1942 paraissent deux *cartoons* célébrant le combat contre le nazisme. Projetés au début des séances de cinéma, ils sont vus par de nombreux Américains.



1 Animation et propagande

Juin 1945, en Californie, Donald Duck montre à madame Walt Disney le meilleur endroit pour viser alors qu'elle s'apprête à baptiser un *victory ship*, navire qui, sur le modèle de son « aîné » le *liberty ship*, ravitaille en armement et pétrole les Alliés.

?

LECTURE DES ŒUVRES

- 1 **DOC. 2 ET 3.** Quels éléments du titre et de l'affiche nous renseignent sur le sujet de ces deux cartoons ?
- 2 Qui sont les personnages représentés sur chacune des deux affiches ?
- 3 **DOC. 3.** Quel effet produit la déformation des traits du personnage principal ?

ANALYSE DES ŒUVRES

- 4 Décrivez le document 1. Montrez qu'il relève de la même logique que les cartoons.
- 5 **DOC. 3.** Le sigle « Achetez des bons de la victoire » (en bas, à droite de l'affiche) renvoie aux bons qui permettent de financer l'effort de guerre. Quel révèle ce sigle sur le cartoon ?
- 6 **DOC. 2.** Comment la connaissance de l'histoire des trois petits cochons accentue-t-elle la dérision de l'affiche de *Blitz Wolf* ?
- 7 **DOC. 2 ET 3.** Quel est l'effet attendu de ces cartoons sur leurs spectateurs ?



2

Blitz Wolf

Dessin animé de la MGM, paru en 1942 et réalisé par Tex Avery.

Synopsis : Adolf le Loup attaque Pigmania, où vivent les trois petits cochons, alors que deux d'entre eux – celui de la maison de paille et celui de la maison de bois – ont signé un pacte de non-agression avec lui. Le troisième s'est prémuni d'une attaque en barricadant sa maison de pierre et encourage ses frères à acheter des bons du Trésor. Adolf le Loup détruit les maisons de paille et de bois et les trois cochons se retrouvent dans la maison de pierre, d'où ils mènent la riposte contre le loup. Celui-ci, bombardé, finit en enfer.

3

Der Fuehrer's Face

Dessin animé de la Walt Disney Motion Picture, paru en 1942 et réalisé par Walt Disney.

Cette œuvre obtint l'oscar du meilleur court-métrage en 1943.

Synopsis : Donald se retrouve travailler au Nutziland, où il doit supporter des cadences de travail infernales et une propagande insupportable. Il devient fou, avant de se réveiller et de se rendre compte qu'il faisait un cauchemar. Il conclut en exprimant sa satisfaction d'être un citoyen américain.

Lutter contre le communisme : la Guerre froide

Comment les États-Unis ont-ils contribué à la division du monde durant la Guerre froide ?

1 Le leadership d'un monde fondé sur la liberté

→ **Les États-Unis veulent fonder la paix mondiale sur le libéralisme* économique.** Ils s'engagent en faveur de la libéralisation des échanges (GATT*, 1947). Ils aident à la reconstruction de l'Europe à travers le plan Marshall (DOC. 2). Mais, afin de protéger certains secteurs de leur économie, ils maintiennent des droits de douane élevés.

→ **Les États-Unis s'engagent dans la lutte contre le communisme.** La politique d'endiguement*, qui vise à contenir l'expansion communiste (DOC. 1), est exposée par le Président Truman au Congrès en 1947. À partir des années 1950, elle fait place au *refoulement*, doctrine visant à réduire la sphère d'influence communiste, à l'efficacité très relative (ÉTUDE P. 198-199). Le Président Nixon et son conseiller Kissinger exploitent au tournant des années 1970 la division du monde communiste entre l'URSS et la Chine et, jouant de leurs rivalités, mènent une diplomatie triangulaire.

→ **Les États-Unis veulent exporter la démocratie libérale.** Cet idéal est pourtant mis à mal dans le cadre de la lutte contre le communisme, qui amène le pays à soutenir des dictatures (Vietnam, Chili...) (ÉTUDE P. 202). Seul le Président Carter (1977-1981) fait de la défense des Droits de l'homme un fondement de sa politique extérieure.

2 La compétition avec le bloc communiste

→ **Les États-Unis forment des alliances pour lutter contre l'URSS.** La plus importante est l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN*, 1949). D'autres pactes tentent de cerner le bloc communiste, comme le Pacte de Bagdad* ou l'ANZUS*.

→ **Les tensions entre les deux Grands culminent lors de crises.** Si la confrontation directe ne dégénère jamais (blocus de Berlin, crise de Cuba), des guerres ont en revanche lieu par alliés interposés sur des théâtres d'opération périphériques : en Corée (1950-1953), au Vietnam (1960-1973), en Afghanistan (1979-1989).

→ **Les États-Unis se livrent à une course aux armements et à l'espace avec l'URSS.** L'équilibre de la terreur repose sur la dissuasion nucléaire. Après l'échec vietnamien, les États-Unis négocient avec l'URSS une limitation (accords SALT, 1972 et 1979), puis une réduction (accords START, 1991) de leurs armements nucléaires. (ÉTUDE P. 200, DOC. 4)

→ **Les États-Unis utilisent leur puissance économique, financière et culturelle pour imposer leur influence.** Leur aide économique et militaire, surtout aux pays européens et asiatiques, représente 300 milliards de dollars entre 1945 et 1985. La culture et le mode de vie américains sont diffusés par les médias (DOC. 3).

3 Les décideurs de la politique étrangère

→ **La politique étrangère américaine est définie par le Président.** Les départements d'État et de la Défense conseillent et font pression sur ce dernier. Le Conseil de sécurité nationale (NSC) décide des grandes orientations diplomatiques. Il pilote l'Agence centrale de renseignements (CIA), créée en 1947, qui participe à la lutte anti-communiste.

→ **Le Président doit cependant compter avec le Congrès et divers lobbies*.** Jusqu'en 1973, le Congrès laisse une grande marge de manœuvre au Président, mais l'adoption du *War Power Act*, en 1973, oblige ce dernier à obtenir un vote favorable du Congrès pour engager des troupes au-delà de 60 jours.

→ La politique extérieure américaine durant la Guerre froide est ambivalente, tant les principes semblent parfois contradictoires avec la réalité de l'action politique.

Dates-clés

- 1947 Doctrine Truman et plan Marshall
- 1947 Création du GATT
- 1949 Création de l'OTAN
- 1950-1953 Guerre de Corée
- 1962 Crise de Cuba
- 1960-1973 Guerre du Vietnam
- 1972 Signature des accords SALT 1

Personnages-clés



John F. Kennedy

(1917-1963)
Président démocrate des États-Unis de 1961 à 1963. En politique extérieure, il affronte

l'URSS lors de la crise de Cuba. Il meurt assassiné à Dallas le 22 novembre 1963.



Henry Kissinger (1923-)

Politologue américain, inspirateur de la politique étrangère américaine de 1968 à 1977. Partisan de la *Realpolitik*, il est

un acteur de la Détente. Il reçoit le prix Nobel de la Paix en 1973, après le désengagement américain du Vietnam.



Richard Nixon

(1913-1994)
Président républicain des États-Unis de 1969 à 1974, il désengage son pays de la guerre du Vietnam et initie un rapprochement avec la Chine. Acteur de la Détente, il démissionne après le scandale du Watergate.



Ronald Reagan

(1911-2004)
Président républicain des États-Unis de 1981 à 1989. Il réaffirme la puissance américaine face à l'URSS, en lançant un ambitieux programme d'armements.



Harry Truman

(1884-1972)
Président démocrate des États-Unis de 1945 à 1953, il entraîne son pays dans la Guerre froide en mettant en œuvre une politique d'endiguement du communisme.

1 Pourquoi contenir l'Union soviétique ?

« D'une part, la diplomatie soviétique est plus sensible à la force opposée, plus prête à céder sur des secteurs isolés du front diplomatique, lorsqu'elle sent cette force trop puissante [...]. D'autre part, elle ne se laisse pas aisément vaincre ou décourager par une seule victoire de ses adversaires. [...] Elle ne peut être effectivement combattue [que] par les politiques intelligentes, à longue portée, de ses adversaires politiques [...].

Dans ces circonstances, il est clair que le principal élément de n'importe quelle politique des États-Unis à l'égard de la Russie soviétique doit être de contenir avec patience, fermeté et vigilance ses tendances à l'expansion. [...] Une condition *sine qua non* du succès d'une négociation avec la Russie est donc que le gouvernement étranger reste toujours calme et de sang-froid, et que ses exigences soient exprimées de manière qu'un acquiescement ne porte pas trop préjudice au prestige de la Russie. [...] D'après ce qui vient d'être exposé, il apparaît clairement que la pression soviétique contre les libres institutions du monde occidental peut être contenue par l'adroite et vigilante application d'une force contraire sur une série de points géographiques et politiques continuellement changeants, correspondant aux changements et aux manœuvres de la politique soviétique, mais qu'il est impossible de nier l'existence de cette pression et de la supprimer par le seul effet des paroles. »

Rapport de **George Frost Kennan**, diplomate américain en poste à Moscou, mars 1946. Le texte est publié anonymement dans *Foreign Affairs* en juillet 1947.

1 Comment George Kennan analyse-t-il la politique soviétique dans le monde ?

2 Que préconise-t-il face à cette politique ?



2 Le plan Marshall

« Quel que soit le temps, nous n'atteindrons le bien-être qu'ensemble », affiche réalisée par E. Spreckmeester, artiste hollandais, célébrant le plan Marshall, vers 1950. Le Programme de reconstruction de l'Europe, dit plan Marshall, est lancé en 1947 et organise la fourniture de matériel et d'argent aux pays d'Europe occidentale.



... a nation with more homes, more motor cars, more telephones—more comforts than any nation on earth. Where free workers and free enterprise are building a better world for all people * This is your America

...Keep it Free!

3 L'américain way of life

Publicité américaine des années 1940.

« Ça c'est l'Amérique... une nation avec plus de maisons, plus de voitures, plus de téléphones – plus de confort que n'importe où ailleurs sur terre. Où des travailleurs libres et la libre entreprise construisent un monde meilleur pour tous. Ça c'est votre Amérique... Gardez-la libre ! »

4 L'Amérique de la moralité

« [Les dirigeants soviétiques] doivent comprendre que nous ne ferons jamais de compromis sur nos principes et nos critères moraux. Nous n'abdiquerons jamais notre liberté. Nous n'abandonnerons jamais notre foi en Dieu. Et nous ne cesserons jamais de rechercher une paix véritable. Mais nous ne pourrions défendre aucune de ces idées chères à l'Amérique par ces prétendues solutions de gel nucléaire prônées par certains.

La vérité est qu'un tel gel aujourd'hui serait une tromperie dangereuse, car il ne s'agirait que de l'illusion de la paix. La vérité, c'est que nous devons obtenir la paix par la force [...]

En conséquence, je vous encourage à vous élever contre ceux qui chercheraient à placer les États-Unis en position d'infériorité militaire et morale. [...] Et, lorsque vous débattrez des propositions de gel nucléaire, je vous exhorte à vous défier de la tentation de l'orgueil, de cette tentation de vous croire joyeusement au-dessus de tout cela et penser que les deux camps sont également coupables, d'ignorer les faits de l'Histoire et les pulsions agressives d'un empire du Mal, de vous contenter de dire que la course aux armements n'est qu'un vaste malentendu et par là même à vous soustraire au combat entre le juste et le faux, le bien et le mal. [...] Je crois que nous relèverons le défi. [...] Je crois que le communisme n'est qu'un nouveau chapitre, triste et bizarre, de notre Histoire dont les dernières pages sont en train de s'écrire sous nos yeux. »

Discours prononcé par **Ronald Reagan** à Orlando (Floride), devant la Convention annuelle de l'Association nationale des Évangélistes, le 8 mars 1983, dans Ronald Reagan, *Une Vie américaine. Mémoires*, Jean-Claude Lattès, 1990.

1 Quel risque Reagan évoque-t-il ?

2 Quelle solution préconise-t-il dans ce discours ?

Repères

- 1953 Fin de la guerre de Corée
 1954 Énonciation de la stratégie
 des représailles massives
 1956 Crise de Suez

John Foster Dulles, artisan de la lutte contre le communisme

Diplomate et membre d'une famille de hauts responsables politiques, John Foster Dulles est le Secrétaire d'État du Président Dwight D. Eisenhower de janvier 1953 à avril 1959. Avec celui-ci, il donne une nouvelle vigueur à la lutte contre le communisme. Abandonnant la stratégie de l'endiguement, il adopte celle du refoulement (*roll back*) et des représailles massives.

Quelle direction John Foster Dulles donne-t-il à la politique étrangère américaine durant les années 1950 ?

1 La stratégie des représailles massives

« [...] Nous avons besoin d'alliés et de sécurité collective. Notre intention est de rendre les relations entre alliés plus efficaces, et moins coûteuses. Cela peut être fait en ayant davantage confiance dans notre pouvoir de dissuasion et en dépendant moins d'une puissance défensive locale [...].



La défense locale aura toujours son importance. Mais il n'y a aucune défense locale qui puisse à elle seule contenir la considérable puissance continentale du monde communiste. Les défenses locales doivent être renforcées par la dissuasion d'une capacité de représailles massives. Un agresseur potentiel doit savoir qu'il ne peut pas toujours imposer ses propres conditions de bataille. Sinon, [...] il serait tenté de n'attaquer que les endroits où sa supériorité est décisive.

Pour le monde libre, le moyen de dissuader toute agression est de vouloir être et d'être en capacité de riposter avec vigueur [...]. Tant que nos conceptions politiques de base ne seront

pas claires, nos dirigeants militaires ne sauront pas être efficaces dans l'édification de notre puissance militaire. [...]

Le Département de la Défense et les chefs d'état-major peuvent à présent adapter nos forces armées à notre politique, au lieu d'essayer d'être prêt à répondre aux choix de l'ennemi. Cela permet de sélectionner les moyens militaires, au lieu de les multiplier. [...]

John Foster Dulles, *Department of State Bulletin*, 12 janvier 1954.



2 « Paix et rumeurs de paix » en Corée

Sir David Low (1891-1963), caricature parue dans *The Guardian*, 28 juillet 1953.

La blessée, allégorie de la Paix, explique à John Foster Dulles et à ses infirmières : « Mais non, messieurs, je vous assure que ça ne m'a pas donné la crampe de l'écrivain... »

La guerre de Corée s'achève le 27 juillet 1953 avec la signature de l'armistice de Pam Mun Jom. Les pourparlers ont été l'objet d'âpres négociations, y compris entre les Occidentaux. John Foster Dulles est l'artisan américain de cette paix. L'appel pour de « meilleures signatures » (personnages à droite) renvoie sans doute aux négociations pour la paix en Indochine, alors que les États-Unis aident matériellement la France dans son combat contre les communistes d'Hô Chi Minh.

?

1 DOC. 1. En quoi consiste la stratégie des représailles massives ?

2 DOC. 1 ET 3. À quelle évolution des relations internationales cette stratégie est-elle sensée répondre ?

3 DOC. 2. Pourquoi Dulles favorise-t-il la conclusion de l'armistice mettant fin à la guerre de Corée ?

4 DOC. 4. Comment Dulles interprète-t-il l'évolution politique au Guatemala ?

5 DOC. 4. Comment les États-Unis réagissent-ils à la crise au Guatemala ?

6 DOC. 5. Quelle attitude Eisenhower et Dulles adoptent-ils face à l'intervention anglo-franco-israélienne contre l'Égypte lors de la crise de Suez ?

3 La menace communiste

« La menace à laquelle nous faisons face n'est pas de celles dont on vient à bout d'un seul coup. C'est une menace qui peut durer longtemps. Notre politique doit en tenir compte [...]. Les territoires d'où cette menace émane sont étendus [...]. Sa position stratégique [...] rend le bloc soviétique capable d'utiliser à des fins offensives les voies du nord de l'Arctique, ce qui place nos régions industrielles à la portée d'une attaque soudaine.

La menace que nous évoquons n'est pas seulement d'ordre militaire. L'Internationale communiste met à la disposition des dirigeants soviétiques un réseau politique qui s'étend sur le monde entier. Ce réseau comprend un nombre considérable d'agitateurs entraînés et bénéficie d'une puissante organisation de propagande. Il a été conçu pour exploiter le mécontentement sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de celui qui s'oppose au colonialisme ou de celui qu'ont fait naître les mauvaises conditions économiques.

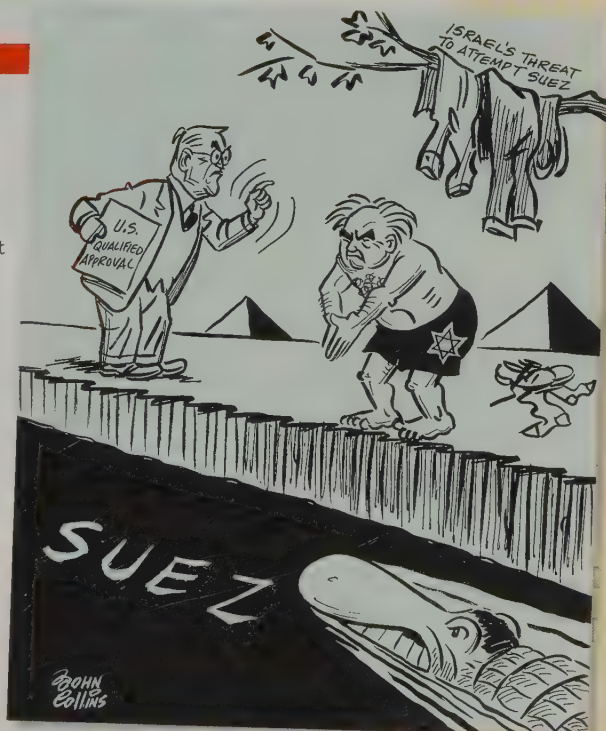
Il n'est pas facile de mettre au point une politique qui puisse s'opposer à un danger aussi centralisé, aussi vaste, aussi varié et aussi soutenu [...]. Nous avons abandonné l'idée de nous défendre "maison par maison". Au contraire, nous avons placé notre espoir dans la combinaison de deux principes : la création d'une puissance qui serait l'œuvre de tous les membres de notre communauté et l'utilisation de cette puissance pour décourager toute agression en la rendant aussi coûteuse que possible pour un éventuel agresseur. Pour les nations libres, la pierre angulaire de la sécurité doit être un système collectif de défense. [...] L'OTAN constitue la meilleure démonstration de cette idée. »

Discours de **John Foster Dulles**, avril 1954.

John Foster Dulles : quelle stratégie pour le Moyen-Orient ?

5

Caricature de John Collins, « Ne t'approche pas du précipice », vers 1957. Le 26 juillet 1956, le Président égyptien Nasser annonce la nationalisation du canal de Suez, dans lequel la France et le Royaume-Uni ont des intérêts. Ces deux pays, avec Israël, organisent une intervention armée pour prendre le contrôle du canal. Dulles, partisan de la fermeté face à Nasser, et Eisenhower, partisan au contraire de la modération, craignent tous deux l'extension communiste au Moyen-Orient. Ils font finalement pression sur leurs alliés pour qu'ils retirent leurs troupes.



VERS LE BAC Étude critique

DOC. 4. Après avoir présenté l'auteur de ce discours, vous montrerez comment ce document témoigne de la politique étrangère mise en place par Dwight D. Eisenhower et John Foster Dulles durant la Guerre froide.

4 Endiguer le communisme en Amérique latine

En 1954, le Président du Guatemala Arbenz, proche des communistes, a été renversé par un coup d'État orchestré par la CIA, dont le directeur civil était le frère de John Foster Dulles. Les frères Dulles étaient par ailleurs actionnaires de la United Fruit Company, qui s'était opposée à la réforme agraire du Président Arbenz. Celui-ci fut remplacé par la dictature militaire du colonel Castillo Armas.

« [...] Au Guatemala, le communisme international a connu un début de succès. Cela a commencé il y a dix ans quand eut lieu une révolution au Guatemala. [...] Les agitateurs communistes se sont évertués à infiltrer les organisations publiques et privées au Guatemala. Ils ont envoyé des recrues en Russie ou dans d'autres pays communistes pour les entraîner au combat révolutionnaire et les endoctriner dans des institutions comme l'École Lénine de Moscou. [...] Grâce à la technique du front populaire, ils imposent leur volonté au Congrès et au Président. [...] La stratégie maîtresse du communisme international est d'obtenir une base politique solide dans cet hémisphère, une base qui puisse être utilisée pour étendre la pénétration communiste à d'autres peuples d'autres gouvernements américains. Ce n'est pas le pouvoir du gouvernement Arbenz qui nous concerne mais le pouvoir qui se cache derrière lui. [...] La situation du Guatemala est devenue si dangereuse que les États-Unis ne peuvent l'ignorer. À Caracas en mars dernier, les États américains ont déclaré que la domination ou le contrôle des institutions politiques de n'importe quel État américain par le mouvement communiste international constituerait une menace à la souveraineté et à l'indépendance politique des États américains, ce qui mettrait en danger la paix de l'Amérique. [...] Nous regrettons qu'il y ait eu un différend entre le gouvernement guatémaltèque et la United Fruit Company. [...] Mais cette question est relativement sans importance. Tous ceux qui connaissent le caractère du peuple et du gouvernement américains doivent prendre conscience que notre préoccupation première est ce dont, avec d'autres, nous avons pris acte à Caracas, à savoir la mise en danger par le communisme international de la paix et de la sécurité de cet hémisphère. [...] Conduits par le colonel Castillo Armas, des patriotes se sont élevés au Guatemala pour défier le leadership communiste – et pour le renverser. Ainsi, la situation est en train d'être prise en main par les Guatémaltèques eux-mêmes. Dimanche dernier, le Président Arbenz a démissionné et s'est exilé. »

La situation du Guatemala est devenue si dangereuse que les États-Unis ne peuvent l'ignorer. À Caracas en mars dernier, les États américains ont déclaré que la domination ou le contrôle des institutions politiques de n'importe quel État américain par le mouvement communiste international constituerait une menace à la souveraineté et à l'indépendance politique des États américains, ce qui mettrait en danger la paix de l'Amérique. [...] Nous regrettons qu'il y ait eu un différend entre le gouvernement guatémaltèque et la United Fruit Company. [...] Mais cette question est relativement sans importance. Tous ceux qui connaissent le caractère du peuple et du gouvernement américains doivent prendre conscience que notre préoccupation première est ce dont, avec d'autres, nous avons pris acte à Caracas, à savoir la mise en danger par le communisme international de la paix et de la sécurité de cet hémisphère. [...] Conduits par le colonel Castillo Armas, des patriotes se sont élevés au Guatemala pour défier le leadership communiste – et pour le renverser. Ainsi, la situation est en train d'être prise en main par les Guatémaltèques eux-mêmes. Dimanche dernier, le Président Arbenz a démissionné et s'est exilé. »

En 1954, le Président du Guatemala Arbenz, proche des communistes, a été renversé par un coup d'État orchestré par la CIA, dont le directeur civil était le frère de John Foster Dulles. Les frères Dulles étaient par ailleurs actionnaires de la United Fruit Company, qui s'était opposée à la réforme agraire du Président Arbenz. Celui-ci fut remplacé par la dictature militaire du colonel Castillo Armas.

« [...] Au Guatemala, le communisme international a connu un début de succès. Cela a commencé il y a dix ans quand eut lieu une révolution au Guatemala. [...] Les agitateurs communistes se sont évertués à infiltrer les organisations publiques et privées au Guatemala. Ils ont envoyé des recrues en Russie ou dans d'autres pays communistes pour les entraîner au combat révolutionnaire et les endoctriner dans des institutions comme l'École Lénine de Moscou. [...] Grâce à la technique du front populaire, ils imposent leur volonté au Congrès et au Président. [...] La stratégie maîtresse du communisme international est d'obtenir une base politique solide dans cet hémisphère, une base qui puisse être utilisée pour étendre la pénétration communiste à d'autres peuples d'autres gouvernements américains. Ce n'est pas le pouvoir du gouvernement Arbenz qui nous concerne mais le pouvoir qui se cache derrière lui. [...] La situation du Guatemala est devenue si dangereuse que les États-Unis ne peuvent l'ignorer. À Caracas en mars dernier, les États américains ont déclaré que la domination ou le contrôle des institutions politiques de n'importe quel État américain par le mouvement communiste international constituerait une menace à la souveraineté et à l'indépendance politique des États américains, ce qui mettrait en danger la paix de l'Amérique. [...] Nous regrettons qu'il y ait eu un différend entre le gouvernement guatémaltèque et la United Fruit Company. [...] Mais cette question est relativement sans importance. Tous ceux qui connaissent le caractère du peuple et du gouvernement américains doivent prendre conscience que notre préoccupation première est ce dont, avec d'autres, nous avons pris acte à Caracas, à savoir la mise en danger par le communisme international de la paix et de la sécurité de cet hémisphère. [...] Conduits par le colonel Castillo Armas, des patriotes se sont élevés au Guatemala pour défier le leadership communiste – et pour le renverser. Ainsi, la situation est en train d'être prise en main par les Guatémaltèques eux-mêmes. Dimanche dernier, le Président Arbenz a démissionné et s'est exilé. »

« [...] Conduits par le colonel Castillo Armas, des patriotes se sont élevés au Guatemala pour défier le leadership communiste – et pour le renverser. Ainsi, la situation est en train d'être prise en main par les Guatémaltèques eux-mêmes. Dimanche dernier, le Président Arbenz a démissionné et s'est exilé. »

John Foster Dulles, discours sur le Guatemala, 30 juin 1954.

John Foster Dulles, discours sur le Guatemala, 30 juin 1954.

Repères

1962 Crise de Cuba
1972 Signature des accords SALT 1
1979 Invasion soviétique
de l'Afghanistan

La Détente : négocier avec l'ennemi ?

La menace nucléaire contraint les deux Grands à établir un dialogue, surtout après la crise de Cuba. Les années 1960 et 1970 sont ainsi marquées par une période d'apaisement entre États-Unis et URSS, appelée la Détente. Celle-ci est cependant relative et assise sur un équilibre précaire.

Quelles nouvelles relations les États-Unis ont-ils entretenus avec l'Union soviétique durant les années 1960 et 1970 ?

1 « La quête de la paix »

« [...] Enfin, aux nations qui voudraient se poser en adversaires ce n'est pas un serment que nous faisons, c'est une requête que nous présentons : puissent les deux parties recommencer la quête de la paix, avant que les sombres puissances de la destruction déchainées par la science n'engloutissent toute l'humanité dans une autodestruction délibérée ou accidentelle.

Nous ne nous permettons pas de les tenter par notre faiblesse : car c'est seulement lorsque nos armements sont suffisants que nous pouvons être absolument certains de n'avoir jamais à les employer.

Mais deux vastes et puissants groupes de nations ne peuvent non plus se satisfaire de leur politique actuelle – écrasés qu'ils sont l'un et l'autre par le coût des armes modernes, alarmés l'un et l'autre à juste titre par l'expansion incessante de l'atome meurtrier, et luttant cependant de vitesse l'un et l'autre pour modifier cet équilibre de terreur plein d'incertitude auquel est suspendue la guerre finale où sombrerait l'humanité.

Reprenons donc un nouveau départ, nous rappelant des deux côtés que la courtoisie n'est pas un signe de faiblesse et que la sincérité doit toujours faire ses preuves. Ne négocions jamais par peur, mais n'ayons jamais peur de négocier. »

John F. Kennedy, discours inaugural, 20 janvier 1961.



2 L'engagement américain au Vietnam

L'aviation américaine soutient la progression des troupes sud-vietnamiennes au sol près de la frontière cambodgienne, mars 1965.

La guerre du Vietnam oppose, depuis le début des années 1960, l'armée américaine et les Sud-Vietnamiens aux Nord-Vietnamiens et aux Vietcongs communistes. Après une guerre longue et coûteuse humainement et matériellement, le retrait américain commence en 1972.

3 Une Détente nécessaire

« Dans le domaine des relations internationales, la période d'après-guerre a pris fin. [...] À cette époque, nous nous trouvons face à un monde communiste monolithique. Aujourd'hui, la nature de ce monde a changé : la puissance individuelle des pays communistes a augmenté, mais l'unité internationale du communisme a été rompue. Ce qui était autrefois un bloc homogène a vu sa solidarité détruite par les forces pesantes du nationalisme. L'Union soviétique et la Chine communiste, qui étaient naguère liées par un pacte d'amitié, se sont transformées en adversaires implacables vers le milieu des années 1960. Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique n'a utilisé l'Armée rouge que contre ses propres alliés. Le rêve marxiste de l'unité communiste internationale s'est évanoui. [...] »

À cette époque, les États-Unis avaient le monopole en matière d'armes nucléaires. Aujourd'hui, la révolution qui s'est produite dans la technologie de la guerre a modifié la nature de l'équilibre des puissances. Les armes d'une conception nouvelle posent des dangers nouveaux. La Chine communiste a acquis des armes thermonucléaires. L'Union soviétique et les États-Unis ont maintenant la capacité de s'infliger mutuellement des pertes inacceptables, quel que soit l'attaquant. La puissance qui provoquerait une guerre thermonucléaire ne pourrait s'attendre à aucun avantage et certainement à aucune victoire. C'est pourquoi les deux camps ont reconnu qu'ils avaient un intérêt mutuel vital à interrompre la dangereuse intensification de la course aux armements nucléaires. »

Richard Nixon, discours à l'École de l'Air, 4 juin 1969.



5

Une politique étrangère démocratique

«[...] Nous ne pouvons avoir une politique adaptée aux seules nations industrialisées comme fondement de la stabilité mondiale, mais nous devons répondre à la nouvelle réalité d'un monde qui s'éveille politiquement. [...]

Premièrement, nous avons réaffirmé l'engagement américain de faire des Droits de l'homme un fondement essentiel de notre politique étrangère. [...]

Deuxièmement, nous avons volontairement agi pour renforcer les liens entre [les] démocraties. Dans notre récente rencontre de Londres, nous nous sommes mis d'accord pour accroître notre coopération économique, pour promouvoir le libre-échange, pour renforcer le système monétaire international, pour rechercher

les moyens d'éviter la prolifération nucléaire. Nous avons préparé des propositions constructives pour le prochain sommet Nord-Sud sur les questions de la pauvreté, du développement, et du bien-être mondial. Et nous sommes d'accord pour mutualiser nos efforts en vue de renforcer et de moderniser notre défense commune. [...]

Troisièmement, nous avons agi pour engager l'Union soviétique dans un effort conjoint pour stopper la course aux armements stratégiques. [...] Je crois à présent dans la détente avec l'Union soviétique. Elle signifie pour moi un progrès vers la paix. [...] Nous espérons pouvoir convaincre l'Union soviétique qu'un seul pays ne peut pas imposer son système de société à un autre, ni par une intervention militaire directe ni par l'utilisation de la force militaire d'un État client, comme dans le cas de l'intervention cubaine en Angola. [...]

Quatrièmement, nous avons volontairement pris des mesures pour améliorer les chances de paix au Moyen-Orient.

Et cinquièmement, nous essayons, même au risque de froisser nos amis, de réduire le danger de la prolifération nucléaire et la menace mondiale des armes conventionnelles. [...]

Permettez-moi de conclure en résumant. [...] Notre politique est conçue pour être au service de l'humanité. Et c'est cette politique qui vous donnera, je l'espère, la fierté d'être Américains. »

Jimmy Carter, discours à l'université de Notre-Dame, 22 mai 1977.

4

Les accords SALT 1

Nixon ① et Brejnev ② au moment de la signature des accords SALT 1, en mai 1972. Ces accords prévoient de « freiner la course aux armements » en limitant les arsenaux nucléaires des deux Grands.

6

La fin de la Détente

« Nous sommes confrontés à l'un des défis les plus graves de l'histoire de la Nation. L'invasion soviétique en Afghanistan est une menace pour la paix mondiale, pour les relations Est/Ouest, et pour la stabilité régionale ainsi que pour le mouvement du pétrole. L'attaque soviétique contre l'Afghanistan et l'extermination impitoyable de son gouvernement ont modifié de façon très menaçante la situation stratégique de cette partie du monde. Elle a amené l'Union soviétique à une distance d'où l'océan Indien et même le golfe Persique peuvent être frappés. Elle a éliminé un État tampon entre l'Union soviétique et le Pakistan et place l'Iran face à une nouvelle menace. Ces deux pays sont maintenant beaucoup plus vulnérables à l'intimidation politique soviétique. Si cette intimidation s'avérait efficace, l'Union soviétique pourrait très bien contrôler une région d'un intérêt stratégique et économique vital pour la survie de l'Europe occidentale, de l'Extrême-Orient et finalement des États-Unis. Il est clair que le sous-continent asiatique tout entier est menacé et spécialement le Pakistan. Je demande donc au Congrès, en priorité, de voter un ensemble d'aides économiques et militaires destiné à aider le Pakistan à se défendre lui-même. »

Jimmy Carter, discours sur l'état de l'Union, 21 janvier 1980.

?

1 **DOC. 1.** Comment le Président Kennedy justifie-t-il la Détente ?

2 **DOC. 3.** Le Président Nixon utilise-t-il les mêmes arguments ?

3 **DOC. 1, 3, 4 ET 5.** Quel est le principal objectif de la Détente ? Pourquoi ?

4 **DOC. 5.** Comment la Détente s'est-elle traduite dans la politique étrangère américaine ?

5 D'après les documents, quelles sont les limites de la Détente ?

6 **DOC. 6.** Pourquoi le Président Carter évoque-t-il « une menace pour la paix mondiale » ?

VERS LE BAC

Composition

Rédigez une introduction pour le sujet suivant :
« Comment la politique de Détente montre-t-elle une évolution de la politique étrangère américaine vers plus de réalisme durant les années 1960 et 1970 ? »



Les États-Unis et l'Amérique latine durant la Guerre froide

Depuis l'énonciation de la doctrine Monroe en 1823, les États-Unis considèrent que le continent américain est leur zone d'influence exclusive, sans concurrence européenne ou soviétique. Ils entretiennent avec les pays latino-américains une tradition interventionniste et pensent que leur sécurité dépend de la stabilité de la zone.

Quelles relations les États-Unis entretiennent-ils avec l'Amérique latine durant la Guerre froide ?

1 Une tradition interventionniste

Interventions armées des États-Unis en Amérique latine pendant la Guerre froide

1950	Intervention militaire pour écraser le mouvement indépendantiste à Porto Rico après la tentative d'assassinat du Président Truman.
1954	Renversement du gouvernement au Guatemala orchestré par la CIA.
1960/ 1967-1969	Bombardements du Guatemala.
1961	Échec du débarquement organisé par la CIA dans la baie des Cochons, à Cuba, pour renverser Fidel Castro.
1964	Émeutes contre les Américains au Panama ; intervention de l'armée américaine.
1965	Intervention militaire en République dominicaine pour contrer une menace communiste.
1965	Bombardement du Pérou.
1973	Au Chili, coup d'État militaire du général Pinochet soutenu par la CIA.
1980-1990	Soutien militaire au Salvador aux côtés du gouvernement et des Escadrons de la mort pour chasser la guérilla. La guerre civile fait 100 000 morts.
1981-1988	Soutien aux « contras », situés au Honduras, dans leur lutte contre le régime sandiniste du Nicaragua.
1983	Invasion de l'île de Grenade après un coup d'État et la mise en place d'un Conseil révolutionnaire marxiste.
1989	Invasion du Panama et renversement du régime du général Noriega.
Depuis 1989	Interventions anti-drogues diverses.

« Géopolitique des États-Unis. La fin de l'Empire américain ? », *Diplomatie*, Les Grands Dossiers n° 3, juin-juillet 2011.

2 Renverser Castro à Cuba

Les États-Unis cherchent à renverser le régime de Fidel Castro, au pouvoir à Cuba depuis 1959. En 1962, le général Landsdale est chargé de préparer l'opération Mangouste après l'échec de la baie des Cochons l'année précédente. 50 millions de dollars et 400 agents de la CIA sont mobilisés pour organiser, de l'intérieur, un projet de déstabilisation du gouvernement cubain. La crise des missiles rendra le projet caduc.

« Le projet Cuba »

L'objectif. En gardant à l'esprit le mémorandum présidentiel du 30 novembre 1961, les États-Unis aideront le peuple cubain à renverser le régime communiste de Cuba et à instituer un nouveau gouvernement avec lequel les États-Unis puissent vivre en paix.

La situation. Nous savons encore trop peu de choses de la situation réelle à l'intérieur de l'île, en dépit de nos démarches énergiques pour en apprendre davantage. Cependant, des faits évidents sont connus. Il est bien connu que le régime communiste est une active tête de pont sino-soviétique dans notre hémisphère et que l'île est sévèrement contrôlée par les communistes. Il est ainsi évident que les mesures répressives prises par les communistes, ainsi que les déconvenues de la politique économique castriste soumise à la formule communiste, ont provoqué une atmosphère anti-régime parmi le peuple cubain qui envisage la résistance comme une alternative possible dès maintenant. »

Rapport secret de la CIA, 20 février 1962.

3 Soutenir Pinochet au Chili



Rencontre à Santiago (Chili) entre le Président chilien Augusto Pinochet ① et le Secrétaire d'État américain Henry Kissinger ②, le 8 juin 1976.

Lors de cette rencontre, Kissinger dit à Pinochet : « Aux États-Unis, comme vous le savez, nous regardons avec bienveillance ce que vous essayez de faire ici. Je pense que le précédent gouvernement prenait la direction du communisme. » (Compte rendu secret, 8 juin 1976).



4 À qui appartient le canal de Panamá ?

Le 7 septembre 1977, le Président américain Jimmy Carter et le Président panaméen Omar Torrijos signent à Washington le traité de Panamá.

Ce traité prévoit la restitution au Panamá du contrôle complet du canal pour le 31 décembre 1999. Auparavant et jusque-là, le canal et une zone de 8 km de part et d'autre de celui-ci étaient concédés aux États-Unis, non sans difficultés entre Panaméens et Américains.



6 L'opération « Juste cause »

Véhicule blindé américain à Panamá City lors de l'opération « Juste Cause » en décembre 1989.

L'armée américaine (26 000 hommes) envahit le Panamá en décembre 1989 afin de renverser le Président Noriega (ex-agent de la CIA), maintenu au pouvoir contre la volonté des Panaméens. Le Président Bush justifie l'intervention par la nécessité de défendre les citoyens américains vivant au Panamá et de mener la lutte contre le trafic de drogue. Noriega finit par se rendre aux Américains.

VERS LE BAC Composition

Montrez pourquoi et comment les États-Unis ont entretenu une relation de domination avec l'Amérique latine durant la Guerre froide.

5 L'aide aux « contras » du Nicaragua

En 1979, l'opposition sandiniste du Nicaragua obtient le départ du dictateur en place. La politique du nouveau Président Daniel Ortega, comme la collectivisation des terres, provoque de forts mécontentements et le soulèvement des « contras » (ceux qui sont « contre » la politique sandiniste), soutenus et armés par les États-Unis qui dans le même temps décrètent un embargo sur le pays.

« Le Président George Bush vient de remporter le premier succès de son mandat. Un succès qui est loin d'être éclatant, puisqu'il s'agit en fait d'un compromis avec le Congrès sur un sujet politique à l'égard du Nicaragua à propos duquel la Maison Blanche n'a plus les mains libres depuis fort longtemps.

[...] Les quelque onze mille « contras » qui campent toujours au Honduras ne seront pas contraints de se disperser, et recevront pour subsister 4,5 millions de dollars par mois pendant dix mois. Mais cette aide pourrait être suspendue au cas où les ex-combattants antisan-dinistes traverseraient la frontière du Nicaragua pour y mener des opérations militaires. [...] De son côté, [...] l'administration n'exclut pas de demander à nouveau des crédits militaires pour les « contras » au cas où les dirigeants sandinistes ne respecteraient pas leurs promesses de « démocratisation » et de tenue d'élections libres. À l'inverse, au cas

où les dirigeants du Nicaragua feraient preuve de bonne volonté, des mesures d'encouragement sont prévues (en particulier une levée graduelle de l'embargo commercial).

Le Nicaragua, a déclaré le Président Bush, doit à présent « faire ce qu'il a continuellement refusé de faire entre 1979 et 1989 » : autoriser la démocratie à l'intérieur du pays, cesser « d'exporter la subversion » et ne « pas permettre l'établissement de bases du bloc soviétique en Amérique centrale ». [...]

Enfin la solution retenue – maintenir au Honduras les « contras » qui ne voudraient pas rentrer au Nicaragua – évite de faire face, pour l'instant, à un redoutable problème : que faire de ces gens à l'égard desquels les États-Unis ont reconnu une responsabilité morale, mais qu'ils ne souhaitent guère voir se presser en masse aux guichets de l'Immigration Service. [...]

Jan Krauze, article paru dans *Le Monde*, 27 mars 1989.

?

1 DOC. 1 À 6. Par quels moyens les États-Unis préservent-ils leur influence en Amérique latine durant la Guerre froide ?

2 DOC. 1. Dans quels domaines les États-Unis agissent-ils en Amérique latine ?

3 DOC. 4 ET 6. Comment expliquer l'intérêt des États-Unis pour le Panamá ?

4 DOC. 5. Expliquez l'évolution de l'attitude des États-Unis vis-à-vis des « contras » d'Amérique centrale durant les années 1980.

5 DOC. 1, 3 ET 6. Pourquoi peut-on dire que la politique des États-Unis en Amérique latine est ambiguë ?

4 Les États-Unis entre multilatéralisme et unilatéralisme

Comment les États-Unis assument-ils un statut de « superpuissance » dans un ordre mondial multipolaire ?

1 La mise en place d'un « nouvel ordre mondial » ?

→ La disparition de l'URSS érige les États-Unis au rang de seule **superpuissance** au début des années 1990 (DOC. 1). La guerre du Golfe leur permet de montrer leur supériorité tactique et stratégique, tout en soulignant leur attachement au **multilatéralisme** dans le cadre de l'ONU*. Les dirigeants américains considèrent que leurs valeurs économiques et politiques ont triomphé et qu'un « nouvel ordre mondial » commence.

→ Les États-Unis continuent de participer à la diffusion du **libéralisme* économique** : achèvement de l'*Uruguay Round* (1986-1994), Conférence économique de l'Asie-Pacifique (APEC) en 1993, Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en 1994. Cependant, leur projet d'une vaste zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) se heurte aux intérêts de certains pays latino-américains. (DOC. 3)

2 La politique d'élargissement de Bill Clinton

→ Le Président démocrate Bill Clinton promeut une **politique d'élargissement**. Celle-ci s'appuie sur le multilatéralisme et une combinaison du **hard** et du **soft power** : la puissance américaine doit servir à « élargir » la démocratie dans le monde. Clinton s'engage aussi dans une politique active de désarmement nucléaire (traité START 2 en 1996). (ÉTUDE P. 206-207)

→ L'**élargissement** se heurte à la réalité des relations internationales. Les États-Unis se rapprochent de la Chine. Ils préfèrent ne pas intervenir dans la guerre russo-tchétchène. Pire, leur investissement n'est pas toujours efficace, comme en témoigne la reprise des tensions israélo-palestiniennes dès 1995.

→ La **défense des intérêts économiques américains** passe par une **politique unilatérale**, sous l'influence d'un Sénat républicain. Renouant avec la tradition isolationniste, celui-ci refuse de ratifier les accords de Kyoto sur l'émission des gaz à effet de serre (1997) et le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1999) ; il refuse aussi d'adhérer à la Cour pénale internationale* (1998).

3 La vision sécuritaire du monde de George W. Bush

→ Le Président républicain G. W. Bush et son entourage sont favorables à l'**expression militaire de l'hégémonie américaine**. Les attentats du 11 septembre 2001 confirment leur conception manichéenne et sécuritaire du monde (DOC. 2). L'armée américaine envahit l'Afghanistan en octobre 2001, avec l'accord de l'ONU.

→ G. W. Bush dénonce un « **axe du Mal** » qui menace le monde du terrorisme et de la **prolifération des armes de destruction massive**. S'appuyant sur le concept de « guerre préventive* », il décide de détruire le régime de Saddam Hussein*, provoquant la division de l'opinion publique américaine et mondiale (ÉTUDE P. 208-209). Sans accord de l'ONU, les États-Unis et leurs alliés envahissent l'Irak en 2003. Mais la stabilisation de l'Irak échoue et le maintien de l'armée est très onéreux.

→ Lorsque le démocrate Barack Obama* est élu Président en 2008, les États-Unis sont **conurrencés et contestés dans leur leadership économique mondial**. B. Obama décide notamment le retrait total des troupes américaines d'Irak à la fin de l'année 2011 et semble privilégier le retour au multilatéralisme.

→ La politique étrangère des États-Unis depuis 1991 est « multilatérale si possible, unilatérale si nécessaire ». Sa légitimité est de plus en plus contestée dans un monde marqué par le renforcement de la multipolarité.

Dates-clés

1991 Guerre du Golfe
1995 Accords de Dayton
11 septembre 2001 Attentats islamistes à New York et Washington
7 octobre 2001 Invasion de l'Afghanistan
Mars 2003 Invasion de l'Irak

Personnages-clés



Bill Clinton (1946-) Président démocrate de 1993 à 2001, il prône une politique d'**élargissement**. Sa politique interventionniste et multilatérale se heurte à l'opposition d'un Sénat républicain.



George W. Bush (1946-) Président républicain de 2001 à 2009. Après les attentats du 11 septembre 2001, il fonde son action sur l'unilatéralisme.

Mots-clés

Élargissement Politique visant à « élargir le cercle des nations démocratiques ».

Hard/Soft power « Force brute » : puissance militaire / « Force douce » : capacité d'influence et de séduction d'un État.

Multilatéralisme/unilatéralisme Politique cherchant à concilier les positions de tous les États dans la gestion des relations internationales/ Défense par un pays de ses intérêts sans tenir compte de la position des autres États.

Superpuissance État qui réunit tous les attributs de la puissance (économie, culture, diplomatie, armée...). On parle aussi de puissance globale.

1 Les États-Unis, « leaders du monde libre »

« Nous nous réunissons ce soir au cœur d'un des moments les plus graves et les plus prometteurs de notre histoire et de l'histoire de l'humanité. Lors des douze derniers mois, le monde a connu des changements de dimension quasi biblique. [...] Le communisme est mort cette année. [...] Ce qui vient de se produire est, dans ma vie, dans nos vies, dans le monde entier de la toute première importance : par la grâce de Dieu, l'Amérique a gagné la Guerre froide. [...] »

Un soir de l'année passée, je vous ai parlé d'un moment grave. Les forces américaines venaient tout juste de déclencher l'opération Tempête du Désert. Après quarante jours dans le désert et quatre jours dans la ville [...], nous venions de libérer le Koweït. Peu de temps après, Israël et le monde arabe recommençaient à parler sérieusement de paix, une première historique. [...] Certains affirment que nous pouvons à présent nous détourner du monde, que nous n'avons aucun rôle particulier, aucune place spéciale. Mais nous sommes les États-Unis d'Amérique, le leader du bloc occidental, devenu le leader du monde libre. Et aussi longtemps que je serai Président, je continuerai à apporter mon appui au développement de la liberté n'importe où dans le monde, non par arrogance, non par altruisme, mais pour la sûreté et la sécurité de nos enfants. C'est un fait : la force au service de la paix n'est pas un vice, l'isolationnisme au service de la sécurité n'est pas une vertu. »

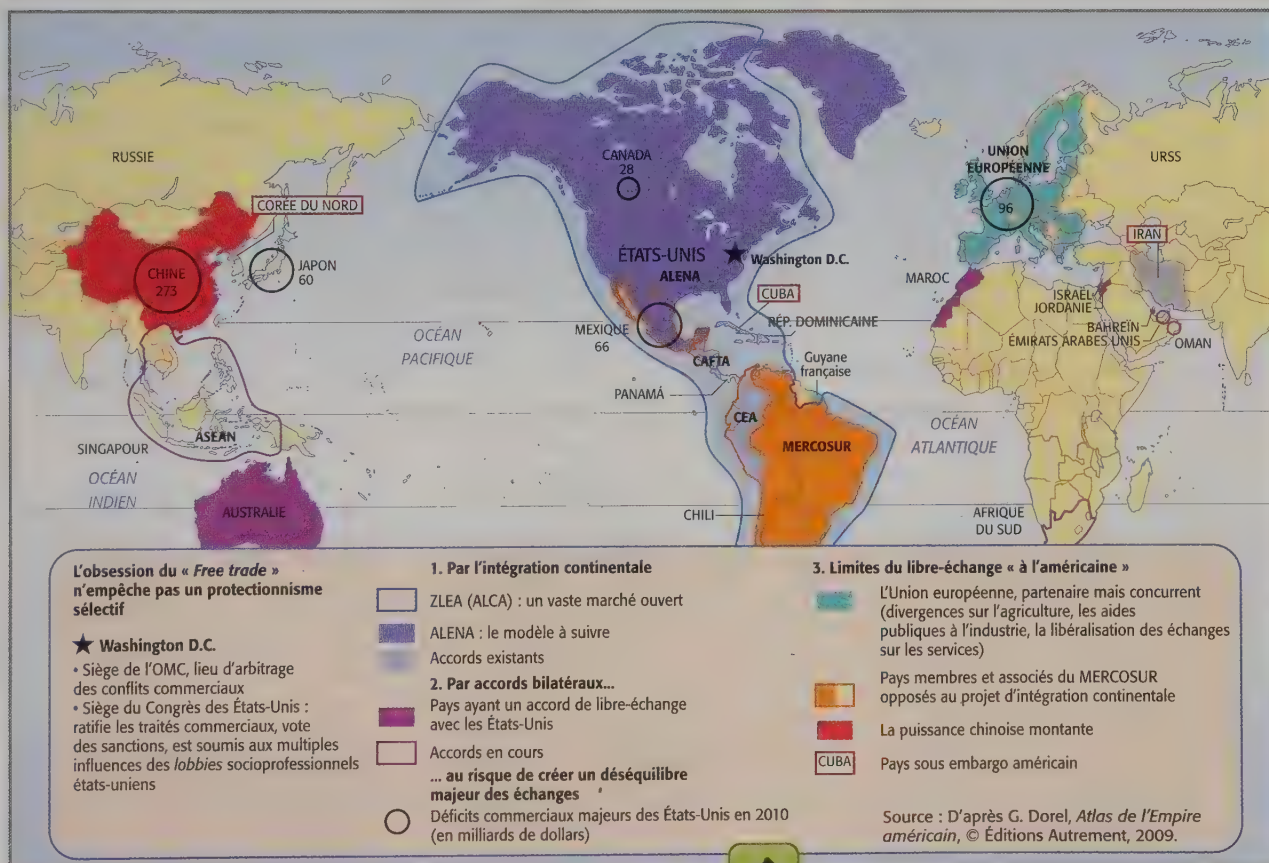
George H. Bush, discours sur l'état de l'Union, 28 janvier 1992.

La fin de la Guerre froide provoque-t-elle un changement de la représentation américaine du monde ? Justifiez votre réponse.



2 L'Amérique attaquée

Une de l'hebdomadaire Newsweek, septembre 2011.



3 Les États-Unis, promoteurs du libre-échange

1 Quels États concurrencent la puissance économique américaine ?

2 Quels outils les États-Unis utilisent-ils pour défendre leurs intérêts commerciaux ?

Repères

Mai 1993 Échec de l'opération « *Restore hope* » en Somalie

Sept. 1993 Signature des accords israélo-palestiniens d'Oslo

Déc. 1995 Signature des accords de Dayton (fin du conflit en Bosnie)

Déc. 1998 Opération « Renard du désert » contre l'Irak

Bill Clinton et l'élargissement

Les deux mandats de Bill Clinton (1993-2001) correspondent à une tentative de promotion de la démocratie dans les relations internationales. Cependant, cette politique

d'*élargissement* se heurte à la réalité et n'est pas toujours compatible avec la défense des intérêts américains. Les progrès du multilatéralisme trouvent leur limite à la fin de la décennie.

Comment caractériser la politique étrangère de Bill Clinton ?

1 « Élargir le cercle des nations démocratiques »

« Dans une ère caractérisée par de nouveaux périls et de nouvelles possibilités, notre but premier doit être d'étendre et de renforcer la communauté mondiale des démocraties fondées sur le marché. Pendant la Guerre froide, nous nous sommes efforcés de faire barrage au danger qui menaçait la survie des institutions libres. Nous voulons aujourd'hui élargir le cercle des nations qui vivent sous ces institutions libres, car nous rêvons du jour où les opinions et les énergies de chacun pourront s'exprimer pleinement dans un monde de démocraties florissantes, qui coopéreront les unes avec les autres et vivront en paix. »

Bill Clinton, discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, 27 septembre 1993.



3 Défendre les intérêts américains

1 « Les États-Unis sont une puissance mondiale et ils ont des intérêts dans toutes les régions de la terre. Les États-Unis devront être actifs dans chaque aire qui se dessine
5 aujourd'hui, pour contribuer à maintenir la paix et la stabilité et pour promouvoir la démocratie. Nous savons que les autres pays ont encore le regard tourné vers nous, non seulement à cause des dimensions et de la force de notre pays, mais
10 pour ce que nous représentons et pour ce à quoi nous sommes disposés à nous opposer. Nous ne sommes pas, et nous ne pouvons pas être, le gendarme du monde.
15 Mais là où nos intérêts et nos idéaux le demandent, et quand nous aurons la possibilité de laisser notre empreinte, nous agissons et, si c'est nécessaire, nous assumerons le rôle de leader. Nous avons
20 souscrit à des engagements fort importants d'un bout à l'autre du monde en

Asie, en Amérique latine, en Océanie, au Moyen-Orient et naturellement en France – et nous les tiendrons. Nous sommes
25 décidés, en particulier, à favoriser le flot montant de la démocratie et du libre marché sur tous les continents. Ceci est le reflet non seulement de nos idéaux, mais aussi de nos intérêts. Si un pays est démocratique, les probabilités qu'il engage une
30 guerre contre un autre pays ou bien qu'il commette des abus envers des droits de son peuple diminuent. Et les probabilités qu'il soit un bon partenaire commercial et qu'il collabore avec nous pour combattre
35 les nouvelles menaces que les démocraties doivent ensemble affronter (les États hors-la-loi, le terrorisme, la criminalité internationale et le trafic de la drogue) 40 augmentent. »

Bill Clinton, entretien accordé à la revue française *Limes*, n° 1, 1997.

2 L'armée américaine à Haïti : un engagement pour la démocratie ?

Soldats américains à Port-au-Prince après l'explosion d'une bombe, Haïti, 29 septembre 1994.
En septembre 1994, l'ancien Président Carter effectue une mission diplomatique à Haïti pour obtenir pacifiquement le départ de la junte militaire qui avait renversé le Président élu Jean-Bertrand Aristide. Pour confirmer le succès de cette mission, l'armée américaine est déployée dans le pays à partir du 19 septembre, sur fond de violence civile. Aristide est rétabli dans ses fonctions en octobre.

VERS LE BAC

Étude critique

DOC. 3. Après avoir présenté l'auteur et le contexte du document, vous montrerez qu'il illustre les ambitions et les intérêts de la superpuissance américaine à la fin du XX^e siècle.



4 Les États-Unis, puissance pacificatrice ?

Yitzhak Rabin ①, Bill Clinton ② et Yasser Arafat ③ lors de la signature à la Maison Blanche des accords d'Oslo, le 13 septembre 1993. Le processus de paix israélo-palestinien progresse au début des années 1990. Cependant, l'assassinat d'Yitzhak Rabin, en 1995, et la montée des extrémismes israélien et palestinien enterrent tout espoir de paix rapide.

6 L'opération « Renard du désert »

L'opération « Renard du désert » est lancée le 16 décembre 1998 par les États-Unis et leurs alliés, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU continue de chercher une réponse pacifique aux provocations de Saddam Hussein.

« L'offensive lancée contre l'Irak, a expliqué Bill Clinton mercredi soir, est une forme de "guerre préventive". L'objectif en est d'"empêcher Saddam Hussein de menacer ses voisins et le monde entier". Objectif impératif à ses yeux, en raison de la conviction que "Saddam, s'il n'en est pas empêché, utilisera un jour ou l'autre les armes terribles" dont il a fait usage par le passé. Clinton a pris sa décision alors qu'il rentrait du Proche-Orient dans la nuit de mardi à mercredi. Mais le choix, au moins implicite, de frapper l'Irak était déterminé depuis le début de l'année. C'est après que Saddam eut rompu toute coopération avec l'ONU, il y a un an, que la Maison Blanche avait conclu à l'échec de la stratégie suivie depuis la fin de la guerre du Golfe pour "contenir" le dictateur. Elle reposait sur le contrôle du désarmement irakien par l'Unscorn¹. "Sans régime de contrôle efficace, l'Irak est libre de préserver et reconstituer son arsenal de destruction massive en quelques mois", a reconnu Clinton. Le paradoxe est qu'en bombardant Bagdad, le Président américain a enseveli du même coup l'Unscorn.

[...] Dans le monde post-Unscorn, "le moyen le plus sûr de contenir l'arsenal de destruction massive [de Saddam], de limiter les risques d'agression de sa part et de prévenir une nouvelle guerre du Golfe est la menace crédible du recours à la force et l'usage de la force chaque fois que cela sera nécessaire".

[...] L'offensive en cours, a répété le secrétaire à la Défense William Cohen, ne peut donc avoir d'autre objectif que de "diminuer la capacité de Saddam à fabriquer et utiliser" ses armes et de le "punir" d'avoir violé ses engagements. [...] Mais le calcul est que les dégâts infligés ébranleront les piliers même du régime, préparant "le jour où l'Irak aura un gouvernement digne de son peuple", comme l'a dit Clinton. Sous les décombres, cependant, les frappes américaines ont non seulement enterré l'Unscorn mais également la "coalition" internationale dont la façade était restée en place depuis 1991. [...] »

Patrick Sabatier, « Une stratégie à haut risque. L'obsession de renverser Saddam Hussein pourrait piéger Clinton », article paru dans *Libération*, 18 décembre 1998.

1. Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak.



5 L'opération « Restore Hope » vue par Hollywood

Affiche de *La chute du faucon noir*, film de Ridley Scott, 2001.

En décembre 1992 et sous mandat de l'ONU, les États-Unis interviennent en Somalie afin de secourir les populations en proie à une terrible guerre civile et à la sécheresse. L'opération « Restore hope » est un échec : la démocratisation de la Somalie n'a pas lieu et Bill Clinton décide le retrait des troupes en octobre 1993. C'est cet épisode dramatique que Ridley Scott choisit de porter à l'écran.

?

- 1 **DOC. 1 ET 3.** Quels sont les principes de l'enlèvement ?
- 2 **DOC. 3.** Pourquoi Bill Clinton lie-t-il libéralisme économique et enlèvement ?
- 3 **DOC. 2.** Montrez que l'opération américaine en Haïti correspond aux principes de l'enlèvement.
- 4 **DOC. 4.** En quoi les accords d'Oslo sont-ils historiques ?
- 5 **DOC. 2, 5 ET 6.** Quelles sont les limites de l'enlèvement ?
- 6 **DOC. 5.** Comment le film de Ridley Scott illustre-t-il les doutes qui s'emparent des États-Unis après l'échec de l'opération *Restore Hope* ?
- 7 Expliquez ce qu'est l'enlèvement et comment il a été mis en œuvre par l'administration Clinton.

11 septembre 2001 Attentats islamistes contre le WTC et le pentagone
7 octobre 2001 Invasion de l'Afghanistan
20 mars 2003 Invasion de l'Irak

La politique étrangère de G. W. Bush en débat

Le 7 octobre 2001 commence l'invasion de l'Afghanistan par l'armée américaine. L'objectif est de détruire le régime des talibans, accusé de soutenir les terroristes responsables

des attentats du 11 septembre. Un an et demi après, les États-Unis envahissent l'Irak, au nom de la défense de la sécurité américaine et mondiale. Cette diplomatie provoque de nombreux débats parmi les Américains.

Quelles réactions la guerre de G. W. Bush contre le terrorisme suscite-t-elle ?

1 Une « guerre juste »

« Il arrive que la guerre soit non seulement moralement permise mais moralement nécessaire [...]. C'est le cas aujourd'hui. [...] Certains estiment que l'argument du "dernier ressort" dans la théorie de la guerre juste – en substance, l'idée que toute alternative raisonnable et plausible doit être explorée avant de recourir à la force – suppose que le recours aux armes doit être approuvé par une instance internationale reconnue, telle que l'ONU. [...] Rien ne prouve qu'une instance internationale comme l'ONU soit la mieux inspirée pour décider quand, et dans quelles conditions, un recours aux armes est justifié. [...] Mais si la menace contre des innocents est réelle et certaine, surtout si l'agresseur est motivé par une hostilité implacable [...] alors un usage proportionné de la force est justifié.

Une guerre juste ne peut être menée que par une autorité légitime responsable de l'ordre public. [...] Une guerre juste ne peut être menée que contre des combattants. [...]

Les individus qui commirent ces actes [les attentats du 11 septembre 2001] n'ont pas agi seuls [...]. Ils étaient membres d'un réseau islamiste international sévissant dans une quarantaine de pays, actuellement connu sous le nom d'Al-Qaïda. Ce groupe lui-même n'est qu'un bras d'un vaste mouvement islamiste radical qui s'accroît depuis des décennies sous l'œil bienveillant, parfois même avec le soutien de certains gouvernements, et proclame ouvertement, en montrant qu'il en a les moyens, sa volonté de recourir à l'assassinat pour atteindre ses objectifs. [...]

Des tueurs organisés, infiltrés dans le monde entier, nous menacent tous aujourd'hui. Au nom de la morale universelle, et pleinement conscients des restrictions et exigences de la guerre juste, nous soutenons la décision de notre gouvernement et de notre société d'utiliser contre eux la force armée. [...]

Texte signé par une soixantaine d'intellectuels américains parmi lesquels Amitai Etzioni Amitai, Francis Fukuyama, Samuel Huntington, Daniel P. Moynihan, Michael Novak, Robert Putnam, Michael Walzer, « Lettre d'Amérique, les raisons d'un combat », *Le Monde*, 15 février 2002.

2 La « loi de la jungle »

« À la suite des attaques suicides du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center et le Pentagone, le Président américain George W. Bush a déclaré une "guerre au terrorisme". Cette guerre n'a aucune limite visible, ni dans l'espace, ni dans le temps, ni dans l'ampleur dévastatrice qu'elle peut entraîner. Nul ne peut dire quel pays pourra être soupçonné d'avoir abrité des éléments "terroristes" ou accusé de faire partie d'un "axe du Mal". L'élimination du "Mal" est un projet interminable qui risque bien d'épuiser la capacité du monde de résister aux forces déployées.

[...] Depuis le 11 septembre, les États-Unis se sentent attaqués. En conséquence, leur gouvernement prétend avoir un "droit à l'autodéfense" qui l'autorise à mener la guerre comme il souhaite, contre tout pays qu'il désigne comme ennemi, sans preuve de culpabilité et sans base légale. [...] C'est simplement le droit du plus fort, la loi de la jungle. L'exercice d'un tel "droit", refusé à tous les autres, ne peut pas être au service des "valeurs universelles", mais seulement détruire la notion même d'un ordre mondial basé sur des valeurs universelles et sur un système juridique ouvert à tous sur une base d'égalité.

[...] Le 11 septembre démontre qu'une nation qui projette son pouvoir à l'extérieur est vulnérable chez elle, mais la vraie cible est l'intervention des États-Unis à l'étranger. En réalité, les guerres de Bush ont précisément pour but de défendre et de renforcer le pouvoir américain à l'étranger.

En réalité, les guerres risquent plutôt de compromettre les valeurs auxquelles le peuple américain adhère que de les défendre ou de les répandre. [...] C'est seulement en étant solidaires des victimes de la domination américaine que nous, dans les pays riches, manifesteront les valeurs universelles que nous prétendons défendre. »

Texte signé par 120 intellectuels américains parmi lesquels Stanley Aronowitz, Joël Bleifuss, Patrick Bond, Francis A. Boyle, William Blum, Helen Caldicott, Sandi Cooper, Ward Churchill, « Lettre de citoyens américains à leurs amis en Europe », *Le Monde*, 9 avril 2002.



3 Colin Powell à l'ONU

Le Secrétaire d'État Colin Powell, lors de son discours au Conseil de sécurité de l'ONU le 5 février 2003, brandit une fiole d'anthrax censée prouver que l'Irak fabrique des armes de destruction massive. Il lie prolifération de ces armes et terrorisme.



4 Les contestations de la guerre en Irak

Manifestations pacifiques à Manhattan (New York), le 15 février 2003.



5 Les États-Unis en guerre contre l'Irak

Accusé de détenir des armes des destructions massives et d'être plus ou moins lié à Al-Qaïda, le dictateur Saddam Hussein fait les frais de la guerre contre le terrorisme de George Bush. Mais l'Irak mettra longtemps à se relever du chaos qui en résulte.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 1. ET 2. En rappelant le contexte dans lequel ces textes ont été écrits, vous montrerez comment ils témoignent de la politique étrangère américaine durant les mandats de G. W. Bush et du débat qu'elle suscite aux États-Unis.

6

« Agir pour changer de direction »

Barack Obama est Président des États-Unis depuis le 20 janvier 2009. Il se démarque de son prédécesseur en adoptant une politique plus multilatérale. « [...] À la différence de l'Afghanistan, l'Irak a été une guerre par choix qui a suscité de fortes oppositions dans mon pays et dans le monde. Bien que je pense que le peuple irakien se trouve en définitive bien mieux sans la tyrannie de Saddam Hussein, je pense aussi que les événements en Irak ont rappelé à l'Amérique la nécessité de la démocratie et du consensus international pour résoudre nos problèmes, chaque fois que cela est possible. Souvenons-nous des paroles de Thomas Jefferson qui a dit : "J'espère que notre sagesse grandira comme notre puissance et nous apprendra que moins nous utilisons notre force, plus grande elle sera."

Aujourd'hui, l'Amérique a une double responsabilité : aider les Irakiens à bâtir un avenir meilleur – et laisser l'Irak aux Irakiens. J'ai dit clairement au peuple irakien que nous ne voulions aucune base, ne revendiquons aucun territoire ou ressource. La souveraineté de l'Irak lui appartient. C'est pourquoi j'ai ordonné le départ de nos brigades combattantes en août prochain. C'est pourquoi nous respecterons notre engagement auprès du gouvernement irakien démocratiquement élu et retirerons les troupes de combat des villes irakiennes dès juillet, et toutes nos troupes d'Irak en 2012. Nous aiderons l'Irak à entraîner ses forces de sécurité et à développer son économie ; mais nous soutiendrons un Irak sûr et uni en tant que partenaire, et jamais en tant que patron.

Enfin, de même que jamais l'Amérique ne pourra tolérer la violence d'extrémistes, nous ne devons jamais dévier de nos principes. Le 11 septembre a été un immense traumatisme pour notre pays. La peur et la colère qu'il a provoquées sont compréhensibles, mais dans certains cas, il nous a conduits à agir en contradiction avec nos idéaux. Nous sommes en train d'agir pour changer de direction. »

Barack Obama, discours prononcé au Caire le 4 juin 2009.

?

1 DOC. 1, 3 ET 5. Quelles sont les modalités de la « guerre contre le terrorisme » annoncée par le Président G. W. Bush en 2001 ? Comment cette guerre est-elle justifiée ?

2 DOC. 2. Que dénoncent les opposants à l'intervention américaine en Afghanistan ?

3 DOC. 4. Quelles réactions provoquent les préparatifs de guerre contre l'Irak dans l'opinion publique américaine ?

4 DOC. 6. Quelle interprétation le Président Obama fait-il de l'intervention américaine en Afghanistan ? Et en Irak ?

5 DOC. 6. Quelle évolution majeure de la politique étrangère américaine annonce le Président Obama ?

SUJET 19

La guerre contre le terrorisme

Après avoir replacé le document dans son contexte, vous expliquerez dans quelles mesures ce discours est annonciateur d'une nouvelle politique étrangère américaine.

1 Discours de George W. Bush sur l'état de l'Union, 29 janvier 2002

1 « Alors que nous sommes réunis ici ce soir, notre pays est en guerre, notre économie est en récession, et le monde civilisé doit faire face à des dangers sans précédent. Et pourtant, notre Union n'a jamais été aussi solide. Lors de notre dernière réunion, nous étions sous le choc et en proie à la souffrance. En quatre mois à peine, notre pays a réconforté les victimes, commencé à reconstruire New York et le Pentagone, formé une grande coalition, capturé, arrêté et mis hors d'état de nuire des milliers de terroristes, détruit des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan, sauvé un peuple de la famine et libéré un pays d'une oppression brutale. [...] Des milliers de tueurs dangereux, rompus aux méthodes de l'assassinat, souvent soutenus par des régimes hors-la-loi, sont aujourd'hui disséminés un peu partout dans le monde, véritables bombes à retardement prêtes à exploser sans avertissement. [...] Premièrement, nous devons fermer les camps d'entraînement, déjouer les plans des terroristes et faire comparaître ces derniers devant la justice. Deuxièmement, nous devons empêcher les terroristes et les gouvernements qui cherchent à se doter d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires de menacer les États-Unis et

le monde. [...] La Corée du Nord a un gouvernement qui s'équipe de missiles et d'armes de destruction massive tout en affamant sa population. L'Iran s'emploie activement à fabriquer de telles armes et exporte le terrorisme tandis qu'une minorité non élue étouffe l'espoir de liberté du peuple iranien. L'Irak continue à afficher son hostilité envers les États-Unis et à soutenir le terrorisme. [...] De tels États constituent, avec leurs alliés terroristes, un axe maléfique et s'arment pour menacer la paix mondiale. [...] Notre guerre contre le terrorisme est déjà bien engagée, mais elle ne fait que commencer. [...] L'Amérique sera le champion de la défense de la liberté et de la justice, parce que ces principes sont justes, vrais et inaliénables pour tous les peuples du monde. [...] En un instant, nous nous sommes rendus compte que cette décennie serait décisive dans l'histoire de la liberté et que nous étions appelés à jouer un rôle exceptionnel dans le cours des événements de l'humanité. Rarement le monde a eu à faire face à un choix aussi clair et dont les effets sont aussi importants. »

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 COMPRENDRE LA CONSIGNE

Une brève présentation du document doit permettre d'exposer le contexte (auteur, destinataire, événements qui précèdent la date de ce discours)

Après avoir replacé le document dans son contexte, vous expliquerez dans quelles mesures ce discours est annonciateur d'une nouvelle politique étrangère américaine.

Thème abordé par le document. L'adjectif « nouvelle » est important.

- 1 En quoi consiste la politique étrangère américaine avant ce discours ?
- 2 Qu'est-ce que le document révèle sur les changements dans ce domaine ?

> Les deux pièges à éviter

Vous serez évalué sur votre compréhension du texte et votre capacité à l'éclairer, à l'expliquer par vos connaissances. Dans votre devoir, il faudra donc éviter :

- la paraphrase, c'est-à-dire se contenter de recopier ou simplement reformuler des phrases du texte ;
- l'exposé de vos connaissances en oubliant que vous étudiez un texte : il est préférable de toujours citer l'extrait que vous êtes en train d'expliquer. Il faut éviter cependant de faire de trop longues citations du texte.

2 ANALYSER LE DOCUMENT

→ Présenter le document

Sa nature
Son auteur
Son destinataire
Son contexte

- 3 Qu'est-ce qu'un discours sur l'état de l'Union ?
- 4 Qui est George W. Bush ?
- 5 À qui s'adresse-t-il ?
- 6 Quel est le contexte international dans lequel ce discours est prononcé ?

Conseils

- Au début de chaque année, le Président américain fait un discours sur l'état de l'Union devant les deux chambres : celle des Représentants et le Sénat. Il y présente son programme pour l'année. Ce discours important est retransmis en direct à la télévision.
- Ne vous contentez pas de donner les dates de la présidence de G. W. Bush. Il est important de préciser ici qu'il est républicain et entouré de conseillers qu'on a désignés par le terme de néoconservateurs.

→ Repérer et définir les idées ou expressions importantes

Il s'agit de comprendre précisément ce que l'orateur entend ici derrière les expressions-clés du texte.

- 7 Expliquez à quoi renvoient concrètement les expressions suivantes :
 - l'Amérique « sous le choc » ;
 - la « guerre contre le terrorisme » ;
 - l'« axe maléfique » ;
 - le « rôle exceptionnel » des États-Unis.

→ Dégager le sens général du document par rapport au thème étudié

- 8 Pourquoi le discours de George W. Bush est-il révélateur de la conception que les États-Unis se font du monde ?

→ Repérer la structure du document

- Le premier paragraphe (lignes 1 à 10) fait le bilan de la situation des États-Unis depuis le 11 septembre 2001.
- Le deuxième paragraphe (lignes 11 à 14) décrit la menace qui pèse encore sur les États-Unis et le monde.
- Les suivants (lignes 15 à 37) définissent les principes d'action des États-Unis contre l'« axe maléfique » dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ».

→ Mobiliser ses connaissances

- Pour cela, posez-vous les questions suivantes :
- Quelle est la place des États-Unis dans les relations internationales au lendemain de la Guerre froide ?
 - Quelles nouvelles menaces pèsent sur le monde au début du XXI^e siècle ?
 - Que s'est-il passé le 11 septembre 2001 ?
 - Quelles ont été les conséquences immédiates de cet événement ?

→ Critiquer le document : en dégager la portée, l'intérêt, les limites

- 9 Quels événements postérieurs sont annoncés ici par George W. Bush ?
- 10 Pourquoi peut-on dire que George W. Bush a une vision manichéenne du monde ?
- 11 Quel est le risque d'une telle vision dans les relations internationales ?

Conseils

Il ne s'agit pas de donner son opinion sur la politique souhaitée par G. W. Bush. L'étude critique doit mener à mettre ce discours en perspective. Vous pouvez ainsi conclure sur les désaccords au sein de la communauté internationale, en citant les États qui suivront les États-Unis dans leur « croisade contre l'axe du Mal » et ceux, comme la France, qui s'opposeront à la guerre en Irak.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Organiser sa réponse

- 12 Rédigez un développement structuré permettant de saisir le sens général, l'intérêt et les limites du document.

SUJET 20

Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de grande puissance depuis 1918 ?

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Définir les termes du sujet

- **« Comment »** : cette forme interrogative présuppose que les États-Unis ont assumé ce rôle. Mais cette formulation implique aussi de s'interroger sur les raisons qui les ont poussés à assumer ou non un tel rôle. Si cette question porte donc essentiellement sur les moyens, elle interroge également sur la manière dont les États-Unis se définissent et peuvent être qualifiés de grande puissance au XX^e siècle.
- **« États-Unis »** : il s'agit ici de plusieurs acteurs : le président des États-Unis et son entourage, le Congrès, le peuple étasunien. Ce singulier collectif devient problématique lorsque la politique étrangère du gouvernement est contestée par une large fraction de la population, ou lorsque président et Congrès s'opposent sur la conduite d'une politique à tenir dans le monde.
- **« assumer leur rôle »** : l'idée d'une volonté affichée et d'une responsabilité défendue par les États-Unis est à articuler aux notions d'impérialisme, d'interventionnisme, d'isolationnisme. Assumer un rôle de grande puissance, c'est à la fois penser le monde et agir sur lui. « Assumer » est différent de « profiter ». « Assumer » renvoie aux responsabilités et aux devoirs induits par le fait d'être une grande puissance.
- **« grande puissance »** : une grande puissance parmi d'autres ou la première grande puissance ? une superpuissance ? un « gendarme du monde » ? Il s'agit ici de penser à la déclinaison de la puissance au-delà des seuls critères diplomatiques et militaires (économique, commercial, financier, culturel...) et aux notions de *hard* et *soft power*.

Ne pas confondre ce sujet avec d'autres sujets proches :

- « Comment les États-Unis ont-ils dominé le monde au XX^e siècle ? », sujet thématique davantage centré sur l'hégémonie américaine ;
- « En quoi les États-Unis sont-ils une grande puissance au XX^e siècle ? », où il s'agit principalement de décrire et discuter les attributs de la puissance ;
- « Comment les États-Unis ont-ils profité de leur statut de grande puissance au XX^e siècle ? », question qui renvoie aux motivations (intérieures et extérieures) de la politique américaine.

→ Déterminer les bornes chronologiques du sujet

Le sujet est explicite sur le point de départ : « 1918 ». Il s'agit de la fin de la Première Guerre mondiale, moment d'une implication exceptionnelle des États-Unis dans la refondation de l'ordre international (sous l'action du président Wilson). Le mot « depuis » implique de construire votre devoir jusqu'à nos jours.

→ Dégager et formuler une problématique

Proposition de problématique

Forts de leur statut de première puissance mondiale, quel(s) rôle(s) les États-Unis ont-ils cherché à jouer et ont-ils dû jouer dans le monde depuis les Quatorze Points du président Wilson ?

2 ORGANISER LE PLAN

→ Construire un plan

Un plan chronologique dont le découpage correspond à des thèmes différents est particulièrement adapté à ce sujet.

I. 1918-1941 : une grande puissance qui ne s'assume pas pleinement

L'époque est marquée par la tension entre un isolationnisme et un interventionnisme sélectif.

II. 1941-1991 : une grande puissance qui se projette comme « leader du monde libre »

Les États-Unis s'estiment contraints d'exercer des responsabilités mondiales, contre l'Axe, puis contre le communisme. Ils utilisent leur puissance économique pour affirmer leur puissance politique, et inversement.

III. Depuis 1991 : une superpuissance sûre d'elle-même ?

Vainqueurs de la Guerre froide, les États-Unis sont la seule superpuissance, mais ils sont confrontés à un déclin relatif.

1 Dégagez les sous-parties du plan.

3 REDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

L'introduction doit présenter :

- le sujet,
- votre problématique,
- le plan de votre devoir.

2 En vous appuyant sur la problématique et le plan proposés, rédigez l'introduction.

→ Rédiger le développement

→ Voir les conseils de méthode, p. 10

→ Rédiger la conclusion

La conclusion est une synthèse du devoir et s'organise en deux temps :

- elle répond à la problématique ;
- elle élargit le sujet aux implications qu'ont pu avoir par la suite le phénomène évoqué ou la période décrite.

Réponse à la problématique

La manière dont les États-Unis se projettent dans le monde dépend de leur conviction qu'il peut être construit selon un idéal libéral qu'ils incarnent. Le président Clinton déclarait en 1993 : « Nous sommes, après tout, la seule superpuissance du monde. Nous devons donc y jouer un rôle prédominant ». La notion de « devoir » lie la défense des intérêts économiques et stratégiques des États-Unis à une obligation morale de défense de la paix et de la liberté dans le monde. C'est l'argument développé par les partisans de l'interventionnisme et au besoin de l'unilatéralisme. Pourtant, cette ligne a été fortement contestée par les tenants de l'isolationnisme durant l'entre-deux-guerres, plus modérément depuis 1945. Depuis 1918, les États-Unis ont donc assumé le rôle d'une grande puissance interventionniste en souhaitant réorganiser le monde selon leur idéal (en 1918, en 1944-1945, en 1991).

3 Pour élargir le sujet, répondez aux questions suivantes :

- Comment qualifier l'organisation géopolitique du monde actuel ?
- Quelle place les États-Unis y tiennent-ils ?
- Qui sont leurs concurrents ?

4 En vous appuyant sur vos réponses, complétez le début de l'ouverture proposée.

Ouverture sur les implications du sujet

Les États-Unis cherchent aussi à assumer le rôle de seule superpuissance depuis 1991, mais se heurtent...

Dans le cadre d'une composition, les jugements de valeur sont à proscrire, même argumentés. Il ne s'agit pas ici de juger de la légitimité ou non des États-Unis en tant que « grande puissance », mais de décrire un phénomène.

Les États-Unis et le monde depuis 1918

Dates à retenir

1918 « Quatorze Points » du Président Wilson

1920 Rejet de la SDN par le Sénat américain

1935 Première loi de neutralité

7 décembre 1941 Attaque de Pearl Harbor par les Japonais ; entrée en guerre des États-Unis

6 juin 1944 Débarquement allié en Normandie

Juin 1945 Conférence de San Francisco : création de l'ONU

6 et 9 août 1945 Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki

1947 Début de la Guerre froide

1962 Crise de Cuba

Début des années 1960-1973

Engagement américain dans la guerre du Vietnam

1990-1991 Guerre du Golfe
Disparition de l'URSS et fin officielle de la Guerre froide

11 septembre 2001 Attentats islamistes contre le World Trade Center et le Pentagone

7 octobre 2001 Invasion de l'Afghanistan

2003 Invasion de l'Irak

Décembre 2011 Retrait des troupes américaines d'Irak

NE PAS CONFONDRE

> **Libéralisme politique / libéralisme économique**

Le **libéralisme** est une doctrine qui défend le respect de la liberté au plan **politique** (libertés individuelles, droits politiques, pluralisme) et au plan **économique** (non-intervention de l'État dans la vie économique, libre-entreprise et libre-concurrence).

FICHE DE RÉVISION

1 L'échec du wilsonisme durant l'entre-deux-guerres

- Au sortir de la Première Guerre mondiale, le Président Wilson propose un nouvel ordre mondial fondé sur une Société des Nations (SDN).
- Les Américains souhaitent un retour à une politique étrangère sans contrainte. Le Sénat refuse finalement de ratifier le traité de Versailles : c'est l'échec du wilsonisme.
- Durant les années 1920-1930, le pays pratique un isolationnisme relatif, mêlant défense de ses intérêts économiques et refus de tout engagement politique contraignant sur la scène internationale.

2 Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale

- Le 7 décembre 1941, l'attaque japonaise contre Pearl Harbor achève de convaincre les Américains que leur entrée en guerre est inévitable. C'est une rupture majeure dans l'approche américaine des questions internationales.
- Dès 1939, Roosevelt cherche à faire de son pays « l'arsenal de la démocratie ». L'investissement massif des États-Unis est essentiel à la victoire.
- Les États-Unis, première puissance mondiale, sont un acteur majeur dans la mise en place d'un nouvel ordre mondial en 1944-1945 (ONU, FMI...).

3 Le temps de la Guerre froide

- Dès la fin de la guerre, les États-Unis s'engagent dans une lutte idéologique avec l'URSS et promeuvent leur modèle de civilisation. En 1947, Truman annonce l'endiguement du communisme.
- Jusqu'en 1991, les États-Unis cherchent à défendre leur « leadership du monde libre » en luttant contre l'influence communiste. La compétition avec les Soviétiques est multiforme. Elle n'exclut cependant pas la négociation.
- Si les conflits directs entre les deux Grands sont évités, les États-Unis s'engagent dans des conflits périphériques.

4 Entre multilatéralisme et unilatéralisme

- Les États-Unis dominent l'ordre mondial post-Guerre froide. Ils s'engagent dans une gestion multilatérale des questions internationales en 1991.
- Ils poursuivent une politique interventionniste (Irak, Somalie, ex-Yougoslavie...) au nom de l'« élargissement de la démocratie ».
- Les attentats du 11 septembre 2001 provoquent un raidissement américain et une confirmation de l'inflexion unilatéraliste entamée à la fin des années 1990.
- Les États-Unis apparaissent sur la défensive dans un monde où ils ont de plus en plus de concurrents.

LES ÉTATS-UNIS ET LE MONDE

LES ÉTATS-UNIS, UNE PUISSANCE MONDIALE

PUISSANCE ÉCONOMIQUE ET MINÉTAIRE

- 1944, Accords de Bretton Woods, le dollar devient monnaie de référence mondiale sur un basis de 1971
- Les États-Unis = 1^{er} PIB mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (après l'Allemagne et le Japon) (1979 et 2000)

PUISSANCE IDÉOLOGIQUE

- Les États-Unis = leaders du monde libre
- Libéralisme économique et démocratique libérale
- Rôle central dans le monde avant la Seconde Guerre mondiale

PUISSANCE MILITAIRE

- 1^{re} puissance mondiale (1945)
- Course aux armements et à l'espace
- Le plus gros budget militaire du monde depuis 1991
- Présence militaire planétaire (bases et troupes)

PUISSANCE CULTURELLE

- *Truman* et *American Way of Life*
- Attraction migratoire
- Attraction touristique
- Culture de masse, médias et domination d'Internet

PUISSANCE DIPLOMATIQUE

- Les États-Unis sont au centre d'un réseau d'alliances planétaire, dont OTAN (1949)

MAIS UNE PUISSANCE CONTESTÉE

- Un **leadership contesté** par les alliés des États-Unis
- Une **économie concurrencée** par d'autres pôles importants (Union européenne, Chine, Brésil, Inde...)
- Un **modèle dénoncé** par les altermondialistes
- Une **politique étrangère combattue** par certains islamistes

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

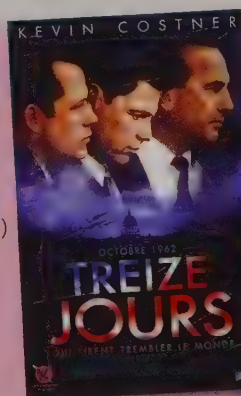
- *L'Amérique en guerre*, coffret de 17 films documentaires de propagande montés en 1941-1945, Éditions Montparnasse, 2011
- *Treize jours* de Roger Donaldson, 2001 (sur la crise de Cuba)
- *Voyage au bout de l'enfer* de Michael Cimino, 1978 (sur la guerre du Vietnam)
- *World Trade Center* d'Oliver Stone, 2006 (sur le 11 septembre 2001)

Lire

- Robert Littell, *La Compagnie, le grand roman de la CIA*, Le Seuil, 2004

Surfer

- Cartes du Monde diplomatique : www.monde-diplomatique.fr/cartes
- Cartes et données de la CIA (en anglais) : www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook
- Exposition virtuelle sur Hiroshima et Nagasaki : www.hiroshima-nagasaki.org
- Exposition virtuelle sur la crise de Cuba : www.cubacrisis.net
- Exposition virtuelle sur le 11 septembre 2001 : www.memorial-caen.fr/9-11





La spartizione della Cina nei limiti possibili.

GRAN BRETAGNA

ITALIA
GIAPPONE

CINA

UNIONE NORD-AMERICANA

RUSSIA

FRANCIA

GERMANIA

AUSTRIA-UNGHERIA

1 Fin XIX^e siècle : le « partage » de la Chine

Caricature italienne, 1900.

Les puissances occidentales et le Japon, par le biais de ce que l'on nomme les « traités inégaux », se partagent des sphères d'influence dans l'Empire chinois.

CHAPITRE

7

La Chine et le monde depuis le mouvement du 4 mai 1919

Après la chute en 1912 de la dernière dynastie impériale, les Qing, la Chine s'efforce de s'affranchir de la domination étrangère et de s'affirmer comme une puissance. En 1949, l'arrivée au pouvoir des communistes met fin à l'instabilité politique. L'utopie révolutionnaire de Mao Zedong va plonger la Chine dans le chaos avant qu'elle ne connaisse un spectaculaire rattrapage économique, lui permettant de prétendre au statut de puissance hégémonique du XXI^e siècle.



1997 : la rétrocession de Hong Kong à la Chine

Le 1^{er} juillet 1997, lors d'une cérémonie solennelle, la Grande-Bretagne rétrocède Hong Kong à la République populaire de Chine.

- ① Li Peng, Premier ministre de 1988 à 1998
- ② Jiang Zemin, Président de la République populaire de Chine de 1993 à 2003
- ③ Le prince Charles de Galles, héritier de la couronne britannique
- ④ Tony Blair, Premier ministre britannique de 1997 à 2007

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment s'émanciper
de la tutelle des puissances
étrangères ?

Leçon 1 La Chine de la République (1912-1949), p. 222

Étude Le mouvement du 4 mai 1919, p. 224

Étude La guerre sino-japonaise (1937-1945), p. 226

Comment la Chine a-t-elle
cherché à inventer un nouveau
modèle socialiste ?

Leçon 2 La Chine de Mao (1949-1978), p. 228

Étude Du modèle soviétique à un modèle chinois ?, p. 230

Étude La révolution culturelle, p. 232

Comment la Chine s'est-elle érigée
au rang de grande puissance
à la fin du XX^e siècle ?

Leçon 3 L'affirmation sur la scène internationale (1949-1976), p. 234

Étude La Chine et le Tiers-Monde, p. 236

Étude La tentation maoïste à l'Ouest, p. 238

Leçon 4 Quand la Chine se réveille (depuis 1978), p. 240

Étude La Chine, puissance mondiale, p. 242

Étude La Chine, géant économique, p. 246

Au début du XX^e siècle, l'Empire chinois apparaît grignoté par les poussées impérialistes européennes, mais aussi américaine et japonaise. La dynastie Qing subit un long déclin depuis le milieu du XIX^e siècle, et l'empereur, isolé dans la Cité interdite à Pékin, contrôle mal son territoire.

Début du XIX^e siècle Une grande puissance asiatique

La dynastie Qing, d'origine mandchoue, règne depuis 1644. Après un XVIII^e siècle marqué par une grande prospérité et des vastes conquêtes, la Chine domine l'Extrême-Orient. La force de l'Empire chinois réside dans une administration efficace de mandarins (lettrés au service de l'empereur), une armée composée de Chinois et de Mandchous et un système politique où la toute puissance de l'empereur s'appuie sur la tradition confucéenne.

L'Empire chinois au début du XIX^e siècle



1840-1842 La première guerre de l'opium

Face au refus de l'empereur chinois d'ouvrir ses frontières à l'opium exporté par les Indes britanniques, la Grande-Bretagne déclare la guerre à la Chine. Vaincue, la Chine cède Hong Kong et ouvre cinq ports au commerce européen (traité de Nankin). Les années suivantes, la France, la Russie et bientôt le Japon, pénètrent à leur tour le marché chinois.

Prise de Zhoushan par la flotte britannique en octobre 1841

Aquarelle d'Edward Hodges Cree, XIX^e siècle.



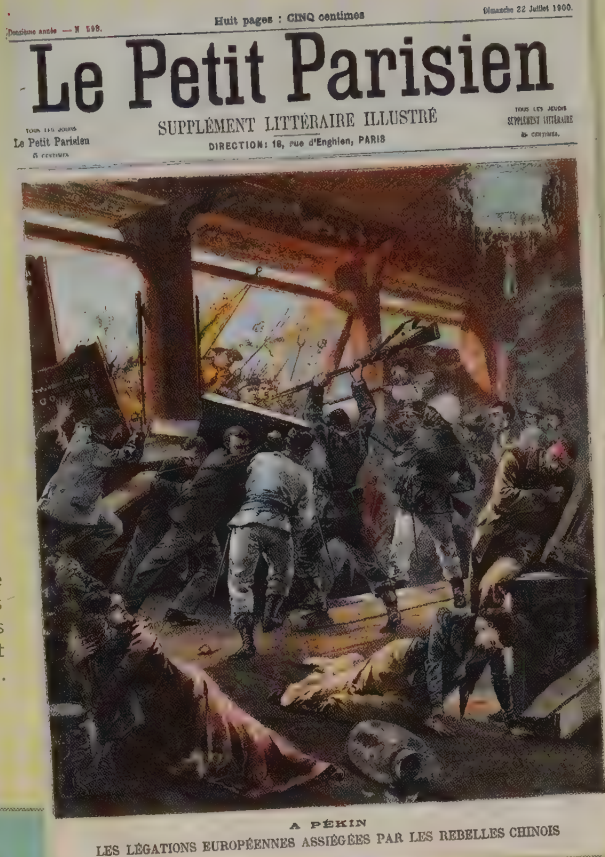
Début du XX^e siècle La chute de la dynastie Qing

À la suite d'une insurrection lancée le 10 octobre 1911 à Wuhan, la République est proclamée le 1^{er} janvier 1912 par Sun Yat-sen. Le dernier empereur, Puyi, abdique le mois suivant. La dynastie Qing n'a pas su empêcher la poussée impérialiste des puissances européennes, de la Russie, des États-Unis et du Japon. Une succession de « traités inégaux » ont abouti à des pertes territoriales importantes au profit de la Russie au nord et à l'ouverture forcée de plusieurs ports par le biais de concessions aux Britanniques, aux Français, aux Allemands, aux Russes, aux Japonais et aux Américains. En 1905, la Russie et le Japon se disputent la Mandchourie ; en 1910, le Japon conquiert la Corée ; en 1912, le Tibet devient indépendant sous tutelle anglaise, comme la Mongolie sous celle de la Russie.

Le soulèvement des Boxeurs (1899-1901)

Une du supplément illustré du *Petit Parisien*, 22 juillet 1900. À Pékin, les légations européennes sont assiégées par les rebelles chinois. La révolte est initiée par une société secrète opposée aux réformes du régime et à la présence étrangère. Instrumentalisé par le pouvoir, le mouvement antichrétien et xénophobe se tourne contre les légations et provoque l'intervention militaire conjointe des puissances étrangères qui aboutit à de nouvelles humiliations pour le gouvernement impérial. Dix ans plus tard, l'empire est renversé par une révolution.

La Chine sous influence étrangère en 1911



Notions déjà vues

Concession Territoire dont l'administration est confiée à une puissance étrangère, souvent pour une durée assez longue mais déterminée.

Confucianisme École qui enseigne la philosophie de Confucius (551-479 av. J.-C.). Celle-ci consiste à exalter les capacités de l'homme à atteindre une sagesse universelle par une réforme intérieure. L'ordre social doit reposer sur le respect de principes moraux et sur une stricte hiérarchie. Le confucianisme est défendu par les mandarins, tenants de l'ordre traditionnel chinois contre l'influence étrangère.

Impérialisme Politique visant à la constitution d'un empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

La Chine républicaine, 1912-1949 : la quête de l'unité



Le poids des impérialismes

- Principaux territoires et possessions étrangères
- Ville où d'importantes concessions sont présentes
- Stabilisation du front entre 1938-1944 durant la guerre sino-japonaise

Le Guomindang

- ➔ Expédition du Nord (1926-1928)
- Les capitales de la Chine
 - Pékin : 1912-1928
 - Nankin : 1928-1938
 - Wuhan : janvier-octobre 1938
 - Chongqing : 1938-1945
 - Nankin : 1945-1949

Le PCC

- ➔ La Longue Marche (1934-1935)
- ▨ Bases du PCC pendant la guerre contre le Japon



La République populaire de Chine, puissance asiatique



La Chine maoïste, puissance active en Asie

- Intervention directe de la Chine : guerre de Corée 1950-1953
- Situation de tension : affrontements de frontière
- Pays allié traditionnel de la Chine

Ouverture économique sur le monde depuis 1979

- Les quatre ZES initiales (1979)
- Bande côtière en voie d'intégration rapide dans les échanges internationaux
- Macao** : Territoire réintégré par la Chine à la fin des années 1990 et bénéficiant d'un statut particulier
- Présence d'une importante diaspora chinoise

L'équilibre des forces aujourd'hui

- Pays doté de l'arme nucléaire
- Pays étroitement lié aux États-Unis
- Pays étroitement lié à la Russie
- TAÏWAN** : territoire de facto indépendant mais considéré comme relevant de la souveraineté chinoise par Pékin
- Province de Chine où se manifestent d'importants mouvements autonomistes ou indépendantistes
- Pays bénéficiant d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU

La Chine de la République (1912-1949)

Comment les nationalistes chinois ont-ils cherché à affirmer la puissance de la Chine en s'émancipant des impérialismes ?

1 Une situation de domination

→ **Au début du XX^e siècle, la Chine est un pays dominé.** Certaines parties de son territoire sont administrées par des puissances étrangères sous forme de concessions* et de territoires à bail. Un nationalisme moderne émerge et se donne pour mot d'ordre de « réveiller » la Chine. La situation de domination dans laquelle le pays se trouve est particulièrement mal ressentie parmi les élites intellectuelles et politiques. (DOC. 1)

→ **En 1919, la Chine s'estime trahie par le traité de Versailles.** Alors qu'elle est entrée en guerre aux côtés des Alliés en 1917, ces derniers attribuent au Japon les territoires du Shandong, auparavant sous contrôle allemand. Le 4 mai 1919, une manifestation d'étudiants a lieu sur la place Tiananmen à Pékin, pour protester contre l'humiliation faite à la Chine. Le mouvement entraîne un sursaut patriotique qui gagne tout le pays et toutes les classes sociales. (ÉTUDE P. 224-225)

2 Une grande instabilité politique

→ **La révolution de 1911 renverse la dynastie des Qing, mais échoue à stabiliser une démocratie parlementaire*.** À Nankin, le 1^{er} janvier 1912, Sun Yat-sen, fondateur du **Guomindang**, proclame la République. La Chine connaît un bref épisode démocratique, mais le pouvoir est bientôt confisqué par un représentant de l'ancienne administration impériale : Yuan Shikai. À sa mort, en 1916, s'ouvre une ère de division politique et de confusion : l'époque des **seigneurs de la guerre**.

→ **Le Guomindang, dirigé par Jiang Jieshi à partir de 1925, parvient à réunifier le pays en 1928.** Au terme de l'Expédition du Nord, il installe la capitale à Nankin. Cependant, le pouvoir du Guomindang reste faible et le contrôle réel de nombreuses régions lui échappe. Le **Parti communiste chinois (PCC)**, fondé en 1921, s'allie d'abord au Guomindang, puis, après 1927, ce dernier s'efforce de l'éliminer, sans succès : c'est le début d'une longue guerre civile.

→ **Le régime de Nankin doit faire face à la menace du Japon.** Ce dernier occupe la Mandchourie depuis 1931. La guerre sino-japonaise (1937-1945) entraîne une réconciliation provisoire entre nationalistes et communistes. (ÉTUDE P. 226-227)

3 Une société en pleine évolution

→ **La période républicaine est marquée par une certaine occidentalisation.** Les grandes villes se transforment sur le modèle des métropoles occidentales. L'adoption du calendrier grégorien, du costume à l'européenne, la percée du cinéma, symbolisent les transformations du quotidien, souvent impulsées par des étudiants formés en Occident. (DOC. 3 ET 4)

→ **La Chine profite de la Première Guerre mondiale, qui mobilise les économies des pays occidentaux, pour développer son industrie.** La croissance économique favorise, dans les villes côtières, l'émergence d'un capitalisme à la chinoise marqué par l'importance des liens familiaux dans l'organisation des entreprises.

→ **Le mouvement du 4 mai débouche sur un nouvel idéal culturel.** L'accent est mis sur le rejet des modes de pensée traditionnels, l'émancipation de la femme et la propagation de la science moderne. L'enseignement primaire progresse (DOC. 2). L'adoption d'une langue plus proche du parler populaire (*baihua*) et de genres littéraires venus d'Occident (roman, théâtre) révolutionne la littérature.

➤ **Au début du XX^e siècle, la modernisation de la Chine passe par de nouveaux rapports avec l'Occident mais la menace impérialiste japonaise continue de peser sur le pays.**

Dates-clés

- 1912 Chute de la dynastie des Qing
- 1916 Mort du dictateur Yuan Shikai
- 1928 Réunification du pays par le Guomindang
- 1937-1945 Guerre contre le Japon

Personnage-clé



Jiang Jieshi (dit aussi Chiang Kai-shek)

(1886-1975)

Militaire de formation, il s'impose à la tête du Guomindang, puis dirige avec succès l'Expédition du Nord. Il s'efforce de consolider le pouvoir

central durant la décennie de Nankin et de faire face au Japon durant la Seconde Guerre mondiale. Après 1949, il reste à la tête de l'appareil politique et militaire du Guomindang replié à Taïwan.

Mots-clés

Guomindang Parti nationaliste, opposé à l'impérialisme comme aux seigneurs de la guerre, progressiste à ses débuts, et dont Sun Yat-sen est le principal animateur jusqu'à sa mort en 1925.

Parti communiste chinois (PCC) Fondé en 1921, il se développe dans les milieux intellectuels et ouvriers en s'alliant avec le Guomindang. Après la rupture avec ce dernier, il se réfugie dans des bases rurales, après avoir échappé de peu à la destruction. La période de la guerre contre le Japon lui permet de se renforcer rapidement.

Seigneurs de la guerre Militaires qui profitent du déclin rapide du pouvoir central après la mort de Yuan Shikai pour se constituer des armées avec lesquelles ils s'assurent le contrôle de territoires parfois considérables.

1 Le nationalisme chinois

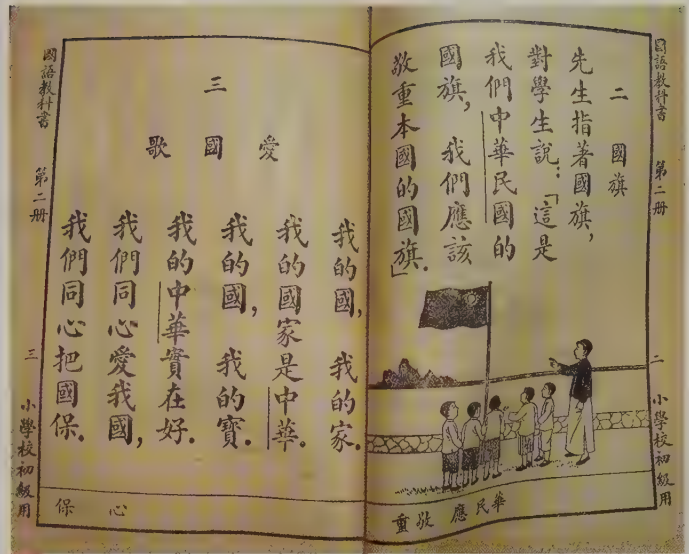
« Durant quarante ans, je me suis consacré à la cause de la révolution du peuple, avec pour but unique l'élévation de la Chine à une position de liberté et d'égalité parmi les nations. Mon expérience, acquise durant ces quarante années, me persuade que, pour atteindre cet objectif, il nous faut susciter le réveil total de notre peuple, et nous allier dans une lutte commune avec celles des autres nations du monde qui nous traitent sur un pied d'égalité. »

Testament politique de **Sun Yat-sen**, fondateur du Guomindang, parti nationaliste chinois 11 mars 1925.



1 À quel objectif Sun Yat-sen a-t-il consacré sa vie ?

2 Pourquoi la Chine n'est-elle pas libre selon Sun Yat-sen ?



2 Instruire une nation

À l'école primaire, l'enseignement de la langue écrite va de pair avec la promotion du sentiment national.

Sur la page de droite de ce manuel de lecture, daté de 1927 : Le maître montre le drapeau et dit aux élèves : « Voilà le drapeau national de notre République de Chine. Nous devons lui témoigner du respect. »

3 La présence occidentale à Shanghai

Le Bund, quartier européen au centre de la ville de Shanghai, en 1925.



4 Un divertissement populaire venu d'Occident : le cinéma

Portrait de Ruan Lingyu (1910-1935), une des premières stars du cinéma chinois.

Repères

30 avril 1919 Conférence de Versailles : transfert au Japon des droits allemands sur le Shandong

4 mai 1919 Première manifestation d'étudiants à Pékin

19 mai 1919 Les étudiants de Pékin se mettent en grève

Le mouvement du 4 mai 1919

Le 4 mai 1919, des milliers d'étudiants défilent à Pékin. Ils protestent contre l'annonce du transfert au Japon des droits dont bénéficiait l'Allemagne au Shandong.

Boycotts de produits japonais, grèves et manifestations se multiplient dans les jours suivants. Mais, au-delà de cet élan patriotique, le mouvement du 4 mai est avant tout culturel.

Quel tournant dans l'histoire intellectuelle de la Chine le mouvement du 4 mai 1919 a-t-il représenté ?



1 Manifestation à Pékin, le 4 mai 1919

Les manifestants diffusent un texte proclamant :
« Le territoire de la Chine peut être conquis, mais il ne saurait être vendu ! Le peuple chinois se fera massacrer plutôt que de se rendre. Notre pays est menacé d'anéantissement ! Frères, révoltez-vous ! ».



2 La diffusion du mouvement

3 Un mouvement culturel tourné contre la tradition



« Brusquement, le bruit de ses chaussures s'approcha, chaque pas plus fort que le précédent, mais quand je sortis pour l'accueillir, elle était déjà passée sous la tonnelle de glycine, avec ses petites fossettes sur le visage. [...] Nous nous regardâmes en silence pendant un instant, puis la chambre délabrée se remplit du son de ma voix, nous parlions du despotisme familial, nous parlions de détruire les vieilles coutumes, nous parlions de l'égalité entre hommes et

femmes, nous parlions d'Ibsen¹, de Tagore², de Shelley³... Elle souriait toujours en hochant la tête, ses deux yeux débordant de l'éclat d'une curiosité enfantine. Sur le mur était épinglée une planche gravée du buste de Shelley, découpée dans un magazine. »

Lu Xun, « Regrets » (nouvelle), 1925, dans *Errances*, trad. Sebastian Veg, Éditions Rue d'Ulm, 2004.

1. Henrik Ibsen (1828-1906) : dramaturge norvégien.

2. Rabindranath Tagore (1861-1941) : poète indien.

3. Percy B. Shelley (1792-1822) : poète romantique anglais connu en Chine pour ses poèmes mais aussi pour son engagement en faveur du mariage libre.



5 L'appel à la jeunesse

« La jeunesse est comme le printemps précoce, comme le soleil levant, comme l'herbe et les arbres bourgeonnants, comme une lame fraîchement aiguisée. C'est la période la plus précieuse de la vie. [...] Tout ce qui est vieux et pourri, je l'abandonne à la sélection naturelle : je ne veux pas perdre mon temps à de vaines polémiques à ce sujet dans l'espoir d'une renaissance ou d'une restauration. Je me contente de pleurer et de présenter mes excuses à la jeunesse en pleine vitalité, en espérant qu'elle prenne conscience de soi et s'engage dans la lutte. [...] Il est clair que ces races qui se cramponnent à des vieilleries sont sur le déclin ou en passe de disparaître, jour après jour, et que les peuples qui vont de l'avant sont au début seulement de leur ascension vers le pouvoir et vers la force. Il est possible de prédire qui va survivre et qui ne survivra pas. Actuellement, notre pays ne s'est pas réveillé de son long rêve et s'isole en suivant les vieilles ornières. Notre éthique, notre loi, notre érudition, nos rites et coutumes traditionnelles sont des survivances du féodalisme. Quand nous faisons la comparaison avec la réussite de la race blanche, il y a dans nos modes de pensée une différence d'un millier d'années. »

Chen Duxiu,
15 septembre 1915, cité
dans Alain Roux, *La Chine
au XX^e siècle*, SEDES,
1998.



4 La Jeunesse

Couverture de *La Nouvelle Jeunesse*, revue dirigée par Chen Duxiu et porteuse des idées du mouvement du 4 mai 1919. La revue publie des textes en *baihua*, le chinois parlé, à la différence du chinois littéraire traditionnel.

6 Une nouvelle vision de la femme

« Le système familial en usage chez nous jusqu'ici fut le système de la vie en commun par grandes familles (toute la famille vivant sous le gouvernement de l'aïeul). Culte religieux des Ancêtres défunts, et toute-puissance de l'Aïeul vivant, tels étaient ses deux traits caractéristiques. Ce système ne cadrant plus avec les conditions de la vie moderne, il tombe en ruines, spontanément. Les jeunes gens actuels rejettent le système du mariage imposé par les parents, ou plutôt conclut pour les futurs par les parents. [...] Pour les filles, notre ancien système familial fut plus funeste encore que pour les garçons. [...] Être fustigée comme bru par une belle-mère pendant vingt ans, puis fustiger comme belle-mère pendant vingt ans, être enfin pendant vingt ans matrone émérite oisive et vénérée, voilà quel était, jadis, chez nous, le programme de la vie féminine. C'est dans l'espoir qu'elles tiendraient le manche à leur tour et se dédommageraient sur d'autres des coups reçus que les jeunes femmes patientaient pendant un tiers de leur vie. Mais cette perspective ne console plus celles de nos jours, qui ont goûté l'éducation moderne ; elle ne fait plus aucune impression sur leur cervelle. Elles réclament le changement du système familial, cause de leur esclavage, et personne ne peut dire que leurs réclamations ne sont pas fondées. »

Article paru dans *L'Hebdomadaire des femmes (Funü zhoubao)*, 22 août 1923, cité dans **Léon Wieger**, *Chine moderne* (tome 4), Imprimerie de Hien-hien, 1923.

7 Groupe de femmes

Une image de la femme conforme à la tradition chinoise, avec les pieds bandés, vers 1900-1920.

?

1 DOC. 1. Quelles sont les motivations des manifestants le 4 mai 1919 ?

2 DOC. 2. Quelle diffusion le mouvement connaît-il ?

3 DOC. 3 ET 4. Quels sont les signes de l'influence des idées occidentales dans la vie intellectuelle de la Chine au moment du 4 mai 1919 ?

4 DOC. 4 ET 5. Quels rapports le mouvement du 4 mai entretient-il avec la jeunesse ?

5 DOC. 3, 6 ET 7. Quels sont les éléments de la « vieille société » qui sont dénoncés ? Au nom de quoi ?

VERS LE BAC Composition

Construisez un plan détaillé répondant au sujet suivant :

« En quoi le mouvement du 4 mai 1919 est-il représentatif de l'ambiguïté des rapports de la Chine et de l'Occident au début du XX^e siècle ? »

Repères

18 sept. 1931 Conquête de la Mandchourie par le Japon
1937 Le Japon déclare la guerre à la Chine : front uni des communistes et des nationalistes chinois
1942 Entrée de la Chine dans la Grande Alliance

La guerre sino-japonaise (1937-1945)

1 L'expansion japonaise



2 L'ennemi japonais

Étudiant participant à une campagne de boycott antijaponais en 1932, alors que la Japon vient d'envahir la Mandchourie en 1931 et a installé, à la tête du nouvel État du Mandchoukouo, l'ancien empereur Puyi, marionnette aux mains des occupants.

3 Enquête de la SDN sur le Mandchoukouo

« Les lettres que nous recevions émanaient de fermiers, de petits commerçants, d'ouvriers des villes et d'étudiants. [...] Ces 1 550 lettres, sauf deux, étaient toutes profondément hostiles au nouveau "Gouvernement du Mandchoukouo" et aux Japonais. [...] Les hauts fonctionnaires chinois du "Gouvernement du Mandchoukouo" ont accepté des charges pour diverses raisons. Un grand nombre d'entre eux occupaient des postes dans l'ancien régime et c'est par des avantages ou par diverses formes d'intimidation qu'on les a induits à les conserver.

L'"Armée du Mandchoukouo" est composée, elle aussi, principalement d'anciens soldats mandchous dont les unités ont été réorganisées sous le contrôle japonais. Au début, ces troupes consentaient

à servir sous le nouveau régime, à condition qu'on leur demandât seulement de maintenir l'ordre à l'intérieur du territoire.

Les négociants et banquiers chinois avec lesquels nous sommes entretenus étaient hostiles au "Mandchoukouo". Ils n'aimaient pas les Japonais. Ils avaient peur pour leur vie et leurs biens et déclaraient souvent : "Nous ne voulons pas devenir des Coréens". Les classes libérales sont hostiles au "Mandchoukouo". [...]

Si nous avons constaté que la majorité chinoise était hostile ou indifférente au "Mandchoukouo", le nouveau gouvernement a reçu un certain appui des divers groupes minoritaires, comme les Mongols, les Mandchous, les Coréens et les Russes. »

Rapport de la commission Lytton, Genève, 1932.



5 Le « viol » de Nankin

John Rabe est un homme d'affaires allemand resté à Nankin pour tenter de protéger les civils chinois. Le 1^{er} décembre 1937, il écrit dans son journal intime.

« Dans une des maisons de la rue étroite qui passe derrière le mur de mon jardin, une femme a été violée et ensuite blessée à la baïonnette au niveau du cou. J'ai réussi à trouver une ambulance pour l'emmener à l'hôpital Kulou. [...] La nuit dernière près de 1 000 femmes et filles ont dit avoir été violées, dont environ une centaine dans le collège pour filles de Ginling. Vous n'entendez rien d'autre que des viols. Si les maris ou frères interviennent, ils sont abattus. Tout ce que vous entendez et voyez n'est que brutalité et bestialité des soldats japonais. »

John E. Woods, *The Good man of Nanking, The Diaries of John Rabe*, Knopf Publishing Group, 1998.

4

La Chine, principale victime de l'impérialisme japonais

Scène d'exode de civils chinois fuyant devant l'avancée des troupes japonaises en 1937.

6

Un front uni contre le Japon

- 1 « La politique actuelle du front national antijaponais uni n'est ni l'union sans la lutte, ni la lutte sans l'union, mais associe l'union à la lutte. Voici ce que cela signifie concrètement :
1. L'union de tous ceux qui combattent les envahisseurs japonais,
- 5 c'est-à-dire l'union dans le front national antijaponais uni de tous les ouvriers, paysans, soldats, intellectuels et milieux d'affaires qui luttent contre les envahisseurs.
2. Une politique d'indépendance et d'autonomie dans le front uni. [...]
3. Dans le domaine de la stratégie militaire, cela signifie la guerre de partisans indépendante et autonome dans le cadre d'une direction stratégique unique. [...]
- 10 5. En ce qui concerne la politique pratiquée dans les régions occupées par l'ennemi et dans les régions sous la domination du Guomindang, cela signifie, d'une part, le développement au maximum du front uni, et d'autre part, la dissimulation de notre activité [...] ; cela comporte le passage dans la clandestinité pour une longue
- 15 période et l'accumulation des forces en attendant le moment favorable. [...]
7. À l'égard de la clique anticommuniste des jusqu'au-boutistes, cela signifie une politique révolutionnaire double consistant, tant qu'ils sont encore susceptibles de lutter contre les envahisseurs japonais, à pratiquer une politique d'union avec eux ; mais dans la mesure où les jusqu'au-boutistes luttent obstinément contre
- 20 les communistes, à pratiquer une politique tendant à les isoler [...].
9. [...] Bien que le Parti communiste soit contre tout impérialisme, il faut cependant faire une distinction entre les impérialistes japonais qui ont entrepris une agression contre la Chine, et les autres impérialistes qui ne se livrent pas actuellement à une agression ; il faut également faire une différence entre les impérialistes
- 25 allemands et italiens qui ont conclu une alliance avec le Japon et reconnu le Mandchoukouo et les impérialistes anglais et américains qui s'opposent au Japon. [...] En politique extérieure, [...] le Guomindang [...] donne l'impression de traiter tous les pays, à l'exception du Japon, sur un pied d'égalité, mais il s'oriente en fait vers l'Angleterre et les États-Unis. Quant à nous, nous devons faire des distinctions.
- 30 La première, entre l'URSS et les pays capitalistes ; la deuxième, entre l'Angleterre et les États-Unis, d'une part, l'Allemagne et l'Italie, d'autre part ; la troisième entre les peuples d'Angleterre et des États-Unis et les gouvernements impérialistes de ces deux pays [...]. C'est sur ces distinctions qu'est fondée notre politique. »

Mao Zedong, « Directive intérieure au Parti », 25 décembre 1940.



7

La Chine dans la Seconde Guerre mondiale

La conférence du Caire (novembre 1943). De gauche à droite : Jiang Jieshi, chef du Guomindang, Franklin Roosevelt, Winston Churchill. La conférence prévoit notamment la reddition sans condition du Japon et la restitution de tous les territoires chinois occupés.

?

- 1 **DOC. 1 À 5.** Quelles sont les étapes et les modalités de l'expansion japonaise en Chine ?
- 2 **DOC. 2 ET 3.** Quelles réactions cela suscite-il dans la population chinoise ?
- 3 **DOC. 6.** En quoi consiste « le front national antijaponais uni » évoqué par Mao ? Quelle place occupe-t-il dans la stratégie politique globale des communistes chinois en 1940 ?
- 4 **DOC. 7.** Que révèle la présence de la Chine lors de la conférence du Caire ? Qui la représente ? Avec quelles revendications ?

Comment la Chine a-t-elle cherché à inventer un nouveau modèle socialiste ?

1 L'établissement de la République populaire de Chine

→ **Durant la Seconde Guerre mondiale, la Chine a affirmé son rôle de puissance incontournable en Asie.** Cela permet à Jiang Jieshi• d'obtenir la rétrocession des concessions et de siéger aux côtés de Roosevelt et Churchill à la conférence du Caire (novembre 1943). À la fin de la guerre, la Chine obtient l'un des cinq sièges au Conseil de sécurité de l'ONU.

→ **Après la capitulation du Japon, la guerre civile reprend.** Miné par la corruption, victime de mauvais choix tactiques, le Guomindang* recule rapidement face à la poussée des communistes de Mao Zedong. Alors que Jiang Jieshi, acculé à la fuite, se réfugie avec deux millions de continentaux sur l'île de Taïwan, Mao proclame à Pékin, le 1^{er} octobre 1949, la naissance de la République populaire de Chine (RPC) (DOC. 1).

2 La RPC suit le modèle soviétique

→ **Le Parti communiste parvient à un rétablissement économique spectaculaire en faisant le choix de rassurer la bourgeoisie et les petits entrepreneurs.** La **collectivisation** ne concerne d'abord que l'industrie lourde et le secteur bancaire. L'inflation*, qui avait atteint des niveaux extrêmes à la fin des années 1940, est stoppée. Dans les campagnes, la redistribution des terres satisfait les paysans pauvres. (DOC. 2)

→ **Dans un premier temps, Mao Zedong privilégie l'alliance avec l'URSS, qui consent des prêts et fournit des experts (DOC. 3).** Le choix est fait d'une économie planifiée : le premier plan quinquennal débute en 1953. Conformément au modèle soviétique, l'accent est mis sur l'industrie lourde, les paysans sont sacrifiés, ils doivent livrer leurs récoltes à des prix fixés exagérément bas.

→ **Un régime totalitaire encadre les individus de façon contraignante et le PCC règne sans partage.** Mobilisée et endoctrinée dès l'enfance dans des organisations de jeunesse, la population passe ensuite sous la tutelle des unités de travail, compétentes en matière de logement, de nourriture, et même d'éducation des enfants (DOC. 4). Le régime recourt largement aux camps de rééducation par le travail (le *laogai*). L'anéantissement des élites traditionnelles dans les campagnes laisse la voie libre aux cadres locaux du parti. Les intellectuels sont soumis à la censure.

3 La voie chinoise du socialisme

→ **En 1958, le Grand Bond en avant pousse à l'extrême la logique de la collectivisation des campagnes et s'écarte du modèle soviétique.** Toutes les terres et tous les biens sont mis en commun dans le cadre des communes populaires. Le bilan est une totale désorganisation de la production qui se traduit par une des famines les plus terribles de l'histoire chinoise. Ce volontarisme visant à faire de la Chine une grande nation est la base du **maoïsme**. (ÉTUDE P. 230-231)

→ **En 1966, Mao lance la Révolution culturelle.** Affaibli politiquement par l'échec du Grand Bond en avant, il veut reprendre l'initiative en lançant la jeunesse, organisée en factions de gardes rouges, contre les intellectuels et les fonctionnaires du parti. À partir de 1969, afin de reprendre le contrôle du mouvement, Mao ordonne l'envoi massif des « jeunes instruits » (plus de 17 millions) dans les campagnes où ils sont supposés apprendre des masses. (ÉTUDE P. 232-233)

→ **En 1976, la mort de Mao pose la question cruciale de la direction du pays.** En 1978, Deng Xiaoping devient le maître du pays et impose une politique nouvelle.

→ La proclamation de la République populaire de Chine en 1949 marque une nouvelle ère dans l'histoire du pays qui entend inventer une nouvelle voie vers le socialisme.

Dates-clés

- 1949 Proclamation de la République populaire de Chine
- 1950 Traité d'alliance sino-soviétique
- 1958-1961 Grand Bond en avant
- 1963 Rupture sino-soviétique
- 1966-1976 Révolution culturelle
- 1976 Mort de Mao Zedong

Personnages-clés



Mao Zedong (1893-1976)

Dirigeant de la Chine après 1949, il s'efforce dès les années 1950 de trouver une voie spécifique pour le communisme chinois.

Confronté au risque de perdre le pouvoir, il lance en 1966 la Révolution culturelle.

Mots-clés

Collectivisation Suppression de la propriété privée et nationalisation des moyens de production.

Grand Bond en avant Campagne lancée pour rattraper le retard industriel du pays en ayant principalement recours à l'émulation révolutionnaire. Il se solde par un désastre humain de grande ampleur.

Maoïsme Idéologie fondée par Mao, qui reprend les thèses de Marx et de Lénine, mais estime que le potentiel révolutionnaire réside dans la paysannerie plutôt que dans la classe ouvrière. Le maoïsme cherche aussi à concilier communisme et puissance nationale.

Régime totalitaire Régime politique visant le contrôle absolu de l'individu tant dans sa vie professionnelle que privée.

Révolution culturelle Mouvement de révolte de la jeunesse contre l'ordre établi provoqué par Mao pour affaiblir ses rivaux politiques.



1 Proclamation de la République populaire de Chine à Pékin (1^{er} octobre 1949)

Mao proclame la République populaire de Chine, 28 ans après la fondation du Parti communiste chinois et des années de guerre civile contre le Guomindang.

1 Mao Zedong

2 Zhou Enlai, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères



3 L'alliance avec l'URSS

Illustration de Viktor Ivanov, « Pour une amitié solide et inébranlable entre les peuples soviétique et chinois », 1951.

1 DOC. 3. Qui sont les personnages représentés ici ?

2 DOC. 2 ET 3. Repérez les signes de l'alliance entre l'URSS et la Chine. En quoi est-ce aussi un rapprochement idéologique ?



2 La réforme agraire

Scène de destruction des anciens titres de propriété, 1951.



4 L'embrigadement de la jeunesse

Yunzhouxi (village natal de Liu Hulan), 1966.

Devant la statue de Liu Hulan, jeune communiste de 15 ans qui a sacrifié sa vie pour la libération du peuple chinois, les jeunes pionniers sont appelés à s'inspirer de son esprit révolutionnaire.

Repères

- 1950 Traité sino-soviétique
- 1956 Mao dénonce la déstalinisation et les réformes de Khrouchtchev
- 1958 Grand Bond en avant
- 1960 L'URSS rappelle ses conseillers soviétiques
- 1963 Rupture avec l'URSS

Du modèle soviétique à un modèle chinois ?

En rupture avec le modèle de l'industrialisation « par le haut », mis en place avec l'aide des techniciens soviétiques, Mao lance le Grand Bond en avant dans le but

d'accélérer le développement économique du pays et de l'amener en quelques années vers le communisme. L'accent est mis sur la mobilisation de la population dans le cadre des communes populaires pour développer à la fois l'agriculture et l'industrie.

En quoi a consisté le Grand Bond en avant ?

1 La coopération sino-soviétique

Construction d'un pont sur le fleuve Yangzi en 1957.



3 Le Grand Bond en avant vu d'URSS

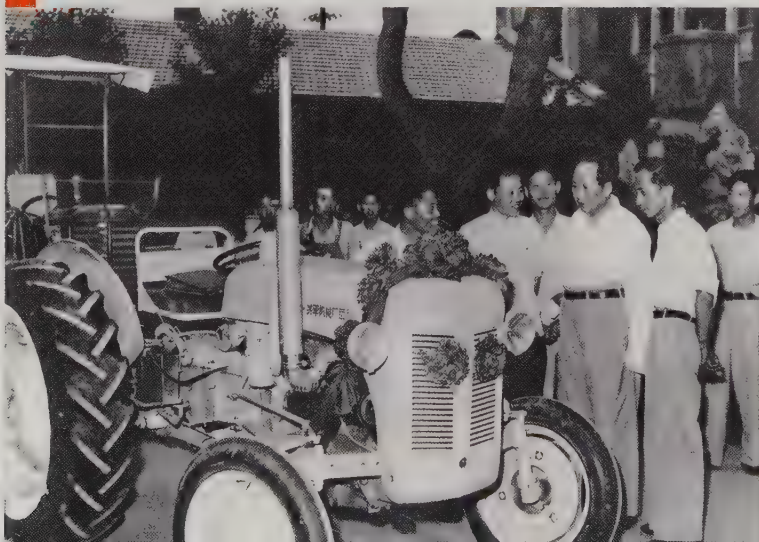
Alors que Khrouchtchev lance des réformes pour assouplir la collectivisation en URSS et défend la doctrine de la coexistence pacifique avec les États-Unis, Mao s'éloigne du modèle soviétique.

« Après l'arrivée de Mao au pouvoir, ses relations avec Staline se tendirent très vite dans les domaines de la coopération commerciale et industrielle aussi bien qu'au niveau idéologique. Malgré nos propres difficultés, [...] nous avons investi en Chine des sommes considérables.

Mais notre rupture avec la Chine allait encore s'aggraver. [...] Quand Mao proclama que la Chine pouvait rattraper l'Amérique en cinq ans, il le fit en nous attaquant ouvertement. C'est à peu près à ce moment qu'il mit sur pied ses communes et entreprit la construction de ses hauts-fourneaux du genre samovar¹.

2 Combiner agriculture et industrie

Visite de Mao dans une fabrique de tracteurs en 1958.



À l'instigation de Mao, les Chinois commencèrent à affirmer que la distribution de biens matériels en rapport avec la quantité et la qualité du travail fourni telle que la prônaient les Soviétiques était un principe bourgeois. Mao déclarait aussi que la coexistence pacifique était un concept pacifiste bourgeois. [...] Son chauvinisme et son arrogance me faisaient froid dans le dos. Par la suite, la presse chinoise, inspirée par Mao, se mit à proclamer que Vladivostok était en territoire chinois². »

N. Khrouchtchev, *Souvenirs*, Éditions Robert Laffont, 1971.

1. Bouilloire russe.

2. En 1960, et à nouveau en 1964, la Chine réclame à l'URSS la « restitution », entre autres, de Vladivostok, d'une partie de la Mongolie, des deux rives du fleuve Amour et de la péninsule du Kamtchatka.

Un haut-fourneau à Pékin 4 en 1958

La population, regroupée dans les communes populaires, travaille et vit en collectivité. Chaque commune populaire doit participer au développement économique en cultivant la terre, mais en fabriquant aussi le métal et les outils dont elle a besoin.



5 Une critique du Grand Bond en avant

Le Grand Bond en avant se solde par une tragédie humaine : probablement 30 millions de personnes sont mortes (surtout de faim) dans les campagnes. Des critiques s'élèvent à l'intérieur de la Chine.

« L'an dernier lors de la conférence de Beidaihe, les chiffres de la production alimentaire ont été surestimés et, ces fausses prémisses ayant donné l'illusion que le problème de la production agricole se trouvait déjà résolu, on a voulu alors s'attaquer à l'industrie. [...] Les journaux et revues font état de miracles proprement incroyables, ce qui porte le plus grand préjudice au prestige de notre parti ; à lire les rapports qui à l'époque affluaient de toutes parts, on avait le sentiment que l'avènement du communisme était tout proche, et ceci enfiévrerait les cerveaux de bon nombre de camarades. [...] Les phénomènes de gaspillages et d'utilisation aveugle de ressources en fait limitées se généralisèrent. La récolte d'automne fut bâclée. [...] Dans l'optique de certains camarades, il suffit de donner "la priorité au politique". [...] La "priorité au politique" ne saurait se substituer aux lois économiques, et surtout ne saurait remplacer les mesures concrètes d'exécution des tâches économiques. »

Lettre ouverte de **Peng Dehuai** à Mao Zedong, 14 juillet 1959, citée dans Simon Leys, *Les Habits neufs du Président Mao*, Éditions champ libre/Ivrea, Paris, 1971 et 2009.

?

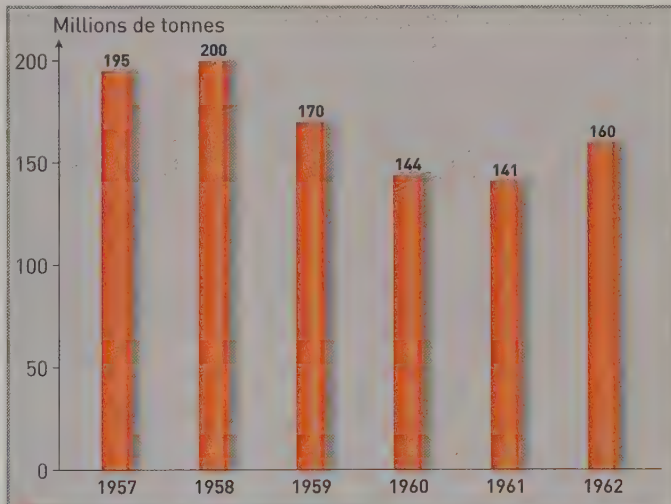
1 DOC. 1 ET 3. Pourquoi la Chine de Mao s'appuie-t-elle dans un premier temps sur la coopération soviétique ?

2 DOC. 3. Quelles sont les raisons du Grand Bond en avant d'après Khrouchtchev ?

3 DOC. 2 À 4. À partir de ces documents, expliquez la célèbre formule de Mao : « La Chine doit marcher sur ses deux jambes ».

4 DOC. 5 ET 6. Comment évolue la production de céréales ?

5 Comment l'expliquer et quelle en est la conséquence ?



6 La production céréalière

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 3. Après avoir présenté le document et son auteur, vous montrerez comment il illustre la volonté chinoise de s'émanciper du modèle soviétique.

Repères

1^{er} juin 1966 Lancement de la révolution culturelle
26 juillet 1966 Fermeture des lycées et des universités pour une durée indéterminée
Hiver 1968-1969 17 millions de jeunes sont envoyés de force dans les campagnes
1976 Mort de Mao Zedong

La révolution culturelle

La « grande révolution culturelle prolétarienne » est un mouvement initié par Mao en 1966. Cherchant

à reprendre l'initiative au sein du parti, il provoque la révolte des lycéens et des étudiants, les gardes rouges, qui s'en prennent à toutes les autorités établies. Deux ans plus tard, pour mettre fin au chaos qu'il a lui-même orchestré, Mao ordonne l'envoi de millions d'adolescents des villes dans les campagnes. On estime entre 1 et 3 millions le nombre de morts causés par la révolution culturelle.

Quels sont les objectifs de la révolution culturelle ?

1 Projet de loi du comité central du PCC (8 août 1966)

« La grande révolution culturelle prolétarienne vise à liquider l'idéologie bourgeoise, à implanter l'idéologie prolétarienne, à transformer l'homme dans ce qu'il a de plus profond, à réaliser sa révolution idéologique, [...] à consolider et à développer le système socialiste. Nous devons abattre les responsables du parti engagés dans la voie capitaliste. Nous devons abattre les sommités académiques réactionnaires de la bourgeoisie et tous les "monarchistes" bourgeois. Nous devons nous opposer à tous les actes de répression contre la révolution. Nous devons liquider tous les génies malfaisants. Nous devons extirper énergiquement la pensée, la culture, les mœurs et coutumes anciennes de toutes les classes exploiteuses. Nous devons réformer toutes les parties de la superstructure qui ne correspondent pas à la base économique du socialisme. Nous devons purger la terre de toute la vermine et balayer tous les obstacles ! »

2 Un seul guide, Mao

« L'instant le plus heureux, que de notre vie entière nous n'oublierons jamais, est arrivé ! L'Orient est rouge, le soleil paraît ! Notre grandiose maître à penser, grandiose chef, grandiose général en chef, grandiose pilote, le Président Mao, le visage rose et radieux, le corps robuste, s'élance d'un pas ferme et monte sur l'estrade. [...] Ô suprêmement bien-aimé Président Mao, 10 000 hymnes ne suffiraient pas à chanter l'amour sans limites que les combattants révolutionnaires éprouvent pour vous. 10 000 plumes rouges n'en finiraient jamais de décrire la foi sans limites que les combattants révolutionnaires placent en vous. »

Article du *Journal de l'armée de libération* du 3 juin 1968, rapportant une rencontre de Mao avec des soldats, cité dans Simon Leys, *Les Habits neufs du Président Mao*, Éditions Champ libre/Ivrea, Paris, 1971 et 2009.



3 L'espace public envahi par les *dazibaos*

Le *dazibao* est une affiche rédigée en gros caractères par un simple particulier et placardée dans un lieu public pour être lue par le plus grand nombre. Le 5 août 1966, Mao rédigea un *dazibao* encourageant le soulèvement étudiant : « Feu sur le quartier général ».

VERS LE BAC Composition

Élaborer une introduction et un plan détaillé répondant au sujet suivant : « Quels sont les objectifs de la Révolution culturelle et les moyens utilisés par Mao pour les mener à bien ? »



4 Le Petit Livre rouge

Travailleurs d'une épicerie de Pékin lisant le Petit Livre rouge de Mao, 1968.



6 L'épuration des élites

Cadres du Parti communiste, entourés de gardes rouges, portant un panneau indiquant leur identité et leurs fautes : « Contre-révolutionnaire », « Despote local ». Dans le cadre de la révolution culturelle, les tenants de l'ordre « bourgeois » sont tenus de faire leur autocritique en public. Ils sont souvent battus et humiliés.

毛主席的革命文艺路线胜利万岁!

要使文艺很好地成为整个革命机器的一个组成部分, 作为团结人民、教育人民、打击敌人、消灭敌人的有力的武器, 帮助人民同心同德地和敌人作斗争

毛泽东



5 L'enrôlement de la jeunesse

Affiche de propagande, 1967.

7 Jeunesse et masses paysannes

« Il est tout à fait nécessaire que les jeunes instruits aillent à la campagne se faire rééduquer par les paysans pauvres et moyens inférieurs. Il faut convaincre les cadres et les autres habitants des villes d'envoyer à la campagne leurs enfants diplômés du premier ou du second cycle des écoles secondaires, ou des universités. Un travail de mobilisation doit être fait en ce sens. Les camarades de toutes les régions rurales doivent bien accueillir ces jeunes gens. »

Déclaration de Mao du 21 décembre 1968, citée dans Michel Bonnin, *Génération perdue. Le Mouvement d'envoi des jeunes instruits à la campagne en Chine, 1968-1980*, Éditions de l'EHESS, 2004.

?

1 DOC. 1 À 7. Quels sont les objectifs de la révolution culturelle ?

2 Vous semble-t-elle être un mouvement spontané ? Justifiez votre réponse.

3 DOC. 5 ET 7. Quel rôle y joue la jeunesse ? Pourquoi peut-on dire que le mouvement apparaît comme une lutte du nouveau contre l'ancien ?

4 DOC. 6. Quel rôle politique ont joué les gardes rouges ? Quel était le but recherché par Mao ?

5 DOC. 7. Pourquoi et comment Mao met-il fin au mouvement ?

L'affirmation sur la scène internationale (1949-1976)

Quelle stratégie la Chine communiste met-elle en place pour s'affirmer comme une puissance majeure ?

1 La Chine, puissance asiatique

→ **Depuis 1949, deux Chine se font face.** La République de Chine de Jiang Jieshi* ne contrôle que Taïwan et quelques petites îles. Mao* va progressivement s'imposer comme le seul représentant légitime de la Chine sur la scène internationale, sans jamais renoncer à la réunification des deux Chine.

→ **En 1951, le Tibet est annexé.** Dès son arrivée au pouvoir, Mao affirme sa volonté de « libérer » tous les territoires chinois. Après une campagne militaire rapide, le Tibet est contraint d'accepter un accord par lequel il renonce à sa souveraineté (DOC. 1). L'application autoritaire du programme communiste et la répression brutale du soulèvement de Lhassa en 1959 obligent le dalaï-lama* à se réfugier en Inde.

→ **Dans les années 1950, la Chine relaie la politique soviétique en Asie.** Son armée intervient dans la guerre de Corée (DOC. 2) ; elle envoie des conseillers en Indochine auprès d'Hô Chi Minh*, en guerre contre le colonisateur français.

→ **Avec la déstalinisation, les relations sino-soviétiques se détériorent.** Mao cherche à écarter la tutelle soviétique et à préserver son pouvoir qui pourrait être ébranlé par l'écho de la déstalinisation* lancée par Khrouchtchev à partir de 1956 en URSS. Des conflits territoriaux avec l'URSS révèlent aussi le poids du nationalisme chinois. Avec l'expulsion des conseillers soviétiques en 1963, c'est la rupture.

2 La Chine, leader du Tiers-Monde ?

→ **La Chine cherche à s'affirmer comme un leader du Tiers-Monde.** La présence de Zhou Enlai à la conférence de Bandung symbolise la volonté de la Chine d'affirmer son appartenance à la communauté des pays asiatiques et sous-développés.

→ **Dans les années 1960, la Chine apparaît aux nouveaux États africains comme un modèle de développement socialiste concurrent.** Lors de sa tournée africaine en 1964, Zhou Enlai se réjouit de trouver « une situation révolutionnaire sur le continent ». De plus, elle arme les guérillas indépendantistes, comme, par exemple, en Angola dans les années 1970. (ÉTUDE P. 236-237)

3 Les relations avec l'Occident

→ **Les relations avec les États-Unis sont marquées par un certain pragmatisme.** Dans les années 1950, la politique d'endiguement mise en place par Truman* est appliquée à la Chine : les États-Unis contestent les revendications chinoises sur Taïwan et assurent la protection du Japon et de la Corée du Sud. En retour, Mao dénonce l'impérialisme américain et encourage les mouvements d'opposition internes (*Black Panthers*) (DOC. 3). La Détente favorise un rapprochement diplomatique, que symbolise l'entrée de la Chine populaire au Conseil de sécurité de l'ONU* (1971) en lieu et place de la République de Chine. L'élection de Nixon* marque un tournant. Il effectue le premier voyage officiel d'un Président des États-Unis en Chine communiste (février 1972) (DOC. 4). Par le communiqué de Shanghai, les États-Unis reconnaissent l'unité de la Chine et sa souveraineté sur le Tibet.

→ **Durant les années 1960 et 1970, le maoïsme* connaît un certain succès en Occident.** Les préceptes du Président Mao, les accents antibureaucratiques de la révolution culturelle*, séduisent les intellectuels déçus du stalinisme et alimentent les revendications des mouvements contestataires étudiants. (ÉTUDE P. 238-239)

➤ De 1949 à 1976, Mao, mêlant nationalisme et solidarité avec les pays du Tiers-Monde, parvient à faire reconnaître la Chine comme une puissance mondiale.



Dates-clés

- 1951 Annexion du Tibet
- 1955 La Chine est présente à la conférence de Bandung
- 1963 Rupture avec l'URSS
- 1971 La RPC entre au Conseil de sécurité de l'ONU

Personnage-clé



Zhou Enlai (1898-1976)

En tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RPC, il mène la délégation chinoise à Bandung et initie la politique de rapprochement avec les États-Unis.



1

L'occupation du Tibet

Défilé des Tibétains « libérés » par la Chine en 1951. La Chine revendique un droit historique sur le Tibet et l'envahit en 1950 sous prétexte de la libérer d'un régime féodal. L'opération militaire chinoise prend fin en mai 1953 avec la signature d'un traité imposant la souveraineté chinoise au Tibet.

3

Chine-États-Unis : de la méfiance...

« Pour commencer une guerre, les réactionnaires américains doivent d'abord attaquer le peuple américain. Ils attaquent déjà le peuple américain – en opprimant les travailleurs et les milieux démocratiques aux États-Unis sur le plan politique et économique et ils se préparent à imposer le fascisme là. Le peuple des États-Unis devrait se lever et résister aux attaques des réactionnaires américains. Je pense qu'ils le feront. [...] La bombe atomique est un tigre de papier dont les réactionnaires américains se servent pour effrayer les gens. Elle a l'air terrible, mais en fait elle ne l'est pas. Bien sûr, la bombe atomique est une arme d'abattage de masse, mais le résultat d'une guerre est décidée par le peuple et non par un ou deux nouveaux types d'armes. »

Interview de **Mao** par la correspondante américaine Anna Louise Strong en 1946, *Dawn over China*, 1947.

DOC. 3 ET 4.

1 Quel regard Mao porte-t-il sur les États-Unis ?

2 Que montre le doc. 4 de sa position vis-à-vis de la puissance américaine ? Comment l'expliquer ?



2

Le soutien aux pays frères

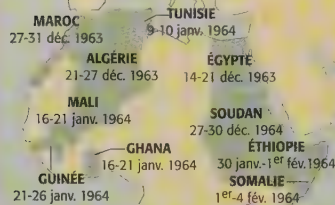
Affiche de propagande sur la guerre de Corée. En 1950, la Corée du Nord communiste tente de conquérir la Corée du Sud et obtient le soutien soviétique et chinois. Après trois ans de guerre, un million de morts et face au risque d'embrasement nucléaire, l'armistice de Panmunjom (1953) impose un statu quo.



4

... à la normalisation

Rencontre entre Mao et Nixon en février 1972 lors du premier voyage officiel d'un Président des États-Unis en République populaire de Chine.



1963-1964 Tournée africaine de Zhou Enlai

La Chine et le Tiers-Monde

Alors que la Chine prend ses distances avec l'URSS, elle cherche à devenir un leader du Tiers-Monde.

Elle met en avant son soutien indéfectible aux mouvements

indépendantistes et sa politique économique qu'elle peut estimer plus appropriée que celle de l'URSS à la situation des pays en voie de développement.

Comment, dans le contexte de la Guerre froide, la Chine cherche-t-elle à s'affirmer en s'appuyant sur le Tiers-Monde ?



1 Soutenir les guerres d'indépendance

Hô Chi Minh **1**, le général Giap **2** et des conseillers militaires chinois durant la guerre d'Indochine (1946-1954).



2 La Chine, poids lourd du Tiers-Monde

La conférence de Bandung, qui se tient en 1955, réunit les pays récemment décolonisés et les mouvements indépendantistes encore en lutte contre le colonisateur. La conférence constitue l'acte de naissance du Tiers-Monde.

3 La Chine, rivale de l'URSS

« La direction du PCUS soutient qu'avec l'apparition de l'arme nucléaire les nations et les peuples opprimés doivent renoncer à la révolution, renoncer aux guerres justes que sont la guerre révolutionnaire populaire et la guerre de libération nationale. Sinon, l'humanité se verrait anéantie. Elle affirme qu'«une petite 'guerre locale' quelconque risque d'être l'étincelle qui allumerait la guerre mondiale». [...] En un mot, pour la direction du PCUS, depuis l'apparition de l'arme nucléaire, les contradictions entre le camp socialiste et le camp impérialiste, entre le prolétariat et la bourgeoisie des pays capitalistes, entre les nations opprimées et l'impérialisme ont toutes disparu.

Toutes ces théories militaires de Khrouchtchev vont entièrement à l'encontre de la théorie marxiste-léniniste sur la guerre et l'armée. [...] Nous soutenons que, pour sauvegarder la paix mondiale, il faut sans cesse dénoncer l'impérialisme, mobiliser et organiser les

masses populaires pour qu'elles luttent contre l'impérialisme, qui ont les États-Unis pour chef de file, il faut compter sur le développement des forces du camp socialiste, sur les luttes révolutionnaires du prolétariat et des travailleurs de tous les pays, sur la lutte de libération des nations opprimées, sur la lutte de tous les peuples et de tous les pays pacifiques, sur le vaste front uni contre l'impérialisme américain et ses laquais. [...] En Asie, en Afrique, en Amérique latine, le mouvement de libération nationale bat en tempête. [...] Nous sommes convaincus que les communistes et les peuples du monde entier déjoueront le plan impérialiste d'une nouvelle guerre mondiale et assureront la paix mondiale [...]. »

Article publié par le *Quotidien du Peuple*, journal du Parti communiste chinois, le 19 novembre 1963, cité par Jacques Dalloz, *Textes sur la décolonisation*, PUF, 1989.



4

La Chine, le libérateur des peuples colonisés

Affiche de propagande chinoise de 1967.



5

Zhou Enlai en visite en Tanzanie, 1965

Premier ministre depuis 1949, Zhou Enlai se tient aux côtés de Julius Nyerere, Président de Tanzanie de 1964 à 1985, père d'un « socialisme africain » fondé sur la mise en valeur de l'agriculture dans le cadre de coopératives d'État.

6

Les « trois mondes » vus par la Chine communiste

« À en juger par les changements intervenus dans les relations internationales, notre globe comporte en fait maintenant trois parties, trois mondes qui sont à la fois liés mutuellement et contradictoires entre eux. Les États-Unis et l'Union soviétique forment le premier

monde, les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des autres régions, le Tiers-Monde, et les pays développés se trouvant entre eux, le second monde. Les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, tentent mais en vain de s'assurer l'hégémonie mondiale. Elles cherchent par divers moyens à placer sous leur contrôle respectif les pays en voie de développement [...]. Tous les jours, elles parlent de détente, mais créent en fait la tension. [...]

La Chine est un pays socialiste et en même temps un pays en voie de développement. Elle appartient au Tiers-Monde.

Le gouvernement et le peuple chinois, indéfectiblement fidèles aux enseignements du Président Mao, appuient résolument la lutte menée par les nations et les peuples opprimés de partout pour la conquête et la sauvegarde de l'indépendance nationale et le développement de l'économie nationale, contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme. »

Intervention de **Deng Xiaoping**, chef de la délégation chinoise à l'ONU devant l'Assemblée générale, 10 avril 1974.

?

1 En complétant le tableau ci-dessous, montrez comment la politique extérieure de la Chine suit les grandes étapes de la décolonisation (vues en classe de 1^{re}).

Étapes de la décolonisation	Période	Documents de l'étude
Principales indépendances en Asie	1945-1954	
Affirmation du Tiers-Monde	1955	
Décolonisation de l'Afrique du Nord	1954-1962	
Décolonisation de l'Afrique Noire	1960-1975	

2 DOC. 5. Pourquoi la Chine concentre-t-elle son action sur l'Afrique ?

3 DOC. 3, 4 ET 6. Quelle place entend tenir la Chine dans les relations internationales ?

VERS LE BAC

Étude critique

DOC. 6. Après avoir présenté l'auteur et la nature du document, montrez dans quelle mesure il illustre la volonté de la Chine de prendre la tête du Tiers-Monde en proposant une voie alternative vers le socialisme.

Repères

1963 Rupture officielle avec l'URSS : la Chine veut prendre la tête d'un nouveau mouvement communiste international

1966 Début de la révolution culturelle

1967-1968 Mouvements contestataires étudiants dans plusieurs pays européens et aux États-Unis

La tentation maoïste à l'Ouest

La nouvelle voie vers le socialisme, que Mao prétend offrir en modèle, fait des émules en Occident. Mouvements étudiants, organisations politiques mais aussi intellectuels,

séduits par le modèle chinois, veulent appliquer les préceptes du Petit Livre rouge. Le phénomène est particulièrement important en France.

Quelle fascination le modèle idéologique promu par Mao a-t-il exercé en Occident dans les années 1960-1970 ?



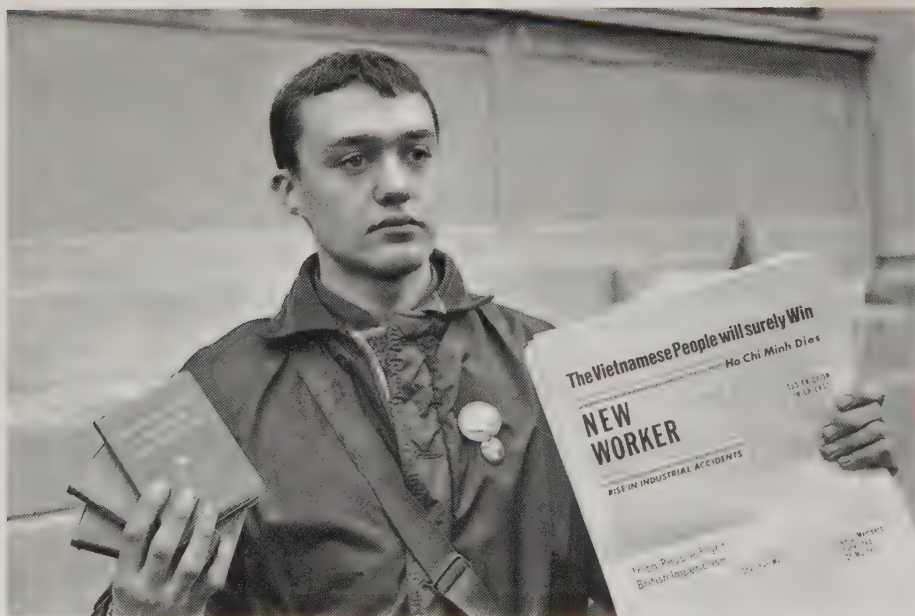
1

Un nouveau leader, le Grand Timonier

Cour de l'université de la Sorbonne à Paris, mai 1968.

SUR PROPOSITION DE L'ATELIER POPULAIRE L'A.R.C.U. vous invite à un
★ DÉBAT ★
sur la RÉVOLUTION CULTURELLE PROLÉTAIRIENNE
(nouvelle étape de la marche du peuple chinois pour le renforcement du socialisme.)
MARDI 25 MARS: 21^h
SALLE BRASÍLIA - CITÉ DE GARÇONS - ST JÉRÔME.

ATELIER
POPULAIRE
MARSEILLE



2

La Chine, un modèle idéologique

Affiche de l'Atelier populaire Marseille, mars 1969.

L'Association des amitiés franco-chinoises et l'Association des résidents en cités universitaires appellent à un débat sur le maoïsme.

3

Un militant maoïste américain

En marge d'une manifestation des Black Panthers, il vend le Petit Livre rouge et le New Worker, qui annonce en première page : « Le peuple vietnamien vaincra » (New York, 1^{er} décembre 1969).



4 La Chinoise

Dans ce film sorti en 1967, Jean-Luc Godard met en scène un groupe de cinq jeunes gens amenés à cohabiter temporairement dans un appartement parisien, qui cherchent à appliquer à leur vie les théories maoïstes.

?

1 DOC. 1 À 3. Dans les années 1960, dans quel milieu les idées maoïstes se diffusaient-elles ? Comment le contexte international peut-il l'expliquer ?

2 DOC. 1 À 3. Quel modèle la Chine cherche-t-elle à promouvoir ? Quelle place Mao y tient-il ?

3 DOC. 5. Qu'est-ce qui séduit un intellectuel comme Jean-Paul Sartre chez les « maos » ?

4 DOC. 5. Que veulent les « maos » ? Pourquoi sont-ils réduits à la clandestinité ?

5 DOC. 4 À 6. Pourquoi peut-on dire que le maoïsme a aussi été un phénomène culturel ?

6 DOC. 6. Que révèle l'œuvre de Warhol de la place occupée par Mao dans l'imaginaire collectif ?



6 Mao par Andy Warhol

Portrait d'après la photographie officielle qui figure en couverture du Petit Livre rouge. Peinture acrylique et sérigraphie sur toile, 1972.

5 La fascination des intellectuels

Jean-Paul Sartre, devenu directeur de *La Cause du Peuple*, justifie son engagement auprès des maoïstes.

« Michel-Antoine Burnier : Il y a plus de deux ans que vous êtes directeur de *La Cause du Peuple*, vous avez vendu le journal dans la rue et vous écrivez des articles militants, vous travaillez au nouveau quotidien *Libération*, vous avez participé à de multiples réunions ou actions des maoïstes : on vous sent beaucoup plus proche d'eux et plus engagé que vous ne l'avez été auparavant vis-à-vis du communisme ou des mouvements de libération comme le FLN algérien. Comment l'expliquez-vous et en aviez-vous décidé ainsi dès le départ ?

Jean-Paul Sartre : J'ai accepté la direction de *La Cause du Peuple* après l'arrestation de ses deux précédents directeurs au printemps 1970. Les maos ne pensaient pas avoir une base assez large pour supporter la clandestinité dans laquelle le gouvernement cherchait à les enfermer. Pour faire face aux procès et à la répression, ils sont venus me demander de les aider. Cela représentait d'ailleurs une attitude nouvelle de leur part : s'intéresser aux intellectuels et chercher comment ils pourraient s'en servir. Ils se méfiaient du « vedettariat », mais dans le même temps ils faisaient appel à un intellectuel connu qui puisse dévier les coups de Marcellin : ils retournaient contre la bourgeoisie la notion de vedette — et ils avaient raison. [...]

À l'origine, j'avais précisé que je n'étais pas d'accord avec les maos, ni eux avec moi. Je prenais une responsabilité judiciaire, et non politique, je donnais simplement mon nom pour que le journal puisse continuer et les militants agir et écrire comme ils l'entendaient. [...] Puis, progressivement, au fil des actions et des luttes, je me suis rapproché des conceptions de *La Cause du Peuple*.

M.-A. B. : Vous étiez donc en désaccord avec la stratégie de la Gauche prolétarienne en 1970, cette conception selon laquelle il fallait lancer une nouvelle résistance contre les patrons considérés comme les nouveaux nazis et les révisionnistes comme les nouveaux collaborateurs...

Jean-Paul Sartre : Je n'ai jamais partagé cette analyse, et, bien qu'il en reste des traces, *La Cause du Peuple* elle-même y a pour une part renoncé. Depuis deux ans, il s'agit pour ses militants d'adapter réellement la stratégie maoïste à la France, non de la transposer termes à termes. La révolution culturelle n'a démarré en Chine que bien après la prise du pouvoir. Il est impossible de la copier ou de s'en inspirer directement dans la situation que nous vivons. Les maos français parlent plus volontiers d'une révolution idéologique : liquider la crainte du capitalisme dans la population ouvrière, notamment par les séquestrations, apprendre à résister, braver la répression, surmonter les respects que la classe dominante nous inculque. [...]

Interview de Jean-Paul Sartre par Michel-Antoine Burnier, *Actuel*, février 1973.

VERS LE BAC Composition

En quoi la diffusion en Occident de l'idéologie maoïste est-elle révélatrice de la place que la Chine entend occuper dans le monde ?

Quand la Chine se réveille (depuis 1978)

Comment comprendre l'émergence d'une nouvelle superpuissance ?

1 Le rattrapage des années 1980

→ Deng Xiaoping procède à une décollectivisation de la production agricole et à un retour progressif à une économie de marché. Pour rattraper le retard technique et attirer des capitaux, les investissements étrangers sont favorisés dans les Zones économiques spéciales* (ZES) situées sur la côte. La Chine développe une très importante industrie de biens de consommation (DOC. 1). C'est le « **socialisme de marché** ».

→ La Chine a connu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale un essor démographique considérable. En 1979, est décidée une politique de freinage démographique qui consiste principalement à obliger les couples à n'avoir qu'un seul enfant. Le rythme de la croissance démographique se ralentit.

→ L'essor économique se traduit par des transformations sociales et conduit une partie de la jeunesse et des intellectuels à réclamer davantage de liberté. Mais l'année 1989 marque la réaffirmation d'un régime qui privilégie les réformes économiques sans céder sur les libertés politiques. Les étudiants de la place Tiananmen qui manifestent pour davantage de liberté (DOC. 3), se réclamant pour certains du mouvement du 4 mai 1919, sont violemment réprimés par l'armée.

2 Le régime chinois

→ Le nationalisme remplace le socialisme. La référence au marxisme et au projet révolutionnaire devenant de plus en plus inconciliable avec les transformations économiques et sociales, l'idéologie du parti prend des accents de plus en plus nationalistes. Le régime exploite ainsi les rétrocessions de Hong Kong (auparavant territoire britannique) en 1997 et de Macao (ancienne colonie du Portugal) en 1999. Les Jeux olympiques de Pékin en 2008 sont une occasion pour le régime, à travers les succès sportifs et la réussite de l'organisation, de présenter le visage d'un pays puissant et en voie de modernisation rapide. (ÉTUDE P. 244-245)

→ Le PCC, qui compte plus de 70 millions de membres, continue de présider à la destinée du pays (DOC. 2). Malgré le libéralisme économique et un certain relâchement dans le contrôle des déplacements, le régime reste autoritaire. Les médias sont très contrôlés et de nombreux dissidents sont l'objet d'une surveillance continue de la part des autorités.

3 Une grande puissance s'affirme

→ Le modèle de développement de la Chine est tourné vers l'exportation. Le maintien d'un fort taux de croissance a permis de décupler le PIB par habitant depuis 1978. La Chine s'est enrichie, elle a dépassé en 2010 le Japon pour devenir la deuxième économie du monde derrière les États-Unis. L'entrée du pays dans l'OMC* en 2001 vise à faciliter les exportations. Les excédents commerciaux de la Chine lui ont permis de constituer d'immenses réserves de change. Elle s'impose comme un partenaire et un concurrent économique d'envergure. (ÉTUDE P. 246-247)

→ La Chine est une puissance régionale aux prétentions mondiales. Le pays n'abandonne pas ses revendications sur Taïwan qu'il considère comme partie intégrante de son territoire. C'est au nom du nécessaire maintien de la stabilité régionale qu'il soutient le régime totalitaire de Corée du Nord. Cherchant à sécuriser ses sources d'approvisionnement en matières premières, la Chine investit massivement en Afrique.

➤ Depuis le début des années 1980 et le tournant libéral, la Chine s'est affirmée comme une puissance économique et diplomatique.

Dates-clés

- 1978 Deng Xiaoping au pouvoir
- 1989 Massacre de la place Tiananmen
- 1997 Rétrocession de Hong Kong
- 2001 Adhésion à l'OMC
- 2008 JO de Pékin

Personnages-clés



Deng Xiaoping (1904-1997)

Éloigné du pouvoir pour s'être opposé aux excès de la Révolution culturelle, il retrouve un rôle de premier plan à la fin 1978. Il met en place une politique de libéralisation économique et d'ouverture.



Jiang Zemin (1926-)

Il succède progressivement à Deng Xiaoping à partir du début des années 1990 et poursuit la politique engagée par celui-ci.



Hu Jintao (1942-)

Successeur de Jiang Zemin à partir de 2002.

Mot-clé

Socialisme de marché Conversion progressive de l'économie chinoise au capitalisme strictement encadré par le PCC.

Chiffres-clés



Population mondiale en 2050



Reste du monde (6,5 milliards)

Les phases de l'ouverture

Les années 1960-1970 : un retournement diplomatique

→ Rupture avec l'URSS

↔ Rapprochement avec les États-Unis

Les années 1980 : l'ouverture économique

→ Les grands deltas ouverts aux investissements étrangers

→ L'afflux des IDE

Les années 1990 : « un pays, deux systèmes »

● La rétrocession à la Chine de Hong Kong (1997) et de Macao (1999)

Les espaces de l'ouverture

→ La Chine maritime ouverte aux investissements étrangers

→ La Chine frontalière à exploiter et à contrôler

→ La Chine intérieure, réserve de main-d'œuvre

Tibet Tensions politiques, ethniques et/ou religieuses

— Frontières fixées dans les années 1990

Les héritages de la Guerre froide

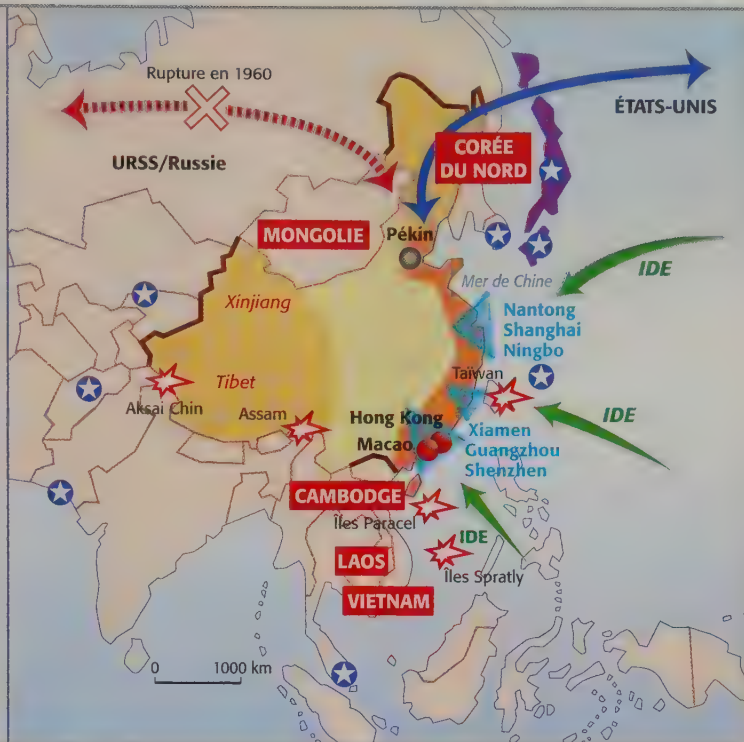
LAOS Régimes officiellement communistes

★ Les bases américaines en Asie

La nouvelle donne géopolitique

→ Le Japon, des contentieux anciens avec la Chine

★ Les tensions géopolitiques et contentieux territoriaux



1 L'ouverture de la Chine



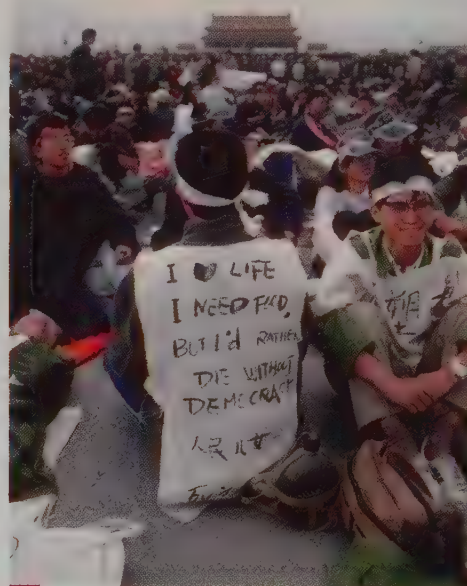
2 Un parti communiste tout puissant

Le Parti communiste chinois exerce le pouvoir sans discontinuer en Chine depuis 1949. Les principaux dirigeants du pays sont désignés lors des congrès du parti. Ici, en 2007, Hu Jintao ① est confirmé à son poste de Président de la République.

4 Une commémoration sous surveillance

« Pékin vient tout juste de passer la période délicate du 50^e anniversaire du soulèvement tibétain que celui des 20 ans de Tiananmen se profile déjà. La commémoration de la sanglante répression du mouvement étudiant le 4 juin 1989 concentre toutes les crispations. L'heure ne semble pas aux concessions. Le président du Parlement, Wu Bangguo, vient de rappeler fermement que la Chine ne « copiera jamais le modèle occidental » et « n'appliquera pas un système multipartite et la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ». En ce qui concerne l'Internet chinois, il est sévèrement verrouillé, le site YouTube étant par exemple bloqué depuis mardi. »

Arnaud de La Grange, *Le Figaro*, 25 mars 2009.



3 Un vent de liberté vite réprimé

Manifestants sur la place Tiananmen, mai 1989. Un manifestant arbore l'inscription suivante : « J'aime la vie, j'ai besoin de nourriture mais sans la démocratie je préfère mourir ».

DOC. 3 ET 4.

1 En quoi a consisté le mouvement étudiant de mai 1989 ?

2 Comment le gouvernement y a-t-il répondu ?

3 Comment est-ce justifié 20 ans après ?

8 août 2008 Ouverture des Jeux olympiques de Pékin
2010 La Chine devient la deuxième puissance économique mondiale

La Chine, puissance mondiale

En ce début de XXI^e siècle, la Chine apparaît comme la future puissance hégémonique. Son poids économique et démographique en fait dorénavant un interlocuteur

incontournable sur la scène internationale. Pour autant, elle aspire toujours à défendre un modèle politique fort éloigné des idéaux occidentaux.

Comment la Chine cherche-t-elle à manifester sa puissance ?

A • Une puissance asiatique

1 La diaspora chinoise en Asie

Pays	Population	% de la population locale
Cambodge	150 000	1,2
Indonésie	7 300 000	3,1
Japon	519 000	0,1
Corée du Nord	50 000	0,2
Corée du Sud	100 000	0,2
Laos	50 000	1
Malaisie	7 000 000	30
Myanmar	1 300 000	3
Philippines	1 500 000	2
Singapour	3 400 000	76,8
Thaïlande	7 300 000	12
Vietnam	2 300 000	3

L'Asie accueille plus de 80 % des Chinois installés outre-mer.



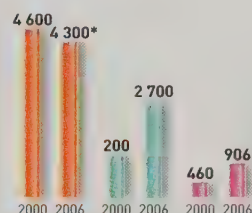
3 L'accord-cadre de coopération économique avec Taïwan

Signé le 29 juin 2010, l'ACCE prévoit des droits de douane préférentiels sur 539 produits taïwanais (16% des exportations de l'île vers la Chine continentale) et, en sens inverse, sur 267 produits chinois (10,5% des exportations chinoises vers Taïwan).

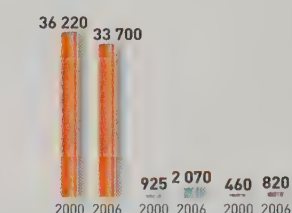
2 La Chine face au Japon et à l'Inde

a) LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE

Produit intérieur brut en milliards de dollars

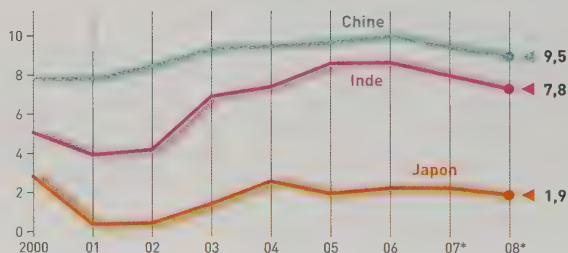


Produit intérieur brut par habitant en dollars



* La légère baisse du PIB japonais est le résultat de plusieurs années de récession et de la dépréciation du yen face au dollar.
Source : Banque mondiale

Croissance annuelle du PIB depuis 2000 en pourcentage



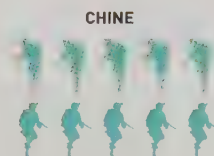
* Prévisions
Source : FMI

b) LE POIDS MILITAIRE



240 000 hommes
41 800 réservistes

Budget militaire
41,1 milliards de dollars
soit 1 % du PIB



2 255 000 hommes
800 000 réservistes

Budget militaire
35,3 milliards de dollars
soit 1,3 % du PIB



1 316 000 hommes
1 155 000 réservistes

Budget militaire
22,3 milliards de dollars
soit 2,4 % du PIB

Source : IISS, The Military Balance, 2007

4 Le Tibet reste la chasse gardée de la Chine

« La Chine a demandé aujourd'hui au président américain Barack Obama d'annuler sa décision de recevoir le dalaï-lama, prise quelques heures plus tôt, considérant que Washington remet ainsi en question son intégrité territoriale et sa souveraineté sur le Tibet. Dès l'annonce de la nouvelle, le ministère et l'ambassade chinoise aux États-Unis ont «formellement protesté» contre la décision de M. Obama, selon un communiqué du porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei. Pékin demande à Washington «d'annuler immédiatement sa décision d'arranger une rencontre entre le président Obama et le dalaï-lama», a déclaré M. Hong, rappelant aux États-Unis qu'ils reconnaissent la souveraineté chinoise sur le Tibet.

La Chine demande instamment aussi aux États-Unis de ne pas «interférer dans les affaires intérieures chinoises» et de ne rien faire qui soit susceptible de «nuire aux relations sino-américaines». Pour le gouvernement chinois, «la question tibétaine relève de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine» [...]. Le chef

spirituel des Tibétains, qui a quitté son pays en 1959 après l'échec d'un soulèvement contre la présence chinoise, assure qu'il ne réclame pour le Tibet qu'une autonomie réelle. Mais Pékin accuse le dalaï-lama de rechercher l'indépendance [...]. Des négociations engagées épisodiquement entre des émissaires du gouvernement tibétain en exil à Dharamsala (Inde) et des représentants de Pékin sur l'avenir du Tibet n'ont débouché sur rien.

Selon la présidence américaine, M. Obama soulignera «son soutien durable au dialogue entre les représentants du dalaï-lama et le gouvernement chinois afin de résoudre leurs divergences». [...] La Maison Blanche a pourtant pris des précautions en organisant la rencontre non pas dans le Bureau ovale où les présidents américains reçoivent les chefs d'État, mais dans la Salle des cartes, et à l'écart du regard des médias. M. Obama avait reçu le dalaï-lama l'an dernier, suscitant déjà la colère de Pékin. »

AFP, 16 juillet 2011.



5 Une démonstration de force

Manœuvres de troupes d'élite chinoises et russes dans la péninsule de Shandong, au sud de Pékin (2005).

6 La Chine et la Corée du Nord

Soutenu par la Chine, le régime communiste de Corée du Nord cherche à développer l'arme nucléaire.

« Si l'on ne considère que la manière dont la Chine a géré la question nucléaire nord-coréenne au cours des six dernières années, on ne voit qu'un aspect de la politique chinoise vis-à-vis de la Corée du Nord et de la péninsule coréenne. En fait, il faut resituer tout cela dans un cadre plus large, à savoir la situation générale, géopolitique, économique et politique de la région. [...] L'élément le plus décisif a été la rapide émergence de la Chine comme poids lourd de l'économie mondiale.

Grâce à cela, elle jouit désormais d'une influence et de possibilités d'intervention sur la scène politique mondiale plus importantes. Puisque l'aura des États-Unis en

Asie orientale et leur rôle en matière de sécurité s'affaiblissent et que Washington réclame de plus en plus une coopération sino-américaine sur le plan de la sécurité, Pékin devrait devenir tôt ou tard le pays ayant le plus d'influence dans la péninsule, malgré les difficultés liées à la question nucléaire nord-coréenne.

De même, il faut bien comprendre que la politique de la Chine envers les deux Corées reste favorable à son influence dans la péninsule, ainsi qu'à son maintien et à sa consolidation. Pékin persiste à affirmer qu'il ne faut pas isoler la Corée du Nord malgré son refus d'entamer une dénucléarisation, et avec une patience extraordinaire la Chine supporte depuis longtemps les embarras diplomatiques liés à ce dossier. Avec persévérance, elle continue d'offrir son aide à la Corée du Nord, dont elle est le principal pays donateur. En même temps, elle commerce et investit dans ce pays, arrivant largement en tête de la liste des États ayant des relations commerciales avec la Corée du Nord. [...] Ces efforts montrent que la Chine cherche «tranquillement» à servir ses intérêts sur le long terme dans la péninsule, à savoir une zone de paix stable et promise à un avenir prospère, voire réunifiée pacifiquement. »

Shi Yinong, professeur à l'Institut de relations internationales de l'université du peuple, à Pékin, article paru dans *China Newsweek*, repris dans *Courrier International*, 9 juillet 2009.

?

1 DOC. 1, 2 ET 3. Quelles sont les manifestations de la puissance chinoise en Asie ?

2 DOC. 2. Que représente l'économie de la Chine par rapport à celle du Japon et à celle de l'Inde ?

3 DOC. 3 À 6. Sur le plan diplomatique, de quelle manière la Chine affirme-t-elle sa place en Asie ?

4 DOC. 6. Comment comprendre la politique de la Chine à l'égard de la Corée du Nord ?

5 DOC. 2 ET 5. Que montrent ces documents de la puissance militaire chinoise ?

B • Une puissance qui s'affirme sur la scène internationale

7 Le « retour » de la Chine

« Pour la Chine, pays profondément sûr de lui, être “de retour” signifie simplement retrouver sa place historique centrale après une absence de plus de deux siècles. [...] Elle se perçoit comme un centre de civilisation égalé par aucun pays d'Asie, si ce n'est du monde. L'assurance renouvelée de la Chine repose sur ses remarquables prouesses économiques, provenant non pas de ses ressources naturelles, mais de sa productivité et de sa créativité. [...] Par-dessus tout, à l'exception de la question de Taïwan, la Chine est [...] un acteur patient qui juge tout à fait légitime d'agir et d'être considéré comme la deuxième puissance mondiale. »

Dominique Moisi, conseiller à l'Institut français pour les relations internationales, *Les Échos*, 7 août 2007.



8 La flamme olympique sur la place Tiananmen (2008)

Après l'échec en 1993 d'une première candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 2000, Pékin se voit attribuer, le 13 juillet 2001, l'organisation des Jeux de 2008. Ils s'ouvrent le 8 août 2008. Ici, le joueur de basketball Yao Ming porte la flamme olympique devant le portrait de Mao Zedong, place Tiananmen à Pékin.

9 Les médailles d'or aux JO de Pékin

Chine	51
États-Unis	36
Russie	23
Grande-Bretagne	19
Allemagne	16
Australie	14
Corée du Sud	13
Japon	9
Italie	8
France	7
Ukraine	7
Pays-Bas	7



10 Le grand ménage avant les Jeux

Dessin de Arend van Dam sur le site de *Courrier international* (www.courrierinternational.com).

11 La stratégie africaine de la Chine

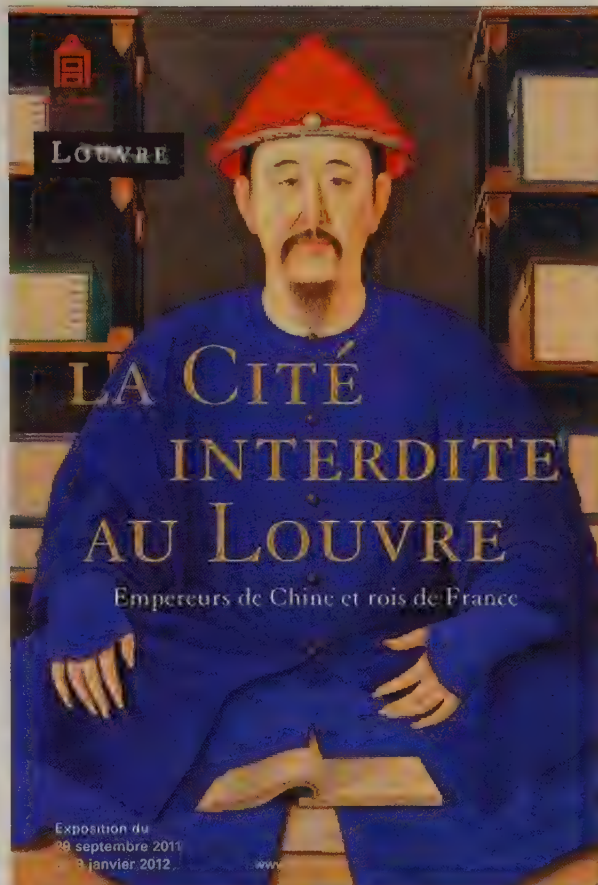
« Après une période de relatif repli, entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, [...] les enjeux de la politique africaine de Pékin dépassent désormais de très loin le continent africain. Loin d'abandonner les thématiques anciennes, Pékin s'appuie aussi sur un discours tiers-mondiste Sud-Sud fondé sur un passé, constamment rappelé, de lutte contre "tous les impérialismes". [...] La dimension onusienne demeure essentielle – comme le soulignait le général Xiong Guangkai, les pays africains représentent à eux seuls plus du tiers des effectifs de l'Organisation des Nations unies –, mais cette dimension a également évolué. Jusqu'au début des années 2000, la question du vote au sein de la Commission des droits de l'homme constituait un élément important ; cette importance s'est réduite depuis que les grandes puissances ont renoncé à présenter des résolutions « antichinoises ». Des éléments nouveaux sont cependant apparus, confirmant l'importance du vote africain : la réforme de l'ONU et l'éventuelle entrée du Japon au Conseil de sécurité. On a ici assisté à un véritable duel diplomatique entre Pékin et Tokyo en mer de Chine. Pékin peut, à l'inverse, offrir à ses partenaires africains un « package diplomatique » – possibilité que n'ont ni le Japon ni Taiwan. La Chine joue ainsi de son double statut de pays en développement et de grande puissance capable de peser sur les grandes orientations du monde. L'exemple de la résolution 1567 sur le Darfour en 2004, mais fortement édulcorée grâce à la Chine, en constitue la bonne illustration. »

Valérie Niquet, directeur du centre Asie Ifri, « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2^e trimestre 2006.



12 Le succès du cinéma chinois

Le Secret des poignards volants est un film hongkongais de 2004, présenté au festival de Cannes et qui a reçu de nombreuses récompenses, en Europe, aux États-Unis et en Australie.



13 Une certaine image de la Chine

Affiche de l'exposition organisée en 2011/2012 au musée du Louvre en collaboration avec le musée Guimet et le musée du Palais impérial de Pékin. Elle a été financée grâce au mécénat d'entreprises chinoises et françaises, dont Schneider Electric, première entreprise du secteur électrique à s'être implantée en Chine en 1979.

?

- 1 **DOC. 7.** Quelle place la Chine revendique-t-elle sur le plan mondial ? À quel titre ?
- 2 **DOC. 8 ET 9.** Que révèle l'organisation des Jeux olympiques à Pékin en 2008 de la nouvelle place de la Chine dans le monde ?
- 3 **DOC. 11.** Au-delà de son intérêt économique, quel soutien la Chine cherche-t-elle à obtenir en Afrique ? Quels arguments avance-t-elle ?
- 4 **DOC. 10 ET 11.** Sur quel sujet la Chine est-elle particulièrement critiquée à l'échelle mondiale ?
- 5 **DOC. 12 ET 13.** Quel autre aspect de la puissance chinoise illustrent ces documents ?

VERS LE BAC Composition

Dégagez une problématique et élaborez un plan pour répondre au sujet suivant : « La place de la Chine en Asie et dans le monde depuis les années 1990 ».

1978 Début des réformes économiques lancées par Deng Xiaoping

1997 Mort de Deng Xiaoping. Poursuite des réformes

2001 Adhésion de la Chine à l'OMC

La Chine, géant économique

À la fin des années 1970, Deng Xiaoping lance un vaste programme de modernisation de l'économie chinoise qui initie une période de forte croissance. Le développement

économique, bien qu'inégal, permet au pays de se hisser parmi les plus grandes puissances mondiales.

Quelles sont les caractéristiques de la puissance économique chinoise ?

1 Les quatre modernisations de Deng Xiaoping

« Nous voici encore une fois à un tournant de l'histoire de la Chine. En 1978, nous avons lancé un vaste programme que nous appelons "les quatre modernisations" : modernisation de l'industrie chinoise, de l'agriculture, du secteur scientifique et technologique, et de la défense nationale. Pour nous autres Chinois, il s'agit là, en un sens bien réel, d'une nouvelle révolution ; et c'est une révolution socialiste. Le but d'une révolution socialiste, au fond, consiste à libérer les forces productives d'un pays et à les développer. [...]

La Chine a maintenant adopté une politique d'ouverture sur le monde, dans un esprit de coopération internationale.

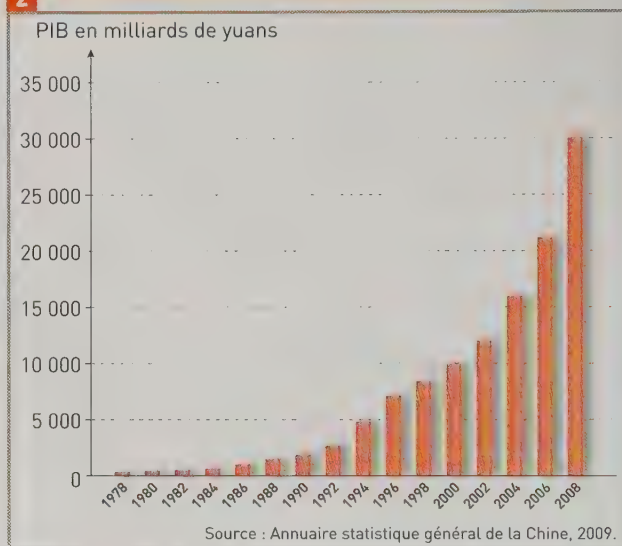
[...] Nous voudrions, à mesure que notre développement se poursuit, élargir le rôle de l'économie de marché. Au sein du système socialiste, une économie de marché et une économie fondée sur la planification de la production peuvent coexister et il est possible d'établir entre elles une coordination. »

Discours de Deng Xiaoping prononcé en 1979, cité par Rémi Pères, *Chronologie de la Chine au XX^e siècle*, Éditions Vuibert, 2001.

3 La Chine dans l'OMC

- 1 « Mon premier voyage en Chine remonte aux années 1980 ; j'accompagnais alors le Président de la Commission européenne à l'époque à l'occasion de sa première visite à Deng Xiaoping. Dans Chang An Street, les vélos étaient la règle et les voitures l'exception.
- 5 Je suis revenu fréquemment à la fin des années 1990. L'agriculture et l'automobile étaient des secteurs qui préoccupaient particulièrement la Chine, alors que sa procédure d'accession à l'OMC touchait à sa fin. Dix ans plus tard, les rues de Beijing sont encombrées de voitures familiales, et non de vélos. La Chine est devenue le plus grand constructeur et le plus gros marché automobiles du monde. Son agriculture est devenue plus productive et plus efficiente. Des millions d'agriculteurs chinois ont quitté la campagne pour la ville, où ils ont été employés par un secteur industriel en pleine expansion, notamment par des sociétés multinationales qui, depuis 2001, s'installent en Chine à une vitesse sans précédent et ont joué un rôle essentiel dans la création d'un réseau de chaînes de valeur mondiales.
- 10 Le miracle de la croissance chinoise ne date pas de décembre 2001. Il est antérieur à l'accession du pays à l'OMC. Mais cette accession
- 20 lui a permis d'ancrer ses réformes et de poursuivre sa transformation. Elle a servi de stabilisateur et d'accélérateur à l'essor économique national. [...]

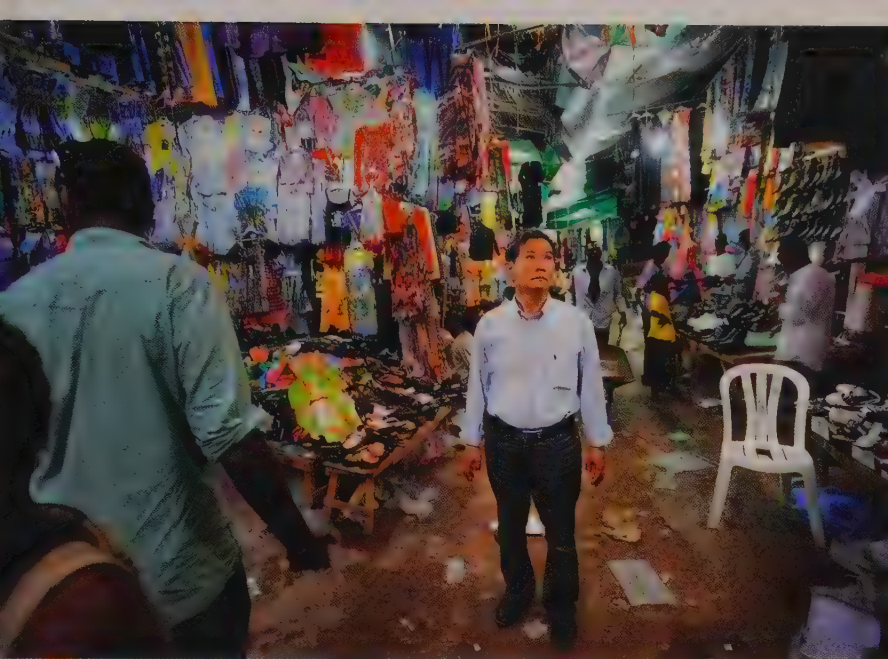
2 La puissance économique de la Chine



Mais au fur et à mesure qu'elle se développe, la Chine doit également faire face à d'énormes difficultés, comme les déséquilibres entre les régions et dans la répartition des revenus, le besoin de filets de protection sociale plus forts, la dégradation de l'environnement et le vieillissement de la population. Elle s'efforce de mieux équilibrer la demande extérieure et la demande intérieure et de créer un environnement plus favorable pour les entreprises et un meilleur système de protection de la propriété intellectuelle. [...]

Aujourd'hui, l'économie de la Chine et son influence sont plus grandes et plus fortes qu'il y a dix ans. En tant que puissance mondiale, la Chine a également vu croître les attentes des autres pays à son égard, ce qui est naturel. Sa participation et son soutien sont essentiels dans toute action collective destinée à régler les problèmes mondiaux. Compte tenu des difficultés économiques que l'on rencontre aujourd'hui de par le monde, nous avons désespérément besoin de détermination et de leadership. Nous avons tous besoin d'une Chine dynamique. »

Discours du directeur général de l'OMC, **Pascal Lamy**, prononcé le 11 décembre 2011 lors d'un forum tenu à Pékin pour célébrer le dixième anniversaire de l'accession de la Chine à l'OMC.



5 L'ascension de la Chine

« Cette soudaine extension de la présence chinoise est l'effet d'un triomphe économique qui figurera dans les annales : une croissance annuelle de 9 % en moyenne par an depuis trois décennies, poussée par le commerce extérieur et en particulier par les exportations. Résultat : socialement pauvre, la Chine est un pays riche de ses réserves en devises. Sauf le haut de gamme de la technologie et des produits culturels, rien n'échappe à son empire commercial : aujourd'hui, elle détient 70 % du marché mondial des champignons de Paris, et les statuettes de saints que l'on achète au Brésil sont "made in China". La Chine est non seulement plus présente, elle est plus importante. [...] »

Autant de nouvelles qui soulignent l'ascension rapide de la Chine vers les sommets de la hiérarchie mondiale. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'affaire ne suscite pas des réactions ordinaires. Alors que l'essor du Japon avait longtemps été négligé il y a une quarantaine d'années, les progrès de la Chine ont provoqué dans le monde entier un concert désaccordé. Ici, on les admire, en les exagérant souvent. [...] Là – surtout parmi les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme – on exagère ou on extrapole. [...] Au total, rares sont ceux qui, comme Lucien Bianco, gardent l'esprit froid et considèrent que "l'accession au rang de puissance mondiale d'un pays-continent qui rassemble un bon cinquième de l'humanité ne ferait... que corriger une anomalie." »

Jean-Luc Domenach, *La Chine m'inquiète*, Éditions Tempus Perrin, 2008.

4 Des produits chinois sur un marché africain

Expatrié chinois sur un marché d'Hargeisa, en Somalie.

?

1 DOC. 1. Qu'est-ce que le « socialisme de marché » tel que Deng Xiaoping le définit ? Quels en sont les objectifs et les moyens ?

2 DOC. 2 ET 3. Quels en sont les résultats ?

3 DOC. 3. D'après Pascal Lamy, qu'a apporté à la Chine son adhésion à l'OMC ?

4 DOC. 3. À quelles difficultés doit-elle encore faire face ?

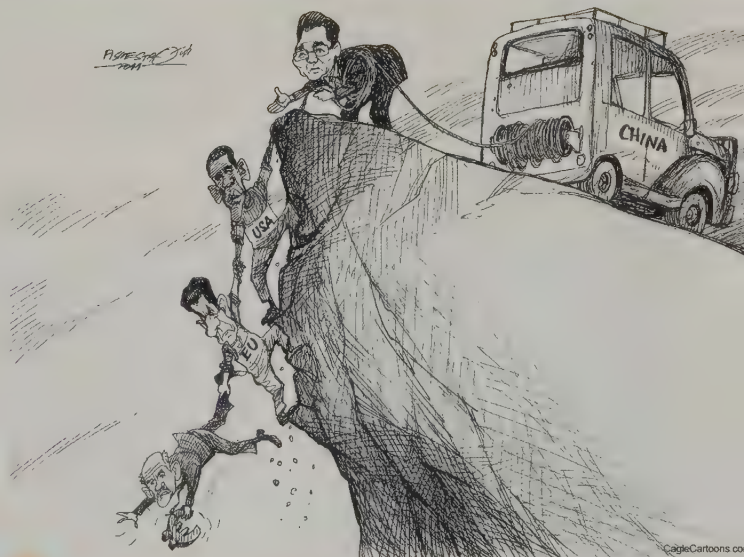
5 DOC. 4 ET 5. Comment se manifeste l'extension de la présence chinoise dans le monde ?

6 DOC. 5. Dans quels secteurs se déploie son « empire commercial » ?

7 DOC. 6. Comment se manifeste la puissance financière de la Chine ?

VERS LE BAC Composition

Dégagez la problématique et construisez un plan pour répondre au sujet suivant : « La Chine, une puissance mondiale ? »



6 La Chine, financier du monde ?

Dessin de Pismestrovic sur le site de *Courrier international* (www.courrierinternational.com).

La Chine détient 7 % de la dette publique totale de la zone euro et 22 % de la dette extérieure américaine.

SUJET 21

La Chine, nouveau leader mondial ?

Montrez en quoi ce document rend compte de la place de la Chine dans le monde. Présentez son apport et ses limites pour comprendre l'évolution et les constantes de la politique extérieure chinoise.

1 Discours du Président Hu Jintao au G20 de Toronto

- 1 « C'est un grand plaisir pour moi de participer au 4^e sommet du G20 à Toronto et de discuter avec vous de l'importante question qu'est la promotion d'une reprise globale de l'économie mondiale. [...] Je voudrais avancer les propositions suivantes :
- 5 Premièrement, nous devons œuvrer de sorte à faire du G20, mécanisme efficace de gestion de la crise financière internationale, une plate-forme majeure de promotion de la coopération économique internationale. La situation économique étant toujours complexe, il importe que le G20 joue un rôle de leader. [...]
- 10 Deuxièmement, nous devons accélérer la mise en place d'un nouvel ordre financier international qui soit juste, équitable, inclusif et ordonné. Nous devons, en gardant à l'esprit les leçons tirées de la crise financière internationale, prendre des mesures efficaces pour nous attaquer aux causes profondes de la crise, et faire
- 15 avancer la réforme de la régulation financière internationale de manière pratique et responsabilisée en vue de l'instauration d'un système financier international favorisant le développement de l'économie réelle. [...]
- Troisièmement, nous devons promouvoir l'instauration d'un système commercial mondial ouvert et libre. Nous devons prendre
- 20 des mesures concrètes pour combattre toute forme de protectionnisme, préconiser et soutenir fermement le libre-échange [...]. Tout au long de la poursuite de son développement économique, la Chine a œuvré pour une croissance économique forte. Entre
- 25 1978 et 2008, l'économie chinoise a connu une croissance annuelle

moyenne de 9,8%. Dès le début de la crise financière internationale, la Chine a mis en œuvre un plan d'ensemble et des mesures d'accompagnement qu'elle n'a cessé d'enrichir, apportant sa part de contribution à la relance économique régionale et mondiale par une croissance de 8,7% de son économie en 2009. [...]

Pour réaliser une véritable croissance de l'économie mondiale durable et à long terme, il est impératif d'aider les pays en développement. [...] Depuis le début de la crise financière internationale, la Chine a accordé une assistance aux pays en développement par divers moyens et canaux. [...] Elle a établi un fonds d'investissement Chine-ASEAN¹ de 10 milliards de dollars US, accordé un crédit de 15 milliards de dollars US aux pays de l'ASEAN pour faire avancer la coopération financière en Asie de l'Est. [...] La Chine a également pris la décision de fournir 10 milliards de dollars US de prêts préférentiels aux pays africains, d'annuler les

40 dettes des PMA africains et d'accorder progressivement le traitement de tarif zéro à 95% des produits provenant des PMA africains ayant des relations diplomatiques avec elle. »

1. L'ASEAN est une organisation de coopération politique et surtout économique fondée en 1967 qui regroupe les pays d'Asie du Sud-Est. Depuis 1995, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont rejoint l'« ASEAN Plus Trois ».

Discours de **Hu Jintao**, Président de la République populaire de Chine au 4^e sommet du G20, Toronto, Canada, 27 juin 2010, site officiel du gouvernement chinois.

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes de la consigne

Le texte de Hu Jintao illustre le rôle de la puissance chinoise dans le contexte de tentative de règlement de la crise actuelle par une gouvernance mondiale. L'exercice nécessite donc de mobiliser des connaissances tirées des chapitres 7 et 11.

• **« La place de la Chine dans le monde »** : Hu Jintao resitue explicitement la place actuelle de la Chine dans l'économie mondiale par rapport aux réformes entreprises à partir de 1978.

• **« l'évolution et les constantes »** : le texte montre la place nouvelle de la Chine dans le monde, et aussi une continuité dans la défense de ses intérêts, notamment dans certaines régions du monde.

• **« la politique extérieure chinoise »** : Hu Jintao présente la politique qu'entend suivre la Chine, mais sa participation au G20 témoigne aussi du rôle nouveau de cette puissance parmi les leaders économiques et politiques mondiaux.

2 ANALYSER LE DOCUMENT

→ Présenter le document

Il s'agit d'un discours : il faut donc à la fois présenter son auteur, mais aussi le cadre dans lequel il est prononcé et à quelle occasion.

→ Repérer la structure du document

Au brouillon, confrontez le texte à vos connaissances. Du 2^e au 4^e paragraphe, Hu Jintao énumère des propositions liées au contexte de la crise économique :

❶ Quelles sont ces propositions ?

Dans les 5^e et 6^e paragraphes, il explique quelle a été, par le passé et aujourd'hui encore, la politique que suit la Chine :

❷ Résumez ces deux points.

3 RÉDIGER LA RÉPONSE À LA CONSIGNE

→ Organiser sa réponse

Proposition de plan

- a) La Chine, une grande puissance, actrice incontournable de la gouvernance économique mondiale
- b) La deuxième économie au monde
- c) Un rôle privilégié en Asie du Sud-Est et en Afrique

→ Rédiger le développement

Exemple de rédaction de l'introduction

Hu Jintao, président de République populaire de Chine depuis 2003, prononce ici un discours devant ses homologues chefs d'État du G20. Réunie pour la première fois un an auparavant à Pittsburg, cette institution regroupe les membres du G8 et les puissances émergentes, pour répondre collectivement aux difficultés économiques. La crise des *subprimes* de 2007 a plongé l'économie mondiale dans la récession. Elle inquiète particulièrement la Chine car depuis la modernisation lancée par Deng Xiaoping en 1978, le pays connaît une croissance économique spectaculaire, mais qui repose sur les exportations. La Chine est ainsi handicapée par la baisse de la demande dans les pays industrialisés. Ce texte révèle donc que la Chine est devenue la deuxième grande puissance derrière les États-Unis et conserve une influence en Asie et en Afrique.

Exemple de rédaction du premier paragraphe

Chaque paragraphe du développement correspond à une idée...

... illustrée par un ou des exemples.

Hu Jin Tao intervient au G20 comme un acteur essentiel. Représentant 33 % de la croissance mondiale, la Chine intègre, dans les années 2000, les institutions de gouvernance économique mondiale pour peser sur les grandes négociations économiques et notamment commerciales : elle devient membre de l'OMC en 2001. Hu Jintao est particulièrement attentif aux solutions à trouver à « la crise financière internationale ». Il promeut la coopération économique car il en va des intérêts chinois. Avec une économie tournée vers l'exportation, la Chine dépend d'une croissance mondiale soutenue et de la bonne santé économique de ses partenaires commerciaux. Ainsi, la crise financière de 2007-2008, qui a gravement touché les États-Unis et l'Europe, a ralenti la croissance des exportations chinoises. Le taux de chômage dans les villes chinoises atteint 9 % fin 2008, ce qui est intenable dans un pays d'1,34 milliard d'habitants. Hu Jintao insiste ensuite sur la régulation financière pour éviter que ne se reproduise une telle crise financière. En effet, la crise a ébranlé tout le système financier mondial entraînant la faillite de banques américaines et européennes. À cela s'ajoute l'endettement des États occidentaux. La Chine ne peut rester passive puisqu'elle détient une grande partie de la dette publique américaine. En effet, ses excédents commerciaux lui ont permis de disposer de la réserve de monnaie la plus importante au monde (2450 milliards dollars en 2010) qu'elle a donc largement investi à travers le monde. Comme son développement repose sur les exportations (machines-outils ou agricoles, produits textiles, biens d'équipements électroniques..) qui assurent 50 % de son PIB, la Chine est exposée aux aléas du commerce mondial, d'autant que l'UE et les États-Unis sont ses premiers partenaires. Enfin pour pouvoir exporter, elle a ouvert ses frontières aux entreprises étrangères et aux importations depuis son adhésion à l'OMC.

❸ En vous appuyant sur l'exemple ci-dessus et le plan proposé, rédigez les paragraphes b. et c. de votre réponse.

SUJET 23

La lente émergence de la puissance chinoise sur la scène internationale depuis 1919

MÉTHODE GÉNÉRALE	TRAVAIL GUIDÉ
1 ANALYSER LE SUJET	
→ Déterminer les bornes chronologiques du sujet	1 Quel terme donnez-vous à la période étudiée ?
→ Définir les termes du sujet	• « lente émergence » : Une affirmation progressive, non linéaire, qui alterne périodes d'expansion et phases de déclin ou de crise. • « puissance chinoise » : – puissance économique – puissance politique et militaire – puissance diplomatique Mais une puissance incomplète : – un système politique dictatorial critiqué – un développement inégal • « sur la scène internationale » : – influence politique et diplomatique dans les institutions internationales – investissements économiques – influence de la diaspora chinoise • « depuis 1919 » : – une Chine devenue républicaine – 4 mai 1919 : manifestation patriotique qui se diffuse dans les grandes villes L'intitulé ne précise pas de borne chronologique de fin, cela sous-entend que le sujet s'étend jusqu'à nos jours et porte donc sur tout le siècle en englobant les événements suivants : – guerre civile – guerre sino-japonaise – Chine communiste sous Mao – Chine communiste depuis les réformes libérales de Deng Xiaoping
→ Identifier le type de sujet	Il s'agit d'un sujet chronologique qui couvre la totalité de la période au programme : près de 100 ans de l'histoire chinoise.
→ Dégager et formuler une problématique	2 Formulez une problématique qui englobe toute la période sous-tendue par le sujet.
2 ORGANISER LE PLAN	
→ Confronter le sujet à ses connaissances	→ Aidez-vous des leçons du chapitre pour mobiliser vos connaissances et illustrer votre démonstration, p. 224, 228, 234, 240
→ Au brouillon, élaborer un développement en deux ou trois parties	Le plan à adopter est chronologique. 3 Pour chacune des trois parties : – précisez les bornes chronologiques, – proposez des sous-parties après avoir dressé la liste des dates et événements-clés. 4 Pour chaque partie, proposez des documents du chapitre permettant d'illustrer la démonstration.
3 RÉDIGER LE DEVOIR	

La Chine communiste et le monde

1 ANALYSER LE SUJET

→ Déterminer les bornes chronologiques du sujet

❶ Quels termes donnez-vous à la période étudiée ?

→ Définir les termes-clés du sujet

• « **La Chine communiste** » :

Le sujet est ici limité à la période du communisme :

- depuis 1949, date de la proclamation de la RPC
- la domination de Mao (1949 à 1976)
- la période post Mao puisque la Chine reste communiste

L'expression « communiste » n'évoque pas seulement une période :

- une idéologie
- un système politique
- un système économique qui a connu des réformes

• « **le monde** » :

- les autres puissances
- les institutions internationales
- les peuples

• « **et** » : le terme implique une mise en relation, une confrontation entre les termes du sujet. Il invite à se poser quelques questions simples :

- quelle est la place de la Chine dans le monde ?
- quel rapport entretient-elle avec les autres puissances ?
- quelle est sa capacité d'influence ?
- quel regard le monde porte-t-il sur la Chine ?

→ Identifier le type de sujet

Il s'agit d'un sujet chronologique qui couvre une partie de la période au programme : 50 ans de l'histoire chinoise. Il faut donc opérer un tri parmi les événements.

→ Dégager et formuler une problématique

❷ Formulez une problématique qui englobe toute la période sous-tendue par le sujet.

2 ORGANISER LE PLAN

→ Confronter le sujet à ses connaissances

→ Aidez-vous des leçons 2 et 3 du chapitre pour mobiliser vos connaissances et illustrer votre démonstration.

→ Au brouillon, élaborer un développement en deux ou trois parties

Le plan à adopter est chronologique.

❸ Pour chacune des trois parties :

- précisez les bornes chronologiques,
- proposez des sous-parties après avoir dressé la liste des dates et événements-clés.

❹ Pour chaque partie, proposez des documents du chapitre permettant d'illustrer la démonstration.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Voir les conseils de la méthode générale, p. 10

La Chine et le monde depuis le mouvement du 4 mai 1919

Dates à retenir



- 1912 Chute de la dynastie Qing, proclamation de la République
- 4 mai 1919 Révolte patriotique contre les revendications japonaises sur la Chine
- 1937-1945 Guerre contre le Japon
- 1949 Proclamation de la République populaire de Chine
- 1958-1961 Grand Bond en avant
- 1963 Rupture avec l'Union soviétique
- 1966-1976 Révolution culturelle
- 1979 Début des réformes économiques
- 4 juin 1989 Massacre de Tiananmen
- 1997 Rétrocession de Hong Kong par la Grande-Bretagne
- Août 2008 Jeux olympiques de Pékin

EXERCICE TICE

> La présence française à Shanghai, 1849-1946

En vous aidant des différentes rubriques proposées par le site, montrez ce qu'est une concession étrangère dans la Chine de la première moitié du XX^e siècle et ce qu'elle révèle des relations entre la Chine et l'Occident.

Le Paris de l'orient

Présence française à Shanghai, 1849-1946

Dossier réalisé à l'occasion de l'exposition présentée du 19 février au 16 juin 2002 au musée Albert-Kahn 14, rue du Port 92100 Boulogne

Prologue
La concession française
Des étrangers dans la ville
Paris : Shanghai... Les échanges
Informations pratiques
Chronologie
Graphique des concessions
Vidéos
Cartes postales



Archives diplomatiques

Site de France-diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/archives/dossiers/shanghai/index.html>

FICHE DE RÉVISION



1 La République : la lutte pour l'indépendance

- À la chute de la dynastie Qing (1912), la Chine est sous l'influence des puissances occidentales. Le nationalisme chinois, qui s'exprime notamment lors du mouvement du 4 mai 1919, se donne pour but de « réveiller » et de moderniser la Chine.
- Le Guomindang doit faire face à la menace de plus en plus pressante du Japon en Chine du Nord, avant que la guerre ouverte éclate en 1937.
- En 1945, la Chine est dans le camp des vainqueurs. Elle est reconnue comme l'un des cinq « grands ».

2 L'impasse de l'utopie maoïste

- La Chine devient un État totalitaire à partir de 1949. Le Parti communiste contrôle étroitement la société.
- Elle se range derrière l'URSS dès le début des années 1950 et adopte son modèle de développement économique (planification).
- Mao Zedong, qui désapprouve la déstalinisation, décide de rompre avec le modèle soviétique et de chercher une voie originale vers le socialisme (Grand Bond en avant, révolution culturelle). Ces expériences pèsent lourdement sur l'économie chinoise et sont responsables de millions de morts.

3 L'affirmation sur la scène internationale

- La Chine de Mao entend « libérer » tous les territoires chinois. Cela se traduit par l'occupation du Tibet et la volonté de réunir les deux Chine (Taïwan).
- D'abord allié à l'URSS, le pays est partie prenante des conflits de la guerre froide (Corée).
- Après la rupture avec l'URSS, le pays se pose en nouveau modèle socialiste dans le Tiers-Monde.
- La Chine et les États-Unis se rapprochent dans les années 1970. Le maoïsme exerce une réelle fascination sur les étudiants et les intellectuels occidentaux.

4 État fort et ouverture économique

- Après 1978, Deng Xiaoping impose le choix de l'économie de marché et de l'ouverture économique qui n'a plus été remis en cause depuis. Néanmoins, toute démocratisation est exclue : le régime reste autoritaire.
- Avec des résultats économiques spectaculaires, et malgré des points faibles, la Chine fait figure de modèle de développement. Ses excédents commerciaux lui permettent d'investir, en particulier dans les pays riches en matières premières.
- Le nationalisme remplace le socialisme. Devenue une grande puissance asiatique, la Chine entend affirmer sa place sur la scène internationale.

LA CHINE ET LE MONDE

Pouvoir
central

Situation
économique

Rapports avec
le monde

Villes/
campagnes

Vie
intellectuelle

LA CHINE DE 1912 À 1949

Faible

Croissance significative, mais très irrégulière en raison du contexte politique troublé (seigneurs de la guerre, guerre civile).

La Chine est reconnue comme un partenaire, même si les Européens y conservent des concessions. Elle subit la guerre et l'occupation japonaise, mais elle fait partie des vainqueurs en 1945.

Les villes profitent de la croissance, les campagnes stagnent.

Très féconde, profite d'une forte ouverture aux idées occidentales.

LA CHINE DE MAO DE 1949 À 1976

Fort

Alternance de crises aiguës et de phases de rattrapage.

Alignement sur l'URSS, puis émancipation en s'appuyant sur le Tiers-Monde.

Campagnes sacrifiées dans un premier temps, puis essai de rééquilibrage.

Complètement contrôlée puis sacrifiée par l'État.

LA CHINE S'OUVRE SUR LE MONDE ET DEVIENT UNE NOUVELLE PUISSANCE DEPUIS 1978

Fort

Croissance forte et régulière.

La Chine redevient une très grande puissance.

Fort exode rural, enrichissement beaucoup plus rapide des villes.

Ouverture sous surveillance.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Lire

Sur la Chine républicaine

- Lu Xun, *Cris*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2010
- Qian Zhongshu, *La Forteresse assiégée*, Christian Bourgeois, 1987

Sur la Chine maoïste

- Dai Sijie, *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, Gallimard, 2000
- Simon Leys, *Les Habits neufs du président Mao*, Éditions Champs libre, 1971

Sur la Chine des réformes

- Thierry Sanjuan (dir.), *Dictionnaire de la Chine contemporaine*, Armand Colin, 2006



Écouter

Conférence d'Yves Chevrier sur Mao à l'Université populaire du Quai Branly, en ligne sur le site du musée du Quai Branly : www.quaibrantly.fr (rubriques « Programmation », « L'Université populaire du Quai Branly 2011-2012 », « Écouter une conférence passée »)

Voir

- *Le Sorgho rouge* de Zhang Yimou, 1987
- *Le Cerf-volant bleu* de Tian Zhuangzhuang, 1993
- *John Rabe le juste de Nankin* de Florian Gallenberger, 2009



1 1919 : Français et Anglais interviennent au Moyen-Orient

En 1919, le roi Fayçal (au centre), fils d'Husseïn chérif de la Mecque, qui a soutenu les Anglais dans la guerre contre les Ottomans aux côtés de T. E. Lawrence (à droite), se voit confier le royaume de Syrie. Pourtant, en 1920, les Français reçoivent la Syrie en mandat et les Anglais la Palestine et l'Irak.

CHRONIQUE

8

Le Proche et le Moyen-Orient : un foyer de conflits

Le Proche-Orient est un carrefour historique où convergent, depuis des millénaires, les populations d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Cette rencontre en a fait un berceau de civilisations où sont nés les trois monothéismes. Depuis des siècles, c'est une région stratégique pour les puissances européennes. Au XX^e siècle, le pétrole y a multiplié les convoitises. C'est enfin une région où les États sont récents et traversés de tensions internes.



2003 : les Américains et leurs alliés envahissent l'Irak pour renverser Saddam Hussein

En 2003, prétextant la fabrication d'armes de destruction massive par Saddam Hussein, les États-Unis et leurs alliés, dont le Royaume-Uni, déclarent la guerre à l'Irak le 20 mars. Ici, des soldats britanniques en position devant des puits de pétrole en feu, dans le sud du pays.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment s'est maintenue au Moyen-Orient une mosaïque religieuse et ethnique sous domination ottomane, puis européenne ?

Leçon 1 L'héritage des dominations impériales, p. 260

Étude Une mosaïque religieuse, linguistique et culturelle, p. 262

Étude Le difficile chemin vers les indépendances nationales, p. 266

Quelles sont les raisons et les conséquences des ingérences étrangères dans cette région ?

Leçon 2 Un carrefour convoité, p. 268

Étude L'intervention des grandes puissances : la Guerre froide, p. 270

Étude Les conséquences de la fin de la Guerre froide, p. 272

Comment expliquer les crises et les tensions au sein des États du Moyen-Orient ?

Leçon 3 États et sociétés au Moyen-Orient, p. 274

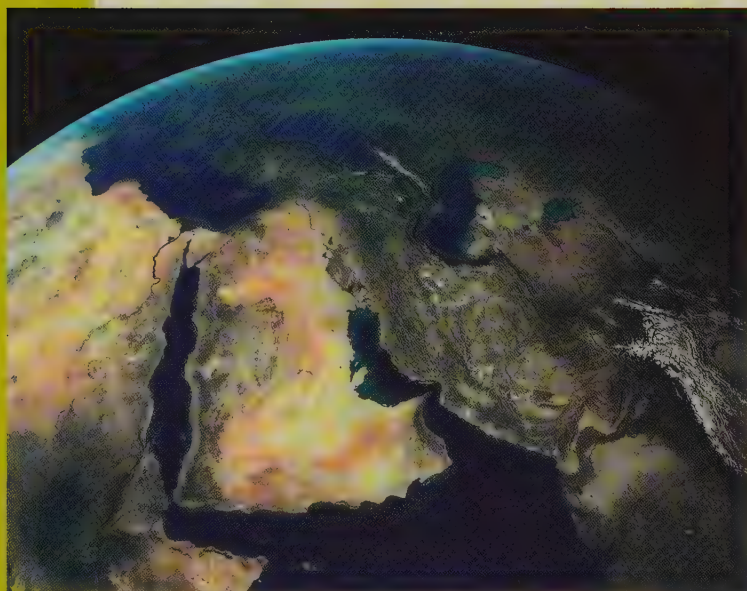
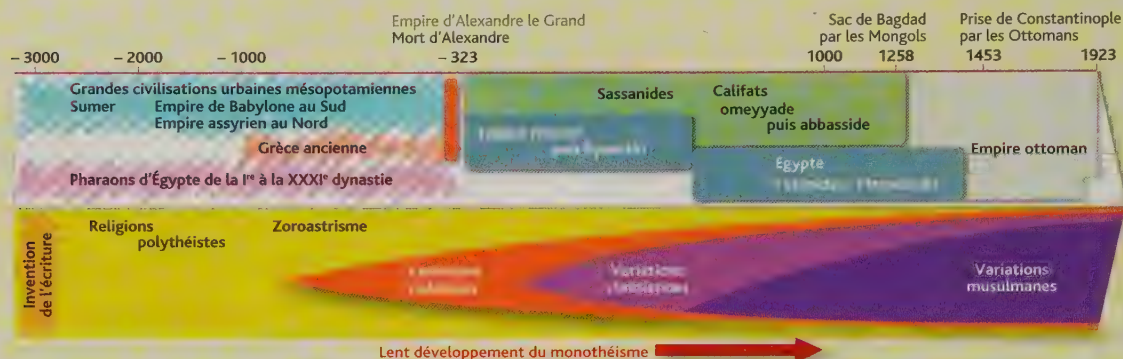
Étude Des territoires occupés, des frontières contestées, p. 276

Étude La question palestinienne, p. 278

Étude Du nationalisme aux identités religieuses, p. 282

Étude « Printemps arabe » et « Indignés », p. 286

Le Moyen-Orient est un carrefour et un berceau de civilisations. C'est également là que sont apparues les trois religions monothéistes. Aujourd'hui, des enjeux stratégiques, politiques et religieux en font l'une des principales zones de tensions dans le monde.



Le Proche et Moyen-Orient : au carrefour de trois continents

La situation de carrefour des régions du Proche-Orient a permis la convergence de populations nomades d'Europe, d'Asie et d'Afrique. La rencontre de ces peuples et leur concentration sur les rives des grands fleuves de Mésopotamie et d'Égypte ont favorisé le développement précoce de civilisations urbaines et agraires et des trois monothéismes. Défini par les Britanniques au début du XX^e siècle, le Moyen-Orient est la région qui s'étend de la Turquie et l'Égypte à l'ouest, à l'Afghanistan et l'Iran à l'est. Le Proche-Orient, partie du Moyen-Orient, réunit les pays riverains de la Méditerranée orientale : Syrie, Liban, Israël...

Une mosaïque culturelle

Jusqu'au XX^e siècle, les populations du Moyen-Orient sont en grande partie nomades. Elles se déplacent en masse, avec familles, biens et troupeaux. Les grands mouvements de population convergent vers cette région : les Turcs en provenance d'Asie Centrale, les Arabes depuis l'Arabie, les Berbères depuis l'Afrique septentrionale, les Noirs de la Corne de l'Afrique ou les Slaves d'Europe orientale. L'apparition d'États modernes rend plus difficiles ces migrations et contribue à sédentariser les populations. Des peuples d'origines, de langues et de religions différentes se retrouvent fragmentés et les ensembles étatiques constitués manquent souvent d'unité.

Bédouins dans le désert syrien



Un Orient objet de tensions et de convoitises

Les États de la région datent pour la plupart du XX^e siècle. Leurs frontières ont été fixées de manière parfois arbitraire par les puissances impérialistes. Elles font donc l'objet de contestations de la part de régimes qui ne survivent que par la force militaire. Les conflits locaux sont favorisés par les puissances occidentales pour éviter l'émergence d'interlocuteurs trop puissants. La création de l'État d'Israël en 1948 a cristallisé le ressentiment des pays limitrophes à l'égard des anciennes puissances coloniales.

Les mandats français en Orient

Une du *Petit Journal*, 1920.

En 1920, la France reçoit en mandat de la SDN l'ancienne province ottomane de Syrie. Elle la divise en deux, créant ainsi le Liban.



Une région stratégique, économiquement contrastée

La découverte de gisements pétrolifères au XX^e siècle suscite la convoitise des grandes puissances coloniales, relayées aujourd'hui par les grandes compagnies pétrolières (américaines, anglaises, hollandaises ou françaises). Le secteur pétrolier permet l'enrichissement d'élites qui, pour maintenir leur pouvoir, achètent armes et biens aux puissances productrices d'armements (États-Unis, URSS puis Russie, France, Grande-Bretagne). D'une certaine manière, les États de la région qui ont choisi lors de la Guerre froide le camp de l'un ou l'autre des deux Grands, ont été artificiellement maintenus sous tutelle. En retour, les pétrodollars leur permettent d'investir dans les économies occidentales (clubs de football, universités, tourisme, biens immobiliers). Les grandes entreprises internationales et les régimes locaux sont liés par des intérêts communs, aux dépens des populations locales. Périodiquement, et encore plus après la disparition de l'Union soviétique en 1990, des forces internes ont émergé dans les différents États pour contester les régimes militaires en place, l'absence de démocratie, l'ingérence des puissances occidentales et le partage inégal des richesses.

Notions déjà vues

Christianisme Religion née avec Jésus que les croyants considèrent comme Dieu et fils de Dieu. Elle oblige le fidèle à un ensemble de rites et de comportements moraux dans le but de gagner le salut éternel lors du Jugement dernier qui aurait été annoncé par Jésus. Elle s'est dotée d'un clergé hiérarchisé en une institution : l'Église. Au cours des deux derniers millénaires, le christianisme s'est divisé en un grand nombre d'Églises différentes.

Impérialisme Politique visant à la constitution d'un Empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

Islam Religion née en 622 autour du Prophète Mohammed. L'islam prône l'obéissance à la loi de Dieu, qui aurait été révélée au Prophète et mise par écrit dans le Coran, et le devoir de purification dans l'attente du Jugement dernier.

Judaïsme : Première religion monothéiste à naître, le judaïsme est une religion fondée sur un livre sacré, la Bible. Les juifs se présentent comme le peuple élu d'un Dieu unique avec lequel ils ont passé une alliance et qui les a dirigés vers la Terre promise.

Ottoman Terme forgé à partir du nom du fondateur de l'Empire du même nom, Osman I^{er} qui conquiert l'Anatolie. Il qualifie à la fois cet empire, qui s'étend du Maghreb à la Mésopotamie, et sa civilisation.



- Empire ottoman dans sa plus grande extension
- États balkaniques avant 1914
- Occupation ou protectorat britanniques
- Zone d'influence britannique
- Conquêtes russes
- Zone d'influence russe jusqu'en 1918
- Colonie italienne
- Conquêtes de l'Arabie saoudite

- Mandat français
- Mandat britannique
- Présence d'importantes communautés juives

1932 République laïque de Turquie
issue du démembrement
de l'Empire ottoman

1932 Date de l'indépendance
ou de l'apparition de l'État moderne

Déclaration Balfour créant un foyer national juif en Palestine 1917

Partage de la Palestine à l'ONU 1947
Pacte de Bagdad 1955

Guerre du Golfe 1991

Invasion de l'Irak par les troupes américaines et anglaises 2003

L'Âge colonial européen

Mandats français et britannique sur la Palestine, la Syrie et l'Irak

Crise de Suez 1956

La Guerre froide

Accords d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens 1993

La confessionnalisation des conflits et des identités

L'Âge des empires orientaux

Fin de l'Empire ottoman 1923

Déclaration d'indépendance d'Israël
1^{re} guerre israélo-arabe 1948

Création de l'Opep 1960

Guerre des Six Jours 1967

Guerre du kippour 1973

Révolution islamique en Iran 1979

Processus de décolonisation et de genèse des États du Moyen-Orient : en cours

Des frontières contestées, des interventions occidentales répétées



Principaux lieux saints



Les deux foyers concurrents de l'islam



Contestations islamistes radicales



Occupation de territoires avec réfugiés en violation du droit international



Pays alliés des États-Unis pendant la Guerre froide



Pays alignés sur l'URSS pendant la Guerre froide

L'expression des nationalismes et des communautarismes



Peuple sans État



Les conflits internes



Les contentieux territoriaux liés au partage des ressources



Pays affecté par le « Printemps arabe »

La longue guerre d'Irak



Les bases américaines



Intervention de 1991 (coalition internationale sanctionnée par l'ONU)



Intervention de 2003 (non soutenue par l'ONU)



Embargo de 10 ans contre l'Irak



Zones d'exclusion aérienne



Zone de gisements de pétrole et de gaz

L'héritage des dominations impériales

Comment les dominations ottomane puis européenne ont-elles permis le maintien durable d'une grande diversité de communautés ?

1 Le système impérial ottoman

→ Pendant des siècles, l'Empire ottoman a contrôlé la majeure partie du Proche-Orient, à l'exception de l'Iran et du sud de l'Arabie. Dès la fin du XIX^e siècle, des régions lui échappent, telle l'Égypte sous domination anglaise. Menacé par les Russes au nord et les Anglais à l'est, l'Empire ottoman s'allie à l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale. Le traité de Sèvres, signé en 1920 entre les Alliés et l'Empire ottoman, officialise la fin de la guerre et le démembrement de l'Empire. (DOC. 1)

→ L'Empire ottoman à majorité musulmane **sunnite** est **communautariste**. En effet, il laisse aux différentes communautés religieuses (les *millet*) ou linguistiques une grande autonomie : les prêtres ou les évêques pour les chrétiens, les rabbins pour les juifs, lèvent les impôts auprès de leurs coreligionnaires et exercent la justice quand il y a des problèmes au sein de leur communauté (vols, assassinats). (DOC. 2)

2 L'intervention des puissances coloniales

→ Au début du XX^e siècle, la Russie tsariste et la Grande-Bretagne interviennent dans la région. En 1908, la découverte de pétrole en Iran suscite les convoitises. La Russie poursuit son expansion vers la mer Noire. La Première Guerre mondiale permet aux Britanniques de s'emparer de Bagdad et de Jérusalem, leurs alliés arabes s'emparant de Damas en échange de la promesse, faite à l'émir Hussein* de La Mecque, de pouvoir créer un royaume arabe à la fin de la guerre.

→ Reniant leur promesse, les Britanniques se partagent la région avec les Français en établissant des mandats* en 1920. La Syrie revient à la France, qui la scinde en deux en créant le Liban (DOC. 3) ; la Palestine et la Mésopotamie reviennent à la Grande-Bretagne. C'est là, pour les Arabes, un premier motif de rancœur à l'égard des puissances coloniales occidentales.

3 Les premières indépendances nationales

→ Après la Première Guerre mondiale, les grands Empires du Moyen-Orient disparaissent. En 1924, Mustafa Kemal Atatürk met fin au **sultanat** et fonde la république laïque* de Turquie, après avoir expulsé les forces d'occupation britannique, française, italienne et grecque. Il mène une vigoureuse politique de modernisation et d'occidentalisation : droit de vote des femmes, changement d'alphabet... Un processus similaire s'observe en Iran, où l'Empire des Qajar est renversé en 1925 par un militaire, Reza Shah Pahlavi, qui décide d'occidentaliser son royaume, par exemple en interdisant le port du voile pour les femmes.

→ Dans l'entre-deux-guerres, d'autres États apparaissent sur les décombres de l'Empire ottoman. Le royaume d'Arabie saoudite est fondé officiellement en 1932 par la fusion de différentes régions conquises au début du siècle. La même année, le royaume d'Irak, relevant auparavant du mandat britannique, voit le jour.

→ Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation touche le Moyen-Orient. Mais la Grande-Bretagne rompt tardivement ses liens avec son ancien Empire. Le sultanat d'Oman n'est indépendant que depuis 1971. (ÉTUDE. P. 266-267)

→ Les États du Moyen-Orient sont récents et leurs frontières, héritées de la colonisation, regroupent une très grande variété de peuples et de confessions.

Personnages-clés



Mustafa Kemal Atatürk
(1881-1938)

Militaire de carrière, Atatürk est le fondateur et le premier Président de la République turque. Inspiré par la Révolution

française, il met fin au sultanat, fait adopter l'alphabet latin pour le turc et déplace la capitale d'Istanbul à Ankara.



Reza Shah Pahlavi
(1877-1944)

En 1925, le Parlement iranien déchôit l'empereur Qajar régnant et le remplace par Reza Shah Pahlavi,

qui promeut la modernisation et l'occidentalisation de son pays. En 1941, il est contraint d'abdiquer par les Anglais et les Russes pour avoir voulu rester neutre durant la guerre.

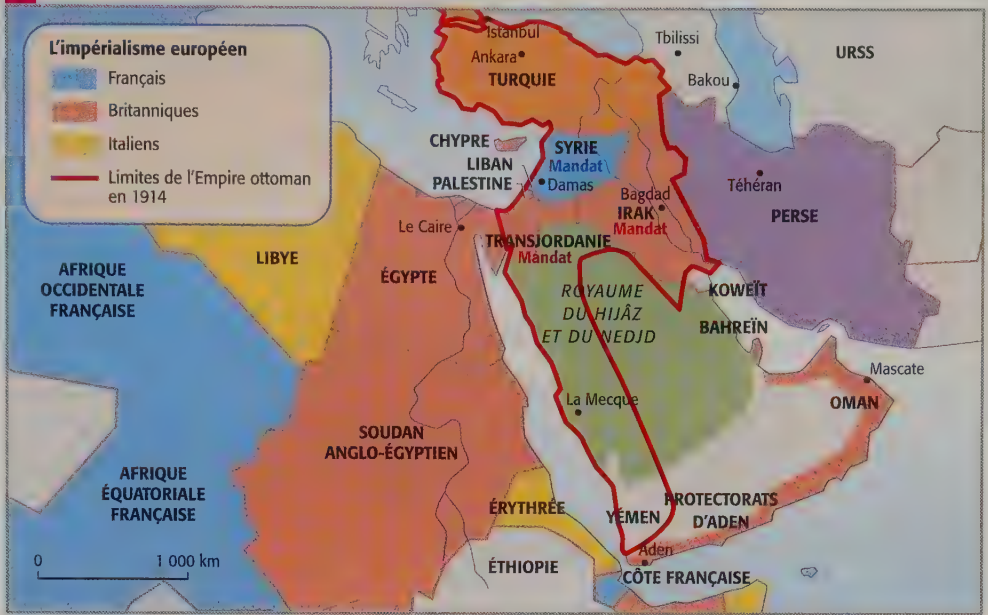
Mots-clés

Communautarisme Organisation juridique de nombreux États musulmans qui laisse aux minorités nationales, religieuses, culturelles ou ethniques une large autonomie.

Sunnisme Courant majoritaire de l'islam qui affirme que le califat (c'est-à-dire la direction de la communauté des croyants) doit revenir à un membre de la tribu du Prophète et pas nécessairement à un de ses descendants, comme le **chiisme** le réclame.

Sultanat Régime politique ottoman qui faisait du sultan le chef politique et militaire et le gardien de l'islam.

1 De l'Empire ottoman aux Empires coloniaux



1 Quel phénomène majeur observe-t-on à la fin de la Première Guerre mondiale au Proche-Orient ?

2 Quelles sont les nouvelles grandes puissances au Proche-Orient au lendemain de la Première Guerre mondiale ?

2 Le statut des non-musulmans dans l'Empire ottoman

« Tous les privilèges ou immunités spirituels accordés *ab anti-quo* de la part de mes ancêtres et à des dates postérieures, à toutes les communautés chrétiennes ou à d'autres rites non musulmans établis dans mon Empire sous mon égide protectrice, seront confirmés et maintenus. [...]

Il ne sera porté aucune atteinte aux propriétés mobilières et immobilières des divers clergés chrétiens ; toutefois, l'administration temporelle des communautés chrétiennes, ou d'autres rites non musulmans sera placée sous la sauvegarde d'une assemblée, choisie dans le sein de chacune des dites communautés, parmi les membres du clergé et des laïques. [...]

Chaque culte, dans les localités où ne se trouvent pas d'autres confessions religieuses, ne sera soumis à aucune espèce de restriction dans la manifestation publique de sa religion. Dans les villes, bourgades et villages où les cultes sont mêlés, chaque communauté, habitant un quartier distinct, pourra également, en se conformant aux prescriptions ci-dessus indiquées, réparer et consolider ses églises, ses hôpitaux, ses écoles et ses cimetières. [...]

Toute distinction ou appellation tendant à rendre une classe quelconque des sujets de mon Empire inférieure à une autre classe, à raison du culte, de la langue, sera à jamais effacée du protocole administratif. Les lois séviront contre l'usage, entre particuliers ou de la part des autorités, de toute qualification injurieuse ou blessante.

Vu que tous les cultes sont et seront librement pratiqués dans mes États, aucun sujet de mon Empire ne sera gêné dans l'exercice de la religion qu'il professe et ne sera d'aucune manière inquiété à cet égard. Personne ne pourra être contraint à changer de religion. »

Édit impérial du sultan ottoman, 18 février 1856, cité dans Adel Ismail, *Documents diplomatiques et consulaires relatifs à l'histoire du Liban*, Beyrouth, Éditions des Œuvres politiques et historiques, 1981.

1 Quelle est la religion officielle de l'Empire ottoman ?

2 Quel statut les groupes religieux non musulmans ont-ils dans l'Empire ottoman ?

3 La charte du mandat français pour la Syrie et le Liban (signée en 1922)

« Le conseil de la Société des Nations :

Considérant que les principales puissances alliées sont d'accord pour que les territoires de la Syrie et du Liban, qui faisaient autrefois partie de l'Empire ottoman soient confiés, dans des frontières à fixer par lesdites puissances, à une Puissance mandataire chargée de conseiller, d'aider et de guider les populations dans leur administration, conformément aux termes de l'article 22 (alinéa 4) du Pacte de la Société des Nations¹ [...] a statué sur les termes comme suit :

Article 1. Le Mandataire [...] édictera les mesures propres à faciliter le développement progressif de la Syrie et du Liban comme États indépendants. » [...]

Article 2. Le Mandataire pourra maintenir ses troupes dans lesdits territoires en vue de leur défense [...] Le Mandataire disposera en tout temps du droit d'utiliser les ports, voies ferrées et moyens de communication de la Syrie et du Liban pour le passage de ses troupes et de tout matériel, approvisionnements et combustibles.

Article 8. Le Mandataire garantira à toute personne la plus complète liberté de conscience, ainsi que le libre exercice de toutes les formes de culte compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs. Il n'y aura aucune inégalité de traitement entre les habitants de la Syrie et du Liban du fait des différences de race, de religion ou de langue. [...]

Article 16. Le français et l'arabe seront les langues officielles de la Syrie et du Liban. »

Archives de la Société des Nations, Genève, Mandats, R4, 1/23 910/161, cité dans Gérard D. Khoury, *Une tutelle coloniale. Le Mandat français en Syrie et au Liban. Écrits politiques de Robert de Caix*, Belin, 2006.

1. Selon l'article 22 du pacte qui établit la Société des Nations le 28 avril 1919, le mandat s'applique aux « peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne ».

1 Quelles sont les raisons invoquées pour la mise en place des mandats ?

2 Quelles autres raisons à l'établissement des mandats l'article 2 suggère-t-il ?



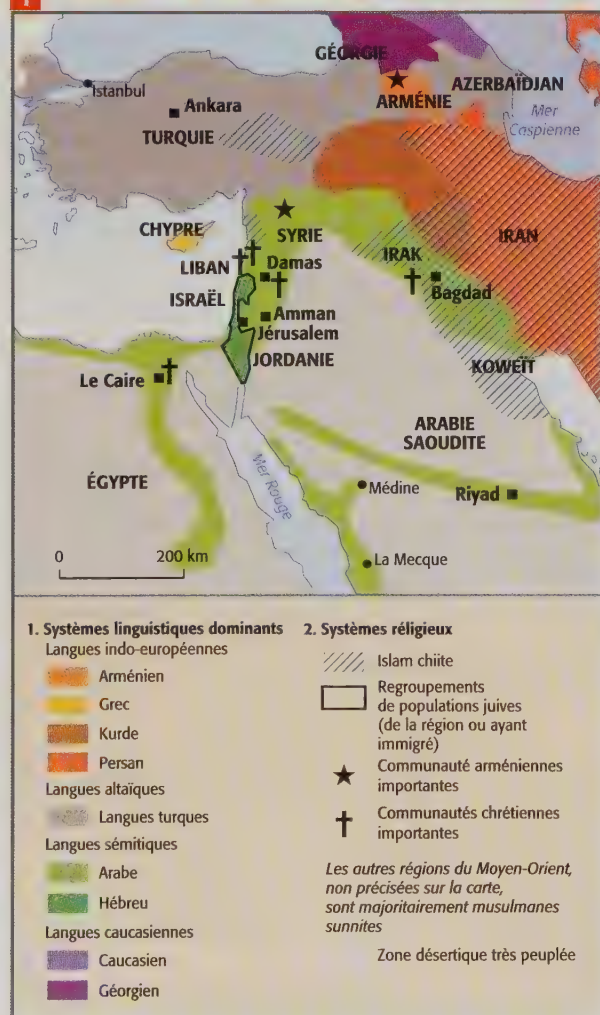
Une mosaïque religieuse, linguistique et culturelle

Le Moyen-Orient rassemble des cultures, des religions et des langues millénaires. Les populations ont maintenu pendant plusieurs siècles leurs identités différentes au sein d'Empires qui toléraient ces divergences tant qu'elles ne perturbaient pas l'ordre public.

Dans quelle mesure la diversité ethnique, religieuse et linguistique du Moyen-Orient a-t-elle assuré son unité ? Dans quelle mesure est-elle aussi source de tensions ?

A ● La diversité des identités

1 Langues et religions au Moyen-Orient



2 Un enfant du Kurdistan irakien découvre son identité

- 1 « Un matin de l'an 1950, comme je me levais, j'entendis des cris dans la rue. J'interrogeai [ma mère] sur ce vacarme.
 - Mon fils, me répondit-elle, les villageois sont en train de déposer ton oncle Hanna qui est le maire depuis dix ans, un très bon maire, sage et hospitalier. [...]
- 5 bon maire, sage et hospitalier. [...]
 - Mais pourquoi ?
 - Les autres tribus sont jalouses et ne nous aiment pas. [...]
 Je réalisai aussi que je faisais partie d'un clan, comme tous les enfants du village. La vie sociale dépendait des relations paisibles ou belliqueuses entre tribus. Sanate en comptait dix [...]. Seconde surprise : j'appartenais à une ethnie qui parlait sa propre langue ! À l'âge de six ans, mon père me prit par la main et me conduisit chez monsieur Lewis, professeur d'araméen. J'interrogeai papa :
 - Mais pourquoi ?
- 15 – Mon fils, nous avons reçu en héritage une langue bien à nous, la langue araméenne ou syriaque, qu'il nous faut garder. [...]
 - Tous les hommes de la région ne parlent-ils pas cette langue ?
 - Mais non mon fils, certains parlent le kurde, d'autres l'arabe, etc. Youssef m'expliqua que c'était une langue très ancienne, datant de plus de deux mille ans. Le Christ avait parlé et prêché en araméen. [...]
 Le fait religieux m'étonna lui aussi. C'était Noël. Le matin, je me lavai tout joyeux. Je revêtais mes plus beaux habits, quand un voisin vint nous saluer en langue kurde et nous souhaita une
- 20 bonne fête. Je lui répondis :
 - Bonne fête à toi aussi, je suis content que tu sois venu. [...]
 Grand-mère m'attira près d'elle et me gronda :
 - Êtes-vous idiot ? Pourquoi souhaitez-vous une bonne fête à ce Monsieur ? Pour lui, Noël n'a pas de signification ! [...] Cet homme n'est pas chrétien, il est musulman [...].
 À six ans, j'allais à l'école. [...] Deux jeunes instituteurs sympathiques, originaires du village, m'accueillirent gentiment. Ils donnaient leurs leçons en arabe. Dès la fin du cours, j'allai voir l'un d'eux et je lui déclarai :
- 35 – Je suis venu à l'école pour apprendre ma langue et non l'arabe.
 - [...] Nous sommes des Irakiens, me répondit-il, nous appartenons à un État qui s'appelle l'Irak et l'arabe est la langue nationale. »

Ephrem-Isa Yousif, *Parfums d'enfance à Sanate, un village chrétien au Kurdistan irakien*, © Editions L'Harmattan, 1993.

3 Les juifs d'Iran

1 « Ispahan. Sur la place de la Palestine, en face d'une mosquée appelée Al-Aqsa, il y a une synagogue où les juifs de cette ancienne cité se rassemblent à l'aube. Sur le portique, une bannière : "La communauté juive d'Ispahan

5 salue le 30^e anniversaire de la révolution islamique". [...] Le murmure des prières en hébreu s'élève à travers la synagogue encombrée de beaux tapis et de plantes tristes. Soleiman Sedighpoor, un marchand d'antiquités au magasin plein de trésors, conduit le service sous un chandelier.

10 J'avais rendu visite à Sedighpoor, 61 ans, les yeux clairs, le jour précédent dans sa petite échoppe poussiéreuse. Il m'avait [...] invité à la synagogue. J'avais accepté et lui avais demandé ce qu'il pensait des slogans "Mort à Israël" ("Mag bar Esraël") qui ponctuaient la vie en Iran.

15 "Laissez-les dire 'mort à Israël'", a-t-il répondu. Je suis dans cette boutique depuis 43 ans et je n'ai jamais eu de problèmes. J'ai rendu visite à des proches qui habitent en Israël, mais quand je vois ce qui s'est passé à Gaza, je manifeste comme un Iranien."

20 Le Proche-Orient est une région inconfortable pour les minorités. [...] Pourtant, 25 000 juifs environ vivent en Iran, la plus grande minorité juive avec celle de Turquie dans le Proche-Orient musulman. Il y a plus d'une dizaine de synagogues à Téhéran. Ici, à Ispahan, quelques-unes accueillent une communauté de 1 200 juifs, descendants d'une communauté vieille de 3 000 ans.

Durant les dernières décennies, depuis la création de l'État d'Israël et la révolution islamique de 1979, le nombre de juifs a diminué de 190 000. Mais l'exode n'a pas été comparable à celui des pays arabes, dont 800 000 juifs ont émigré en Israël. En Algérie, en Tunisie, en Égypte et en Irak – des pays où vivaient plus de 485 000 juifs en 1948 –, il en reste moins de 2 000. [...]

35 Bien sûr, le cycle inachevé des guerres d'Israël se sont déroulées contre des Arabes, non des Perses, ce qui explique en partie cette différence. Et pourtant, un mystère persiste au sujet des juifs iraniens. Il est important de décider ce qui est le plus important : les invectives d'annihilation¹ anti-Israéliennes, le déni de l'holocauste² et autres provocations, ou le fait que la communauté juive vit, travaille, prie dans une relative tranquillité.

40 Je préfère sans doute les faits aux mots, mais j'affirme que la réalité de la civilité des Iraniens à l'égard des juifs nous dit plus sur l'Iran – sa sophistication et sa culture – que la rhétorique enflammée. »

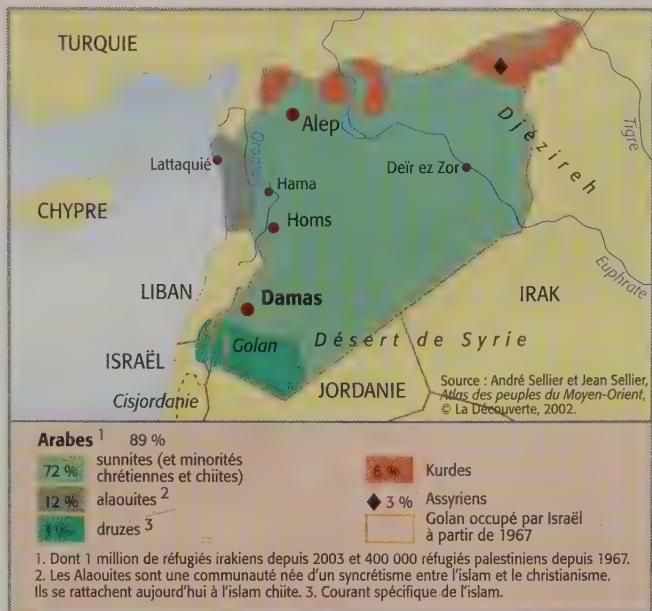
Article de **Roger Cohen**, journaliste au *New York Times*, cité par Alain Gresh, *Le Monde diplomatique*, 26 février 2009.

1. Destruction.

2. Terme qui signifie sacrifice, employé par les juifs pour désigner l'extermination des juifs par les nazis.

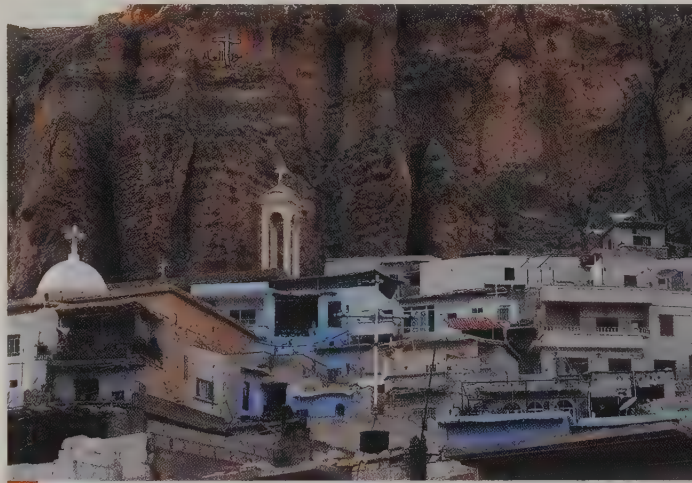
VERS LE BAC Étude critique

DOC. 2 ET 3. Après avoir situé les documents dans leur contexte, vous montrerez en quoi le Moyen-Orient est à la fois une région de mixité culturelle et un lieu de tensions autour des identités.



4 La mosaïque syrienne

Les frontières de la Syrie datent de l'époque où elle était sous mandat français. Cet État, à majorité arabe, comprend de nombreuses minorités.



5 Maaloula, village chrétien de Syrie

Les montagnes ont servi au cours des siècles de refuge pour les chrétiens de la région. Maaloula, à 60 km au nord de Damas, abrite de nombreux couvents et églises.

?

1 DOC. 1, 3 ET 4. Quelles langues trouve-t-on au Moyen-Orient ?

2 DOC. 1 ET 2. Chaque système linguistique correspond-il à un territoire déterminé ?

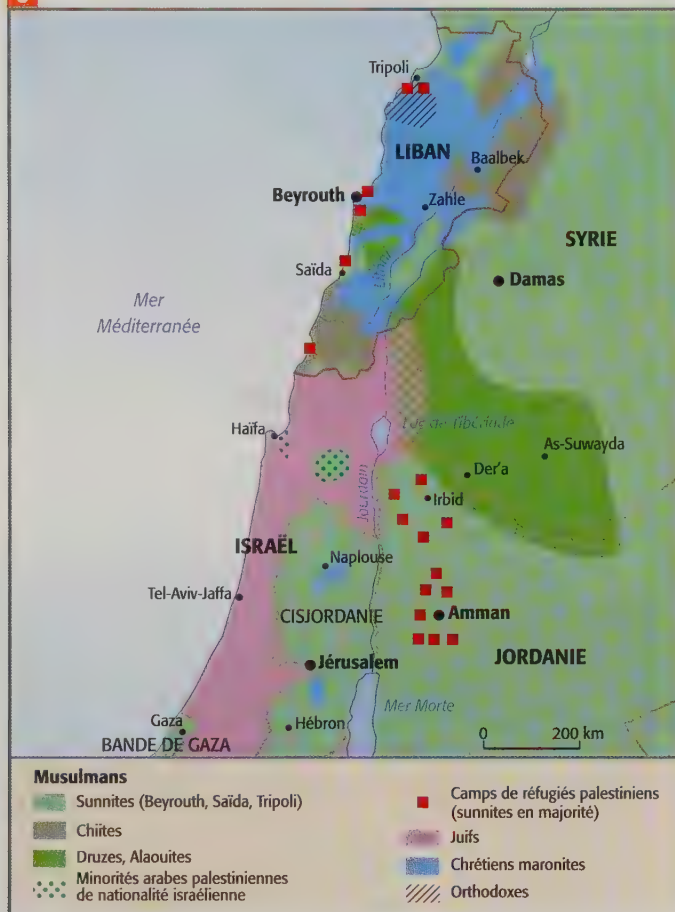
3 DOC. 1. Comment expliquer cette situation ?

4 DOC. 2. Quelle était la situation des minorités religieuses au Moyen-Orient au milieu du XX^e siècle ?

5 DOC. 3 ET 5. A-t-elle changé à la fin du XX^e siècle ?

B • Les confessions religieuses dans la vie politique

6 La mosaïque libanaise



8 La vie politique libanaise

Résultat des élections législatives de juin 2009	
Parti	Sièges
Coalition du 14 mars	71
Courant du futur	28
Indépendants du 14 mars	11
Parti socialiste progressiste	10
Forces libanaises	8
Phalanges libanaises	5
Hentchak (Parti arménien)	2
Jamaa Islamiya (Parti islamiste sunnite)	1
Ramgavar (Parti arménien)	1
Mouvement de la gauche démocratique	1
Parti national libéral	1
Divers	3
Coalition du 8 mars	57
Courant patriotique libre (de Michel Aoun)	18
Hezbollah (Parti islamiste chiïte)	13
Mouvement Amal (chiïte)	13
Parti Marada	3
Parti démocratique libanais	3
Parti Tachnag (Parti arménien)	2
Parti social nationaliste syrien	2
Parti Baath (Parti socialiste pan-arabe)	2
Parti solidarité	1

7 La Constitution du Liban

Le Liban est une république parlementaire régie par la Constitution du 23 mai 1926. Celle-ci fut modifiée à plusieurs reprises pour tenir compte du rééquilibrage démographique des différentes communautés religieuses du pays. Le Président, élu par l'Assemblée pour 6 ans, non rééligible, doit nécessairement être un chrétien maronite. Le Parlement est composé de 128 membres élus pour 4 ans. Son Président est un musulman chiïte. Quant au chef du gouvernement, le Premier ministre, il doit être un musulman sunnite. Ce système politique est un système « confessionnel ».

« **Article 24.** La Chambre des députés est composée de membres élus dont le nombre et les modalités d'élection seront déterminés par les lois électorales en vigueur.

En attendant l'élaboration par la Chambre des députés d'une loi électorale sans contrainte confessionnelle, les sièges parlementaires seront répartis conformément aux règles suivantes :

- À égalité entre chrétiens et musulmans.
- Proportionnellement entre les communautés de chacune de ces deux catégories.
- Proportionnellement entre les régions.

À titre exceptionnel, et pour une seule fois, les sièges parlementaires vacants à la date de la publication de la présente loi ainsi que les sièges qui seront créés par la loi électorale, en application du principe de l'égalité entre chrétiens et musulmans, conformément à la Charte d'entente nationale, seront pourvus par nomination en une seule fois par le Gouvernement d'Union Nationale à la majorité des deux tiers [...].

Article 96. La répartition des sièges sénatoriaux entre les communautés se fera, conformément aux dispositions des articles 22 et 95, dans la proportion suivante : 5 maronites¹, 3 sunnites, 3 chiïtes, 2 grecs orthodoxes, 1 grec catholique, 1 druze², 1 minoritaire.

Article 102. La présente Constitution est placée sous la sauvegarde de la République française, en sa qualité de mandataire de la Société des Nations. Toutes les dispositions législatives contraires à la présente Constitution sont abrogées. »

Extraits de la Constitution de la République libanaise de 1926.

- Membre de l'Église chrétienne du Liban.
- Courant dissident de l'islam qui n'est présent qu'au Liban, en Syrie et en Israël.

« Les déclarations publiques du ministre de la Justice, Yaakov Neeman, ont déclenché une belle tempête. Et à juste titre. [...] il a tout simplement déclaré : “Pas à pas, nous restituerons les lois de la Torah aux citoyens d’Israël et nous ferons de la *halakha*¹ la loi contraignante de l’État.”

Soulignons donc le bilan de soixante ans de droit rabbinique dans l’un des domaines centraux de la vie en société : le droit matrimonial. La loi israélienne permet aux juges rabbiniques d’intervenir dans la vie de la population juive selon les préceptes de la Torah et d’interdire par conséquent tout mariage non religieux. Le droit de la Torah, en vertu duquel statuent encore et toujours les juges rabbiniques, est un échec complet pour la société israélienne. Si le droit de la Torah est incapable de répondre aux besoins des couples qui, au gré des circonstances, se sont constitués sans passer par une cérémonie religieuse, c’est tout simplement parce que la religion juive [orthodoxe] n’envisage pas une telle possibilité. Le droit de la Torah est impuissant face aux mariages mixtes et inter-religieux, et ne parlons même pas des mariages entre Juifs et Arabes. Il est tout aussi impuissant face à la large gamme d’options conjugales induites par la réalité moderne. Tout ce que ce droit de la Torah est capable de produire, ce sont des solutions comme le statut des femmes *agounot*² ou la cérémonie primitive de la *halitza*³. La conséquence, c’est qu’il y a en Israël deux droits matrimoniaux distincts : le droit rabbinique, qui s’impose exclusivement et totalement à quiconque s’est marié religieusement, et le droit civil qui régit tant bien que mal la zone grise mais en extension constante de couples qui contractent des mariages strictement civils aux quatre coins du globe hors d’Israël. »

Rubik Rosenthal, « Un zeste de Torah dans le droit civil », journal israélien *Maariv*, 14 décembre 2009, cité dans *Courrier international*, 26 octobre 2011.

1. Loi judaïque.

2. Selon la *halakha*, c’est l’homme qui doit remettre à sa femme l’acte de divorce. S’il refuse ou disparaît sans laisser de traces, sa femme ne peut refaire sa vie, car elle est *agouna*, « ancrée ».

3. La *halitza* (« désistement ») est une cérémonie par laquelle, en versant une dot et en crachant sur la chaussure de son beau-frère, une veuve échappe à l’obligation de se marier avec son beau-frère.



1 DOC. 7. Comment est organisé le système politique libanais ?

2 DOC. 6 ET 8. Selon quels critères les partis politiques libanais semblent-ils s’organiser ? Comment s’explique leur diversité ?

3 DOC. 8. Comment sont constituées les deux coalitions opposées en 2009 ? Qu’en déduisez-vous sur la nature des relations entre les différents partis ?

4 DOC. 9. Le mariage civil existe-t-il en Israël ? Quelle conséquence cela a-t-il ?

5 DOC. 9. Quelle tendance Rubik Rosenthal condamne-t-il en Israël ?

6 DOC. 10. Quel peut être le sens politique de la présence d’Arafat à Bethleem, en territoire occupé par Israël ?

7 DOC. 10. Pourquoi les autorités israéliennes lui en refusent-ils l’accès en 2003 ? Quel impact cette photographie a-t-elle pu avoir dans la presse ?



Premier président de l’Autorité palestinienne, Yasser Arafat est considéré comme le porte-parole de tous les Palestiniens, indépendamment de leur religion (musulmans ou chrétiens). Les Palestiniens comptent en effet une minorité chrétienne historique. À partir de 2001, il est confiné dans son quartier général de Ramallah par les troupes israéliennes. Ces dernières lèvent pendant un mois les barrages, ce qui permet au leader palestinien de se rendre à la grotte de la Nativité (du Christ), le 13 mai 2002.



À nouveau isolé dans son quartier général de Ramallah par les troupes israéliennes, Yasser Arafat n’a pu se rendre à la messe de Noël du 24 décembre 2003 à Bethleem. Une chaise est laissée vide, avec uniquement son keffiyeh.



Le difficile chemin vers les indépendances nationales

Après une première vague d'indépendances liée à la disparition de l'Empire ottoman (Turquie, Irak et Arabie saoudite), les États du Moyen-Orient s'émancipent lentement des tutelles coloniales, britannique et française, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mais l'indépendance est rarement totale.

Quels sont les freins aux indépendances nationales au Moyen-Orient ?

1 La chasse gardée des Britanniques au début du XX^e siècle

« Selon moi, les signes des temps nous incitent sérieusement à porter toute notre attention sur cette portion de la route de Suez à l'Extrême-Orient qui s'étend entre Aden et Singapour et dont le golfe Persique est un trait très saillant [...]. Le Golfe a une relation très spéciale avec la vallée de l'Euphrate et chacune des routes qui la traversent depuis le Levant ; [...] la façon dont celle-ci est tenue ayant un effet politique sur le contrôle du Golfe. C'est donc ici que se concentre l'influence commerciale et politique sur les deux routes terrestre et maritime, de l'Europe à l'Inde et à l'Extrême-Orient. Au train où vont les choses, rien ne laisse penser que la Grande-Bretagne devrait, soit par concession, soit par contrainte, partager avec un autre État le contrôle qu'elle y exerce déjà : mais, pour le maintenir, elle ne doit pas seulement conserver les relations particulières de protection qu'elle a nouées avec de petits dirigeants locaux, mais bien plus développer et fortifier ses intérêts commerciaux et son prestige politique en Perse du Sud et dans la Mésopotamie voisine. [...] Le Moyen-Orient, si je puis adopter un terme que je n'ai encore jamais vu, aura besoin quelque jour de son Malte autant que de son Gibraltar¹ [...]. »

Alfred T. Mahan, *"The Persian Gulf and International Relations"*, *The National Review*, septembre 1902, traduit de l'anglais par Anne-Laure Dupont, cité dans Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, © Armand Colin, 2011.

1. Malte et Gibraltar sont des possessions de la Grande-Bretagne. Elles lui assurent le contrôle des voies maritimes en Méditerranée.

3 La France soutient les minorités en Syrie

- 1 « Les groupes minoritaires sont un peu pour nous en Syrie, ce qu'est en Afrique la masse de plus d'un million d'Européens qui nous donnent un appui et une raison d'être durables. Ils ont l'avantage de se prêter à l'application du mandat en même temps qu'à la constitution de gouvernements indigènes dociles à notre direction, tandis que le gouvernement d'une Syrie unitaire, constituée au profit des nationalistes, nous mettrait en présence du pouvoir indigène le moins maniable auquel nous pourrions avoir affaire. »

Robert de Caix, Secrétaire général du mandat, 1923, cité par H. Laurens, *L'Orient arabe*, © Armand Colin, 2000.

2 Libérer les peuples de la tutelle ottomane ?

- 1 « Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déchainée par l'ambition allemande, c'est l'affranchissement complet et définitif des peuples très longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de gouvernements et administrations nationaux, puisant leur autorité dans l'initiative et le libre choix des populations indigènes.
- 5 Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider l'établissement de gouvernements et d'administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérées par les Alliés ou dans les territoires dont ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis. Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autres souci que d'assurer, par des gouvernements et administrations qu'elles se seront librement données, une justice impartiale et égale pour tous, de faciliter le développement économique du pays en suscitant et, en encourageant les initiatives locales, de favoriser la diffusion de l'instruction. »
- 15

Déclaration franco-britannique du 7 novembre 1918, citée par H. Laurens, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, © Armand Colin, 2000.

4 La naissance des États actuels, un processus en cours

Sont indiquées entre parenthèses les occupations antérieures ou actuelles.

1918	Yémen du Nord (ottoman)
1919	Afghanistan (britannique)
1923	Turquie (ottoman)
1925	Empire Qajar, devenu Iran
1932	Irak (britannique), Arabie saoudite (ottoman)
1936	Égypte (britannique)
1943	Liban (français)
1946	Syrie (français)
1948	Israël (britannique)
1960	Chypre (britannique)
1961	Koweït (britannique), Jordanie (britannique)
1967	Yémen du Sud (britannique)
1971	Oman, Émirats arabes unis et Qatar (britannique)
En cours	Palestine (Israël)

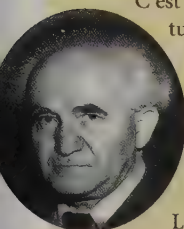
5 La proclamation de l'État d'Israël

« La Terre d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que s'est formée son identité spirituelle, religieuse et nationale [...], là qu'il a écrit la Bible et l'a offerte au monde [...]. En 1897, le premier congrès sioniste¹, inspiré par la vision de l'État juif de Theodor Herzl, a proclamé le droit du peuple juif au renouveau national dans son propre pays [...]. »

Le récent holocauste, qui a anéanti des millions de juifs en Europe, a de nouveau montré le besoin de résoudre le problème dû au manque de patrie et d'indépendance du peuple juif, par le rétablissement de l'État juif [...]. Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution recommandant la création d'un État juif en Palestine. En conséquence, nous, membres du Conseil national, représentant la communauté juive de Palestine et le Mouvement sioniste mondial, réunis en assemblée solennelle aujourd'hui, jour de la cessation du mandat britannique en Palestine [...] proclamons la création de l'État juif en Palestine, qui portera le nom d'État d'Israël. »

Discours de **David Ben Gourion**, Premier ministre d'Israël de 1948 à 1953 et de 1955 à 1963, à Tel-Aviv, 14 mai 1948.

1. Le mouvement sioniste naît en Europe dans les années 1880, autour notamment de Theodor Herzl, pour revendiquer la constitution d'un État spécifique où les Juifs pourraient vivre ensemble et se protéger dans un contexte de fort antisémitisme.



6 Du plan de partage à la guerre



Le plan de partage de la Palestine et la proclamation de l'État d'Israël entraînent une guerre civile, suivie d'une première guerre entre les États arabes et Israël. La création d'un État palestinien est durablement remise en question.



7 Une indépendance en cours

Mahmoud Abbas ¹, Président élu de l'Autorité palestinienne, demande la reconnaissance de l'État de Palestine lors de la 66^e assemblée générale de l'ONU à New York, le 23 septembre 2011. Il remet ici la lettre officielle de la demande au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon ².



1 **DOC. 1.** Que représente le Moyen-Orient pour les puissances coloniales, en particulier la Grande-Bretagne, au début du siècle ?

2 **DOC. 2.** Comment les puissances coloniales justifient-elles le maintien d'une tutelle sur le Moyen-Orient ?

3 **DOC. 3.** Ont-elles d'autres motivations ?

4 **DOC. 4 ET 5.** Quelles sont les trois grandes phases d'apparition de nouveaux États au Moyen-Orient ?

5 **DOC. 6 ET 7.** Le mouvement est-il achevé ?

6 **DOC. 5, 6 ET 7.** Sur quels principes reposent les volontés d'indépendance ? À quelle institution se réfèrent-elles ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 2 ET 3. Après avoir rappelé le contexte syrien (doc. 4 p. 263), vous montrerez comment les Européens ont utilisé les minorités linguistiques et religieuses pour imposer leur domination au Moyen-Orient.

2 Un carrefour convoité

Comment la situation stratégique et la richesse en pétrole du Moyen-Orient déterminent-elles la géopolitique de la région ?

1 Découverte d'hydrocarbures et contrôle des détroits

→ La découverte des gisements d'hydrocarbures a accru l'enjeu stratégique que représente le Moyen-Orient. L'exploitation des puits de pétrole commence en 1908 dans le Kurdistan iranien, puis au Bahreïn, en Irak et en Arabie saoudite (DOC. 1). L'usage croissant de cette source d'énergie crée un déséquilibre à l'échelle mondiale entre cette zone de gisements (9/10^e des réserves connues en 2010) et les zones de consommation. À l'échelle régionale, un fossé s'est créé entre les régions productrices et les pays dépourvus d'hydrocarbures, tels la Turquie, l'Afghanistan, le Liban... (DOC. 2).

→ Les routes du pétrole sont très sensibles aux bouleversements géopolitiques. La nationalisation du canal de Suez en 1956 par Nasser, puis la guerre des Six Jours en 1967, provoquant sa fermeture, conduisent à la construction des premiers pétroliers supertankers de 500 000 tonnes, destinés à contourner l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance. En 1978, les accords de paix à Camp David entre Israël et l'Égypte permettent la réouverture de cette route méditerranéenne.

2 Les acteurs de l'exploitation pétrolière

→ L'exploitation des hydrocarbures fait l'objet d'une concurrence acharnée entre les grandes puissances. Le partage des bénéfices issus de l'exploitation du pétrole se fait d'abord au bénéfice principal des *majors*, britanniques et américaines : British Petroleum, Esso-Shell, l'Arabian American Company (Aramco). Celles-ci sont contraintes d'augmenter progressivement les royalties* qu'elles reversent aux pouvoirs locaux. De 16 % en Iran, ces taux passent à 50 % au milieu du siècle : c'est la règle du *fifty-fifty*, qu'Aramco applique déjà en Arabie saoudite depuis 1933.

→ Les États de la région se réapproprient leurs ressources pétrolières à partir des années 1960. Ils achètent des parts dans les *majors* ou procèdent à des nationalisations*. En 1960, l'Iran, l'Irak, l'Arabie saoudite et le Koweït fondent l'OPEP, pour peser sur les cours mondiaux du pétrole maintenus artificiellement à des niveaux très bas par les *majors*. Depuis 1973, les prix de pétrole n'ont cessé d'augmenter, de 3 \$ le baril à plus de 100 \$ en 2011. Les revenus tirés de l'exportation des produits pétroliers procurent aux États producteurs une manne financière, qui revient partiellement dans les pays développés, par les achats d'armes par exemple. Dépendants durant de nombreuses années d'une seule source de revenus, les États pétroliers diversifient aujourd'hui leurs activités en investissant sur place (télévisions comme al-Jazira*) et dans le monde (rachat des dettes des pays industrialisés en crise depuis 2008) (DOC. 3).

3 Une zone stratégique pour les grandes puissances

→ Le Moyen-Orient est l'un des théâtres de la Guerre froide. (ÉTUDE P. 270-271) Pour les États-Unis, outre le pétrole, c'est une zone d'endiguement* : il s'agit de créer un « pont stratégique » entre l'Asie occidentale et l'Occident pour encercler l'URSS. La signature du pacte de Bagdad (Turquie, Grande-Bretagne, Pakistan, Iran et Irak), en 1955, doit en être le pivot. L'URSS tente de contrecarrer cet isolement dès 1950 par une propagande contre Israël. En 1956, Moscou fournit des armes à l'Égypte et veut apparaître comme le champion des pays arabes.

→ La fin de la Guerre froide laisse les États-Unis seuls gendarmes de la région. Ils lancent, sous mandat de l'ONU, la guerre du Golfe en 1991, à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak. En 2003, avec leurs alliés, ils envahissent l'Irak et renversent Saddam Hussein. (ÉTUDE P. 272-273)

→ Les grandes puissances interviennent au Moyen-Orient où elles utilisent les tensions internes pour défendre leurs intérêts.

Dates-clés

- 1908 Premier puits de pétrole au Moyen-Orient
- 1956 Nasser nationalise le canal de Suez, exploité jusque-là par une compagnie franco-britannique
- 1960 Création de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole)
- 1973 Premier choc pétrolier
- 2003 Invasion de l'Irak

Personnages-clés



Saddam Hussein

(1937-2006)
Membre du Parti Baath irakien, il participe à plusieurs coups d'État avant de s'emparer du pouvoir en 1979

et de devenir Président de la république irakienne jusqu'à sa chute en 2003. Condamné pour crimes contre l'humanité, il est exécuté en décembre 2006.



Gamal Abdel Nasser

(1918-1970)
Militaire de formation, il participe au coup d'État de 1952 qui renverse le roi Farouk et devient Président de la République

égyptienne en 1956. Après avoir nationalisé le canal de Suez, il tente de promouvoir le développement économique de l'Égypte, tout en préservant son indépendance.

Mots-clés

Majors Grandes compagnies (pétrolières) privées. D'autres compagnies, adossées à un État, sont parfois beaucoup plus importantes comme l'Aramco (Arabian American Company), compagnie nationale de l'Arabie saoudite.

OPEP (Organisation des Pays exportateurs de pétrole)
Association des principaux pays producteurs et exportateurs de pétrole, créée en 1960. Elle réunit des pays du Moyen-Orient, mais aussi d'autres comme l'Indonésie ou le Venezuela, dans le but de peser sur le cours mondial du pétrole face aux pays industrialisés.



1 Les premiers oléoducs

Construction d'un oléoduc en Irak (Kurdistan) en 1934.

- 1 Que nécessitent la mise en valeur et l'exploitation des puits de pétrole ?
- 2 Quels problèmes l'exploitation du pétrole pose-t-elle ?
- 3 Quelles en sont les conséquences pour les régions productrices ?

3 Abu Dhabi et la manne pétrolière en 1967

De retour de deux ans d'étude en Grande-Bretagne, Mohammed Al Faim relate la transformation de son pays, Abu Dhabi.

« Durant les cinq années suivantes, la métamorphose d'Abu Dhabi fut spectaculaire. Dans certains secteurs, ce rythme incroyable dure encore. Nous rattrapâmes en une fois des dizaines d'années de retard et nous passâmes directement d'un mode de vie du XVIII^e siècle au XX^e siècle, à pas de géant. Il nous fallut seulement quelques années pour passer d'un stade archaïque à une société basée sur la "haute technologie". Par exemple, alors que nos voisins avaient mis plusieurs dizaines d'années pour développer leurs systèmes de communication et de transport, cela ne nous prit que très peu de temps.

L'électricité arriva en 1967, les téléphones mobiles en 1972, presque au même moment, [voire] avant qu'ils ne soient introduits en Angleterre, en Amérique, ou ailleurs. L'électricité était produite par des groupes électrogènes diesel, achetés à la société Hawker Siddeley, une des deux sociétés britanniques qui avaient proposé ce projet. Ces groupes électrogènes furent plus tard remplacés par des turbines à gaz qui fournirent des milliers de kilowatts d'énergie électrique à Abu Dhabi et Al-'Ayn. On entreprit de grands projets avant même que les plans de la ville ne soient complètement achevés. La ville était un vaste chantier en construction : des bâti-



ments publics, des habitations, des routes, des réseaux téléphoniques, des systèmes de canalisations enterrées, des réverbères sur pylônes géants. La Corniche était en construction pour protéger la ville contre les ravages du vent et de la mer. Des usines de dessalement furent construites, des gazoducs installés ainsi que des équipements de production d'électricité. On draguait le port alors qu'on construisait l'aéroport : les deux furent achevés en 1969.

Dans le domaine de l'éducation, des écoles furent bâties, des enseignants engagés et des manuels élaborés. Certains jeunes citoyens très chanceux furent envoyés à l'étranger afin de parfaire immédiatement leur éducation et contribuer efficacement au développement du pays. [...]

Heureusement, de nombreux Abu Dhabiens qui avaient quitté le pays pendant les trente dernières années revinrent, petit à petit, dès 1966. Bien formés, avec des compétences techniques et de l'expérience professionnelle acquises dans les pays d'accueil, tels que Arabie saoudite, Qatar, Koweït et Bahreïn, ils contribuèrent aux réalisations de l'époque. »

Mohammed Al Faim, *De la pauvreté à la richesse. L'histoire d'Abu Dhabi*, traduit de l'anglais par Amel Tahar Bachraoui, Dubaï, Gulf Book Centre, 1999.

2 Les réserves d'hydrocarbures au Moyen-Orient en 2007

	Pétrole		Gaz naturel	
	Milliards de tonnes	% mondial	1 000 milliards de m ³	% mondial
Arabie saoudite	36,3	21,3	7,3	4
Iran	19	11,2	28,1	15,3
Émirats arabes unis	13	7,9	6,1	3,3
Koweït	14	8,2	1,8	1
Irak	15,5	9,3	3,2	1,7
Qatar	3,6	2,2	25,3	13,8
Oman	0,8	0,5	1	0,5
Syrie	0,3	0,2	0,3	0,2

Bouziiane Semmoud, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, © Armand Colin, élaboré d'après le bulletin annuel de statistiques de l'OPEC, 2008, BP Statistical Review, 2008 et Arab Oil et Gaz Directory, 2008.

Repères

1946 L'URSS intervient dans le nord de l'Iran
 1955 Pacte de Bagdad
 1956 Crise de Suez
 1958 Intervention américaine au Liban
 1969-1990 République démocratique populaire du Yémen (Yémen du Sud)

L'intervention des grandes puissances : la Guerre froide

Durant la Guerre froide, le Moyen-Orient est un champ d'affrontement entre les deux Grands. Ayant récemment conquis leur « indépendance », les États régionaux s'appuient tantôt sur les États-Unis, tantôt sur l'URSS. Américains et Soviétiques, voire Français et Britanniques, n'hésitent pas à intervenir militairement pour défendre leurs intérêts. Périodiquement, les équilibres régionaux se modifient, un État passant d'un camp à un autre.

Pourquoi le Moyen-Orient a-t-il été un des théâtres de la Guerre froide ?

1 Le containment en Iran

« À la fin de l'année 1952, il était devenu clair que le gouvernement iranien de Mossadegh était incapable de trouver un accord sur le pétrole avec les pays occidentaux concernés, avait atteint un niveau dangereux de déficit financier, bafouait la Constitution iranienne en prolongeant le maintien à son poste du Premier ministre Mossadegh, était principalement motivé par le désir de Mossadegh de pouvoir personnel, menait une politique irresponsable fondée sur l'émotion, avait dangereusement affaibli le Shah et l'armée iranienne et coopérait étroitement avec le Parti Tudeh (communiste). Au vu de ces éléments, il a été estimé que le danger était réel que l'Iran tombe de l'autre côté du rideau de fer [...], ce qui signifierait un recul majeur de l'Ouest dans le Moyen-Orient. L'objectif du projet TP AJAX était la chute du gouvernement Mossadegh pour rétablir le prestige et le pouvoir du Shah, et de remplacer le gouvernement Mossadegh par un gouvernement iranien [...] qui établisse un accord sur le pétrole équitable, capable de résoudre le problème économique et financier de l'Iran et qui pourrait réprimer vigoureusement le Parti communiste à la force dangereuse. »

Rapport secret de **Donald D. Wilber** sur le plan de coup d'État organisé par la CIA en 1953, archives de la CIA, 1954, déclassifié et publié par le *New York Times* en 2001.



2 L'Égypte dans la Guerre froide

De 1962 à 1967, Nasser resserre ses liens avec l'URSS qui finance la construction du barrage d'Assouan. De gauche à droite, le Président de la République algérienne Ben Bella, le Premier Secrétaire du PC soviétique, Khrouchtchev, et le dirigeant égyptien Nasser manifestent leur union en marchant main dans la main en Égypte, en décembre 1964.

3 La démocratie populaire du Yémen du Sud en 1969

« Notre peuple a parfaitement compris la signification des mesures révolutionnaires adoptées par le Front national de libération : nationalisation des banques, du commerce extérieur, des compagnies de distribution du pétrole, de navigation et d'assurances et de celles précédemment adoptées sur le plan politique : rupture des relations diplomatiques avec l'impérialisme américain, reconnaissance de la République démocratique allemande et du gouvernement révolutionnaire du Sud-Vietnam¹. Toutes ces mesures sont pour nous un pas en avant dans la voie de la révolution mais ne signifient en aucune façon que l'indépendance nationale a maintenant acquis définitivement et complètement son contenu politique : en effet la consolidation de l'indépendance nationale, la libération économique et sociale du pays des griffes du capita-

lisme mondial, la liquidation des débris de la féodalité et la suppression définitive de toute exploitation de classe, l'établissement de relations sociales plus justes et plus humaines et la promulgation de lois modernes assurant l'égalité dans la jouissance de la terre et le développement économique constituent une œuvre difficile et de longue haleine qui exige des sacrifices permanents. »

Communiqué du commandant général du FNL du Sud-Yémen aux « masses combattantes », Aden, le 9 décembre 1969 (extraits), trad. de l'arabe par Jean-Pierre Viennot, *revue Orient*, n° 51-52, 3^e-4^e trimestre 1969.

1. Il s'agit en fait des communistes Sud-Vietnamiens, soutenus par le Nord-Vietnam contre le gouvernement pro-américain du Sud-Vietnam et les troupes américaines durant la guerre du Vietnam.



5 Une nouvelle donne après 1973 ?

En 1973, un troisième conflit oppose Israël à ses voisins, l'Égypte et la Syrie. Un expert arabe analyse la situation au Moyen-Orient après cette guerre du Kippour, aussi appelée guerre d'octobre.

« Depuis notamment la guerre d'octobre, Washington cherche à établir une sorte de *Pax americana* au Moyen-Orient. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les États-Unis ont pu améliorer leurs rapports avec le monde arabe et s'imposer en arbitre du conflit israélo-palestinien, bien qu'ils aient été – et qu'ils continuent à être – le principal fournisseur d'armes et soutien économique et politique d'Israël. [...] »

Sur le plan pétrolier, les retrouvailles américano-arabes, patronnées du côté arabe par le roi Fayçal [d'Arabie saoudite] et le Président Sadate [d'Égypte], ont permis aux sociétés américaines de consolider leurs positions dans le monde arabe, notamment en Arabie saoudite, et d'imposer un coup de frein aux nationalisations et à la mise en œuvre d'une politique pétrolière arabe unifiée et indépendante. On l'a bien constaté en mars 1974 à propos de l'embargo levé, paradoxalement, en faveur des États-Unis seulement, et maintenu jusqu'en juin 1974 contre la Hollande. [...] »

Nicolas Sarkis, *Le Pétrole à l'heure arabe*, présentation par Éric Laurent, Stock, 1975, cité par Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, © Armand Colin, 2011.

VERS LE BAC Composition

Élaborez un plan pour le sujet de composition suivant : « Le Moyen-Orient : un enjeu important de la Guerre froide ? »

Repères

1991 Guerre du Golfe
 2003 Invasion de l'Irak
 2008 Le cours du baril de pétrole passe le seuil des 100 \$

Les conséquences de la fin de la Guerre froide

La révolution islamique en Iran en 1979 et la disparition de l'Union soviétique en 1991 changent la donne au Moyen-Orient. De nouveaux États voient le jour entre la Russie et le Moyen-Orient. Les États-Unis apparaissent comme le seul gendarme de la région. Mais les enjeux restent les mêmes.

Quels sont les raisons et les moyens de la présence américaine, et dans une moindre mesure européenne, au Moyen-Orient ?

1 Des compagnies pétrolières privées plus riches que des États

Les dix premières compagnies pétrolières en 1997 et 2001

Nom de la Compagnie	Chiffre d'affaires 1997 (milliards de \$)	Nom de la compagnie	Chiffre d'affaires 2001 (milliards de \$)
1. Exxon (USA)	137	1. Royal Dutch Shell (GB-PB)	458,3
2. Royal Dutch Shell Group (GB-PB)	128	2. Exxon Mobil (USA)	442,5
3. British Petroleum (GB)	69	3. BP-Amoco-Arco (GB-USA)	367
4. Mobil (USA)	65	4. Chevron-Texaco (USA)	263,1
5. Texaco (USA)	46	5. TotalFinaElf (France)	234,7
6. Groupe Elf Aquitaine (F)	45	6. Conoco-Philips Petroleum (USA)	230,8
7. Chevron (USA)	41,9	7. Sinopec (Chine)	207,8
8. ENI SpA (I)	37,4	8. China Petroleum (Chine)	181
9. Groupe Total (F)	34,5	9. ENI SpA (Italie)	149,4
10. Amoco (USA)	33	10. PDVSA (Venezuela)	70

Forbes 500. Forbes Global, rapports annuels des firmes.

2 Comment justifier l'invasion de l'Irak en 2003 ?

« L'avenir de l'Irak appartient au peuple irakien. Après des années de dictature, l'Irak sera bientôt libéré. [...] Nous nous acquittons de notre obligation d'aider le peuple irakien à créer une nation qui est unie, libre et en paix avec elle et avec ses voisins. Nous soutenons les aspirations de tous les Irakiens en ce qui concerne la formation d'un gouvernement représentatif qui respectera les Droits de l'homme et l'État de droit en tant que principes fondamentaux de la démocratie. Nous réaffirmons notre engagement à protéger les ressources naturelles de l'Irak, en tant que patrimoine du peuple irakien, qui doivent être exploitées uniquement à son profit [...] »

L'Organisation des Nations unies a un rôle fondamental à jouer dans la reconstruction de l'Irak [...]. Les forces de la coalition resteront en Irak aussi longtemps que cela sera nécessaire pour aider le peuple irakien à mettre en place ses propres institutions politiques et à reconstruire leur pays, mais pas plus longtemps. »

Déclaration commune de **Georges W. Bush** (Président des États-Unis) et de **Tony Blair** (Premier ministre du Royaume-Uni), 8 avril 2003.



1 DOC. 1. Décrivez l'évolution du classement des compagnies pétrolières entre 1997 et 2011.

2 DOC. 1. Comparez le budget de la France (300 milliards en 2010) avec le chiffre d'affaires des plus importantes compagnies pétrolières privées.

3 DOC. 1 ET 2. Qu'en déduire de l'influence de ces compagnies sur la politique internationale ?

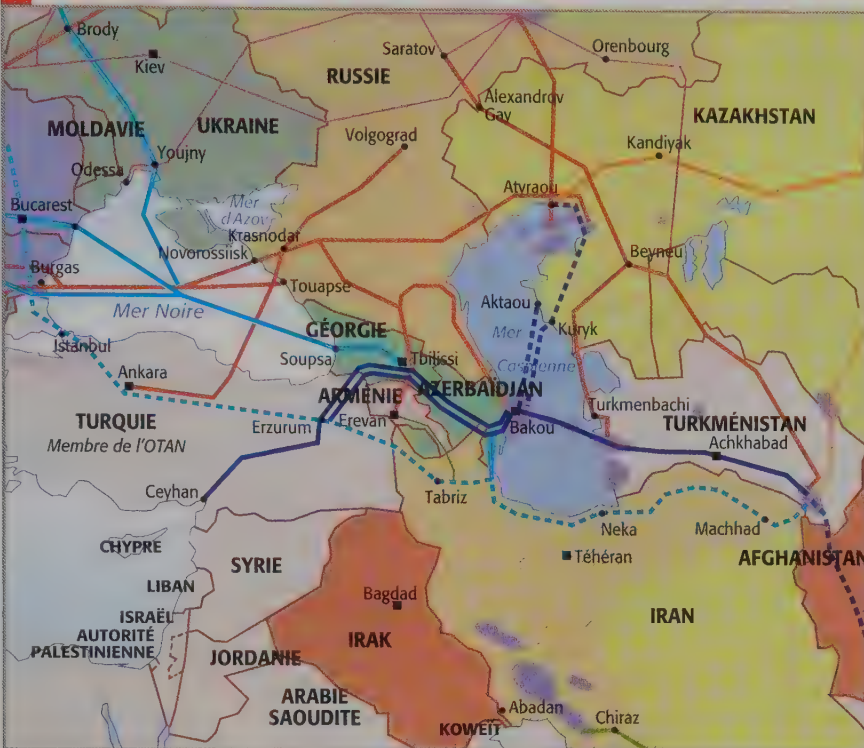
4 DOC. 2. Comment l'invasion de l'Irak est-elle justifiée par les dirigeants américain et britannique en 2003 ?

5 DOC. 3 ET 4. Y a-t-il d'autres motivations ? Pourquoi le Moyen-Orient est-il stratégique dans l'approvisionnement américain et européen en hydrocarbures d'Asie Centrale ?

6 DOC. 5. Quel est l'intérêt d'envoyer des troupes privées combattre au lieu de l'armée nationale ?

7 DOC. 1 À 5. Peut-on parler d'indépendance pour le Moyen-Orient au début du XXI^e siècle ?

3



4

« Depuis la catastrophe du 11 septembre 2001, le lobby pétrolier n'a pas à se plaindre de George W. Bush ni de Richard Cheney¹, qui n'ont jamais perdu de vue l'objectif non avoué de leur croisade contre le terrorisme : diversifier l'approvisionnement de l'Amérique en carburant.

Venus l'un et l'autre de l'industrie pétrolière, le Président et le vice-président américains n'ont eu de cesse depuis un an de s'assurer de nouvelles ressources énergétiques, des confins de l'Asie centrale à l'Angola, en passant par Moscou et le Golfe. De là à penser qu'ils cherchent à se débarrasser de Saddam Hussein plutôt qu'à le désarmer, pour faire main basse sur l'or noir irakien... [...]. C'est que les automobilistes américains, grands amateurs de grosses limousines et de 4x4, jugent anormal d'avoir à dépenser beaucoup plus de 1 dollar pour un gallon d'essence (3,785 litres). [...] Cette soif inextinguible de carburant [...] accroît leur dépendance à l'égard des pays exportateurs de pétrole. [...]

Longtemps exportateurs net d'or noir, les Américains vivent très mal cette subordination et font tout pour y remédier [...]. Les États-Unis sont bien forcés d'admettre que quelque chose s'est brisé le 11 septembre 2001. Leur bête noire, Oussama Ben Laden, est de nationalité saoudienne comme l'étaient quinze des dix-neuf pirates de l'air qui ont entraîné dans la mort quelque 3 000 personnes de plusieurs nationalités. Traumatisée par cette révélation, l'opinion américaine en a conclu que le pacte scellé en 1945 entre Roosevelt et Ibn Saoud, père du roi Fahd – votre pétrole en échange de mon bouclier militaire – avait été trahi. Mais voilà : l'Arabie saoudite dispose du quart des gisements de la planète, dont elle sait user quand c'est nécessaire pour faire monter ou chuter les cours.

D'où l'idée, l'espoir, le calcul fou, de desserrer l'étau saoudien en mettant la main sur les réserves irakiennes. Pour ce qu'on en sait, ces réserves seraient de 112 milliards de barils (40 % de celles de l'Arabie saoudite). »

Bertrand Le Gendre, « La croisade antiterroriste sent le pétrole », *Le Monde*, 21 septembre 2002.

1. Vice-président aux côtés de G. W. Bush de 2001 à 2009.



10

Le gouvernement américain confie une partie de son intervention armée en Irak à l'entreprise de sécurité privée Blackwater. Celle-ci facture 1 222 \$ par jour les services d'un mercenaire, 6 à 9 fois le coût d'un soldat américain.

1 Les grands clivages au Moyen-Orient

→ **Le Moyen-Orient est traversé par de nombreux clivages.** Clivages économiques liés à l'inégale répartition des ressources en eau, cruciales dans cette région, et en pétrole (DOC. 2). Linguistiques entre les mondes sémitiques* (Israël et les pays arabes), ouralo-altaïques* (Turquie, Caucase et Afghanistan) et indo-européens* (Iran). Clivages religieux entre l'islam sunnite* auquel se rattache la majorité des pays arabes, l'islam chiite* (Iran principalement) et le judaïsme (Israël). Ces clivages sont internes à chaque État. Dans les mêmes villes ou régions, cohabitent des populations de religions, de langues et de statuts sociaux très divers.

→ **Un des enjeux majeurs des évolutions récentes réside dans la création d'entités nationales « cohérentes ».** Les déplacements de populations, volontaires ou forcés, et le problème des réfugiés découlent des aspirations identitaires des peuples de la région, en même temps qu'ils en témoignent. La question palestinienne en est l'exemple le plus aigu et déstabilise toute la région. (ÉTUDES P. 276 ET P. 278)

→ **Pourtant, les revendications identitaires cachent d'autres enjeux.** Les problèmes régionaux concernent le contrôle des terres et des ressources naturelles ainsi que la démocratisation du pouvoir. Les sociétés du Moyen-Orient sont en effet en pleine mutation : alphabétisation, rôle accru des femmes, accès aux technologies modernes de communication.

2 Des États fragmentés

→ **La naissance des États du Moyen-Orient a suivi des chemins bien différents de ceux des États d'Europe occidentale.** Proclamées pour la plupart contre les puissances coloniales, les indépendances ont débouché sur la formation de régimes autoritaires (DOC. 1).

→ **Les minorités tiennent une place importante dans les enjeux de pouvoir.** Soit elles participent au pouvoir, comme les sunnites et les chrétiens dans l'Irak de Saddam Hussein* jusqu'en 2003, ou comme les Alaouites et les chrétiens dans la Syrie des Assad*. Soit elles sont ignorées ou stigmatisées par le pouvoir, comme les Arabes d'Iran ou d'Israël, ou les Kurdes de Turquie et de Syrie.

3 Les nouvelles formes de la contestation

→ **Les pouvoirs autoritaires en place ont pu se maintenir longtemps.** Durant la Guerre froide, les alliés des États-Unis ont interdit tous les partis communistes et socialistes. Les alliés de l'URSS réprimaient les partis religieux (comme en Syrie). En outre, les pouvoirs en place instrumentalisent le conflit israélo-palestinien pour se légitimer aux yeux de l'opinion publique par un discours **antisioniste**.

→ **Les systèmes politiques de la région sont actuellement profondément contestés.** L'**islam politique** a repris le flambeau des indépendances nationales face aux ingérences des grandes puissances, en Iran, par exemple, avec la révolution islamique de 1979 et l'avènement d'un chef religieux chiite, l'ayatollah Khomeiny. Le mouvement islamiste Hamas*, créé en 1987, concurrence les mouvements nationalistes palestiniens plus anciens face à l'État d'Israël (ÉTUDE P. 282-285). La mondialisation, l'évolution des sociétés et l'accès aux technologies modernes de communication ont donné naissance ces dernières années à une opinion publique réclamant plus de justice et un partage équitable des richesses locales : c'est le « **Printemps arabe** » (DOC. 3). (ÉTUDE P. 286-287)

→ La décolonisation avait laissé place à des régimes autoritaires qui se maintenaient par leur discours nationaliste. L'évolution actuelle des sociétés semble les balayer.

Dates-clés

1979 Révolution islamique d'Iran.

1987 Fondation du Mouvement de la Résistance Islamique, branche armée des Frères musulmans dans les Territoires occupés par Israël depuis 1967.

2003 Intervention en Irak d'une coalition essentiellement anglo-américaine, contre l'avis de l'ONU.

Personnages-clés



Khomeiny (1902-1989)
Dignitaire religieux iranien et guide spirituel de la révolution islamique d'Iran. Opposant au Shah, il est exilé en France en 1978. Après

la révolution, il rentre en Iran et instaure une théocratie chiite qu'il dirige jusqu'à sa mort.

Mots-clés

Antisionisme Mouvement né à la fin du XIX^e siècle, le sionisme revendique la création d'un foyer national juif en Palestine. Depuis 1948, l'antisionisme désigne l'opposition idéologique de principe à l'existence de l'État d'Israël.

Islam politique Multitude de courants de pensée prônant une réforme politique au nom de l'islam. Cette aspiration est parfois régressive (retour à une application stricte d'un droit rétrograde, surtout concernant les femmes), parfois radicale (attentats terroristes d'Al-Qaïda contre les musulmans « hérétiques » ou contre le « Satan américain »), on parle alors d'islamisme. L'islam politique englobe aussi des courants progressistes et modérés, appelant à plus de démocratie.

Printemps arabe Mouvement de contestation ayant débuté en Tunisie fin 2010 et qui s'est répandu dans un grand nombre de pays arabes, provoquant la chute et le renversement de plusieurs dictateurs (Tunisie, Égypte, Libye, Yémen).

1 États et systèmes politiques au Moyen-Orient

Pays	Élections	Pouvoir officiel	Autres institutions ou acteurs ayant un pouvoir effectif	Mode d'intervention de ces acteurs
Républiques à double souveraineté (Turquie, Iran et Pakistan)				
Turquie	Élections régulières Alternance politique	Gouvernement issu des urnes	Armée, justice, intelligentsia	Intervention militaire
Iran	Élections régulières Alternance politique possible	En principe gouvernement issu des urnes	Juristes du droit musulman	Censure des politiques du gouvernement
République de parti unique (Syrie, Libye avant la chute de Kaddafi)				
Syrie	Élections plébiscitaires sans alternance politique	Parti Baath		
Républiques officiellement pluralistes (Égypte et Tunisie, avant les révolutions de 2011, Algérie)				
Égypte (avant la révolution de 2011)	Élections plébiscitaires sans alternance politique	Président	Armée, services de renseignement	Participation à un cartel de pouvoir
Régimes monarchiques (Jordanie, Maroc)				
Jordanie	Élections régulières. Alternance politique possible	Roi	Armée, services de renseignement	
Régimes où le pouvoir est éclaté entre communautés				
Afghanistan	Élections régulières. Alternance politique possible	Président	Forces d'occupation, seigneurs de la guerre, représentants communautaires	Participation au cartel du pouvoir à l'échelle locale ou nationale
Irak	Élections régulières. Alternance politique possible	Premier ministre	Clergé chiite, oulémas sunnites, forces kurdes	Participation au pouvoir à l'échelle locale ou nationale
Yémen	Élections plébiscitaires	Président	Famille présidentielle. Armée. Services de renseignement	Participation au pouvoir
Liban	Élections régulières. Alternance politique possible	Président, Premier ministre, Président de la Chambre	Institutions communautaires religieuses et ethniques	Maintien d'un équilibre entre les communautés

Hamit Bozarslan, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, © La Découverte, coll. « Repères », 2011.

DOC. 1

- 1 Quels systèmes politiques trouve-t-on au Moyen-Orient ?
- 2 Quel est le trait commun de tous les régimes politiques du Moyen-Orient ?
- 3 Pourquoi la démocratie a-t-elle du mal à s'imposer au Moyen-Orient ?

DOC. 2

- 4 Pourquoi la répartition des ressources en eau est-elle un enjeu politique ?

DOC. 3

- 5 Comment expliquer la révolution intérieure ?



2 La question de l'eau

3 À l'origine du Printemps arabe : la révolution tunisienne

« Despote vieillissant, Ben Ali a fui son pays, dans la soirée du 14 janvier, après vingt-trois ans de règne sans partage et vingt-trois jours d'une révolte populaire dont la mort d'un jeune homme aura été le catalyseur. [...] Le vrai défi, pourtant, est d'ordre politique. [...] La tâche est d'autant plus difficile que Ben Ali a fait le vide : l'opposition était laminée et la quasi-totalité des associations indépendantes, interdites. [...] Ex-parti unique devenu parti dominant, le RCD, issu du Parti Néo-Destour fondé par Habib Bourguiba, "père" de l'indépendance et prédécesseur de Ben Ali à la tête de l'État, encadre étroitement la population. [...] Face à ce mastodonte [...], il ne subsiste qu'une poignée d'organisations indépendantes [...] qui servent de refuge aux élites intellectuelles, ainsi que trois petits partis d'opposition. [...] Reste le parti "historique" des islamistes politiques tunisiens, Ennahda. »

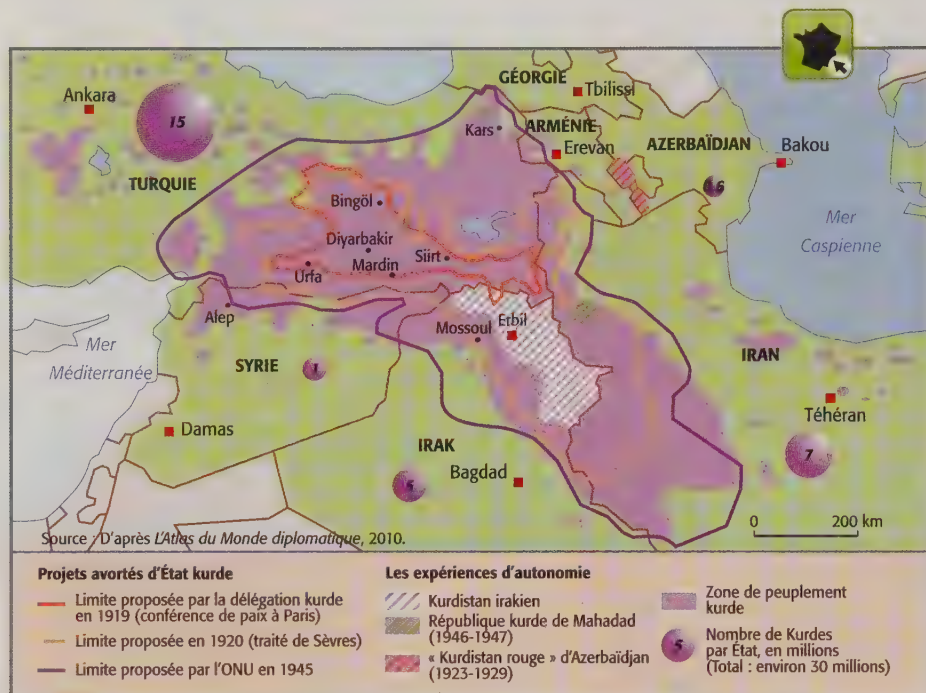
Dominique Lagarde, « Chronique de la révolution tunisienne », © *L'Express*, 20 janvier 2011.



Des territoires occupés, des frontières contestées

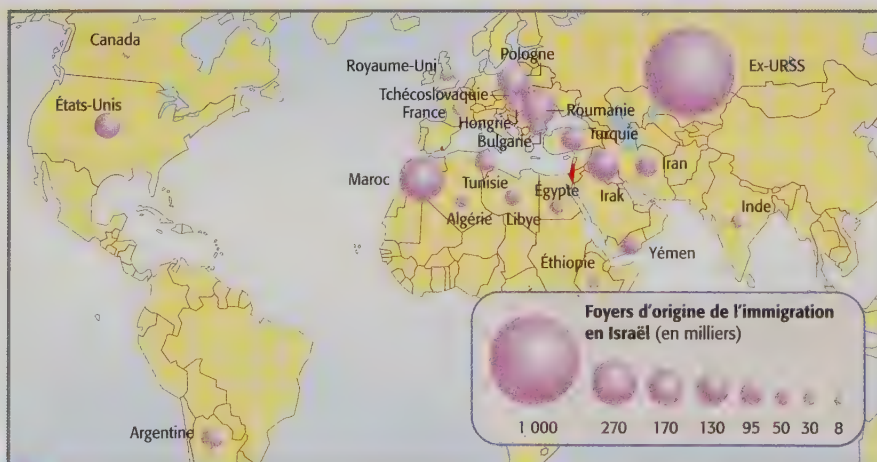
Presque tous apparus au XX^e siècle, les États du Moyen-Orient ont vu leurs frontières définies de manière arbitraire. Des peuples ont été divisés ; d'autres n'ont pas d'État.

Pourquoi les déplacements de populations sont-ils si importants dans la région ?



1 Les Kurdes, un peuple sans État

Malgré des recensements peu fiables, le nombre total de Kurdes s'élèverait à près de 30 millions.



3 L'immigration en Israël depuis 1948

2 L'immigration juive en Palestine avant 1940

Troisième aliyah¹ 1919-1923

Entrées juives
35 000

Communauté juive totale
90 000 en 1923

Population totale palestinienne
673 000 en 1920

Quatrième aliyah¹ 1924-1929

Entrées juives
80 000
(20 000 retours)

Communauté juive totale
121 700 en 1925

Cinquième aliyah¹ 1929-1939

Entrées juives
174 000 fuyant le nazisme
entre 1933 et 1939

Communauté juive totale
450 000 en 1940

Population totale palestinienne
1 125 000 en 1940

Jean-Marie Deblonde et Philippe Veyron, *Géopolitique du conflit israélo-palestinien. Les hommes, la terre, l'eau*, Éditions Ellipses, 2009.

1. Depuis la fin du XIX^e siècle et la création du sionisme, il y a eu plusieurs vagues d'immigrations juives, appelées en hébreu « aliyah ».

4 Une réfugiée palestinienne

« En 1948, j'avais huit ans environ, nous avons fui à pied la guerre, nous avions surtout peur d'être massacrés comme les Palestiniens de Deir Yassin. Nous avons beaucoup marché. Le peuple palestinien n'avait pratiquement pas d'armes pour lutter. Les pays arabes n'étaient d'aucune aide réelle ; nous espérions retourner rapidement chez nous une fois la guerre terminée. Le chemin de l'exode nous a menés à Saïda au Sud-Liban. De là, on nous a transférés par train et dans des wagons à bestiaux en Syrie, plus précisément dans la ville de Homs. Quelques années plus tard, j'ai épousé mon cousin et nous avons gagné le camp de Mieh Mieh au Sud-Liban. Nous logions sous des tentes. Par la suite, nous nous sommes installés dans le camp de Chatila à Beyrouth. Mon mari travaillait dans le bâtiment, mais nos revenus étaient modestes. Il a donc été contraint de partir pour le Golfe, au Qatar et à Bahrein afin de subvenir à nos besoins. Nous avons sept enfants. Tous les deux ans, il venait nous rendre visite au Liban. Petit à petit, nous avons construit notre maison au prix de lourds sacrifices financiers. Au début, nous habitions dans des bicoques en tôle ondulée. La gendarmerie libanaise nous interdisait de construire en béton [...]. Lorsque la résistance palestinienne s'est assurée le contrôle des camps, dans les années 70, notre situation a changé. Nous avons eu le droit de construire en dur, nous avons bâti les camps. À peine nous étions-nous installés qu'une bataille a opposé les fedayin¹ à l'armée libanaise [en 1973]. L'armée libanaise a lancé des raids aériens contre nos camps à Beyrouth et ils ont été détruits. Nous avons à nouveau mobilisé toutes nos ressources financières pour reconstruire nos habitations. En 1975, toutefois, nos maisons ont été détruites une seconde fois, lors de l'entrée de l'armée syrienne au Liban ; une entrée qui s'est accompagnée, entre autres, du bombardement des camps [...] et pour la troisième fois nos maisons ont été détruites lors de l'invasion israélienne du Liban en 1982 ; une invasion qui s'est accompagnée des massacres de Sabra et Chatila en septembre 1982 [...]. »

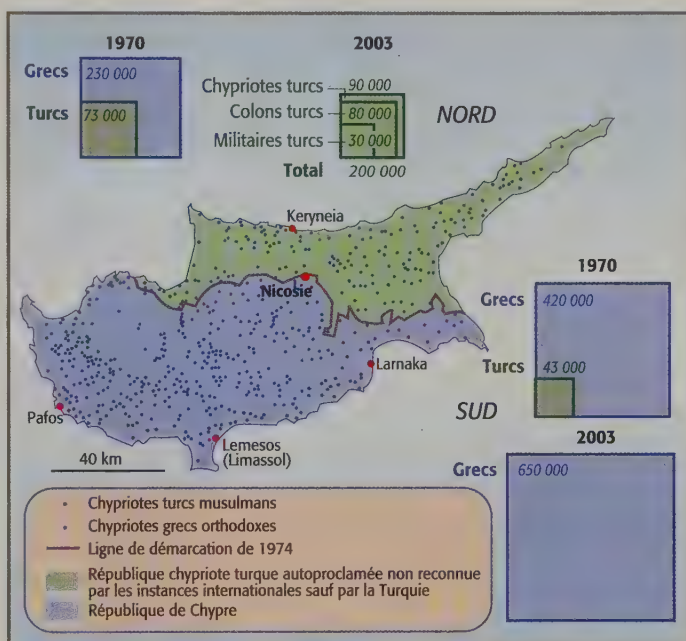
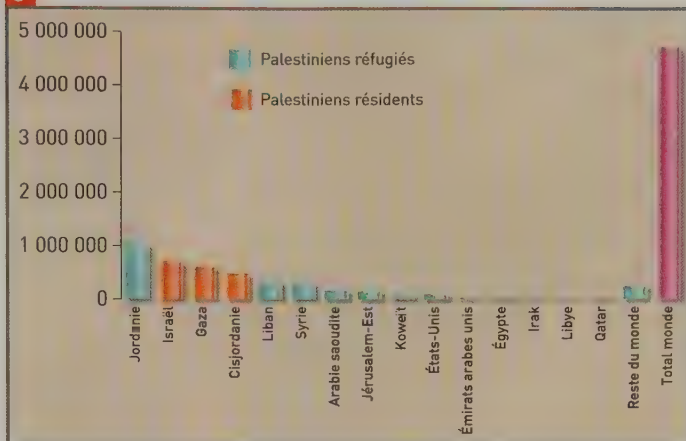
Question : As-tu des parents en Palestine ?

« Mon père et ma mère vivent à Homs, en Syrie. Mes frères et sœurs sont à Lattaquieh, en Syrie. J'ai un frère à Tunis, mon époux à Abou Dhabi. Nous sommes dispersés. Je demande à Dieu de nous rassembler tous, mais la quadrature du cercle est plus facile à réaliser que le rassemblement des Palestiniens. »

Témoignage de **R. Umm Kamâl Sarsawî**, réfugiée au camp de Chatila en 1985, cité dans A.-L. Dupont, C. Mateur-Jaouen, Ch. Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, © Armand Colin, 2011.

1. Combattants palestiniens.

5 La dispersion des Palestiniens en 1993



6 Chypre divisée

Chypre devient indépendante en 1960. Les tensions se multiplient entre chypriotes grecs et turcs. Depuis 1974, l'armée turque occupe 40 % du territoire dans la partie sud.



1. **DOC. 1 ET 5.** Qu'ont en commun les Kurdes et les Palestiniens ?
2. **DOC. 2.** Comment a évolué le peuplement de la Palestine dans l'entre-deux-guerres ?
3. **DOC. 3.** Quelle conséquence la création de l'État d'Israël en 1948 a-t-elle eu sur les juifs vivant jusque-là dans les autres pays du Moyen-Orient ?
4. **DOC. 4 ET 5.** Quelle en a été la conséquence pour les Palestiniens ?
5. **DOC. 3, 4 ET 6.** Quels sont les deux mouvements de population qui accompagnent l'occupation d'un territoire ?
6. **DOC. 4 ET 6.** Comment ont évolué les relations entre peuples de langues ou de religions différentes au Proche-Orient et à Chypre ?
7. **DOC. 4 À 6.** Quels problèmes peut poser le « droit au retour » en Palestine revendiqué par les Palestiniens ?

Repères

1947 Plan de partage de la Palestine par l'ONU

1948 Proclamation de l'État d'Israël

1964 Création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)

Juin 1967 Guerre des Six Jours, Israël occupe le Sinaï, Gaza, la Cisjordanie et le Golan

1973 Guerre du Kippour

1974 L'ONU reconnaît le droit des Palestiniens à l'autodétermination

1993 Accords de Washington entre Israël et l'OLP

Depuis 2000 Échec des négociations entre Israël et l'autorité palestinienne

La question palestinienne

L'idée d'un État pour les Juifs naît à la fin du XIX^e siècle, quand Theodor Herzl crée le « Fonds pour l'implantation juive » destiné à l'achat de terres en Palestine et prône la création d'un État pour les Juifs. Cette aspiration est reconnue par la déclaration du Britannique Lord Balfour en 1917. La politique nazie d'extermination des Juifs rend ce projet vital et débouche sur la création de l'État d'Israël en 1948. Mais les terres revendiquées par les Juifs ne sont pas vierges. Une population y vit : les Palestiniens.

Une terre pour deux peuples : un problème insoluble ?

A ● La difficile naissance de l'État d'Israël



1 La première guerre israélo-arabe (1948-1949)

Les autorités israéliennes proclament la création de l'État d'Israël le 14 mai 1948. Les États arabes voisins lui déclarent alors la guerre ; elle se termine en juillet 1949.

2

Expulsion ou départ volontaire ?

Femmes et enfants arabes fuyant leur village, 1948.

En 1948, la guerre civile entre communautés juive et arabe de Palestine entraîne le déracinement de plus de 750 000 Palestiniens et la destruction de plus de 500 villages. En Israël, des historiens contestent aujourd'hui l'idée d'un « transfert volontaire des populations ». Ce sont les forces militaires israéliennes qui ont procédé à l'expulsion de celles-ci de leurs villes et villages, par l'intimidation ou par la force, dans le cadre du Plan Dalet.

?

1 DOC. 1. Pourquoi le plan de partage de l'ONU de 1947 n'a-t-il pas vu le jour ?

2 DOC. 2 ET 3. Qu'implique la création de l'État d'Israël pour les populations arabes de Palestine ?

3 DOC. 3 ET 4. À quelle date le problème palestinien change-t-il de dimension et de nature ?

4 DOC. 1 ET 4. Qui menace l'existence de l'État d'Israël dans les premières décennies ?

3 La naissance de la question palestinienne

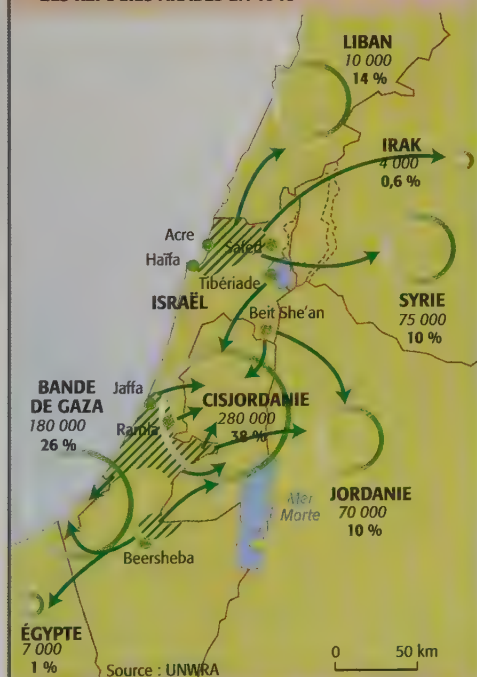
LES VILLAGES DÉTRUITS



Source : Carte de Salman Abu-Sitta, *Commemoration of al-Nābka*, Palestine Land Society, 1998-2004.

Villages détruits entre le 29 novembre 1947 et le 20 juillet 1949 ■ Villes

LES RÉFUGIÉS ARABES EN 1948



Source : UNWRA

Principales régions de départ des populations arabes (avril-déc.1948) 4 000 Nombre de réfugiés par destination (estimation des Nations unies)

● Villes à fortes populations arabes (la plupart ayant migré) 0,6 Répartition par destination (% du total des réfugiés)

4 Les guerres israélo-arabes



OCTOBRE 1956 : CRISE DE SUEZ



■ Israël ■ États arabes

→ Colonnes blindées israéliennes

→ Ripostes égyptiennes

..... Positions de l'ONU en 1957

Zones contrôlées par Israël :

- du 29 au 30 octobre
- du 30 au 31 octobre
- du 1^{er} au 2 novembre

Contrôle complet du Sinaï du 3 au 5 novembre

5-10 JUIN 1967 : GUERRE DES SIX-JOURS



■ Israël ■ États arabes

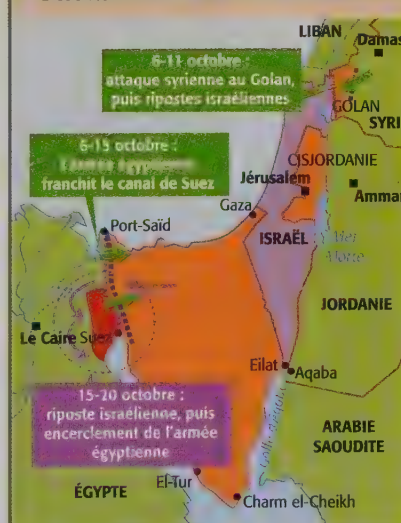
■ Dispositif égyptien le 5 juin 1967

→ Opérations israéliennes

★ Principaux combats

Zone contrôlée par Israël après le cessez-le-feu du 8-9 juin avec la Jordanie, l'Égypte et la Syrie

OCTOBRE 1973 : GUERRE DU KIPPOUR



■ Israël ■ États arabes

■ Territoires occupés par Israël depuis la fin de la guerre des Six-Jours

■ Positions israéliennes à l'ouest du Canal de Suez à la fin des opérations

..... Positions de l'ONU le 25 octobre

→ Attaques égyptiennes et syriennes

→ Ripostes israéliennes

B • L'évolution du combat des Palestiniens : du terrorisme à la bataille juridique

5 La résolution 242 de l'ONU

« Le Conseil de sécurité

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient, Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité, Soulignant en outre que tous les États membres, en acceptant la Charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte :

1. affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

- retrait des forces israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit
- cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force ;

2. affirme en outre la nécessité :

- a. de garantir la liberté de circulation sur les voies d'eau internationales de la région ;
- b. de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

- c. de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région, par des mesures comprenant la création de zones militaires démilitarisées ;

3. prie le Secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les États intéressés en vue de favoriser un accord et de secondar les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions et aux principes de la présente résolution ;

4. prie le Secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial. »

Résolution adoptée à l'unanimité à la 1 382^e séance, le 22 novembre 1967.

6 Le terrorisme, arme des nationalistes

Juillet 1946 Attentat de l'organisation juive Irgoun contre le QG britannique à Jérusalem (100 morts).

Septembre 1948 Assassinat du comte Bernadotte, envoyé de l'ONU, par un commando de l'organisation sioniste Stern.

Décembre 1967 Création du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

Entre 1968 et 1971 Plus de 110 détournements d'avion sont revendiqués par le FPLP.

5 et 6 septembre 1972 Lors des JO de Munich, onze athlètes israéliens sont pris en otage et exécutés par le groupe terroriste palestinien « Septembre noir ».

Décembre 1973 Attentat palestinien contre un avion de la Pan Am à Rome (30 morts).

Décembre 1975 Un commando dirigé par le terroriste pro-palestinien Carlos prend en otage 11 ministres de l'OPEP.

Août 1982 Attentat contre un restaurant juif de la rue des Rosiers à Paris (6 morts), attribué au groupe palestinien du Fatah-Conseil révolutionnaire (FCR).

Décembre 1985 Deux attentats, attribués au FCR, contre la compagnie israélienne El Al à Rome et à Vienne.

Septembre 1987 Attentat contre un magasin Tati à Paris, revendiqué par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (7 morts).

Novembre 1995 Assassinat du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin par un étudiant israélien d'extrême droite.

7 Prise d'otages aux Jeux Olympiques de Munich

« [...] À Munich, le monde a découvert que la violence s'engouffrait désormais dans la moindre brèche laissée ouverte. [...] Il a eu le sentiment d'une rupture. Il a eu le vertige. Il a appelé cela : barbarie. Mais il y a eu autre chose. Il y a eu une manifestation allemande, chrétienne et occidentale. Les morts auxquels on a rendu hommage au cours de cette stupéfiante cérémonie, ce ne sont pas les entraîneurs et les athlètes israéliens abattus. Ce sont les juifs – qu'ils constituent un peuple, une collectivité religieuse ou une collection d'individus – qui ont subi, il y a vingt-huit ans, un génocide, lequel demeure, aujourd'hui encore, insupportable à cette conscience que l'on dit universelle. L'Occident chrétien et blanc a encore mal à ses juifs. Il a raison. La cérémonie de Munich était une messe expiatoire. Que pouvait-elle être d'autre en Allemagne – et dans ce lieu si proche des camps de concentration ? Sans le vouloir, les terroristes palestiniens de Septembre noir, au lieu de rappeler qu'il existait une nouvelle diaspora, faite d'Arabes errants et de personnes déplacées, trahies de toute part à commencer par les leurs, au lieu de concentrer les regards du monde sur la valeur de leur cause en brisant le symbole olympique, ces terroristes n'ont fait qu'aviver la conscience coupable dans les lieux privilégiés de la culpabilité. »

Jean Daniel, « L'héritage de Munich », *Le Nouvel Observateur*, 11 septembre 1972.



5 DOC. 5. Quelle dimension nouvelle prend la question palestinienne en 1967 ?

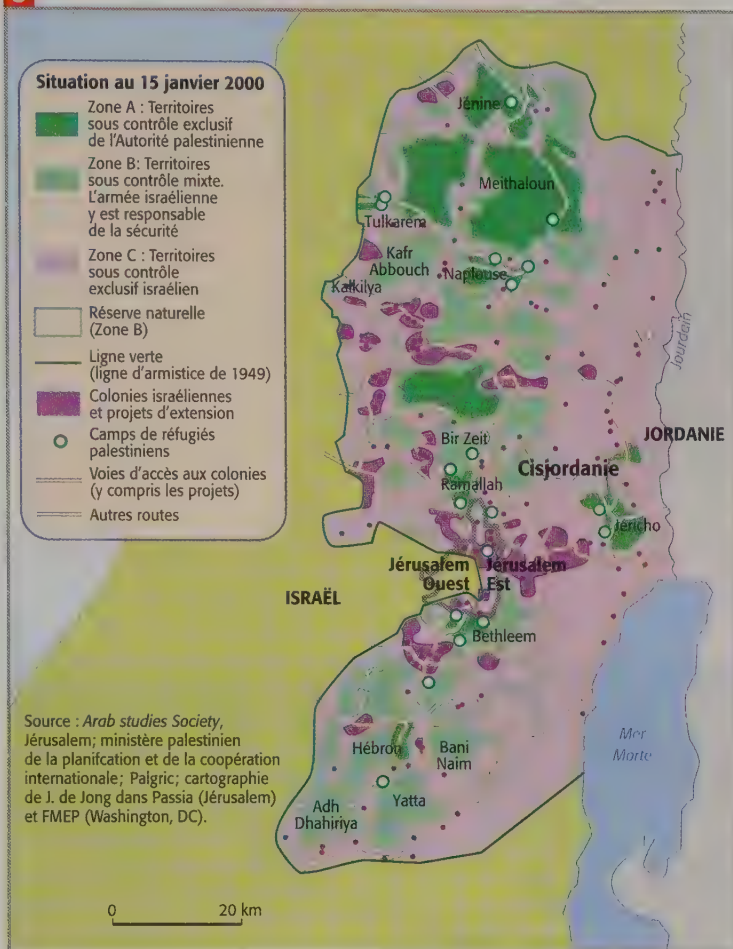
6 DOC. 6 ET 7. Quelle est la réaction des Palestiniens à partir de la fin des années 1960 ?

7 DOC. 5 À 10. Quelles sont les différentes modalités du conflit entre Israéliens et Palestiniens depuis 1948 ?

8 DOC. 6, 7 ET 10. Sur le plan international, comment évolue le combat des Palestiniens ?

9 DOC. 8 ET 10. Pourquoi l'État israélien refuse-t-il la reconnaissance d'un État palestinien ?

8 Colonisation Israélienne en Cisjordanie



10 Les palestiniens demandent un État reconnu par l'ONU

« Les dirigeants palestiniens ont décidé de demander la semaine prochaine à l'ONU une reconnaissance pleine et entière d'un État après des années de négociations avec Israël. Cette entité serait constituée de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est.

Pour l'instant, les Palestiniens disposent d'un statut d'observateur aux Nations unies. L'octroi d'une reconnaissance d'État de droit exige l'approbation du Conseil de sécurité mais les États-Unis, alliés d'Israël, ont fait savoir qu'ils feront usage de leur droit de veto à toute résolution en ce sens. [...]

Benjamin Netanyahu¹ a fait une tournée en Europe cette année pour défendre la position de sa diplomatie et s'assurer que les grandes démocraties voteraient contre la demande palestinienne. L'Union européenne n'a pas encore dit quelle serait sa position. Au moins 120 des 193 États membres de l'ONU se disent prêts à soutenir les Palestiniens – ce qui pourrait leur permettre de rejoindre d'autres institutions internationales, comme la Cour pénale internationale de La Haye. C'est cette perspective qui inquiète le plus Israël, qui craint que les Palestiniens ne contestent devant la CPI la présence de 500 000 colons israéliens sur les territoires pris en 1967. La plupart des grandes puissances jugent ces colonisations illégales.

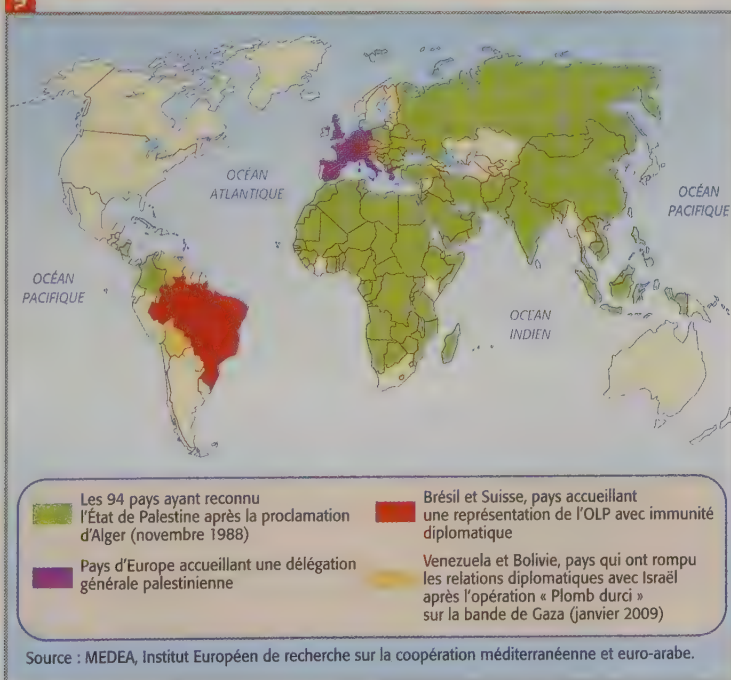
« Cette initiative dangereuse pourrait détériorer la situation sur le terrain, affaiblir les Palestiniens relativement modérés et encourager les activités terroristes », a dit Moshe Yaalon, ministre des Affaires stratégiques et proche allié de Netanyahu.

Il a prévenu cette semaine qu'Israël, et peut-être leurs alliés, pourraient prendre des mesures ayant « des conséquences négatives sur la viabilité de l'entité palestinienne ».

Nidal al Moughrabi, Clément Guillou et Gilles Trequesser, *L'Express*, 14 septembre 2011.

1. Premier ministre israélien

9 Vers la reconnaissance d'un État palestinien ?



VERS LE BAC Composition

La question palestinienne depuis 1947.

Vous pouvez adopter le plan suivant :

I. 1947-1967 : la décolonisation de la Palestine britannique entraîne un conflit israélo-arabe dont les Palestiniens sont les laissés pour compte

II. 1967-1993 : la question palestinienne change de nature

III. Depuis 1993 : l'impasse du processus de partage d'un territoire en deux États



Du nationalisme aux identités religieuses

La contestation contre l'ingérence des grandes puissances est passée d'un discours nationaliste à une rhétorique religieuse. Cette dernière dénonce aussi les pouvoirs dictatoriaux. En Iran, en Afghanistan, en Palestine, voire en Israël, la religion tend à masquer toutes les autres composantes des identités, en particulier sociales, politiques et linguistiques.

Comment les revendications nationales ou politiques du début du siècle ont-elles pris une dimension religieuse ?

A • Le nationalisme arabe

1 Un nationalisme arabe laïc au milieu du XX^e siècle

« **Article 1.** Le Parti Baath est un parti arabe global qui fonde des branches dans tous les pays arabes. Il ne traite de politique régionale que du point de vue de l'intérêt arabe supérieur.

Article 5. Le Parti Baath arabe est démocratique. Il croit que la souveraineté appartient au peuple. Celui-ci seul est source de toute autorité et pouvoir. [...]

Article 6. Le Parti Baath arabe est révolutionnaire. Il croit que ses objectifs primordiaux pour faire renaître (*baath*) le nationalisme arabe et édifier le socialisme ne pourront être atteints que par la révolution et la lutte [...] C'est pourquoi il décide :

- a. de lutter contre la colonisation étrangère pour libérer la patrie arabe de façon absolue et totale ;
- b. de lutter pour réunir tous les Arabes en un seul État indépendant ;
- c. de renverser la situation de corruption dans tous les aspects de la vie intellectuelle, économique, sociale et politique.

Article 7. La patrie arabe est ce territoire qu'habite la nation arabe et qui se situe entre les montagnes du Taurus et de Bastakwey, le golfe de Bassora, la mer d'Arabie, les montagnes d'Éthiopie, le Sahara, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée.

Article 9. Le drapeau de l'État arabe est celui de la révolte arabe qui éclata en 1916 pour libérer et unifier la nation arabe.

Article 10. Est arabe quiconque dont la langue est l'arabe, qui a vécu sur la terre arabe ou aspire à y vivre, et est convaincu de son appartenance à la nation arabe.

Article 12. La femme arabe jouit de la plénitude des droits civiques, et le Parti lutte en vue d'améliorer sa condition afin de l'en rendre capable. »

Extrait de la Constitution du Parti Baath arabe, rédigée par Michel Aflak, *Un Syrien chrétien en 1947*, trad. de 1947 citée par Olivier Carré, *La Syrie aujourd'hui*, Éditions du CNRS, 1980.



2 La crise de Suez

L'Égypte est au cœur de différents enjeux en 1956. Nasser nationalise le canal de Suez détenu par une compagnie franco-britannique et voie stratégique pour les Britanniques. La France est par ailleurs hostile au soutien que le dirigeant égyptien apporte aux nationalistes en Algérie. Ces deux puissances européennes poussent alors Israël, dont l'Égypte bloque l'accès à la mer Rouge, à envahir cette dernière. Les troupes françaises et anglaises, photographiées ici en train de hisser le drapeau britannique à Port Saïd, interviennent alors. Mais la pression des deux Grands, en pleine Guerre froide, fait échouer les plans franco-britanniques. Nasser apparaît alors comme le héros du nationalisme arabe contre les puissances coloniales.

Nasser, héros du nationalisme arabe

« Au cours d'un discours tonitruant le 26 juillet, il annonce à Alexandrie la nationalisation du canal de Suez. On n'a pas oublié la tentative de riposte franco-britannique, l'opération combinée de Londres, de Paris et de Tel-Aviv [...]. Le Raïs¹ a été à deux doigts de la défaite militaire, mais Washington et Moscou obligent les envahisseurs à se retirer. [...] Le rude maître de l'Égypte est devenu le professeur d'espoir du monde arabe tout entier. Ce triomphe est lourd d'un immense péril : choisissant l'arabisme, qui lui ouvre la voie d'alliances étendues à 80 millions de "frères", de Casablanca à Aden, il entre ainsi dans un jeu épuisant d'équilibres, de conquêtes, de replis et d'arbitrages toujours recommencés et, par la voie de l'arabisme, dans celle de la guerre permanente avec Israël. »

Jean Lacouture, *Le Monde*, 30 septembre 1970.

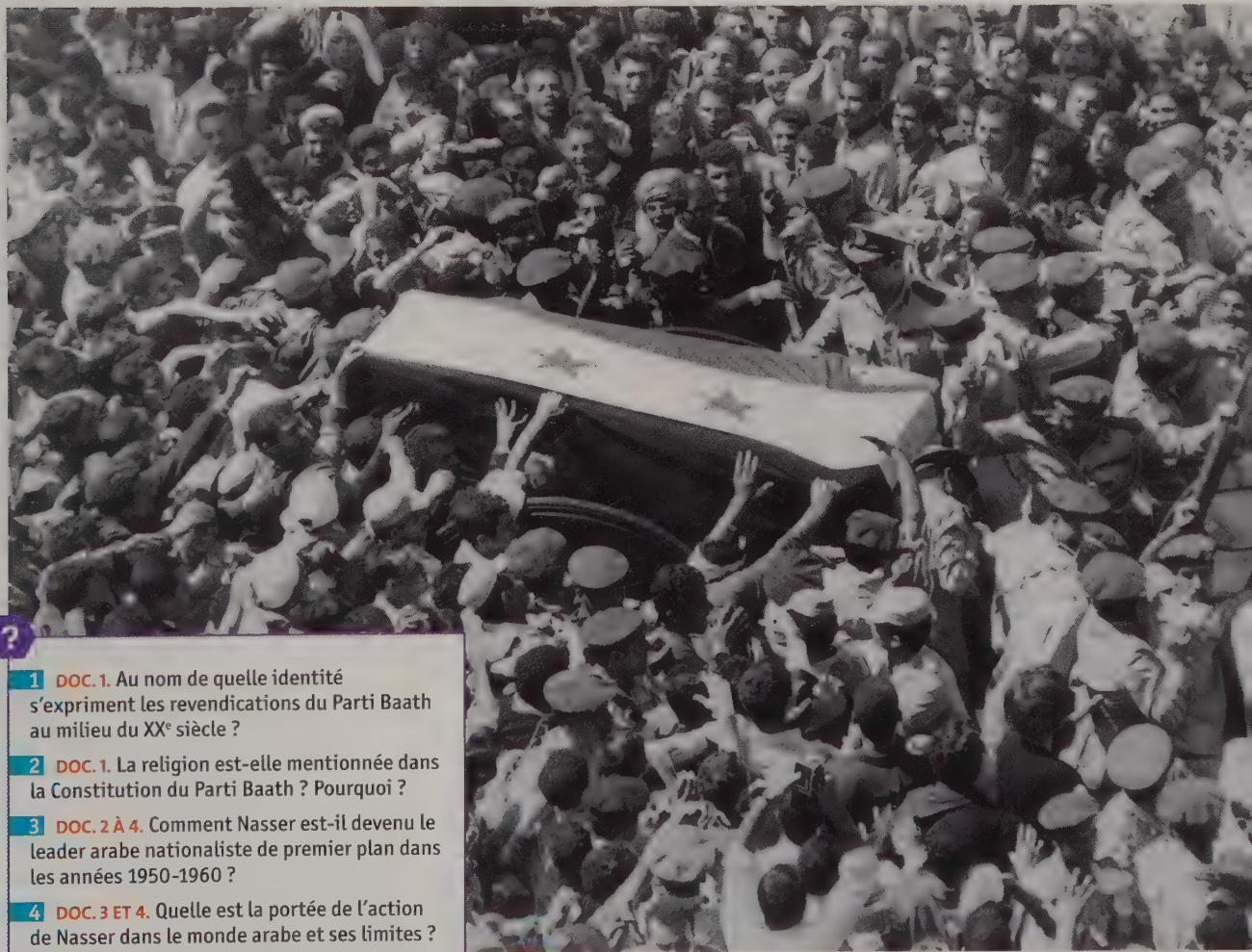
1. Terme arabe qui désigne le Président. C'est devenu le surnom de Nasser.



4

Nasser soutient la cause palestinienne

Rencontre entre Nasser et Yasser Arafat, leader de l'OLP, à Rabat au Maroc, le 26 décembre 1969.



?

1 DOC. 1. Au nom de quelle identité s'expriment les revendications du Parti Baath au milieu du XX^e siècle ?

2 DOC. 1. La religion est-elle mentionnée dans la Constitution du Parti Baath ? Pourquoi ?

3 DOC. 2 À 4. Comment Nasser est-il devenu le leader arabe nationaliste de premier plan dans les années 1950-1960 ?

4 DOC. 3 ET 4. Quelle est la portée de l'action de Nasser dans le monde arabe et ses limites ?

5 DOC. 5. Quel vide crée la mort de Nasser, en Égypte et dans le monde arabe ?

5

Les funérailles de Nasser

La foule se masse autour du cercueil de Nasser au Caire, le 1^{er} octobre 1970.

B • La confessionnalisation des identités et des conflits

6 Un nationalisme islamiste, le Hamas

Extraits de la charte du Hamas, parti palestinien islamiste, fondé en 1987 avec le soutien tacite d'Israël pour contrer l'influence de l'OLP, Organisation de libération de la Palestine, dirigée par Yasser Arafat jusqu'à sa mort en 2004.

« **Article 1.** Le mouvement de la résistance islamique : l'islam est sa règle. [...] »

Article 2. Il est une des ailes des Frères musulmans en Palestine. [...] »

Article 3. La structure fondamentale [...] est constituée de musulmans qui ont fait allégeance à Dieu. [...] »

Article 7. Le Mouvement de la Résistance Islamique est l'un des épisodes du jihad mené contre l'invasion sioniste. Il est étroitement lié au soulèvement du martyr de Izz al-Dîn al-Qassâm et de ses frères combattants du jihad des Frères musulmans en 1936 ; il est aussi étroitement lié à un autre épisode, celui du jihad des Palestiniens, des efforts et du djihad des Frères musulmans dans la guerre de 1948, de même que des opérations de jihad menées par les Frères musulmans en 1968 et plus tard.

Article 13. Les initiatives de paix et les conférences internationales pour régler la question palestinienne vont à l'encontre du Mouvement de la Résistance Islamique. Renoncer à quelque partie de la Palestine, c'est renoncer à une partie de la religion. Le patriotisme du MRI fait partie de la religion.

Article 20. Notre ennemi a adopté les châtiments collectifs pour pratiques courantes ; il prive les gens de leur patrie et de leurs propriétés, il les pourchasse dans leur exode et lieux de rassemblement [...] avec la création de centres de détention [...] dans des conditions inhumaines. Le nazisme des Juifs vise les femmes et les enfants ; [...] ils terrorisent la population, pillent leurs biens [...]. Ils se comportent comme les pires criminels. Le bannissement loin de la patrie constitue l'une des formes du meurtre. »

Citée dans Jean-François Legrain, *Les Voies du soulèvement palestinien 1987-1988*, CEDEJ-CNRS, 1991.

7 Israël, « État juif »

« Le gouvernement israélien [...] ne doit donc pas exiger des Palestiniens qu'ils reconnaissent [Israël] en tant qu'État juif, car ce serait, pour Israël, déclarer que tout citoyen dont la mère n'est pas juive ou qui ne s'est pas converti avec l'un de nos rabbins orthodoxes n'est qu'un citoyen de seconde zone et que ses droits en tant qu'être humain et en tant que citoyen ne sont pas garantis. [...] »

L'attachement d'un citoyen à un État repose sur sa citoyenneté, non sur sa religion : il ne dépend pas de sa tribu ou du patrimoine génétique de sa mère. Si certains, au gouvernement, se considèrent plus juifs qu'Israéliens, c'est leur droit, et ils peuvent respecter tous les préceptes religieux et faire toutes les prières. Mais ces considérations sont déplacées dès lors qu'il s'agit des liens entre l'État d'Israël et ses voisins. [...] »

L'État d'Israël a été créé en tant qu'État civil, État de droit, et non comme un État régi par la *halaka* (la loi religieuse juive). Il a été créé par les « représentants du Yichouv juif [résidents et nouveaux immigrants juifs de la Palestine avant la création de l'État d'Israël] et le mouvement sioniste ». Et non par les ultra-orthodoxes auxquels s'enchaînent nos ministres [...]. Laissons les ministres du gouvernement israélien se sentir aussi juifs qu'ils le veulent, laissons leurs voix s'élever en prières, laissons-les porter leurs *tefillin* [ou phylactères, petites boîtes carrées renfermant des bandes de parchemin sur lesquelles sont inscrits des versets de la Bible, que les juifs orthodoxes portent au bras gauche et sur la tête pendant la prière du matin]. Mais ils doivent garder à l'esprit qu'ils sont au service du gouvernement d'Israël, d'un État qui continue de se dire démocratique. En d'autres termes, ils sont les représentants de l'ensemble des citoyens et en sont responsables.

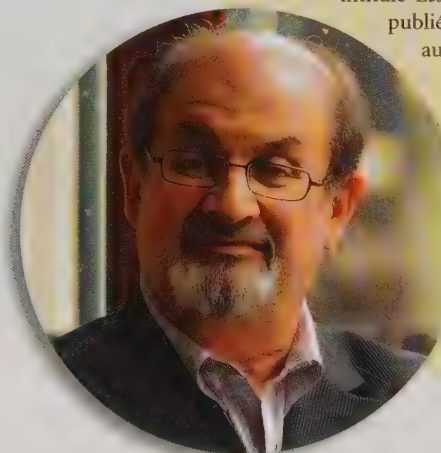
Il serait donc plus intelligent d'exiger des Palestiniens qu'ils reconnaissent Israël comme un État souverain, et de ne pas exercer sur eux la même contrainte que celle que certains citoyens israéliens exercent sur nous : celle de la religion et des rabbins. »

Shulamit Aloni, « Une démocratie boiteuse », *Ha'Aretz*, 15 novembre 2007, cité dans *Courier International*, 26 octobre 2011.

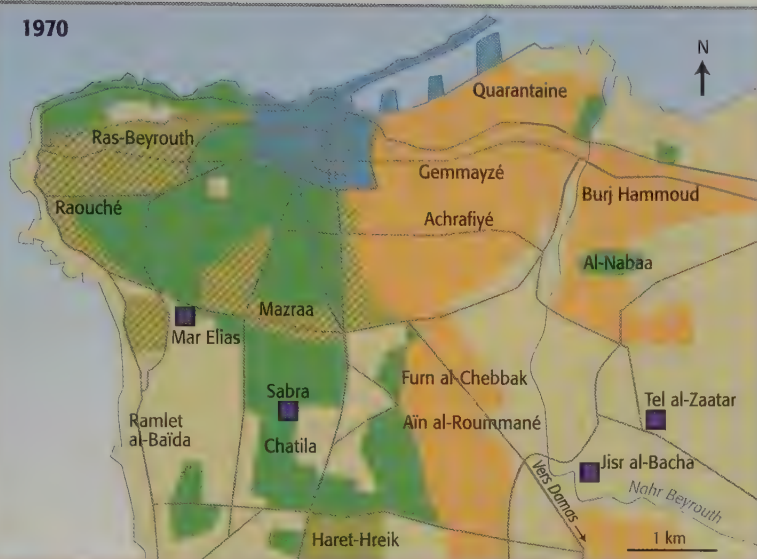
8 L'Iran condamne à mort Salman Rushdie

Fatwa (avis juridique) prononcé contre le citoyen britannique d'origine indienne, Salman Rushdie, en 1989, par l'ayatollah Khomeini, guide suprême de la République islamique d'Iran (1979-1989).

« Au nom de Dieu tout puissant. Il n'y a qu'un Dieu à qui nous retournerons tous. Je veux informer tous les musulmans que l'auteur du livre intitulé *Les Versets sataniques*, qui a été écrit, imprimé et publié en opposition à l'islam, au prophète et au Coran, aussi bien que ceux qui l'ont publié ou connaissent son contenu, ont été condamnés à mort. J'appelle tous les musulmans zélés à les exécuter rapidement, où qu'ils les trouvent, afin que personne n'insulte les saintetés islamiques. Celui qui sera tué sur son chemin sera considéré comme un martyr. C'est la volonté de Dieu. De plus, quiconque approchera l'auteur du livre, sans avoir le pouvoir de l'exécuter, devra le traduire devant le peuple afin qu'il soit puni pour ses actions. Que Dieu vous bénisse tous. »



1970



■ Quartiers à majorité musulmane ▨ Quartiers mixtes ■ Camp palestinien
 ■ Quartiers à majorité chrétienne ■ Centre ville et zone portuaire — Ligne de démarcation

1990



9 La confessionnalisation au Liban

Évolution de la répartition de la population de Beyrouth, capitale du Liban, au cours de la guerre civile qui a déchiré le pays de 1975 à 1990. Lors de cette guerre, différents courants s'opposent sur la politique extérieure à mener, la position à adopter face à l'afflux des réfugiés palestiniens et pour le contrôle du pouvoir.

?

- 6 **DOC. 4, 6 ET 7.** Quelle évolution suivent les protagonistes du conflit israélo-palestinien à la fin du XX^e siècle ?
- 7 **DOC. 7.** Quels problèmes se posent si l'État d'Israël se définit comme État juif ?
- 8 Quel peut être l'intérêt d'une telle décision ?
- 9 **DOC. 9.** Comment évolue la répartition de la population de Beyrouth entre 1975 et 1990 ? Dans quel contexte ?
- 10 **DOC. 8, 10 ET 11.** À qui s'adressent les messages de l'imam Khomeiny et d'Oussama Ben Laden ?
- 11 Comment sont désormais perçus les conflits dans la région ?

10 Une vision exclusivement « religieuse » du monde...

Communiqué annonçant la création du Front Islamique mondial du Jihad contre les juifs et les croisés, 23 février 1998, signé par Ben Laden et cinq autres dignitaires.

« Les États-Unis occupent les lieux les plus saints de la terre de l'islam – la péninsule Arabique –, pillent ses richesses, dictant leurs règles à ses dirigeants [...], et transformant leurs bases dans la Péninsule en fer de lance pour combattre les peuples musulmans voisins. [...]

En dépit de la grande dévastation infligée au peuple irakien par l'alliance croisés-sionistes et du grand nombre de morts, qui a dépassé le million, en dépit de tout cela, les Américains essaient une fois de plus de commettre d'horribles massacres. [...]

Si les objectifs américains derrière ces guerres sont religieux et économiques, ils servent aussi à détourner l'attention sur l'occupation d'al-Qods (Jérusalem) et sur les meurtres de musulmans par Israël. »

Communiqué cité dans *Dictionnaire mondial de l'islamisme*, « Les Cahiers de l'Orient », © Plon, 2002.



11 ... et ses effets

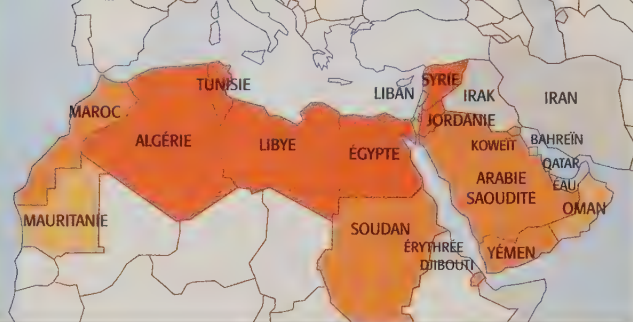
Pakistanaï brandissant le portrait de Ben Laden après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

VERS LE BAC Composition

Le Moyen-Orient, foyer de tensions identitaires au XX^e siècle.

Vous pouvez adopter le plan suivant :

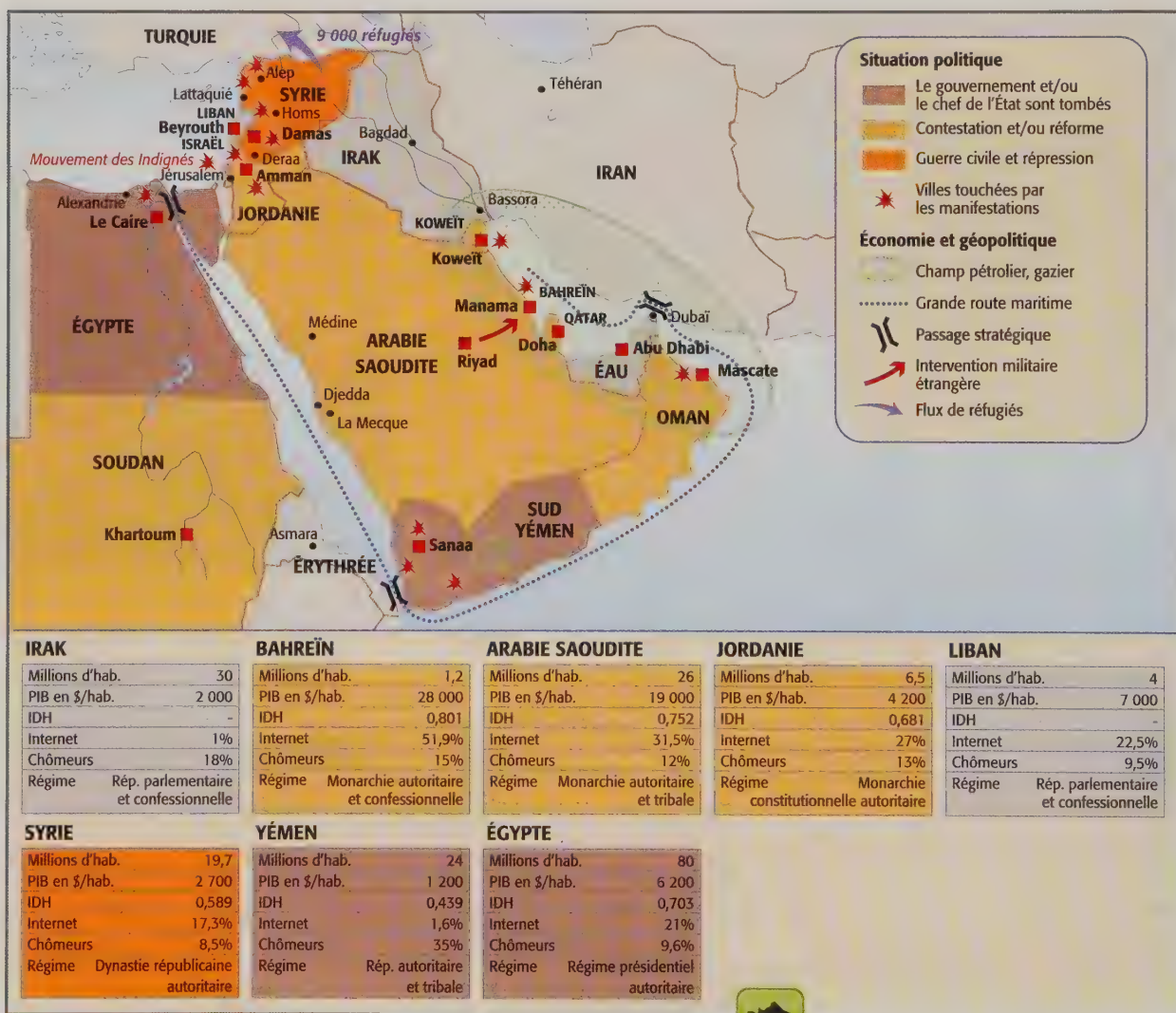
- I. L'affirmation des nationalismes : acteurs, moyens et crises
- II. Divisions et identités religieuses
- III. L'islam, arme politique sur la scène internationale depuis 1979



« Printemps arabe » et « Indignés » »

Dans toutes les sociétés du Moyen-Orient, la modernisation, dont témoigne l'évolution des taux d'alphabétisation et des indices de fécondité, porte en elle les germes de profonds bouleversements. Après des décennies à supporter des régimes autoritaires et clientélistes, les populations locales, ouvertes sur le monde grâce à internet et aux moyens modernes de communication, exigent plus de démocratie et un meilleur partage des richesses.

Comment s'expliquent les mouvements populaires des « Indignés » et le « Printemps arabe » au Moyen-Orient ?



2 Démographie et politique

« Les démographes voient s'effondrer depuis une trentaine d'années la fécondité dans le monde musulman. De 6,8 enfants par femme en 1975, la moyenne est tombée à 3,7 en 2005 [...]. L'indice de fécondité est désormais en Iran et en Tunisie le même qu'en France. Un tel retournement a des ressorts culturels et sociaux profonds : il est le signe d'un bouleversement des équilibres traditionnels. Un bouleversement qui irradie les rapports d'autorité, les structures familiales, les références idéologiques, le système politique. »

Youssef Courbage et Emmanuel Todd, *Le rendez-vous des civilisations*, © Le Seuil, 2007.

4 Les manifestations d'« Indignés » en Israël

« L'exaspération alimentée par la hausse du coût de la vie et de l'évolution du pays vers un modèle de plus en plus inégalitaire – qui rompt avec les promesses de ses origines – a précipité, le 3 septembre, près d'un demi-million de personnes dans les rues à Tel-Aviv et dans les principales villes du pays. Sans précédent. Une telle mobilisation ne peut que surprendre le Premier ministre du Likoud¹, Benyamin Nétanyahou. Cet intégriste néo-libéral a construit son retour en politique à partir de 2003, après un premier passage écourté à la tête du pays entre 1996 et 1999, sur le démantèlement de ce qui restait de l'État-providence israélien. [...]

Le message des « Indignés » israéliens dépasse largement, comme le croit le grand éditorialiste du *Yediot Aharonot*, Nahum Barnea, le paradoxe d'un pays en forte croissance qui ne voit pas baisser le nombre de ses pauvres.

La démocratie israélienne, longtemps exemplaire, est en effet malade. Malade de son système électoral, la proportionnelle, qui émiette la représentation nationale en autant de clientèles qu'elle compte de partis. Malade, tout aussi paradoxalement, du consensus quasi automatique qui prévaut sur les questions de sécurité, souvent agitées jusqu'à l'obsession – consensus qui empêche toute forme de débat. Malade des comportements de ses serviteurs, trop souvent entraînés en justice pour corruption et abus de pouvoir pour qu'ils ne finissent pas par instiller colère ou défiance dans l'opinion. »

Éditorial du *Monde*, 6 septembre 2011.

1. Parti de la droite israélienne.

- ?**
- 1 **DOC. 1, 2 ET 3.** Quel facteur contribue à expliquer le vaste mouvement qu'on appelle le « Printemps arabe » en 2011 ?
 - 2 **DOC. 4 ET 5.** En quoi « Printemps arabe » et mouvement des « Indignés » se rejoignent-ils ?
 - 3 **DOC. 4 ET 5.** Quels sont les motifs de ces mouvements ?
 - 4 **DOC. 1 ET 5.** Qu'est-ce qui a pu contribuer à la « contagion » du mouvement de révolte dans la région ?
 - 5 **DOC. 1 ET 5.** Quelles sont les réactions des pouvoirs face au mouvement ?
 - 6 **En quoi ces mouvements de contestation reflètent-ils la mutation profonde des sociétés du Moyen-Orient ?**

3 Alphabétisation et fécondité

	Alphabétisation des hommes ¹	Alphabétisation des femmes ²	Chute de la fécondité ³
Liban	1920	1957	1950
Turquie	1932	1969	1950
Jordanie	1940	1966	1985
Syrie	1946	1971	1985
Arabie Saoudite	1957	1976	1985
Irak	1959	2005	1985
Égypte	1960	1988	1965
Iran	1964	1981	1985
Yémen	1980	2006	1995

Youssef Courbage et Emmanuel Todd, *Le Rendez-vous des civilisations*, © Le Seuil, 2007.

1. Date à laquelle le pays franchit le seuil des 50 % des hommes âgés de 20 à 24 ans alphabétisés.
2. Date à laquelle le pays franchit le seuil des 50 % des femmes âgées de 20 à 24 ans alphabétisées.
3. Date à partir de laquelle le taux de fécondité des femmes commence à diminuer.

5 Le Koweït touché par le « Printemps arabe »

« Le vent de changement dans le monde arabe souffle sur le Koweït où la pression de la rue a forcé le gouvernement à démissionner même si la contestation ne remet pas en cause le régime princier. [...] « La démission du gouvernement est le premier fruit d'une campagne contre la corruption lancée par la jeunesse », se réjouit mardi un député de l'opposition, Fayçal al-Muslim, sur son compte Twitter. [...]

Le Koweït, assis sur le dixième des réserves mondiales de pétrole, est un véritable État providence pour ses citoyens [...] que les observateurs étrangers s'étonnent de voir manifester. « Nous voulons lutter contre la corruption et élargir les libertés. Les pays arabes réalisent des acquis démocratiques et nous voulons élargir notre démocratie », dit à l'AFP un jeune militant, Nassar al-Khaledi. [...]

Le pays a un système unique, souvent décrit comme une « demi-démocratie » avec un Parlement qui peut renverser le Premier ministre et les ministres individuellement mais pas tout le cabinet. L'émir a le pouvoir de nommer le Premier ministre qui a toujours été choisi au sein de sa famille, celle des Al-Sabah qui règne depuis plus de 250 ans.

Un groupe de jeunes a appelé en septembre à une véritable monarchie constitutionnelle, un Premier ministre de l'extérieur de la famille régnante et des réformes du système électoral. Le Parti Oumma (islamique) a demandé lundi une légalisation des partis politiques, un gouvernement élu [...]. Le Mouvement progressiste, un groupe de libéraux, a quant à lui appelé [...] à un « système parlementaire complet ». [...] Outre les réformes politiques, des groupes et des militants ont fait pression pour des réformes économiques pour mettre fin à la forte dépendance du pays par rapport aux revenus du pétrole qui fournit 94 % des recettes publiques. »

Article paru dans *Le Point*, via AFP, 29 novembre 2011.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 4 ET 5. Après avoir rappelé ce qu'on appelle le « Printemps arabe » et ses dates, vous expliquerez ses causes et pourquoi il touche aussi bien des États arabes qu'Israël.

SUJET 24

Les tensions dans le Golfe persique

Après avoir présenté et resitué le document dans son contexte, vous montrerez comment il témoigne de l'imbrication des facteurs de tensions au Moyen-Orient.

1 Lettre du vice-premier ministre irakien à la Ligue arabe (16 juillet 1990)

- 1 « L'Irak croit que les Arabes, dans tous leurs pays, sont une seule nation [...]. Ce qui nous a incités à vous écrire cette lettre, c'est que nous faisons aujourd'hui l'expérience, malheureusement, d'un comportement du Koweït qui ne cadre pas avec les conceptions panarabes rappelées ci-dessus [...].
- 5 Tous les Arabes honnêtes [...] ont dit que, durant la guerre contre l'Iran, l'Irak défendait la souveraineté de la nation arabe tout entière, des pays du Golfe et du Koweït en particulier.
- 10 Tout d'abord, on sait bien que, depuis l'époque coloniale et les divisions que les colonialistes ont imposées à la nation arabe, la question de la délimitation des frontières est restée en suspens entre l'Irak et le Koweït. [...] Or, durant les longues années de guerre [contre l'Iran] le gouvernement koweïtien a profité de l'engagement de l'Irak dans la guerre [...] pour implanter sur le territoire irakien des postes militaires et des postes de police, des installations pétrolières et agricoles [...].
- 15 Le second point est le suivant [...] : depuis le moment où l'Irak a commencé à élever la voix en appelant à recouvrer les droits des

Arabes de Palestine et en attirant l'attention sur le danger que représentait la présence américaine dans le Golfe, le gouvernement koweïtien s'est mis à pratiquer une politique injuste [...] en submergeant le marché de quantités de pétrole bien supérieures à leurs quotas tels que fixés par l'OPEP [...]. Cette politique délibérée a provoqué une chute considérable des prix [...]. Ce qui veut dire que l'Irak a subi une perte de plusieurs milliards de dollars à un moment où il traversait une crise financière due au coût de la défense légitime de ses territoires, de sa sécurité, de son inviolabilité [...].

[De plus] le Koweït a implanté des installations pétrolières sur la partie sud du gisement irakien de Rumaylah et y a pompé du pétrole. Aussi il devient clair que le Koweït faisait du dumping (1) sur le marché mondial en partie grâce au pétrole volé dans le gisement irakien de Rumaylah. Ainsi il a doublement nui à l'Irak, et délibérément [...]. »

Lettre de **Tarek Aziz** à la Ligue arabe, dans A.-L. Dupont, C. Mayeur-Jaouen, Ch. Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, Paris, Armand Colin, 2011.

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes de la consigne

« l'imbrication des facteurs de tensions » : l'étude doit se concentrer sur ce thème.

2 ANALYSER LE DOCUMENT

→ Présenter le document

- 1 Qui est Tarek Aziz, l'auteur du document ?
- 2 Quel bouleversement survenu dans les relations internationales en 1991 peut expliquer que l'Irak prenne le risque de se lancer dans une guerre ?

→ Repérer la structure du document et confronter les documents

- Le rôle de leader du nationalisme arabe revendiqué par l'Irak (lignes 1 à 8)
- L'héritage de la colonisation (lignes 9 à 16)
- L'aspect stratégique de l'exploitation des hydrocarbures (lignes 17 à 33)

→ Mobiliser ses connaissances

→ Reportez-vous à la leçon 2

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Organiser sa réponse

L'étude du texte de Tarek Aziz fait apparaître trois sujets de tensions.

Proposition de plan

- a) L'Irak entend prendre la relève du panarabisme au Moyen-Orient contre un pays qui aurait « trahi » la cause arabe
- b) Des frontières contestées héritées de la colonisation
- c) L'enjeu de l'exploitation et des voies de transport du pétrole

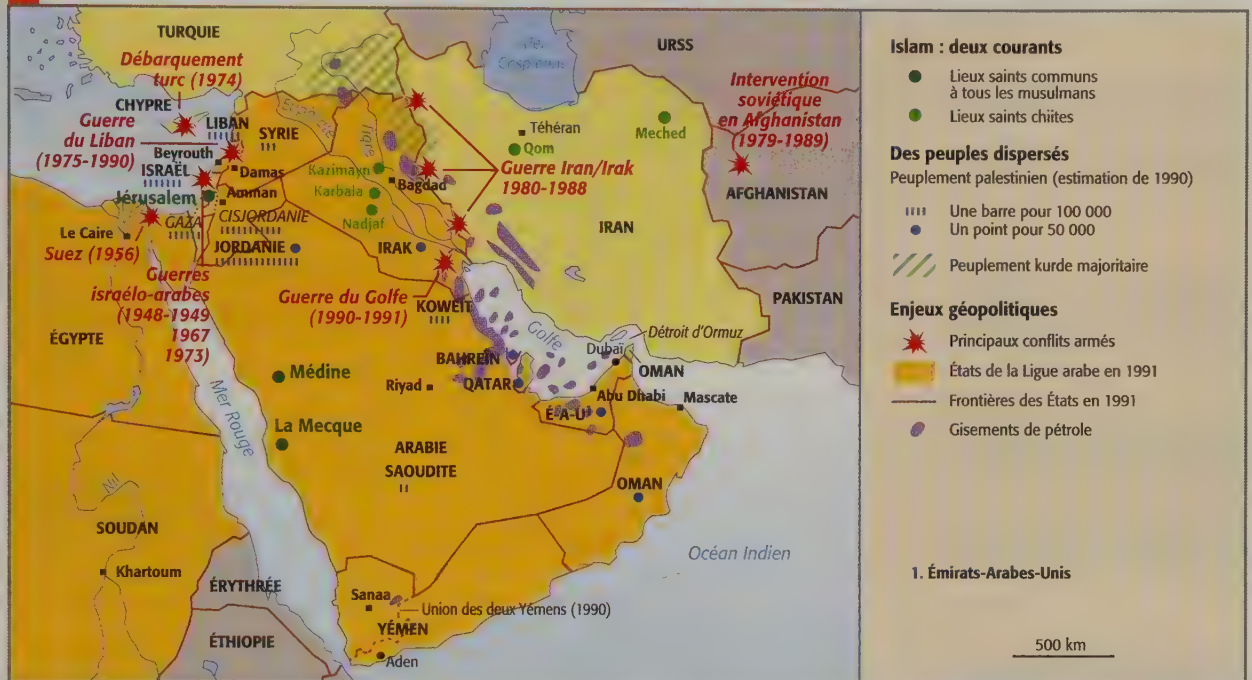
→ Rédigez le développement

3 Rédigez le développement en suivant le plan proposé.

Le Moyen-Orient, une région instable

Après avoir rappelé le contexte de la période 1945-1991, vous expliquerez pourquoi le Moyen-Orient est une région de fortes tensions.

Enjeux, fractures et conflits au Moyen-Orient (1945 à 1991)



MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes de la consigne

- « 1945-1991 » : il s'agit d'expliciter les principaux enjeux des relations internationales durant cette période.
- « une région de fortes tensions » : le mot « tensions » a un sens large. Il ne s'agit pas que des conflits armés. D'autres enjeux sont à prendre en compte.

2 ANALYSER LE DOCUMENT

→ Dégager le sens général du document par rapport au thème étudié

Pour une carte, il faut s'attacher à repérer l'organisation de la légende, le choix des figurés (linéaires, ponctuels), la représentation d'une évolution ou d'une situation intermédiaire (plages de couleurs, hachures...).

Pour vous guider dans cette analyse, répondez aux questions suivantes :

- 1 Quels éléments de la carte soulignent une instabilité ? Quels éléments apportent des facteurs d'explications des conflits ?

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Organiser sa réponse

Proposition de plan

- a) Une zone où interviennent les grandes puissances
- b) Une mosaïque de religions, d'ethnies, de régimes politiques et des frontières établies parfois arbitrairement.
- c) Le contrôle des gisements de pétrole : un enjeu majeur.

→ Rédiger le développement

- 2 Rédigez votre réponse en suivant le plan proposé.

SUJET 26

Les hydrocarbures au Moyen-Orient

Accroche

Analyse du sujet

Problématique Annonce du plan

Une phrase d'introduction qui résume l'idée générale

Un paragraphe = un argument

Un argument...

... est ensuite développé

Un argument, illustré par un exemple.

Introduction

Le XX^e siècle est au Moyen-Orient l'âge de l'or noir. Depuis 1908, date de construction du premier puits dans le Kurdistan iranien, l'exploitation s'est intensifiée pour répondre aux besoins grandissants de l'économie mondiale. La concentration des gisements dans des zones peu peuplées ou peu industrialisées pose la question du transport et de la sécurité des grands flux. D'un siècle à l'autre, les bénéfices liés à l'exploitation du pétrole ont fortement augmenté et ont touché un nombre croissant d'acteurs de la filière. La présence de ressources pétrolières importantes, mais inégalement réparties crée des inégalités de richesse dans la région. L'or noir est-il une chance ou un malheur pour le Moyen-Orient ?

On peut distinguer trois grandes périodes : la première moitié du XX^e siècle, la Guerre froide, puis le nouvel ordre mondial après 1991.

I - 1918-1945 : Les puissances coloniales aux commandes

La découverte de gisements de pétrole au début du XX^e siècle dans l'Est de l'Empire ottoman accroît l'emprise des puissances, européennes d'abord, sur le Moyen-Orient.

La découverte des premiers puits de pétrole en Iran au début du XX^e siècle inaugure une période d'intense exploitation des gisements d'hydrocarbures. L'exploitation pétrolière est alors prise en charge par les puissances coloniales (Russie-URSS, France, Royaume-Uni, États-Unis), seules capables de financer les infrastructures nécessaires à l'exploitation et au transport (oléoducs ou gazoducs). En 1920, le pétrole est un des enjeux du découpage des mandats britanniques dans la région.

Européens et Américains recueillent l'essentiel des profits à travers de grandes compagnies privées, les *majors*, comme la British Petroleum (BP) ou la Royal Dutch Shell. Elles se livrent une âpre concurrence, se partagent la région et ne reversent qu'une infime partie de leurs revenus aux populations locales, les *royalties*. Une seule compagnie est liée à un État, c'est l'*Aramco* (Arabian American Company), qui voit le jour au moment de l'alliance historique entre la dynastie des Saoud et les États-Unis d'Amérique au début des années 1930. Très tôt, l'*Aramco* applique la règle du *fifty-fifty*, soit le partage égal des profits entre les exploitants et le pouvoir local. C'est encore aujourd'hui une des trois plus grandes compagnies du monde.

II - 1945-1991 : Le pétrole enjeu des indépendances

Après 1945, la décolonisation s'accélère. Le contrôle de l'exploitation du pétrole devient alors un enjeu central de l'indépendance des nouveaux États.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États de la région prennent progressivement le contrôle de l'exploitation, soit en augmentant leur participation dans les compagnies pétrolières, soit en les nationalisant comme dans le cas de l'Iran en 1951. Cela vaut au Premier ministre de l'époque Mossadegh d'être renversé par un coup d'État organisé par la CIA en 1953.

En effet, le combat pour les indépendances ne se fait pas sans résistance. Ainsi en 1956, la nationalisation par le président égyptien Nasser du Canal de Suez, lieu de transit des produits pétroliers, provoque l'intervention militaire de l'Angleterre et de la France, alliées avec Israël. L'URSS et les États-Unis font alors pression pour que cesse cette opération militaire qui scelle la fin de l'influence franco-britannique dans la région. Les puissances pétrolières créent alors l'OPEP en 1960 pour peser sur le cours des prix du pétrole et avoir un poids international plus grand. Le pétrole devient une arme politique : en 1973, pour punir les grandes puissances de leur soutien à Israël pendant la guerre du Kippour, les prix du pétrole sont multipliés par dix, passant de 2 à 20 \$ le baril.

III - 1991-2011 : Nouvelles tensions liées au contrôle des ressources énergétiques, concentration et mondialisation

Le pétrole engendre de nouvelles tensions, car son épuisement semble inéluctable, et son exploitation ne profite pas à toute la société dans ces régions.

Ces vingt dernières années, les États rentiers disposent d'un pouvoir financier énorme qui leur permet d'investir dans les économies occidentales. D'un autre côté, ils subissent les interventions répétées des États-Unis décidés à protéger durablement leur approvisionnement en hydrocarbures : en 1991 d'abord, sous couvert de l'ONU, à la suite de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein, puis en 2003, l'invasion de l'Irak.

Faute d'avoir su opérer une répartition équitable des profits générés et d'avoir réformé les systèmes politiques autoritaires issus de la décolonisation, les dirigeants de la région doivent faire face depuis 2011 à une profonde contestation, le « Printemps arabe », qui affecte de nombreux pays de la région.

Conclusion

Entre le début du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle, l'exploitation du pétrole a profondément bouleversé les équilibres au Moyen-Orient. L'enjeu financier et stratégique que représentent les hydrocarbures a permis non sans mal l'émergence d'acteurs locaux. Si les revenus découlant de l'exploitation, du raffinage et de l'exportation du pétrole ont augmenté, les inégalités de développement entre États producteurs et États dépourvus de gisements se sont creusées. Le début du XX^e siècle voit le début de l'incursion américaine dans la région, la fin du siècle voit son apogée : entre-temps le Moyen-Orient a été le champ de bataille des deux Grands. Les États de la région vivent comme des rentiers, avec des investissements somptuaires, des systèmes politiques autoritaires et clientélistes gelés par l'abondance des pétrodollars. En outre, l'inégale répartition des revenus du pétrole crée des tensions sociales et politiques dont le Printemps arabe est un premier révélateur.

Bilan de la démonstration que la composition a développée.

Ouverture sur un enjeu plus actuel

AUTRE SUJET

SUJET 27 Le Moyen-Orient, enjeu stratégique pour les puissances depuis la Première Guerre mondiale

Quelles sont les limites du Moyen-Orient ?
Quels en sont les principaux États ?
Quelles sont les particularités géographiques de cette région ?

Si le Moyen-Orient est présenté comme un « enjeu », c'est que l'intitulé évoque des puissances extérieures à cette région du monde.
Qu'est-ce qu'une puissance ?
Qu'est-ce qu'une superpuissance ?

Le Moyen-Orient, enjeu stratégique pour les puissances depuis la Première Guerre mondiale.

Quelle est la principale ressource au Moyen-Orient ?
Pourquoi son contrôle est-il si convoité ?
Quelle est la position géographique du Moyen-Orient dans le monde ? Que permet alors son contrôle ?
Quels conflits importants s'y sont déroulés ?

Si les enjeux n'ont pas beaucoup changé depuis la Première Guerre mondiale, ce sont les puissances impliquées dans la région qui ont évolué.
Quelles périodes pouvez-vous dégager en fonction des puissances, extérieures au Moyen-Orient, mais qui y ont joué ou y jouent un rôle dominant ?

Le Proche et Moyen-Orient : un foyer de conflits

Dates à retenir

1918 Disparition de l'Empire ottoman

1920-1945 Mandats français et britannique

1945-1991 Guerre froide.

Le Moyen-Orient se partage entre les deux Grands

1948 Indépendance de l'État d'Israël. Première guerre israélo-arabe

1953 Intervention américaine

en Iran pour renverser Mossadegh qui a nationalisé l'exploitation du pétrole

1956 Nationalisation du canal

de Suez, intervention militaire

France-Grande-Bretagne-Israël

1967 Guerre des Six Jours :

la question palestinienne devient celle des Territoires occupés.

Résolution 242 de l'ONU

1973 Guerre de Kippour, premier choc pétrolier

1975-1990 Guerre civile au Liban

1979 Révolution islamique d'Iran, invasion soviétique de l'Afghanistan

1980-1988 Première guerre

du Golfe (Iran-Irak)

1982 Guerre du Liban : invasion du Liban par Israël

1991 Deuxième guerre du Golfe

2003 Troisième guerre du Golfe

NE PAS CONFONDRE

> Moyen-Orient/Proche-Orient

Défini d'abord par les Britanniques au début du XX^e siècle,

le **Moyen-Orient** est la région qui s'étend de la Turquie et l'Égypte à l'ouest,

à l'Afghanistan et l'Iran à l'est.

Le **Proche-Orient** constitue une partie du Moyen-Orient :

les pays riverains

de la Méditerranée orientale :

Syrie, Liban, Israël...

FICHE DE RÉVISION



1 Quelle est l'évolution politique générale du Moyen-Orient au XX^e siècle ?

- D'abord sous la domination des Empires ottoman et perse, la région passe, après la Première Guerre mondiale, sous la tutelle des grandes puissances coloniales française et britannique. Mais quelques États accèdent à l'indépendance.
- Les populations du Moyen-Orient profitent de la Seconde Guerre mondiale pour revendiquer leur indépendance. De nombreux États apparaissent alors, fragmentant un peu plus la région du point de vue politique.
- Après avoir été un des théâtres de la Guerre froide, la région voit, depuis 1991, l'hégémonie américaine se traduire par des interventions militaires croissantes.

2 La richesse pétrolière : un atout dangereux

- La présence d'hydrocarbures suscite la convoitise des puissances industrialisées dont les compagnies (*majors*) s'emparent des richesses locales, en reversant dans un premier temps de modestes *royalties*.
- Progressivement, l'exploitation des gisements pétroliers passe sous le contrôle des pouvoirs locaux et devient une arme politique.

3 Une mosaïque de peuples aux aspirations démocratiques

- Les populations du Moyen-Orient se caractérisent par la diversité des origines linguistiques et religieuses.
- La mixité des zones de résidence, le nomadisme et les structures communautaires d'une grande partie de la population caractérisent des États dont les frontières ont été tracées de façon souvent arbitraire.
- Avec l'alphabétisation et la mondialisation, les populations de la région supportent de moins en moins l'autoritarisme des régimes et le partage inégal des richesses. Cette exaspération déclenche le « Printemps arabe » de 2011.

4 Le conflit du Proche-Orient

- Déçus au lendemain de la Première Guerre mondiale par les promesses non tenues des Britanniques, les populations et les États arabes du Moyen-Orient refusent de reconnaître l'État d'Israël, proclamé en 1948. Les guerres israélo-arabes successives (1948, 1967, 1973, 1982) confirment la supériorité militaire d'Israël, cependant que des centaines de milliers d'Arabes de Palestine se réfugient dans les États voisins.
- Avec la conquête et la colonisation par Israël des Territoires occupés à partir de 1967, le conflit change de nature. Il devient la lutte menée par les Palestiniens contre l'occupation et pour l'indépendance.

TENSIONS ET CONFLITS AU MOYEN-ORIENT AU XX^E SIÈCLE

PRESSIION BRITANNIQUE

EMPIRE OTTOMAN

PRESSIION RUSSE

1^{re} rupture : 1919-1922

Fin de la Première Guerre mondiale et éclatement de l'Empire ottoman

Première phase d'indépendance

Nouvelles dépendances coloniales : mandats britanniques et français

Nouvel enjeu : exploitation du pétrole

2^e rupture : 1939-1945

Fin de la Seconde Guerre mondiale et victoire des Alliés au Moyen-Orient

Seconde phase de décolonisation

Guerre froide

Guerres israélo-arabes

- 1948 Guerre d'indépendance
→ problème des réfugiés
- 1967 Guerre des Six-Jours
→ problème des Territoires Occupés
- 1973 Guerre du Kippour
- 1982 Invasion du Liban

Question palestinienne

L'internationalisation : terrorisme des années 1960-1970

Autres conflits

- Occupation et colonisation de Chypre-Nord par la Turquie depuis 1974
- Guerre civile au Liban (1975-1985)
- 1^{re} guerre du Golfe (Iran-Irak, 1980-1988)

Bloc occidental

- Arabie saoudite
- Israël
- Égypte jusqu'en 1956
- Nouveaux États indépendants du Golfe, Iran jusqu'en 1979, Irak jusqu'en 1988

Bloc soviétique

- Syrie
- Yémen
- Afghanistan
- Égypte après 1956

Interventions

- Grande-Bretagne-France-Israël : Suez-Égypte (1956)
- États-Unis : Iran (1953), Liban (1958)
- URSS : Afghanistan (1979)

3^e rupture : 1991

Fin de la Guerre froide

Question palestinienne

- Lutte et résistance palestiniennes : attentats suicides, attaques ciblées, intifadas.
- 2011 : État palestinien reconnu à l'UNESCO, demandé à l'ONU

Montée des identités religieuses

- Avec notamment l'essor du terrorisme islamiste

Hégémonie américaine

- 2^e guerre du Golfe (1991)
- Invasion de l'Irak (2003)

États désignés par les États-Unis comme faisant partie de l'« Axe du mal »

- Afghanistan
- Irak
- Syrie
- Iran

4^e rupture : 2011

« Printemps arabe » et mouvement des « Indignés » : contestation des régimes issus de la décolonisation

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

Sur les aspirations arabes au début du siècle et l'ingérence britannique

- *Lawrence d'Arabie* (*Lawrence of Arabia*) de David Lean, 1962

Sur la première guerre du Golfe

- *Les Rois du désert* (*Three Kings*) de David O. Russell, 1999

Sur la deuxième guerre du Golfe

- *Generation Kill*, mini-série de David Simon et Ed Burns, d'après le roman éponyme d'Evan Wright, 2008



Sur le terrorisme

- *Paradise Now* de Hany Abu-Assad, 2005

Sur Israël et la guerre du Liban de 1982

- *Valse avec Bachir*, film d'animation documentaire d'Ari Folman, 2008

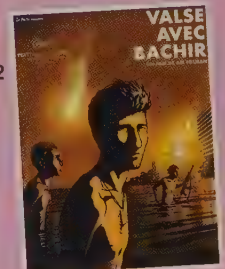
Lire

Sur la révolution islamique en Iran

- *Persépolis* de Marjane Satrapi, 4 vols., Éditions de L'Association, 2003-2007

Sur l'occupation en Palestine

- *Gaza 1956. En marge de l'histoire*, bande dessinée de Joe Sacco, Éditions Futuropolis, 2010



Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours

- ➔ Quelles sont les différentes échelles de gouvernement dans le monde actuel ?
- ➔ Comment coexistent-elles ?

La longue prévalence de l'État-nation comme seule échelle de gouvernement prend fin en 1945. À cette date, chacun s'accorde à voir dans le nationalisme l'une des causes essentielles du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Le dépassement de l'État-nation s'exprime alors dans la volonté de mettre en place de nouvelles formes d'intégration à l'échelle régionale et mondiale. Dans les années 1970 et 1980, la vision libérale insiste sur l'idée d'une interdépendance croissante au niveau international. Celle-ci éroderait inéluctablement l'échelle étatique et diluerait les identités nationales.

Les questions du programme

L'échelle de l'État-nation

L'État-nation se définit comme un État dont les membres se reconnaissent dans un gouvernement qui les représente, et qui partagent un **sentiment commun d'appartenance**. La politique d'intégration nationale, par la langue, l'école, la conscription, la création d'un patrimoine national..., contribue également à la croissance de l'État dès le XIX^e siècle.

Aussi le gouvernement d'un État-nation implique deux types de problématiques : délimiter l'appartenance à la nation, c'est-à-dire définir qui est membre de la communauté politique ; s'interroger sur le **rôle de l'État**, qui selon les époques, peut élargir ses prérogatives.

L'échelle continentale

L'idée européenne renaît en 1945. Cherchant à dépasser les cadres nationaux pour favoriser un développement économique et social harmonieux du continent, les pays européens se dotent d'**instruments supranationaux** pour assurer une meilleure intégration. Néanmoins, la forme politique de la CEE, devenue UE, est au cœur de débats entre partisans d'une Europe des nations et fédéralistes.

L'échelle mondiale

La mise en place, dès 1944, des premiers outils d'une gouvernance économique mondiale correspond à la nécessité de reconstruire les cadres financiers et économiques du monde au lendemain de la guerre. Peu à peu, les institutions internationales cherchent à définir les critères de la bonne gouvernance – une gestion rationnelle des ressources économiques et sociales dans une optique de développement –, afin de légitimer le cadre de leurs interventions.

“ Le premier objectif de la gouvernance est d'apprendre à vivre ensemble et à gérer pacifiquement la maison commune ; d'y assurer les conditions de la survie, de la paix, de l'épanouissement et de l'équilibre entre l'humanité et la biosphère. ”

La mise en œuvre du programme

Chapitre 9

Gouverner la France depuis 1946

- Qu'est-ce que l'État-nation ?
- Quelles sont les fonctions de l'État ?
- Comment s'articulent gouvernement de l'État-nation et déconcentration des pouvoirs au profit de collectivités territoriales ?



Illustration de Guellier pour une carte postale, 1954.

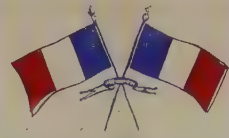
Chapitre 11

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

- Quel ordre économique mondial se met en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?
- Qui sont les acteurs de la gouvernance économique mondiale ?
- Dans quels cadres et avec quels objectifs agissent-ils ?

Première session annuelle de la Banque mondiale,
janvier 1946.

**GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE**



ORDONNANCE

du 10 janvier 1944 portant division du territoire de la Métropole en Commissariats régionaux de la République et création de Commissariats régionaux de la République Française.

Le Comité Français de la Libération Nationale,
Sur le rapport du Commissaire à l'Intérieur,
A la Déclaration du 3 juin 1943 portant institution du Comité
Français de la Libération Nationale,
La Commission juridique a entendu.

TITRE :

Art. 1^{er} — La terminologie inscrite dans le présent règlement provisoire en Communisme a régressif de la République correspond, en premier, aux organisations de far d'Etat Prélatrice Régionales.

Art. 2 — Pendant la période des agitations insulaires, le Comité municipal et la loi de la justice, qui ont été, pendant la non-diffusion provisoire des limites territoriales des Communautés régionales.

TITLE. H

Art 3 - Les représentants des pouvoirs central dans chaque
L'Assemblée régionale et le Conseil régional de la République
sont élus par des corps élus ou la proposition du Conseil régional de
la République.

Il nous a été demandé d'élaborer, sous réserve des points qui doivent aller à l'initiative politique, et de présenter toutes mesures propres à améliorer la situation des autres. L'ensemble est allé, et je présenterai à l'administration des services, à établir la légalité républicaine et à satisfaire les besoins de la grande zone.

Art. 5. — Outre les pouvoirs de l'Assemblée, le conseil des lois est composé de 121 membres élus par les électeurs du 22 juin 1940 en ce qui concerne les lois ordinaires et de 121 membres élus par les électeurs du 22 juin 1940 en ce qui concerne les lois exceptionnelles. Les membres du conseil des lois sont élus pour une durée de six ans, renouvelable par moitié tous les trois ans.

1° Sequencer (avec toutes les unités ou régionales qui se trouvent dans la région, à charge d'en référer au Commissaire à l'Intérieur dès que possible).

Il Suspendre de leurs fonctions tout élus et tous fonctionnaires ou agents des administrations, collectivités, entreprises, services publics ou d'intérêt public, entières ou subordonnées à leur dépendance des entreprises.

2° Procéder ou faire procéder à toutes opérations de police judiciaire dans les conditions prévues à l'article 10 du Code d'instruction criminelle.

7° Englober toutes personnes ou recensement et réquisitionner tous biens ou services dans les conditions prévues par la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre.

Le Commissaire régional de la République peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs aux Préfets des arrondissements, à l'exception de ceux prévus au paragraphe 1^{er} de l'article 4 ci-dessus.

Art. 5. — Au cas où un Préfet de département, en raison des circonstances, ne pourrait se rendre personnellement à l'un des mandats régionaux de la République le Commissaire de l'Intérieur ou son représentant, le Préfet de département peut déléguer ses pouvoirs à un autre Préfet de département ou à un autre fonctionnaire de l'Administration.

Art. 6. — Les décisions des Commissaires régionaux prennent la forme d'arrêts. Ce sont des actes administratifs obligatoires de leur pleine et entière responsabilité.

Art 8 — La présente ordonnance sera exécutée comme loi. Elle sera applicable dans chaque département, au contraire, dès sa promulgation.

Alger, le 10 janvier 1944

Alger : **DE GAULLE.**
 Par le Comité Français de la Libération Nationale :
 Le Commissaire à l'Intérieur,
 EUGÈNE HASTIER.

Ordonnance du GPRF portant sur la division du territoire français. Affiche, 10 janvier 1944.

Chapitre 10

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

- Quelles sont les différentes déclinaisons de l'idée européenne ?
- Comment articuler souveraineté des États et logique supranationale ?
- Quelles sont les formes prises par l'intégration européenne ?





1

1946 : la Sécurité sociale est instaurée par la loi

Inauguration d'une caisse de la Sécurité sociale à Stains (Seine-Saint-Denis), le 17 avril 1948.

Une ordonnance de 1945 met en place un réseau coordonné de caisses de Sécurité sociale. Elle est adoptée par le Parlement en 1946, tandis que le principe de la protection sociale est intégré à la Constitution de la IV^e République.

CHAPITRE

9

Gouverner la France depuis 1946

Gouverner la France après la Seconde Guerre mondiale, c'est restaurer la République, mais aussi reconstruire, favoriser la croissance et restaurer la cohésion de la société. C'est le défi qu'ont relevé la IV^e, puis la V^e République, en adaptant le rôle de l'État et le mode de gouvernement.



2

2007 : premier Conseil des ministres délocalisé en région

Le 7 septembre 2007, pour la première fois, le Conseil des ministres est délocalisé en Alsace, à Strasbourg.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Qu'est-ce que l'État républicain ?

Leçon 1 Gouverner un État républicain, p. 300

Étude L'armée en France, p. 302

Qui exerce le pouvoir en France ?

Leçon 2 L'évolution des institutions, p. 304

Étude Vers l'abolition de la peine de mort, p. 306

Étude L'ENA, l'école de l'État, p. 308

Comment a évolué le rôle de l'État depuis 1946 ?

Leçon 3 Le rôle économique et social de l'État, p. 310

Étude État, économie et société, p. 312

Étude État et société après mai 1968, p. 316

Comment l'État unitaire français a-t-il été décentralisé ?

Leçon 4 Gouverner la France, c'est décentraliser, p. 318

Histoire des Arts Le Centre Pompidou de Metz : décentraliser la culture, p. 320

Étude Gouverner la France d'outre-mer, p. 322

La France est un État ancien qui s'est construit progressivement depuis le Moyen Âge et le XVI^e siècle, autour de la royauté d'abord, puis sur le principe de la souveraineté de la nation à partir de 1789. Dès lors, l'État a cherché à construire la nation, c'est-à-dire à fédérer les Français autour d'un sentiment d'appartenance à une communauté liée par une histoire et des valeurs communes.

Sous l'Ancien Régime L'État moderne se constitue autour de la royauté

On considère que c'est à partir du XIII^e siècle que se constitue un État en France, qui prend progressivement un caractère centralisé à Paris. L'ordonnance de Villers-Cotterêt (1539) est l'acte fondateur de l'unité nationale : il instaure la primauté et l'exclusivité du français dans les documents publics. La langue française devient alors la langue administrative et judiciaire du royaume. L'État et la nation sont donc des constructions lentes, dont la genèse remonte au Moyen Âge.

Ordonnan ou Roy ro loysard
De Justice.
Francors par la grace d'ieu Roy de France
Savoirs faisons A Tous presens et advenir Que pour increment pouvoir
au bien de nostre justice abbatualier les poortz et soulaigement de nos
suburbs Quont par ont perceptuel et foururable statuz et ordonn
Establi et ordonnent Les Rois qui ensuyvent

Dusse son fait ^{Revue} en forme de poème des baptêmes qui antécédent
le temps et l'origine de la nation et qui se rapportent à l'histoire de la poëza
promettre le temps de marier ou renouveler et faire pleurer à un autre jour

Et affirm que nuy ont cause de douter sur l'intelligence desdiz serments nous voulons
et entendons qu'ils soient faictz et sermentz par esclaircissement quel nuy ont ne poussé auoir
une ambigüité ou surintellectuel sur l'un d'icez demandez de interpretation

exi Le pource que toutes choses sont faictes par aduice par l'intelligence des mores
C'est pourquoy effuy auant que nous venions au point de l'argument. C'est auant qu'il y aye
tenue aucun procedement. Car de ney nous pourrions en auoir subiect et
inferieur. Car si l'homme nequesit auant que d'auoir son subiect, il nequesit
et auant que l'onques soit aduice et expresse de l'effuy. Or si l'argument n'est point
inueny et de l'effuy ne se parloit en l'argument naturel, l'effuy est ney auant tout.

L'édit de Villers-Cotterêt (1539)

L'édit de Villers-Cotterêt de François I^{er} est le plus ancien texte encore en vigueur. Il établit l'usage du français, à la place du latin, dans les documents relatifs à la vie publique française afin de faciliter la compréhension des actes de l'administration et de la justice.

1789 Une nation une et souveraine

Les révolutionnaires de 1789 proclament la souveraineté nationale. C'est de la nation que découle, par ses représentants élus, le seul pouvoir légitime, et non plus du roi. La Fête de la Fédération, qui a lieu au Champ de Mars à Paris le 14 juillet 1790,

date anniversaire de la prise de la Bastille, symbolise l'unité et la réconciliation des Français : les députés des 83 nouveaux départements sont présents autour du roi, Louis XVI, chef de l'État. Cet événement est commémoré chaque année, le 14 juillet, depuis que la III^e République l'a institué comme fête nationale en 1880. La Révolution a été une période d'accélération dans la construction de la nation française.



La fête de la Fédération, le 14 juillet 1790

Peinture de Charles Thévenin (1764-1838), 1792, 1,27 x 1,83 m, musée Carnavalet à Paris.

1944 La Libération nationale

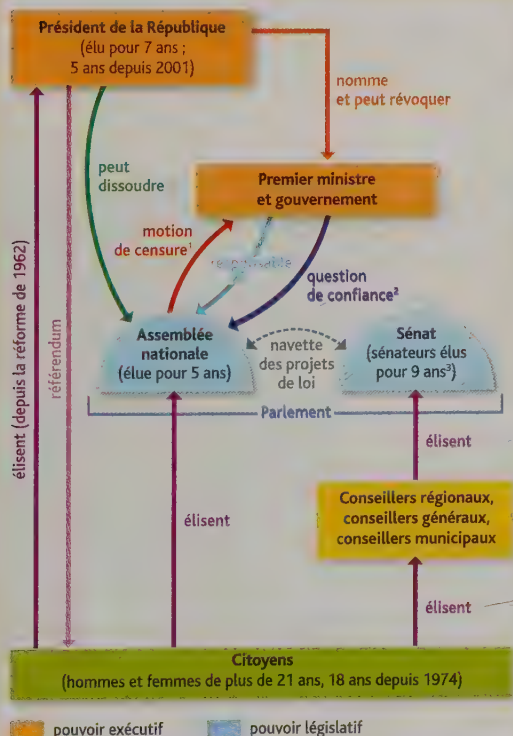
En août 1944, après quatre années d'occupation, le territoire national est libéré, le gouvernement de Vichy s'effondre. Dès 1942, le général de Gaulle et les chefs de la Résistance intérieure avaient décidé que, lorsque les circonstances le permettraient, les Français auraient à choisir un nouveau régime en toute liberté, en élisant une Assemblée nationale constituante. En adoptant le nom de Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), les résistants affirment leur volonté de restaurer la légalité républicaine. Les réformes de 1945 approfondissent les valeurs républicaines par une législation sociale ambitieuse. La IV^e République, instaurée en octobre 1946, est un régime parlementaire. Il est perçu comme le meilleur système pour garantir la liberté, la démocratie et éviter tout régime personnel, après l'expérience anti-républicaine de Vichy. Mais c'est aussi un régime fragile, soumis à l'instabilité et critiqué pour sa gestion des guerres de décolonisation.

Paris libéré

Affiche éditée en 1944 par le journal résistant *Libé Nord* qui célèbre la libération de Paris en reprenant le thème du tableau de Delacroix, *La Liberté guidant le peuple* (1830), rappel de la révolution de juillet 1830.



Les institutions de la V^e République



1958 La V^e République

En 1958, le général de Gaulle obtient les pleins pouvoirs durant 6 mois pour réviser la Constitution en respectant les principes conformes à la tradition républicaine. De Gaulle avait formulé ses idées dès 1946, dans un discours prononcé à Bayeux. En 1958, ces principes servent de base de réflexion à la commission, dirigée par Michel Debré, chargée de rédiger une nouvelle Constitution ; cette dernière obtient une large approbation populaire lors du référendum du 28 septembre 1958. La V^e République est un régime semi-présidentiel. La fonction du président est renforcée en 1962, par la réforme instituant son élection au suffrage universel.

Notions déjà vues

Souveraineté nationale Principe selon lequel le pouvoir réside dans la nation qui le délègue à des représentants élus, par opposition à la souveraineté du roi sous l'Ancien Régime, roi qui détient son pouvoir de Dieu.

Régime parlementaire Régime qui établit une séparation équilibrée entre l'exécutif et le législatif, le législatif contrôlant l'exécutif.

Régime semi-présidentiel Régime intermédiaire entre le régime parlementaire et le régime présidentiel. Le pouvoir exécutif est partagé entre le président de la République et le Premier ministre, seul responsable devant les assemblées.

Gouverner un État républicain

Comment définit-on l'État en France après la Seconde Guerre mondiale ?

1 Une République et une démocratie

→ **En 1944, la Libération met fin au régime de Vichy (DOC. 1).** Dès 1942, les divers courants de la Résistance avaient décidé que les Français auraient à choisir un régime nouveau en toute liberté en élisant une Assemblée nationale constituante dès que possible. En adoptant le nom de Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), ils affirment leur volonté de restaurer la légalité républicaine.

→ **L'État français est une démocratie représentative.** La Constitution de 1958 rappelle que la souveraineté nationale appartient au peuple et s'exprime par le vote. L'accès à la citoyenneté s'élargit : les femmes obtiennent le droit de vote en 1944, l'âge de la majorité est abaissé de 21 à 18 ans en 1974 (DOC. 3), et la révision constitutionnelle de 1992 accorde le droit de vote aux élections municipales aux résidents étrangers citoyens de l'Union européenne. Les modes de scrutins ont évolué : la IV^e République établit la représentation proportionnelle* alors que la V^e République renoue avec le scrutin majoritaire* à deux tours et introduit le référendum* (DOC. 4).

→ **La démocratie libérale implique le pluralisme des partis.** La IV^e République se caractérise par l'émiettement partisan : en 1958, l'Assemblée nationale compte 14 groupes. Depuis 1958, on assiste au contraire à la **bipolarisation** de la vie politique française sous l'effet du mode de scrutin majoritaire.

2 Un État soumis au droit

→ **L'État français est un État de droit.** Les préambules des Constitutions de 1946 et de 1958 réaffirment les principes de la Déclaration de 1789 (DOC. 2).

→ **Il existe des moyens d'imposer à l'État le respect du droit.** La V^e République a créé le Conseil constitutionnel chargé de vérifier la conformité de la loi à la Constitution. Différentes juridictions – Conseil d'État, cours administratives d'appel, tribunaux administratifs – peuvent se prononcer sur la légalité des décisions administratives. La loi constitutionnelle de juillet 2008 a introduit une nouvelle autorité indépendante, le Défenseur des droits, nommé pour 6 ans par le Président de la République, pour veiller au respect des droits et des libertés par l'administration.

3 La République construit la nation

→ **La République est unitaire et indivisible.** Ce principe est hérité de la Révolution, mais encore fallait-il que chacun adhère à cette communauté et à ses valeurs. La France a hérité de la III^e République plusieurs outils d'intégration à la nation. Le service militaire, universel depuis les lois de 1872 et 1889, a longtemps agi comme un **creuset** en mêlant des jeunes gens issus de toutes les catégories sociales, et leur permettant de prendre conscience de leur appartenance à une nation. Il a été supprimé en 1997 car les interventions militaires à l'étranger nécessitent une armée plus professionnalisée. (ÉTUDE P. 302-303) L'école est, depuis les années 1880, le lieu d'apprentissage de la citoyenneté. En 1959, l'obligation scolaire est étendue jusqu'à l'âge de 16 ans. La réforme Haby de 1975 crée le « collège pour tous », gratuit et apportant la même formation intellectuelle à tous les élèves.

→ **Plusieurs évolutions laissent penser que l'intégration serait en panne.** La discrimination, la ségrégation urbaine... sont le signe d'une plus grande difficulté de la République à intégrer les nouveaux arrivants sur son territoire. La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), mise en place en 2005, et les politiques de la ville tentent de répondre à ce défi.

→ La République française est à la fois une démocratie libérale et un projet de construction d'une nation.

Mots-clés

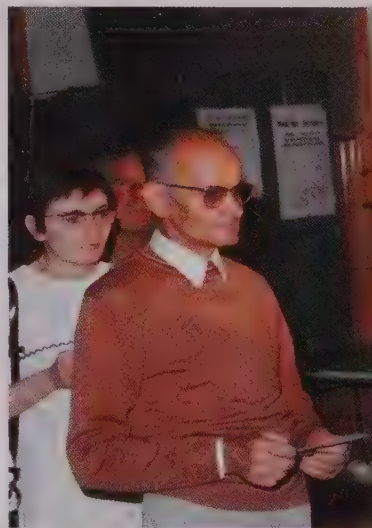
Bipolarisation Configuration du paysage politique qui favorise la division entre un bloc des droites et un bloc des gauches, au détriment du centre.

Creuset Terme utilisé par l'historien Gérard Noiriel pour désigner un lieu où sont brassés différents groupes (sociaux, ethniques, etc.).

Démocratie Régime politique qui se caractérise par l'existence du suffrage universel, égal et secret, la libre détermination des citoyens et donc la liberté des médias, l'éligibilité à des postes politiques pour tout citoyen, le pluralisme politique et la liberté de l'opposition, la publicité des débats et délibérations des assemblées ainsi que la publication des actes politiques.

État Institution disposant d'un pouvoir souverain s'exerçant sur la nation qui lui a conféré ce pouvoir.

Intégration Processus par lequel des individus se sentent progressivement appartenir à un groupe, une communauté.





1 La Libération

Affiche de Pierre Philippe Grach, dit Philé, produite par le Gouvernement provisoire de la République française et célébrant la Libération de la France de l'occupation nazie et du régime de Vichy, 1944.

Marianne libère la population opprimée, ses bras formant le V de la victoire.



3 La majorité à 18 ans

Élu en 1974, Valéry Giscard d'Estaing veut adapter les institutions aux évolutions de la société en faisant passer l'âge de la majorité et le droit de vote de 21 à 18 ans.

2 Les principes républicains

a. Préambule de la Constitution de la IV^e République

« Le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et les libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République. »

b. Préambule de la Constitution de la V^e République

« Le Peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946. En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique. »

DOC. 1 ET 2.

1 Comment sont représentées sur l'affiche les valeurs mises en avant par la Constitution de 1946 ?

2 Quels sont les grands principes de la République réaffirmés en 1946 et 1958 ?

3 Quel en est le texte fondateur ?

4 Les référendums de la V^e République

Date	Objet du référendum	Résultat
8 janvier 1961	Approbation de la politique algérienne du gouvernement	OUI
8 avril 1962	Approbation des accords d'Évian accordant à l'Algérie son indépendance	OUI
28 octobre 1962	Élection du Président de la République au suffrage universel direct	OUI
27 avril 1969	Réforme du Sénat et organisation des régions	NON
29 avril 1972	Élargissement de la CEE à la Grande-Bretagne et à d'autres États	OUI
6 novembre 1988	Approbation du statut de la Nouvelle-Calédonie	OUI
20 septembre 1992	Approbation du traité de Maastricht sur l'Union européenne	OUI
24 septembre 2000	Approbation de la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans	OUI
29 mai 2005	Approbation du traité établissant une Constitution pour l'Union européenne	NON

1 Rappelez ce qu'est un référendum.

2 D'après le tableau, pour quel type de décision peut-on recourir au référendum sous la V^e République ?

3 Pourquoi les traités européens sont-ils soumis à un référendum ?

Repères

- 1818 Loi Gouvion-Saint-Cyr : la France a une armée de conscription
- 1872 Loi supprimant la conscription par tirage au sort
- 1889 Loi supprimant la plupart des exemptions
- 1905 Création du service militaire
- 1996 Fin du service militaire obligatoire

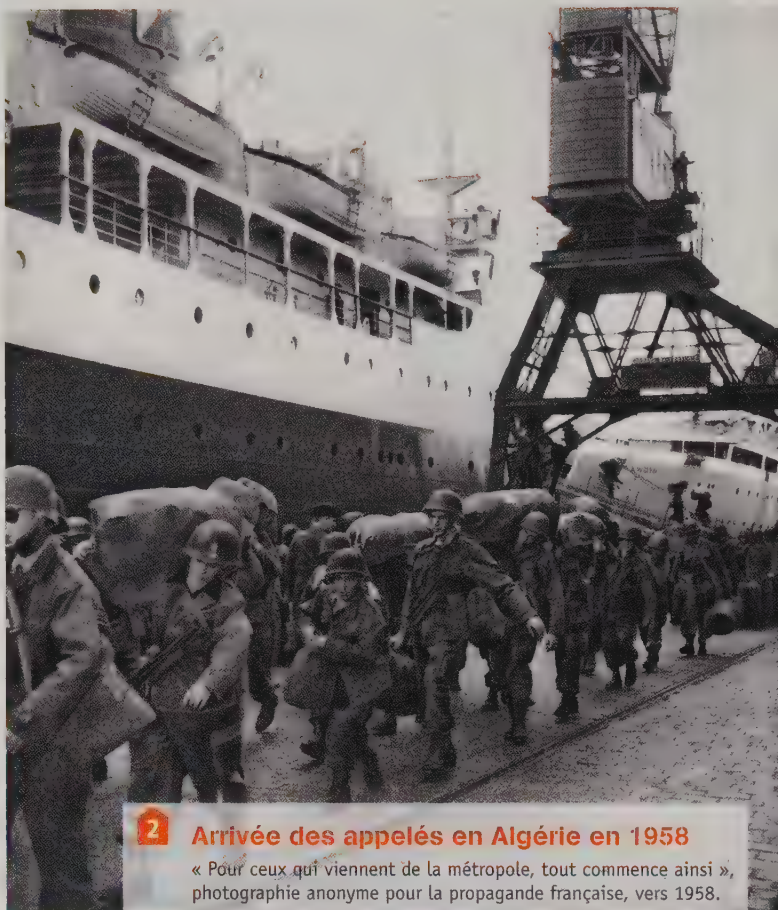
L'armée a joué un rôle important dans la construction de la nation en France. Le service militaire obligatoire, établi en 1905, est l'un des creusets de la citoyenneté. Jusqu'aux années 1960, la défense du territoire est confiée à une armée de conscription, à laquelle participe tout citoyen en âge de faire son service. Après la guerre d'Algérie, son rôle évolue.

Quelle est la place de l'armée en France ?

1 Chronologie du service militaire

- 1905 Loi imposant le service militaire personnel, égal et obligatoire d'une durée de 2 ans. Introduction de la notion de sursis.
- 1913 Service fixé à 3 ans.
- 1920 Service ramené à 1 an.
- 1936 Service ramené à 2 ans.
- 1946 Service ramené à 1 an.
- 1950 Service ramené à 18 mois, mais maintien jusqu'à 30 mois durant la guerre d'Algérie.
- 1963 Service ramené à 16 mois. Reconnaissance de l'objection de conscience. Apparition des scientifiques du contingent.
- 1965 Le service « militaire » devient « national ». Il englobe un « service de défense » et deux formes civiles, l'aide technique et la coopération. Les conseils de révision sont remplacés par les centres de sélection et les « trois jours ».
- 1970 Service national ramené à 1 an et accessible aux femmes sous la forme du volontariat.
- 1971 Code du Service national distinguant 4 formes : le service militaire, le service de défense, l'aide technique et la coopération (les 2 dernières durent 16 mois).
- 1983 Le service national dans la gendarmerie reçoit sa forme définitive.
- 1985 Création d'un service civil dans la police.
- 1992 Service national ramené à 10 mois, celui des objecteurs à 20 mois. Le service civil remplace le service de défense.
- 1996 Le Président Jacques Chirac suspend la conscription, remplacée par une journée obligatoire de sensibilisation à la défense et à la citoyenneté ; professionnalisation de l'armée.

L'armée en France



2 Arrivée des appelés en Algérie en 1958

« Pour ceux qui viennent de la métropole, tout commence ainsi », photographie anonyme pour la propagande française, vers 1958.

3 L'indépendance militaire

Baptême du premier sous-marin atomique français « Le Redoutable », à Cherbourg (Manche), le 29 mars 1967.



4 La fin du service militaire

« Mes Chers Compatriotes,
Je vous ai fait part de ma décision de professionnaliser l'ensemble de nos forces de défense. En effet, la conscription traditionnelle ne répond plus aux exigences d'une armée moderne dans un grand pays moderne. [...] Je propose donc que le service national que nous connaissons aujourd'hui soit supprimé dès le 1^{er} janvier 1997 et qu'il cède la place à des volontaires, tout en maintenant le principe d'un rendez-vous entre la nation et sa jeunesse.

C'est une décision dont chacun mesure l'importance. Elle tourne une page de notre histoire nationale, mais elle touche aussi à la vie personnelle de chacun. Beaucoup d'entre vous ont dans le cœur et dans la mémoire bien des souvenirs des mois ou des années qu'ils ont passés à l'armée. Pour un homme de ma génération qui, comme tous ses camarades, a servi sous les drapeaux dans une période tourmentée, c'est une décision difficile. Pendant près d'un siècle, la conscription a mêlé, dans la fraternité des casernes, des jeunes de toutes conditions, venus de toutes les régions. Elle a permis de défendre la patrie dans les heures les plus tragiques de notre histoire et les noms inscrits sur les monuments aux morts de chaque ville, de chaque village, nous le rappellent avec force.

Si le service national est peu à peu devenu inadapté, je dois et je veux défendre l'idéal républicain auquel il se réfère, qui est un idéal d'égalité, un idéal de solidarité, un idéal de patriotisme. C'est pourquoi je souhaite que chaque jeune Français, dans l'année de sa majorité, vive une rencontre avec la nation. »

Allocution télévisée du Président Jacques Chirac, 28 mai 1996.



5

Les nouvelles missions des forces armées françaises

Gendarmes et soldats français lors d'une mission de maintien de l'ordre au Kosovo en 1999.

DEPUIS LA JDC
EN 2002, LA JDC
EST PASSÉE À 16 ANS

ÉTAPE 3 LA JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Qui ? → Tous les jeunes Français, filles et garçons.

Où ? → Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

Quand ? → Avant 18 ans.

Quoi ? → Une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, une initiation au secourisme, un test de détection des difficultés de lecture.

?

1 DOC. 1 ET 2. Quel est le rôle de l'armée et du service militaire jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie ?

2 DOC. 1 ET 3. Après la guerre d'Algérie, comment évoluent l'armée et le service militaire ?

3 DOC. 4. Quelle réforme propose le Président Jacques Chirac ? Pourquoi ?

4 DOC. 5. Quelles sont les nouvelles missions de l'armée française depuis les années 1980 ?

5 DOC. 6. Comment le lien entre l'armée et la nation est-il maintenu ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 4. Après avoir rappelé le contexte dans lequel le président de la République fait ce discours, vous expliquerez le rôle joué par l'armée jusqu'en 1997 et les raisons de la décision de Jacques Chirac.

www.defense.gouv.fr/jdc

OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
Service de Gestion des Armées

6

La Journée défense et citoyenneté

La Journée défense et citoyenneté sur le site du ministère de la Défense (www.defense.gouv.fr).

1 Le pouvoir exécutif

→ **L'exécutif comprend un chef de l'État* et un chef du gouvernement.** Sous la IV^e République, les actes du président de la République doivent être validés par le gouvernement. Avec la Constitution de 1958, de Gaulle* veut faire du Président un véritable chef de l'État, avec des pouvoirs propres. Le chef de l'État préside le Conseil des ministres. Cette prérogative lui permet de contrôler l'action du gouvernement. Le Président est irresponsable et ne peut être démis de ses fonctions, sauf en cas de haute trahison. Après 1962, l'élection au suffrage universel direct* lui confère une légitimité et une autorité accrues (DOC. 1). En 2000, le septennat est abandonné au profit du quinquennat (DOC. 3).

→ **Le Premier ministre, président du Conseil sous la IV^e République, est le chef du gouvernement.** Sous la IV^e République, il doit obtenir la confiance de l'Assemblée nationale. Sous la V^e République, il dépend d'un Président qui a longtemps réduit son rôle à celui de subordonné. Pendant les périodes de **cohabitation**, le Premier ministre devient au contraire le véritable chef de l'exécutif (DOC. 2).

→ **Le gouvernement veut moderniser l'administration et crée l'École nationale d'administration (ENA) en 1945.** L'ENA forme des techniciens pour travailler auprès du gouvernement à des tâches de plus en plus complexes. L'école vise aussi à démocratiser l'accès à la haute fonction publique. Ce dernier objectif n'est qu'en partie réalisé : le concours de l'ENA suppose une préparation souvent coûteuse et discriminante. Avec l'accroissement du rôle de l'État, les énarques prennent une place importante et finissent par accéder au pouvoir par les élections : en 1974, Giscard d'Estaing* est le premier énarque élu président de la République. (ÉTUDE P. 308-309)

2 La séparation des pouvoirs

→ **Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont strictement séparés.** Ce principe, énoncé par le philosophe Montesquieu au XVIII^e siècle, est réaffirmé par la Constitution de 1946, après la période du régime de Vichy durant laquelle la confusion des pouvoirs, et donc l'arbitraire, était totale.

→ **Le Parlement, composé de l'Assemblée nationale et du Sénat, détient le pouvoir législatif.** Depuis 1946, le mode de désignation donne l'avantage à l'Assemblée, élue au suffrage universel direct. Le Sénat, élu au suffrage indirect*, est conçu comme une Chambre de réflexion législative et une assemblée représentative des collectivités locales, mais il ne peut être dissout, au contraire de l'Assemblée.

→ **Le Parlement fait la loi.** La Constitution de 1958 donne néanmoins au gouvernement l'initiative des lois. Depuis le traité de Maastricht de 1992, les textes de l'Union européenne s'imposent aux États membres, dont la France, dans certains domaines. Une part du travail de l'Assemblée est d'introduire dans la loi française les textes européens. Mais le **principe de subsidiarité** laisse au Parlement de nombreux domaines d'intervention : fiscalité, droit social, etc.

→ **L'indépendance de la justice est sans cesse à garantir.** La IV^e République crée un Conseil supérieur de la magistrature doté de larges pouvoirs d'administration sur les magistrats et les tribunaux. Pourtant, les plus hauts magistrats sont nommés en Conseil des ministres et le Président peut intervenir dans leur choix. Depuis 1993, le Conseil supérieur comprend, à côté des magistrats, six personnalités extérieures au monde judiciaire, nommées par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Depuis 2008, le Conseil peut être saisi par un justiciable. (DOC. 4)

➤ Si la séparation des pouvoirs est garantie en France, l'exécutif a eu tendance à se renforcer au détriment de l'équilibre entre les pouvoirs.

Personnages-clés



Valéry Giscard d'Estaing (1926-)
Diplômé de l'ENA, il commence une longue carrière de ministre des Finances en 1962. Premier Président

non-gaulliste de la V^e République, de 1974 à 1981. Appartenant à la droite libérale, il donne à la fonction présidentielle un style plus moderne et impulse des réformes sociales qui tiennent compte des évolutions de la société, comme la légalisation de l'IVG ou la majorité à 18 ans. Il est battu par François Mitterrand à l'élection de 1981.

Charles de Gaulle (1890-1970)

> Voir p. 52 et 122

Mots-clés

Cohabitation Situation politique qui survient quand, à l'issue des élections législatives, le Président et la majorité à l'Assemblée appartiennent à des tendances politiques opposées. Dans ce cas, le Président nomme un Premier ministre issu de la majorité parlementaire.

Justice ou pouvoir judiciaire Il contrôle l'application de la loi et sanctionne son non-respect. Ce pouvoir est confié aux juges et aux magistrats qui se fondent sur les textes de loi rédigés par le pouvoir législatif pour rendre des décisions.

Principe de subsidiarité Principe qui veut que l'action publique relève de l'échelon le plus petit quand il est le mieux capable de prendre une décision.

Pouvoir exécutif Pouvoir chargé de gérer la politique courante de l'État et d'appliquer la loi élaborée par le pouvoir législatif.

Pouvoir législatif Pouvoir chargé de voter la loi, le budget de l'État et de contrôler l'action du pouvoir exécutif.

1 L'élection du Président au suffrage universel

« Un des caractères essentiels de la Constitution de la V^e République, c'est qu'elle donne une tête à l'État. [...] Cependant, pour que le Président de la République puisse porter et exercer effectivement une charge pareille, il lui faut la confiance explicite de la nation. Permettez-moi de dire qu'en reprenant la tête de l'État, en 1958, je pensais que, pour moi-même et à cet égard, les événements de l'Histoire avaient déjà fait le nécessaire. En raison de ce que nous avons vécu et réalisé ensemble, à travers tant de peines, de larmes et de sang, mais aussi avec tant d'espérances, d'enthousiasmes et de réussites, il y a entre vous, Français, Français, et moi-même, un lien exceptionnel qui m'investit et qui m'oblige. [...] J'ai alors accepté que le texte initial de notre constitution soumit l'élection du Président à un collège relativement restreint d'environ 80 000 élus [...]. En vue de maintenir et d'affermir dans l'avenir nos institutions vis-à-vis des entreprises factieuses, de quelque côté qu'elles viennent, ou bien des manœuvres de ceux qui, de bonne ou de mauvaise foi, voudraient nous ramener au funeste système d'antan, je crois donc devoir faire au pays la proposition que voici : quand sera achevé mon propre septennat, ou si la mort ou la maladie l'interrompaient avant le terme, le président de la République sera dorénavant élu au suffrage universel. »

Allocution radiotélévisée du Président **Charles de Gaulle**, le 20 septembre 1962.

■ Comment de Gaulle justifie-t-il cette réforme ? Qu'en attend-il ?

3 Le quinquennat

Le Président Jacques Chirac s'exprime à la télévision quelques jours avant le référendum du 24 septembre 2000 proposant la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans.

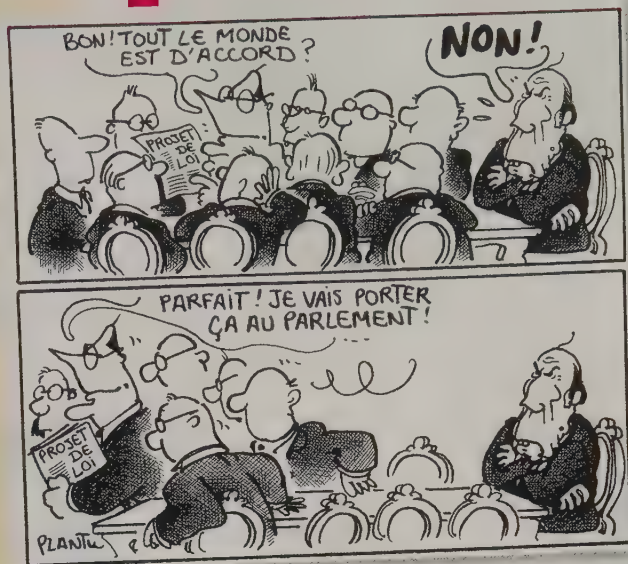
« Je parle aux Français. Je leur dis simplement : nous avons un système que l'on essayait de changer depuis bien longtemps, et que les circonstances n'avaient pas permis de changer, et qui était, à l'évidence, inadapté. Il faut avoir un Président de la République élu pour une durée qui permette, par ailleurs, aux Français de dire plus régulièrement, tous les cinq ans et non pas tous les sept ans ce qu'il pense des grandes options qu'on propose pour la France, de la vision que l'on a pour l'avenir de notre pays.

Cela passe par le quinquennat. Et, bien entendu, pour le faire voter, j'ai proposé, j'ai demandé que l'on fasse cela par référendum. [...] J'estimais que les Français qui élaient leur Président au suffrage universel devaient, le cas échéant, modifier la durée du mandat par le suffrage universel. Par conséquent, j'ai proposé le référendum.

Je demande aux Français de comprendre qu'il s'agit là, au-delà même du quinquennat, de la mise en place d'un nouveau système de consultation, de lien, de rapport entre ceux qui dirigent et les citoyens. Il faut que l'on puisse interroger régulièrement les Français et qu'ils répondent simplement et sans dramatiser.

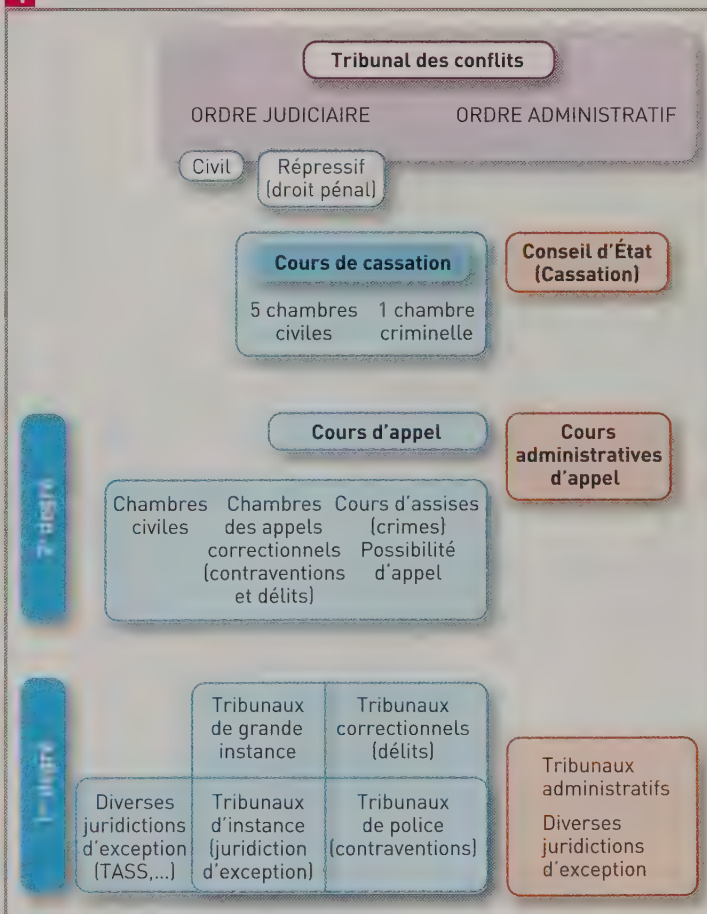
Nous avons eu là une occasion de le faire. C'est une culture à adopter. Je souhaite que tous les Français prennent les dix minutes nécessaires, dimanche, pour aller voter. »

2 La cohabitation



La première cohabitation entre le Président socialiste François Mitterrand et le Premier ministre gaulliste Jacques Chirac, caricature de Plantu parue dans *Le Monde*, 10 novembre 1986.

4 Organigramme du système judiciaire



Repères

- 1791 Abolition proposée par Le Peletier de Saint-Fargeau
- 1848 La II^e République abolit la peine de mort en matière politique
- 1906 Proposition de loi de J. Reinach
- 1978 Proposition de loi de P. Seguin
- 1981 Abolition votée à l'Assemblée

Vers l'abolition de la peine de mort

La peine de mort est abolie en France en 1981, près de 200 ans après la première proposition d'abolition, durant la Révolution. Le débat est d'autant plus central qu'il concerne les trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire.

Quel a été le processus d'abolition de la peine de mort en France ?

1 Le code pénal jusqu'en 1981 (extraits)

« Art. 7. Les peines afflictives et infamantes sont :

1. La mort ;
2. La réclusion criminelle à perpétuité ;
3. La détention criminelle à perpétuité ;
4. La réclusion criminelle à temps ;
5. La détention criminelle à temps.

Art. 12. Tout condamné à mort aura la tête tranchée.

Art. 13. Par dérogation à l'article 12, lorsque la peine de mort est prononcée pour des crimes contre la sûreté de l'État, elle s'exécute par fusillade.

Art. 14. Les corps des suppliciés seront délivrés à leurs familles, si elles les réclament, à la charge par elles de les faire inhumer sans aucun appareil.

Art. 17. Si une femme condamnée à mort se déclare et s'il est vérifié qu'elle est enceinte, elle ne subira la peine qu'après sa délivrance. »

2 La dernière exécution publique en 1939



Exécution d'Eugène Weidmann, le 17 juin 1939, à Versailles.

Tous d'accord sur une pouliche
(trois pages jaunes)
France-Soir
2 F 20
Tiercé

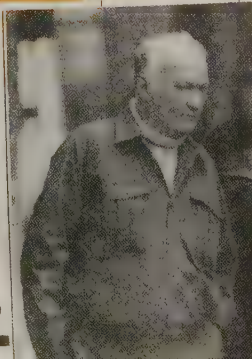
Le gouvernement a écarté le vote sur l'amendement de Pierre Bas

Abolition de la peine de mort : plus tard...

Perrefitte promet un

EDITORIAL

Cet homme tranquille : le bourreau de France



GREVES

Paris poubelle

Voyage dans le désert de la S.F.P.

En page 4, l'article de Daniel GODEFROY

Barre dialogue

En page 4, l'article de Daniel GODEFROY

BOUVARD

« Au plaisir de lire » a-t-il dit

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

« J'ai dit : c'est un plaisir de lire »

3 L'abolition reportée en 1978

Une de France-Soir, 26 octobre 1978, illustrée de la photographie de Marcel Chevalier, dernier bourreau français qui officia de 1958 à 1976.

Le 21 juin 1978, un groupe d'étude pour l'abolition de la peine de mort est constitué à l'Assemblée nationale à l'instigation de Pierre Bas, député UDF. Il tente de faire passer l'abolition en supprimant du budget en débat la somme allouée à la rémunération du bourreau et à l'entretien de la guillotine.

L'opinion des candidats à la présidentielle (1981)

a. Interview de François Mitterrand, candidat du Parti socialiste, à l'émission « Cartes sur table » sur Antenne 2, le 16 mars 1981 (extrait)

« Dans ma conscience profonde, [...] dans le for de ma conscience, je suis contre la peine de mort. Et je n'ai pas besoin de lire les sondages, qui disent le contraire, une opinion majoritaire est pour la peine de mort. Et bien moi, je suis candidat à la présidence de la République et je demande une majorité de suffrages aux Français et je ne la demande pas dans le secret de ma pensée. Je dis ce que je pense, ce à quoi j'adhère, ce à quoi je crois, ce à quoi se rattachent mes adhésions spirituelles, ma croyance, mon souci de la civilisation, je ne suis pas favorable à la peine de mort. »

Site internet de l'INA, www.ina.fr, 2012.

b. Conférence de presse de Jacques Chirac, candidat du Rassemblement pour la République (RPR), devant les jeunes, à Paris, le 24 mars 1981 (extrait)

« Mais sur ce point de vue, il est difficile de se prononcer autrement que par des convictions personnelles. C'est pourquoi j'ai indiqué qu'à mes yeux l'important était le sentiment collectif d'une nation à cet égard [...]. Et bien, en effet c'est que, si je ne ferais rien pour influencer quiconque, si je me rallierais naturellement à la décision qui serait prise par la personne France dans ce domaine, moi je voterais contre la peine de mort. »

Site internet de l'INA, www.vie-publique.fr, 2012.

Loi du 9 octobre 1981

Loi votée à l'Assemblée (363 voix pour, 160 contre) et au Sénat (160 pour, 126 contre).

« **Article 1^{er}.** La peine de mort est abolie.

Art. 3. Dans tous les textes en vigueur prévoyant que la peine de mort est encourue, la référence à cette peine est remplacée par la référence à la réclusion criminelle à perpétuité ou à la détention criminelle à perpétuité suivant la nature du crime concerné.

Art. 8. La présente loi est applicable aux territoires d'outre-mer ainsi qu'à la collectivité territoriale de Mayotte.

Art. 9. Les condamnations à la peine de mort prononcées après le 1^{er} novembre 1980 seront converties de plein droit suivant la nature du crime concerné en condamnations à la réclusion criminelle à perpétuité ou en condamnations à la détention criminelle à perpétuité. »

Loi publiée au Journal officiel du 10 octobre 1981.

1 DOC. 1. Quelles sont les peines prévues par le code pénal jusqu'en 1981 ?

2 DOC. 2. Comment expliquer que, jusqu'en 1939, les exécutions capitales aient été publiques ?

3 REPÈRES, DOC. 3 ET 4. Où a lieu le débat sur la peine de mort et quelles ont été les principales étapes de ce débat ?

4 DOC. 4. Quelle est la position personnelle de deux des candidats à l'élection présidentielle ? Quelle est celle de l'opinion publique ?

5 DOC. 5. Quelle est la fonction de Robert Badinter ? De Raymond Forni ?

6 DOC. 6. Une fois discutée, quelle forme prend la décision politique d'abolir la peine de mort ? Pourquoi la décision est-elle publiée au Journal officiel ?

Le combat d'un ministre

« Monsieur le Président, mesdames, messieurs les députés, j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France.

En cet instant, dont chacun d'entre vous mesure la portée qu'il revêt pour notre justice et pour nous, je veux d'abord remercier la commission des lois parce qu'elle a compris l'esprit du projet qui lui était présenté et, plus particulièrement, son rapporteur, M. Raymond Forni, non seulement parce qu'il est un homme de cœur et de talent, mais parce qu'il a lutté dans les années écoulées pour l'abolition.

Au-delà de sa personne et, comme lui, je tiens à remercier tous ceux, quelle que soit leur appartenance politique qui, au cours des années passées, notamment au sein des commissions des lois précédentes, ont également œuvré pour que l'abolition soit décidée, avant même que n'intervienne le changement politique majeur que nous connaissons. Cette communion d'esprit, cette communauté de pensée à travers les clivages politiques montrent bien que le débat qui est ouvert aujourd'hui devant vous est d'abord un débat de conscience et le choix auquel chacun d'entre vous procèdera l'engagera personnellement.

Raymond Forni a eu raison de souligner qu'une longue marche s'achève aujourd'hui. Près de deux siècles se sont écoulés depuis que dans la première assemblée parlementaire qu'ait connue la France, Le Peletier de Saint-Fargeau demandait l'abolition de la peine capitale. C'était en 1791. [...] »

Discours de **Robert Badinter**, Garde des Sceaux, première séance à l'Assemblée nationale, 17 septembre 1981.



Repères

- 1848 Premier projet de création d'une école d'administration par le gouvernement de la II^e République
 1872 Création de l'École libre des sciences politiques (Sciences Po), école privée
 1945 Création de l'ENA

L'ENA, l'école de l'État

L'École nationale d'administration est une grande école créée pour « démocratiser » l'accès à la haute fonction publique de l'État. Au cours de la IV^e et de la V^e République, les énarques ont joué un rôle central dans la vie politique française. Mais cette grande école est critiquée, à tel point que certains préconisent sa suppression.

Quelle est la fonction de l'ENA et sa place dans la construction de l'État ?

1 La nécessité de l'ENA

- 1 « Le succès des instituts d'études politiques doit permettre à l'École nationale de s'orienter sans cesse davantage vers le développement des stages et des études pratiques. En même temps, elle devra
 5 chercher à maintenir dans l'esprit des promotions successives et malgré les vicissitudes de la vie administrative, l'enthousiasme que la jeunesse met au service de la chose publique.

- La réforme des ministères, plus que tout autre, n'est qu'un premier pas. Le statut donné aux administrateurs amène à l'étude des corps techniques et celui donné aux secrétaires d'administration à l'étude de l'ensemble des personnels d'exécution. Davantage même, c'est pour tous les services
 15 d'État que la direction de la Fonction publique est conduite à tracer sans délai une politique de recrutement et de statut.

- L'administration française a parfois été sévèrement jugée. Il est cependant juste de dire que l'immense majorité des fonctionnaires se dévoue avec zèle et parfois avec abnégation au service de l'État. L'abaissement de notre administration est moins leur fait que celui des circonstances qui n'ont pas permis aux hommes de gouvernement ni aux assemblées politiques, d'apprécier à leur exacte valeur les besoins de
 25 l'État moderne.

- L'administration est dans toute société une institution fondamentale. Comme toute institution, elle a
 30 besoin de règles strictes qui vont des principes généraux jusqu'aux dispositions de détail. En même temps, elle doit être lentement, continuellement, adaptée à l'évolution des choses. Si la République prend conscience de ces idées fondamentales et ne s'effraie pas de leurs conséquences, la Nation pourra garder sa confiance au Service public, car, le
 35 présent et le passé répondant pour l'avenir, l'administration française ne manquera jamais d'hommes de foi et de valeur. »

Discours de Michel Debré en 1945, cité dans Jean-Michel Gaillard, *L'ENA, miroir de l'État, de 1945 à nos jours*, Éditions Complexes, 1995.

2 Les objectifs de l'ENA

« Le Gouvernement provisoire de la République française, Sur le rapport du ministre d'État et du ministre de l'Éducation nationale, Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la libération nationale, ensemble les ordonnances des 3 et 4 juin 1944 ; Vu l'avis émis par l'Assemblée consultative dans sa séance du 22 juin 1945 ; Le Conseil d'État entendu,

De l'école nationale d'administration

Article 5. Il est créé une École nationale d'administration chargée de la formation des fonctionnaires qui se destinent au Conseil d'État, à la Cour des comptes, aux carrières diplomatiques ou préfectorales, à l'inspection générale des finances, au corps des administrateurs civils ainsi qu'à certains autres corps ou services déterminés par décret pris après avis du Conseil d'État et contresigné du ministre intéressé et du ministre de l'Économie et des Finances.

Les femmes ont accès à l'École nationale d'administration, sous réserve des règles spéciales d'admission à certains emplois.

Article 7. Les conditions d'entrée à l'école, l'organisation de la scolarité et des stages, les règles d'affectation des élèves à la sortie de l'école seront déterminées par un décret en Conseil d'État.

S'ils ne sont déjà fonctionnaires, les élèves admis à l'école ont la qualité de fonctionnaires stagiaires et reçoivent une indemnité non soumise à retenue pour pension civile. Ils sont tous régis par le statut de la fonction publique, sous réserve des mesures particulières qui seraient prévues par le règlement intérieur de l'école. »

Ordonnance du 9 octobre 1945.



3 Les serveurs de l'État

L'amicale des étudiants de l'ENA dont Michel Rocard (à gauche), Premier ministre de 1988 à 1991, lors d'une cérémonie de ranimation de la flamme sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe à Paris, le 25 juin 1957.



4

Les énarques, futurs dirigeants

Photographie de la promotion Voltaire en 1980.

- 1 Ségolène Royal, juge administratif et député des Deux-Sèvres (1988-2007), plusieurs fois ministre de 1992 à 2002, présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes depuis 2004.
- 2 François Hollande, auditeur de la Cour des Comptes, député de Corrèze depuis 1988, président du Conseil général de Corrèze depuis 2008.
- 3 Renaud Donnedieu de Vabres, conseiller d'État, ministre de la Culture de 2004 à 2007.
- 4 Jean-Pierre Jouyet, inspecteur des Finances, directeur du Trésor de 2000 à 2004, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 2007 à 2008.
- 5 Dominique de Villepin, diplomate, ministre des Affaires étrangères de 2002 à 2004, Premier ministre de 2005 à 2007.
- 6 Michel Sapin, juge administratif, député de l'Indre de 1981 à 1986 et réélu en 2007, ministre de l'Économie de 1992 à 1993, ministre de la Fonction publique de 2000 à 2002, président du Conseil général du Centre de 1998 à 2000 et de 2004 à 2007.



5

La critique de l'ENA

« Révolution en vue dans les écoles de la fonction publique. Bien décidé à prendre le mal par la racine, le gouvernement administre à ses écoles un vigoureux lifting, premier acte d'une réforme plus large du management de la fonction publique (le projet de loi sur la mobilité attend toujours de passer à l'Assemblée nationale). L'ENM¹ et l'ENA ont dévoilé leurs projets ces jours-ci. Les concours des instituts régionaux d'administration (IRA) en cours de réfection devraient également devenir "moins académiques".

L'ENA supprime son classement de sortie

[...] L'école a annoncé hier la suppression dès 2011 de son symbolique, et contesté, classement de sortie, qui permet depuis soixante ans de répartir les élèves selon leur rang dans les corps de la haute fonction publique (Cour des comptes, Inspection des finances, Conseil d'État, préfectures...). "Le système est étrange : ce n'est pas l'employeur qui choisit le profil et les compétences, c'est l'élève qui le fait seul", a fait valoir le ministre du Budget, Éric Woerth, à l'appui d'une réforme qui, dit-il, ne relève pas "d'une mesure technique" mais d'"un choix politique". Pour éviter "l'arbitraire", le classement pourrait être remplacé par un "dossier d'aptitude" (notes, appréciation...) et complété par un entretien de recrutement. Les élèves seront davantage spécialisés : l'école envisage de créer, en complément du tronc commun, cinq filières (droit, économie, finances, international, social) en partenariat avec les administrations.

"Ce sera une junior administration, un outil pour le premier emploi", explique le directeur Bernard Boucault. Car c'est aussi là l'objectif : "déscolariser" l'école en raccourcissant le cursus (22 ou 25 mois contre 27) et en renforçant les stages en entreprise. En revanche, elle a, pour l'heure, exclu de réformer les épreuves du concours d'entrée, pourtant jugé socialement discriminant. "Nous allons déjà supprimer les conditions d'âge. Et nous allons aussi regarder l'ensemble des concours de la haute fonction publique", a promis le Secrétaire d'État à la Fonction publique, André Santini. Les deux ministres rendront leur rapport définitif au chef de l'État fin octobre, après un mois de concertation. »

Les Échos, 25 septembre 2008.

1. École nationale de la magistrature.

?

- 1 **DOC. 1.** Selon Michel Debré, quelle formation l'ENA doit-elle apporter aux futurs hauts fonctionnaires ?
- 2 **DOC. 1.** Pour quelle raison la création de l'ENA lui apparaît-elle comme une nécessité ?
- 3 **DOC. 2.** Par qui l'ENA est-elle fondée ?
- 4 **DOC. 2 à 4.** À quelles carrières les élèves de l'ENA se destinent-ils ?
- 5 **DOC. 5.** Quelles critiques sont formulées à l'égard de l'école aujourd'hui ?
- 6 **DOC. 5.** Quelles solutions sont envisagées pour réformer l'école ?

VERS LE BAC Composition

Construisez une problématique et un plan répondant au sujet suivant : « Quelle est la place de l'ENA dans l'État et la société française ? »

3 Le rôle économique et social de l'État

Comment le rôle de l'État a-t-il évolué depuis 1945 ?

1 Une République sociale

→ **La IV^e République élargit les droits sociaux des citoyens.** Elle s'inspire du programme du Conseil national de la Résistance (CNR). La création de la Sécurité sociale installe l'**État-providence**. Facteur de cohésion sociale, ces mesures viennent compenser les sacrifices consentis par les Français pour la reconstruction. En étendant les droits économiques et sociaux, le régime entend parachever l'œuvre de la Révolution : instaurer une République démocratique et sociale. (**ÉTUDE P. 312-313**)

→ **L'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981 est une rupture.** François Mitterrand veut, avec son Premier ministre Pierre Mauroy, inaugurer un « changement » et approfondir la démocratie sociale : la semaine de travail est abaissée à 39 heures, une cinquième semaine de congés payés instaurée et l'âge de départ à la retraite fixé à 60 ans.

→ **Face à la crise des années 1970-1990, les droits sociaux sont élargis.** En effet la protection sociale des individus reposant sur un système d'assurance des salariés, les chômeurs ou encore les étudiants en fin d'étude n'étaient pas couverts. La Sécurité sociale est complétée par le Revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988 et la couverture maladie universelle (CMU) en 2000.

2 Un État modernisateur

→ **À la Libération, l'État s'engage dans la voie du dirigisme économique.** Pour faire face à la pénurie, reconstruire et moderniser le pays, il crée un Commissariat général au Plan, confié à Jean Monnet*, et nationalise des entreprises dans des domaines stratégiques comme l'énergie ou le transport. Pour la **planification**, l'État s'appuie sur les études de l'INSEE créé en juin 1946. L'accent est mis sur l'industrie lourde, l'équipement et l'énergie. Il s'agit aussi d'accompagner les Trente Glorieuses : Renault, nationalisé en 1944, lance en 1947 la 4CV, première voiture accessible au plus grand nombre (plus d'un million d'exemplaires vendus jusqu'en 1961).

→ **La V^e République, avec Charles de Gaulle* et Georges Pompidou, encourage la modernisation du capitalisme.** L'État favorise la recherche : création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), de l'Institut national de recherche agronomique (INRA). Il initie également des grands travaux : la France se dote de 2 600 km d'autoroutes entre 1960 et 1974. (**DOC. 1 ET 2**)

3 Le désengagement de l'État

→ **Le rôle économique de l'État est remis en question dans les années 1980.** C'est une évolution que connaissent tous les pays occidentaux, sous l'influence des théories libérales. Cela se traduit par des vagues de privatisations en 1986 et 1993. Enfin, au nom de la **rigueur** et de la concurrence internationale, le coût de l'État-providence est remis en cause.

→ **Le thème de la réforme de l'État domine les débats.** Il relève des principes du **management public**, d'abord mis en œuvre au Royaume-Uni. Il s'agit d'adopter des principes de gestion d'entreprise, de **déconcentrer** l'administration au profit d'agences publiques autonomes, et d'organiser l'administration de façon plus rentable. C'est l'objectif de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée en 2007 après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence (**DOC. 3 ET 4**). Par ailleurs, la constitution de l'UE tend à réduire également le rôle économique et social de l'État.

➤ Après 1945, la mise en place de l'État-providence permet d'élargir les droits économiques et sociaux. Cette politique est l'objet de remise en cause depuis les années 1980.

Personnages-clés



François Mitterrand

(1916-1996)

En 1981, il est le premier socialiste à être élu Président de la République. Il a aussi connu

le plus long mandat en se faisant réélire en 1988. Entre 1981 et 1982, il applique les mesures sociales phares de son programme. À deux reprises (1986-1988 et 1993-1995), il doit affronter une cohabitation avec une majorité gaulliste.



Georges Pompidou

(1911-1974)

Enseignant de lettres, il entre au cabinet de De Gaulle en 1945. Il entre dans le secteur bancaire avant de revenir

au pouvoir aux côtés de De Gaulle en 1958, dont il sera Premier ministre de 1962 à 1968. Considéré comme son dauphin, il est élu Président après sa démission. Il meurt en fonction en 1974.

Notes clés

Déconcentration Organisation de l'État qui consiste à alléger l'administration centrale au profit d'administrations ou d'agences au niveau local.

État-providence Forme d'État social dans lequel des systèmes de protection sociale organisés par l'État sont généralisés à toute la population.

Management public Principe de gestion visant à adapter le pays à la mondialisation, à le rendre attractif et donc à baisser la fiscalité, à gagner en productivité, et à rationaliser les dépenses.

Planification Méthode d'organisation de l'économie. En France, le Commissariat au Plan fixait des objectifs indicatifs de production, élaborés par des commissions tripartites (hauts fonctionnaires, patronat, syndicats) et accordait des aides financières.

Rigueur Politique qui vise à lutter contre le déficit budgétaire par la réduction des dépenses de l'État.

1 Le rôle de l'État pour de Gaulle

« Mon gouvernement [...] s'efforce aussi de devancer le développement économique et déploie pour l'équipement national un effort auquel dans le passé ne se compare aucun autre. [...] Ainsi des sources d'énergie : gaz de Lacq dont la production est portée à quatre milliards de m³ par an et la distribution organisée sur tout le territoire ; hydrocarbures d'Algérie, [...] centrales atomiques de Marcoule et de Chinon qui commencent à produire de l'électricité. [...] Ainsi du Centre d'études spatiales, qui s'établit à Brétigny et, tout de suite, prépare le lancement de satellites français. Ainsi des communications : en quatre ans, 2 000 nouveaux kilomètres de chemins de fer sont électrifiés, le réseau d'autoroutes passe de 125 kilomètres à 300, la percée du mont Blanc est entamée. [...] Ainsi des aéroports : construction de nouvelles pistes et aéroports à Orly et en province, aménagement moderne du trafic. Ainsi des logements : plus de 300 000 sont construits chaque année, la plupart avec le concours des fonds publics. Ainsi de la recherche scientifique, dont les crédits sont triplés. [...]

Jamais non plus un Français parcourant la France n'a pu constater d'aussi grands et rapides changements. Et pour cause ! Des permis de construire sur 14 millions de mètres carrés – presque tous en province – sont accordés à l'industrie dont en même temps le nombre des entreprises est, par fusions ou concentrations, réduit d'environ 5 000. Dans le secteur commercial où fonctionnaient, en 1958, 7 supermarchés et 1 500 «magasins en libre-service» on en compte respectivement 207 et 4 000 en 1962. [...] Nos vieilles villes et nos anciens bourgs sont en proie aux chantiers qui travaillent à les rajeunir. Par exemple, Paris blanchi tout en conservant ses lignes, débordant d'automobiles autour de ses monuments restaurés, se pénètre de trois autoroutes, s'entoure d'un boulevard périphérique et dresse d'innombrables immeubles neufs dans ses murs et ses environs. La médaille a son revers ! Notre développement industriel réduit inéluctablement l'importance relative de notre agriculture. [...] La machine est passée par là, bouleversant l'ancien équilibre, imposant le rendement. »

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome 2, Plon, 1970.



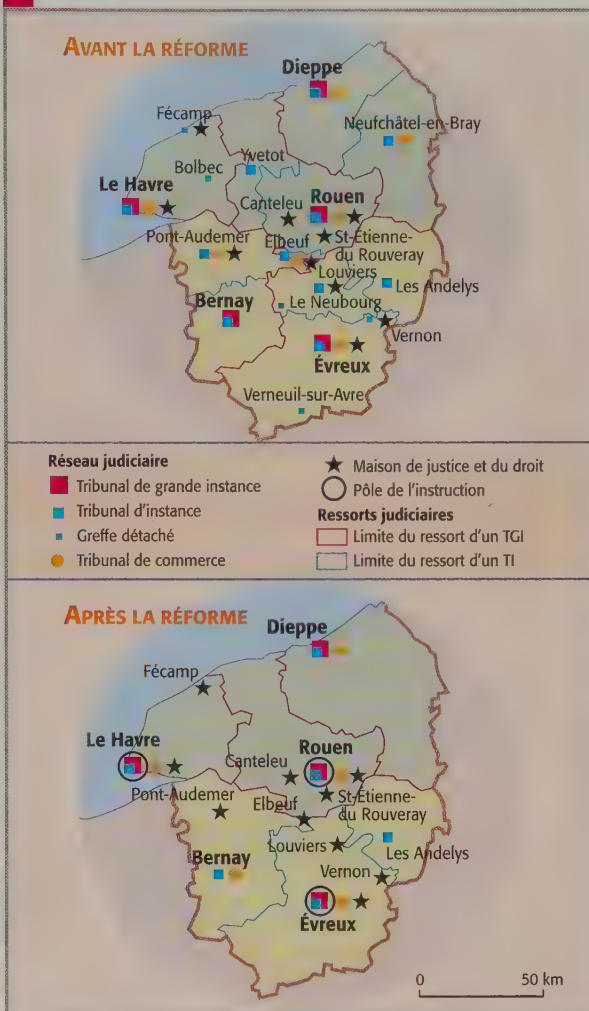
2 L'État aménageur

Georges Pompidou découvrant la maquette et les plans du RER (Réseau express régional d'Île de France) en 1969.

1 Quelle place tient ici le président de la République ? Comment l'interpréter ?

2 Quel rôle entend jouer l'État en développant des transports en commun ?

3 La réforme de la carte judiciaire de Haute-Normandie en 2010



4 La RGPP vue par l'opposition

« La RGPP [Révision générale des politiques publiques] a servi de cache-misère à un autre objectif : diminuer rapidement le nombre de fonctionnaires. Sous couvert de modernisation de l'État, la RGPP s'est révélée un instrument de déstructuration des services publics. D'abord, une démoralisation profonde des serviteurs de l'État, un affaiblissement des services publics qui se traduit par une privatisation rampante et une chance gâchée de réformer véritablement les politiques publiques. La RGPP a été un contre-exemple en termes de méthode de réforme : là où il fallait privilégier la concertation, le gouvernement a imposé des changements rapides [...] sans vision cohérente, sans lien avec la représentation nationale, sans réelle préparation au niveau local. »

Pierre Moscovici, député socialiste, dans la revue *Acteurs publics*, juin-juillet 2010.

DOC. 3 ET 4.

1 En comparant la carte des tribunaux de Normandie avant et après 2010, expliquez l'objectif de la réforme.

2 Quelle interprétation en donne le député socialiste Pierre Moscovici ?

Repères

- 1945 Création de la Sécurité sociale
- 1956 Troisième semaine de congés payés
- 1958 Création de l'Unédic et de l'Assedic, régime d'assurance chômage

État, économie et société

Après la Libération, dans le cadre de la reconstruction, l'État devient un acteur économique majeur, promoteur de la modernisation du pays. Dans les années 1970,

avec la crise économique et la mondialisation, la place de l'État est remise en question. Pourtant, dans le même temps, son rôle dans la redistribution des richesses reste considérable, voire s'accroît, tandis qu'émerge la notion d'État de « assurance » ou d'État « réducteur d'incertitude ».

Comment a évolué le rôle de l'État dans la vie économique ?

A • Un État interventionniste

1 La charte du Conseil national de la Résistance (mars 1944)

« Sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; [...]
- une organisation rationnelle de l'économie ; [...]
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol et des grandes banques ; [...]
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos ; [...]
- un rajustement des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité et la dignité ; [...]
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ; [...]
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours. »



- 1 DOC. 1 ET 2. Dans quel contexte ces documents ont-ils été rédigés ?
- 2 DOC. 1 ET 4. Quelles sont les modalités et les raisons des nationalisations ?
- 3 DOC. 1 ET 3. Quel est le but de la Sécurité sociale ?
- 4 DOC. 2. Quelle est la place de l'État dans la modernisation de l'économie ?
- 5 DOC. 1 ET 4. Quand nationalise-t-on ? Cela correspond-il au programme du CNR ?
- 6 DOC. 5. Qu'appelle-t-on une économie mixte ? Comment François Mitterrand la justifie-t-il ?

2 Propositions au sujet du plan de modernisation et d'équipement (décembre 1945)

« Un principe était affirmé : "Modernisation et reconstruction doivent être poursuivies simultanément." Un deuxième point insistait sur l'obligation de produire davantage et moins cher pour payer nos importations de matières premières vitales pour nos exportations. Un troisième sur l'urgence : "Nous allons voir très rapidement en France un emploi total de la main-d'œuvre et de toutes les ressources industrielles disponibles. Les besoins sont tels qu'il n'y aura aucune difficulté d'écoulement de la production. À ce moment, les intérêts de toute nature demanderont non pas qu'on transforme l'instrument de production dont ils se servent, mais qu'on le protège, ce qui rendrait impossible tout progrès et toute augmentation du niveau de vie, et réduirait la France au rang de puissance de deuxième ordre." [...] Un quatrième point introduisait la méthode : "Toute la nation doit être associée à cet

effort. [...] Le 3 janvier 1946, le plan était créé par un décret dont l'article premier stipulait : "Dans un délai de six mois, il sera établi un premier plan d'ensemble pour la modernisation et l'équipement économique de la métropole et des territoires d'outre-mer." L'objet du plan est ensuite défini en quatre points :

1. développer la production nationale et les échanges extérieurs en particulier dans les domaines où la position française est la plus favorable ;
2. accroître le rendement du travail ;
3. assurer le plein-emploi de la main-d'œuvre ;
4. élever le niveau de vie de la population et améliorer les conditions de l'habitat et de la vie collective. »

Jean Monnet, *Mémoires*, © Librairie Arthème Fayard, 1976.



3 En 1957, un stand de la Sécurité sociale à Meaux

4 Les nationalisations en France après 1945

Nationalisations de l'après-guerre	Crédits et assurances	– Compagnies d'assurance – Banque de France – 4 banques de dépôt (dont le Crédit Lyonnais)
	Transports	– Renault – RATP – Messageries maritimes – Air France (1948) – SNECMA
	Énergie	– Gaz et électricité de France – Houillères
	Autres	– AFP
Nationalisations de 1981–1982	Crédits	– Paribas – Suez + 36 autres banques
	Autres	– CGE – Saint-Gobain Pont-à-Mousson – Pechiney-Urgine-Kuhlmann – Rhône-Poulenc – Thomson-Brandt – Dassault-Bréguet et Matra (État majoritaire)

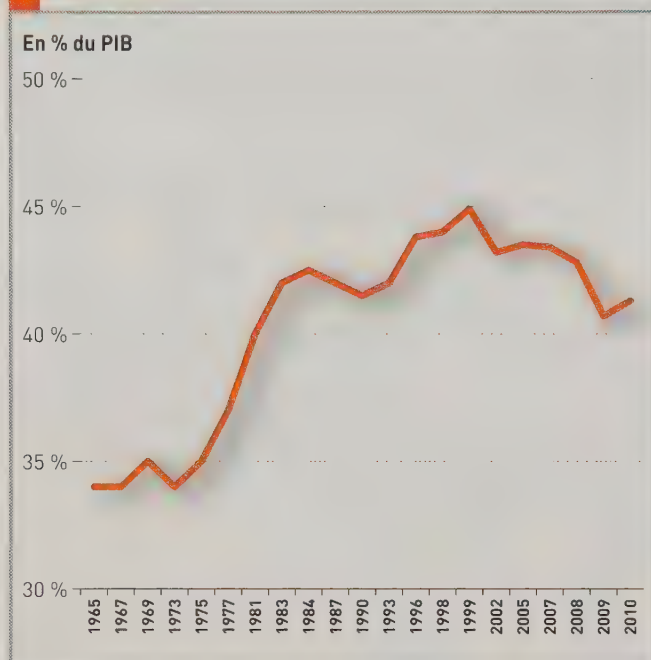
5 Une économie mixte

« Que sont, que doivent être dans ce combat, les rôles respectifs de l'État et de l'entreprise ? S'opposent-ils ? Se conjuguent-ils ? Leur dualité nuit-elle au succès commun ? L'opinion que j'en ai se fonde sur l'expérience. Le public et le privé ne peuvent être dissociés car l'économie française est mixte par nature. L'accès à la compétitivité internationale serait le plus souvent interdit aux entreprises sans la promotion des technologies avancées que l'on doit à l'État. Elles bénéficient de la formation que l'Éducation nationale dispense aux jeunes, formation qu'elles adaptent, perfectionnent chez elles ou par des stages extérieurs, pour une meilleure qualification de leur personnel. C'est le passage du témoin. À chaque stade de la production, la coopération entre universitaires et industriels se révèle toujours salutaire. »

François Mitterrand, *Lettre à tous les Français*, publiée lors de la campagne présidentielle en avril 1988.

B • Un État moins interventionniste ?

6 Le poids des prélèvements obligatoires en France



7 Réduire la fiscalité et les déficits

« Le deuxième front sur lequel va se livrer notre bataille pour l'emploi, c'est la croissance. [...] Ce sont les entreprises qui créent les emplois. Libérer les forces vives du pays, c'est donc surtout donner de l'oxygène à nos entreprises [...] autour de 4 axes [dont] l'allègement des charges qui grèvent directement le coût du travail. [...] La modernisation de l'État au service de l'emploi implique de nouvelles et strictes disciplines. La première de ces disciplines est la remise en ordre des finances publiques. Laisser se creuser le déficit budgétaire, c'est agir contre l'emploi. Car l'État doit alors s'endetter, ce qui renchérit le coût de l'argent¹ et freine d'autant les investissements et la croissance. La gestion de nos finances publiques sera inspirée par la volonté de respecter les engagements qui lient la France à ses partenaires européens et, notamment l'objectif de limitation des déficits publics à 3 % du PIB qui résulte du Traité de l'Union européenne. [...] Cette exigence d'assainissement financier vaut aussi pour les comptes sociaux, notamment ceux de l'assurance maladie. [...] Bien entendu, cela suppose que les déficits cumulés de 1994 et 1995 soient apurés. »

Alain Juppé, Premier ministre de 1995 à 1997, discours de politique générale devant l'Assemblée, 23 mai 1995.

1. Les taux des crédits.

8 Un État moins interventionniste

« Si l'État dépérit, ce n'est pas par son rétrécissement, mais, au contraire par son expansion continue. C'est au moment où le secteur public a atteint des dimensions inégalées, malgré les efforts qui ont pu être faits pour le réduire, au moment où il emploie un actif sur quatre, que l'État est en réalité le moins efficace. Ne nous y trompons pas. Il s'agit bien là de l'une des causes de la crise morale que traverse notre pays.

L'État producteur, entrepreneur et interventionniste doit céder la place à un État garant. L'État providence, qui chancelle sous son propre poids, doit devenir un État soutien, un État régulateur, un État sécurisant. »

Discours du Président **Jacques Chirac**, 8 janvier 1998.

9 Les privatisations

Secteurs	1986-1987	Années 1990
Banques et assurances	- Nombreuses banques dont Paribas, Suez, Société générale	- UAP - AGF - CIC
Transports		- Renault
Énergie		- Elf-Aquitaine
Autres	- CGE - Saint-Gobain-Pont-à-Mousson - TF1 - Matra	- Rhône-Poulenc - Thomson - Usinor - SEITA

10 La poursuite de l'État-providence ?

- 1973** Indemnisation du chômage à 90 % du salaire brut pendant un an.
- 1982** 5 semaines de congés payés.
- 1983** Retraite à 60 ans.
- 1988** Création du Revenu minimum d'insertion (RMI).
- 1999** Création de la couverture maladie universelle (CMU).
- 2010** Réforme des retraites entraînant l'allongement de la durée de cotisation.

?

7 DOC. 6 ET 8. Que reproche Jacques Chirac à l'État-providence ?

8 DOC. 8. D'après lui, quelles fonctions l'État doit-il continuer d'assumer et quelles sont celles qu'il ne doit plus prendre en charge ?

9 DOC. 7. Quel est l'objectif de la réforme des assurances sociales par Alain Juppé ?

10 DOC. 7 À 9. Comment l'État tente-t-il de faire des économies ?



11 La défense des droits sociaux

Manifestations du 28 novembre 1995 à Paris contre la réforme des retraites proposée par le Premier ministre de Jacques Chirac, Alain Juppé. Sur la banderole : « Contre le plan Juppé, défendons la Sécu ». Le plan Juppé prévoyait de retarder le départ en retraite des fonctionnaires, de réduire les dépenses de santé et les remboursements maladie et de bloquer les allocations familiales.

- 11** **DOC. 11.** Comment la population réagit-elle à l'idée du retrait de l'État ?
- 12** **DOC. 10 ET 12.** Pourquoi l'État poursuit-il une politique sociale malgré les critiques ? À quoi doit-il faire face ?

VERS LE BAC Composition

Construisez le plan pour expliquer et discuter le sens de l'affirmation suivante : « En France, nous sommes passés de l'État comme solution à l'État comme problème. »

12 Répondre à l'urgence : le SAMU social

« Face aux coupes budgétaires de l'État, les travailleurs sociaux se sont mobilisés en nombre, mardi 2 août. [...] À Paris, près de 300 personnes se sont réunies dans les rues, d'après Matthieu Angotti, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars).

Le mouvement est inédit. « D'habitude, il est assez rare que les travailleurs sociaux, ceux qui travaillent sur le terrain, descendent dans la rue pour des revendications politiques », souligne Matthieu Angotti. La mobilisation témoigne d'un ras-le-bol général : « Les travailleurs saturent et sont surtout frustrés de ne plus pouvoir aider les personnes en difficultés. » Une étude de la Fnars rendue publique le 26 juillet montrait que le Samu social ne peut plus trouver d'hébergement à 65 % des personnes qui le sollicitent. Cette mobilisation intervient après la démission, le 19 juillet, de Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social, qui dénonçait une situation budgétaire « plus gérable ». Matthieu Angotti critique surtout la politique « incohérente » de l'État. Pour lui, « Le logement d'abord », la proposition de Benoist Apparu consistant à fermer 4 500 lieux d'hébergement d'urgence pour les remplacer par autant de logements définitifs, « n'est pas adaptée » : « Il faut évidemment construire de nouveaux logements à moyen terme. Mais pour le court terme, l'urgent, la crise, les chambres d'hôtels doivent à tout prix rester ouvertes. »

De son côté, Benoist Apparu assure que les budgets finançant les places d'hébergement d'urgence ont « augmenté en l'espace de quatre ans ». « Sur l'Île-de-France par exemple, entre 2007 et aujourd'hui, le budget [de l'ensemble des places d'hébergement que l'État finance] a augmenté de 65 %. Sur la France entière, le budget a augmenté de 30 % », a-t-il expliqué mardi sur RMC. »

Donald Walther, « Samu social : "Les travailleurs sociaux saturent" », *Le Monde.fr*, 2 août 2011.

Mai 1968 Manifestations étudiantes et grèves qui paralysent le pays
5 juillet 1974 Majorité à 18 ans
1975 Vote de la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse ; création du collège unique

État et société après mai 1968

En mai 1968, les étudiants manifestent contre une société qu'ils estiment trop figée par le respect de l'autorité (État, école, famille) et réclament un droit à la liberté

de parole. Ils sont rejoints par les salariés (10 millions de grévistes). La crise de Mai 1968 est l'occasion de remettre en question la place de l'État au vu des transformations de la société. Se développent alors critiques et propositions de réformes, mais aussi décisions politiques visant à s'adapter aux évolutions sociales et culturelles.

Quelles sont les réponses de l'État aux revendications de mai 1968 ?

1 La crise de la jeunesse

« La société d'autrefois était stable, parfois même stagnante. [...] Notre monde d'aujourd'hui est bien différent. Partout, les changements, les transformations s'imposent et quelquefois avec soudaineté et brutalité. Il y a beaucoup plus de jeunes qu'autrefois, et ils doivent affronter un monde instable, en voie de mutation permanente. D'innombrables jeunes paysans redoutent qu'il n'y ait plus de place pour eux demain et ils savent intuitivement que l'université les y prépare mal et de manière incomplète. Les jeunes ouvriers sont menacés et plus encore peut-être par les mutations technologiques, les reconversions ; ils savent qu'il leur faudra s'adapter continuellement à une vie industrielle mouvante et changeante ; ils savent aussi que l'école et même la formation professionnelle ne leur donnent pas le bagage nécessaire pour faire face aux aléas d'une époque que la science et la technique transforment à chaque instant. »

Pierre Mendès France, « La crise de la jeunesse », texte reprenant les déclarations tenues lors d'une émission radiophonique en septembre 1970, dans *Œuvres complètes*, tome 5 : *Préparer l'avenir : 1963-1973*, Éditions Gallimard, 1989.

2 État et contestation en 1968

« Tout le monde comprend, évidemment, quelle est la portée des actuels événements universitaires, puis sociaux. On y voit tous les signes qui démontrent la nécessité d'une mutation de notre société [...].

Certes, dans la situation bouleversée d'aujourd'hui, le premier devoir de l'État, c'est d'assurer, en dépit de tout, l'existence élémentaire du pays, ainsi que l'ordre public. Il le fait. C'est aussi d'aider à la remise en marche, notamment en prenant les contacts qui pourraient la faciliter. Il y est prêt. Voilà pour l'immédiat. Mais ensuite il y a sans doute, à modifier des structures, c'est-à-dire à réformer. Car si, dans l'immense transformation politique, économique et sociale qu'accomplit la France en notre temps, beaucoup d'obstacles intérieurs et extérieurs ont déjà été franchis, d'autres s'opposent encore au progrès. »

Allocution du Président **Charles de Gaulle**, 24 mai 1968.

3 La « nouvelle société »



« Le fonctionnement défectueux de l'État et l'archaïsme de nos structures sociales sont autant d'obstacles au développement économique qui nous est nécessaire.

Tentaculaire et en même temps inefficace : voilà, nous le savons tous, ce qu'est en passe de devenir l'État, et cela en dépit de l'existence d'un corps de fonctionnaires, très généralement compétents et parfois remarquables.

Tentaculaire, car, par l'extension indéfinie de ses responsabilités, il a peu à peu mis en tutelle la société française tout entière. Cette évolution ne se serait point produite si, dans ses profondeurs, notre société ne l'avait réclamée. Or c'est bien ce qui s'est passé. Le renouveau de la France après la Libération, s'il a mobilisé les énergies, a aussi consolidé une vieille tradition colbertiste¹ et jacobine², faisant de l'État une nouvelle providence. Il n'est presque aucune profession, il n'est aucune catégorie sociale qui n'ait, depuis vingt-cinq ans, réclamé ou exigé de lui protection, subventions, détaxation ou réglementation.

[...] Depuis vingt ans, la France, après avoir longtemps retardé les échéances et les mutations, s'est trouvée obligée de les affronter toutes à la fois : explosion démographique, bouleversement technologique, décolonisation, urbanisation, et maintenant compétition internationale pleine et entière.

[...] Je suis certain que nous devons aujourd'hui nous engager à fond dans la voie du changement.

Il y a à cela deux raisons principales :

La première est que, si nous ne le faisons pas, nous nous exposons à un avenir qui ne serait guère souriant. [...]

La seconde raison, la raison positive, c'est que la conquête d'un avenir meilleur pour tous justifie à elle seule tous les efforts, tous les changements. »

Discours du Premier ministre **Jacques Chaban-Delmas** à l'Assemblée nationale, 16 septembre 1969.

1. Doctrine économique et politique, mise en place par Jean-Baptiste Colbert au XVII^e siècle, impliquant une intervention de l'État dans la vie économique par un soutien aux manufactures nationales.

2. Doctrine politique, née sous la Révolution, qui s'appuie sur la mise en place d'un État centralisé ayant pour mission de transformer la société tout en assurant l'égalité des citoyens.

4 La légalisation de l'IVG

« Si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, ministre de la Santé, femme et non parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème, comme devant l'ampleur des résonances qu'il suscite au plus intime de chacun des Français et des Françaises [...].

D'aucuns s'interrogent encore : une nouvelle loi est-elle vraiment nécessaire ? Pour quelques-uns, les choses sont simples : il existe une loi répressive, il n'y a qu'à l'appliquer. D'autres se demandent pourquoi le Parlement devrait trancher maintenant ces problèmes : nul n'ignore que depuis

l'origine, et particulièrement depuis le début du siècle, la loi a toujours été rigoureuse, mais qu'elle n'a été que peu appliquée. En quoi les choses ont-elles donc changé, qui oblige à intervenir ? [...] Pourquoi ne pas faire respecter la loi ? Parce que si des médecins, si des personnels sociaux, si même un certain nombre de citoyens participent à ces actions illégales, c'est bien qu'ils s'y sentent contraints ; en opposition parfois avec leurs convictions personnelles, ils se trouvent confrontés à des situations de fait qu'ils ne peuvent méconnaître. Parce qu'en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions, qui risque de la laisser mutilée à jamais. Ils savent que la même femme, si elle a de l'argent, si elle sait s'informer, se rendra dans un pays voisin ou même en France dans certaines cliniques et pourra, sans encourir aucun risque ni aucune pénalité, mettre fin à sa grossesse. Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames. »

Discours de **Simone Veil** à l'Assemblée nationale, 26 novembre 1974.

?

1 **DOC. 1 À 3.** Quels bouleversements la société française a-t-elle connus depuis 1945 ?

2 **DOC. 2.** Comment s'exprime le malaise social en 1968 ?

3 **DOC. 2 ET 3.** Quelles sont les fonctions de l'État depuis 1945 ?

4 **DOC. 1 À 3.** Quels reproches lui sont faits ?

5 **DOC. 1 À 3.** À quel niveau souhaite-t-on le réformer ?

6 **DOC. 4 À 7.** Quels sont les groupes concernés par les réformes sociales et culturelles des années 1970 ?

7 **DOC. 1.** Dans quelles mesures les propos de Pierre Mendès France sont-ils encore d'actualité ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 3. Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il témoigne des questionnements sur le rôle de l'État en France à la fin des années 1960.



5

Moderniser l'université

La construction de la nouvelle université de Vincennes est décidée en juillet 1968 et achevée en décembre en un temps record. À côté des disciplines traditionnelles (lettres, histoire...) y sont enseignés pour la première fois l'informatique, le cinéma, la psychanalyse.

6

Démocratiser l'enseignement secondaire

« **Article 4.** Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. Celle-ci succède sans discontinuité à la formation primaire en vue de donner aux élèves une culture accordée à la société de leur temps. Elle repose sur un équilibre des disciplines intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives et permet de révéler les aptitudes et les goûts. Elle constitue le support de formations générales ou professionnelles ultérieures. »

Loi Haby créant le collègue unique, 11 juillet 1975.

**JEUNES
DE
18 A 21
ANS**

*ce droit vous
l'avez gagné !*



**N'EN FAITES PAS CADEAU
A GISCARD**

*inscrivez vous sur les listes électorales
(délai d'inscription le 31 décembre)*

**MOUVEMENT
DE LA JEUNESSE
COMMUNISTE
PARTI COMMUNISTE
FRANÇAIS**

7

Faire participer les jeunes à la vie politique

Affiche du mouvement de la jeunesse du Parti communiste français pour inciter les jeunes à voter, 1976.

4

Gouverner la France, c'est décentraliser

Comment s'est faite la décentralisation d'un État unitaire ?

1 Les prémisses de la décentralisation

→ La Révolution a posé le principe de l'État* centralisé pour garantir l'égalité des citoyens au-delà des spécificités régionales. L'État central est représenté dans chaque département par le préfet. Mais l'aspiration à la **décentralisation**, au nom de la lutte contre l'empiètement de l'État sur les libertés individuelles, finit par l'emporter sous la V^e République.

→ L'idée de décentralisation est ancienne. En 1946, les colonies de la Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane française sont érigées en **départements** (DOC. 1). En 1958, la région parisienne est réorganisée (création de 4 départements), 2 départements sont créés en Corse, le régime de Paris est modifié, le territoire d'outre-mer de Saint-Pierre et Miquelon est érigé en département d'outre-mer et l'île de Mayotte devient collectivité territoriale. (ÉTUDE P. 322-325)

→ Mais les mesures prises se limitent au domaine économique. Dans le même temps, des organisations régionales regroupant des élus, des responsables économiques, des représentants syndicaux, naissent en Alsace, Bretagne, Languedoc, Lorraine ou Roussillon : elles réclament une meilleure répartition des industries et des équipements publics. En réponse, pour lutter contre les disparités et assurer une meilleure unité de conception, la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) est créée en 1963.

2 L'avènement de la décentralisation politique

→ Des tentatives de décentralisation politique ont échoué. Alors que les événements de 1968 avaient laissé entendre que la population aspirait à des formes nouvelles de démocratie directe et locale, la réforme visant à la création des **régions** est refusée par le référendum de 1969.

→ Au début des années 1980, la décentralisation n'est qu'apparente. L'exécutif* du département et de la région n'est pas une autorité élue, mais un haut fonctionnaire nommé par le pouvoir central, et la tutelle de l'État est encore très lourde.

→ Les lois Deferre de 1982-1983 marquent l'avènement de la décentralisation. La tutelle de l'État est supprimée sur les actes des collectivités locales, et le pouvoir exécutif du département et de la région est transféré vers une autorité élue. (DOC. 2, HISTOIRE DES ARTS P. 320-321)

3 La démocratie locale

→ « Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des Conseils élus. » C'est ce qu'établit l'article 1^{er} de la loi de 1982. Désormais, les organes délibérants et exécutifs sont élus pour 6 ans (auparavant, l'exécutif du département et de la région était nommé par le pouvoir central). La gestion décentralisée par des organes élus au suffrage universel direct* devient une caractéristique fondamentale de la démocratie* locale. (DOC. 3)

→ La région obtient un statut de **collectivité territoriale**. Son administration est assurée par le Conseil régional, et l'exécutif est confié au président du Conseil, élu par lui et en son sein, tout comme le président du Conseil général détient l'exécutif départemental. Les lois de 1983 transfèrent les compétences de l'État vers les collectivités territoriales. Mais le département demeure la cellule essentielle de l'administration territoriale de l'État dont la représentation est assurée par le préfet.

→ Le rôle de l'État est à redéfinir entre la construction européenne et la décentralisation.

Dates-clés

- 1790 Création des départements
- 1800 Création des préfets représentant le pouvoir central dans les départements
- 1944 Création de commissaires régionaux de la République
- 1955 Création de 21 régions
- 1982 La région devient une collectivité locale
- 1986 Les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct
- 2004 La loi transfère d'importantes compétences aux collectivités territoriales

Mots-clés

Collectivité territoriale Division administrative en dessous du niveau de l'État dirigée par une assemblée délibérante élue, distincte de l'État (commune, municipalité, département, région).

Décentralisation Transfert de compétences, de responsabilités et de financements de l'État central vers les collectivités locales

Département Division administrative de la France, à la fois collectivité locale, circonscription administrative et circonscription électorale.

Région Collectivité territoriale au sommet de la hiérarchie des divisions territoriales de la République française.

1

Art. 89. Des lois organiques étendront les libertés départementales et municipales [...].»

Le découpage administratif de la France

2

Loi sur la décentralisation, 2 mars 1982.

Le découpage administratif de la France

DOC. 2 ET 3.

Chapitre 9 • Gouverner la France depuis 1946 319

Objectifs

- Étudier une architecture contemporaine
- Montrer comment l'architecture se met au service d'un projet politique

Le Centre Pompidou à Metz : décentraliser la culture



Le Centre Pompidou, situé dans le centre de Paris, est le premier des grands projets culturels présidentiels et certainement le plus avant-gardiste en termes de choix architecturaux. Les projets présidentiels qui suivront seront tous parisiens, du musée d'Orsay à celui du quai Branly. La création du Centre Pompidou de Metz est la première expérience de décentralisation d'un établissement culturel public.

Comment exprimer un projet politique à travers une architecture ?

1 Chronologie des Centres Pompidou

- Décembre 1970** Lancement du concours architectural pour le Centre Pompidou (remporté par Renzo Piano et Richard Rogers).
- Janvier 1977** Inauguration du Centre Pompidou à Paris.
- Janvier 2003** Décision d'implantation à Metz.
- Mars 2003** Lancement du concours d'architecture.
- Novembre 2003** Choix du projet de Shigeru Ban et Jean de Gastines.
- 12 mai 2010** Ouverture au public.

2 Les ambitions culturelles du Président Pompidou

« Je voudrais passionnément que Paris possède un centre culturel comme on a cherché à en créer aux États-Unis avec un succès jusqu'ici inégal, qui soit à la fois un musée et un centre de création, où les arts plastiques voisinaient avec la musique, le cinéma, les livres, la recherche audiovisuelle, etc. Le musée ne peut être que d'art moderne, puisque nous avons le Louvre. La création, évidemment, serait moderne et évoluerait sans cesse. La bibliothèque attirerait des milliers de lecteurs qui du même coup seraient mis en contact avec les arts. »

Interview du Président **Georges Pompidou**, *Le Monde*, 17 octobre 1972.

4 Les architectes du Centre Pompidou de Metz

« Sur quel concept repose l'architecture du Centre Pompidou de Metz ? En quelques mots, il s'agit d'une toiture qui vient se poser sur un paysage, comme un chapeau.

Comment décrire le bâtiment à quelqu'un qui ne l'a jamais vu ?

Il faut s'imaginer une grande charpente courbe en bois recouverte d'une membrane d'étanchéité blanche. L'ensemble abrite des boîtes dans lesquelles sont installées les galeries d'exposition et les différentes fonctions du Centre. [...]

Quel est le point commun avec le Centre Pompidou de Paris ?

L'innovation. Notamment en matière de structure. Avez-vous déjà vu quelque part ce genre de charpente en bois ?

En quoi votre architecture est-elle adaptée au contexte [de Metz] ?

Contrairement à ces architectures-sculptures qui peuvent être implantées n'importe où dans le monde, nous voulions bâtir un édifice spécialement conçu pour son site. C'est pourquoi les trois galeries d'exposition de 80 x 15 m, qui se superposent, adoptent des orientations différentes. À chacune de leurs extrémités, des fenêtres panoramiques cadrent des monuments historiques messins : à l'ouest, la gare ferroviaire construite sous l'occupation allemande, au nord, la cathédrale Saint-Étienne, etc. Ainsi, le Centre Pompidou fait partie de la ville, bien qu'il en soit éloigné.

3 Le Centre Pompidou à Paris



À quelles demandes particulières de la maîtrise d'ouvrage deviez-vous répondre concernant les salles d'exposition ?

[...] La requête la plus marquante formulée par la maîtrise d'ouvrage était celle de devoir créer une vaste salle (1 200 m²), très haute sous plafond (21 m). C'est celle que nous appelons aujourd'hui Grande nef, située au rez-de-chaussée. Cette salle va permettre d'exposer des peintures et des sculptures de grandes dimensions qui n'ont jamais pu être montrées au public, car la hauteur des plateaux au Centre Pompidou de Paris ne le permet pas.

Comment souhaitez-vous que le public appréhende votre bâtiment à son ouverture ?

Nous serions heureux que le bâtiment soit utilisé par le public comme il a été pensé. C'est-à-dire un espace sans frontière entre le dedans et le dehors. [...]

Interview de **Shigeru Ban** et de **Jean de Gastines**, propos recueillis par Milena Chessa pour la revue *Le Moniteur*, 11 mai 2010.



5

Le Centre Pompidou à Metz

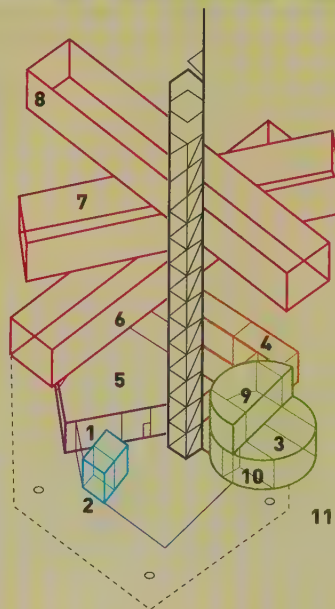
?

LECTURE DE L'ŒUVRE

- 1 Décrivez l'architecture des deux musées. Quelles ont été les sources d'inspiration des architectes ? (DOC. 3 À 5)
- 2 Pourquoi avoir choisi plusieurs orientations pour les galeries d'exposition ? (DOC. 4 À 5)
- 3 À Paris ou à Metz, quel rapport s'établit entre le musée et la ville ? (DOC. 4)

ANALYSE DE L'ŒUVRE

- 4 Quelle est la vocation du Centre Pompidou ? (DOC. 1)
- 5 Le Centre de Metz a-t-il la même vocation que celui de Paris ? (DOC. 4)
- 6 Pourquoi peut-on dire que les deux musées sont eux-mêmes des œuvres d'art contemporaines ? (DOC. 3 ET 5)
- 7 En quoi expriment-ils la volonté de rendre l'art populaire ?



- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Infos touristiques et exposition sur le bâtiment | 6 à 8. Galeries 1 à 3 |
| 2. Librairie et boutique | 9. Restaurant |
| 3. Studio | 10. Café |
| 4. Auditorium | 11. Jardin côté sud |
| 5. Grande nef | |

6

Plan du Centre Pompidou de Metz

Repères

- 1946 Création des DOM-TOM
- 2003 Les DOM-TOM sont remplacés par les DROM-COM
- 2011 Mayotte devient un département d'outre-mer

Gouverner la France d'outre-mer

La France d'outre-mer, ensemble des territoires sous souveraineté française hors du continent européen, constitue le dernier vestige de l'Empire colonial et relève donc d'une histoire spécifique. Depuis peu, on désigne cette France par l'abréviation DROM-COM (départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer), ce qui la place au centre de la politique de décentralisation.

Comment gouverner la France d'outre-mer ?

A • La départementalisation

1 La France d'outre-mer et les pays de langue et de culture françaises



Des statuts différents

Réunion : DROM

Polynésie française : autre statut (territoire d'outre-mer, pays d'outre-mer, collectivité territoriale ou départementale et autres)

Des ensembles émiétés

Marquises : archipels ou îles rattachées à des unités administratives supérieures

Un immense domaine maritime

ZEE française

Des terres surtout tropicales

Lignes astronomiques zonales

Des voisinages tenus

AUSTRALIE : État voisin
Sydney : Ville en relation

Des terres lointaines

⌚ Décalage horaire en été boréal (TU + 2 en métropole)

Heure dans la France d'outre-mer quand il est midi en métropole

| Ligne de changement de date

Les pays de culture et langue française

Source d'après J.-C. Guay, *L'outre-mer français en mouvement*, Documentation photographique n° 8031, © La Documentation française, 2003, actualisée par Hatier.

Départements et régions d'outre-mer

	Statut	Spécificités
Guadeloupe	DOM depuis 1946, DROM depuis 2003	Lors du référendum de décembre 2003 sur l'évolution des statuts institutionnels, les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy se détachent de la Guadeloupe et deviennent collectivités d'outre-mer en 2007.
Martinique	DOM depuis 1946, DROM depuis 2003	
Guyane	DOM depuis 1946, DROM depuis 2003	
La Réunion	DOM depuis 1946, DROM depuis 2003	
Mayotte	DROM depuis 2011	N'a pas de Conseil régional, mais seulement un Conseil général.
Collectivités d'outre-mer		
Polynésie française	COM	A la dénomination particulière de « pays d'outre-mer ».
Saint-Pierre-et-Miquelon	COM	
Wallis et Futuna	COM	Garde dans les faits l'usage du terme de « territoire d'outre-mer ».
Saint-Martin	COM depuis 2007	
Saint-Barthélemy	COM depuis 2007	
Collectivité sui generis		
Nouvelle-Calédonie	Régie par le titre XIII de la Constitution, pas de dénomination spécifique.	Prévision, entre 2014 et 2018, d'un référendum local d'autodétermination sur la question de l'indépendance complète en vertu des « accords de Nouméa » de 1998.

Création des départements d'outre-mer

« **Article 1^{er}.** Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française sont érigées en départements français.

Art. 2. Les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliqués à ces colonies feront, avant le 1^{er} janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements. [...]

Par le président du Gouvernement provisoire de la République, Félix GOUIN.

Le ministre de la France d'outre-mer, Marius MOUTET.

Le ministre de l'Intérieur, André LE TROQUER. »

Loi du 19 mars 1946 adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale constituante.

1 DOC. 1. Où se situent les territoires d'outre-mer ?

2 DOC. 4. Pourquoi Aimé Césaire évoque-t-il les « formes modernes de l'assujettissement » ? Qu'en déduisez-vous sur le statut des territoires d'outre-mer au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?

3 DOC. 2 ET 3. Quelle décision majeure est prise en 1946 ?

4 DOC. 4. Comment Aimé Césaire définit-il cette décision et qu'en attend-il ?

5 DOC. 3 ET 5. Quels sont les droits de la France d'outre-mer ?

6 DOC. 5. Quelle est la place de l'outre-mer dans une République qui s'affirme indivisible ?

Aimé Césaire et la départementalisation

L'écrivain antillais Aimé Césaire devant l'Assemblée constituante, le 12 mars 1946.

« Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est, par une loi d'assimilation, mieux d'égalisation, de libérer près d'un million d'hommes de couleur d'une des formes modernes de l'assujettissement. [...] Quant à ceux qui s'inquiètent de l'avenir culturel des populations assimilées, peut-être pourrions-nous risquer à leur faire remarquer qu'après tout ce qu'on appelle l'assimilation est une forme normale de la médiation dans l'histoire ; et n'ont pas trop mal réussi, dans le domaine de la civilisation, ces Gaulois à qui l'Empereur romain Caracalla ouvrit jadis toutes grandes les portes de la cité. »

Cité sur le site de l'Assemblée nationale, www.assemblee-nationale.fr.

La V^e République et l'outre-mer

« Dans les départements et les régions d'outre-mer, les lois et règlements sont applicables de plein droit. Ils peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités. Ces adaptations peuvent être décidées par ces collectivités dans les matières où s'exercent leurs compétences et si elles y ont été habilitées par la loi, selon le cas, par la loi ou par le règlement.

Par dérogation au premier alinéa et pour tenir compte de leurs spécificités, les collectivités régies par le présent article peuvent être habilitées par la loi, selon le cas, par la loi ou par le règlement, à fixer elles-mêmes les règles applicables sur leur territoire, dans un nombre limité de matières pouvant relever du domaine de la loi ou du règlement.

Ces règles ne peuvent porter sur la nationalité, les droits civiques, les garanties des libertés publiques, l'état et la capacité des personnes, l'organisation de la justice, le droit pénal, la procédure pénale, la politique étrangère, la défense, la sécurité et l'ordre publics, la monnaie, le crédit et les changes, ainsi que le droit électoral. Cette énumération pourra être précisée et complétée par une loi organique.

La disposition prévue aux deux précédents alinéas n'est pas applicable au département et à la région de La Réunion. [...] »

Article 73 de la Constitution de la V^e République.

B • Quelle place pour l'outre-mer ?

6 Chronologie des relations entre la métropole et l'outre-mer

1946	Création de l'Union française.
1956	Loi cadre Defferre.
1959	Émeutes en Martinique.
Années 1960	Boom de l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie.
1963	Création du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM).
1965	Construction de la base spatiale de Kourou (Guyane).
1966	Premier essai nucléaire aérien sur l'atoll de Mururoa (Polynésie).
1967	Émeutes en Guadeloupe.
1977	Autonomie de gestion de la Polynésie.
1984	Formation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) en Nouvelle-Calédonie.
Mai 1988	Prise d'otages et assaut de la grotte d'Ouvéa (Nouvelle-Calédonie) par les forces de l'ordre (25 morts).
Juin 1988	Accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie.
1996	Dernier essai nucléaire à Mururoa.
Juin 1998	Accords de Nouméa.
2003	Référendum et réforme constitutionnelle en outre-mer.
2009	Référendum sur la départementalisation de Mayotte (101 ^e département français).



8 **Essai atomique à Mururoa en 1973 (Polynésie française)**

7 De Gaulle à la Réunion

« Réunionnais, vous occupez dans cet océan une position française importante, qui le cas échéant, pourrait devenir capitale. Vous êtes sur plusieurs grandes lignes maritimes et aériennes ; vous êtes relativement proche de Madagascar, cher État de la Communauté, dans la capitale de laquelle nous venons de tenir, dans d'heureuses conditions, notre Conseil exécutif. Cette grande terre se trouve par tant de liens attachée à la France, toute entière. Vous êtes à proximité de l'île de France, de l'île Maurice, où vivent de chers Français, dont je salue la délégation.

Et puis, vous êtes une sorte de type, comme on dit dans le langage d'aujourd'hui "un test", de ce que la France sait faire, même quand c'est loin.

Or, la solidarité nationale, la vigilance nationale, la cohésion nationale, sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais. Il y a dans le monde une grande menace, qui plane sur les hommes libres ; cette menace, pour la détourner, et, s'il le fallait, pour la vaincre, il faut être ferme, il faut être fort, il faut être uni. Il faut la vigilance de la France. [...]

Vive La Réunion, Bourbon, Saint-Denis !

Vive la République, vive la France ! »

Discours du Président **Charles de Gaulle** à la Réunion, 10 juillet 1959.



9 **Site de lancement de Kourou (Guyane)**



10

Mayotte, un nouveau département

Affiche du Mouvement démocrate (Modem) en faveur de la départementalisation de Mayotte, 2000.



11

Barricades du FLNKS en 1988

Le mouvement lutte pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

12

Les accords de Nouméa (préambule)

Accord passé entre le gouvernement (sous l'égide du Premier ministre Lionel Jospin), les représentants du FLNKS et les représentants du RPCR anti-indépendantistes.

- 1 « 1. Lorsque la France prend possession de la Grande Terre, que James Cook avait dénommée "Nouvelle-Calédonie", le 24 septembre 1853, elle s'approprie un territoire. [...] Or, ce territoire n'était pas vide.
- 5 La Grande Terre et les îles étaient habitées par des hommes et des femmes qui ont été dénommés kanak. Ils avaient développé une civilisation propre, avec ses traditions, ses langues, la coutume qui organisait le champ social et politique. [...]
- 10 3. Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière. [...]
4. La décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, en permettant au peuple kanak d'établir avec la France des relations nouvelles correspondant aux réalités de notre temps.
5. Les signataires des accords de Matignon ont donc décidé d'arrêter ensemble une solution négociée, de nature consensuelle, pour laquelle ils appelleront ensemble les habitants de Nouvelle-Calédonie à se prononcer. Cette solution définit pour vingt années l'organisation politique de la Nouvelle-Calédonie et les modalités de son émancipation.
- 25 Sa mise en œuvre suppose une loi constitutionnelle que le gouvernement s'engage à préparer en vue de son adoption au Parlement. La pleine reconnaissance de l'identité kanak conduit à préciser le statut coutumier et ses liens avec le statut civil
- 30 des personnes de droit commun, à prévoir la place des structures coutumières dans les institutions, notamment par l'établissement d'un Sénat coutumier, à protéger et valoriser le patrimoine culturel kanak, à mettre en place de nouveaux mécanismes juridiques et financiers pour répondre aux demandes exprimées au titre du lien à la terre, tout en favorisant sa mise en valeur, et à adopter des symboles identitaires exprimant la place essentielle de l'identité kanak du pays dans la communauté de destin acceptée. [...]
- 30 Le partage des compétences entre l'État et la Nouvelle-Calédonie signifiera la souveraineté partagée. Il sera progressif. [...] Au terme d'une période de vingt années, le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes¹, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposés au vote des populations intéressées. Leur approbation équivaldrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. »

Accord sur la Nouvelle-Calédonie, signé à Nouméa le 5 mai 1998.

1. Compétences qui relèvent exclusivement de l'État et qui traditionnellement sont l'armée, la police, la justice et la monnaie.

7 **DOC. 7.** D'après de Gaulle, pourquoi la République française ne peut-elle renoncer aux territoires d'outre-mer ?

8 **DOC. 6, 8 ET 9.** Comment les territoires d'outre-mer participent-ils de la puissance française ?

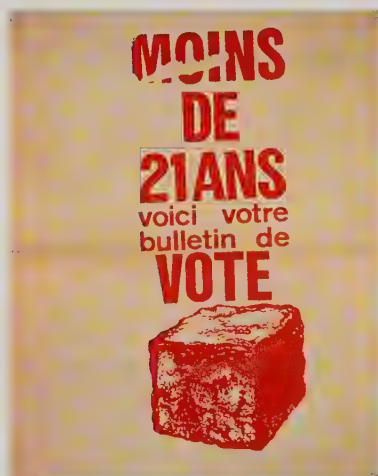
9 **DOC. 6, 10, 11 ET 12.** Les populations françaises d'outre-mer se reconnaissent-elles toutes dans la citoyenneté française ? Comment le font-elles savoir ?

10 **DOC. 6 ET 12.** Comment la République répond-elle aux revendications ?

SUJET 28

La République et les jeunes

Après avoir présenté les documents et leur contexte historique, montrez qu'ils illustrent la manière dont la République tente de s'adapter aux évolutions de la société française.



1 Affiche de mai 68

Affiche de mai 1968

2 L'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans

- 1 Il me paraît juste d'adapter la législation à l'évolution des mœurs et des esprits et d'assurer une meilleure répartition des droits, des devoirs et des responsabilités entre les Français en âge de les exercer. S'il m'est permis d'exprimer ma conviction en la matière, j'ajouterai que la volonté de changement et de réforme, qui anime l'action du gouvernement, implique un acte de confiance dans la jeunesse de notre pays. Laisser, pour ainsi dire, en marge de la nation les aspirations de la jeunesse, c'est la contenir dans l'irresponsabilité ou l'abandonner à la contestation. Lui permettre au contraire d'accéder à la majorité politique, c'est lui offrir la chance d'un engagement positif. L'esprit de la présente loi est d'instituer, au service de la jeunesse, ce que j'appellerai une pédagogie de la responsabilité démocratique. Répondre à l'attente de la jeunesse, c'est aussi donner tout son élan à notre politique de transformation de la société. Nous pourrions d'autant mieux réaliser le changement et les réformes que nous prendrons appui sur son exigence, son dynamisme et son imagination.

Discours de **Jean Lecanuet**, Garde des Sceaux, à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974

1 LIRE ET COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Comprendre la consigne

Il s'agit ici de confronter les deux documents, en montrant en quoi le discours de Lecanuet se veut une réponse aux événements de mai 68.

→ Analyser les termes de la consigne

- « **La République** », c'est :
 - Des valeurs
 - Un régime démocratique fondé sur le suffrage universel
 - Un régime dirigé par un gouvernement, ici représenté par le ministre de la Justice qui soumet des lois à l'Assemblée qui détient le pouvoir législatif
 - Un État qui garantit la cohésion de la société
- « **Aux évolutions de la société française** » des années 1960-1970 :
 - L'affirmation d'une jeunesse nombreuse issue du baby-boom
 - Une jeunesse de plus en plus instruite du fait de la démocratisation de l'école et de l'université
 - Une évolution des mœurs et des attentes de la société : la contestation d'une société trop figée, l'aspiration à une plus grande liberté et un assouplissement de la morale jugée trop rigide.

2 ANALYSER LES DOCUMENTS

→ Présenter les documents

- 1** Rappelez ce qu'a été la crise de mai 68.
- 2** Quelle est la fonction du Garde des Sceaux ? Qui est le président de la République en 1974 ?

→ Confronter les documents pour répondre à la consigne

Faites le lien entre les éléments relevés dans les deux documents et vos connaissances

Éléments tirés des documents	Connaissances
• « des devoirs et des responsabilités »	3 Que réclament les jeunes de moins de 21 ans ?
• appel lancé par l'affiche	4 Quelles étaient les aspirations des étudiants en mai 68 ? (vous pouvez vous aider du chapitre 4)
• « répondre à l'attente de la jeunesse »	5 Quels sont les moyens utilisés par les jeunes dans leur contestation ?
• le pavé sur l'affiche	6 Quelles sont les grandes réformes dans le domaine social mises en œuvre par le gouvernement en 1974 ?
• « l'abandonner à la contestation »	
• « la volonté de changement et de réforme, qui anime l'action du gouvernement »	

3 RÉDIGER LA RÉPONSE À LA CONSIGNE

SUJET 29

La cohabitation

Après avoir présenté le document et son contexte historique, vous montrerez en quoi il illustre la cohabitation et les évolutions de la pratique institutionnelle qui en découlent.

François Mitterrand définit la cohabitation

Le 16 mars 1986, la droite (UDF et RPR) remporte les élections législatives. Pour la première fois depuis 1958, la France a une majorité parlementaire de droite et un président de gauche. François Mitterrand adresse le 8 avril un message au Parlement.

- « Les Français avaient déjà choisi, en 1981, l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement. Dépassons l'événement que chacun jugera selon ses convictions.
- Réussir l'alternance aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, donnera à notre pays l'équilibre dont il a besoin pour répondre, dans le temps — et je l'espère, à temps — aux aspirations des forces sociales qui le composent. Mon devoir était d'assurer la continuité de l'État et le fonctionnement régulier des institutions. Je l'ai fait sans retard et la nation sans crise. Le Premier ministre nommé et le gouvernement mis en place sont désormais en mesure de mener leur action.
- Mais nos institutions sont à l'épreuve des faits. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le président de la République a pu remplir sa mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui. Tout autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives. [...] Devant un tel état de choses, qu'ils ont pourtant voulu, beaucoup de nos concitoyens se posent la question de savoir comment fonctionneront les pouvoirs publics. À cette question, je ne connais

qu'une réponse, la seule possible, la seule raisonnable, la seule conforme aux intérêts de la nation : la Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution. [...]

La novation qui vient de se produire requiert de part et d'autre une pratique nouvelle.

Je ne m'attarderai pas ici sur l'énoncé de compétences présentes, je le suppose, à votre esprit. Je rappellerai seulement que la Constitution attribue au chef de l'État des pouvoirs que ne peut en rien affecter une consultation électorale où sa fonction n'est pas en cause.

Fonctionnement régulier des pouvoirs publics, continuité de l'État, indépendance nationale, intégrité du territoire, respect des traités, l'article 5 désigne de la sorte [...] les domaines où s'exerce son autorité et son arbitrage.

[...] Le gouvernement, de son côté, a pour charge, aux termes de l'article 20, de déterminer et conduire la politique de la nation. Il assume, sous réserve des prérogatives du président de la République et de la confiance de l'Assemblée, la mise en œuvre de décisions qui l'engagent devant les Français. Cette responsabilité est la sienne.

Cela étant clairement établi, président et gouvernement ont à rechercher, en toutes circonstances, les moyens qui lui permettront de servir au mieux et d'un commun accord les grands intérêts du pays. »

SUJET 30

L'État en France depuis 1945

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Définir les termes du sujet

• « État » :

- une institution ancienne qui a accompagné la construction de la nation ;
- un mode de gouvernement = des institutions
- une administration = des gouvernants ;
- une rôle redéfini : rôle économique, social.

• « en France » :

- une tradition longtemps restée centralisatrice ;
- une décentralisation à l'œuvre depuis les années 1980.

• « depuis 1945 » :

- la restauration républicaine après la dictature de Vichy
- deux républiques : la IV^e (1946-1958) et la V^e (depuis 1958) ;
- le poids de la conjoncture économique : accompagnement de la croissance jusqu'à dans les années 1970, puis protection des citoyens contre la crise.

→ Dégager et formuler une problématique au sujet

La composition propose un sujet dont la problématique est souvent implicite. L'analyse de chaque terme du sujet permet de la dégager.

Exemple de problématique

Depuis la Libération, comment l'État a-t-il accompagné et s'est-il adapté aux évolutions de la société française ?

2 ORGANISER LE PLAN

→ Au brouillon, sélectionner et classer les informations

① En vous reportant au chapitre, repérez, classez et datez les informations (notions-clés, personnages) nécessaires à la rédaction de votre composition.

→ Construire le plan

② Élaborer un plan détaillé, en précisant au préalable les bornes chronologiques de chacune des trois parties.

I. L'État et la restauration des institutions (..... -)

1.
2.

II. L'État providence (..... -)

1.
2.

III. Une remise en question de l'État centralisateur (..... -)

1.
2.

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

3 Une fois le plan complété, rédigez l'introduction au brouillon : n'omettez pas l'accroche, la problématique et l'annonce du plan.

→ Rédiger le développement

4 Rédigez ensuite directement le devoir sur votre copie, à partir du plan détaillé élaboré au brouillon. Pensez à illustrer chaque paragraphe du développement par un ou plusieurs exemples.

→ Rédiger la conclusion

La conclusion, préalablement rédigée au brouillon, fait le bilan de la démonstration et peut élargir le sujet.

Exemple de conclusion

Si l'État français s'enracine dans un passé ancien, il n'en reste pas moins que les institutions étatiques ne sont pas monolithiques : elles évoluent et peuvent être remises en question par la société. Certes l'État construit la nation mais cette dernière, en retour, tend à modeler l'État.

SUJET 31 La France entre centralisation et décentralisation depuis 1945

→ Définir les termes du sujet

- « **la France** » : un État, un territoire, une population, des institutions, des lois, un gouvernement.
- « **centralisation** » : une tradition ancienne apparue avec la monarchie absolue, pérennisée par la Révolution (jacobinisme) puis les républiques successives : des décisions prises par un État central, situé à Paris ; des décisions qui s'imposent du haut (l'État) vers le bas (la région, le département).
- « **décentralisation** » : une délégation des pouvoirs de l'État central en faveur des collectivités territoriales.
- « **entre ... et** » : l'expression implique un processus qui s'est mis en place progressivement.
- « **depuis 1945** » : des tentatives de décentralisation qui n'aboutissent véritablement qu'avec les lois Defferre de 1981-1982.

SUJET 32 Le rôle de l'État dans la mise en place d'un modèle social français

→ Définir les termes du sujet

- « **Le rôle de l'État** » : des droits inscrits dans la Constitution, des politiques sociales mises en place par les gouvernements successifs.
- « **mise en place** » : un établissement progressif avec des étapes importantes : influence du programme du CNR à la Libération, redistribution des fruits de la croissance dans les années 1950 et 1960, indemnisation du chômage, lois sociales du gouvernement Mauroy (1981-1982), etc.
- « **modèle social français** » : un système de protection pour établir une République démocratique et sociale, un élément de la cohésion nationale.

Gouverner la France depuis 1945

Dates à retenir

- 1944 Libération du territoire français et droit de vote des femmes
- 1945 Création de l'ENA
- 1946 Instauration de la IV^e République
- 1958 Instauration de la V^e République
- 1962 Élection du président de la République au suffrage universel direct
- Mai 1968 Mouvement étudiant et crise sociale
- 1974 Majorité et droit de vote abaissés à 18 ans
- 1982 Lois de décentralisation
- 2007 Réforme générale des politiques publiques

NE PAS CONFONDRE

> Décentralisation/ Déconcentration

La **décentralisation** est un transfert de compétences et de pouvoirs de l'État central aux collectivités territoriales qui disposent d'une certaine autonomie. La **déconcentration** consiste à déléguer une partie des tâches à des échelons inférieurs au sein de l'État.

> Département/Région

Le **département** est une circonscription administrative locale, mais sous tutelle du gouvernement, qui y nomme un préfet. La **région** (plus vaste territorialement) est une collectivité locale qui dispose d'une autonomie car elle est dirigée par des élus et de son propre budget que l'assemblée régionale vote.

FICHE DE RÉVISION



1 Une République et un État-nation

- L'État français est un État de droit démocratique où la souveraineté est populaire : les citoyens participent à la vie politique par l'élection ; la pluralité des partis politiques est garantie ; le Conseil constitutionnel contrôle la régularité des élections et la constitutionnalité des lois.
- L'État construit la nation à travers l'école, démocratisée par étapes depuis 1945 et le service militaire, supprimé toutefois en 1997. C'est un État assimilateur, mais l'intégration des étrangers semble être en panne depuis une vingtaine d'années.

2 La séparation des pouvoirs

- Le pouvoir exécutif est représenté par le président de la République qui nomme le Premier ministre, anciennement président du Conseil.
- Le pouvoir législatif appartient au Parlement qui regroupe l'Assemblée nationale et le Sénat. Le Parlement vote les lois et le budget.
- Enfin, la justice est indépendante, même si les hauts magistrats sont nommés en Conseil des ministres. Cette indépendance est garantie par le Conseil supérieur de la magistrature.

3 Un État-providence et initiateur des politiques économiques

- En 1945, la Sécurité sociale assure aux salariés une assurance-maladie, complétée par un système de retraites, d'indemnités de chômage... Le Commissariat au Plan impulse la reconstruction et la modernisation de l'économie. C'est surtout dans les années 1960 que l'État cherche à moderniser les structures industrielles, les infrastructures (aéroport, réseau autoroutier...), le capitalisme français. La victoire de la gauche en 1981 permet d'approfondir les droits sociaux des citoyens.
- Cependant, depuis les années 1990, l'État-providence est remis en cause, tandis que l'État cherche à réduire ses dépenses.

4 La décentralisation

- Au lendemain de la guerre, les préoccupations régionales étaient avant tout économiques, et la décentralisation n'avait pas de réalité politique. Les lois de 1982 entérinent la décentralisation politique en érigeant les régions en collectivités territoriales.
- Dorénavant, des organes d'administration décentralisée (Conseils généraux pour les départements, Conseils régionaux) sont élus au suffrage universel direct pour six ans.

LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS SONT...

LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE : DÉMOCRATIE

- Suffrage universel
- Élections
- Référendum
- Pluralité des partis politiques

LA SÉPARATION DES POUVOIRS

- Pouvoir exécutif
- Pouvoir législatif
- Pouvoir judiciaire

LA DÉFENSE DES DROITS DES CITOYENS

- Conseil constitutionnel
- Conseil d'État
- Tribunaux administratifs
- Défenseur des droits

LA DÉCENTRALISATION ET LA DÉMOCRATIE LOCALE DANS L'UNITÉ RÉPUBLICAINE

- Territoires spécifiques (grandes agglomérations, Corse, DROM-COM)
- Évolution des statuts en France d'outre-mer
- Décentralisation depuis 1982

UN MODÈLE SOCIAL

- La solidarité entre les Français assurée par la Sécurité sociale et un régime de retraite par répartition
- Un État qui se donne pour ambition d'assimiler les étrangers par l'école notamment

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir

Sur le pouvoir

- *Le Promeneur du Champ de Mars* de Robert Guediguian, 2005
- *La Conquête* de Xavier Durringer, 2010
- *L'Exercice de l'État* de Pierre Schoeller, 2011



Sur l'ENA

- *L'École du pouvoir* de Raoul Peck, fiction en deux parties pour Arte, 2010

Sur l'outre-mer

- *Une Histoire de l'outre-mer* de Christiane Succab-Goldman, documentaire en 3 parties pour France 5, 2011



1 7 au 10 mai 1948 : le congrès de l'Europe à La Haye (Pays-Bas)

Plus de 700 hommes politiques et intellectuels, venus de toute l'Europe, se rassemblent pour réfléchir à l'avenir du continent. Ici, le président du comité hollandais pour l'Europe unifiée, P.A. Kertens, prononce un discours. À sa droite W. Churchill, derrière lui P. Ramadier.

CHAPITRE

-10

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

Fonder une Europe politique unie est une idée qui remonte au XIX^e siècle. Elle connaît un renouveau d'intérêt après la Seconde Guerre mondiale, mais peine à s'incarner tant les divergences et les réticences sont fortes. Europe fédérale ou Europe des nations ? Le débat persiste tout au long de l'histoire d'une construction européenne pourtant en progrès constant.

CONFÉRENCE EUROPÉENNE

NICE - 7 DÉCEMBRE 2000



7 décembre 2000 : la conférence européenne à Nice

Malgré de multiples tensions, le Conseil européen pose les bases du fonctionnement de l'Union élargie à venir.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment l'idée d'unité européenne se traduit-elle en actes et en institutions ?

Leçon 1 Les tâtonnements de l'Europe (1948-1956), p. 338

Étude Les pères fondateurs de l'Europe, p. 340

Quelles sont les différentes visions de l'Europe politique ?

Leçon 2 L'Europe communautaire (1957-1986), p. 342

Étude Le couple franco-allemand, p. 344

Étude Quelle Europe dans la Guerre froide ?, p. 346

Quels sont les enjeux politiques de la construction européenne ?

Leçon 3 Une nouvelle ambition ? (1986-2011), p. 348

Étude Les citoyens face à l'Europe, p. 350

Étude La directive européenne sur l'immigration, p. 352

Leçon 4 Les grandes familles politiques face à l'idée d'Europe, p. 354

L'idée d'une confédération européenne n'est pas née en 1945. Les premiers penseurs d'une fédération des États européens apparaissent dès le XIX^e siècle. Ils l'envisagent alors comme un moyen d'éviter les guerres fratricides entre les peuples d'Europe.

Première moitié du XIX^e siècle Les premiers projets d'Europe unie

À la chute de Napoléon, en 1815, le congrès de Vienne redessine les frontières de l'Europe. Le pouvoir revient aux « dynasties légitimes ». La Sainte-Alliance, qui réunit la Russie, l'Autriche et la Prusse, tient lieu de puissance régulatrice de ce nouvel ordre européen. Les révolutions libérales de 1830 voient émerger les premiers projets d'union des Européens. Ainsi, en

1834, le patriote italien Giuseppe Mazzini crée le mouvement Jeune Europe dans l'espoir de fédérer les mouvements révolutionnaires autour des idéaux de liberté, d'égalité et de progrès.

En 1848, un deuxième élan révolutionnaire embrase l'Europe : c'est le « Printemps des peuples ». Son échec

s'explique en partie par une absence de coordination. Dans ce contexte apparaissent les premiers mouvements pacifistes. Quatre congrès de la Paix sont organisés en Europe entre 1848 et 1851. Ils promeuvent l'idée d'instaurer une paix durable par le biais d'une fédération des États européens. C'est dans ce cadre que Victor Hugo s'exprime.

Mais les rêves de paix entre les nations européennes vont bientôt laisser place aux nationalismes belliqueux, qui conduiront à une lutte fratricide entre les États européens : la Première Guerre mondiale.

La fraternité européenne

« Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait

impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie.

Un jour viendra où la France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne [...].

Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées.

Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand Sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France. [...]

Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du Créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu ! »

Victor Hugo, discours d'ouverture au congrès de la Paix à Paris, 21 août 1849.

La République universelle démocratique et sociale.

Le Pacte

Estampe par Frédéric Sorrieu, 1848, 45 x 31 cm, Paris, musée Carnavalet.

L'Europe des peuples pour la liberté

« L'alliance des peuples est la seule véritable alliance capable de réduire à néant les entraves de ces deux fléaux que sont le despotisme et la guerre. Elle implique la fédération des peuples européens. Cette alliance représente l'avenir de la société moderne. La civilisation à laquelle tous les peuples ont collaboré constitue un héritage commun. Nous redeviendrons tous concitoyens, parce que nous sommes tous les enfants d'une seule patrie, l'Europe. »

Giuseppe Mazzini, *Jeune Italie*, 1832.

Les années 1920 L'espoir d'établir un lien fédéral en Europe

Le traumatisme de la Grande Guerre entraîne la création à Genève, en 1920, de la Société des Nations (SDN) souhaitée par le Président américain Wilson, afin de favoriser la recherche d'une sécurité collective. Dès 1924, le rapprochement de la France et de l'Allemagne, les ennemis d'hier, est rendu possible par le volontarisme de personnalités comme Aristide Briand et Gustav Stresemann. À la fin des années 1920, « l'esprit de Genève » souffle sur l'Europe. En 1928, le pacte Briand-Kellog décrète la guerre « hors-la-loi ». C'est ce même élan qui suscite un projet d'union européenne, porté par Briand à la tribune de la SDN, dans un discours prononcé le 5 septembre 1929. Le projet n'est finalement pas retenu.

Une sorte de lien fédéral

« Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral ; ces peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité, qui leur permette de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître. C'est ce lien que je voudrais m'efforcer d'établir.

Évidemment, l'Association agira surtout dans le domaine économique : c'est la question la plus pressante. Je crois que l'on peut y obtenir des succès. Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant, et je me propose, pendant la durée de cette session, de prier ceux de mes collègues qui représentent ici des nations européennes de bien vouloir envisager officieusement cette suggestion et la proposer à l'étude de leurs gouvernements, pour dégager plus tard, pendant la prochaine session de l'Assemblée peut-être, les possibilités de réalisation que je crois discerner. »

Discours d'Aristide Briand devant l'Assemblée générale de la SDN, 5 septembre 1929.

La Terre promise : les États-Unis d'Europe

Caricature de Derso et Kelen représentant Aristide Briand à la Société des Nations, publiée dans *Le Rire*, 26 septembre 1931.

Les années 1930 Le retour des rivalités européennes

Au début des années 1930, la crise économique qui s'abat sur l'Europe entraîne la montée en puissance de régimes ultranationalistes et autarciques qui mettent à mal les utopies pacifistes et fraternelles. Le réveil des frustrations nées des traités de paix de 1919 entraîne l'Europe dans de nouvelles rivalités. Face à l'expansionnisme des régimes fascistes, les démocraties européennes et la SDN restent longtemps passives. L'idée européenne a vécu.

LAC DE GENÈVE, ou, le langage des cartes.



— Hep ! madame... attention !... Vous pourriez perdre votre mouchoir....

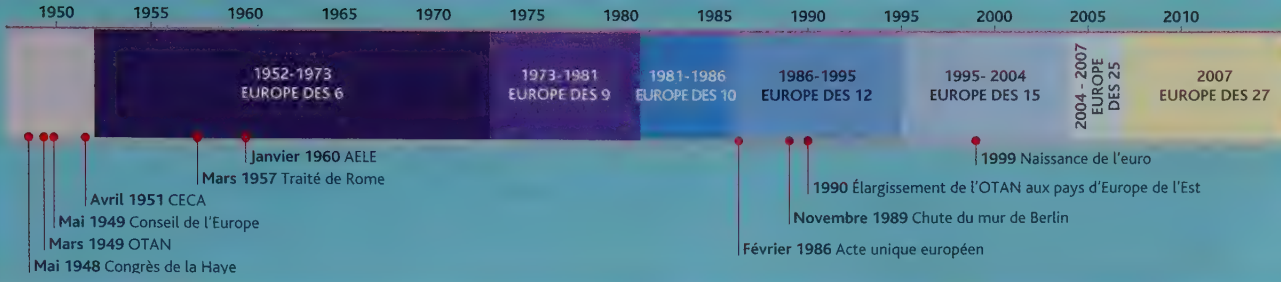
L'échec de la sécurité collective en Europe

Caricature de Jean Effel parue dans *Vendredi*, 28 janvier 1938.

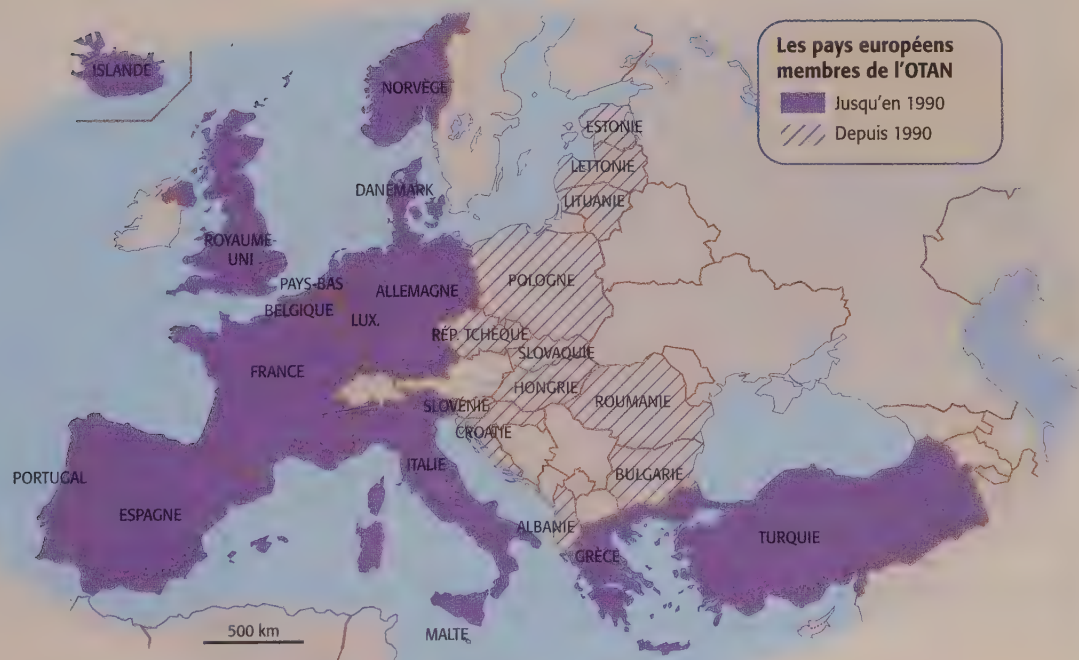
Une ou des Europe ?

De l'Europe des Six à l'Europe continent





Une Europe à géométrie variable



Les tâtonnements de l'Europe (1948-1956)

Comment, après de longs débats, l'idée européenne parvient-elle à s'incarner ?

1 Le congrès de La Haye : un espoir déçu

→ En mai 1948, le congrès de La Haye (Pays-Bas) marque l'apogée de l'effervescence **européiste** de l'après-guerre. Les partisans de l'Europe sont divisés entre **fédéralistes**, qui préconisent la remise en cause des souverainetés nationales, et **unionistes**, qui préfèrent une union moins contraignante (**DOC. 1**). Peu fécond, ce congrès est cependant à l'origine du Conseil de l'Europe*, créé en mai 1949.

→ Au même moment, le durcissement de la Guerre froide provoque la division du continent : l'idée européenne est désormais essentiellement occidentale. Plusieurs initiatives gouvernementales, soutenues par les États-Unis, contribuent au rapprochement des pays de l'Ouest européen. Sur le plan militaire, le pacte de Bruxelles* (mars 1948) prévoit une assistance mutuelle en cas d'agression contre l'un des cinq pays signataires (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni). Sur le plan économique, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE)* est créée en avril 1948 pour gérer les fonds du plan Marshall*.

2 Une nouvelle phase : la CECA

→ Les « pères fondateurs » de cette Europe sont issus de la démocratie chrétienne*. Rejetant le fascisme et hostiles au communisme, ils mettent en avant leur attachement aux valeurs de l'humanisme chrétien européen. (**ÉTUDE P. 340-341**)

→ La **Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)*** et la **déclaration Schuman** constituent une étape essentielle. Le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, propose le 9 mai 1950 de placer la production franco-allemande d'acier et de charbon sous une « Haute Autorité » **supranationale** tout en laissant cette organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Le choix consiste à privilégier des « réalisations concrètes », mais plus limitées dans leur ambition.

→ Le plan de R. Schuman et J. Monnet* est critiqué. Les uns lui reprochent d'être trop timide, les autres d'entraîner une perte d'indépendance nationale. Il est pourtant accepté par la RFA, l'Italie et les pays du Benelux, et débouche sur le traité de Paris en avril 1951 instituant la CECA.

3 Des échecs : la CED

→ Le succès de la CECA et l'aggravation de la Guerre froide incitent à renforcer l'unité européenne. En septembre 1950, un « plan Schuman élargi » vise à créer une défense européenne qui permettrait le réarmement de la RFA. Le traité est signé en mai 1952. Il ne se limite pas aux questions militaires. Dans son article 38, il ouvre la voie à une structure politique « fédérale ou confédérale » (**DOC. 2**). C'est donc bien l'approfondissement de l'unité européenne qui est recherché.

→ Les débats sur la ratification de la **Communauté européenne de défense (CED)*** sont intenses. Les questions du réarmement allemand et de la communauté politique européenne opposent fortement les opinions (**DOC. 3 ET 4**). L'insistance, en faveur de la CED, des Américains d'un côté et du Vatican de l'autre, renforce les oppositions. L'Assemblée nationale française refuse d'examiner le traité (30 août 1954). Cela stoppe les tentatives fédéralistes. C'est l'année suivante, à Messine (Italie), que les projets, recentrés autour de l'économie, sont relancés.

➤ En 1945, l'idée européenne se fonde sur le rapprochement entre les ennemis d'hier au nom de la paix et de la prospérité économique.

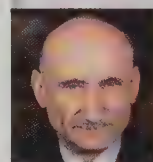
Dates-clés

Mai 1948 Congrès de La Haye
9 mai 1950 Déclaration Schuman
Avril 1951 Traité de la CECA
Mai 1952 Traité de la CED, rejeté en août 1954

Personnages-clés



Jean Monnet
 (1888-1979)
 L'un des principaux initiateurs de l'Europe communautaire. Inspirateur de la déclaration Schuman, il est le premier président de la Haute Autorité de la CECA.



Robert Schuman
 (1886-1963)
 L'un des « pères » de l'Europe. Allemand de naissance, il devient Français après 1918 et accède aux plus hautes responsabilités ministérielles.

Mots-clés

Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) Communauté instituée en 1952 entre la France, la RFA, l'Italie et le Benelux. Elle est dirigée par une Haute Autorité, organe exécutif, collégial et supranational.

Communauté européenne de défense (CED) Projet, né en 1953, des six pays de la CECA d'intégrer leurs forces militaires sous l'autorité d'un état-major supranational.

Européiste Partisan de l'intégration européenne.

Fédéraliste Partisan d'une Europe dotée d'institutions supranationales dont les décisions s'imposent aux États membres.

Supranational Structure ou entité qui se situe au-dessus de la souveraineté des États. Les normes édictées par l'UE priment sur le droit de chaque État.

Unioniste Partisan d'une Europe dans laquelle les décisions se prennent par consensus des États confédérés.

1 Les débats lors du congrès de La Haye (7 au 10 mai 1948)

a. « Je suis fier de ce Congrès. Mais nous n'avons pas le droit de nous reposer sur des platitudes bienveillantes et sur de vagues généralisations. Nous savons et nous devons affirmer ce que nous entendons et ce que nous voulons. Il ne serait pas sage, d'autre part, à cette époque critique, de nous laisser aller à des tentatives compliquées pour l'établissement de projets de constitution rigides. C'est là une étape ultérieure, étape où les gouvernements au pouvoir doivent prendre la direction des affaires, en réponse à l'impulsion que nous leur aurons donnée, et dans bien des cas, conformément à leurs propres conceptions. Nous sommes ici pour établir les fondements sur lesquels pourront se dresser les hommes d'État des démocraties occidentales, créer une atmosphère favorable aux décisions qu'ils seront amenés à prendre. Ce n'est pas à nous, qui ne détenons pas l'autorité des gouvernements, d'affronter le monde avec des formules rigides ou des dispositifs détaillés. »

Winston Churchill, ancien Premier ministre britannique et président d'honneur du congrès de La Haye.

b. « On aura beau se battre sur tel projet national de politique fiscale, sur une nationalisation de plus ou de moins, sur tel ou tel degré de dirigisme national – tout cela ne va pas au fond du problème. Le vrai problème, c'est de créer l'organisation supranationale de l'Europe, seule capable de nous offrir un vaste marché intérieur, base d'une prospérité solide. Rééquipement technique, mise en commun de nos ressources, division du travail entre les peuples : tout cela est illusoire, tant que subsiste le compartimentage national. Résolvons donc d'abord la question préalable, qui est de fédérer l'Europe. »

Hendrik Brugmans, président de l'Union européenne des fédéralistes (UEF).

■ Quelle conception de l'Europe chaque orateur défend-il ?

2 Le volet politique du traité de la CED, 1952 (article 38)

« 1. Dans le délai prévu au deuxième paragraphe du présent article, l'Assemblée étudie :

- a. la constitution d'une Assemblée de la Communauté européenne de défense, élue sur une base démocratique ;
- b. les pouvoirs qui seraient dévolus à une telle Assemblée ;
- c. les modifications qui devraient éventuellement être apportées aux dispositions du présent traité relatives aux autres institutions de la Communauté, notamment en vue de sauvegarder une représentation appropriée des États. [...]

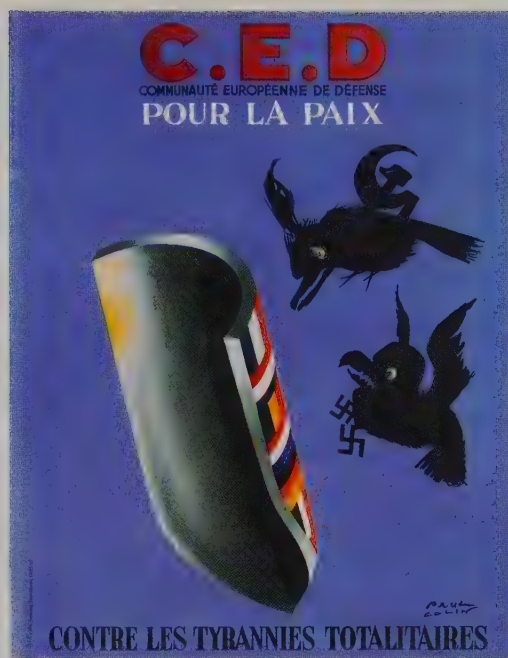
Dans ses études, l'Assemblée s'inspirera notamment des principes suivants :

- l'organisation de caractère définitif qui se substituera à la présente organisation provisoire devra être conçue de manière à pouvoir constituer un des éléments d'une structure fédérale ou confédérale ultérieure, fondée sur le principe de la séparation des pouvoirs et comportant, en particulier, un système représentatif bicaméral¹ ;
- l'Assemblée étudiera également les problèmes résultant de la coexistence de différents organismes de coopération européenne déjà créés ou qui viendraient à l'être, afin d'en assurer la coordination dans le cadre de la structure fédérale ou confédérale. »

1. Un Parlement constitué de deux chambres législatives.

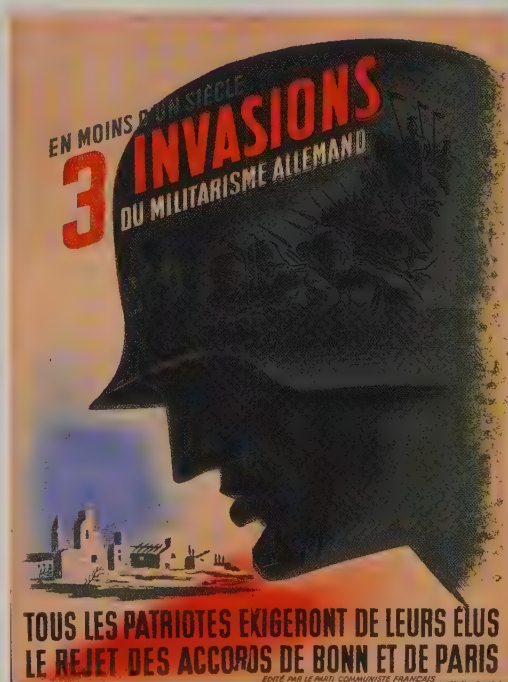
1 Que prévoit le traité de la CED en matière institutionnelle ?

2 Pourquoi peut-on dire que cela traduit une volonté d'approfondissement de l'unification européenne ?



3 « La CED pour la paix »

Affiche de Paul Colin, en faveur de la CED, 1954.



4 Le refus du « militarisme allemand »

Affiche du Parti communiste français, Bibliothèque marxiste de Paris, 1954.

■ DOC. 3 ET 4. Comparez ces deux affiches : quels sont les points de vue défendus et les arguments avancés ?

Repères

9 mai 1950 Déclaration Schuman annonçant la CEEA

18 avril 1951 Traité de la CEEA

30 août 1954 Échec de la CED

Les pères fondateurs de l'Europe

L'Europe est souvent présentée comme une machine dénuée d'âme, ne rassemblant que des États. Pourtant, derrière les sigles, les traités, les institutions, il y a des hommes

et des convictions. On parle ainsi des « pères fondateurs » de l'Europe pour désigner Konrad Adenauer, Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Jean Monnet, sous l'impulsion desquels débute la construction européenne.

Quel est le projet des pères fondateurs de l'Europe ?



3 Jean Monnet et l'Europe d'après-guerre

Dans ses notes rédigées durant la Seconde Guerre mondiale, Jean Monnet s'interroge sur l'avenir de l'Europe et sur la manière d'assurer sa reconstruction.

« Les buts à atteindre sont : le rétablissement ou l'établissement en Europe du régime démocratique, et l'organisation économique et politique d'une "entité européenne". Ces deux conditions sont essentielles à l'établissement de conditions qui fassent de la paix en Europe un état normal. Il n'y aura pas de paix en Europe s'il est possible que s'y instituent des régimes dans lesquels le droit d'opposition n'est pas respecté et dans lesquels il n'est pas de libres élections. Ces deux conditions sont essentielles au rétablissement et au maintien de toutes les libertés essentielles de parole, de réunion, d'associa-

tion, etc., qui sont à la base même du développement de la civilisation occidentale.

[...] Si les pays d'Europe se protègent à nouveau les uns contre les autres, la constitution de vastes armées sera à nouveau nécessaire. Certains pays, de par le traité de paix futur, le pourront ; à d'autres, cela sera interdit. Nous avons fait l'expérience de cette méthode en 1919, et nous en connaissons les conséquences. Des alliances intereuropéennes seront conclues ; nous en connaissons la valeur. Les réformes sociales seront empêchées ou retardées par le poids des budgets militaires. L'Europe se recréera une fois de plus dans la crainte.

Les pays d'Europe sont trop étroits pour assurer à leurs peuples la prospérité que les conditions modernes rendent possible et par conséquent nécessaire. Il leur faut des marchés plus larges. Il faut également qu'ils n'utilisent pas une part importante de leurs ressources au maintien d'industries soi-disant "clefs" nécessitées par la défense nationale, rendues obligatoires par la forme des États à la "souveraineté nationale" et protectionnistes, tels que nous les avons connus avant 1939.

Leur prospérité et les développements sociaux indispensables sont impossibles, à moins que les États d'Europe se forment en une fédération ou une "entité européenne" qui en fasse une unité économique commune. »

Archives Jean Monnet de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, Lausanne.

1 Les artisans de l'Europe

- 1 Alcide de Gasperi, président du Conseil italien (DC, Démocratie chrétienne)
- 2 Konrad Adenauer, chancelier de RFA (CDU, Union chrétienne démocrate)
- 3 Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français (MRP, Mouvement républicain populaire)

2 L'attachement européen d'Adenauer

« Je suis Allemand et demeure Allemand, mais j'ai aussi toujours été Européen et j'ai senti en Européen. C'est pourquoi, je me suis toujours engagé pour l'entente avec la France et j'ai plaidé pour celle-ci pendant les crises les plus graves des années 20 [...]. Je me suis engagé au cours des années 20 en faveur d'une intégration réciproque des économies française, belge et allemande, afin d'assurer une paix durable parce que des intérêts économiques parallèles et synchronisés constituent et constitueront toujours le fondement le plus sain et le plus durable pour de bonnes relations politiques entre les peuples. Aujourd'hui, des possibilités d'avenir d'une dimension tout autre qu'à cette époque s'offrent à l'Europe occidentale. »

Konrad Adenauer, président de la CDU de la zone britannique d'occupation, discours prononcé à Cologne, 24 mars 1946.

4 L'Europe d'Alcide de Gasperi

Alcide de Gasperi fut président du Conseil italien de 1945 à 1953. « Comment concevoir une Europe sans tenir compte du christianisme, en ignorant son enseignement fraternel, social, humanitaire ? Au cours de son histoire, l'Europe a été chrétienne [...]. Le christianisme est perpétuellement actif dans ses effets moraux et sociaux. Son respect pour la libre croissance de la personne humaine, son amour de la tolérance et de la fraternité se traduisent en son œuvre de justice distributive sur le plan social et de paix sur le plan international [...]. Dans ses éléments spirituels l'Europe est déjà unie ; malheureusement dans ses éléments matériels elle ne l'est pas [...]. L'Europe existe dans son essence, mais elle est visiblement morcelée et tailladée par des divisions territoriales, barrières économiques, rivalités nationales [...]. L'Europe existe, mais elle est enchaînée, ce sont ces fers qu'il faut briser. »

A. de Gasperi, *L'Europa, scritti e discorsi*, cité par Claudio Giulio Anta, *Les Pères de l'Europe : sept portraits*, Éditions Peter Lang, 2007.



Mamma, Papa, der Mann mit dem Koks ist da
Ich hab' kein Geld . . . du hast kein Geld
Wer hat denn den Mann mit dem Koks bestellt . . .

6 L'engagement de Jean Monnet en faveur de la CECA

Dessin du caricaturiste allemand Ernst Maria Lang (10 août 1950) pour illustrer l'engagement de Jean Monnet en faveur d'un pool charbon-acier européen.

Légende du dessin : « Maman, papa, l'homme avec le charbon est là. Je n'ai pas d'argent... tu n'as pas d'argent. Qui a donc commandé l'homme avec le charbon... »

VERS LE BAC Composition

Construisez un plan répondant au sujet suivant :
« La renaissance de l'idée européenne et les débuts de sa construction dans les années 1950. »

5 Déclaration de Robert Schuman

« Messieurs, il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront. Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe.

Cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possible d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour. L'Europe naîtra de tout cela, une Europe unie et fortement charpentée. Une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix. Une Europe où la Ruhr, la Sarre et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail pacifique, suivi par des observateurs des Nations unies, tous les Européens, sans distinction, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires, notamment l'Afrique, qui attendent du Vieux Continent leur développement et leur prospérité. Voici cette décision, avec les considérations qui l'ont inspirée. »

Déclaration de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français proposant la création de la CECA, 9 mai 1950.

7 L'échec de la CED

Jean Monnet commente l'échec de la CED.

« Tous les amis de la France dans le monde sont navrés ou amers. L'avenir, c'est l'unité de l'Europe qui est l'espérance du maintien de la paix et de nos libertés dans le progrès économique et social. Au lieu de cela, on veut nous ramener au passé. On engage la France et ses voisins, la France et l'Allemagne dans l'ornière tragique des rivalités nationales.

Le monde libre voulait faire de la France le leader de l'Europe occidentale, place à laquelle elle a droit et que le vote de l'Assemblée nationale a tout fait pour lui faire perdre.

Quant à nous, qui luttons pour une Europe unie où la France et l'Allemagne seraient réconciliées, qui y voyons la seule garantie pour le maintien de la paix, le bonheur

et l'élévation du niveau de vie de notre peuple, nous déclarons que, loin d'être découragés, nous amplifierons notre action. »

Note de Jean Monnet, 1^{er} septembre 1954, cité par Gilles Grin, *Jean Monnet et les crises européennes*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne.

?

- 1 DOC. 1 ET 2. Quelles sont les origines nationales et politiques des fondateurs de l'Europe ?
- 2 DOC. 2, 3, 4 ET 5. Par quels idéaux sont-ils guidés ?
- 3 DOC. 5. En quoi la déclaration Schuman marque-t-elle une date importante dans la construction européenne ?
- 4 Sur quelle idée repose cette déclaration ?
- 5 DOC. 6. Comment Ernst Maria Lang présente-t-il la CECA ?
- 6 DOC. 7. Comment Monnet analyse-t-il l'échec de la CED ?

Quelle Europe les dirigeants occidentaux ont-ils voulu construire après les traités de Rome ?

1 Les communautés européennes

→ **Les traités de Rome s'inscrivent dans la même logique que la CECA***. C'est une intégration économique dans laquelle peine à se dessiner une ambition politique. Les Six (France, RFA, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Italie) approfondissent leur coopération dans le domaine de l'énergie (Euratom*) et se donnent un marché commun (la CEE*). Les institutions prévues par les traités sont le fruit d'un compromis. Il n'y a plus de « Haute Autorité » supranationale* : les commissions de la CEE et d'Euratom sont chargées de faire appliquer les décisions prises par les conseils des ministres. Elles disposent néanmoins d'un droit de proposition.

→ **Cette Europe en construction n'est pas la seule possible (DOC. 1)**. En 1960, on distingue dix organisations régionales européennes auxquelles s'ajoutent des organisations dans lesquelles les pays d'Europe occidentale jouent un rôle essentiel, comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)*. C'est pourtant peu à peu l'Europe communautaire qui s'impose.

→ **Le couple franco-allemand devient le moteur de la construction européenne**. La solidité des relations entre les deux pays, leur capacité d'action et le rôle des dirigeants sont décisifs (ÉTUDE P. 344-345).

2 L'Europe voulue par de Gaulle

→ **De Gaulle propose une confédération européenne étendue dans les domaines politique, économique, culturel et militaire**. Le projet gaullien est centré sur un conseil des chefs d'État et de gouvernement prenant des décisions à l'unanimité et prévoit une assemblée consultative (DOC. 3). Ce « plan Fouchet » est rejeté par la plupart des partenaires de la France.

→ **De Gaulle refuse la limitation du pouvoir des gouvernements et toute forme de supranationalité (DOC. 2)**. C'est pourquoi il s'oppose à la création d'un État fédéral voulu par Walter Hallstein, le président de la commission de la CEE. À partir de juin 1965, la France se retire pendant six mois des organisations de Bruxelles.

→ **De Gaulle oppose deux vetos (1963 et 1967) à l'adhésion de la Grande-Bretagne**. Il craint les liens privilégiés entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, l'association du Commonwealth et refuse la conception britannique d'une Europe du libre-échange (DOC. 3).

3 De lents approfondissements

→ **L'unité européenne se construit dès lors à petits pas**. En décembre 1969, les dirigeants européens se retrouvent lors du sommet de La Haye pour la première fois depuis 1962. Ces rencontres des chefs d'État et de gouvernement deviennent régulières à partir de 1974. En 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel direct, mais les pouvoirs de cette assemblée sont très limités (DOC. 4). La même année, le SME* est mis en place pour favoriser la stabilité des changes.

→ **L'élargissement de la communauté est désormais à l'ordre du jour**. La Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark sont admis en 1973, la Grèce en 1981 et l'Espagne et le Portugal en 1986.

→ **L'Acte unique européen est adopté en février 1986**. Ce traité, fruit de la persévérance du président de la commission, Jacques Delors, renforce les institutions européennes, cherche à accélérer la formation du marché intérieur prévu pour 1992 et pose les bases d'une coopération politique renforcée.

➤ Dans les années 1950 et 1960, différentes visions de l'Europe coexistent. C'est finalement la conception communautaire qui triomphe avec les élargissements et les approfondissements successifs de la CEE.

Dates-clés

Mars 1957 Création de la CEE

1973 Premier élargissement à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark

Juin 1979 Élections du Parlement européen au suffrage universel direct

Février 1986 Signature de l'Acte unique européen

Personnages-clés



Jacques Delors (1925-)
Ministre de l'Économie du gouvernement socialiste français de 1981 à 1984, président de la commission européenne de 1985 à 1994. Venu

du syndicalisme chrétien, il représente une gauche modérée.

Charles de Gaulle (1890-1970)
> Voir p. 52 et 122

1 Les organisations européennes en 1960

Nom	Création	Nombre de membres	Remarques
Commission centrale pour la navigation sur le Rhin	1816	7	
Commission économique pour l'Europe de l'ONU	1947	30	Pays européens de l'ONU et États-Unis
Organisation européenne de coopération économique (OECE)	1948	17	
Conseil de l'Europe	1949	15	
Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)	1951	6	
Conseil nordique	1952	5	Union douanière
Union de l'Europe occidentale (UEO)	1954	7	
CEE	1957	6	
Euratom	1957	6	
Association européenne de libre échange (AELE)	1960	8	

Gérard Bossuat, *Les Fondateurs de l'Europe unie*, © Belin, 2001.

3 La deuxième candidature de la Grande-Bretagne à la CEE

- « Pourquoi le changement de politique de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe est-il venu si tard ? [...] Ce qui explique l'ambiguïté de la position passée de la Grande-Bretagne, c'est la vision churchillienne de son rôle dans le monde d'après-guerre. [...] Churchill voyait la Grande-Bretagne au centre de trois cercles qui s'entrecroisaient : l'Amérique, le Commonwealth et l'Europe ; et il pensait que l'influence de la Grande-Bretagne dans le monde dépendait d'un maintien de cet équilibre délicat.
- [...] Lorsque Macmillan devint Premier ministre, en 1956, il apporta avec lui un plus grand intérêt pour l'Europe que ses prédécesseurs conservateurs. [...] Plusieurs facteurs poussèrent Macmillan vers le Marché commun en 1961. L'échec de la conférence "au sommet" avait mis fin à ses rêves de détente Est-Ouest. La zone économique de libre-échange (AELE) n'avait pas réussi à se transformer en passerelle avec le Marché commun florissant. Dès la fin de 1960, le ministre des Finances, les dirigeants patronaux, étaient arrivés à la conclusion que le Marché commun fournirait le stimulant nécessaire aux industries britanniques, en même temps qu'un marché pour leurs productions. [...] [Macmillan] pensait pouvoir parvenir à un accord avec l'Amérique sans compromettre ses perspectives d'entrée dans l'Europe : lorsque, à Nassau, il négocia l'obtention de fusées Polaris avec Kennedy, ses conseillers l'avertirent que cela risquait de faire échouer ses projets européens, mais ils ne furent pas écoutés. Il est probable que même sans les accords de Nassau [...], de Gaulle n'aurait pas accepté l'entrée de la Grande-Bretagne. Mais ces accords [...] donnèrent de la substance aux accusations de De Gaulle, selon lesquelles, une fois admise dans l'Europe, la Grande-Bretagne serait le cheval de Troie des États-Unis. Après le veto de De Gaulle en 1963, les chances de voir la Grande-Bretagne devenir plus européenne semblèrent en apparence réduites à leur plus simple expression. [...]
- Mais en profondeur, deux changements importants s'étaient produits dans l'attitude britannique. Tout d'abord, la tentative d'entrée dans l'Europe avait montré au peuple britannique que pour la première fois depuis la guerre l'île ne pouvait plus rester isolée. [...] En second lieu, les négociations avaient servi à mobiliser et à coordonner les énergies d'un groupe enthousiaste d'"Européens" britanniques qui, à partir de ce moment, s'engagèrent à fond en faveur du Marché commun. [...]

Anthony Sampson, *Le Monde*, 19 octobre 1967.

Quels éléments expliquent les hésitations britanniques à intégrer la CEE ?

2 L'Europe de De Gaulle

« L'Europe occidentale – qu'il s'agisse de son action vis-à-vis des autres peuples, ou de sa propre défense, ou de sa contribution au développement des régions qui en ont besoin, ou de son devoir de détente et d'équilibre internationaux – l'Europe occidentale doit se constituer politiquement. [...] Autrement dit, il faut à l'Europe des institutions qui l'amènent à former un ensemble politique, comme elle en est un déjà dans l'ordre économique. [...] Je voudrais incidemment [...] faire observer [...] que je n'ai jamais, quant à moi, dans aucune de mes déclarations, parlé de "l'Europe des patries", bien qu'on prétende toujours que je l'ai fait. Ce n'est pas, bien sûr, que je renie, moi, la mienne ; bien au contraire, je lui suis attaché plus que jamais et je ne crois pas que l'Europe puisse avoir aucune réalité vivante si elle ne comporte pas la France avec ses Français, l'Allemagne avec ses Allemands, l'Italie avec ses Italiens, etc. Dante, Goethe, Chateaubriand appartiennent à toute l'Europe dans la mesure même où ils étaient, respectivement et éminemment, Italien, Allemand et Français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et qu'ils avaient pensé, écrit en quelque "esperanto" ou "volapük" intégrés... »

Conférence de presse du président de la République Charles de Gaulle, 15 mai 1962.

Comment de Gaulle envisage-t-il l'avenir de la construction européenne ?



4 L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct

Affiche italienne pour les élections de 1979.
« 10 juin : élections au Parlement européen.
Ton vote pour ton Europe. »

Repères

Janvier 1963 Traité de l'Élysée

Mars 1979 Création du système monétaire européen (SME)

Septembre 1984 Cérémonie à Verdun réunissant F. Mitterrand et H. Kohl

Le couple franco-allemand

Le couple franco-allemand est décrit comme un « moteur » de l'Europe. La réconciliation de la France et de l'Allemagne et les différentes initiatives que prennent

les dirigeants des deux pays marquent des étapes importantes de la construction de l'Europe depuis 1950. Cette entente ne va pourtant pas sans tensions.

Comment le couple franco-allemand a-t-il contribué à la construction européenne ?

1 Dépasser les rancunes

Interview du chancelier Adenauer, donnée au journaliste américain Kingsbury-Smith, le 7 mars 1950.

« Une union entre la France et l'Allemagne donnerait une vie nouvelle et une puissante impulsion à l'Europe qui est gravement malade. Son influence psychologique et matérielle serait considérable et elle libérerait des forces qui sauveraient assurément l'Europe. Je crois que c'est la seule possibilité d'arriver à unifier celle-ci. Par un tel moyen, les rivalités s'effaceraient. »

Interview citée dans **Gérard Bossuat**, *Les Fondateurs de l'Europe unie*, © Belin, 2001.



3 De Gaulle en Allemagne

De Gaulle et Adenauer, le 5 septembre 1962, à Bonn, capitale de la RFA.

2 Un rapprochement très critiqué



Caricature de Gassier, parue dans le quotidien communiste *L'Humanité* le 24 juin 1950.

À Montoire, le 24 octobre 1940, le maréchal Pétain rencontre le Chancelier Hitler. La poignée de main entre les deux hommes symbolisa pour longtemps le déshonneur et la collaboration de la France.

- 1 Robert Schuman
- 2 Konrad Adenauer
- 3 Philippe Pétain
- 4 Adolf Hitler



- 1 **DOC. 1, 2, 5, 6 ET 7.** Relevez les allusions au souvenir des conflits franco-allemands évoquées dans ces documents.
- 2 **DOC. 1, 3, 6 ET 7.** Quels symboles les responsables des deux pays mobilisent-ils pour valoriser leur action ?
- 3 **DOC. 4 ET 6.** Quels progrès l'action franco-allemande fait-elle faire à la construction européenne ?
- 4 **DOC. 2 ET 8.** Quels sont les arguments de ceux qui craignent ce rapprochement ?
- 5 **DOC. 5.** Quelles sont les sources de tension entre les partenaires ?

4 Le traité de l'Élysée (1963)

« À la suite de la déclaration commune du Président de la République française et du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne en date du 22 janvier 1963, sur l'organisation et les principes de la coopération entre les deux États, les dispositions suivantes ont été agréées : [...]

II. PROGRAMME

A. Affaires étrangères

1. Les deux Gouvernements se consulteront, avant toute décision, sur toutes les questions importantes de politique étrangère, et en premier lieu sur les questions d'intérêt commun, en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue. Cette consultation portera entre autres sur les sujets suivants : problèmes relatifs aux communautés européennes et à la coopération politique européenne ; relations Est-Ouest, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique ; affaires traitées au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et des diverses organisations internationales auxquelles les deux gouvernements sont intéressés, notamment le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe occidentale, l'Organisation de coopération et de développement économique, les Nations unies et leurs institutions spécialisées. »

5 Un renouveau des tensions (1966)

Sur le plan militaire et diplomatique, malgré la signature du traité de l'Élysée, les États-Unis restent l'unique interlocuteur de la RFA.

« Pour ce qui est de l'Allemagne, malgré toutes les pertes que nous ont fait subir les guerres déclenchées par le I^{er} Reich et par le III^e Reich, nous lui avons offert une franche réconciliation. J'ai moi-même parcouru ses villes, ses usines, ses campagnes pour le crier à son peuple, au nom de la France de toujours. Nous avons même été, il y aura bientôt 4 ans, jusqu'à conclure avec la République fédérale, et à sa demande, un traité¹ qui aurait pu servir de base à une coopération particulière des deux pays dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'agriculture et de la défense. Ce n'est pas notre fait si les liens préférentiels, contractés en dehors de nous et sans cesse resserrés par Bonn avec Washington, ont privé d'inspiration et de substance cet accord franco-allemand. »

Conférence de presse du Président **Charles de Gaulle**, 28 octobre 1966.

1. Traité de l'Élysée

6 « L'esprit de Charlemagne » souffle sur le sommet européen d'Aix-la-Chapelle (1978)

Ce sommet annonce la création du système monétaire européen (SME).

« J'ai été heureux que la ville d'Aix-la-Chapelle (RFA) soit choisie pour cette rencontre, c'est-à-dire une ville qui est riche de tant de souvenirs mêlés à l'histoire de nos deux pays et qui rend très concrète l'évocation de ces souvenirs. [...]

[Parmi les points abordés, le président note que le plus important est] la contribution que nous pouvions apporter à la création de cette zone de stabilité monétaire en Europe, zone à laquelle nous sommes, vous le savez, très profondément attachés, le Chancelier Helmut Schmidt et moi-même. On peut dire que sur ce point, l'esprit de Charlemagne a soufflé sur nos travaux. La réunion d'Aix-la-Chapelle a permis d'étudier de façon approfondie les problèmes qui se posent concernant les mécanismes et de faire apparaître qu'il y avait sur ces problèmes des vues semblables entre les deux partenaires allemand et français. Ces mécanismes vont être examinés à partir de lundi au sein du conseil des communautés et je suis persuadé que nous serons à même d'apporter une contribution significative pour l'adoption d'un système commun. »

Déclaration à la presse du Président **Valéry Giscard d'Estaing**, à l'issue du sommet réuni à Aix-la-Chapelle, 16 septembre 1978.



7 La force du symbole (1984)

François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun (septembre 1984).

8 Le refus du diktat franco-allemand

Adam Michnik est le directeur du plus grand journal polonais, *Gazeta Wyborcza*.

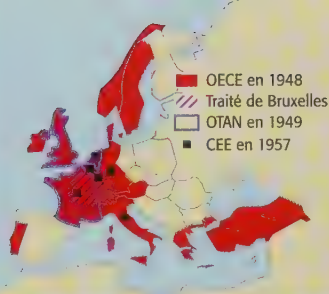
« Depuis que la Pologne et les autres pays candidats à l'UE sont entrés dans la phase finale des négociations d'adhésion, une menace – souvent formulée par la France et l'Allemagne – pèse sur leur position de membre à part entière dans une Europe "à deux vitesses". Selon cette conception, les anciens États membres de l'UE, notamment la France et l'Allemagne, devraient avancer à un rythme rapide, instituant ainsi un noyau dur de la nouvelle Europe. Tandis que le reste des États, c'est-à-dire principalement les nouveaux États membres, déambulerait sur une voie tracée d'avance.

Cette conception n'a pas grand-chose à voir avec l'idée d'une solidarité européenne. Ce sont davantage les aspirations françaises et allemandes qui se sont imposées afin que, malgré l'élargissement de l'UE, elles maintiennent en son sein leur ancienne puissance. À cela près qu'une telle conception aurait pour conséquence que les nouveaux États membres ne deviendraient pas des partenaires, mais des postulants. »

Adam Michnik, *Le Monde*, 15 octobre 2003.

VERS LE BAC Composition

Dégagez une problématique et construisez un plan répondant au sujet suivant : « L'influence du couple franco-allemand dans la construction de l'Europe et ses limites. »



Quelle Europe dans la Guerre froide ?

L'entreprise de construction d'une Europe politique a été, dès l'après-Seconde Guerre mondiale, l'objet de nombreuses controverses. Les débats ont été vifs pour fixer les limites

de cette Europe, son modèle politique, la forme institutionnelle qu'elle devait prendre. Certains ont été, provisoirement au moins, tranchés, d'autres restent des questions sensibles et traversent l'histoire de l'Europe dans la seconde moitié du XX^e siècle. L'ébranlement, puis l'effondrement du bloc soviétique, reposent avec une vigueur nouvelle certaines de ces questions.

Quelles sont les différentes visions du projet européen depuis 1948 ?

1 Le discours de la peur

Lors de son discours prononcé à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, Paul-Henri Spaak, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, répond au représentant de l'URSS et justifie la signature du pacte de Bruxelles par la France, le Royaume-Uni, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas, le 17 mars 1948.

« Personne ne peut croire que l'alliance qui s'est faite à Bruxelles, au mois de mars dernier, ait une portée agressive, contre n'importe quelle nation. Mais au contraire, tout le monde dit que nous avons voulu nous unir pour nous défendre. La base de notre politique, c'est la peur. La délégation soviétique ne doit pas chercher d'explications compliquées à notre politique.

Je vais lui dire quelle est la base de notre politique. Je vais le lui dire, dans des termes qui sont un peu cruels peut-être et dans des termes que seul le représentant d'une petite nation peut employer. Savez-vous quelle est la base de notre politique ? C'est la peur. La peur de vous, la peur de votre gouvernement, la peur de votre politique.

Et si j'ose employer ces mots, c'est parce que la peur que j'évoque, n'est pas la peur d'un lâche, n'est pas la peur d'un ministre qui représente un pays qui tremble, un pays qui est prêt à demander pitié ou à demander merci.

Non, c'est la peur que peut avoir, c'est la peur que doit avoir un homme quand il regarde vers l'avenir et qu'il considère tout ce qu'il y a peut-être encore d'horreur et de tragédie, et de terribles responsabilités dans cet avenir. [...] »

Paul-Henri Spaak, discours prononcé à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, 28 septembre 1948.



2 L'OTAN

« Le pacte atlantique défend l'Italie et l'Europe de l'agression », affiche de propagande italienne parue à l'époque de la fondation de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord).



le Train de l'Europe

3 Le train de l'Europe

Carte postale de 1950 promouvant l'Organisation européenne de coopération économique (OCDE), créée en avril 1948 pour gérer les fonds du plan Marshall.



4 « Les États-Unis d'Europe »

Affiche de propagande en faveur de la Communauté économique européenne (CEE), vers 1960.

5 La CEE vue d'URSS

« La Communauté économique européenne est apparue après que le bloc agressif de l'Atlantique Nord a vu le jour et a déployé son activité subversive. Le Marché commun, dont tous les membres appartiennent en même temps à l'OTAN, s'est transformé en base économique de ce bloc en Europe ; quant à l'Euratom, créé en même temps que le Marché commun comme une partie constitutive de l'intégration, il est devenu une organisation servant les besoins de l'industrie atomique des pays de la Communauté, et en premier lieu de la France et de la République fédérale allemande. »

Article paru dans la *Pravda*, organe de presse officiel du comité central du Parti communiste d'Union soviétique, 26 août 1962.

?

1 **DOC. 1 À 4.** Quelles options politiques s'offrent aux Européens dans le monde de la Guerre froide ?

2 **DOC. 1 À 4.** Pourquoi peut-on dire que, dans les années 1950, l'idée européenne est essentiellement occidentale ?

3 **DOC. 5 ET 7.** Montrez comment la position de l'URSS sur l'Europe a évolué entre 1962 et 1985.

4 **DOC. 6.** Quelles sont les différentes conceptions d'une Europe unie ? Laquelle a triomphé ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 6. Après avoir présenté l'auteur, vous montrerez comment le document illustre les débats liés aux différentes conceptions de l'idée européenne.

6

Les différentes conceptions de l'Europe selon Altiero Spinelli (1985)

Homme politique italien, Spinelli est l'un des co-fondateurs de l'Union des fédéralistes européens. Membre de la Commission de 1970 à 1976, il est député dans le premier parlement européen en 1979.

- 1 « Pour certains hommes d'État dont l'expérience politique fondamentale est celle de l'État national souverain, [...] l'unification européenne devait, fondamentalement, être une confédération, une ligue d'États, dont chacun conserverait sa souveraineté et dont tous, dans des domaines
- 5 spécifiques, s'engageraient de manière permanente à pratiquer la même politique, définie et adoptée dans des réunions rassemblant les représentants des différents gouvernements. Churchill et de Gaulle sont les héros les plus prestigieux de cette vision. [...] Il ne s'agit en l'espèce que de donner un cadre formel à des rapports qui, normalement, s'établissent
- 10 entre des États souverains qui se proposent d'être amis.

Le deuxième modèle européen est un modèle fonctionnel. Ce modèle a germé dans l'esprit de ceux qui avaient connu la grande expérience administrative des bureaux spécialisés auxquels les Alliés, pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale, avaient délégué l'administration de quelques

15 grandes affaires d'intérêt commun (répartition des matières premières, soutien des monnaies, commandement militaire unifié). Monnet, qui avait dirigé quelques-uns de ces bureaux, entrevit que cette méthode pourrait aussi être appliquée dans des buts de solidarité pacifique, devenant ainsi l'instrument concret de l'unification. Dans le but d'administrer, dans l'intérêt commun, le marché du charbon et de l'acier, ou l'énergie nucléaire

20 ou une armée commune ou une union douanière, chacun des États devait déléguer à une autorité supranationale certaines parties de sa souveraineté administrative tout en gardant toujours sa souveraineté politique. [...]

Le troisième modèle d'idée européenne est le modèle fédéraliste [qui] propose le maintien et le respect de la souveraineté des États nationaux dans tous les domaines revêtant une dimension et une signification nationales, et de la transférer à un gouvernement européen contrôlé démocratiquement par un parlement européen et agissant conformément à des lois européennes en matière de politique étrangère, de défense, d'économie et de protection des

25 droits civils. Le modèle fédéraliste propose un État qui soit vraiment supranational et cohabitant avec ses États membres, chacun d'entre eux exerçant la souveraineté dans la sphère de ses compétences.

7

La maison européenne commune

« [...] L'URSS et les États-Unis sont des composantes naturelles de la structure internationale et politique de l'Europe. Leur participation à son évolution est non seulement justifiée, mais aussi prédéterminée par l'histoire même. [...] Depuis des siècles l'Europe apporte sa contribution irremplaçable à la politique, à l'économie, à la culture mondiales, au développement de la civilisation tout entière. Son rôle dans l'histoire mondiale est universellement reconnu et apprécié. Pourtant, n'oublions pas que les métastases de l'esclavage colonial se sont propagées dans le monde à partir de l'Europe. C'est ici qu'est né le fascisme. C'est ici que les guerres les plus destructives ont commencé.

Alors, l'Europe qui a toutes les raisons d'être fière de ses réalisations est encore très loin de s'acquitter de sa dette face à l'humanité. [...] Dorénavant, tous ceux qui participent au processus européen sont appelés à mettre à contribution le plus complètement possible les prémisses créées grâce à notre œuvre commune. Notre idée de la maison européenne commune est, elle aussi, mise au service de cette cause. Cette idée est née de la prise de conscience des nouvelles réalités. De la compréhension du fait que l'évolution rectiligne des relations intereuropéennes qui s'est poursuivie jusqu'au dernier quart du XX^e siècle ne correspond plus à ces réalités. »

Mickhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du PCUS, discours au Conseil de l'Europe, 6 juillet 1989.

Une nouvelle ambition ? (1986-2011)

Quels sont les enjeux politiques du passage à une Union européenne élargie, couvrant quasiment tout le continent européen ?

1 La fin d'un monde

→ En 1989, les démocraties populaires* d'Europe orientale s'effondrent. La fracture qui structurait l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et, surtout, qui légitimait la construction politique de l'Europe communautaire, n'est plus. Symbole d'une prospérité enviable, la CEE* devient un objectif souhaité par les nouveaux États. Cet élargissement potentiel pose avec insistance la question de la gouvernance politique du nouvel ensemble.

→ Le **traité de Maastricht en 1992 consolide ainsi l'Union européenne (UE) au prix du recul des souverainetés nationales**. De plus en plus de décisions sont prises à la majorité qualifiée*, le rôle de la Commission est renforcé, comme celui du Parlement, qui reste cependant secondaire. Le traité prévoit une monnaie commune, une Banque centrale européenne indépendante et des critères de convergence entre les économies des pays membres. Les compétences de l'Union sont élargies à la politique étrangère et de sécurité, ainsi qu'à la police et à la justice.

→ La **ratification du traité est difficile**. Le Danemark la refuse en juin 1992. La France se prononce pour, de justesse (DOC. 1). Ce n'est qu'un deuxième vote danois en mai 1993 qui permet l'adoption définitive du traité (ÉTUDE P. 350-351).

2 L'Europe continent

→ L'**Union européenne progresse au prix d'une Europe à plusieurs niveaux**. C'est dans le domaine économique que les progrès sont les plus sensibles, puisque l'euro est mis en place en 1999 et en circulation en janvier 2002. Il concerne à sa création 11 pays. La libre circulation des personnes est assurée par la convention de Schengen (1995), mais seulement entre sept pays signataires.

→ L'**Union européenne s'élargit**. Elle intègre petit à petit, en 2004 et 2007, les anciennes démocraties populaires. Les liens avec les pays de l'AELE* sont renforcés.

→ L'**OTAN***, que rejoignent les anciens pays socialistes, contribue également à structurer la nouvelle Europe continent (DOC. 2). L'attachement à l'alliance atlantique rend souvent difficile l'expression d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC*), malgré la nomination en octobre 1999 d'un haut représentant, Javier Solana.

3 Des solutions longtemps différées

→ Les **réformes institutionnelles sont rendues indispensables par la nouvelle dimension de l'Union**. La complication extrême de son mode de fonctionnement la rend difficile à comprendre pour les citoyens. Le traité de Nice (2000) tente de résoudre ces questions difficiles en définissant le nombre de voix de chaque État au Conseil européen ainsi que celui des sièges au Parlement. Il définit également les domaines concernés par les votes à la majorité qualifiée.

→ Le **traité constitutionnel de 2004 voulait améliorer ce système, présenté comme encore trop complexe**. Il est pourtant rejeté par les peuples français, néerlandais et irlandais (DOC. 4). Le traité de Lisbonne, en 2008, réintroduit cependant un certain nombre des dispositions rejetées, sans les soumettre cette fois à référendum.

→ La **violente crise des dettes publiques qui frappe l'Union européenne en 2011 repose la question du fédéralisme***. Les États les plus touchés, comme la Grèce, voient leur souveraineté limitée. Les exigences de discipline budgétaire amènent plusieurs responsables à réfléchir à des mécanismes de contrôle supranationaux.

→ La fin de la Guerre froide bouleverse les équilibres européens tandis que l'UE continue son élargissement et son approfondissement, non sans difficultés.

Dates-clés

1989 Chute du mur de Berlin
 Février 1992 Traité de Maastricht sur l'Union européenne
 Janvier 1995 Nouvel élargissement
 1999 Naissance de l'euro
 Février 2001 Traité de Nice
 2004 L'Europe s'élargit à 10 nouveaux membres
 2005 Rejet en France du traité constitutionnel européen
 2011 Crise des dettes publiques menaçant la stabilité de la zone euro

Personnage-clé



Javier Solana
 (né en 1942)
 Ministre dans plusieurs gouvernements socialistes espagnols, puis Secrétaire général de l'OTAN, il est pendant 10 ans (1999-2009) le Haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (PESC).

Mots-clés

Ratification Les traités européens ne peuvent être signés par le Président de la République française qu'après un vote conforme du Parlement ou un référendum.

Traité Accord passé entre les États. Les traités européens sont considérés comme supérieurs aux constitutions nationales.

VIVE L'EUROPE POUR QUE VIVE LA PAIX.



LE 20 SEPTEMBRE, DITES *oui* A L'EUROPE.

1 « OUI à l'Europe »

Affiche du Parti socialiste français en faveur de la ratification de Maastricht.

1 Qui est le personnage représenté ?

2 Quelle alternative le slogan propose-t-il ?

3 Quelles valeurs sont associées à la construction européenne ?

2 Rénover l'OTAN ?

1 « 1. L'Europe est entrée dans une ère nouvelle et prometteuse. Les pays du centre et de l'est du continent secouent leur joug. L'Union soviétique s'est embarquée pour le long voyage qui mène à une société libre. [...] Les peuples d'Europe déterminent leur propre destin. Ils font le choix de la liberté, du libéralisme économique, de la paix. Ils font le choix d'une Europe entière et libre. Il faut donc que notre Alliance s'adapte à la situation, et elle ne manquera pas de le faire.

2. De toutes les alliances défensives que l'Histoire a connues, c'est la nôtre qui s'est le mieux acquittée de sa tâche. Alors même qu'elle entame sa cinquième décennie et qu'un nouveau siècle s'annonce, elle doit continuer d'assurer la défense commune. Notre Alliance a grandement contribué à faire naître la nouvelle Europe. [...] Nous devons rester solidaires, pour que se maintienne cette paix dont nous jouissons depuis quarante ans. [...] Nous pouvons aider à l'édification des structures d'une Europe plus unie, en mettant au service de la sécurité et de la stabilité la force que nous donne notre foi commune dans la démocratie, le respect des droits de l'individu et le règlement pacifique des différends. [...]

3. L'unification de l'Allemagne signifie que nous sommes en train de surmonter la division de l'Europe. Une Allemagne unie, qui aura sa place au sein d'une alliance de démocraties libres, et qui sera associée à l'intégration politique et économique croissante de la Communauté européenne, constituera un facteur indispensable de stabilité au cœur de l'Europe. L'évolution de cette Communauté européenne vers l'union politique, et notamment vers l'affirmation d'une identité européenne dans le domaine de la sécurité, contribuera aussi à renforcer la solidarité atlantique et à établir un ordre pacifique, juste et durable dans l'Europe tout entière.

4. Nous avons conscience de ce que, dans l'Europe nouvelle, la sécurité de chaque État est indissociablement liée à celle de ses voisins. L'OTAN doit devenir une institution où Européens, Canadiens et Américains travaillent ensemble non seulement pour leur défense, mais encore pour la création de nouveaux partenariats avec toutes les nations d'Europe. La Communauté atlantique doit se tourner vers les pays de l'Est, ses anciens adversaires du temps de la Guerre froide, et leur offrir son amitié. [...] »

Déclaration des chefs d'État et de gouvernement réunis à Londres, 6 juillet 1990.

1 Rappelez ce qu'est l'OTAN.

2 Comment l'organisation entend-elle s'adapter aux bouleversements géopolitiques liés à la fin de la Guerre froide ?



3 Une Europe impuissante

Les Nations Unies (UN), l'OTAN (NATO), l'UEO (WEU) et la Communauté européenne (EG) observent la guerre entre Serbes et Croates, en 1992.



4 Le rejet du traité européen

Caricature de Sakurai, 2005.

Le 6 juin 2005, après le résultat négatif du référendum français et néerlandais pour la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe, le caricaturiste allemand Sakurai ironise sur les tentatives du couple franco-allemand (Jacques Chirac et Gerhard Schröder) pour relancer le projet de traité constitutionnel européen.

En légende : « Et on continue notre fulgurante course ! ».

DOC. 3 ET 4. À quelles difficultés l'Europe en construction est-elle confrontée ?

Repères

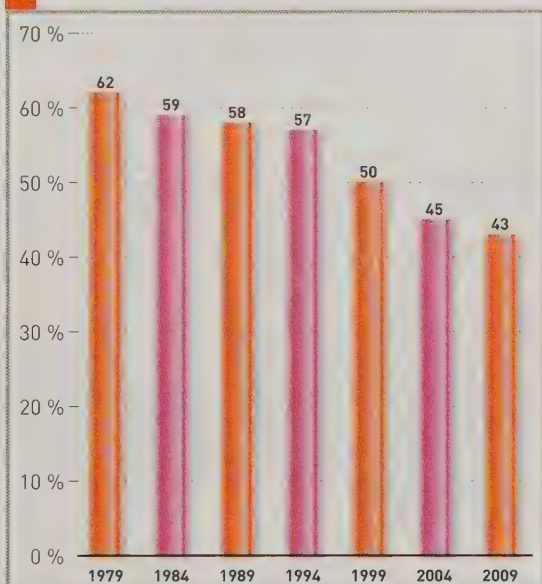
Juin 1979 Premières élections au suffrage universel du Parlement européen
1992 Processus de ratification du traité de Maastricht
2005 Rejet du Traité constitutionnel européen

Les citoyens face à l'Europe

Hormis un référendum sur l'élargissement de la CEE en France en 1972, la construction d'une Europe politique a été pendant longtemps le fruit de décisions prises par les gouvernements. L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979 marque une rupture nette. Les citoyens européens sont dès lors plus souvent consultés.

Quel rôle jouent les citoyens dans la vie politique européenne ?

1 Le taux de participation aux élections européennes (1979-2009)



2 Quel choix ?

En juin 1992, les Danois rejettent le traité de Maastricht par 50,7 % des voix. Le 18 mai 1993, ils sont conviés, après négociations, à un deuxième référendum qui voit la victoire du OUI par 56,8 % des voix (86 % de participation).

« Les ministres ont pris connaissance du rapport fait par le ministre danois des Affaires étrangères sur le référendum qui s'est tenu au Danemark, dont ils regrettent tous le résultat.

Les ministres notent que onze États membres ont exprimé leur souhait de voir l'Union européenne établie entre tous les États membres. Ils excluent toute renégociation du texte signé à Maastricht.

Le processus de ratification dans les États membres continuera sur la base du texte existant et selon le calendrier établi, avant la fin de l'année. Ils sont tous d'accord pour que les portes de la participation du Danemark à l'Union restent ouvertes. »

Réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des Douze – Conclusions (Oslo, 4 juin 1992).

3 Pour un référendum

Le député gaulliste Philippe Seguin, en désaccord avec sa famille politique, est hostile au traité de Maastricht.

« Il me faut dire avec beaucoup d'autres, au nom de beaucoup d'autres, qu'il est bien temps de saisir notre peuple de la question européenne. Car voilà maintenant 35 ans que le traité de Rome a été signé et que d'Acte unique en règlements, de règlement en directives, de directives en jurisprudence, la construction européenne se fait sans les peuples, qu'elle se fait en catimini, dans le secret des cabinets, dans la pénombre des commissions, dans le clair-obscur des cours de Justice. Voilà 35 ans que toute une oligarchie¹ d'experts, de juges, de fonctionnaires, de gouvernants prend, au nom des peuples, sans en avoir reçu mandat des décisions dont une formidable conspiration du silence dissimule les enjeux et minimise les conséquences. Que l'on m'entende bien : je ne viens ici donner de leçon à personne ; mais que l'on veuille bien, en retour, respecter ma propre démarche ! Je me serais d'ailleurs bien passé d'être là. Il eût mieux valu, à l'évidence, que des voix plus fortes que la mienne engagent le combat.

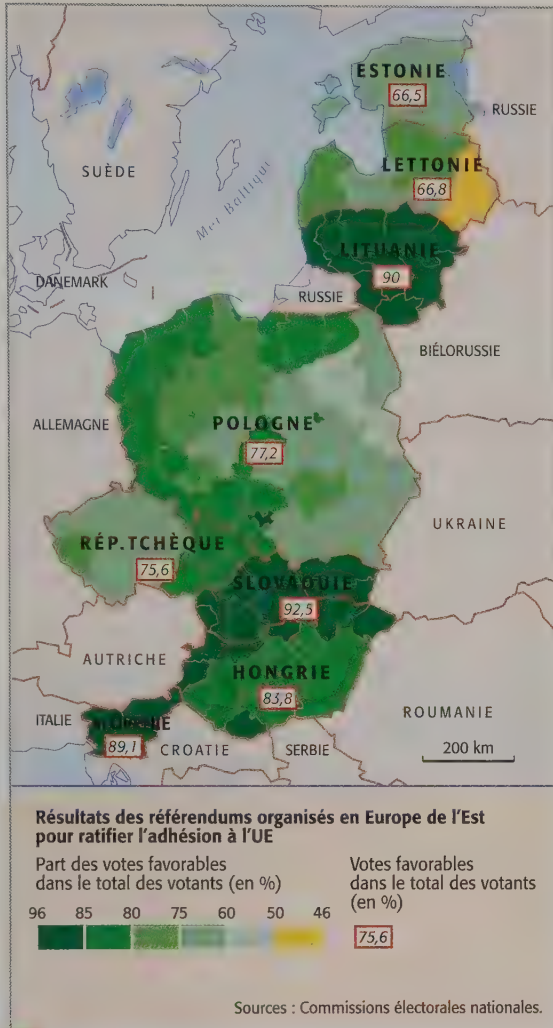
Elles ne l'ont pas souhaité, je me garderai de les juger. Je me contente de faire et d'assumer un autre choix. Ce n'est pas si facile. »

Discours de **Philippe Seguin**, Assemblée nationale, 5 mai 1992.

1. Le gouvernement de quelques-uns.

4 Démocratie directe ou participative ?

Procédures de ratification de Maastricht			
Date	Pays	Type de procédure	Résultat
Juin 1992	Danemark	Référendum	Non : 50,7 %
	Irlande	Référendum	Oui : 68,7 %
Juillet 1992	Luxembourg	Parlement	Oui
	Grèce	Parlement	Oui
Septembre 1992	France	Référendum	Oui : 51,04 %
Octobre 1992	Italie	Parlement	Oui
	Espagne	Parlement	Oui
Novembre 1992	Belgique	Parlement	Oui
Décembre 1992	Allemagne	Parlement	Oui
	Portugal	Parlement	Oui
	Pays-Bas	Parlement	Oui
Mai 1993	Grande-Bretagne	Parlement	Oui



5 Les citoyens et l'élargissement



6 Le rejet du traité constitutionnel européen en France

Une manifestante à la Bastille, le 29 mai 2005, célèbre la victoire du NON.

7 L'initiative citoyenne européenne

« Instaurée par le traité de Lisbonne, l'initiative citoyenne européenne (ICE) est une nouvelle forme de participation à l'élaboration des politiques de l'Union européenne. Conformément au traité et sur la base d'une proposition de la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil ont adopté un règlement qui définit les règles et les procédures d'utilisation de ce nouvel instrument. L'ICE permet à un minimum d'un million de citoyens issus d'au moins un quart des États membres de l'UE d'inviter la Commission européenne à présenter des propositions d'actes juridiques dans des domaines relevant de sa compétence. Les organisateurs d'une initiative citoyenne doivent former un comité des citoyens composé d'au moins sept citoyens de l'UE résidant dans au moins sept États membres différents. Ils disposent d'une année pour recueillir les déclarations de soutien nécessaires. [...] La Commission dispose alors de trois mois pour examiner l'initiative et décider de la suite à lui donner. »

Site de la Commission européenne.

8 La ratification du traité de Lisbonne

Le traité de Lisbonne doit pallier à la non-ratification du Traité constitutionnel européen.

« Le Président de la République, avant son élection, avait promis un traité simplifié, une fois élu, il tient sa promesse ! C'est aussi simple que cela, mais pas suffisant pour répondre à votre question. Je ne pense pas que la campagne référendaire ait été exemplaire. Elle a été l'occasion de parler de beaucoup de choses – des préoccupations des Français, de leur attitude envers le gouvernement – mais très peu de l'Europe.

Le traité de Lisbonne – cela manque un peu d'éclat, c'est vrai –, n'est pas une Constitution. C'est un traité comme les autres, qui sera, comme les autres, ratifié par le Parlement. La seule exception a été le traité de Maastricht, qui a été ratifié par référendum, car il modifiait, sans lui porter atteinte, la souveraineté nationale en instaurant l'euro. La "boîte à outils" dont parlait M. Giscard d'Estaing, j'en suis sûr, sera bientôt opérationnelle, grâce à ses caractéristiques, que vous connaissez. Enfin, les dix-huit pays qui avaient approuvé la Constitution, certains – le Luxembourg, l'Espagne – par référendum, ont tous accepté la proposition française. Et ils vont ratifier le traité, non pas par référendum mais par la voie parlementaire. Pourquoi pas nous ? »

Intervention de **Bernard Kouchner**, ministre des Affaires étrangères, à l'Assemblée nationale, 12 décembre 2007.

?

- 1 DOC. 1, 2, 5 ET 6. À quelles occasions les citoyens européens sont-ils consultés ?
- 2 DOC. 3 ET 7. Quelles nouvelles formes de participation des citoyens sont envisagées ?
- 3 DOC. 1 ET 5. La mobilisation des Européens est-elle importante ?
- 4 DOC. 2, 3 ET 4. Quels sont les modes de ratification des traités européens ?
- 5 DOC. 2, 4 ET 6. Quels sont les résultats de ces ratifications ?
- 6 DOC. 2, 7 ET 8. Quelles sont les limites au pouvoir des citoyens ?

VERS LE BAC

Composition

Quel rôle jouent les citoyens dans les progrès de la construction européenne ?

Repères

1999 Conseil européen de Tampere
2008 Débats et adoption de la directive européenne
2011 Transcription en droit français de la directive sur l'immigration

La directive européenne sur l'immigration

Les directives sont l'une des formes majeures de l'action communautaire. Une directive fixe des objectifs à atteindre par les États membres, qui doivent ensuite adapter leur législation nationale. La procédure suivie met en jeu les différents acteurs institutionnels européens : le Conseil européen (des chefs d'État et de gouvernement), la Commission, le Parlement et le Conseil de l'Union européenne (des ministres des gouvernements des pays membres). En 2008, une directive dite « retour » sur les questions d'immigration fait scandale.

Comment les différents acteurs européens ont-ils contribué à élaborer cette directive ?

1 Le Conseil européen fixe une politique commune

« S'agissant de l'immigration et de l'asile, le Conseil européen a défini une politique commune équilibrée. Les amendements que nous avons défendus ont été dans l'ensemble retenus et ceci permettra, nous l'espérons, une maîtrise ou une meilleure maîtrise des flux migratoires, une meilleure intégration des étrangers qui résident légalement dans nos pays et une relance de la politique de coopération et de développement au bénéfice des pays dont sont originaires un certain nombre de populations migrantes. »

Déclaration du Président **Jacques Chirac** à Tampere (Finlande), 16 octobre 1999.



2 Une directive contestée

« 3 000 personnes selon les organisateurs, 1 100 selon la préfecture de police, ont manifesté samedi 14 juin 2008 à Paris contre le projet de directive « retour » harmonisant en Europe les modalités de rétention et d'expulsion des étrangers, qualifiée de « directive de la honte » par les manifestants. » (www.nouvelobs.com, 14 juin 2008.)

3 Vote de la directive par le Parlement européen (18 juin 2008)

Résultat du vote : 369 pour, 197 contre, 106 abstentions.

4 Le contenu de la directive

« La directive “retour” adoptée, mercredi 18 juin, par le Parlement européen, doit harmoniser les règles d’expulsion des sans-papiers dans l’Union européenne. Vivement dénoncé par la gauche et les ONG qui évoquent une “directive de la honte”, ce texte a pour principal objectif d’encourager le “retour volontaire” des immigrés en situation irrégulière. La directive prévoit cependant d’expulser les clandestins dans le cas contraire.

Expulsions

Le principe directeur de cette directive est le “retour” de tout immigré en situation irrégulière vers son pays d’origine ou vers un pays de transit. Le clandestin se voit d’abord proposer un “retour volontaire”, et dispose de 30 jours maximum pour quitter le territoire européen. Ce délai peut cependant être allongé en fonction des circonstances. En cas de non-coopération du clandestin, une “décision d’éloignement”, c’est-à-dire d’expulsion, peut être prise. Le sans-papiers est alors placé en rétention.

Durée de rétention

La directive fixe la durée de rétention des clandestins à six mois maximum. Mais cette durée peut être prolongée de douze mois et donc atteindre dix-huit mois en cas de “manque de coopération” du sans-papiers ou du pays prévu pour le “retour”. Les pays qui offrent des dispositifs plus favorables aux clandestins, comme la France, où la durée de rétention est limitée à 32 jours, ne seront cependant pas obligés de s’aligner sur cette mesure. »

Site internet www.lemonde.fr avec AFP, 18 juin 2008.

5 Le texte de la directive

DIRECTIVE 2008/115/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2008 Relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier

« Le Parlement européen et le Conseil de l’Union européenne, vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 63, premier alinéa, point 3.b), vu la proposition de la Commission, statuant conformément à la procédure visée à l’article 251 du traité, considérant ce qui suit :

1. Le Conseil européen de Tampere des 15 et 16 décembre 1999 a défini, en matière d’immigration et d’asile, une approche cohérente, qui couvre à la fois la création d’un régime d’asile commun, une politique de l’immigration légale et la lutte contre l’immigration clandestine. [...]

Le Conseil européen de Bruxelles des 4 et 5 novembre 2004 a recommandé la mise en place d’une politique efficace d’éloignement et de rapatriement basée sur des normes communes, afin que les personnes concernées soient rapatriées d’une façon humaine et dans le respect intégral de

leurs droits fondamentaux et de leur dignité.

Le Comité des ministres du Conseil de l’Europe a adopté, le 4 mai 2005, vingt principes directeurs sur le retour forcé. [...]

La présente directive devrait arrêter un ensemble horizontal de règles, applicables à tous les ressortissants de pays tiers qui ne remplissent pas ou ne remplissent plus les conditions d’entrée, de séjour ou de résidence dans un État membre. [...]

Il y a lieu de conférer une dimension européenne aux effets des mesures nationales de retour par l’instauration d’une interdiction d’entrée excluant toute entrée et tout séjour sur le territoire de l’ensemble des États membres. [...]

Journal officiel de l’Union européenne, 24 décembre 2008.

IMPULSION
Conseil européen
(des chefs ou de gouvernement)

INITIATIVE
Commission européenne

ÉLABORATION

Trois acteurs essentiels :

- le Conseil de l’UE
(Conseil des ministres de l’UE)
- le Parlement européen
- la Commission européenne

ADOPTION
Parlement européen
Conseil de l’UE

TRANSPOSITION EN DROIT NATIONAL
(délais fixés dans la directive)
Contrôle par la Commission européenne
Procédures législatives propres à chaque État

En France, la directive est transposée par le vote de la loi du 16 juin 2011 « relative à l’immigration, à l’intégration et à la nationalité ».

6 De la directive européenne à la loi française

?

- 1 **DOC. 1, 5 ET 6.** Qui sont les acteurs institutionnels de cette directive ?
- 2 **DOC. 1 ET 5.** Qui est à l’origine de la directive ?
- 3 **DOC. 3 ET 5.** Quel est le rôle du Parlement ?
- 4 **DOC. 1 ET 5.** Quels sont les objectifs de la directive ?
- 5 **DOC. 2 ET 4.** Comment et par qui le projet de directive est-il contesté ?
- 6 **DOC. 4.** Pourquoi le projet fait-il débat ?
- 7 **DOC. 6.** Comment la directive est-elle traduite dans le droit français ?

Les grandes familles politiques face à l'idée d'Europe

Comment les forces politiques européennes s'approprient-elles l'Europe en construction ?

1 La naissance d'une Europe politique

→ **Les démocrates-chrétiens s'engagent dans l'aventure européenne.** L'anticommunisme est une motivation profonde de ceux qui perçoivent l'Europe à construire comme un espace de protection nécessaire contre la menace soviétique. La réintégration de l'Allemagne est l'autre motivation majeure. Soutenus par le Vatican, les démocrates-chrétiens sont particulièrement actifs dans les projets de CECA* et de CED*.

→ **Les communistes sont radicalement hostiles à la construction européenne.** À leurs yeux, elle entérine la division de l'Europe. Ils l'estiment sous domination américaine et faisant le jeu d'une Allemagne revancharde.

→ **Les socialistes sont divisés.** Le *Labour** britannique refuse de participer aux premiers pas de la CECA (DOC. 1). On retrouve cette hostilité chez les sociaux-démocrates allemands. D'autres socialistes, en revanche, comme les Français (Guy Mollet) ou les Belges (Paul-Henri Spaak) sont des défenseurs et des constructeurs de l'Europe.

2 Un ralliement progressif des principaux partis

→ **Les sociaux-démocrates se rallient au militantisme européiste*.** Ce sont les sociaux-démocrates allemands qui, les premiers, renoncent à leur hostilité de principe à partir de 1957. Il faut attendre les années 1980 pour que s'exprime un choix clair en faveur de l'Europe de la part des socialistes français (François Mitterrand*) ou des travaillistes britanniques. Au moment des débats de ratification* du traité* de Maastricht, la quasi-totalité des socialistes européens, emmenés par Jacques Delors*, président de la Commission, s'engage en faveur du traité.

→ **Les droites européennes sont partagées.** Les héritiers des démocrates-chrétiens, tout comme les libéraux, soutiennent la construction européenne (DOC. 4). Certaines sensibilités sont cependant beaucoup plus hostiles à l'Europe politique : les gaullistes refusent la logique supranationale de l'Europe. Jacques Chirac*, président du RPR, a encore des mots très durs en 1978 (DOC. 2). Les conservateurs britanniques restent **eurosceptiques** et contre une démarche fédéraliste.

→ **Les partis les plus radicaux restent hostiles à la construction européenne.** C'est le cas des communistes français, mais plus généralement de toute l'extrême gauche qui refuse la logique libérale d'une Europe dominée par l'économie. À l'extrême droite, c'est plutôt le **souverainisme** qui explique une hostilité virulente.

3 Des partis politiques européens ?

→ **Des groupes transnationaux se mettent rapidement en place au sein de l'assemblée commune de la CECA.** On trouve aussi des bureaux de liaison au niveau européen.

→ **L'élection du Parlement au suffrage universel direct entraîne la mise en place d'alliances européennes.** En 1974, une Union des partis socialistes communautaires européens est créée afin de coordonner l'action des partis nationaux. Chacun des grands courants politiques se dote d'une organisation de ce type. Le Parti populaire européen (PPE) naît en 1976. En 1984, un groupe des droites européennes, présidé par Jean-Marie Le Pen*, rassemblent des élus français, italiens et grecs. Les Verts obtiennent leurs premiers élus en 1984 et leur premier groupe en 1989. (DOC. 3)

→ **Des partis politiques européens apparaissent.** Ils sont financés par l'Union, mais restent plus des structures de coordination que de véritables partis.

➤ Après 60 ans de construction européenne, les grandes familles politiques, pro-européennes ou eurosceptiques, sont toutes représentées au Parlement de Bruxelles. Elles cherchent à s'allier pour défendre leur conception de l'Europe.

Personnage-clé

Jacques Delors (1925-)

> Voir p. 342

Mots-clés

Eurosceptique Attitude de méfiance et de critique à l'égard de l'efficacité de l'unification européenne.

Souverainisme Conception politique qui s'oppose à toute atteinte de la souveraineté nationale.

1 L'hostilité des travaillistes britanniques

« Si une Union complète est exclue, est-il néanmoins possible ou désirable de créer une instance représentative en Europe de l'Ouest, avec des attributions limitées, mais disposant de pouvoirs réels sur les législations nationales ? Il est certain qu'aucune assemblée parlementaire ne pourrait assumer des pouvoirs supranationaux si elle n'était pas d'une certaine façon strictement représentative des peuples européens. Or une telle instance représentative en Europe de l'Ouest serait nécessairement antisocialiste ou non-socialiste. Au sein de l'Assemblée consultative, les socialistes ne représentent qu'un quart des membres. Cette proportion serait encore plus faible si l'opinion communiste était représentée au sein d'un Parlement européen. Le parti travailliste estime que sa politique de plein-emploi et de partage équitable des richesses est d'une importance primordiale pour la croissance économique en Grande-Bretagne, et que si l'ensemble de l'Europe suivait la même politique, la plupart de ses problèmes disparaîtraient. Le coût du libéralisme économique aujourd'hui est la lutte des classes et les troubles sociaux. Les politiques qui font reposer l'essentiel des sacrifices sur la classe ouvrière sont la cinquième colonne du communisme international. Actuellement, les pays les plus immunisés de l'influence communiste sont ceux qui mènent des politiques de socialisme démocratique. Il serait criminel de détruire ces réussites au nom de la recherche d'une unité dont le but principal est de restaurer la santé économique et politique de l'Europe. Aucun gouvernement socialiste en Europe ne pourrait se soumettre à l'autorité d'une instance dont les politiques seraient décidées par une majorité antisocialiste. »

Manifeste du Comité exécutif national du parti travailliste britannique (juin 1950, extraits)

■ Quels reproches les travaillistes font-ils à la construction européenne ?

2 L'Appel de Cochon de Jacques Chirac

« NON à la politique de la supranationalité.
NON à l'asservissement économique.
NON à l'effacement international de la France.
Favorables à l'organisation européenne, oui, nous le sommes pleinement. Nous voulons, autant que d'autres, que se fasse l'Europe. Mais une Europe européenne, où la France conduise son destin de grande nation. Nous disons non à une France vassale dans un empire de marchands, non à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain.
Puisqu'il s'agit de la France, de son indépendance et de l'avenir, puisqu'il s'agit de l'Europe, de sa cohésion et de sa volonté, nous ne transigerons pas. Nous lutterons de toutes nos forces pour qu'après tant de sacrifices, tant d'épreuves et tant d'exemples, notre génération ne signe pas, dans l'ignorance, le déclin de la patrie.
Comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante. Français, ne l'écoutez pas. C'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort.
Mais comme toujours quand il s'agit de l'honneur de la France, partout des hommes vont se lever pour combattre les partisans du renoncement et les auxiliaires de la décadence. [...] »

Jacques Chirac, président du RPR, 6 décembre 1978.

■ Dans quel courant de pensée Jacques Chirac se situe-t-il ?

3 Les partis politiques européens et les partis français affiliés

Partis politiques européens	Partis français affiliés
Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)	UMP
Parti Socialiste Européen	PS
Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs	Parti radical de gauche
Fédération européenne des Partis verts	Europe Écologie – Les Verts
Parti de la gauche européenne	PCF – PG
Parti démocrate européen	Modem
Alliance pour l'Europe des nations	RPF
Alliance pour une Europe des démocraties	Debout la République



4 Affiche électorale de la CDU allemande pour les élections européennes de 2009

Sur l'affiche, il est écrit : « Pour la protection grâce à la communauté. Nous dans l'Europe. Le 7 juin se déroulent les élections européennes. »

■ Quelles valeurs la CDU prête-t-elle à l'Union européenne ?

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT(S)

SUJET 33

L'union économique et politique et ses conséquences politiques

Après l'avoir présenté, montrez comment ce document témoigne des étapes qui aboutissent à la mise en place d'une monnaie unique en Europe et ce que cela implique pour l'organisation de l'Union européenne.

1 Une monnaie unique dans un système fédéral

1 « L'union politique de l'Europe, quel que soit son contenu final et sa structure institutionnelle (fédérale ou autre), n'a jamais été conçue *in abstracto* : elle est fondée sur des réalités culturelles, économiques et sociales.

5 Cela est apparu [...] de manière très concrète, suite à l'action des "pères fondateurs".

Le document auquel Adenauer, de Gasperi et les dirigeants des pays du Benelux avaient donné leur adhésion totale et immédiate, fondait une Communauté, point de départ explicite d'une future

10 fédération "indispensable à la préservation de la paix" et déjà pourvue d'une Haute Autorité supranationale dont l'objet immédiat était relativement limité (mais de très grande portée à l'époque), à savoir la mise en commun des productions de base (charbon et acier) de six pays (qui s'étaient fait la guerre entre eux).

15 Ceci doit être constamment présent à l'esprit. Chaque fois que la "base économique" de la Communauté a été menacée par des retards et des divisions, les Européens ont misé sur "l'esprit des lois" : à savoir, ils ont cherché une issue dans la voie de la relance politique, voire institutionnelle. Parfois ils ont réussi, parfois non.

20 L'innovation institutionnelle qu'a été, en 1979, la première élection directe du Parlement européen a poussé ce dernier [...] à frapper le grand coup du projet de traité de l'Union en 1984. Les gouvernements ont eu peur d'aller trop loin, mais ils n'ont pas pu écarter l'effet conjoint de cette relance politique et du programme d'action par lequel la Commission Delors proposait la création du grand

25 marché sans frontières. Ils ont par conséquent presque subi l'Acte unique qui, malgré ses carences, [...] a poussé la Communauté

à se préoccuper du maillon suivant. C'est ainsi que, peu après, l'union économique et monétaire devenait une "ardente obligation". Et que la nouvelle perspective qu'elle a fait découvrir a obligé à reprendre et à amplifier le discours institutionnel [...]. Qui n'est autre chose que l'union fédérale. Ceux qui disent aujourd'hui que, "hélas ! l'union fédérale n'est pas encore possible", sont en retard de quarante ans. Pour Robert Schuman, elle était déjà valable et même nécessaire, mais pas encore praticable. [...]

Nos lecteurs se seront sans doute aperçus que le débat sur le rapport Herman consacré à l'UEM [l'Union économique et monétaire], qui vient de se dérouler au Parlement européen, a largement prouvé :

- que la gestion de l'union monétaire exige l'existence d'une institution centrale qui est cependant le contraire d'une "centralisation" au sens propre du mot, mais une organisation de type fédéral des autonomies propres aux banques centrales de chaque pays ;
- que cette institution centrale doit être indépendante mais soumise au contrôle politique et démocratique, ce qui implique l'existence d'institutions, au niveau gouvernemental et parlementaire, de type analogue et aptes à exercer ce contrôle [...]
- que l'objectif à atteindre [...] est la création d'une monnaie unique ;
- que c'est précisément dans les unions fédérales ayant une seule monnaie qu'il existe une plus grande souplesse d'action en matière de politique économique et budgétaire. »

Emanuele Gazzo, directeur général de l'Agence Europe, revue *Europe*, 18 avril 1990.

1 COMPRENDRE LA CONSIGNE

→ Analyser les termes de la consigne

• « des étapes qui aboutissent à la mise en place d'une monnaie unique »

① Distinguez les étapes économiques et les étapes politiques de la construction européenne. Dotez-les quand le texte ne le précise pas.

• « et ce que cela implique pour l'organisation de l'Union européenne. »

② Quels sont les modèles d'organisation politique de l'Europe qui se sont affrontés dans les débats sur la construction européenne ?

2 ANALYSER LE DOCUMENT POUR RÉPONDRE À LA CONSIGNE

→ Repérer la structure du document

Ici, une courte introduction qui explique l'idée générale : des projets concrets ont poussé à la construction d'une Europe politique. La partie A rappelle les étapes qui amènent à penser à la fin des années 1980 la nécessité d'une monnaie unique. La partie B explique que celle-ci suppose une organisation politique de l'Europe plus fédérale et en précise le sens. Ces deux parties vous donnent le plan à adopter pour la réponse.

3 RÉDIGER LA RÉPONSE À LA CONSIGNE

L'idée européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

Après avoir replacé ces documents dans leur contexte, vous montrerez qu'ils témoignent de la renaissance de l'idée européenne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

1 Déclaration de politique européenne du Mouvement européen

Du 25 au 28 février 1949, le Conseil international du Mouvement européen tient à Bruxelles sa session inaugurale à l'issue de laquelle il adopte une déclaration de politique européenne.

1 « Principes de politique européenne

1. Dans un monde dominé par des entités politiques et économiques de dimensions continentales, les nations de l'Europe ne peuvent espérer survivre comme unités politiques ou économiques indépendantes. L'Europe doit s'unir non seulement pour sauvegarder la paix et la liberté de ses peuples et pour restaurer et développer son bien-être matériel, mais aussi pour réaffirmer un certain nombre de valeurs, aujourd'hui menacées, qu'il s'agit de préserver et de ranimer en les incarnant dans une nouvelle structure.

2. L'esprit européen se caractérise par l'amour de la liberté, par une attitude d'opposition à tous les totalitarismes, par une recherche systématique et humble de la vérité, et surtout par le respect de la personne humaine, du prochain en tant qu'autre [...]. Ce sont ces valeurs dégagées par deux mille ans de civilisation et réaffirmées par la résistance au fascisme et au nazisme, qui doivent inspirer l'organisation de l'Europe.

3. La culture européenne s'exprime par la tradition démocratique commune à nos nations. Nous croyons tous à l'existence d'une règle juridique indépendante de l'État, dont elle fonde et limite à la fois l'autorité. Nous croyons au droit sacré de la personne humaine dont les libertés fondamentales doivent être garanties contre toutes les tyrannies. [...]

4. Une institution politique, un régime économique et social n'est jamais une fin en soi, mais un moyen de créer les cadres les plus favorables à l'épanouissement de la personne humaine. Les pouvoirs économiques doivent donc être exercés comme des fonctions à remplir dans l'intérêt de tous. [...]

5. L'Europe naît au moment où s'opère, dans les nations qui la constituent, une profonde transformation sociale. Dans les organismes nouveaux de l'Europe, les travailleurs doivent prendre leur large part de direction et d'autorité, dans la pleine mesure de leur capacité technique et politique.

6. Il ne s'agit pas de choisir entre liberté et autorité, ou entre économie libre et économie collective, mais de créer une synthèse de ces deux tendances qui, loin de s'opposer, peuvent se féconder mutuellement.

7. La participation de tout État à l'Union européenne doit être subordonnée à son acceptation des principes fondamentaux d'une Charte des Droits de l'homme et à l'engagement d'en assurer l'exercice. Il s'ensuit que toute entité européenne créée aujourd'hui ne pourra, momentanément, compter sur l'adhésion formelle de certaines nations d'Europe, qu'elles soient de l'Ouest ou de l'Est. Mais la barrière qui sépare les nations libres des autres ne peut être acceptée comme définitive ; le but que nous poursuivons, c'est l'union dans la liberté de tous les peuples de l'Europe.

8. Dès maintenant l'Allemagne occidentale, et lorsque cela sera possible l'Allemagne tout entière, doit être invitée à s'intégrer dans cette nouvelle communauté, dans laquelle tous les peuples auront les mêmes droits, et les mêmes devoirs. [...]

10. Les valeurs européennes ne sauraient être défendues que dans la mesure où elles trouveront une vie nouvelle dans des institutions politiques nouvelles. [...]

12. L'Europe ne peut trouver une nouvelle stabilité sans adopter une nouvelle politique économique. Cette politique devra viser à l'utilisation harmonieuse et rationnelle des ressources de l'Europe en vue d'améliorer le niveau de vie de la population européenne.

C'est ainsi seulement que l'Europe pourra se redresser, contribuer effectivement à la prospérité universelle et assurer les conditions de sa sécurité.

13. Cette nouvelle politique de l'économie, pour l'établissement de laquelle l'OECE à Paris peut être très utile, implique au minimum un plan général de production des industries de base de l'Europe occidentale et l'élimination progressive des barrières qui s'opposent actuellement à la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux. [...]

Nouvelles de l'Europe, Congrès de Bruxelles. Organisation et Activités du Mouvement européen, Mouvement Européen, 1950.



2 Reconstruire l'Europe

Carte postale sur l'Europe vers 1949, « Reconstruire l'Europe » au moment du Plan Marshall.

Les étapes de la mise en place d'une Europe politique à partir de 1948

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Définir les termes du sujet

- « **étapes** » : le sujet impose de mettre en valeur des événements marquants qui jalonnent la tentative inaboutie de créer une Europe politique.
- « **mise en place** » : l'Europe politique reste, aujourd'hui encore, un projet. Différentes initiatives ont permis la construction de l'Europe telle qu'elle existe aujourd'hui.
- « **Europe** » : la question des limites de l'Europe a toujours été centrale dans la réflexion des penseurs et des constructeurs de l'Unité européenne : continent ou regroupement de pays. Il faut bien prendre en compte cette question de la dimension de l'Europe.
- « **politique** » : le sujet pose la question de la construction politique, qui met donc en jeu les citoyens et les États. Il ne faut en aucun cas se limiter à la dimension économique.
- « **1948** » : le point de départ de la réflexion doit être le congrès de La Haye, rassemblement d'européistes convaincus, mais partagés sur leur vision de l'Europe.

→ Dégager et formuler une problématique

Exemple de problématique

Quels sont les avancées et les contretemps qui marquent les tentatives de construction politique du continent européen ?

2 ORGANISER LE PLAN

→ Au brouillon, sélectionner et classer les informations

- 1 Quelles sont les visions de l'Europe qui s'opposent en 1948 ?
 - 2 Quelles sont les dates-clés de la construction européenne ?
 - 3 Identifiez les personnages-clés de l'Europe politique et leur rôle dans la construction d'une Europe politique.
- Vous trouverez des informations utiles dans les cours de votre manuel et les marges de droite.

→ Construire le plan

Proposition de plan détaillé

I. Un projet mal défini : une Europe introuvable

1. Fédéralistes et unionistes : un débat de La Haye jamais tranché
2. L'Europe des petits pas contre l'ambition continentale
3. La place du politique : objectif ou moyen

II. L'Europe au temps de la Guerre froide : un morceau d'Europe ?

1. De La Haye à la déclaration Schuman : effervescence des idées, pauvreté des réalisations
2. De la CECA à la CEE : une petite Europe occidentale, d'abord économique
3. L'Europe politique : entre échecs (CED) et tâtonnements

III. Les défis d'une Europe-continent

1. Les élargissements successifs : la victoire d'une certaine idée de l'Europe
2. Une Europe à géométrie variable : les moyens d'avancer
3. L'Europe politique : un projet pour sortir de la crise ?

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

L'introduction s'organise en trois temps.

Pensez à contextualiser le sujet en montrant qu'il commence en 1948 et s'étend jusqu'à nos jours

N'oubliez pas d'annoncer la problématique et le plan.

④ Rédigez votre introduction en vous appuyant sur la problématique et le plan proposés.

→ Rédiger le développement

Pour articuler les différentes parties de votre développement, des phrases de transition sont indispensables.

Exemple de transition pour le passage de la première à la deuxième partie

Les grands débats opposant les partisans d'une structuration du continent européen n'ont jamais cessé. Ils traversent l'ensemble de la période couverte par le sujet et sont à l'origine de bien des tâtonnements de la construction politique de l'Europe.

Exemple de transition pour le passage de la deuxième partie à la troisième partie

Le projet européen s'est réduit dans ses ambitions pendant les années de Guerre froide. Europe limitée aux 6 puis aux 12, domaines essentiellement économiques où la dimension politique peine à se lire, malgré l'élection d'un Parlement européen au suffrage universel direct en 1979. La fin du bloc socialiste va reposer les questions de la construction européenne avec acuité.

⑤ Identifiez la structure de ces transitions et reformulez-les avec vos propres mots.

→ Rédiger la conclusion

Il s'agit de présenter un bilan de votre démonstration de manière à répondre à la problématique, puis d'ouvrir sur un prolongement.

⑥ Rédigez un prolongement au sujet : par exemple, sur la crise actuelle de l'Europe et les interrogations qu'elle suscite au sein des différentes classes politiques européennes mais aussi chez les citoyens.

SUJET 36 « Acteurs et débats de la construction d'une Europe politique depuis le congrès de la Haye »

Les hommes politiques qui ont été des artisans de la construction européenne

Les partis politiques, dont les positions ont pu évoluer

Les citoyens européens depuis 1979 et à travers les référendums

On ne s'attache ici qu'aux étapes de l'élaboration des institutions européennes, l'évolution de leur pouvoir ou de leur rôle

Acteurs et débats de la construction d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye

Les formes d'organisation politique : communauté, union ou fédération

Sur une période de plus de 60 ans on peut essayer de dégager des périodes. Aidez-vous de l'analyse du sujet précédent.

AUTRES SUJETS

SUJET 37 L'Europe politique depuis le congrès de la Haye

SUJET 38 La construction européenne : réussites et échecs

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

Dates à retenir

1948 Congrès de La Haye
 9 mai 1950 Déclaration Schuman
 1951 Création de la CECA
 1957 Traités de Rome
 1973 Premier élargissement
 1979 Premières élections au suffrage universel du Parlement européen
 1986 Acte unique européen
 1992 Traité de Maastricht
 2001 Traité de Nice
 2004 Europe à 25
 2007 Europe à 27



NE PAS CONFONDRE

> Europe des États / Europe fédérale

Les souverainistes sont partisans d'une **Europe des États** où la politique communautaire est le fruit de la coopération intergouvernementale. Les **fédéralistes** souhaitent le développement d'un État supranational détenteur d'une partie des prérogatives jusque-là réservées aux États nationaux.

> Marché commun / Marché unique

Le **Marché commun** est une union douanière et économique créée par le traité de Rome en 1957. Le **Marché unique**, établi en 1993, l'approfondit en créant un espace européen sans frontières intérieures et il débouche sur l'unification monétaire des pays de l'UE.

FICHE DE RÉVISION



1 Fédéralisme ou unionisme

- Dès le congrès de La Haye, deux visions d'une Europe unie s'opposent. Les uns insistent sur la coopération entre des États souverains, les autres souhaitent la mise en place d'institutions qui dominent les États voués à disparaître.
- Cette tension se retrouve tout au long de l'histoire européenne et contraint à des compromis, comme lors des traités de Rome en 1957. Charles de Gaulle provoque plusieurs crises en refusant toute forme de supranationalité.
- À partir de l'Acte unique de 1986, les États se dirigent vers sans cesse plus de fédéralisme, sans jamais toutefois franchir clairement le pas.

2 La méthode des petits pas

- Le projet d'une Europe politique peine à s'incarner avant la déclaration Schuman de mai 1950 qui propose de commencer à construire une Europe réduite à 6 États et limitée aux domaines économiques du charbon et de l'acier.
- L'aventure européenne connaît de nombreux contretemps (échec de la CED, tensions gaullistes, réticences britanniques, rejets des traités par référendum), mais progresse grâce à des initiatives souvent limitées dans leur ambition.
- La pensée d'une Europe économique domine la réflexion sur l'Europe politique qui lui est subordonnée. Les tentatives pour penser une Europe de la défense ou une Europe sociale sont beaucoup moins fécondes.

3 Les hommes, les peuples

- Les « pères de l'Europe », par leurs initiatives, contribuent à amorcer la construction d'une Europe unie ou à la relancer lorsqu'elle s'enlise.
- Le couple franco-allemand, malgré des tensions, joue un rôle fondamental.
- Le projet peine pourtant à s'incarner et à concerner les citoyens qui, quand ils sont consultés, rejettent à plusieurs reprises la construction européenne.
- À partir de 1979, le Parlement européen est pourtant élu au suffrage universel direct.

4 Un modèle qui s'impose

- L'Europe politique naît dans le monde de la Guerre froide. Encouragée par les Américains, elle est pensée dans un continent coupé en deux par les logiques politiques.
- Les débuts de l'Europe concernent une partie seulement de l'Europe occidentale : France, Italie, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.
- D'autres visions de l'Europe subsistent pendant un temps : zone de libre-échange symbolisée par l'AELE, démocraties populaires de l'autre côté du rideau de fer.
- Les élargissements successifs permettent d'abord de rassembler la totalité de l'Europe occidentale puis, après 1989, d'envisager l'Europe continent.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DES ANNÉES 1950 À NOS JOURS

S'ÉLARGIR ET S'APPROFONDIR

1951 : CECA, une Europe réduite à 6 États, limitée aux domaines du charbon et de l'acier.

1957 : traités de Rome

Une Europe qui se dote d'un marché commun et concerne l'énergie. Passe de 6 à 12 États d'Europe occidentale.

1992 : traité de Maastricht

Une Europe qui s'élargit vers l'Est (2004, 2007), qui se dote de règles de fonctionnement plus souples (majorité qualifiée), d'une monnaie unique.

CONTRETEMPS ET RELANCES

Le congrès de la Haye (1948) : divergences entre fédéralistes et unionistes → **Peu de débouchés concrets immédiats.**

Communauté européenne de défense (1952-1954) : réarmer l'Allemagne dans un cadre européen, mettre en place une structure politique. → **Traité rejeté.**

Plan Fouchet (1962) : approfondir la construction économique européenne par la politique en respectant la souveraineté des États. → **Plan abandonné.**

Politique de la chaise vide (1965) et refus d'intégrer la Grande-Bretagne. La France de De Gaulle freine l'évolution de l'Europe communautaire.

Blocages aux conseils européens de la Grande-Bretagne.

Adoption difficile du traité de Maastricht (1992), rejeté une première fois par les Danois.

Rejet du traité constitutionnel européen (2005)

Déclaration Schuman (1950) et création de la CECA. Intégration économique limitée.

Traités de Rome (1957) après la relance de Messine. Approfondissement de la logique de la CECA.

Élargissement à 9, puis à 10 (1973, 1981). Mise en place des conseils européens. Élection du Parlement.

Acte Unique (1986). Réaffirmation de la vocation politique de l'Europe.

Traité de Nice (2000) Élargissement à 25 (2004)

Traité de Lisbonne. Ratification sans référendum

POUR ALLER PLUS LOIN...

Lire

• Elisabeth du Réau, *L'Idée d'Europe au XX^e siècle, des mythes aux réalités*, Éditions Complexe, 2005



Surfer

• Le site du Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (sur la construction européenne). Il rassemble des documents originaux, aussi bien écrits qu'audiovisuels et graphiques : www.cvce.eu
• Un site institutionnel pour les 50 ans du traité de Rome, avec de nombreux documents d'archives : www.traitederome.fr



1944 : la conférence de Bretton Woods et le leadership américain

Le 2 juillet 1944, à Bretton Woods (États-Unis), Henry Morgenthau, secrétaire américain du Trésor, intervient devant les représentants de 44 nations. À l'issue de cette conférence, un accord est signé pour reconstruire l'économie mondiale autour du dollar et créer les premières institutions de gouvernance économique.

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis assument leur rôle de leader économique et sont à l'origine de la création des premières institutions de gouvernance économique mondiale. Aujourd'hui, avec l'émergence de nouvelles puissances et l'impact de la crise financière de 2009 sur les pays industrialisés, la question de la refonte des institutions de gouvernance s'impose à un monde désormais multipolaire.

THE PITTSBURGH SUMMIT 2009



2

2009 : le G20 et l'ouverture aux émergents

Dans un monde ébranlé par la crise financière, le G20, élargi depuis 1999 aux pays émergents, se réunit le 26 septembre 2009 à Pittsburgh (États-Unis). Les représentants des États membres et des grandes organisations internationales cherchent alors à renforcer la régulation des marchés financiers. Le G20 s'impose comme un nouvel instrument de gouvernance économique.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment s'organise la gouvernance économique mondiale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?

Leçon 1 Reconstruire l'économie mondiale, p. 368

Étude Les institutions économiques mondiales, p. 370

Quel rôle les États-Unis et les pays industrialisés jouent-ils dans la libéralisation des échanges depuis 1945 ?

Leçon 2 Libéraliser les marchés p. 374

Étude Les États dans la libéralisation des échanges (1975-années 2000), p. 376

Étude La libéralisation des marchés financiers depuis 1980, p. 378

Quels sont les nouveaux enjeux de la régulation de la gouvernance économique mondiale aujourd'hui ?

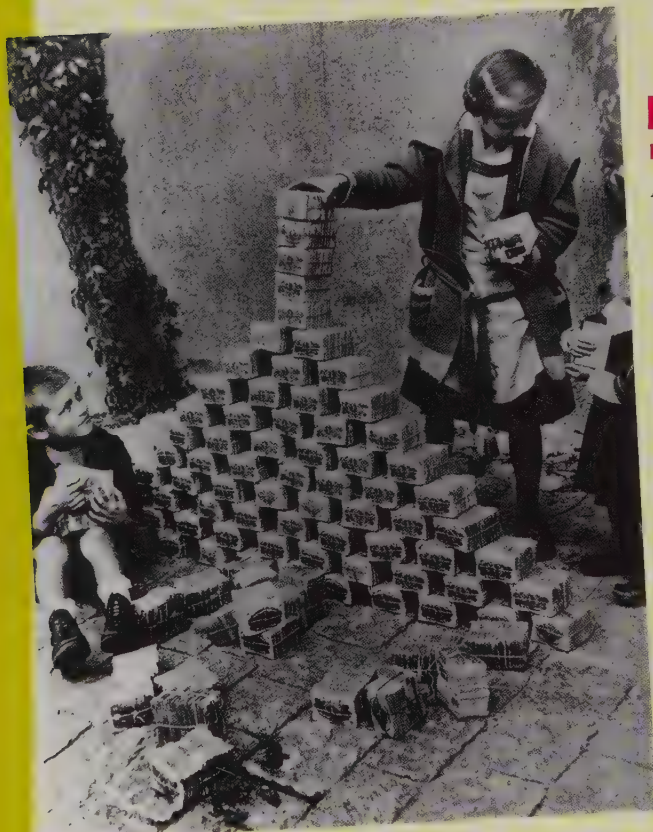
Leçon 3 Réguler les flux, p. 380

Étude La puissance américaine fragilisée, p. 382

Étude Une crise mondiale, p. 384

Étude La gouvernance économique d'un monde en crise, p. 386

La crise des années 1930 et les destructions de la Seconde Guerre mondiale imposent une refonte totale de l'économie mondiale. Sous l'impulsion des États-Unis, les pays capitalistes sont à l'origine de la création des premières institutions de gouvernance économique mondiale.



Début du XX^e siècle Les désordres monétaires

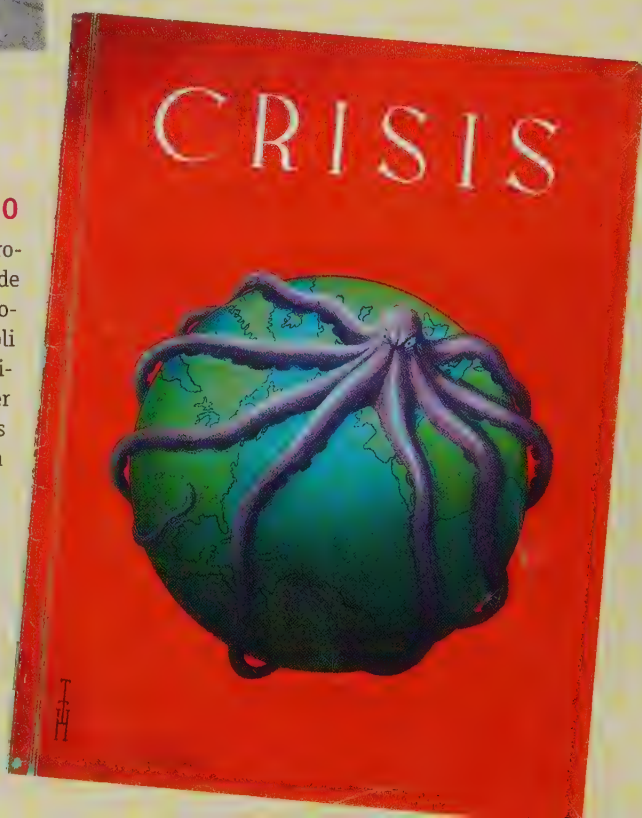
Au XIX^e siècle, la croissance des échanges mondiaux est facilitée par la stabilité d'un système monétaire reposant sur l'étalon-or. Les banques des États conservent dans leurs réserves des stocks d'or et les monnaies des grandes puissances sont alors convertibles en or. La City de Londres s'impose comme la capitale financière du monde. La Première Guerre mondiale bouleverse cet équilibre. Les États européens, ruinés par l'effort de guerre, sont confrontés à d'importants désordres monétaires : leur monnaie perd parfois toute valeur, comme le mark allemand au début des années 1920. Les États-Unis, principaux créanciers de l'Europe, sont désormais la première puissance financière. Mais, sur le plan international, ils refusent d'assumer tout leadership économique. De fait, il n'existe pas d'institution de gouvernance économique mondiale pendant l'entre-deux-guerres.

L'hyperinflation en Allemagne en 1923.

Années 1930 La crise des années 1930

La crise de 1929 ébranle les États-Unis et se propage en quelques années à l'ensemble du monde capitaliste, révélant l'interdépendance des économies. La Grande Dépression s'accompagne d'un repli des économies. Les mesures protectionnistes décidées par les États ne permettent pas de relancer l'économie. Le chômage de masse touche toutes les sociétés industrielles et, en Allemagne et en Italie, la crise économique et sociale s'accompagne de la montée des régimes fascistes. Aux États-Unis, les politiques de relance initiées par Franklin Roosevelt (New Deal) peinent à sortir le pays du marasme économique.

Couverture d'une brochure évoquant la crise de 1929 (lithographie de Thomas Theodor Heine).





Les docks de Rouen en 1944, symbole d'une Europe dévastée par la guerre.

La Seconde Guerre mondiale Le choc de la guerre et les débuts du leadership américain

Six ans de guerre totale laissent un monde en ruines. La Seconde Guerre mondiale confirme l'effacement de l'Europe, dévastée et divisée.

Pour les États-Unis, l'entrée en guerre constitue paradoxalement un remède à la crise. En mettant au service de l'effort de guerre son formidable potentiel économique, le pays s'impose en 1945 comme l'hyperpuissance dominante. Il possède alors les deux tiers du stock d'or mondial et son économie semble seule capable d'assurer la reconstruction du monde. Dès 1944, les États-Unis acceptent d'assumer à l'échelle mondiale un leadership qu'ils avaient jusqu'alors refusé. Les Occidentaux veulent créer les conditions de la prospérité par la stabilité et la relance des échanges. C'est en éloignant les risques de crises et en créant les conditions d'une croissance partagée que les États pensent éviter une nouvelle guerre. Avec les débuts de la Guerre froide, il s'agit là aussi pour les États-Unis et leurs alliés de combattre l'extension du communisme.



Affiche pour la mobilisation des femmes dans l'industrie aux États-Unis (1943).



Près de Reims, des soldats américains offrent du Coca-Cola et des beignets à des enfants (7 août 1945).

Notions déjà vues

Crise Rupture, retournement brutal de la conjoncture économique qui marque la fin d'une période de croissance.

Croissance Augmentation constante de la production de richesses. Avant 1750, elle reste faible, dépendant essentiellement de l'agriculture. À partir de 1750, portée par le dynamisme démographique européen, elle s'accélère autour du développement de l'industrie et des services, et repose sur la demande intérieure et la croissance du commerce international.

Guerre froide Affrontement idéologique entre les États-Unis et l'URSS qui divise le monde en deux blocs. Les deux Grands évitent cependant l'affrontement direct, s'appuyant sur la dissuasion nucléaire.

Guerre totale Conflit qui implique une mobilisation de l'ensemble des sociétés des pays mobilisés.

Mondialisation Processus de mise en relation des économies et des sociétés et de création d'un espace mondial d'échange de biens, de services, d'informations.

À la recherche d'une gouvernance économique mondiale



OCÉAN
PACIFIQUE

OCÉAN
ATLANTIQUE

1. Le leadership américain en 1945

- ÉTATS-UNIS** La première puissance économique mondiale
- Washington** Siège des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale)
- New York** Siège de l'ONU et première place boursière au monde

2. L'extension de la gouvernance économique à partir des années 1970

- Un forum : le G7 (1976)
- La Russie, ancienne rivale, intégrée au G8 (1999)
- Un monde de plus en plus ouvert : Genève, siège de l'OMC

3. Le retour des crises économiques à la fin du xx^e siècle

- Les crises financières dans les pays émergents
- 1999**
- Une crise mondiale : la crise de 2008
- Les pays industrialisés menacés par la crise de la dette

4. Une gouvernance économique qui s'élargit aux pays émergents en 2009

- Les pays émergents à forte croissance économique
- BRÉSIL** Les membres du G20
- Une particularité : une voix pour l'UE dans le G20



Le leadership américain...

... et des puissances industrielles

L'affirmation
des pays émergents

GOLD EXCHANGE STANDARD :
le dollar, seule monnaie convertible en or

LIBÉRALISATION ET DÉRÉGULATION

NOUVELLE DONNE

1944
Naissance des premières institutions
de gouvernance économique mondiale :
FMI et Banque mondiale

1971
Fin de la libre-convertibilité
du dollar en or

1975
Création du G6

1995
Création de l'OMC

2009
Crise financière et élargissement
de la gouvernance mondiale
aux pays émergents (G20)



Reconstruire l'économie mondiale

Comment les pays industrialisés rebâtissent-ils l'économie mondiale après 1945 ?

1 Le leadership américain

→ Après la crise des années 1930 et les destructions de la Seconde Guerre mondiale, le monde se trouve devant deux défis majeurs : reconstruire les économies dévastées et favoriser une reprise des échanges. D'après les Alliés réunis à Bretton Woods (États-Unis) en 1944, c'est par une prospérité partagée que l'on créera les conditions d'une paix durable une fois le nazisme vaincu.

→ Les États-Unis occupent une place centrale dans la refonte des institutions internationales en 1945. Leur objectif principal reste la défense de leurs propres intérêts économiques. Durant la guerre, les États-Unis ont confirmé leur avance (DOC. 1). Avec la paix, ils peuvent désormais imposer leur hégémonie commerciale. S'ils acceptent d'endosser un rôle central dans le nouveau système monétaire international (SMI), c'est aussi parce que le pays est favorable à l'ouverture des frontières (GATT*) afin de conquérir de nouveaux marchés.

2 Le dollar, nouvelle monnaie de référence

→ En 1944, le dollar* est la seule monnaie qui inspire confiance. Elle est la monnaie de la première puissance économique mondiale et peut compter sur la possession par les États-Unis des deux tiers du stock d'or mondial. Dans un monde ravagé par la guerre, toutes les autres monnaies se sont effondrées. Le dollar fait figure de valeur sûre, capable de soutenir la reconstruction à venir des pays européens (plan Marshall, 1947) et la relance des échanges. (DOC. 3)

→ La conférence de Bretton Woods confirme la position hégémonique du billet vert. Le dollar, « *as good as gold* », devient la seule monnaie librement convertible en or et les autres monnaies doivent fixer leurs cours sur celui de la devise américaine. Le dollar est donc garant de la stabilité du SMI (DOC. 2).

→ La FED (la banque centrale américaine créée en 1913) prend une dimension mondiale. Ses choix en matière de politique monétaire – elle contrôle l'émission du dollar – ont des répercussions dans le monde entier, même après l'effondrement du SMI en 1971.

3 Les premières institutions de régulation : le FMI et la Banque mondiale

→ La conférence de Bretton Woods donne naissance aux premières institutions de régulation économique. Elles sont garantes de la stabilité du nouveau système et siègent toutes les deux à Washington. Le Fonds monétaire international (FMI) a pour objectif de fournir aux États, en cas de crise financière, des liquidités pour éviter un assèchement du crédit et un effondrement du secteur bancaire comme cela avait été le cas en 1929. La Banque mondiale est à l'origine créée pour soutenir la reconstruction en Europe et au Japon. À partir des années 1960, elle finance les projets de développement, en particulier dans les pays récemment décolonisés.

→ La composition de ces institutions favorise les pays industrialisés. Ces deux institutions sont financées par les États signataires. Leurs contributions et leurs droits de vote sont proportionnels à la part qu'ils représentent dans le commerce mondial. De ce fait, la gouvernance économique mondiale est partagée entre les États-Unis et l'Europe occidentale. (ÉTUDE P. 370-373)

→ C'est donc sous l'impulsion des États-Unis que naissent en 1945 les premières institutions de gouvernance économique mondiale.

Personnages à connaître



Lors de la conférence de Bretton Woods (1944), l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946, ici à droite), célèbre pour avoir inspiré les politiques de relance et l'intervention de l'État dans les années 1930, défend l'idée d'une monnaie internationale, le Bancor. C'est pourtant la position de l'américain Harry Dexter White (1892-1948, ici à gauche) qui l'emporte : le dollar devient la monnaie de référence du nouveau SMI.

Mots-clés

Gouvernance économique mondiale
Mise en place par la communauté internationale de règles collectives permettant de préserver l'intérêt général et celui de tous les États, quel que soit leur poids sur la scène internationale.

Plan Marshall Aide financière annoncée par le Secrétaire d'État George Marshall en juin 1947 et versée à partir de 1948 aux pays européens sous forme de dons et de subventions, en nature et en dollars, pour favoriser la reconstruction et réduire le « dollar gap » (manque de dollars).

Système monétaire international (SMI) Ensemble de mécanismes qui régulent les relations entre les différentes monnaies et les instruments de crédit.

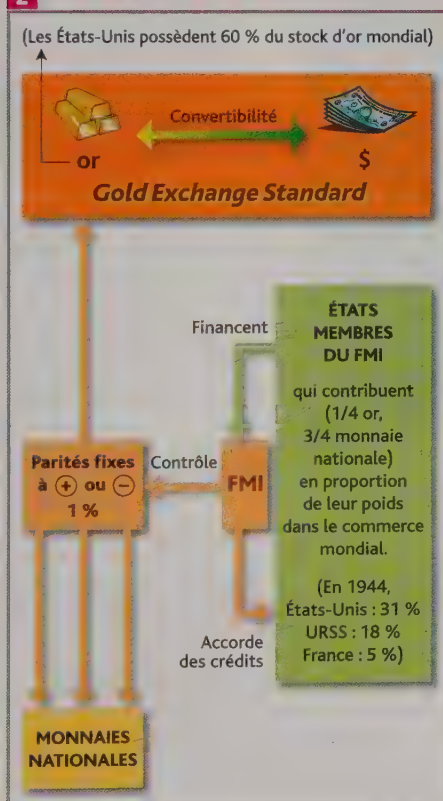


1 La puissance américaine après 1945

Edward Kienholz, *Le Monument aux morts*, 1968, 258 x 950 x 240 cm, musée de Ludwig à Cologne.

1 En analysant l'œuvre de gauche à droite, notez les différents aspects de la puissance américaine représentés par l'artiste.

2 Le système de Bretton Woods



3 Le roi dollar

En 1991, le Secrétaire d'État au Trésor Nicholas Brady présente les nouvelles sécurités sur les billets de 100 dollars.

Le dollar, même après l'abandon de sa convertibilité en or en 1971, reste la principale monnaie des échanges internationaux et des devises des banques centrales. Sa fabrication de qualité très moyenne en fait la monnaie la plus contrefaite au monde.

1 Quels sont les objectifs et le fonctionnement du FMI ?

2 En quoi confirment-ils la domination économique des États-Unis ?



Les institutions économiques mondiales

Capitale des États-Unis depuis 1801, Washington abrite les institutions politiques de l'État fédéral. Après les accords de Bretton Woods signés en 1944, la ville devient également le siège des deux grands organes économiques internationaux : le FMI et la Banque mondiale.

Comment les fonctionnements du FMI et de la Banque mondiale révèlent-ils la domination des grandes puissances économiques, notamment par les États-Unis ?

A ● Washington, capitale des institutions économiques mondiales



1 Washington, capitale des États-Unis

- 1 Monument d'Iwo Jiwa (1954), commémorant la guerre du Pacifique.
- 2 Le Capitole (1800), où siège l'assemblée du Congrès
- 3 Le Washington monument (1888)
- 4 La Maison Blanche (1800)

2 La ratification par le Congrès des accords de Bretton Woods (1945)

- 1 « Le temps est notre bien le plus précieux. [...] Le retard que je voudrais éviter n'est pas celui d'une discussion approfondie et franche. C'est celui qui résulterait d'une tentative de convoquer une nouvelle conférence si ces accords étaient rejetés. À Bretton Woods la possibilité s'est offerte à nous de commencer à construire la stabilité monétaire de l'après-guerre. Nous en avons profité le plus possible. Mais il est peu probable qu'une telle occasion se représente pour notre génération. [...] Nous ne pouvons pas déclarer que nous allons rejoindre les autres nations dans une organisation visant à maintenir la paix et refuser en même temps de contribuer à éliminer l'une des pires causes de la guerre – les bouleversements économiques. Nous ne pouvons pas prétendre croire à la coopération pour mettre à bas le fascisme, sans coopérer à l'élimination de l'une de ses principales

armes – l'agression économique. Nous ne pouvons pas affirmer que nous voulons l'égalité de toutes les nations et en laisser certaines à la merci financière des autres.

Tout ce que nous avons dit et fait ces quatre dernières années nous mène vers un exercice collectif du pouvoir, et non vers son maniement irresponsable et unilatéral. Les accords de Bretton Woods nous offrent le mécanisme permettant d'atteler 44 pays à la tâche de stabiliser le moyen par lequel les peuples échangent leurs biens, mènent leurs affaires les uns avec les autres et travaillent à un relèvement mutuel des niveaux de vie. »

Déclaration du secrétaire du Trésor (équivalent du ministre des Finances) **Henry Morgenthau** (1891-1967) devant la Commission du contrôle bancaire et de la monnaie de la Chambre des représentants, Washington, 7 mars 1945.

Les institutions américaines

- 1 Département d'État (Affaires étrangères)
- 2 Banque centrale américaine : la FED
- 3 Département de l'Intérieur
- 4 Bureau des Gouverneurs (FED)
- 5 Maison Blanche
- 6 Département du Commerce
- 7 Département de la Justice
- 8 Capitole
- 9 Pentagone

Les institutions de Bretton Woods (1944)

- 1 Fond monétaire international (FMI)
- 2 Banque mondiale

Documents de l'étude



3 La concentration des pouvoirs fédéraux et internationaux à Washington

4 La FED, un instrument de la puissance américaine

« Alan Greenspan¹ est devenu président du conseil des gouverneurs de la Banque fédérale il y a presque exactement dix-huit ans. À cette époque, [...] le mur de Berlin était encore debout, alors que dans le même temps, en Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev venait juste de poser les principes de la *Perestroïka*. La Bourse n'avait pas connu de krach majeur depuis 1929 [...]. Les Mets de New York, qui venaient de remporter les World Series 86, dominaient la première ligue de baseball. Beaucoup de choses peuvent changer en dix-huit ans. [...] Personne n'a encore osé mettre au crédit d'Alan Greenspan la chute de l'Union soviétique ou l'ascension des Red Sox de Boston, même si cela pourrait un jour se produire au rythme où grandit la légende. Mais dans le domaine de la politique monétaire, Greenspan a été au centre de presque tout ce qui est arrivé dans le monde depuis 1987, et pour quelques-uns d'entre nous, des avancées majeures dans le domaine de la recherche en économie. »

Alan S. Blinder, Ricardo Reis, professeurs à l'Université de Princeton, « Pour comprendre le système Greenspan », *CEPS Working Paper* n° 114, septembre 2005.

1. Directeur de la FED de 1987 à 2003.



Parce qu'elle contrôle les émissions de dollars, la FED est l'un des pivots du SMI de Bretton Woods. Elle est l'instrument de la politique monétaire américaine. Ses décisions concernant les taux directeurs – les taux d'intérêt fixés quotidiennement par une banque centrale –, ont des répercussions mondiales.

?

1 DOC. 1 À 4. Quelles institutions montrent l'importance de Washington comme capitale fédérale des États-Unis ?

2 DOC. 2. Qui est Morgenthau ? Quel est son objectif lorsqu'il s'adresse en 1945 à la Chambre des représentants ?

3 DOC. 1 À 4. Quelles institutions internationales font de Washington le cœur de la gouvernance économique mondiale après 1945 ?

4 DOC. 4. Qui est Alan Greenspan ? Quelle influence les auteurs du texte lui prêtent-ils ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 2. Après avoir présenté le document, montrez comment la conférence de Bretton Woods marque les débuts d'une gouvernance économique mondiale dominée par les États-Unis.

B • Banque mondiale et FMI : des institutions de régulation mondiale

5

Qui dirige la Banque mondiale et le FMI ?



Mandat	Président de la Banque mondiale	Nationalité
1946	Eugene Meyer	États-Unis
1947-1949	John J. McCloy	États-Unis
1949-1963	Eugene R. Black Sr	États-Unis
1963-1968	George D. Woods	États-Unis
1968-1981	Robert McNamara	États-Unis
1981-1986	Alden W. Clausen	États-Unis
1986-1991	Barber B. Conable	États-Unis
1991-1995	Lewis T. Preston	États-Unis
1995-2005	James Wolfensohn	États-Unis
2005-2007	Paul Wolfowitz	États-Unis
Depuis 2007	Robert Zoellick	États-Unis



Mandat	Directeur général du FMI	Nationalité
1946-1951	Camille Gutt	Belgique
1951-1956	Ivar Roth	Suède
1946-1963	Per Jacobsson	Suède
1963-1973	Pierre-Paul Schweitzer	France
1973-1978	Johan Witteveen	Pays-Bas
1978-1987	Jacques de Larosière	France
1987-2000	Michel Camdessus	France
2000-2004	Horst Köhler	Allemagne
2004-2007	Rodrigo Rato	Espagne
2007-2011	Dominique Strauss-Kahn	France
Depuis 2011	Christine Lagarde	France



6

Les fonctionnaires du FMI à Washington

Réunion au FMI en 1999, avec Michel Camdessus (1) directeur du FMI), Enrique V. Iglesias (2) économiste), Ana Lucia Armijos (3) ministre des Finances et du Crédit public en Équateur) et James Wolfensohn (4) président de la Banque mondiale) pour aider l'Équateur à sortir de sa crise financière. Le FMI fournit des liquidités aux pays frappés par la crise, en particulier financière. Il est financé par les contributions de ses membres, en fonction de leur place dans le commerce international.

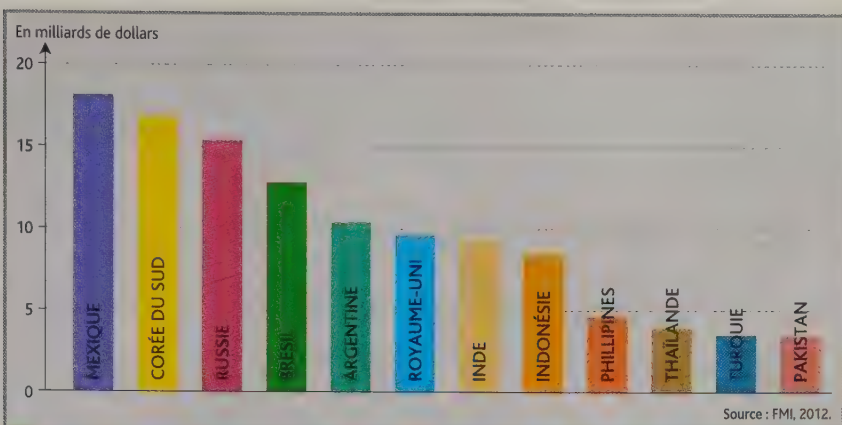
7

Une visite à la Banque mondiale

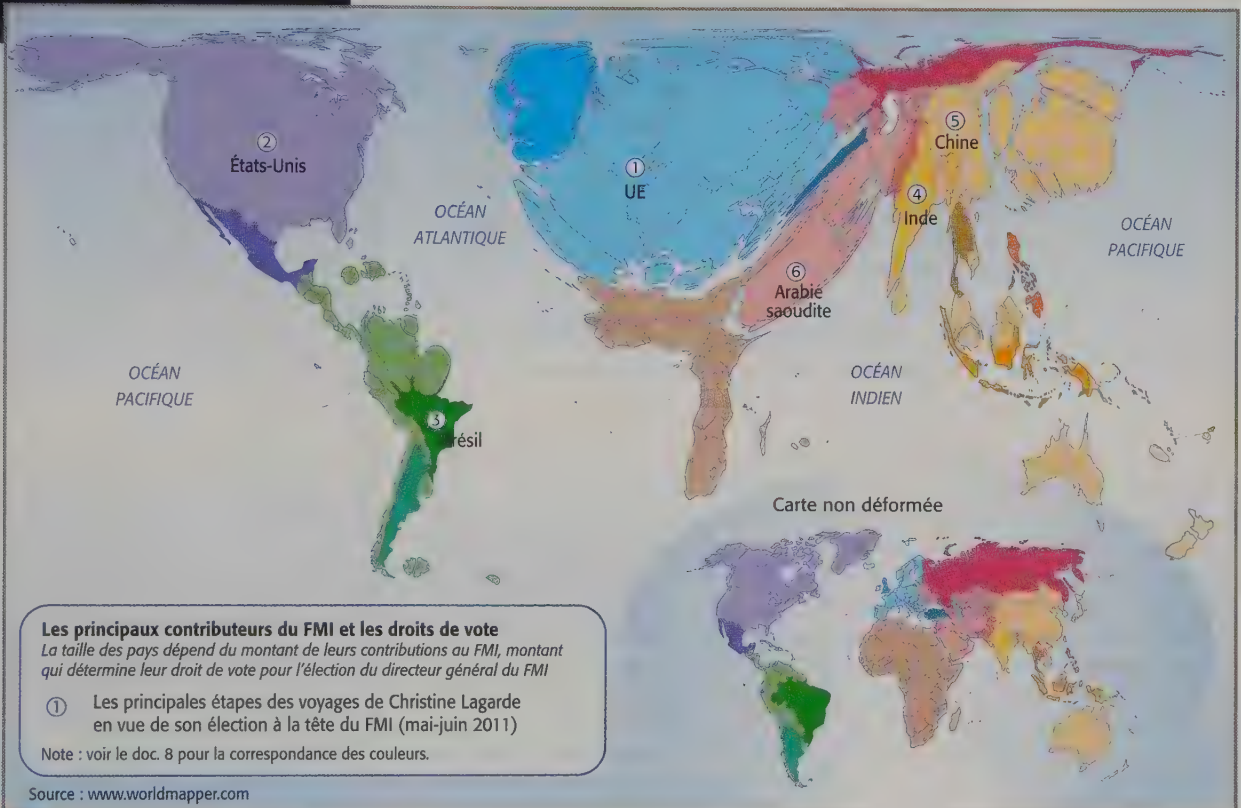
La Banque mondiale (BIRD en 1945) est chargée à l'origine de financer les projets de reconstruction. Dans les années 1960, son action se tourne essentiellement vers les pays récemment décolonisés. À partir des années 1970, elle conditionne les aides aux pays en développement à des mesures de libéralisation de leurs économies.

- 1 « À ceux qui, comme moi, aiment tout à la fois la proximité de la décision et le spectacle de la diversité épidermique de notre planète, je conseille un banc, à la pointe ouest du triangle formé par la 18th Street, H Street et Pennsylvania Avenue. Vous aurez une vue imprenable sur un immeuble de verre, rendez-vous de tous les peuples de la Terre. Certains vous diront qu'un autre banc, new-yorkais celui-ci, face au siège des Nations unies, vous procurera plus de plaisir encore. Ne les écoutez pas. Car l'ONU décide rarement. Tandis que, dans mon immeuble de verre, on n'arrête pas de trancher, choisir, imposer... Mon immeuble de verre est la plus géante des cliniques en même temps que la plus sévère des écoles de la modernité. On y répare la moitié (pauvre) du monde et on tente de lui inculquer les règles de base de toute civilisation.
- 5 Mon immeuble de verre est l'immeuble le plus important du monde, puisque c'est celui de la Banque mondiale. Un immeuble où une foule n'arrête pas d'entrer et d'où une autre foule n'arrête pas de sortir. En effet, les banquiers mondiaux sont perpétuellement en mission. [...] Le vrai moteur du banquier mondial, c'est la passion d'avoir raison en tout, toujours et partout. À chacun de mes voyages, même les plus lointains, de l'autre côté de la mer,
- 10 au bout de pistes improbables et défoncées, je suis tombé sur un banquier mondial. Et sur l'irrigation, le paludisme, le microcrédit ou l'alphabétisation des filles, le banquier mondial avait raison. [...] Je savais ce qu'ils me répéteraient tous. Privatisation. Privatisation au Mali,
- 15 privatisation en Égypte, privatisation en Ouzbékistan, privatisation en Inde... Comment croire qu'un seul mot puisse répondre à toutes les questions du monde ? Peut-être qu'une seule banque pour le monde entier, même remplie de foules voyageuses et bigarrées, n'est pas une bonne idée ? »

Erk Orsenna, *Voyage aux pays du coton*, © Librairie Arthème Fayard, 2006.



8 Les principaux emprunteurs auprès du FMI (1947-2000)



9 Le « Christine Lagarde's world tour » (mai-juin 2011)

?

1 DOC. 5 À 8. Quels éléments montrent que FMI et Banque mondiale sont des institutions internationales au recrutement et à l'action mondiales ?

2 DOC. 5. Pour autant, quels types de pays se partagent la direction de ces institutions ?

3 DOC. 6 À 8. Quel rôle jouent ces institutions dans le monde ?

4 DOC. 7 ET 8. Vers quel type de pays se dirigent prioritairement leurs actions ?

5 DOC. 9. Qui sont les principaux contributeurs du FMI ?

6 DOC. 9. Comment alors expliquer les étapes choisies par Christine Lagarde pour faire avancer sa candidature au FMI ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 7. Après avoir présenté le document, montrez quelles sont les principales critiques dirigées contre la Banque mondiale par Erick Orsenna.

2 Libéraliser les marchés

Quel rôle jouent les pays industrialisés dans la libéralisation de l'économie mondiale depuis les années 1970 ?

1 La fin du système de Bretton Woods

→ À la fin des années 1960, le dollar* ne peut soutenir la forte croissance des échanges internationaux. Concurrencés par les économies européenne et japonaise et enlisés dans la guerre du Vietnam qui a creusé les déficits publics, les États-Unis, sous la présidence de Nixon, décident d'abandonner la convertibilité du dollar en or. C'est la fin du *Gold Exchange Standard**, en vigueur depuis 1944 (DOC. 1 ET 2).

→ Depuis 1971, les taux de change entre les monnaies sont flottants. Comme n'importe quels produits cotés en Bourse, les monnaies sont sujettes à davantage de fluctuations et donc à l'instabilité (DOC. 3). Les États peuvent faire fluctuer la valeur de leur monnaie en fonction de leurs intérêts économiques et commerciaux.

→ Les États-Unis profitent pleinement de ce nouveau régime de changes flottants. Le département du Trésor émet des bons du Trésor*, la FED augmente la monnaie en circulation. Ces mesures permettent de jouer sur les taux de change du dollar qui, en tant que monnaie de la première puissance mondiale, reste la principale devise des échanges internationaux. Cette politique permet de financer leurs déficits public et commercial.

2 La libéralisation des échanges commerciaux

→ Les pays industrialisés accélèrent la libéralisation des échanges. Au début des années 1970, l'ensemble des pays industrialisés est confronté à une période de profonde récession économique. Pour autant, et contrairement aux années 1930, ils ne choisissent pas le protectionnisme mais décident de favoriser le libre-échange. Le GATT* s'élargit à de nouveaux membres et, dans le cadre de ses cycles de négociations – les « rounds » –, multiplie les accords de réduction des barrières douanières. Le G6*, créé à l'instigation de la France en 1975, permet la rencontre informelle des ministres des Finances des six pays les plus industrialisés afin de coordonner leurs politiques commerciales et monétaires. (ÉTUDE P. 376-377)

→ Les institutions de Bretton Woods se tournent davantage vers les pays en développement. La Banque mondiale et le FMI conditionnent l'aide aux pays en difficulté à des mesures de libéralisation : ouverture économique, abandon du contrôle de l'État, privatisations, réformes des secteurs bancaires.

→ À la fin du XX^e siècle, le processus de libéralisation a contribué à la création d'un marché mondial. En 1995, le GATT se transforme en véritable organisation internationale : l'OMC*.

3 La déréglementation des marchés financiers

→ Les pays industrialisés sont les principaux acteurs de la libéralisation des flux financiers. En abandonnant progressivement le contrôle sur les flux de capitaux, ils participent à la création d'un marché financier mondial dès les années 1980.

→ Cette globalisation financière soutient la croissance des échanges et des investissements directs à l'étranger (IDE). Elle permet l'émergence de nouveaux acteurs financiers, comme les fonds de pensions*. Elle favorise ainsi la spéculation et les krachs boursiers, dans les pays industrialisés (Wall Street 1986, 2009) mais aussi dans les pays émergents (crise asiatique, 1997). (ÉTUDE P. 378-379)

➤ À partir des années 1970, la mondialisation connaît ainsi une étape décisive. Les pays industrialisés multiplient les initiatives pour libéraliser les échanges et créer un marché mondial de capitaux.

Mots-clés

Globalisation financière Création d'un marché mondial de capitaux.

Protectionnisme Politique visant à protéger le marché national par l'augmentation des barrières douanières.

Récession Ralentissement de l'activité économique.

Personnage-clé



Robert Nixon
(1911-1993)
Élu Président des États-Unis en 1968, il désengage son pays de la guerre du Vietnam et doit affronter la crise économique et monétaire. Il met fin à la convertibilité du dollar en or en 1971.

Mécanisme à connaître

Les conséquences commerciales d'une politique monétaire

	Une monnaie faible	Une monnaie forte
Les +	Favorise le commerce extérieur	Limite l'inflation et favorise l'investissement à l'étranger
Les -	Freine le développement d'un marché intérieur	Pénalise le commerce extérieur



NIXON SQUEEZE !!

WE HAVE CONFIDENCE IN THE \$ -

FULL RATE GIVEN AGAINST PURCHASES



1 La chute du dollar au début des années 1970

Magasin de Regent Street à Londres en 1971.

La décision de Nixon d'abandonner la libre-convertibilité en or entraîne les monnaies européennes dans une spirale inflationniste. Ce magasin londonien proteste à sa manière contre la fin du *Gold Exchange Standard* et la flambée des prix à la consommation qu'elle entraîne : « Rigueur imposée par Nixon. Nous croyons au dollar. Taux plein accordé pour tout achat* ». »

* Sous-entendu le magasin continue à pratiquer la parité dollar/livre en vigueur avant les annonces de Nixon du 15 août, évitant ainsi la flambée des tarifs, à condition que les achats soient réglés en dollars.

2 La fin du *Gold Exchange Standard* (1971)

« Bonsoir,

À de nombreuses reprises ces deux dernières années, je me suis adressé à la Nation au sujet des difficultés qu'il y avait à clore la guerre¹. Puisqu'en ce domaine nous avons déjà bien avancé, ce dimanche soir est le moment idéal pour nous de nous pencher sur les challenges de la paix. [...]

L'un des plus cruels héritages de la prospérité artificielle produite par la guerre est l'inflation. L'inflation vole chaque américain, chacun d'entre vous. [...] Nous avons fait des progrès contre l'augmentation du coût de la vie. [...] Mais comme c'est le cas de notre combat contre le chômage, nous pouvons et devons mieux faire. [...]

Nous devons protéger la position du dollar comme pilier de la stabilité monétaire dans le monde. Ces sept dernières années, il y a eu en moyenne une crise monétaire internationale par an. À qui profite ces crises ? Pas au travailleur, pas à l'investisseur, pas aux réels producteurs de richesses. Les grands gagnants sont ceux qui spéculent sur la monnaie. Parce qu'ils prospèrent sur les crises, ils contribuent à les créer. J'ai ordonné au Secrétaire Conally de suspendre temporairement la convertibilité du dollar [en or]. [...]

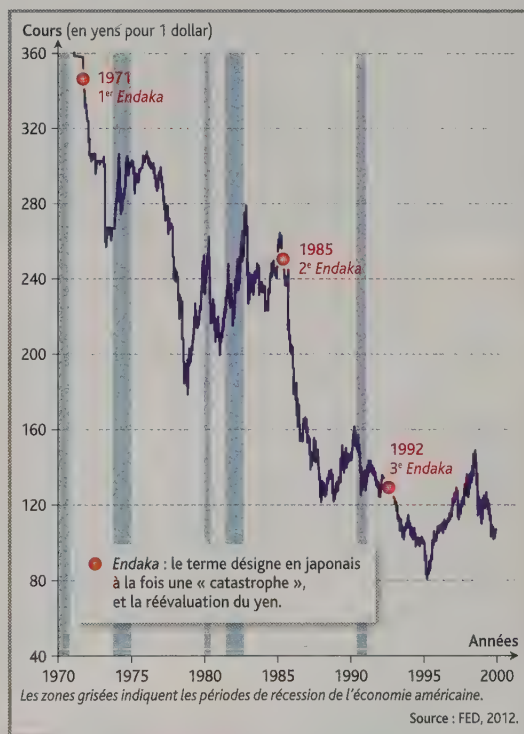
À nos amis à l'étranger [...], je donne l'assurance suivante : les États-Unis ont toujours été et continueront d'être des partenaires clairvoyants et dignes de confiance. En pleine coopération avec le FMI et nos partenaires commerciaux, nous accélérerons les réformes nécessaires pour bâtir rapidement un nouveau système monétaire. »

Discours télévisé du **Président Nixon** pour annoncer au peuple américain la fin de la libre-convertibilité du dollar en or, 15 août 1971.

1. Référence à la guerre du Vietnam.

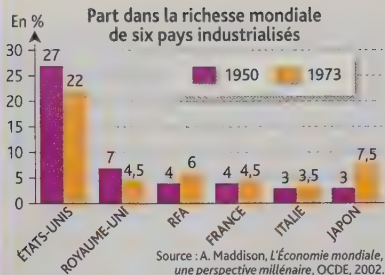
1 Quelle décision annonce Richard Nixon ? À qui s'adresse-t-il ? Pourquoi ?

2 Quelles raisons invoque-t-il ?



3 La fluctuation des monnaies : la parité yen /dollar (1970-2000)

À partir des années 1970, le Japon est un redoutable concurrent commercial, puis s'enfonce dans la crise dans les années 1990. Les fluctuations de la parité yen/dollar révèlent ces évolutions.



Les États dans la libéralisation des échanges (1975-années 2000)

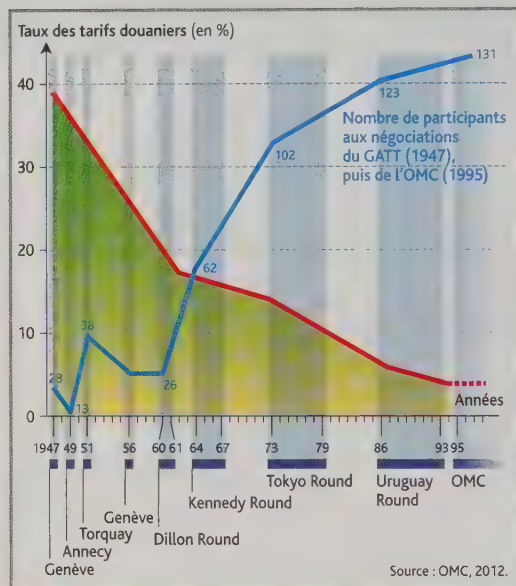
La fin du SMI en 1971 et le choc pétrolier de 1973 plongent les pays industrialisés dans la récession. Mais contrairement aux années 1930, les États refusent le protectionnisme et multiplient les initiatives en faveur d'une libéralisation rapide des échanges.

Quels rôles jouent les pays industrialisés dans la libéralisation des échanges (1975-2000) ?



1 Des sommets pour coordonner les politiques économiques et commerciales

Première réunion des chefs d'État du G6, à Rambouillet (1975). De gauche à droite : Takeo Miki (Japon), Aldo Moro (Italie), Harold Wilson (RU), Gerald Ford (EU), Valéry Giscard d'Estaing (France), Helmut Schmidt (RFA).



2 L'ouverture des frontières

Le GATT, créé en 1947, est un forum où se rencontrent les représentants des États en vue de négocier des accords commerciaux multilatéraux.

3 Promouvoir la libéralisation malgré la crise

« Les démocraties industrielles sont décidées à venir à bout du haut degré de chômage, de l'inflation continue et des graves problèmes de l'énergie. [...] »

Au fur et à mesure des progrès de la reprise et du nouveau développement des économies nationales, nous devons chercher à rétablir l'augmentation du volume des échanges commerciaux, maintenir un système d'échanges ouvert et renforcer la croissance et la stabilité des prix. Au moment où des pressions en vue d'un retour au protectionnisme se développent, il est essentiel que les principales nations commerçantes [...] évitent de recourir à des mesures dont l'intention serait de leur apporter la solution de leurs problèmes au détriment d'autres pays. [...]

Nous estimons que les négociations commerciales multilatérales devraient être accélérées. [...] Elles devraient viser à des réductions

tarifaires substantielles, et même à la suppression des droits de douane dans certains domaines, à élargir de manière significative les échanges agricoles et à réduire les mesures non tarifaires. Elles devraient viser à obtenir le plus haut niveau possible de libéralisation des échanges. [...]

En ce qui concerne les problèmes monétaires, nous affirmons notre intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité. Ceci implique des efforts en vue de restaurer une plus grande stabilité dans les conditions de base de l'organisation économique et financière mondiale. Simultanément, nos autorités monétaires agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de change. »

Déclaration finale du sommet de Rambouillet, 17 novembre 1975.



4 Un monde ouvert

L'OMC, qui succède au GATT en 1995, est une institution internationale (au même titre que la Banque mondiale et le FMI) dotée de moyens d'arbitrage pour régler ou sanctionner les désaccords commerciaux.

?

1 **DOC. 1 À 3.** Qu'est-ce que le G6 et dans quel contexte économique se réunit-il ?

2 **DOC. 1 À 3.** Quels principes et quelles mesures le G6 défend-il sur le plan économique ?

3 **DOC. 4 ET 5.** Quelle institution succède au GATT en 1945 ? Pourquoi est-elle le symbole de l'ouverture du monde et de la libéralisation des échanges à la fin du XX^e siècle ?

4 **DOC. 4 ET 5.** Quelles formes de critiques et de résistances s'organisent contre la politique de libéralisation des échanges ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 5. Après avoir présenté le document, montrez quel regard jette l'auteur sur les conséquences de la libéralisation dans les pays du Sud, à la fois sur le plan économique et sur le plan culturel.

L'ouverture des marchés du Sud 5

Dessin de Boligan (dessinateur cubain né en 1965 et installé au Mexique) paru dans *El universal*, Mexico, 2011.

À partir des années 1970, sous l'action conjuguée des pays du Nord et des institutions de Washington (Banque mondiale et FMI), les mesures



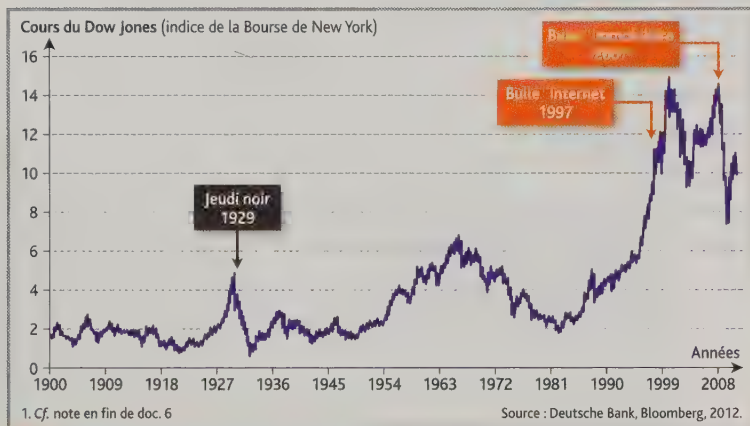
Repères

Années 1980 Début de la globalisation financière
1986 Krach à Wall Street
1997 Crise financière en Asie
2001 Krach financier à Wall Street
2007 Début de la crise immobilière et financière aux États-Unis (*subprimes*)

La libéralisation des marchés financiers depuis 1980

À partir des années 1980, parallèlement à la libéralisation des échanges, les États allègent leur contrôle sur les transactions financières. Ils favorisent ainsi l'émergence d'un marché mondial de capitaux, en pleine expansion, au risque d'une plus grande instabilité.

En quoi la globalisation financière des années 1980 est-elle un élément de plus grande instabilité des marchés ?



1 Le cours du Dow Jones au XX^e siècle (corrigé par l'inflation)

Le Dow Jones est le plus vieux indice boursier, créé en 1884, à New York. Il sert à quantifier le volume de la capitalisation boursière à la Bourse de Wall Street (NYSE).

2 Le poids du crédit et de la spéculation

« Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaies ou de la spéculation sur les actions, ou de la spéculation sur les produits dérivés, le monde est devenu un vaste casino où les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes. Le jeu et les enchères, auxquelles participent des millions de joueurs, ne s'arrêtent jamais. Aux cotations américaines se succèdent les cotations à Tokyo et à Hong Kong, puis à Londres, Francfort et Paris.

Partout, la spéculation est favorisée par le crédit puisqu'on peut acheter sans payer et vendre sans détenir. On constate le plus souvent une dissociation entre les données de l'économie réelle et les cours nominaux déterminés par la spéculation. Sur toutes les places, cette spéculation, frénétique et fébrile, est permise, alimentée et amplifiée par le crédit. Jamais dans le passé elle n'avait atteint une telle ampleur.

L'économie mondiale tout entière repose aujourd'hui sur de gigantesques pyramides de dettes, prenant appui les unes sur les autres dans un équilibre fragile. Jamais dans le passé une pareille accumulation de promesses de payer ne s'était constatée. Jamais sans doute il n'est devenu plus difficile d'y faire face. Jamais sans doute une telle instabilité potentielle n'était apparue avec une telle menace d'un effondrement général. »

Maurice Allais, économiste français (prix Nobel en 1988), *La Crise mondiale d'aujourd'hui*, Éditions Clément Juglar, 1999.

3 Une réglementation insuffisante

« C'est en 1974 que voit le jour la volonté d'inciter les banques à harmoniser leurs pratiques et à respecter des normes communes de sécurité. Cette année-là, le secteur bancaire a frôlé la catastrophe : la faillite de la banque ouest-allemande Herstatt [...] a failli entraîner la chute de plusieurs autres établissements. [...] La chute de Herstatt a mis en évidence les risques systémiques liés à une internationalisation de plus en plus poussée des banques. Peu après cette faillite, un directeur de la Banque d'Angleterre, Peter Cooke, propose la réunion d'un comité réunissant les banques centrales et des organismes de réglementation et de surveillance bancaire des pays du G10¹. Sa proposition est adoptée et ce comité se réunit dorénavant à Bâle (Suisse) quatre fois par an [...]. Le comité n'a qu'une autorité morale sur les banques et institutions financières : il édicte des recommandations et des bonnes pratiques ! Leur application est laissée à l'appréciation des États. [...] »

En 1995, le scandale de la Barings² achève de convaincre le comité de s'atteler à une révision et un approfondissement des règles. [...] Pourtant bien étoffés, les accords de Bâle II [2004] n'empêcheront pas la déroute financière de 2008. La faillite de Lehman Brothers, dont les actifs étaient pourtant très bien notés, n'aurait pas dû se produire si les accords avaient correctement fonctionné. Encore aurait-il fallu qu'ils soient appliqués ! En effet, Bâle II n'est jamais entré en vigueur outre-Atlantique... »

« De Herstatt à Lehman Brothers : trois accords de Bâle et 35 ans de régulation bancaire », www.lemonde.fr, 3 octobre 2011.

1. Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

2. La Barings, fondée en 1762, s'est effondrée en 1995 après que l'un de ses traders en chef, Nick Leeson, a multiplié les placements douteux et dissimulé ses pertes colossales, bien supérieures au fond propre de la banque. Placée en faillite, la banque a été rachetée par ING pour 1£ symbolique.



Un chef d'orchestre, la FED

En 1999, le *Time* dresse un tableau élogieux de l'action de la FED qui, pour lutter contre les conséquences de la crise asiatique de 1997 et empêcher une récession mondiale, refuse d'augmenter brutalement ses taux d'intérêt. De gauche à droite : Robert Rubin (secrétaire du Trésor), Alan Greenspan (président de la FED), Larry Summers (secrétaire adjoint au Trésor).

La globalisation financière

À partir des années 1980, grâce aux mesures de déréglementation et au boom des technologies de l'information et de la communication, un marché mondial de capitaux se met progressivement en place.

Les limites de la politique monétaire américaine

- 1 « Lorsque Greenspan [directeur de la FED entre 1987 et 2003] fit l'une de ses dernières apparitions devant le Congrès, il fut acclamé quasiment comme le messie de la monnaie : "Vous avez conduit la politique monétaire à travers des krachs boursiers, des guerres, des attaques terroristes et des catastrophes naturelles", déclara l'un des membres du Congrès. "Vous avez grandement contribué à la prospérité des États-Unis et la nation conserve une dette à votre endroit."
- 5 Comment Greenspan devient-il à ce point légendaire ? En grande partie parce qu'il présida au destin du dollar pendant une période où les nouvelles économiques étaient plutôt bonnes. [...] À la fin des années 1990, puis de nouveau vers le milieu de la décennie suivante, le taux de chômage tomba à des niveaux jamais vus depuis les années 1960. Pour les investisseurs financiers, les années Greenspan furent paradisiaques : [...] le prix des actions augmenta en moyenne de plus de 10 % par an.
- 10 Quelle part, dans ces bonnes performances, était imputable à Greenspan ? Une proportion certainement moindre que celle qu'on lui a accordée. La maîtrise de l'inflation avait été l'œuvre de son prédécesseur, Paul Volcker. [...] Par ailleurs, la plupart des bonnes nouvelles économiques n'avaient
- 15 pas grand-chose à voir avec la politique monétaire. [...] [Mais] il n'a pas relevé les taux d'intérêt pour freiner l'enthousiasme du marché. Il n'a même pas cherché à imposer des conditions de marges aux investisseurs boursiers. [...] Et le président de la FED décrocha, en fait, ce que je crois
- 20 être un record unique parmi les gouverneurs de Banque centrale : il a présidé non pas sur une mais sur deux énormes bulles d'actifs¹, la première à la Bourse et la seconde dans l'immobilier. »

Paul Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours*, © Éditions du Seuil, 2009.

1. Augmentation artificielle des cours de la Bourse suite à des spéculations sur les marchés financiers. Le dégonflement brutal d'une bulle spéculative s'accompagne d'une chute des cours (krach boursier). L'auteur fait ici référence à la bulle Internet de 2001 et la bulle immobilière de 2007 qui ont débouché aux États-Unis sur deux krachs boursiers.

?

- 1 **DOC. 1 ET 6.** Quels sont les grands krachs boursiers qui ont secoué l'économie mondiale au XX^e siècle ? En général, d'où partent-ils ?
- 2 **DOC. 1 À 3.** À partir de quand l'économie mondiale devient-elle essentiellement financière ? Quels éléments l'expliquent ?
- 3 **DOC. 2 ET 3.** Quelles sont les caractéristiques du marché mondial de capitaux ?
- 4 **DOC. 2 ET 3.** Comment ont évolué les règles permettant de contrôler les transactions financières ?
- 5 **DOC. 4 ET 6.** Quel rôle peut jouer la Banque centrale américaine dans la lutte contre les crises économiques ?

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 4 ET 6. Après avoir présenté les deux documents, montrez en quoi ils présentent deux portraits différents de l'action d'Alan Greenspan et de la banque centrale américaine en matière de politique économique. Vous pouvez également vous appuyer sur le doc. 4 p. 371.

Réguler les flux

Quelles sont les conséquences de la crise mondiale sur la gouvernance économique mondiale ?

1 De la crise immobilière à la crise financière

→ En 2007, après des années de spéculation, le marché immobilier américain s'effondre (DOC. 1). Les banques et sociétés d'assurances sont alors à la tête d'immenses créances immobilières (500 milliards de dollars) que les ménages américains ne pourront jamais honorer. À l'automne 2008, elles sont en cessation de paiement. Lehman Brothers est la première grande banque à faire faillite depuis la crise de 1929. (DOC. 3)

→ La crise des *subprimes** contamine l'ensemble de la finance mondiale. En effet, avant 2007, les banques américaines ont cédé une partie de leurs créances « pourries » à d'autres acteurs de la finance mondiale sous formes de montages financiers complexes.

2 Les États fragilisés par la crise

→ Face à la crise financière, les États tentent de recapitaliser les banques pour éviter une contraction du crédit. Les sommes mobilisées sont colossales. L'État fédéral américain multiplie les plans de soutien au secteur financier, mais sans obtenir la reprise économique souhaitée. (ÉTUDE P. 382-383) Des pays industrialisés, comme l'Islande, l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, sont particulièrement exposés à la crise financière et sollicitent l'aide du FMI et/ou de l'Union européenne.

→ Ces plans d'urgence aggravent la dette des pays développés. Plusieurs pays, dont les États-Unis, voient ainsi leur note dégradée par des agences de notations* et doivent désormais emprunter à des taux plus élevés. L'octroi de nouveaux prêts est conditionné à l'adoption de politiques de rigueur*. (ÉTUDE P. 384-385)

→ La crise inquiète également les pays émergents. Moins touchés, ils sont néanmoins handicapés par la baisse de la demande dans les pays industrialisés. La Chine, premier possesseur de bons du Trésor* américain depuis les années 2000, voit dans les difficultés américaines un sujet de préoccupation majeure.

3 La nécessaire refonte de la gouvernance économique mondiale

→ Au sommet du G20*, à Pittsburgh en 2009, les États décident de combattre collectivement la crise et d'intégrer les pays émergents aux processus de décision. Les chefs d'États et les représentants des grandes institutions internationales veulent coordonner leurs efforts, en luttant contre les paradis fiscaux* et en renforçant le rôle du FMI. Le G20, s'il n'a pas le statut d'institution internationale, montre cependant la volonté des États d'assumer une véritable gouvernance mondiale*. (ÉTUDE P. 386-387)

→ La crise modifie la hiérarchie économique mondiale (DOC. 2). La Chine, qui n'a intégré l'OMC* que tardivement (2001), s'impose comme un interlocuteur incontournable et assume son leadership économique au sein des BRICS. Elle préconise une plus grande maîtrise des déficits publics dans les pays développés, multiplie les mises en garde à l'encontre des États-Unis et se montre favorable à une relance du commerce international. Pour autant, elle ne veut pas assumer à l'échelle mondiale un leadership économique et refuse de réévaluer sa monnaie, le yuan.

Le monde bascule au cours de l'année 2009 dans la récession. Partie des États-Unis, la crise, la plus grave depuis 1929, pousse les États à demander, après des années de libéralisation, plus de régulation et de gouvernance.

Dates-clés

- 2001 Entrée de la Chine à l'OMC
- 2007 Crise des *subprimes* aux États-Unis
- 2008 Début de la crise financière aux États-Unis et de la crise mondiale
- 2009 Sommet du G20 de Pittsburgh
- 2011 Dégradation de la note américaine par Standard and Poor's

Personnages-clés



Barack Obama (1961-) Élu en 2008, après le déclenchement de la crise des *subprimes*, Barack Obama incarne à la fois l'espérance d'une Amérique nouvelle après les années Bush (2001-2009) et

les désillusions d'un pays confronté à une crise d'une ampleur comparable à celle des années 1930.

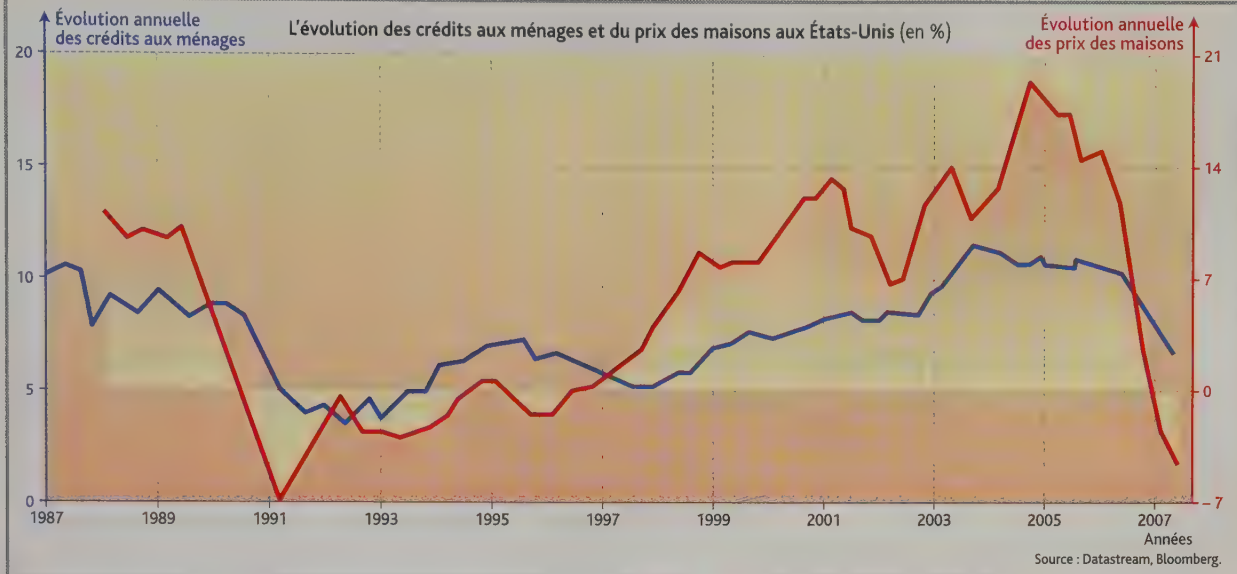


Hu Jintao (1942-) Président chinois depuis 2003, il incarne le dynamisme et le poids économique de la Chine d'aujourd'hui. En 2010, il a été élu personnalité la plus influente du monde par le magazine

américain *Forbes*.

Mots-clés

BRICS Acronyme désignant les pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et maintenant Afrique du Sud).



1 Une décennie de spéculation immobilière

Après le krach immobilier de 1991, le marché est dynamisé par la politique de la FED qui pratique des taux directeurs particulièrement bas. Les banques répercutent cette politique en proposant aux ménages des taux de crédits avantageux et en multipliant les financements à taux variables (*subprimes*) pour les familles les plus modestes. Mais en 2006, près de 2 millions de foyers américains ne peuvent plus rembourser leurs emprunts et sont menacés de perdre leurs maisons.



2 Une superpuissance affaiblie sur la scène internationale

Couverture du *New York Times Magazine*, 27 janvier 2008. À la veille de l'élection de Barack Obama, le *New York Times Magazine* titre déjà : « Mais qui a rétréci la superpuissance ? Le prochain Président héritera d'une Amérique avec une influence économique et stratégique beaucoup plus réduite qu'elle l'était il y a huit ans. Et la Chine ne constitue même pas la moitié de ces problèmes. »



3 La crise de 2008-2009 : une crise immobilière et financière

Dessin de John Deering, août 2011.

« Dur de se concentrer, non ? ». Sur le panneau : « Super comité de réduction de la dette ».

Face aux difficultés pour relever le plafond de la dette sans l'accord des élus républicains, Barack Obama crée en août 2011 le « *debt reduction supercommittee* », composé d'élus républicains et démocrates. Ce comité est chargé de trouver un consensus politique autour des mesures à prendre pour sortir le pays du marasme économique.

2007 Début de la crise immobilière
15 septembre 2008 Faillite de Lehman Brothers
2009 Premier plan massif de secours à l'économie américaine
Août 2011 Standard and Poor's abaisse la note de la dette américaine

La puissance américaine fragilisée

Frappés de plein fouet par la crise immobilière et financière, les États-Unis entreprennent de combattre la crise en renflouant un secteur bancaire en perdition. Pour la première fois depuis la Grande Dépression des années 1930, l'État fédéral intervient massivement, au prix d'une explosion de la dette publique et d'une fragilisation accrue sur la scène internationale.

En quoi la crise de 2008-2009 confirme-t-elle le recul du leadership économique des États-Unis ?

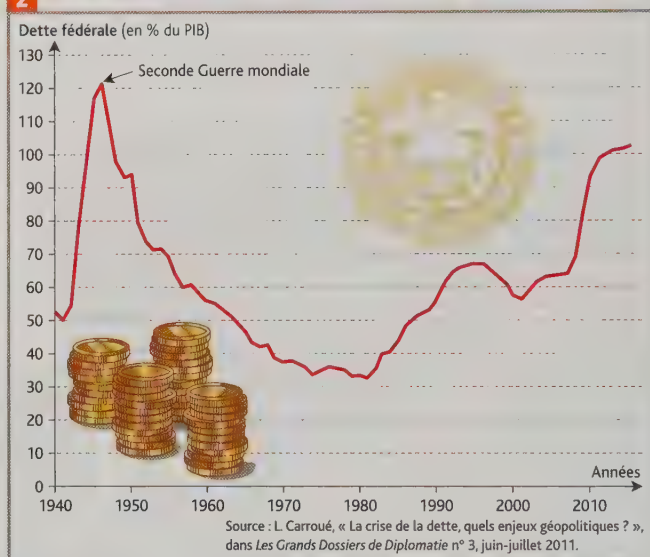
1 L'État fédéral au secours des banques

Quelques mois après la faillite de la banque Lehman Brothers, le Secrétaire d'État au Trésor, Timothy Geithner, annonce un plan de sauvetage massif du secteur financier américain.

- 1 « Vendredi dernier, nous apprenions que l'économie américaine avait perdu trois millions d'emplois l'année dernière et 600 000 supplémentaires pour le mois dernier. Comme la demande s'effondre et le crédit se resserre, les entreprises du monde entier réduisent les investissements essentiels à la reprise de la croissance. Le commerce international s'est fortement contracté, comme les possibilités de crédit. Les prix des maisons sont encore en baisse et les saisies immobilières en hausse. [...] Au lieu de permettre la reprise économique, le système financier aggrave la situation. C'est une dynamique dangereuse, et nous devons l'arrêter.
- 5 Nous croyons que l'accès à un soutien public est un privilège, non un droit. Lorsque notre gouvernement fournit un soutien aux banques, ce n'est pas pour le seul bénéfice des banques, mais aussi pour les entreprises et les familles qui dépendent de ces banques... et dans l'intérêt du pays. [...] Nous croyons que ce programme devrait à terme fournir jusqu'à 1 000 milliards de dollars en capacité de financement, mais nous prévoyons de le commencer par une première tranche de 500 milliards. [...]
- 15 Plus tard dans la semaine, je rencontrerai en Italie les ministres des Finances du G7 et les gouverneurs des banques centrales. Là, je mettrai en place, avec nos partenaires internationaux, un plan de travail commun qui nous permettra de renforcer la reprise et d'aider à stabiliser et réparer le système financier mondial. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la direction du FMI et la Banque mondiale, afin qu'ils puissent déployer rapidement des ressources nécessaires pour aider les pays du monde qui sont les plus exposés à cette crise. [...]
- 20 [...] C'est le défi le plus complexe que notre système financier ait jamais dû affronter [...]. Mais le Président, le Trésor et toute l'administration se sont engagés à aller au-devant des difficultés, car nous savons combien l'avenir de notre économie en dépend directement. »

Discours de Timothy Geithner, février 2009.

2 Le creusement du déficit public américain



3 L'Amérique « dégradée »

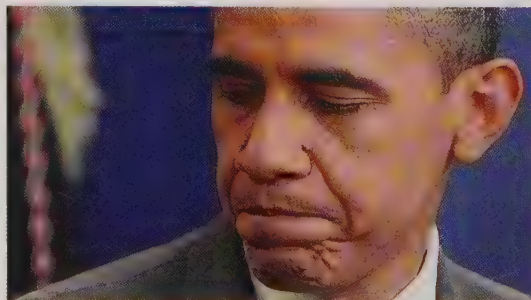
En août 2011, l'agence de notation Standard and Poor's dégrade la note de la dette publique américaine, qui passe ainsi du triple A (AAA) à AA+. Depuis la création de l'agence en 1941, les États-Unis bénéficiaient de la note maximale. Une *des Échos*, 8 août 2011.

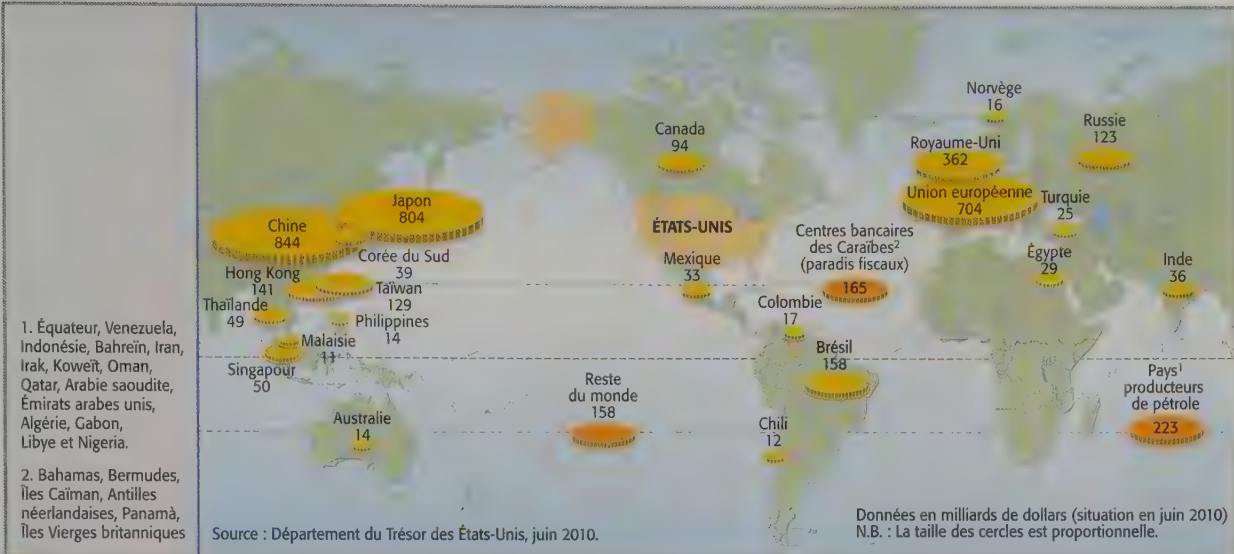
Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

L'Amérique dégradée, le monde dans l'inconnu

■ Vive l'inquiétude après la dégradation par S&P de la note de la dette américaine pour la première fois de son histoire ■ Les dirigeants des grandes puissances et des banques centrales en concertation permanente pour essayer de rassurer les marchés ■ Un communiqué franco-allemand réaffirme les engagements européens





4 Les possesseurs de bons du Trésor américain

La Chine, nouveau créancier des États-Unis

Dessin de Riber paru dans *Svenska Dagbladet* (Stockholm), reproduit dans *Courrier international* hors série, « L'Occident est-il fini ? », février-mars-avril 2011. Une partie de poker entre les Présidents américain (Barack Obama) et chinois (Hu Jintao). Après la crise asiatique de 1997, la Chine a majoritairement investi dans les bons du Trésor américain, croyant y trouver un placement sûr et durable.



6 Le yuan, en voie de concurrencer le dollar ?

« Les efforts déployés par Pékin pour faire du yuan un concurrent du dollar enregistrent aujourd'hui de timides mais incontestables progrès. Au cours des derniers mois, la Chine a signé des accords d'échange de monnaie d'un montant de 100 milliards de dollars avec six pays, parmi lesquels l'Argentine, l'Indonésie et la Corée du Sud. Le yuan est devenu une devise commerciale officielle entre les pays d'Asie du Sud-Est et deux provinces chinoises [le Yunnan et le Guanzhi] frontalières de ceux-ci. « Le yuan servira prochainement de monnaie d'échange avec l'Inde, le Pakistan, la Russie, le Japon et la Corée du Sud », pronostique Gu Xiaosong, directeur de l'Institut d'études asiatiques de Nanning [capitale de la province du Guanzhi]. Ces pays pourront à terme utiliser la monnaie chinoise entre eux. Et, dans une initiative discrète mais tout aussi importante sur la voie de la transformation du yuan en une devise internationale librement convertible, Pékin a émis à Hong Kong, vers la fin de l'année dernière, sa première offre d'obligation internationale. »

Article de Rana Foroohar et Melinda Liu, *Newsweek*, mars 2010, reproduit dans *Courrier international* n° 1 014, 8 avril 2010.

VERS LE BAC Étude critique

DOC. 1. Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il illustre la gravité de la crise que traversent les États-Unis.

Repères

2007 Crise immobilière et financière aux États-Unis

2009 Diffusion de la crise aux pays industrialisés : l'Islande, l'Irlande, le Portugal, la Grèce, l'Italie et l'Espagne fragilisés

Une crise mondiale

Depuis 2009, l'effondrement du secteur financier américain entraîne le monde dans la crise. Celle-ci fragilise surtout les pays industrialisés, mais n'épargne pas non plus les pays émergents dont la forte croissance des années 2000 dépendait des marchés américain et européen.

Quelles sont les conséquences de la crise américaine sur l'économie mondiale ?

1 De la récession américaine à la récession mondiale

Lors d'une allocution devant le FMI en septembre 2006 – soit un an avant le début de la crise des subprimes –, Nouriel Roubini, économiste américain, dresse le scénario d'une crise à venir.

« Quels sont les trois principaux facteurs qui, de mon point de vue, vont plonger l'économie américaine dans la récession ? [...] Le premier est la situation du secteur immobilier. [...] Et il y a maintenant des preuves que les prix des maisons vont chuter à un point comparable à celui des années 1930. [...] Le deuxième est que nous assistons ces dernières années à une flambée des prix de l'énergie. [...] Le troisième point est le relèvement trop tardif des taux d'intérêts de la FED. [...] »

Je ne suis pas un prévisionniste professionnel et je n'utilise pas de grands modèles économiques. Malgré tout j'affirme que la probabilité d'une récession aux États-Unis est de 70 %. Si vous me demandez d'où je sors ce chiffre, je vous répondrais : juste de mon nez. [...] Mon modèle ressemble au "test d'odorat" ou au "test du canard" ; si cela ressemble à une récession, si cela se dandine comme une récession, et que cela cancanne comme une récession, alors cela doit être une récession. [...]

Laissez-moi terminer sur les raisons pour lesquelles je pense qu'en cas de récession aux États-Unis, le reste du monde connaîtra un grave ralentissement. Encore une fois, le consensus aujourd'hui est que la croissance mondiale est découplée de la croissance américaine. On dit qu'il y a assez de dynamisme dans la demande intérieure en Asie – au Japon, en Corée, en Chine, et en Inde –, et que même si les États-Unis entraient en récession, aussi sévère soit-elle, ces pays continueraient à connaître une forte croissance. On dit la même chose pour l'Europe, où la croissance est actuellement meilleure que prévue. [...] Pour autant, les liens commerciaux entre les États-Unis et le reste du monde restent très importants. [...] Des pays sont directement dépendants du commerce américain – Chine, Mexique, Canada, etc. – et d'autres, plus indirectement. Par exemple, certains disent que les pays d'Amérique latine s'en sortiront bien en dépit d'un ralentissement de l'économie américaine parce qu'ils exportent peu de marchandises vers les États-Unis et davantage de matières premières vers la Chine. Mais s'il y a une grave récession aux États-Unis, la Chine sera négativement affectée. Et s'il y a un ralentissement de l'économie chinoise, la demande en matières premières va alors s'effondrer.

Pour conclure, je pense que le risque d'un atterrissage brutal est très fort pour l'économie américaine. Je le vois pour l'année prochaine. [...] À terme, le reste du monde ne sera pas capable de se dissocier des États-Unis. Sur cette note joyeuse, je vais arrêter. Merci. »

Allocution de **Nouriel Roubini** (économiste américain) au FMI, le 7 septembre 2006.

2 Une crise financière de dimension mondiale

En Europe ou en Asie, les banques, ayant massivement investi l'épargne de leurs clients dans les produits financiers proposés par les banques américaines, subissent le contre-coup de la crise des *subprimes*. La faillite de la banque Lehman Brothers a donc indirectement ruiné des millions d'épargnants à travers le monde.



Madrid, octobre 2008 : manifestations d'épargnants espagnols ruinés devant le siège de la Banque d'Espagne à Madrid.

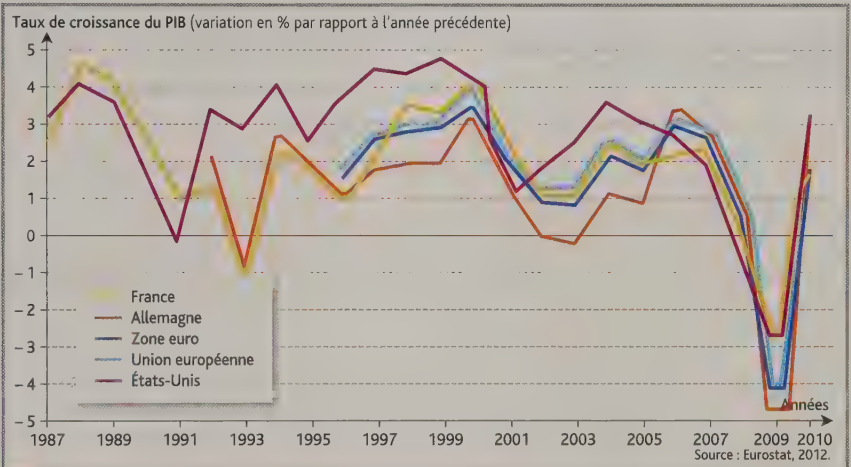


Hong Kong, juillet 2009 : épargnants ruinés par la chute de Lehman Brothers, demandant la démission de Donald Tsang, chef de l'exécutif à Hong Kong, mis en cause dans un scandale de détournement de fonds et jugé responsable de la situation financière.



L'Europe fragilisée

Mars 2010 : grève générale et manifestations en Grèce contre les mesures de rigueur prises par le gouvernement Papandréou, sous la pression du FMI et de l'Union européenne, pour rembourser la dette publique.



4 Les pays industrialisés face à la crise



5 La contraction du commerce international : l'exemple de la Chine

1 DOC. 1. Quels sont les signes qui annonçaient une récession de l'économie américaine selon Nouriel Roubini ?

2 DOC. 1. Quels arguments défend-il pour montrer que cette crise aura des répercussions mondiales ?

3 DOC. 3 ET 4. Quelle région est particulièrement touchée par les conséquences de la crise ?

4 DOC. 1 ET 5. Pourquoi et comment la Chine est-elle aussi touchée par la crise ?

VERS LE BAC

Composition

Construisez un plan répondant au sujet suivant : « Quelles sont les conséquences de la crise américaine sur l'économie mondiale ? »

Membres du G20



1 Les trois échelles de la gouvernance

Pascal Lamy est secrétaire général de l'OMC depuis 2005.

« Je dis souvent à mes étudiants que j'ai eu la chance de passer par trois états de gouvernance dans ma vie professionnelle : la République française, qui est solide ; l'Union européenne, qui est liquide ; et le système international, qui est gazeux. [...] »

Dans un État-nation, on ne se demande pas pourquoi on est ensemble. On l'est parce que l'histoire, la géographie, la langue, les mythes, la culture nous rassemblent. À l'échelon européen, c'est déjà plus compliqué. [...] À l'échelon mondial, les institutions sont faibles et le sentiment d'appartenance est encore plus ténu. Le système international a, de plus, été bâti par des organisations spécialisées, ce qui ne facilite pas une action globale. Pour que la gouvernance marche, elle doit combiner leadership, cohérence et légitimité. C'est le cas dans une entreprise, dans un club de football ou en politique nationale. [...] Dans le système international, il n'y a pas un lieu qui regroupe ces trois fonctions. Le G20 exerce un vrai leadership mais il n'a pas beaucoup de légitimité ni d'efficacité. Les Nations unies sont légitimes mais elles n'ont pas beaucoup d'efficacité ou de leadership. Les organisations internationales spécialisées sont efficaces, elles ont une vraie capacité à mobiliser les ressources, de l'expertise, des financements mais elles sont régulièrement mises en question sur leur légitimité ou leur leadership. »

Extrait d'un entretien tiré de Jean-Marc Vittori, *Pour une gouvernance mondiale*, © Éditions Autrement, 2010.

La gouvernance économique d'un monde en crise

Face à la crise, les pays industrialisés défendent l'idée d'une plus grande coopération économique et d'une refonte des institutions financières internationales. Mais ils doivent aussi composer avec la montée en puissance des pays émergents, en particulier de la Chine.

Quelle nouvelle forme de gouvernance économique mondiale émerge après la crise de 2008-2009 ?

2 Le G20, une solution à la crise ?

Le sommet de Pittsburgh en 2009 se conclut par un renforcement du rôle du FMI, la volonté d'achever les négociations interrompues du cycle de Doha et transforme le G20 en véritable institution de gouvernance économique mondiale.

« Une réunion du G8 n'aurait pas été à la hauteur du défi de cette crise. Elle n'aurait pratiquement réuni que de grands pays débiteurs, et non leurs créanciers [...]. Nicolas Sarkozy et son équipe ont alors sorti du placard le G20, créé dès 1999, pour donner un peu de place aux pays émergents dans les discussions entre ministres des Finances. Mais il n'avait donné lieu qu'à quelques brèves réunions sans aucun résultat. Lors de la première, certains participants étaient venus surtout pour se faire photographier à côté du Président des États-Unis, Bill Clinton ! En 2008, il en a été tout autrement. Le G20 a fait passer le G8 au second plan. Il a désormais un leadership [...], mais le paradoxe c'est que sa légitimité n'existe pas pour autant ! Il est donc urgent d'asseoir sa légitimité dans le droit public international pour en faire l'instance de la gouvernance économique, monétaire et financière mondiale. Un traité prendrait des années à négocier. Il existe une solution plus simple. Elle consiste à utiliser le traité de Bretton Woods qui, lui, engage ses 185 membres. Il suffirait donc de donner la même composition au G20 et aux instances de gouvernance des organisations de Bretton Woods. Le nouveau G20, réuni au niveau des chefs d'État, deviendrait en toute légitimité, l'instance suprême. »

Extrait d'un entretien avec Michel Camdessus, directeur du FMI de 1987 à 2001, dans Jean-Marc Vittori, *Pour une gouvernance mondiale*, © Éditions Autrement, 2010.



3 La difficile solidarité en temps de crise

Angela Merkel, Georgios András Papandreou et Nicolas Sarkozy, lors d'un sommet européen sur l'aide financière à la Grèce, dans l'incapacité de rembourser sa dette.

BRICS Leaders Meeting

2011年4月14日 中国 三亚

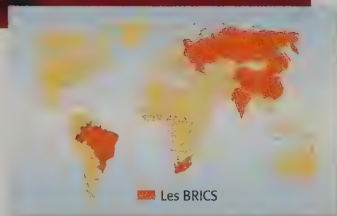
14 April 2011 Sanya China



4

Les BRICS

Le premier sommet des BRICS se réunit en Chine en avril 2011. ❶ Singh (Inde), ❷ Medvedev (Russie), ❸ Jintao (Chine), ❹ Rousseff (Brésil), ❺ Zuma (Afrique du Sud). Le terme de BRIC désignait, au début des années 2000, les quatre pays émergents (Brésil, Russie, Inde et Chine) qui, selon les économistes de la banque d'investissement américaine Goldman Sachs, allaient porter à l'avenir la croissance mondiale. Il s'impose comme une réalité institutionnelle, lorsque se réunit le premier sommet des BRIC en 2009 et qu'il s'élargit en 2011 à l'Afrique du Sud. Les BRICS devraient représenter plus de 20 % du PIB mondial à l'horizon 2025.



?

1 DOC. 1. À quelle échelle de gouvernance les prises de décisions paraissent-elles les plus faciles pour Pascal Lamy ? Pour quelles raisons ?

2 DOC. 1 ET 2. Quelles sont les fragilités de la gouvernance économique mondiale selon les deux auteurs ?

3 DOC. 2. Pourquoi le G20 apparaît-il comme une institution de gouvernance économique mondiale ? Comment complète-t-il l'action du FMI et de la Banque mondiale ?

4 DOC. 3. Quels sont les deux pays européens qui assument un leadership en tant de crise ? Pourquoi ce resserrement autour de deux pays ?

5 DOC. 4 ET 5. Quels sont les pays représentés ? Quel rôle veulent-ils désormais jouer dans l'économie mondiale ?

5 Un nouveau leadership ?

1 « La crise financière a entraîné dans une certaine mesure la montée du protectionnisme, même s'il ne s'agit pas des fondements de la mondialisation économique. Dans un contexte de forte interdépendance entre les différents pays, le commerce et la libéralisation des investissements continueront d'être les courants du développement économique du monde. Par exemple, le plan de relance économique américain comprend des dispositions sur le "Buy american" [acheter américain] et "Hire American" [embaucher américain] et prévoit d'augmenter les taxes sur les bénéfices des entreprises américaines à l'étranger. La portée de ces mesures a été par la suite considérablement réduite en raison de la menace de représailles des partenaires commerciaux des États-Unis et de la forte opposition des grandes entreprises américaines. Même pendant les pires moments de la crise financière, la communauté internationale n'a pas arrêté ses efforts pour promouvoir dans le cadre de l'OMC les pourparlers du cycle de Doha¹. Au sommet du G20, les dirigeants ont appelé à la conclusion rapide des négociations du cycle de Doha. La septième conférence ministérielle de l'OMC

s'est tenue à Genève en novembre 2009 [...] et tous les ministres participant ont rappelé la nécessité de conclure les négociations du cycle de Doha, ce qui indique la détermination et la confiance des divers pays pour promouvoir davantage le commerce multilatéral et la libéralisation des investissements.

Grâce à l'amélioration de leur compétitivité sur le plan international, les économies émergentes vont devenir les principaux défenseurs de la libéralisation du commerce. [...] Si les différents pays doivent apprendre quelque chose de la crise, – à savoir comprendre vraiment la nécessité d'une coopération internationale pour la promotion d'un système économique international égalitaire, équitable et transparent – alors les négociations du cycle de Doha devraient pouvoir aboutir. »

Xiaoji Zhang, « La Chine dans le commerce international de l'après-crise », Département de la recherche des relations économiques extérieures et du développement, Chine, 2010.

1. Cycle de Doha : *round* de négociation de l'OMC, commencé en 2001 et qui n'a pas abouti face aux réticences des pays industrialisés à libéraliser totalement des secteurs clés de leurs économies, en particulier l'agriculture.

VERS LE BAC

Étude critique

DOC. 5. Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il reflète la nouvelle place occupée par la Chine dans la gouvernance économique mondiale.

SUJET 39

La naissance des organisations de gouvernance économique mondiale

Après avoir présenté le document, vous montrerez que la conférence de Bretton Woods en 1944 marque les premiers pas vers une gouvernance économique mondiale.

1 La conférence de Bretton Woods (1944)

« La conférence de Bretton Woods, représentant presque tous les peuples du monde, s'est penchée sur les questions de monnaies et de finance internationale, lesquelles ont été jugées primordiales pour la paix et la prospérité. [...] Les accords conclus sur ces questions importantes et complexes sont sans précédent dans l'histoire des relations économiques internationales.

1. Le Fonds monétaire international (FMI)

[...] Parce que les transactions monétaires sont des échanges internationaux, les nations doivent s'entendre sur les règles qui doivent les régir. Quand des petits groupes de nations tentent, par des règlements différents, d'obtenir des avantages commerciaux d'autres pays, elles participent à l'instabilité et à la contraction du commerce international tout en mettant en danger les économies nationales. Ces politiques sont susceptibles de conduire à la guerre économique et de mettre en danger la paix dans le monde. La conférence a donc convenu qu'une large impulsion internationale est nécessaire pour maintenir un système international monétaire capable de promouvoir le commerce extérieur. [...] Les nations devraient se mettre d'accord pour interdire les pratiques qui mettent en péril la prospérité mondiale et se soutenir mutuellement pour surmonter les difficultés financières. [...] La conférence a donc convenu que les nations ici représentées devraient établir à ces fins un organisme international permanent, le Fonds monétaire international, avec des pouvoirs et des ressources adéquates pour accomplir les tâches qui lui sont assignées. [...]

2. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)¹

Il est dans l'intérêt de toutes les nations que la reconstruction d'après-guerre soit rapide. [...] Les programmes de reconstruction et de développement vont partout contribuer au progrès économique, à la stabilité politique et à la paix. [...] La conférence a convenu que les Nations unies devraient établir un organisme international permanent pour remplir ces fonctions, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Il a été convenu que la Banque devrait aider à fournir des prêts à long terme, avec des taux d'intérêt raisonnable pour financer des projets qui augmenteraient la productivité des pays emprunteurs. [...] À travers leurs cotisations au capital de la BIRD, tous les pays travailleront avec les pays emprunteurs à garantir ces prêts. La conférence s'est enfin mise d'accord sur les pouvoirs et les ressources que la Banque devrait avoir et sur les obligations que les États membres devront assumer. [...] Les propositions formulées à la conférence pour la création du Fonds et la Banque sont désormais soumis, conformément aux termes de l'accord, à l'examen des gouvernements et des peuples des pays représentés. »

Résumé des Accords. Acte final de la Conférence des Nations unies de Bretton Woods, 22 juillet 1944.

1. La BIRD deviendra la Banque mondiale en 1960.

MÉTHODE

> Comment aborder un texte institutionnel ?

- Identifier sa provenance et son contexte

Le texte est le fruit d'un consensus entre les différents signataires participant à la conférence de Bretton Woods, c'est-à-dire les représentants des 44 nations alliées.

- Identifier les objectifs et les mesures prises

À partir des éléments relevés dans le texte, utilisez vos connaissances pour les mettre en lien avec le sujet.

	Exemples dans le texte...	... enrichis par vos connaissances
OBJECTIFS	« Ces politiques sont susceptibles de conduire à la guerre économique et de mettre en danger la paix dans le monde ».	→ Refus du protectionnisme et libéralisation des échanges
MESURES PRISES	« Parce que les transactions monétaires sont des échanges internationaux, les nations doivent s'entendre sur les règles qui doivent les régir »	→ Un nouveau système monétaire international (SMI), le <i>Gold Exchange Standard</i> pour une régulation à l'échelle mondiale

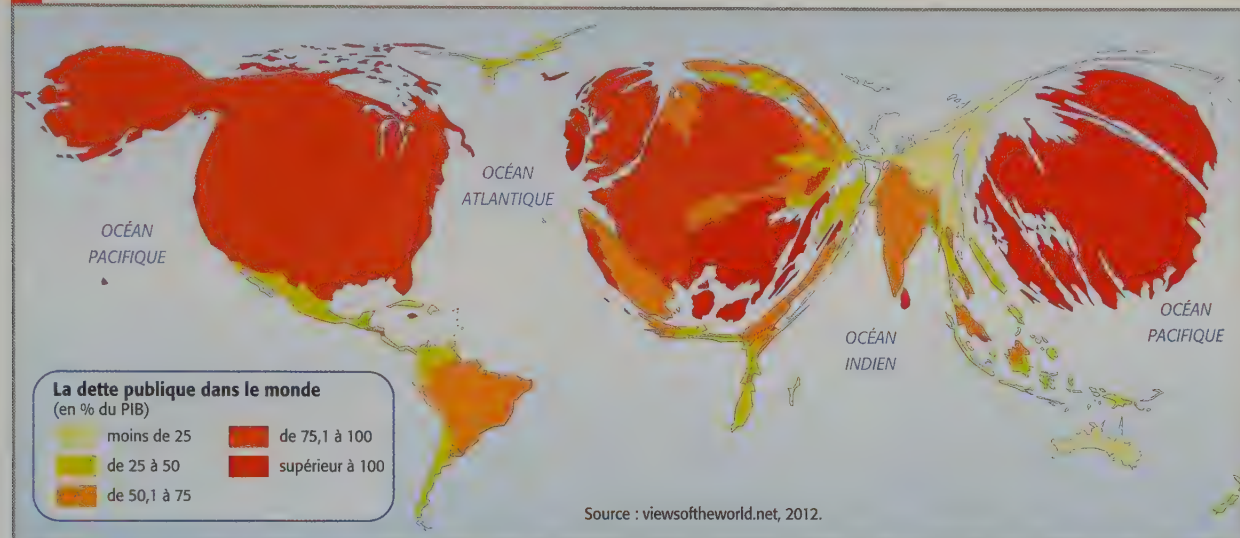
À partir du tableau complété, on peut imaginer d'articuler la rédaction de la manière suivante :

- une introduction présentant la conférence de Bretton Woods en 1944 et qui rappelle le contexte de sa création ;
- un développement articulé autour de deux parties : les objectifs, puis les mesures prises et leur contribution à la mise en place d'une gouvernance économique mondiale ;
- une phrase de conclusion soulignant l'impact des décisions prises.

La refonte des institutions de gouvernance aujourd'hui

En confrontant les deux documents, montrez comment la crise mondiale rend aujourd'hui nécessaire une refonte des institutions de gouvernance économique mondiale.

1 Les pays frappés par la crise de la dette



2 La refonte du G20

« Lors des précédentes crises, le FMI s'était porté à la rescousse du système financier mondial. Mais, cette fois, lui non plus n'était pas taillé pour le rôle. Il est sûr qu'il n'avait pas vu venir cette crise et n'avait pas accompli sa mission : l'empêcher. De plus, il faisait partie, je l'ai dit, des institutions qui avaient imposé aux pays en développement les politiques même qui avaient provoqué la crise et il en était largement tenu pour responsable. Parmi ces pays, les "emprunteurs potentiels" ne voulaient pas s'adresser à lui vu la façon dont il avait traité, dans le passé, ceux qui avaient sollicité son aide. Il ne disposait pas de fonds suffisants et ceux qui en avaient, au Moyen-Orient et en Asie, ne lui faisaient guère confiance : après tout, le FMI était dominé par les États-Unis et les autres pays industriels avancés, qui étaient à l'origine de la crise. Deux institutions ont comblé le vide. Les ministres des Finances du G20 se réunissaient régulièrement depuis une dizaine d'années – depuis l'époque de la crise asiatique. Soudain, à l'initiative des dirigeants européens, les membres du G20 ont été propulsés au rang de leaders mondiaux. Mais il y a dans ce monde 192 pays, et cela voulait dire que 172 n'auraient pas voix au chapitre. Certes, le G20 pesait environ 75 % du PIB mondial, mais il manquait de représentativité et de légitimité politiques. Si l'on comprenait bien pourquoi certains pays étaient membres du club, on

saisissait moins les raisons de la présence (ou de l'absence) de certains autres. Pays en développement et petits États étaient particulièrement lésés. Un seul pays d'Afrique subsaharienne faisait partie du club du G20, l'Afrique du Sud, et il ne pouvait guère parler pour les autres pays africains, si différents de lui. »

Joseph Stiglitz (ancien économiste en chef de la Banque mondiale et prix Nobel d'économie), *Le Rapport Stiglitz*, Éditions Les liens qui libèrent, 2010.

> Comment confronter deux documents de nature différente ?

Il s'agit d'éviter une étude séparée des deux documents.

- Identifier les thèmes abordés par les documents → A B
- Dégager les éléments de convergence (points communs)

Ceux-ci vous permettront de bâtir le plan de votre réponse → C

A	Thèmes abordés dans le document 1	Rapprochements	B	Thèmes abordés dans le document 2
→	Crise de la dette	Le choc de la crise (partie 1 du plan)	←	Crise financière
	Fort endettement des pays industrialisés	La réforme nécessaire des instances des gouvernances (partie 2 du plan)		Contestation du rôle du FMI/Banque mondiale
	Faible endettement des pays émergents	Le poids nouveaux des pays émergents dans la gouvernance économique mondiale (partie 3 du plan)		Nouveau rôle des pays émergents au sein du G20

SUJET 41

Les enjeux de la gouvernance économique mondiale depuis 1944

MÉTHODE GÉNÉRALE

TRAVAIL GUIDÉ

1 ANALYSER LE SUJET

→ Déterminer les bornes chronologiques du sujet

Identifier le début et la fin

- Début : pourquoi le sujet commence-t-il en 1944 ? Quelle grande conférence pose les bases de la gouvernance économique mondiale ? → p. 362 et 368-369
- Fin : pourquoi poursuivre le sujet jusqu'à aujourd'hui ? Quels sont les grands enjeux actuels de la gouvernance économique mondiale ? → p. 363 et 380-381

Identifier des ruptures et des périodes

- Le terme « depuis » induit une évolution dans la gouvernance économique mondiale. Les enjeux sont-ils les mêmes depuis 1944 ou peut-on identifier des évolutions ?
- Identifier le cas échéant des moments ruptures qui vous permettront de déterminer les différentes périodes de cette évolution. → frise p. 367

→ Définir les termes du sujet

- Qu'entend-on par le thème « enjeux » ?
- Qu'est-ce que la gouvernance économique mondiale ? → définition p. 368
- Qui sont les acteurs de cette gouvernance économique mondiale ? → schéma p. 393

→ Dégager et formuler une problématique au sujet

- Elle peut être une reformulation simple du sujet posée à la forme interrogative : quels sont les enjeux de la gouvernance mondiale depuis 1944 ?
- Elle peut être, pour un devoir plus étoffé, une problématique plus complexe qui introduit d'autres grilles de lectures. Par exemple ici, autour des thèmes de **régulation**, de **libéralisation**, ou de **représentativité**.

2 ORGANISER LE PLAN

→ Au brouillon, sélectionner et classer les informations

① Sur le modèle du tableau ci-dessous, notez vos idées : à gauche les mots-clés, à droite les exemples.

Idées (ici les enjeux)	Exemples
Régulation	Création du FMI en 1945

→ Construire le plan

Proposition de plan détaillé

I. Reconstruire le monde

1. Les objectifs de Bretton Woods
2. Un nouveau SMI : le *Gold Exchange Standard*
3. Des institutions de régulation : FMI et BIRD (Banque mondiale)

II. Libéraliser les échanges

1. Un forum précurseur : le GATT en 1947
2. Le rôle des États et des institutions de Washington à partir des années 1970
3. La création de l'OMC en 1995

III. Combattre les crises

1. L'impact de la crise financière de 2008-2009
2. Le nouveau G20 (2009)
3. L'entrée des émergents

3 RÉDIGER LE DEVOIR

→ Rédiger l'introduction

1) L'accroche

Elle doit permettre au lecteur d'entrer dans le sujet. Commencez donc par la date qui ouvre le sujet et définissez le contexte économique en 1944-1945.

2) L'entrée dans le sujet

Elle doit permettre d'introduire le sujet dans le contexte que vous avez défini dans la phrase d'accroche.

3) L'annonce de la problématique

Voir « Analyser le sujet » p. 390

4) L'annonce du plan

1) En 1945, le monde est marqué par les destructions de la Seconde Guerre mondiale et les souvenirs de la crise des années 1930.

2) C'est dans ce contexte que les États-Unis, première puissance économique mondiale, prennent l'initiative d'une refonte de l'économie et jettent les bases de la gouvernance économique mondiale.

3) Quels sont les enjeux de la gouvernance mondiale depuis 1944 ?

2 Utilisez les expressions ci-contre pour rédiger l'annonce du plan.

4) Dans une première partie, ...
Dans une deuxième partie, ...

→ Rédiger le développement

À partir du plan, rédigez ensuite le développement.

Voici des éléments de rédaction pour la deuxième partie du plan. → p. 374-375, 376-377 et 378-379

II. La fin du système de Bretton Woods en 1971 marque un recul de la gouvernance économique mondiale. Les États, en particulier du Nord, et les grandes institutions internationales accélèrent la libéralisation des échanges.

A. Dès 1947, les États-Unis ont encouragé, au sein du GATT, la négociation de la baisse des tarifs douaniers. Simple forum réunissant une quarantaine d'États, le GATT a permis une libéralisation des échanges, en particulier entre les pays du Nord.

B. À partir des années 1970, les pays industrialisés sont touchés par un ralentissement de leur croissance. Contrairement aux années 1930, ils refusent une contraction du commerce mondial et accélèrent la libéralisation des échanges. Par l'intermédiaire du GATT, mais aussi des institutions de Washington (FMI, Banque mondiale), ils encouragent l'ouverture des pays du Sud et la dérégulation des flux de capitaux.

C. Lorsqu'en 1995 le GATT devient une véritable organisation internationale, l'OMC, l'ensemble du monde semble alors ouvert aux échanges et soumis aux mêmes règles commerciales. La croissance mondiale est forte, en particulier dans les pays émergents. Dans un contexte d'optimisme généralisé, la régulation est faible, en particulier en matière de contrôle des flux de capitaux.

3 Étoffez le développement proposé ci-dessus.

4 Rédigez ensuite les parties I et III du développement.

→ Rédiger la conclusion

Pour un sujet tel que celui-ci, conclure en s'appuyant sur l'actualité économique est particulièrement valorisé, surtout en filière ES. → Pour aller plus loin, p. 393

5 Rédigez la conclusion.

AUTRES SUJETS

SUJET 42 Les Institutions mondiales depuis 1944

SUJET 43 Le rôle des États-Unis dans la mondialisation

> La relecture

Comme il faut savoir prendre du temps pour analyser le sujet en début d'épreuve, il faut se garder un peu de temps pour relire. On n'a effectivement pas totalement terminé son devoir lorsque l'on a écrit la dernière ligne de conclusion.

Cette étape est nécessaire pour corriger les fautes d'orthographe et identifier les étourderies (confondre OMC et FMI par exemple). Lorsque vous corrigez, évitez les ratures.

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Dates à retenir

- 1944 Conférence de Bretton Woods
- 1945 Création du FMI et de la Banque mondiale
- 1947 Création du GATT
- 1971 Fin du *Gold Exchange Standard*
- 1975 Création du G6
- 1995 Création de l'OMC
- 2001 Entrée de la Chine à l'OMC
- 2007 Début de la crise financière mondiale

NE PAS CONFONDRE

> Institutions internationales / Forums

Une **institution internationale** (ONU, FMI, BM, OMC) est une organisation réunissant des États qui l'ont intégrée en vertu d'un accord ou d'un traité et qui en reconnaissent le caractère supranational.

Les **Forums** (GATT, G6, G20 jusqu'en 1999) sont des réunions informelles entre un nombre restreint d'États pour coordonner les politiques économiques et négocier des accords commerciaux.

> Gouvernance /Leadership

La **gouvernance** mondiale est la mise en place d'une régulation et d'une gestion par la communauté internationale des grands enjeux contemporains. Le **leadership** désigne un État, ou un groupe d'États, qui par son poids politique, économique, militaire et/ou culturel exerce une forte influence sur le plan international.

FICHE DE RÉVISION



1 1944-1971 : Bretton Woods et la naissance des premières institutions de régulation

- Les accords de Bretton Woods, signés en 1944, répondent au souci de reconstruire le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et d'éviter qu'une crise, comparable à celle de 1929, ne plonge à nouveau les pays dans la guerre.
- Les États-Unis, première puissance économique mondiale, acceptent d'exercer leur leadership : le dollar, seule monnaie convertible en or, devient le pilier du nouveau système monétaire international (le *Gold Exchange Standard*).
- Fondées à l'issue des accords, les deux institutions de régulation, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, sont garantes de la stabilité du nouveau SMI mis en place et siègent toutes les deux à Washington.
- Les États-Unis promeuvent la libéralisation des échanges en encourageant la négociation des barrières douanières, au sein du forum du GATT (1947).

2 1971-2000 : les années de libéralisation et le recul de la régulation

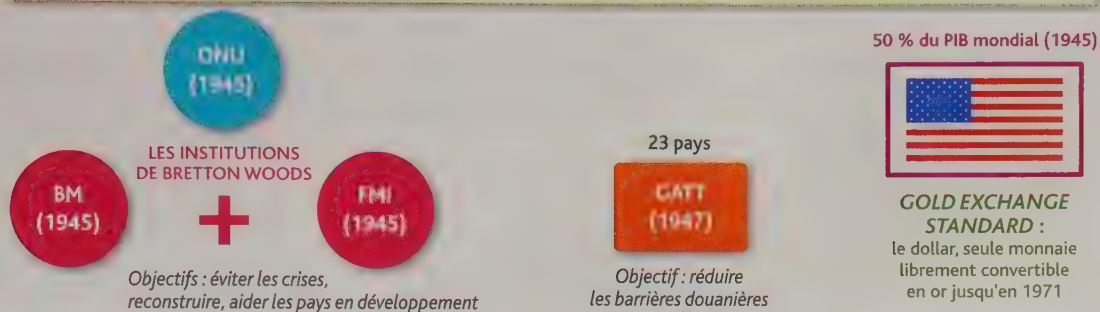
- Les années 1970 se caractérisent par un retournement de conjoncture pour les pays industrialisés, touchés par les fortes fluctuations de leurs monnaies, après la fin du *Gold Exchange Standard* en 1971, le ralentissement de la croissance et la montée du chômage.
- Pour autant, au sein de forums comme le G6, créé en 1975, ou le GATT, les pays industrialisés encouragent la libéralisation des échanges. Les institutions de Bretton Woods, FMI et Banque mondiale, relaient ces objectifs en poussant les pays en développement à s'ouvrir davantage au commerce international.
- Parallèlement, à partir des années 1980, les États se montrent favorables à une dérégulation des flux de capitaux. La période 1970-2000 s'accompagne donc d'une explosion des flux de toute nature et marque une étape décisive dans le processus de mondialisation des économies.

3 Depuis 2007 : la crise mondiale et les nouveaux enjeux de la gouvernance

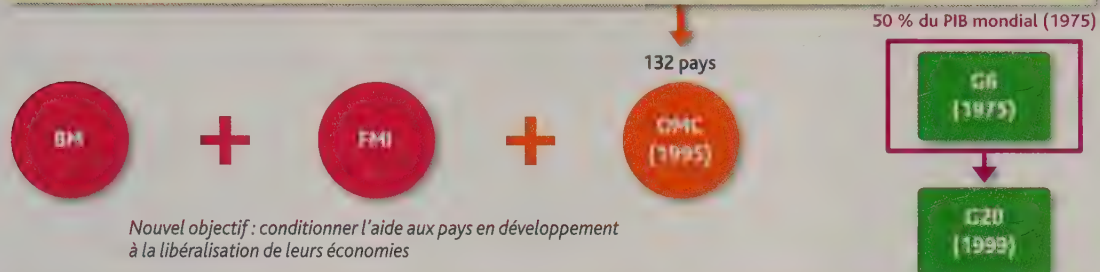
- Après la forte croissance des années 2000, le monde est touché par une crise financière majeure partie des États-Unis. La crise de 2008-2009 frappe particulièrement les pays développés – États-Unis, Europe –, confrontés à l'explosion de leurs dettes et au fort ralentissement de leur croissance.
- Pour éviter une dépression mondiale, les États cherchent désormais à orienter les institutions de gouvernance économique mondiale vers davantage de régulation.
- Au sommet de Pittsburgh (2009), le G20 s'impose comme une nouvelle institution de gouvernance, renforce le rôle du FMI et intègre pleinement les puissances émergentes, en particulier la Chine, aux prises de décisions.

OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE

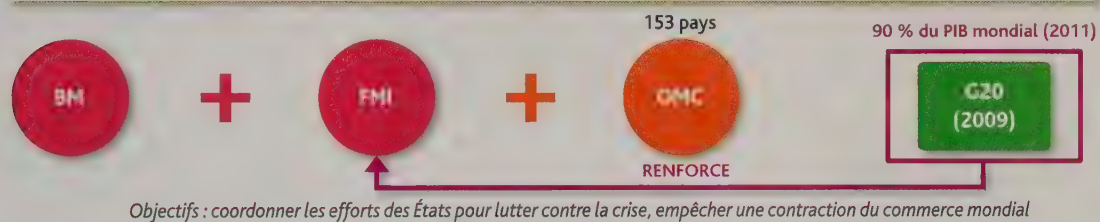
1944 - 1971 : BRETTON WOODS ET LA NAISSANCE DES PREMIÈRES INSTITUTIONS DE RÉGULATION



1971 - 2000 : FORTE LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES ET RECUL DE LA RÉGULATION FINANCIÈRE



DEPUIS 2007 : LA CRISE MONDIALE ET LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA GOUVERNANCE



○ Institutions internationales □ Forum ■ Leadership

POUR ALLER PLUS LOIN...

Surfer

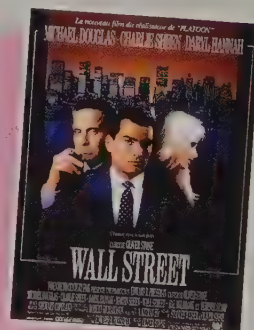
- Sur Internet, on trouve les chroniques des principaux économistes en temps réel. Sont particulièrement actifs Paul Krugman dans le *New York Times* : www.krugman.blogs.nytimes.com ou Nouriel Roubini : www.roubini.com
- Des cartes par anamorphoses pour visualiser les inégalités dans le monde : www.worldmapper.org
- Des sites institutionnels particulièrement riches en documents et en données statistiques : FMI : www.imf.org, Banque mondiale : www.worldbank.org, OMC : www.wto.org
- Des sites des principaux médias économiques pour suivre l'actualité et trouver de la documentation :
 - en anglais : www.bloomberg.com
 - en français : www.latribune.fr, www.lesechos.fr, www.alternatives-economiques.fr

Voir

- Sur le monde de la finance : *Wall Street* d'Oliver Stone, 1987
- Sur la crise financière actuelle : le téléfilm d'HBO « *To Big to fail* », 2011

Lire

- J. Stiglitz, *Le Rapport Stiglitz*, Éditions Les liens qui libèrent, 2010
- P. Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours*, Le Seuil, 2009
- P. Arthus M.-P. Virard, *On comprend mieux le monde à travers l'économie*, Les Échos Éditions/Pearson Education, 2008
- N. Roubini et S. Mihm, *Économie de crise*, Éditions JC Lattès, 2010
- J. Mistral (dir.), *Le G20 et la nouvelle gouvernance économique mondiale*, PUF, 2011



Lexique

AELE (association européenne de libre-échange) Organisation internationale constituée en 1960 entre l'Autriche, le Danemark, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Suède, la Suisse et le Portugal, en vue d'établir progressivement la libre circulation des marchandises à l'intérieur de la zone, chaque État membre conservant cependant son autonomie commerciale à l'égard des pays tiers.

Agences de notation Entreprises indépendantes d'audit financier chargées d'évaluer les risques qu'il y a à investir dans une entreprise, une collectivité ou un État.

Al-Jazira (Al-Jazeera) Chaîne d'information satellitaire, en langue arabe, appartenant à l'émir du Qatar. Elle est diffusée dans 35 pays.

Antiparlementarisme Mouvement d'opinion hostile au régime parlementaire.

Antisémitisme Racisme à l'égard des Juifs.

Antisionisme Mouvement né à la fin du XIX^e siècle, le sionisme revendique la création d'un foyer national juif en Palestine. Depuis 1948, l'antisionisme désigne l'opposition idéologique de principe à l'existence de l'État d'Israël.

ANZUS (Australia, New Zealand, United States Security Treaty) Pacte signé en 1951 entre les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Bible Belt (« ceinture de la Bible ») Expression née dans les années 1920 pour désigner certaines régions des États-Unis (Sud « profond » et Centre), où la pensée religieuse est dominée par la croyance dans la vérité littérale de la Bible et la volonté d'appliquer ses préceptes à la vie quotidienne.

Bipolarisation Configuration du paysage politique qui favorise la division entre un bloc des droites et un bloc des gauches, au détriment du centre.

Bons du Trésor Emprunt émis par un État.

Bouquet numérique Ensemble des chaînes de télévision thématiques diffusées par satellite.

BRICS Acronyme désignant les pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et maintenant Afrique du Sud).

Calligraphie Art de former d'une façon ornée les caractères de l'écriture.

Capitalisme Système économique qui repose sur la propriété privée des moyens de production et la recherche du profit.

Centralisme démocratique Fonctionnement du Parti communiste dans lequel les décisions sont prises par le Bureau politique du comité central et imposées au reste de l'appareil.

Christianisme Religion née avec Jésus, que les croyants considèrent comme Dieu et fils de Dieu. Elle oblige le fidèle à un ensemble de rites et de comportements moraux dans le but de gagner le salut éternel lors du Jugement dernier qui aurait été annoncé par Jésus. Elle s'est dotée d'un clergé hiérarchisé en une institution : l'Église. Au cours des deux derniers millénaires, le christianisme s'est divisé en un grand nombre d'Églises différentes.

Cogestion Gestion en commun de l'administration des entreprises. Au sein des conseils de surveillance, représentants du personnel et du patronat déterminent ensemble la politique de l'entreprise en matière de salaires, conditions et temps de travail.

Cohabitation Situation politique qui survient quand, à l'issue des élections législatives, le Président et la majorité à l'Assemblée appartiennent à des tendances politiques opposées. Dans ce cas, le Président nomme un Premier Ministre issu de la majorité parlementaire.

Collaboration Le soutien à l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale. Il peut être le fait de l'État, de mouvements politiques ou d'individus. La collaboration d'État s'accompagne chez certains dirigeants français de la volonté d'instaurer un régime autoritaire. La collaboration peut aussi avoir des motifs idéologiques ou économiques.

Collectivisation Suppression de la propriété privée et nationalisation des moyens de production.

Collectivité territoriale Division administrative en dessous du niveau de l'État dirigée par une assemblée délibérante élue, distincte de l'État (commune, municipalité, département, région).

Comecon (ou CAEM) Conseil d'aide économique mutuelle (en anglais Comecon) créé en janvier 1949 à l'initiative de l'URSS, regroupant la plupart des pays du bloc communiste.

Communautarisme Organisation juridique de nombreux États musulmans qui laisse aux minorités nationales, religieuses, culturelles ou ethniques une large autonomie.

Communauté économique européenne (CEE) Organisation internationale à vocation européenne créée par le traité de Rome, le 25 mars 1957, pour établir une union douanière et économique. En application du traité de Maastricht (1992), elle est devenue en 1993 l'Union européenne (UE).

Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) Communauté instituée en 1952 entre la France, la RFA, l'Italie et le Benelux. Elle est dirigée par une Haute Autorité, organe exécutif, collégial et supranational.

Communauté européenne de défense (CED) Tentative faite en 1952 par les six États membres de la CECA d'intégrer leurs forces militaires sous l'autorité d'un état-major supranational. Elle échoue en raison du refus du Parlement français en 1954, l'opposition à la CED venant principalement des gaullistes et des communistes.

Communication Ensemble des moyens qui permettent de diffuser un message. La communication est plus large que l'information qui consiste à apporter des éléments de connaissance.

Concession Territoire dont l'administration est confiée à une puissance étrangère, souvent pour une durée assez longue mais déterminée.

Confucianisme École des lettrés qui enseigne la philosophie de Confucius (551-479 av. J.-C.). Celle-ci consiste

à exalter les capacités de l'homme à atteindre une sagesse universelle par une réforme intérieure. L'ordre social doit reposer sur le respect de principes moraux et sur une stricte hiérarchie. Le confucianisme est défendu par les mandarins, tenants de l'ordre traditionnel chinois contre l'influence étrangère.

Conseil de l'Europe Organisation de coopération européenne, créée en 1949 par dix États d'Europe occidentale, siégeant à Strasbourg. Le Conseil de l'Europe, qui réunit actuellement 46 États, a pour but la coopération dans tous les domaines (sauf militaire). Il comprend un Comité des ministres, une Assemblée parlementaire, un secrétariat, la Commission européenne des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme. Il remplit un rôle important en matière d'élaboration de textes fondamentaux.

Convention collective Accord signé au sein d'une entreprise ou d'un secteur entre le patronat et les syndicats fixant les règles générales concernant les salaires et les conditions de travail.

Coup de Prague Coup d'État du parti communiste tchécoslovaque qui, en 1948, met en place un gouvernement dont tous les postes-clés sont tenus par des communistes.

Cour pénale internationale Juridiction internationale mise en place le 1^{er} juillet 2002 en vue de juger les individus accusés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes d'agression et de génocide. La CPI est un organe complémentaire des juridictions nationales et n'exerce sa compétence que si les États ne veulent ou ne peuvent mener à bien l'enquête ou les poursuites. Son siège est à La Haye.

Créationnisme Le créationnisme est la croyance que le monde est une création divine. Dans sa version contemporaine, il s'appuie sur l'idée du « dessin intelligent » (*intelligent design*), théorie pseudo-scientifique selon laquelle l'observation de l'univers révélerait un ordonnancement intelligent, donc divin. Il s'oppose à l'évolutionnisme.

Creuset Terme utilisé par l'historien Gérard Noiriel pour désigner un lieu où sont brassés différents groupes (sociaux, ethniques, etc.).

Crise Rupture, retournement brutal de la conjoncture économique qui marque la fin d'une période de croissance.

Crise politique Période de tension politique et de mobilisation publique au cours de laquelle le système de gouvernement est l'objet d'une remise en cause.

Croissance Augmentation constante de la production de richesses. Avant 1750, elle reste faible, essentiellement dépendante de l'agriculture. À partir de 1750, portée par le dynamisme démographique européen, elle s'accélère autour du développement de l'industrie et des services, et repose sur la demande intérieure et la croissance du commerce international.

Culture de masse Désigne à la fois la démocratisation de la culture et de nouvelles formes culturelles, facilement accessibles et conçues pour séduire un large public (cinéma, télévision, bande dessinée, etc.).

Culture ouvrière Pratiques (actions politiques, loisirs, lieux de sociabilité) permettant aux ouvriers de se retrouver autour d'une identité commune.

Débâcle (de 1940) Le terme est utilisé pour désigner l'aboutissement de la campagne de France au printemps 1940 marquée par l'effondrement de l'armée française face à la tactique de la guerre-éclair adoptée par les nazis.

Décentralisation Transferts de compétences, de responsabilités et de financements de l'État central vers les collectivités locales

Décolonisation Terme apparu en 1952 pour désigner le retrait des puissances impériales de leurs colonies.

Déconcentration Organisation de l'État qui consiste à alléger l'administration centrale au profit d'administrations ou d'agences locales.

Déisme Doctrine qui admet l'existence d'un Dieu et son action sur l'univers mais sans se rattacher à une religion révélée et à des textes sacrés.

Démocratie Régime politique qui se caractérise par l'existence du suffrage universel, égal et secret, la libre détermination des citoyens et donc la liberté des médias, l'éligibilité à des postes politiques pour tout citoyen, le pluralisme politique et la liberté de l'opposition, la publicité des débats et des délibérations des assemblées ainsi que la publication des actes politiques.

Démocratie chrétienne Courant politique dont le projet est de reconstruire la démocratie en se fondant sur les valeurs chrétiennes.

Démocratie parlementaire Régime dans lequel les ministres sont solidairement responsables devant le Parlement, émanation de la souveraineté nationale. Ce dernier peut contrôler les actes du gouvernement et le renverser.

Démocraties populaires Régimes d'Europe de l'Est dans lesquels les partis communistes ont accédé au pouvoir après 1945 et qui calquent leurs institutions, leur organisation économique et sociale sur le modèle soviétique.

Dénazification Politique mise en place par les alliés visant à éradiquer le nazisme des institutions et de la vie publique allemandes.

Département Division administrative de la France, à la fois collectivité locale, circonscription administrative et circonscription électorale.

Dollar Monnaie nationale des États-Unis, elle devient, après 1945, la monnaie de référence des échanges internationaux. Jusqu'en 1971, elle est la seule devise librement convertible en or sur laquelle les autres monnaies fixent leur cours (*Gold Exchange Standard*). Son émission est contrôlée par la FED.

Économie sociale de marché Système où l'État encadre le marché en garantissant la libre concurrence, tout en promouvant une certaine compensation sociale.

Endiguement Politique consistant pour les États-Unis à contenir l'expansion du communisme dans le monde.

Enlargement Politique de Bill Clinton consistant à « élargir le cercle des nations démocratiques » et libérales.

Étalon-or Système monétaire dans lequel l'unité de compte correspond à un poids fixe d'or. Dans ce système, toute émission de monnaie se fait avec une garantie d'échange en or.

État Institution disposant d'un pouvoir souverain s'exerçant sur la nation qui lui a conféré ce pouvoir.

État-providence Forme d'État social dans lequel des systèmes de protection sociale organisés par l'État sont généralisés à toute la population.

Euratom Communauté européenne de l'énergie atomique.

Européiste Partisan de l'intégration européenne.

Eurosceptique Attitude de méfiance et de critique à l'égard de l'efficacité de l'unification européenne.

Évangélique Courant conservateur au sein du protestantisme, qui met l'accent sur le respect de l'autorité de la Bible, le développement d'une « relation » personnelle avec Jésus Christ, la « nouvelle naissance » (*born again*) en religion, le respect des valeurs morales et le devoir d'évangélisation.

Évolutionnisme L'évolutionnisme est issu des théories de Charles Darwin, qui explique l'évolution par l'action de la sélection naturelle sur les espèces.

FED (Federal Reserve Bank) Banque centrale des États-Unis. Subdivisée en 12 banques locales, elle est chargée de conduire la politique monétaire élaborée par le *Federal Reserve Board*. Ce dernier gouverne le système monétaire et bancaire mis en place par le *Federal Reserve Act* de 1913.

Fédéraliste Partisan d'une Europe dotée d'institutions supranationales dont les décisions s'imposent aux États membres.

FMI (Fonds monétaire international) Institution internationale créée en 1944 dans le but de garantir la stabilité du système monétaire international (SMI) né dans le cadre de la conférence de Bretton Woods. Depuis les années 1970, son but a évolué et il vise dorénavant à soutenir les pays connaissant des difficultés financières.

Fondamentalisme chrétien Attachement strict aux principes originels de la doctrine chrétienne.

Fonds de pension Organisme qui détient et gère un portefeuille d'actifs financiers pour financer les retraites.

Forum Réunion d'États en vue de négocier des accords commerciaux (GATT) ou de coordonner leurs politiques économiques en temps de crise (G6).

Front de libération nationale (FLN) Mouvement nationaliste algérien créé en novembre 1954 pour obtenir l'indépendance de l'Algérie.

G6 Groupe des six pays les plus industrialisés (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie). Créée en 1975, cette

plate-forme de discussion s'élargit progressivement, pour atteindre 20 membres en 1999.

G20 Groupe des vingt (19 États + l'UE), créé en 1999 à la suite de la crise financière asiatique afin de favoriser la concertation internationale à travers un dialogue élargi à des puissances émergentes.

GATT (General agreement on Tariffs and Trade) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce signé en 1947. Il vise à promouvoir le libre-échange par l'abaissement des droits de douanes et l'interdiction de pratiques commerciales discriminatoires.

Génocide Plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire au nom d'un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique.

Globalisation financière Création d'un marché mondial de capitaux.

Gold Exchange Standard Système mis en place en 1944 par la conférence de Bretton Woods qui prévoit que les monnaies fixeront leur cours par rapport au dollar, seule monnaie convertible en or.

Gouvernance économique mondiale Mise en place par la communauté internationale de règles collectives permettant de préserver l'intérêt général et celui de tous les États, quel que soit leur poids sur la scène internationale.

Grand Bond en avant Campagne lancée en Chine populaire pour rattraper le retard industriel du pays, en ayant principalement recours à l'émulation révolutionnaire. Elle se solde par un désastre humain de grande ampleur.

Guerre froide Affrontement idéologique entre les États-Unis et l'URSS qui divise le monde en deux blocs. Les deux Grands évitent cependant l'affrontement direct, s'appuyant sur la dissuasion nucléaire.

Guerre préventive Usage de la force dans le but d'anticiper une attaque jugée imminente ou d'empêcher un pays de devenir une menace.

Guerre totale Conflit qui implique une mobilisation de l'ensemble des sociétés des pays mobilisés.

Guomindang Parti nationaliste chinois, opposé à l'impérialisme comme aux seigneurs de la guerre, progressiste à ses débuts, et dont Sun Yat-sen est le principal animateur jusqu'à sa mort en 1925.

Hamas Acronyme arabe pour « Mouvement de la Résistance Islamique ». Fondé en 1987, il s'oppose à la reconnaissance de l'État d'Israël découlant des accords d'Oslo (1993 et 1996). À l'origine de nombreux attentats-suicides, il renonce à ce type d'action en 2006. Il dirige la bande de Gaza depuis sa victoire aux élections législatives de 2006.

Hard/soft power La « force brute » c'est-à-dire la puissance militaire/la « force douce » qui désigne la capacité d'influence et de séduction d'un État.

Harkis Nom donné aux troupes supplétives algériennes de l'armée française. Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, les représailles qu'ils subissent font entre 30 000 et 100 000 victimes.

Impérialisme Politique visant la constitution d'un Empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

Industrialisation Processus de transformation progressive des sociétés qui se traduit par une part croissante de l'industrie dans la richesse nationale et la population active, l'accélération de la croissance et la diffusion de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

Inflation Augmentation du niveau général des prix.

Intégration Processus par lequel des individus se sentent progressivement appartenir à un groupe, une communauté.

Intellectuel Celui qui, pratiquant une activité intellectuelle ou artistique, utilise sa notoriété et son statut pour s'engager dans le débat public. Le terme est utilisé dans ce sens pour la première fois par Georges Clemenceau pour nommer ceux qui signent la pétition en faveur de Dreyfus.

Internationalisme prolétarien Solidarité active entre les ouvriers des différents pays du monde, primant sur leur appartenance nationale, qui doit permettre l'émancipation commune des travailleurs.

Islam Religion née en 622 autour du Prophète Mohammed. L'islam prône l'obéissance à la loi de Dieu, qui aurait été révélée au Prophète et mise par écrit dans le Coran, et le devoir de purification dans l'attente du Jugement dernier. Ces pratiques commandent aux croyants cinq rites obligatoires : profession de foi, prières quotidiennes, aumône, jeûne du ramadan et pèlerinage à la Mecque.

Islam chiite/chiisme Courant de l'islam qui s'est développé sur le principe que seul un descendant du Prophète était légitime pour diriger la communauté des croyants avec le titre d'imam. Le chiisme repose sur l'idée qu'il existe un sens caché du Coran, que ses versets doivent être interprétés de manière allégorique.

Islam politique Multitude de courants de pensée prônant une réforme politique au nom de l'islam. Cette aspiration est parfois régressive (retour à une application stricte d'un droit rétrograde, surtout concernant les femmes), parfois radicale (attentats terroristes d'al-Qaïda contre les musulmans « hérétiques » ou contre le « Satan américain »), on parle alors d'islamisme. L'islam politique englobe aussi des progressistes et modérés, appelant à plus de démocratie.

Islam sunnite/sunnisme Courant majoritaire de l'islam qui affirme que le califat (c'est-à-dire la direction de la communauté des croyants) doit revenir à un membre de la tribu du Prophète et pas nécessairement à un de ses descendants. Le sunnisme s'en tient au Coran et à la « tradition du Prophète », la *sunna*.

Isolationnisme Doctrine diplomatique dominante aux États-Unis au XIX^e siècle et dans l'entre-deux-guerres. Elle pose comme principes la non-ingérence des États-Unis dans les conflits extérieurs et la neutralité dans les conflits en Europe.

Judaïsme Première religion monothéiste, elle est une religion fondée sur un livre sacré, la Bible. Les juifs se présentent comme le peuple élu d'un Dieu unique avec lequel ils ont passé une alliance et qui les a dirigés vers la Terre promise.

Kominform Aussi appelé « Bureau d'information communiste », il a pour but, à partir de 1947, d'organiser la coopération des partis communistes dans le contexte de la Guerre froide. C'est un instrument de contrôle du PCUS sur les partis « frères ».

Labour Parti travailliste britannique. Principal parti de gauche en Grande-Bretagne.

Laïcité Principe de séparation de l'Église et de l'État. Aux États-Unis, le modèle est celui d'une laïcité a-confessionnelle (neutralité par le non-établissement) alors que le modèle français est a-religieux (neutralité par le refus de toute expression religieuse dans l'espace public).

Libéralisme économique Idéologie fondée sur la liberté d'entreprendre, la libre-concurrence et le libre-échange, ce qui implique la non-intervention de l'État dans l'économie.

Libéralisme politique Idéologie qui pose comme principe premier qu'un régime doit assurer la liberté individuelle et la souveraineté nationale.

Ligue Organisation d'extrême droite en France dans l'entre-deux-guerres luttant contre le régime parlementaire.

Lobby (ies) Groupe de pression.

Loi prêt-bail Loi américaine votée en mars 1941 permettant d'aider les pays en guerre contre l'Axe et le Japon en leur fournissant une aide matérielle sans s'engager officiellement dans la guerre.

Majorité qualifiée Vote dans lequel le seuil de la majorité est différent de la majorité absolue (50 %) et fixé à l'avance.

Majors Grandes compagnies (pétrolières) privées. D'autres compagnies, adossées à un État, sont parfois beaucoup plus importantes comme l'Aramco (*Arabo-American Company*), compagnie nationale de l'Arabie saoudite

Management public Principe de gestion visant à adapter le pays à la mondialisation, à le rendre attractif et donc à baisser la fiscalité et à rationaliser les dépenses.

Mandat Selon l'article 22 de la SDN, ancêtre de l'ONU, le mandat est un « régime international » ayant vocation à s'appliquer aux « colonies et territoires » qui, à la suite de la guerre, avaient « cessé d'être sous la souveraineté des États qui les gouvernaient précédemment » et qui étaient « habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes ».

Maoïsme Idéologie fondée par Mao Zedong, qui reprend les thèses de Marx et de Lénine, mais estime que le

potentiel révolutionnaire réside dans la paysannerie plutôt que dans la classe ouvrière. Le maoïsme cherche aussi à concilier communisme et puissance nationale.

Média Tout moyen de diffusion écrit ou audiovisuel. Avec le développement technique permettant une diffusion collective et de plus en plus rapide, les médias de masse touchent un public de plus en plus large numériquement et géographiquement.

Mémoire commune Souvenirs qui résultent de l'expérience des individus, des familles, etc. Elle est multiple et contradictoire. Elle survit difficilement à la disparition de la génération qui a vécu l'événement.

Mémoire historique Récit qui réduit la diversité des souvenirs à une interprétation dominante. Elle se manifeste lors des commémorations (11 novembre, 8 mai) qui utilisent le passé à des fins politiques.

Monde indo-européen Ensemble de peuples d'Eurasie (Albanais, Arméniens, Baltes, Celtes, Germains, Grecs, Indiens, Iraniens, Kurdes, Latins, Scythes et Slaves).

Monde ouralo-altaïque Ensemble de peuples d'Eurasie dont le berceau primitif est à chercher dans les montagnes de l'Oural et de l'Altaï.

Monde sémitique Ensemble de peuples originaires du Moyen-Orient, du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.

Mondialisation Processus de mise en relation des économies et des sociétés et de création d'un espace mondial d'échange de biens, de services, d'informations.

MRP (Mouvement républicain populaire) Parti démocrate-chrétien français. Au centre des coalitions gouvernementales sous la IV^e république.

Multilatéralisme Politique extérieure qui cherche à concilier les positions de tous les États dans la gestion des relations internationales.

Nationalisation Mesure qui consiste pour un État à devenir propriétaire d'une entreprise ou d'un bien, par rachat ou confiscation. Acte important dans l'indépendance des États producteurs de pétrole par rapport aux grands groupes privés, généralement américains, britanniques ou français. Elle peut concerner les compagnies pétrolières ou la compagnie exploitant le canal de Suez en 1956.

Nationalisme Attachement à la nation à laquelle on appartient qui s'accompagne d'un rejet de ce qui est étranger ; politique qui consiste à promouvoir la grandeur nationale.

Négationnisme Théorie qui nie l'existence du génocide juif. Réfutées par les historiens, ces idées sont passibles de poursuites devant la justice (loi Gayssot, 1990).

New Deal Nom donné au mouvement de réformes économiques et sociales préconisées par F. D. Roosevelt aux États-Unis, à partir de 1933, dans le but de résoudre la crise économique qui sévissait depuis quatre ans dans le pays. L'ensemble des mesures visait à augmenter le pouvoir d'achat, secourir les chômeurs, relever les revenus des agriculteurs, organiser de grands travaux financés par l'État. Cette première mise en pratique des idées de J. M. Keynes modifia profondément les structures de la société américaine.

NSDAP Parti national-socialiste des travailleurs allemands fondé en 1920 et dirigé par Adolf Hitler. Il s'appuie sur une doctrine nationaliste, raciste et antisémite exprimée par Hitler dans *Mein Kampf* (1923-1924).

OECE Organisation internationale créée en 1948 par les États européens bénéficiant de l'aide américaine au titre du plan Marshall, pour organiser une coopération durable dans leurs relations économiques et exécuter un programme commun de relèvement. En vue d'élargir son domaine d'action, l'organisation s'est transformée, en 1961, en une Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

OMC (Organisation mondiale du commerce) Organisation héritière du GATT, créée en 1995. L'OMC poursuit l'œuvre de libéralisation du GATT et arbitre les relations commerciales entre ses États membres.

ONU Organisation des Nations unies, créée en 1945 pour remplacer la SDN. Elle vise à instaurer un dialogue entre les États (au sein d'une l'assemblée générale) afin de préserver la paix et la sécurité collective.

OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) Association des principaux pays producteurs et exportateurs de pétrole, créée en 1960. Elle réunit des pays du Moyen-Orient, mais aussi d'autres comme l'Indonésie ou le Venezuela, dans le but de peser sur le cours mondial du pétrole face aux pays industrialisés.

Opinion publique Jugements et convictions considérés comme émanant de la majorité de la population et dont l'expression est favorisée par la liberté de la presse et l'existence de lieux de débat.

Organisation armée secrète (OAS) Organisation française politico-militaire clandestine créée le 11 février 1961, composée de partisans radicaux de l'Algérie française.

ORTF (Office de radiodiffusion-télévision françaises) Organisme d'État qui détient le monopole en matière d'émissions audiovisuelles jusqu'en 1975.

Ostalgie Nostalgie de la RDA.

Ostpolitik Politique d'ouverture à l'Est et d'accords avec la RDA conduite par Willy Brandt, chancelier de RDA, de 1966 à 1974.

OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) Traité d'alliance entre divers États (aujourd'hui au nombre de 26) résolu à assurer leur défense mutuelle et collective. Signé en 1949 par la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et le Portugal, le traité garantit notamment aux Européens l'appui des États-Unis en cas d'agression.

Ottoman Terme forgé à partir du nom du fondateur de l'Empire du même nom, Osman I^{er} qui conquiert l'Anatolie. Il qualifie à la fois cet Empire, qui s'étend du Maghreb à la Mésopotamie, et sa civilisation.

Pacte de Bagdad Alliance militaire signée en 1955 par l'Irak, la Turquie, le Pakistan, l'Iran et le Royaume-Uni. Les États-Unis rejoignent l'organisation en 1958.

Pacte de Bruxelles Alliance défensive conclue en 1948 entre la France, la Grande-Bretagne et les pays du Benelux. Étendue en 1954 à la RFA et à l'Italie, elle sert de base à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), organisation politique et militaire elle-même relayée en 2000 par la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Pacte de Varsovie Alliance militaire (1955-1991) rassemblant les démocraties populaires sous la direction de l'URSS.

Paradis fiscaux Territoires où la fiscalité est très faible.

Parisi Gaulois défaits par les Romains en 52 av. J.-C. Au IV^e siècle ap. J.-C., Lutèce prend le nom de Paris, en souvenir de cette tribu gauloise.

Parti communiste chinois (PCC) Fondé en 1921, il se développe dans les milieux intellectuels et ouvriers en s'alliant au Guomindang. À la suite de la rupture avec ce dernier, il se réfugie dans des bases rurales, après avoir échappé de peu à la destruction. La période de la guerre contre le Japon lui permet de gagner en influence rapidement.

Patrimoine Héritage commun de biens matériels ou immatériels (culture, histoire, langue, systèmes de valeurs, monuments, œuvres artistiques, etc.) protégé pour être transmis aux générations suivantes.

PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) Ses objectifs, définis par le traité de Maastricht de 1992, sont : sauvegarder les valeurs communes, les intérêts fondamentaux et la défense de l'Union européenne ; renforcer la sécurité de l'UE et de ses États membres ; maintenir la paix et renforcer la sécurité internationale ; promouvoir la sécurité internationale ; renforcer la démocratie et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde.

Pieds noirs Nom donné aux Français d'Algérie.

Planification Méthode d'organisation de l'économie. En France, le Commissariat au Plan fixait des objectifs indicatifs de production, élaborés par des commissions tripartites (hauts fonctionnaires, patronat, syndicats) et accordait des aides financières.

Plan Marshall Aide financière annoncée par le secrétaire d'État George Marshall en juin 1947 et versée à partir de 1948 aux pays européens sous forme de dons et de subventions, en nature et en dollars pour favoriser la reconstruction et réduire le « *dollar gap* » (manque de dollars).

Podcasting Téléchargement d'émissions sur internet.

Politique de rigueur Ensemble des mesures de contrôle strict des dépenses publiques.

Pouvoir exécutif Pouvoir chargé de gérer la politique courante de l'État et d'appliquer la loi élaborée par le pouvoir législatif.

Pouvoir judiciaire Il contrôle l'application de la loi et sanctionne son non-respect. Ce pouvoir est confié aux juges et aux magistrats qui se fondent sur les textes de loi rédigés par le pouvoir législatif pour rendre des décisions.

Pouvoir législatif Pouvoir chargé de voter la loi, le budget de l'État et de contrôler l'action du pouvoir exécutif.

Presse d'opinion Publication qui défend un point de vue, qui suit une ligne politique.

Principe de subsidiarité Principe qui veut que l'action publique relève de l'échelon le plus petit quand il est le mieux capable de prendre une décision.

Printemps arabe Mouvement de contestation débuté en Tunisie fin 2010 et qui s'est répandu dans un grand nombre de pays arabes, provoquant la chute et le renversement de plusieurs dictateurs (Tunisie, Égypte, Libye, Yémen).

Proletariat Ensemble formé par les travailleurs contraints de vendre leur force de travail pour vivre.

Protectionnisme Politique visant à protéger le marché national par l'augmentation des barrières douanières.

Puritanisme Forme du protestantisme, issue idéologiquement du calvinisme et affirmée en Angleterre à partir des années 1560, en réaction contre l'anglicanisme officiel. Plus largement, le terme désigne un état d'esprit religieux marqué par l'austérité des mœurs et la notion de responsabilité individuelle du chrétien devant Dieu. Il imprègne notamment les Églises presbytériennes, méthodistes, baptistes et quakers.

Quattrocento Expression utilisée par les historiens italiens pour désigner les années 1400.

Radios périphériques Radios privées dont les stations émettrices sont hors du territoire français, comme Radio Luxembourg et Europe 1.

Ratification Les traités européens ne peuvent être signés par le président de la République française qu'après un vote conforme du Parlement ou un référendum.

Récession Ralentissement de l'activité économique.

Référendum Procédure qui permet aux citoyens de manifester, par un vote, l'approbation ou le rejet d'une mesure proposée par les pouvoirs publics.

Régime parlementaire Régime qui établit une séparation équilibrée entre l'exécutif et le législatif, le législatif contrôlant l'exécutif.

Régime semi-présidentiel Régime intermédiaire entre le régime parlementaire et le régime présidentiel. Le pouvoir exécutif est partagé entre le président de la République et le Premier ministre, seul responsable devant les assemblées.

Régime totalitaire Régime politique visant le contrôle absolu de l'individu tant dans sa vie professionnelle que privée.

Région Collectivité territoriale au sommet de la hiérarchie des divisions territoriales de la République française.

Religion civile Ensemble de valeurs, symboles et rites partagés par une nation, qui visent à soutenir la moralité, l'esprit civique et le patriotisme.

Représentation proportionnelle Système électoral qui accorde aux diverses listes un nombre d'élus proportionnel au nombre de suffrages obtenus. Le système proportionnel permet d'obtenir une assemblée qui reproduit le plus fidèlement les résultats sortis des urnes. Le scrutin proportionnel s'oppose au scrutin majoritaire.

République laïque de Turquie En 1924, Mustafa Kemal fait de la laïcité le principe fondateur de la nouvelle Turquie républicaine, pour échapper au sort de toutes les régions musulmanes colonisées par la France ou la Grande-Bretagne. S'amorcent alors une modernisation et une occidentalisation volontaristes et fortement nationalistes du pays. Les femmes ont le droit de vote dès 1924.

Résistance Actions et mouvements visant à combattre l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. Le terme recouvre en fait des réalités diverses : elle peut être isolée ou constituée en réseaux organisés, intérieure et extérieure, aller de la collecte de renseignements à la lutte armée. Les résistants ont des motivations différentes : idéologique (lutte contre le nazisme), politique (lutte contre le régime de Vichy), patriotique (lutte pour libérer le territoire).

Résistancialisme Concept forgé par l'historien Henry Roussio désignant le mythe qui a visé à minimiser le soutien accordé par les Français à Vichy et à les présenter majoritairement et naturellement résistants. Il a une version gaulliste et une autre communiste.

Réveil religieux/Revivalisme Période de ferveur religieuse intense sous la direction de prédicateurs itinérants qui mettent l'accent sur l'émotionnel au cours de rassemblements de masse. Ces mouvements de redynamisation de la foi sont désignés sous le nom de revivalisme.

Révisionnisme/Réformisme Attitude qui remet en cause la théorie marxiste de la révolution inéluctable et de la nécessaire destruction de la société bourgeoise au profit d'une transformation de cette société par les réformes.

Révolution bolchevique En octobre 1917, en Russie, le parti bolchevique de Lénine s'empare par la force du pouvoir et instaure la dictature du prolétariat et l'étatisation de l'économie.

Révolution culturelle Mouvement de révolte de la jeunesse chinoise contre l'ordre établi provoqué par Mao pour affaiblir ses rivaux politiques.

Rigueur Politique qui vise à lutter contre le déficit budgétaire par la réduction des dépenses de l'État.

Royalties Somme reversée en pourcentage d'un chiffre d'affaires au propriétaire d'un bien, d'un brevet, d'un sous-sol, etc., par celui qui l'exploite.

Scrutin majoritaire Mode de scrutin fondé sur le découpage en circonscriptions électorales d'un territoire où chaque circonscription n'élit qu'un seul député (uninominal). Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu.

SDN Société des Nations créée à l'issue de la Première Guerre mondiale. Les principes en sont précisés dans le préambule du traité de Versailles (28 juin 1919) : redéfinir le cadre des relations internationales et renforcer le dialogue entre les États afin de préserver la sécurité collective. L'organisation est remplacée en 1945 par l'ONU.

Sécularisation Processus d'émancipation des sociétés à l'égard des religions.

Seigneurs de la guerre En Chine, militaires qui profitent du déclin rapide du pouvoir central après la mort de Yuan Shikai en 1916 pour se constituer des armées avec lesquelles ils s'assurent le contrôle de territoires parfois considérables.

SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) Parti socialiste français fondé en 1905. En 1920, lors du congrès de Tours, les socialistes voulant suivre la voie révolutionnaire sur le modèle bolchévique quittent le parti pour fonder le Parti communiste (PCF). Les réformistes restent au sein de la SFIO. En 1971, il se transforme en Parti socialiste (PS) sous la direction de François Mitterrand.

Shoah Terme emprunté à l'hébreu qui signifie « catastrophe ». Il désigne à partir des années 1980 le génocide des Juifs d'Europe.

SME (Système monétaire européen) Ensemble de mécanismes qui visent à stabiliser le cours des monnaies européennes.

SMI (Système monétaire international) Ensemble de mécanismes qui régulent les relations entre les différentes monnaies et les instruments de crédit.

Social-démocratie Courant politique d'inspiration socialiste, né à la fin du XIX^e siècle, qui vise l'instauration d'une société où la gestion collective des moyens de production permettrait la disparition des inégalités sociales et des classes sociales.

Socialisme Doctrine qui critique la société née de la révolution industrielle et ses inégalités, et vise à la rendre plus juste.

Socialisme de marché Conversion progressive de l'économie chinoise au capitalisme strictement encadré par le PCC.

Socialisme marxiste Doctrine inspirée de Karl Marx qui vise au renversement de la société capitaliste par la révolution. La dictature du prolétariat qui s'ensuivra, permettant la nationalisation des biens de production, assurera la mise en place d'une société communiste, sans classe sociale.

Socialisme réformiste Doctrine qui vise la transformation des structures économiques, sociales et politiques

du capitalisme par des voies légales (participation aux élections et réformes) et non par la révolution.

Sondage Enquête menée sur un échantillon de la population.

Souveraineté nationale Principe selon lequel le pouvoir réside dans la nation qui le délègue à des représentants élus, par opposition à la souveraineté du roi sous l'Ancien Régime, où celui-ci détenait son pouvoir de Dieu.

Souverainisme Conception politique qui s'oppose à toute atteinte de la souveraineté nationale.

Spartakistes Militants du mouvement révolutionnaire Spartakus, fondé en 1916. Ralliés au bolchevisme, ils veulent instaurer la dictature du prolétariat mais se heurtent aux socialistes lors de la révolution de novembre 1918. Ils sont à l'origine de la fondation du KPD.

Stasi En RDA, ministère de la Sécurité d'État fondé en 1950. Il a une fonction de répression et de contrôle de la population. Il employait 90 000 personnes en 1989, auxquelles il faut ajouter 170 000 collaborateurs officiels.

Subprimes Prêts hypothécaires particulièrement risqués mais à forts rendements qui se sont développés aux États-Unis à partir des années 1980 et qui sont à l'origine du krach immobilier en 2008.

Suffrage universel direct Système dans lequel l'électeur vote directement pour le candidat à élire.

Suffrage universel indirect Suffrage à plusieurs degrés dans lequel l'électeur élit un grand électeur, lui-même appelé à élire le candidat.

Superpuissance État qui réunit tous les attributs de la puissance (économie, culture, diplomatie, armée...).

Supranational Se dit d'une structure ou d'une entité qui se situe au-dessus de la souveraineté des États. Les normes édictées par l'UE priment ainsi sur le droit de chaque État.

Syndicalisme Mouvement ayant pour objet de grouper des travailleurs exerçant la même profession en vue de la défense de leurs intérêts communs.

Télévision par câble Diffusion des émissions de télévision par un réseau câblé.

Théocratie Se dit d'un régime où le pouvoir, émanant de Dieu, est exercé par son représentant sur terre.

Titrisation Pratique financière née dans les années 1980 et qui permet à une banque de diluer des créances risquées (les *subprimes*) dans un panel plus large de produits boursiers ensuite revendu à d'autres acteurs de la finance mondiale.

TNT Lancée en France dès 2005, la télévision numérique terrestre a progressivement remplacé la diffusion hertzienne analogique. Elle diffuse, grâce à un adaptateur, 18 chaînes gratuites en qualité numérique

Traite Le commerce d'esclaves.

Traité Accord passé entre les États. Les traités européens sont considérés comme supérieurs aux constitutions nationales.

Unilatéralisme Politique extérieure d'un pays qui défend ses propres intérêts sans tenir compte de la position des autres États.

Union chrétienne démocrate (CDU) Parti fondé en 1945 à partir d'un noyau de l'ancien Parti catholique du Centre, mais sur une base interconfessionnelle.

Unioniste Partisan d'une Europe constituée d'États confédérés, dans laquelle les décisions se prennent par consensus des États rassemblés.

Urbanisation Phénomène démographique se traduisant par une tendance à la concentration de la population dans les villes.

Wilsonisme Doctrine politique défendue par le Président américain Wilson, selon laquelle les relations internationales doivent être régies collégialement et fondées sur les principes du droit et de la liberté.

Xénophobie Hostilité à l'égard de l'étranger.

Zones économiques spéciales (ZES) En 1980, Deng Xiaoping décide d'ouvrir l'économie chinoise au capitalisme. Dans ce but, il crée plusieurs Zones économiques spéciales situées sur le littoral où les investissements étrangers sont favorisés. Ces villes deviennent le fer de lance de la croissance économique chinoise.

Biographies

ADENAUER Konrad (1876-1967)

Résistant au régime hitlérien, il est plusieurs fois emprisonné par les nazis. Les Américains le nomment maire de Cologne en 1945. Il crée le parti chrétien CDU et devient le premier chancelier de la RFA de 1949 à 1963.

AL-ASSAD Hafizh (1930-2000) et son fils **Bachar** (1965-)

Membre du Parti Baath syrien et militaire de carrière, Hafizh al-Assad devient président de la République Arabe syrienne en 1970 et le reste jusqu'à sa mort. Son fils Bachar lui succède. Leur pouvoir se caractérise par l'autoritarisme qui s'appuie sur le Parti unique Baath.

BEBEL August (1840-1913)

Ouvrier tourneur, il fonde avec Wilhelm Liebknecht le Parti ouvrier social-démocrate en 1869. Il joue un rôle prépondérant au sein de la II^e Internationale (1889) et fait figure de chef du SPD de 1890 jusqu'à sa mort.

BERNINI Gian Lorenzo, dit Le Bernin (1598-1680)

Architecte et sculpteur. À la demande du pape Urbain VIII, il a transformé Rome en ville baroque.

BERNSTEIN Eduard (1850-1932)

Militant dès 1870 au Parti ouvrier social-démocrate, il s'oriente vers un socialisme réformiste. Les thèses révisionnistes de son livre *Socialisme théorique et social-démocratie pratique* (1899) gagnent de l'audience au sein du SPD.

BISMARCK Otto von (1815-1898)

Premier ministre conservateur du roi de Prusse depuis 1862, il est l'artisan de l'unité allemande. Il est chancelier de l'Empire de 1871 à 1890.

BRANDT Willy (1913- 1992)

Il s'exile en Norvège à l'avènement du nazisme. De retour en 1945, il est élu en 1950 au Bundestag député de Berlin-Ouest, dont il devient maire entre 1957 et 1966. Ministre des Affaires étrangères en 1966, il est chancelier de 1969 jusqu'à sa démission en 1974.

BUSH George H. (1924-)

Président républicain de 1989 à 1993, il gère la fin de la Guerre froide et la disparition de l'URSS. Il parvient à mobiliser une vaste coalition sous mandat de l'ONU pour envahir l'Irak en 1991. En dépit de ce succès, il est battu par Bill Clinton à l'élection présidentielle de 1992.

BUSH George W. (1946-)

Président républicain des États-Unis de 2001 à 2009. Influencé par les néoconservateurs et à la suite des attentats du 11 septembre 2001, il fonde son action sur l'unilatéralisme dans le règlement des conflits mondiaux où les intérêts américains sont impliqués, comme en Irak en 2003.

CHURCHILL Winston (1874-1965)

D'origine aristocratique, membre du Parti libéral, puis du Parti conservateur, radicalement anticomuniste, il est Premier ministre de Grande-Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale et incarne la résistance britannique au nazisme. Écarté du pouvoir par les travaillistes en 1945, il est de nouveau Premier ministre entre 1951 et 1955.

CLINTON Bill (1946-)

Président démocrate des États-Unis de 1993 à 2001, il prône une politique d'*enlargement* et engage son pays dans la lutte contre la prolifération nucléaire. Sa politique interventionniste et multilatérale se heurte sous son second mandat à un Sénat républicain partisan d'un repli isolationniste.

DALADIER Édouard (1884-1970)

Homme politique français, appartenant au Parti radical. Il est président du Conseil de 1938 à 1940. Il revient sur certains acquis du Front populaire, mais il reste surtout associé à la conférence de Munich d'octobre 1938, où il représente la France et cède, avec Neville Chamberlain Premier ministre britannique, aux revendications d'Hitler sur les Sudètes. Après la parodie de procès intenté par le gouvernement de Vichy à Riom en 1942, il est déporté en Allemagne. Après la guerre, il retrouve son mandat de député.

Dalaï Lama

Chef politique et spirituel du peuple tibétain. Lhamo Dondump, né en 1935, est actuellement le quatorzième Dalaï Lama. Il est déclaré Dalaï Lama à l'âge de 3 ans et est le témoin de l'invasion de son pays par « l'armée populaire de libération » en décembre 1950. L'échec de la révolte chinoise de Lhassa, en 1959, le contraint ainsi que 80 000 Tibétains à l'exil en Inde. Dès lors, il ne cesse de prôner de façon pacifique la libération de son pays. Il obtient le prix Nobel de la paix en 1989. Le Dalaï Lama est aujourd'hui réfugié à Dharamsala, siège du gouvernement tibétain dans l'Himalaya indien.

DE GAULLE Charles (1890-1970)

Militaire de carrière, il se fait connaître des Français lors de son appel à la résistance lancé de Londres le 18 juin 1940. Il organise la France libre et parvient à s'imposer comme chef de la France combattante. Président du gouvernement provisoire en 1944, il démissionne en 1946, refusant la Constitution de la IV^e République. Il fonde la V^e République en 1958 dont il est Président jusqu'en 1969. Il négocie les accords d'Évian qui mettent fin à la guerre d'Algérie en 1962.

DELORS Jacques (1925-)

Ministre de l'Économie du gouvernement socialiste français de 1981 à 1984, président de la Commission européenne de 1985 à 1994. Venu du syndicalisme chrétien, il représente une gauche modérée.

DENG XIAOPING (1904-1997)

Homme politique chinois, éloigné du pouvoir pour s'être opposé aux excès de la Révolution culturelle, il retrouve un rôle de premier plan à la fin 1978. Il met en place une politique de libéralisation économique et d'ouverture.

DRUMONT Édouard (1844-1917)

Fondateur du journal *La Libre Parole* en 1892, sous-titré « La France aux Français ». Antisémite et nationaliste, il est l'un des plus farouches antidreyfusards.

EBERT Friedrich (1871-1925)

Cet ancien ouvrier prend la direction du SPD en 1913. Après avoir contribué à la répression de l'insurrection spartakiste, il est le premier Président de la République de Weimar (1919-1925).

EISENHOWER Dwight David (1890-1969)

Président républicain des États-Unis de 1953 à 1961, il dirige le pays dans une période de forte tension idéologique avec l'URSS. Face à l'idéologie communiste matérialiste, il oppose la « foi » américaine, ciment de la religion civile.

FALWELL Jerry (1933-2007)

Pasteur baptiste et télévangéliste. Il crée en 1979 un groupe de pression éthico-religieux, la Majorité morale, qui se présente comme l'avant-garde militante de la droite chrétienne fondamentaliste.

GISCARD D'ESTAING Valéry (1926-)

Diplômé de l'ENA, il commence une longue carrière de ministre des Finances en 1962. Premier Président non-gaulliste de la V^e République, de 1974 à 1981. Appartenant à la droite libérale, il donne à la fonction présidentielle un style plus moderne et impulse des réformes sociales qui tiennent compte des évolutions de la société, comme la légalisation de l'IVG ou la majorité à 18 ans. Il est battu par François Mitterrand à l'élection de 1981.

GRAHAM Billy (1918-)

Pasteur baptiste, il se fait connaître par l'organisation d'immenses rassemblements évangéliques. À partir des années 1950, il apparaît aux côtés de tous les Présidents américains auprès desquels il joue le rôle de conseiller spirituel.

GROTEWOHL Otto (1894-1964)

Acteur de la reconstruction du SPD dans la zone soviétique après la guerre, il accepte la fusion avec les communistes. Il codirige le SED, avant de devenir en 1949 chef du gouvernement de la RDA, puis vice-président du Conseil d'État en 1960.

HAUSSMANN Georges Eugène (1809-1891)

Préfet de la Seine de 1853 à 1870, il transforme Paris en ville moderne et lui donne un nouveau visage : annexion des communes limitrophes, percement de boulevards et d'avenues, règles strictes encadrant la construction

des nouveaux îlots (alignement des immeubles, façades en pierre de taille avec balcons aux 2^e et 5^e étages...).

HÉRODE

Roi des Juifs, il gouverne la Judée pour le compte des Romains (37-4 av. J.-C.).

HÔ CHI MINH (1890-1969)

Dirigeant du Parti communiste vietnamien, il proclame l'indépendance du Vietnam dès 1945. Il est l'animateur de la résistance à l'armée française durant la guerre d'Indochine (1946-1954), puis à l'armée américaine, durant la guerre du Vietnam, jusqu'à sa mort en 1969.

HONECKER Erich (1912-1994)

Entré au KPD en 1930, il est emprisonné sous le nazisme. Libéré par les Soviétiques en 1945, il prend la tête de la Jeunesse libre allemande. Il est Premier Secrétaire du SED et premier chef de l'État de 1971 à octobre 1989.

HU JINTAO (1942-)

Successeur de Jiang Zemin, à la tête du Parti communiste chinois depuis 2002. Président chinois depuis 2003, il incarne le dynamisme et le poids économique de la Chine d'aujourd'hui. En 2010, il a été élu, personnalité la plus influente du monde par le magazine américain *Forbes*.

HUSSEIN ibn Ali (1856- 1931)

Souverain de La Mecque et de la région du Hijâz, la côte ouest de la péninsule arabique, (1916-1924), l'émir s'allie aux Britanniques et aux Français qui le reconnaissent porte-parole de la nation arabe tout entière en 1915. Il lance la « révolte arabe » de 1916 contre l'Empire ottoman. Il est démis par la famille des Saoud en 1924.

HUSSEIN Saddam (1937-2006)

Membre du Parti Baath irakien, il participe à plusieurs coups d'État avant de s'emparer du pouvoir en 1979 et de devenir Président de la République irakienne jusqu'à sa chute en 2003. Condamné à mort pour crimes contre l'humanité, il est exécuté en décembre 2006.

JIANG JIESHI (dit aussi CHIANG KAI-SHEK) (1887-1975)

Militaire de formation, il s'impose à la tête du Guomindang, puis dirige avec succès l'Expédition du Nord. Il s'efforce de consolider le pouvoir central durant la décennie de Nankin et de faire face au Japon durant la Seconde Guerre

mondiale. Après 1949, il reste à la tête de l'appareil politique et militaire du Guomindang replié à Taiwan.

JIANG ZEMIN (1926-)

Il succède progressivement à Deng Xiaoping à partir des années 1990 et poursuit sa politique.

KAUTSKY Karl (1854-1938)

Théoricien social-démocrate, il fait triompher au congrès d'Erfurt en 1891 la tendance marxiste dans le SPD.

KENNEDY John Fitzgerald (1917-1963)

Président démocrate des États-Unis de 1961 à 1963, il lance la politique de la « nouvelle frontière » contre la pauvreté et les discriminations raciales. En politique extérieure, il affronte l'URSS lors de la crise de Cuba. Il meurt assassiné à Dallas le 22 novembre 1963.

KEYNES John Maynard (1883-1946)

Célèbre pour avoir inspiré les politiques de relance et l'intervention de l'État dans les années 1930, l'économiste britannique défend, lors de la conférence de Bretton Woods (1944), l'idée d'une monnaie internationale, le Bancor.

KHOMEINY Rouhollah (1902-1989)

Dignitaire religieux iranien et guide spirituel de la révolution islamique d'Iran. Opposant au Shah, il est exilé en France en 1978. Après la révolution, il rentre en Iran et instaure une théocratie chiite qu'il dirige jusqu'à sa mort.

KING Martin Luther (1929-1968)

Pasteur baptiste afro-américain, engagé dans le combat non-violent pour les droits civiques. Il obtient le prix Nobel de la Paix en 1964. Il est assassiné par le 4 avril 1968.

KISSINGER Henry (1923-)

Politologue américain, il est l'inspirateur de la politique étrangère américaine de 1968 à 1977. Partisan de la *Realpolitik*, il est un acteur de la Détente et de la diplomatie triangulaire avec la Chine. Il reçoit le prix Nobel de la Paix en 1973, après le désengagement américain du Vietnam.

KOHL Helmut (1930 -)

Homme politique allemand, président de la CDU en 1973, il devient chancelier de RFA en 1982 et est réélu à quatre reprises. Fervent européen, il se lance dans une politique de coopération étroite avec la France.

Il est également le chancelier de la réunification allemande. Il a su ancrer solidement l'Allemagne réunifiée à l'UE.

LASSALLE Ferdinand (1825-1864)

Philosophe et économiste socialiste allemand, ancien révolutionnaire de 1848 (ce qui lui coûta un an d'emprisonnement), il fonde l'Association générale des travailleurs allemands. Il s'oriente vers un socialisme réformiste, fondé sur le suffrage universel et l'association productive des travailleurs, ce qui lui vaut l'opposition des marxistes.

LEGIEN Carl (1861-1920)

Ouvrier tourneur, il entre au Parti socialiste ouvrier en 1885 et commence une carrière syndicale en 1886. Présent lors de la fondation de la II^e Internationale (1889), il est l'artisan en 1892 de l'unification nationale des « syndicats libres » d'orientation socialiste. Il organise une première conférence internationale syndicale en 1902, avant de présider à partir de 1913 la Fédération internationale des syndicats.

LIEBKNECHT Wilhelm (1826-1900)

Socialiste allemand, ancien révolutionnaire de 1848, il est l'un des fondateurs de la Première Internationale en 1864 et contribue à la diffusion du marxisme en Allemagne. Il crée avec August Bebel le Parti ouvrier social-démocrate (1869).

LIU SHAOQI (1898-1969)

Homme politique chinois, principal artisan du redressement du pays après les désastres du Grand Bond en avant, Liu est l'une des victimes de la révolution culturelle.

MAHOMET (MOHAMMED) (v. 570 - 632)

Chef religieux, politique et militaire arabe, né à La Mecque. Après avoir reçu la parole de Dieu lors de ses révélations (610) retranscrites dans le Coran, il fonde l'islam dont il est le prophète majeur. La vision égalitariste de l'homme devant Dieu prônée par l'islam lui vaut l'inimitié des chefs de tribu de La Mecque. En 622, Mohamet fuit à Médine, c'est l'hégire qui marque le début du calendrier musulman.

MALCOLM X (1925-1965)

Prêcher afro-américain, défenseur de la cause noire. Issu d'un milieu baptiste, il se convertit à l'islam et intègre la *Nation of Islam* en 1953, où il prêche le suprématisme noir.

A la suite de dissensions, il quitte l'organisation. Il meurt assassiné le 21 février 1965.

MAO ZEDONG (1893-1976)

Dirigeant de la Chine après 1949, il s'efforce dès les années 1950 de trouver une voie spécifique pour le communisme chinois. Confronté au risque de perdre le pouvoir, il lance en 1966 la révolution culturelle.

MAURRAS Charles (1868-1952)

Écrivain et directeur du journal monarchiste *L'Action française*, il fut l'un des plus virulents antidreyfusards, au nom d'un « nationalisme intégral » et le fer de lance de l'antiparlementarisme dans les années 1930.

MICHEL-ANGE (1475-1564)

Peintre, sculpteur et architecte, appelé à Rome par le pape Jules II, il est l'un des artistes majeurs de la Renaissance italienne.

MITTERRAND François (1916-1996)

En 1981, il est le premier socialiste à être élu président de la République. Il a également connu le plus long mandat en se faisant réélire en 1988. Durant les deux premières années, il applique les mesures sociales phares de son programme. À deux reprises (1986-1988 et 1993-1995), il doit faire face à la cohabitation avec une majorité gaulliste.

MONNET Jean (1888-1979)

Il est l'un des principaux initiateurs de l'Europe communautaire. Il entre en 1945 au Gouvernement provisoire en qualité de Commissaire général au Plan. Inspirateur de la déclaration Schuman, il est le premier président de la Haute Autorité de la CECA.

MOULIN Jean (1899-1943)

Envoyé en France par de Gaulle en janvier 1942 pour coordonner la résistance intérieure, il crée en 1943 le Conseil national de la Résistance. Arrêté par la Gestapo dans la banlieue de Lyon, il meurt sous la torture.

MUSSOLINI Benito (1883-1945)

Fondateur du fascisme, il accède au pouvoir en 1922 et installe un régime totalitaire. Il veut repenser l'organisation urbaine de Rome. Il est exécuté en 1945.

MUSTAFA Kemal, dit ATATÜRK (1881-1938)

Militaire de carrière, Atatürk est le fondateur et le premier président de la République turque. Inspiré par la Révolution française, il met fin au sultanat (le régime politique ottoman qui faisait du sultan le chef politique et militaire et le gardien de l'islam), fait adopter l'alphabet latin pour le turc et déplace la capitale d'Istanbul à Ankara.

NASSER Gamal Abdel (1918-1970)

Militaire de formation, il participe au coup d'État de 1952 qui renverse le roi Farouk et devient président de la République égyptienne en 1956. Après avoir nationalisé le canal de Suez, il tente de promouvoir un développement économique tout en préservant l'indépendance de l'Égypte.

NIXON Robert (1913-1994)

Président républicain des États-Unis de 1969 à 1974, il désengage son pays de la guerre du Vietnam et mène une diplomatie triangulaire en direction de la Chine pour affaiblir l'URSS. Acteur de la Détente, il démissionne après le scandale du Watergate.

OBAMA Barack (1961-)

Élu en 2008 président démocrate des États-Unis, après le déclenchement de la crise des *subprimes*, Barack Obama incarne à la fois l'espérance d'une Amérique nouvelle après les années Bush (2001-2009) et les désillusions d'une Amérique confrontée aujourd'hui à une crise d'une ampleur comparable à celle des années 1930.

PÉTAINE Philippe (1856-1951)

Militaire de carrière, il est nommé maréchal en 1918. En juin 1940, en pleine débâcle française, il est nommé président du Conseil. Investi des pleins pouvoirs constitutionnels par le Parlement, il tente de promouvoir une Révolution nationale et suspend les libertés et les droits politiques des citoyens. Il engage la France dans une politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

PIECK Wilhelm (1876-1960)

Présent lors de la fondation du KPD en 1918, il s'exile en 1933. En URSS, il fonde le Comité national de l'Allemagne libre. Premier Secrétaire du SED en 1946, il devient le premier Président de la RDA de 1949 à 1960.

POMPIDOU Georges (1911-1974)

Enseignant de lettres, il entre au cabinet de De Gaulle en 1945. Quand ce dernier démissionne, il entre dans le secteur bancaire avant de revenir au pouvoir aux côtés de De Gaulle en 1958, dont il sera Premier ministre de 1962 à 1968. Considéré comme son dauphin, il est élu président de la République après sa démission. Il meurt en fonction en 1974.

REAGAN Ronald (1911-2004)

Ancien acteur et ancien gouverneur de Californie, il est élu Président des États-Unis en 1980 grâce à un programme républicain très conservateur. Durant ses deux mandats (1981-1989), il réaffirme avec fermeté la puissance américaine face à l'URSS. Il lance un ambitieux programme d'armement, qui contribue à affaiblir l'URSS.

REZA SHAH PAHLAVI (1877-1944)

En 1925, le Parlement iranien déchoit l'empereur Qajar régnant et le remplace par Reza Shah Pahlavi, qui promeut la modernisation et l'occidentalisation de son pays. En 1941, il est contraint d'abdiquer par les Anglais et les Russes pour avoir voulu rester neutre durant la guerre.

ROOSEVELT Franklin Delano (1882-1945)

Président démocrate des États-Unis (1933-1945), il contribue à relever l'économie américaine avec le New Deal et accentue la personnalisation du pouvoir exécutif. Partisan de la lutte contre les régimes totalitaires, il rompt la tradition isolationniste et amène son pays à s'engager dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés des démocraties. Son engagement contribue à la victoire, acquise peu après sa mort.

SARTRE Jean-Paul (1905-1980)

Philosophe, romancier et dramaturge français, père de l'existentialisme (*L'Être et le Néant*, 1943 ; *L'Existentialisme est un humanisme*, 1946), il exerce une immense influence intellectuelle dans la France des années 1950-1960, d'abord aux côtés du Parti communiste (« compagnon de route ») jusqu'en 1956 où il condamne l'intervention de l'Armée rouge à

Budapest. Il soutient le mouvement étudiant de mai 1968 et s'engage aux côtés de l'extrême gauche.

SCHEIDMANN Philipp (1865-1939)

Député de 1903 à 1918, il proclame, depuis le Reichstag, la République le 9 novembre 1918. Chancelier en février 1919, il démissionne en juin pour ne pas signer le traité de Versailles. Il est contraint à l'exil en 1933.

SCHMIDT Helmut (1918-)

Ce social-démocrate entre au SPD en 1946, est élu au Bundestag en 1953 et devient chancelier SPD de la RFA de 1974 à 1982.

SCHRÖDER Gerhard (1944-)

Président des Jeunesses social-démocrates (Jusos) à la fin des années 1970, il devient chancelier de la RFA de 1998 à 2005.

SCHUMACHER Kurt (1895-1952)

Député SPD de la République de Weimar, il est déporté dans le camp de Dachau sous le nazisme. En 1945, il refonde le SPD qu'il dirige jusqu'en 1952.

SCHUMAN Robert (1886-1963)

L'un des « pères » de la construction européenne. Allemand de naissance, il devient Français après 1918 et accède aux plus hautes responsabilités ministérielles (ministre des Affaires étrangères, président du Conseil).

SOLANA Javier (1942-)

Ministre des gouvernements socialistes espagnols, puis Secrétaire général de l'OTAN, il est pendant 10 ans (1999-2009) le haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne.

SOLIMAN I^{er} dit Le Magnifique (1494-1566)

Sultan ottoman de 1520 à 1566. Surnommé aussi Le Législateur, il développa une administration impériale dans un État qui atteint son apogée territorial.

STAVISKY Alexandre (1886-1934)

Escroc impliqué dans un scandale politico-financier, retrouvé mort en janvier 1934.

THÄLMANN Ernst (1886-1944)

Secrétaire général du Parti communiste allemand en 1925, il est candidat aux élections présidentielles en 1925 et 1932. En mars 1933, il est arrêté. Il meurt dans le camp de concentration de Buchenwald.

TRUMAN Harry (1884-1972)

Président démocrate des États-Unis de 1945 à 1953, il entraîne son pays dans la Guerre froide en mettant en œuvre une politique d'endiguement du communisme conforme à sa vision bipolaire du monde.

ULBRICHT Walter (1893- 1973)

Présent lors de la fondation du KPD en 1918, il s'exile en 1933 en France, en Espagne, puis en URSS. Premier secrétaire du SED en 1950, il est président du Conseil d'État de 1960 à 1971, date de son retrait sous pression des Soviétiques.

WHITE Harry Dexter (1892-1948)

Économiste américain. Lors de la conférence de Bretton Woods en 1944, c'est sa position qui l'emporte face à celle de Keynes : le dollar devient alors la monnaie de référence du nouveau SMI.

WILSON Thomas Woodrow (1856-1924)

Président démocrate des États-Unis de 1913 à 1921, il engage son pays dans la Première Guerre mondiale en 1917. Il s'efforce de fonder les traités de paix sur les « Quatorze Points » qu'il a énoncés en 1918. Prix Nobel de la Paix en 1919, il échoue à imposer son idéalisme diplomatique.

ZHOU ENLAI (1898-1976)

En tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RPC, il mène la délégation chinoise à Bandung et initie la politique de rapprochement avec les États-Unis.

ZOLA Émile (1840-1902)

Écrivain, chef de file du naturalisme, il met sa plume au service de Dreyfus. Son engagement courageux pour la cause dreyfusarde convainc ses contemporains de transférer ses cendres au Panthéon en 1908.

Table des illustrations

13 h Coll.	Perrin / Kharbine-Tapabor / © Adapp, Paris 2012	54 hg ph ©	R. Saint-Paul / Rue des Archives	101 b ©	G. Gäbler / Deutsches Historisches Museum, Berlin
13 b Coll.	Kharbine-Tapabor	54 hm ph ©	L. Monier / Rue des Archives	102 h ph ©	Akg-Images
14 ©	Université de Caen	54 hd ph ©	Off / AFP	102 m ph ©	Akg-Images
15 ph ©	F. Petershroeder / AFP	54 b ©	Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de la Chevalerie	102 b ph ©	Frilet / Sipa Press
16 hg ph ©	Nimatallah / Akg-Images	55 Coll.	Kharbine-Tapabor	103 h ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin
16 hd ph ©	A. da Luca / Corbis	57 ©	Médiathèque de la RATP	103 b ph ©	Dpa / Akg-Images
16 b ph ©	G. Blot / RMN	58 ©	Monnaie de Paris	104 g ph ©	Ullstein Bild / Roger-Viollet
17 hg ©	Ministère de la Culture et de la Communication	59 h Coll.	Christophe L	104 d ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin
17 md ph ©	Bodleian Library	59 b ph ©	F. Guillot / AFP	105 g ph ©	Henschel / Akg-Images
17 bg ph ©	M. Louis Branger / Roger-Viollet	60 g ©	Mémorial de la Shoah	105 d ph ©	T. Lohnes / DDP / AFP
20 h ph ©	Cameraphoto / Akg-Images	60 d Coll.	Christophe L	107 h ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images
20 m ph ©	Dominique & Rabatti / La Collection	61 h ph ©	F. Guillot / AFP	107 b ph ©	Andreas Rentz / Getty-Images
20 b ph ©	Keystone / Gamma - Rapho	61 b ph ©	Manoochen / AFP	109 ph ©	Akg-Images
21 h ph ©	H. Champollion / Akg-Images	63 hg ©	L'Epreuve des faits, © Editions du Seuil, 1992, Coll. Points Documents, 2001	113 g,d Coll.	Christophe L
21 b ph ©	Pirozzi / Akg-Images	63 hd ph ©	Jean Brunier dit Janbrun / Rue des Archives	114 ph ©	Roger-Viollet
22 ph ©	Atlantide Phototravel / Corbis	64 ph ©	A-C. Poujoulat / AFP	115 Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor / Adapp, Paris 2012
23 ph ©	T. Lafranchis / Akg-Images	65 ph ©	A-C. Poujoulat / AFP	116 h ph ©	Josse / Leemage
24 h ph ©	H. Champollion / Akg-Images	65 h ©	Casterman	116 b ph ©	Tal / Rue des Archives
24 b ©	M. Neumeister	66 ph ©	Delmaty / Alpaca / andia.fr	117 h ph ©	Roger-Viollet
25 h ph ©	M. Lastrì / Corbis	67 ph ©	Delmaty / Alpaca / andia.fr	117 b ph ©	Oasis / photo12.com
25 b ph ©	L. Monier / Rue des Archives	68 Coll.	Christophe L	118 h ph ©	Heritage Images / Leemage
26 ph ©	G. Alberto Rossi / Photononstop	69 ph ©	AFP	118 m ph ©	Albert Harlingue / Roger-Viollet
27 hg ©	Andréa Jemolo	70 ©	Adlibriseditions.com	118 b ph ©	J. Bernard / Leemage
27 mg ph ©	Giraudon / Bridgeman	71 g ph ©	M. Bureau / AFP	119 hg ph ©	photo12.com
28 ph ©	Akg-Images	71 d ©	Adlibriseditions.com	119 md ph ©	Selva / Leemage
29 h ph ©	Agip / Rue des Archives	77 ©	Agat Films	119 bg ph ©	Roger-Viollet
29 d ph ©	F. Guenet / Akg-Images	79 hd ©	Deutsches Historisches Museum	120 g,d Coll.	Kharbine-Tapabor
30 h ph ©	Altitude	79 mg ph ©	Youngtae / Leemage	121 hg Coll.	Kharbine-Tapabor
30 b ph ©	World Religions Photo Library / Bridgeman	79 bd ph ©	Corbis	121 hd Coll.	Kharbine-Tapabor
31 hd ph ©	H. Isachar / Corbis	80 ©	Deutsches Historisches Museum	121 md Coll.	BHVP-Grob / Kharbine-Tapabor
31 g ph ©	P. Conoly / Akg-Images	81 ph ©	Akg-Images	121 bd Coll.	Galdoc / Kharbine-Tapabor
32 h ph ©	Israël Images / Akg-Images	82 h ph ©	BPK, Berlin / R. Schacht / Dist. RMN	122 h ph ©	Rue des Archives
32 bg ph ©	Gérard Degeorge / Akg-Images	82 b ph ©	Akg-Images	122 b ph ©	Keystone / Gamma - Rapho
32 d ph ©	Gérard Degeorge / Akg-Images	83 h ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	123 Coll.	Kharbine-Tapabor
33 hg ph ©	Gérard Degeorge / Akg-Images	83 m ph ©	Akg-Images	124 g ph ©	Charmet / Bridgeman
33 d ph ©	Gérard Degeorge / Akg-Images	83 b ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images	124 d Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor
33 bg ph ©	Gérard Degeorge / Akg-Images	86 h ©	Deutsches Historisches Museum	125 h ph ©	photo12.com
33 bd ph ©	Israel image / Akg-Images	86 b ph ©	Akg-Images	125 m ph ©	photo12.com
34 ph ©	G. Dagli Orti / Musée Carnavalet / The Pictures Desk	87 g ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	125 b Coll.	Kharbine-Tapabor
35 h ph ©	Y. Arthus-Bertrand / Altitude	87 d ph ©	Akg-Images	126 h ph ©	Keystone / Gamma - Rapho
35 md ©	J.-C. Gautrand / ico2chambreinoire.com	88 h ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	126 b ph ©	Rue des Archives
35 bg ph ©	Raffaël / Leemage	88 b ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	127 h ph ©	Rue des Archives
36 ph ©	Costa / Leemage	89 ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	127 b Coll.	Bachollet / Kharbine-Tapabor
37 hg ph ©	AFP	90 ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	128 ph ©	R. Saint-Paul / Rue des Archives
37 hm ph ©	J. Loïc / Photononstop	91 ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	129 g ph ©	D. Camus / Paris Match / Scoop
37 hd ©	Laurent Moreau	92 h ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images	129 d Coll.	Jonas / Kharbine-Tapabor
37 b ph ©	H. Champollion / Akg-Images	92 m ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images	130 Coll.	Kharbine-Tapabor
38 h ph ©	Y. Arthus-Bertrand / Altitude	92 b ph ©	Akg-Images	131 h ©	Le Figaro
38 m ph ©	H. Champollion / Top / Gamma - Rapho	93 h ph ©	W. Balhause / Akg-Images	131 g ©	L'Humanité
38 b ph ©	S. Bianchetti / Corbis	93 b ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	131 bd Coll.	Kharbine-Tapabor
39 h ph ©	H. Champollion / Akg-Images	94 hg ph ©	Bildarchiv Pisarek / Akg-Images	132 h ©	D. Fallo / INA
39 b ph ©	Mondodari Electa / Arcaid / Corbis	94 hm ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images	132 b ph ©	Keystone / Gamma - Rapho
40 hg ph ©	Akg-Images	94 hd ph ©	Akg-Images	133 d Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor
40 hd ph ©	T. Le Mage / RMN	94 bg ph ©	SPPS / Rue des Archives	133 bg ©	Nouvel Observateur
40 bg ph ©	Archives CDA / Guillot / Akg-Images	94 bd ph ©	Spaarnestad / Rue des Archives	134 ph ©	R. Dourdin / Gamma - Rapho
40 bd ph ©	Youngtae / Leemage	95 ©	Musée Käthe-Kollwitz	135 hg ph ©	Costa / Leemage
41 h ph ©	H. Champollion / Akg-Images	96 h ph ©	Akg-Images	135 hd Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor
41 b ph ©	H. Champollion / Akg-Images	96 b ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	135 bd Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor
42 h ph ©	G. Mermet / Akg-Images	97 ph ©	Akg-Images	137 ©	International Editions
42 g ph ©	Selva / Leemage	98 h ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images	138 Coll.	Kharbine-Tapabor
42 bd ph ©	G. Dagli Orti / Corbis	98 b ph ©	Ullstein Bild / Akg-Images	139 ph ©	Volinski / BDIC
43 h ph ©	A. F. Kersting / Akg-Images	98 m ph ©	Akg-Images	144 ph ©	E. Haas / Getty-Images
43 b ph ©	Josse / Leemage	99 h ph ©	AFP	145 ph ©	Getty-Images
47 g ©	Musée Carnavalet	99 b ©	Bundesregierung / Perlia-Archiv	146 ph ©	Rue des Archives
47 d Coll.	Christophe L	100 ©	Deutsches Historisches Museum, Berlin	147 ph ©	Corbis
48 ©	Editions Philatéliques Européennes / historiaphil.com	101 h ph ©	DPA / Akg-Images	151 h ph ©	Leemage
49 ph ©	P. Kovarik / AFP			151 b ph ©	Corbis
51 Coll.	Jonas / Kharbine-Tapabor			151 h ph ©	Bettmann / Corbis
52 h ph ©	Rue des Archives			152 b ph ©	Getty-Images
52 b ph ©	Tal / Rue des Archives			153 hd ©	Pentecostal Evangel
53 hg ph ©	Selva / Leemage			153 bd ©	Christopher Aliviado
53 bg ph ©	Selva / Leemage			154 hg ph ©	Corbis
53 bd ©	Parti communiste français / Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis			154 hd ph ©	Rue des Archives
				154 bg ph ©	Bettmann / Corbis
				154 bd ph ©	S. Platt / Getty-Images / AFP
				155 hg ph ©	R. Friedman / Corbis
				155 hd ph ©	Bettmann / Corbis
				155 bg ph ©	Corbis

156	h	ph	©	Getty-Images	216	ph	©	Costa / Leemage	295	hd	ph	©	Josse / Leemage	
156	b	ph	©	Bettmann / Corbis	217	ph	©	P. Lakatos / AFP	295	mg	Coll.		IM / Kharbine-Tapabor	
157		ph	©	T. Fadek / Corbis	218	ph	©	National Maritime Museum	295	bd	ph	©	Time & Life Pictures / Getty-Images	
158		ph	©	Corbis				Greenwich / Leemage	296		ph	©	Lapi / Roger-Violet	
159		ph	©	Buyenlarge / Getty-Images	219	ph	©	Bianchetti / Leemage	297		ph	©	E. Feferberg / AFP	
160	h	ph	©	Bettmann / Corbis	222		ph	Akg-Images	298	h	©		DR	
160	b	Coll.		Christophe L	223	hg	ph	Rue des Archives	298	b	ph	©	Josse / Leemage	
161		©		Creation Museum	223	m	ph	Akg-Images	299		Coll.		Kharbine-Tapabor	
162	g	ph	©	F. Schulke / Corbis	223	bg	Coll.	Christophe L	301	h	ph	©	CCI / Rue des Archives	
162	d	ph	©	Getty-Images	224	h	ph	Xinhua / AFP	301	b	ph	©	G. Giribaldi / Gamma - Rapho	
163	h	ph	©	M. Katz / Time & Life / Getty-Images	224	b	ph	Effigie / Leemage	302	h	Coll.		IM / Kharbine-Tapabor	
163	b	ph	©	Lissac / Godong / Leemage	225	g	©	PER 1295 Photo Didier /	302	b	ph	©	J. Cuinières / Roger-Violet	
164	h	ph	©	Océan / Corbis				Bibliothèque Municipale de Lyon	303	h	ph	©	J.-P. Ksiazek / AFP	
164	b	ph	©	Bettmann / Corbis	225	d	ph	Underwood B Underwood / Corbis	303	b	©		"Objectif Citoyen", Editions Glénat	
165	h	ph	©	Getty-Images	226		ph	P. Newark / Bridgeman	304		ph	©	N. Quidu / Kipa / Corbis	
165	b	ph	©	Bedford Times / S. Brunner / Sipa Press	227	g	ph	Tal / Rue des Archives	305		©		Plantu	
					227	d	ph	BCA / CSV / Rue des Archives	306	h	ph	©	Roger-Violet	
166	h	ph	©	A. Levenson / Corbis	228		ph	Akg-Images	306	b	©		DR	
166	b	ph	©	Bettmann / Corbis	229	hg	ph	Xinhua / AFP	307		ph	©	M. Phillipot / Corbis	
167	h	ph	©	J.-P. Laffont / Corbis	229	hd	ph	Ullstein Bild / Roger-Violet	308		ph	©	Lapi / Roger-Violet	
167		ph	©	Bettmann / Corbis	229	bg	ph	P. Newark / Bridgeman	309		ph	©	Sipa Press	
168	hg	ph	©	Corbis	229	bd	ph	PVDE / Rue des Archives	310	h	ph	©	G. Levent / Gamma - Rapho	
168	hd	ph	©	Corbis	230	h	©	M. Riboud	310	b	ph	©	Agip / Rue des Archives	
168	b	ph	©	E. Draper / White house / Sipa Press	230	b	ph	Ullstein Bild / Akg-Images	311		ph	©	J. Cuinières / Roger-Violet	
169		ph	©	Corbis	231		ph	Jacques Francillon / AFP	313		©		DR / Musée National de l'Assurance Maladie	
170		ph	©	Bettmann / Corbis	232	bd	ph	J. Vincent / AFP						
171		©		International.com	233	hg	ph	Selva / Leemage	315		ph	©	V. Almavy / AFP	
175		Coll.		Christophe L	233	hd	ph	photo12.com	316		ph	©	AFP	
177	h	ph	©	Rue des Archives	233	bg	ph	L. Zhengsheng / Contact Presse Images	317	hg	ph	©	AFP	
177	m	ph	©	Rue des Archives					317	hd	ph	©	AFP	
177	b	ph	©	Françoise Demulder Fondation	234	b	ph	Agip / Rue des Archives	317	bd	Coll.		Kharbine-Tapabor	
				Demulder / Roger-Violet	235	hg	ph	Akg-Images	320		ph	©	Mondodari Electa / Arcaid / Corbis	
178		ph	©	Bettmann / Corbis	235	hd	©	Institut International d'Histoire Sociale, Amsterdam	321		ph	©	View / Photononstop	
179		ph	©	G. Tomasevic / Reuters					324	g	ph	©	Gamma - Rapho	
180		ph	©	Library of Congress	235	bd	ph	Corbis	324	d	ph	©	S. Corvaja / ESA / Gamma - Rapho	
181	h	ph	©	The Granger Collection / Rue des Archives	236		ph	Tal / Rue des Archives	325	h	©		Mouvement Démocratique	
					237	hg	Coll.	Kharbine-Tapabor	325	b	ph	©	B. Escavi / Gamma - Rapho	
181	b	ph	©	D. Pollack / Corbis	237	hd	ph	Bettmann / Corbis	326		ph	©	P. Horvais / Keystone France / Gamma - Rapho	
184		ph	©	Bettmann / Corbis	238	hg	ph	J. Niepce / Roger-Violet						
185		ph	©	Bettmann / Corbis	238	hd	Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor	331		Coll.		Christophe L	
186		ph	©	Bettmann / Corbis	238	b	ph	J.-P. Laffont / Sygma / Corbis	332		ph	©	Keystone France / Gamma - Rapho	
187	hg	ph	©	Bettmann / Corbis	239	h	ph	BCA / Rue des Archives	332		ph	©	G. Gobet / AFP	
187	hd	ph	©	The Ohio State University Cartoon Research Library	239	b	ph	The Andy Warhol Foundation for the Visual Arts, Inc. / Akg-Images / © Adagp, Paris 2012	334		ph	©	Selva / Leemage	
				Rue des Archives					335	h	ph	©	Archives Charmet / Coll. privé / Bridgeman	
189	h	ph	©	By permission of Llyfrgell Genedlaethol Cymru / The National Library of Wales	240	h	ph	New China Pictures / AFP	335	b	Coll.		Kharbine-Tapabor	
189	b	©			240	m	ph	©	G. Chai Hin / AFP	338	h	ph	©	Gamma - Rapho
					240	b	ph	©	F. Brown / AFP	338	b	ph	©	Keystone / Gamma - Rapho
190		ph	©	Corbis	241	g	ph	©	F. Brown / AFP	339	h	Coll.		Kharbine-Tapabor / © Adagp, Paris 2012
192		ph	©	J. David & Janice L. Frent / Corbis	241	d	ph	©	P. Turnley / Corbis	339	b	©		Parti communiste français / Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis
193	h	ph	©	Corbis	242		ph	©	J. Lee / Reuters					
193	b	ph	©	Bettmann / Corbis	243		ph	©	Xinhua / AFP	340		ph	©	Keystone / Gamma - Rapho
194	hg	ph	©	Bettmann / Corbis	244	h	ph	©	B. Mehri / AFP	341		©		Ernst Maria Lang / Archives Hatier
194	mg	Coll.		Christophe L	244	b	©		International.com	342		ph	©	Corbis
194	d	ph	©	Corbis	245	h	©		Musée du Louvre	344	g	ph	©	Bettmann / Corbis
195		Coll.		Christophe L	245	b	Coll.		Christophe L	344	d	©		L'Humanité
196	1	ph	©	Bettmann / Corbis	247	h	ph	©	Y. Tylle / Corbis	345		ph	©	Brucelle / Corbis
196	2	ph	©	Corbis	247	b	©		International.com	346	g	ph	©	Costa / Leemage
196	3	ph	©	Wally McNamee / Corbis	253		©		Champ libre 1971	346	d	Coll.	IM / Kharbine-Tapabor	
196	4	ph	©	Trippet / Sipa Press	255		ph	©	G. Penfound / AFP	347		ph	©	photo12.com
196	5	ph	©	Bettmann / Corbis	256	g	ph	©	Face of Earth / Ciel & Espace	348		ph	©	T. Tronnel / Corbis
197	hd	ph	©	Swin Ink 2 / ILC / Corbis	256	d	ph	©	E. Kashi / Corbis	349	hg	©		Fondation Jean Jaurès
197	bg	©		The Advertising Archives	257		Coll.		Kharbine-Tapabor	349	bd	©		Keiko-Sakurai
198	g	ph	©	Bettmann / Corbis	259		ph	©	Corbis	351		ph	©	A. Nogués / Corbis
198	d	©		The British Cartoon archive / Solo Syndication	260	h	ph	©	Corbis	352	h	©		Wasegr
					260	b	ph	©	Keystone / Gamma - Rapho	352	b	ph	©	J. Leguerre / AFP
199		ph	©	Musée McCord	263		ph	©	D. Bartruff / Corbis	355		©		CDU
200		ph	©	H. Faas / Ap Photo / Sipa Press	265		ph	©	AFP	357		Coll.		Grob / Kharbine-Tapabor
201		ph	©	W. McNamee / Corbis	267	h	ph	©	Rue des Archives	361		©		Editions Complexe 2005
202		ph	©	Bettmann / Corbis	267	b	ph	©	P. Figueiras / Corbis	362		ph	©	Bettmann / Corbis
203	h	ph	©	Bettmann / Corbis	268	h	ph	©	Corbis	363		ph	©	Y. Dawei / Xinhua Press / Corbis
203	b	ph	©	Phi. J. Eliot / Corbis	268	b	ph	©	H. Bureau / Corbis	364	h	Coll.		Hulton Deutsch / Corbis
204	h	ph	©	W. McNamee / Corbis	269		ph	©	Ullstein Bild / Roger-Violet	364	b	ph	©	Archives Charmet / Bridgeman
204	b	ph	©	R. Sachs / CNP / Corbis	270		ph	©	Keystone / Gamma - Rapho	365	h	©		Illustrated London News Ltd / Mary Evans
205		©		Pars International	274		ph	©	Corbis					
206		ph	©	B. Gentile / Corbis	278		ph	©	Bettmann / Corbis	365	m	ph	©	KJ Historical / Corbis
207	g	ph	©	E. Ron / AP / Sipa Press	282		ph	©	Hulton Deutsch / Corbis	365	b	ph	©	photo12.com
207	d	Coll.		Christophe L	283		ph	©	Bettmann / Corbis	368		©		FMI
208		ph	©	R. Haviv / VII / Corbis	284		ph	©	AFP	369	h	©		Rheinisches Bildarchiv
209		ph	©	R. Haviv / VII / Corbis	285		ph	©	Patrick Aventurier / Gamma - Rapho					
215		Coll.		Christophe L	293		Coll.		Christophe L					

369 b ph © J. Markowitz / Corbis
 370 ph © A. Schein / Corbis
 371 h © DR
 371 b ph © M. Gaillard / REA
 372 ph © J. Naltchayan / AFP
 374 ph © Bettmann / Corbis
 375 Coll. Hulton - Deutsch / Corbis
 376 ph © Bettmann / Corbis
 377 © Courier International
 379 g © Pars International
 379 d ph © Times / REA

380 h ph © ACE / HLR / Sipa Press
 380 b ph © Ipon-Boness / Sipa Press
 381 g © Courier International
 381 d © By permission of John Deering and
 Creators Syndicate
 382 © Les Echos
 383 © Courier International
 384 h ph © Juan M. Espinosa / EPA / Corbis
 384 b ph © Y. Yik / EPA / Corbis
 385 ph © G. Koilakos / Invision REA
 386 ph © Pool New / Reuters

387 ph © N. Ching / AFP
 393 Coll. Christophe L

Droits réservés (DR) : malgré nos efforts, il nous a été impossible de joindre certains photographes ou leurs ayants-droit, ainsi que des éditeurs ou leurs ayants-droit de certains documents, pour solliciter l'autorisation de reproduction, mais nous avons naturellement réservé en notre comptabilité des droits usuels.

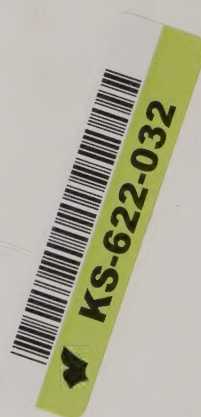
Édition : Sophie Huttepain
 Principe de maquette : Lauriane Tiberghien
 Mise en pages : Sabine Beauvallet
 Iconographie : Nicole Laguigné / Hatier Illustration
 Cartographie : Nathalie Cottrel
 Infographie : Domino
 Gravure : IGS

le site compagnon pour réviser :
www.histoire-hatier.com

- Des quiz interactifs pour vérifier vos connaissances
- Des résumés sonores à podcaster pour mieux mémoriser le cours

www.editions-hatier.fr

44 6733 8
ISBN 978-2-218-96113-7



Iconographie : Monique Durguerian

Graphisme : Adrien Aymard

Photo : Manifestation d'Égyptiens
sur la place Tahrir, au Caire (Égypte), en juillet 2011
Photo © Xinhua / ZUMA / REA